

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 510

**SULPICE SÈVÈRE**

**GALLUS**

**DIALOGUES SUR LES « VERTUS »  
DE SAINT MARTIN**

*INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE, TRADUCTION  
ET NOTES*

**Jacques FONTAINE**

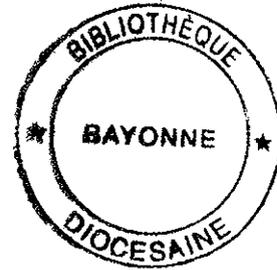
*Membre de l'Institut*

*AVEC LA COLLABORATION DE*

**Nicole DUPRÉ**

*Chercheur au CNRS*

281  
SEV  
510



LES ÉDITIONS DU CERF 29, Bd La Tour-Maubourg, PARIS  
2006

*La publication de cet ouvrage a été préparée avec le concours  
de l'Institut des « Sources Chrétiennes »  
(UMR 5189 du Centre National de la Recherche Scientifique)*

<http://www.sources-chretiennes.mom.fr>

*Imprimé en France*

© Les Éditions du Cerf, 2006

<http://www.editionsducerf.fr>

ISBN : 10 (2-204-08302-X)

ISBN : 13 (978-2-204-08302-7)

ISSN : 0750-1978

## AVANT-PROPOS

Le lecteur de la *Vie de Martin* ne manquera pas d'être surpris par les nombreuses singularités de ce qu'il avait d'abord appelé, avec l'ensemble de la tradition, les *Dialogues* de Sulpice Sévère. Première singularité : ce titre n'est pas celui que Sulpice avait originellement donné à ce troisième et dernier volume de ses œuvres. Jérôme, le premier qui l'ait cité, l'appelait déjà *Gallus* – titre probablement tiré, par l'auteur, du nom d'un des interlocuteurs qui apparaissent au début de l'ouvrage. Ainsi avait fait Cicéron, en titrant les dialogues qu'il avait respectivement appelés *Brutus*, *Laelius*, *Cato*. Mais Sulpice lui-même, au cœur de son *Gallus*, a tenu à avertir le lecteur que c'est pour lui plaire qu'il aurait donné à son ouvrage « l'apparence d'un dialogue » ; et d'assurer aussitôt que son objectif premier était d'« établir d'abord la véracité de l'histoire » : celle des « miracles de saint Martin », qui de fait ont fourni la matière de la plus grande partie du livre – et souvent leur titre à bien des copies médiévales du *Gallus*. On l'a conservé ici en sous-titre.

Il suffit de parcourir les sommaires dont nous avons fait précéder les principaux chapitres du texte, pour se rendre compte qu'en fait il ne s'agit pas ici d'un « dialogue de villa » à la manière de Cicéron, mais de ce qu'un érudit

moderne a appelé un « dialogue hagiographique ». Seules la première et la dernière page comportent quelques éléments de mise en scène où l'on retrouve de vagues souvenirs des dialogues cicéroniens. Si les récits de miracles martiniens consonnent forcément ici avec ceux qui avaient été présentés dans la *Vie*, le ton respectif des deux œuvres est bien différent. La *Vie de Martin* était une apologie enthousiaste du fondateur et de ses luttes victorieuses – pour ainsi dire conquérantes – contre toutes les formes du mal. Cette tonalité optimiste n'est plus celle du *Gallus*, qui commence et s'achève pour ainsi dire sur la défensive, sinon dans la tristesse et le découragement.

Entre 397 et 404 – dates probables de publication des deux œuvres –, Martin a disparu, ses disciples se heurtent à des difficultés croissantes avec une partie importante de l'épiscopat, et les soupçons contre l'authenticité des miracles du saint se répandent jusque dans les rangs des « martinien ». L'heure n'est donc plus à l'apologie et au panégyrique, mais à la polémique et parfois à l'invective.

D'où le sens du premier « livre » : Postumien, un sympathisant des martinien et un ami fidèle de Sulpice, y raconte son pèlerinage en Égypte. Il en revient avec un enthousiasme modéré. Car s'il a vu de près les « Pères du désert », s'il en a rapporté de savoureuses anecdotes (mais guère de directives spirituelles !), il a assisté à Alexandrie aux luttes peu édifiantes entre moines et évêques à propos de l'origénisme ; et il ne cache pas à Sulpice qu'il aurait préféré demeurer finalement à Bethléem auprès de Jérôme, plutôt que de revenir en Gaule.

Récits et polémiques, miracles et controverses alternent dans les deux « livres » suivants, rythmés seulement par des « intermèdes gaulois » où le dialogue reprend ses droits. Cette *satura* de thèmes et de tons s'avère souvent décon-

certante. Mais ces contes édifiants, ces scènes de genre, ces fragments de plaidoyers foisonnent de menues trouvailles narratives, dramatiques ou simplement formelles, qui leur confèrent une originalité littéraire incontestable. Ce n'est pas un livre manqué, ou inachevé, mais un tour d'adresse verbale, au service d'une cause déjà bien compromise : celle du « monachisme martinien » en grande difficulté.

Je dédie cette édition à tous ceux qui m'ont aidé à la mener à bien. D'abord à la mémoire des grands martinien du siècle dernier, Per Hyltén et Bernard Mann Peebles ; de mon collègue et prédécesseur Paul Monceaux, qui fut le dernier traducteur français du *Gallus* ; de mon collaborateur et ami très cher Stan Pellistrandi, ingénieur de recherche au CNRS, prématurément disparu. Je dédie aussi ce livre à Yves-Marie Duval, spécialiste de la patristique latine – et plus particulièrement de Jérôme et de sa génération : collègue et ami de longue date, il a bien voulu relire de près le manuscrit de ce livre, et l'enrichir de nombreuses observations. Je remercie enfin Nicole Dupré, chercheur en histoire ancienne au CNRS et membre du Centre Lenain de Tillemont pour l'Antiquité tardive : sans sa diligente assistance, ce livre ne serait pas encore achevé. Ma gratitude s'adresse aussi aux membres du Centre Lenain de Tillemont et à son personnel, qui veulent bien continuer de m'accueillir à la Bibliothèque d'Histoire des Religions, en souvenir d'Henri Irénée Marrou. Je remercie enfin les responsables de la collection des *Sources Chrétiennes* : on pourra désormais y lire, grâce à eux, une édition française complète des œuvres de Sulpice Sévère.

## INTRODUCTION

Après avoir esquissé l'évolution des études martiniennes au cours du xx<sup>e</sup> siècle (**Chapitre I**), cette Introduction au *Gallus* s'attachera aux principaux traits qui en font l'originalité par rapport à la *Vita Martini*. On examinera d'abord les problèmes préalables que posent le titre de l'ouvrage, ses partitions successives, les datations respectives des faits et de la rédaction (**Chapitre II**). Puis on montrera la pluralité de ses destinataires possibles, et donc la diversité de ses fonctions (**Chapitre III**). Face à la composition rigoureuse de la *Vita*, on ne peut distinguer dans le *Gallus* que des structures juxtaposées, parfois récurrentes mais rarement nettes (**Chapitre IV**). On présentera ensuite la personnalité distincte de chacun des interlocuteurs (**Chapitre V**). Aux mirages d'une Égypte monastique quelque peu imaginaire, et simplifiée sinon quasi folklorique (**Chapitre VI**), se superpose ici une certaine théologie spirituelle de la thaumaturgie martinienne, suggérée plutôt que clairement organisée autour des trois vocables : « foi, vertu(s), miracles » (**Chapitre VII**). Sulpice entend appuyer la véracité des faits rapportés sur les notions – à la fois romaines et évangéliques, juridiques et religieuses – de témoin et de témoignage (**Chapitre VIII**). Mais cette armature démonstrative ne nuit pas à la diversité

des genres et des tons, qui se succèdent et se mêlent en ce « dialogue hagiographique » bigarré (**Chapitre IX**). Loin, déjà, de l'enthousiasme qui inspirait la plus grande partie de la *Vita*, ce nouvel ouvrage pourrait refléter plutôt un désenchantement de l'ascétisme martinien, probablement lié à un échec personnel de Sulpice (**Chapitre X**). Nous exposerons enfin les principaux choix qui ont présidé à l'établissement de la présente édition (**Chapitre XI**).

## CHAPITRE PREMIER

### LES ÉTUDES MARTINIENNES

#### AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Jamais un saint n'a suscité à la fois tant de ferveur ni tant d'hostilité. Ces réactions contradictoires, également passionnées, étaient apparues du vivant de Martin : elles se manifestent publiquement dès son installation orageuse à l'évêché de Tours, vers 371. Admiré du peuple chrétien mais déjà suspect à bien des évêques choqués par l'ascétisme voyant de ce moine-évêque, Martin provoque dans l'Église des Gaules une dissension durable, aussi bien dans sa propre communauté de Marmoutier que dans les cités et les campagnes qu'il évangélise. La rédaction et la diffusion de la *Vita Martini* aggravent ce partage entre admirateurs et détracteurs de son style de vie et de ses dons thaumaturgiques. Dès lors, Sulpice Sévère, auteur de la *Vita*, est soupçonné d'insincérité par des lecteurs qui jugent cette biographie plus proche d'un panégyrique excessif que d'un récit véritablement historique.

Quinze siècles n'avaient guère modifié ces deux positions. L'exceptionnel essor médiéval du culte de saint Martin fut violemment pris à partie par les réformateurs du xv<sup>e</sup> siècle, les philosophes du xviii<sup>e</sup> et leurs disciples, enfin au xix<sup>e</sup> par les tenants d'une histoire positiviste : en 1912, la thèse

de Charles-Edmond Babut lança un réquisitoire impitoyable contre la véracité de la *Vita* et des *Dialogues* de Sulpice Sévère. A en croire Babut, l'évêque de Tours n'aurait été qu'un individu insignifiant, transfiguré en un saint personnage, supérieur aux héros et aux sages antiques, par l'enthousiasme et le talent de Sulpice ; et ce dernier se serait rendu coupable d'un mensonge, voire d'une imposture, qui, pendant des siècles, aurait abusé des croyants trop crédules.

Quelques années plus tard, ce livre hypercritique s'attira deux répliques compétentes, l'une d'un hagiographe, l'autre d'un historien. En 1920, le jésuite et bollandiste Hippolyte Delehaye retourna les affirmations de Babut en une « contre-thèse », trop peu nuancée pour être totalement satisfaisante. A partir de 1922, Camille Jullian, historien universitaire spécialiste de la Gaule romaine, montra avec précision, dans ses *Notes gallo-romaines*, que bon nombre de faits et de personnages évoqués dans les œuvres de Sulpice sont connus et authentifiés par d'autres sources : ils n'offriraient donc pas de prise sérieuse à la critique historique la plus exigeante. Pourtant, ces deux premiers travaux ne constituaient pas une réfutation satisfaisante de la thèse de Babut, ni a fortiori une réflexion approfondie sur les méthodes que requerrait l'étude de cette œuvre singulière.

D'une part, il convenait de traiter ces deux œuvres littéraires par les techniques d'analyse critique traditionnellement appliquées à l'intelligence des textes classiques. A cette fin, il fallait procéder à un « décorticage » minutieux de ces ouvrages et de toutes leurs sources possibles. Mais d'autre part, pour poser plus justement leurs problèmes, il importait de tenir compte des apports nouveaux des sciences de l'homme et de la société, qui ont, au cours du xx<sup>e</sup> siècle, restitué aux faits et aux textes religieux leur consistance spécifique. Bref, il fallait accéder à la singularité

des œuvres de Sulpice en renouvelant les méthodes d'étude. Entre les événements et leur interprétation, il convenait de reconstituer le travail d'élaboration réalisé par un écrivain de talent, sans omettre de tenir compte de l'esthétique propre à la prose d'art du « siècle de Théodose ».

De longues années d'un séminaire dédié à l'analyse de ces phénomènes complexes ont abouti à notre édition critique, traduite et commentée, de la *Vita Martini* : celle-ci a été publiée entre 1967 et 1969 dans la collection des *Sources Chrétiennes*, en trois volumes dont le premier vient d'être réimprimé en 2004. Au début de ce premier tome, avant le texte latin et la traduction française, une introduction développée présente la synthèse des acquis du commentaire « composé » contenu dans les deux autres tomes. Elle comprend notamment des chapitres sur la valeur littéraire, spirituelle, historique de la *Vita*, mais aussi des réflexions générales de méthode, destinées à renouveler la conception même de la recherche hagiographique martinienne. Cette nouvelle approche a reçu un accueil très favorable de la part de spécialistes divers.

Au cours des dernières décennies, peu de chercheurs se sont engagés à leur tour dans ces études difficiles et exigeantes. On peut signaler le livre de Fabio Ghizzoni : il restera utile aux lecteurs qui désirent prendre ce que l'auteur appelle une « vue d'ensemble » des travaux martinien jusque dans les années 80. Mais l'étude la plus attachante et la plus personnelle des ces trente dernières années est celle que Clara Stancliffe a publiée à Oxford en 1983, sous le titre *Saint Martin and his Hagiographer, History and Miracle in Sulpicius Severus*. Comme dans l'introduction de notre édition de la *Vita*, le mouvement de cette étude progresse de Sulpice (première partie) vers le « Martin historique », qui fait l'objet de la dernière partie. Les trois autres, qui constituent le cœur du livre, posent d'abord les principaux problèmes (deuxième partie), pour analyser

ensuite (troisième partie) « l'univers mental » de Martin et de ses lecteurs – anciens aussi bien que modernes. La distinction opérée entre ces deux angles de vue donne un relief original aux perceptions – antique et actuelle – de toute réalité, mais en particulier du miracle : c'est sans doute l'apport le plus important du livre de C. Stancliffe. De la quatrième partie sur « le contexte ecclésiastique », on ne retiendra ici que le dernier chapitre sur « Jérôme, Vigilance et les *Dialogues* » ; ingénieux et parfois subtil, il met en lumière les difficultés de Sulpice face aux diverses tendances du plus ancien monachisme latin, en Orient comme en Occident. Ce maître livre demeure indispensable à tous les spécialistes de l'hagiographie.

Aux franges des études martinienes, on peut également tirer un profit certain de trois ouvrages parus dans le dernier quart du xx<sup>e</sup> siècle. D'abord, sur un mouvement spirituel contemporain de Martin et de Sulpice, le petit livre magistral de Henri Chadwick, paru lui aussi à Oxford, dès 1976 : *Priscillian of Avila, The Occult and the Charismatic in the Ancient Church*, que complétera bientôt celui de S.J.G. Sanchez sur *La « secte » des spirituels de Priscilien d'Avila : doctrine et pratique*. En second lieu, la thèse originale de l'historienne L. Pietri sur *La ville de Tours du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle. Naissance d'une cité chrétienne*, parue à Rome en 1983. Enfin, Dom Adalbert de Vogüé a publié à Paris, en 1997, le quatrième tome de son *Histoire littéraire du mouvement monastique dans l'Antiquité*, précisément centré sur Sulpice Sévère, Paulin de Nole et Jérôme homéliste et auteur des *Pacomiana* ; le sixième, sur *Le monachisme bénédictin*, est paru en 2004.

## CHAPITRE DEUXIÈME

### SUJET, TITRE, PARTITION, DATATION

A en croire Sulpice Sévère, Postumien aurait rencontré en Égypte un vieux moine, lecteur admiratif de la *Vie de Martin*, qui lui aurait pour ainsi dire passé commande de ce nouvel ouvrage. Postumien déclare en effet à son ami Sulpice : « Aussi bien ce moine que nombre d'autres frères m'ont chargé de la mission impérative de te presser de compléter ce que, sur les « vertus » du bienheureux, tu as expressément déclaré avoir passé sous silence dans ton livre que voici (= la *Vita*) » (1, 23, 7). Cette requête impliquait que le sujet du nouvel ouvrage serait un complément de la *Vita*. La forme et le contenu du projet sont par la suite précisés par Sulpice en ces termes : « Même si nous lui avons donné la forme apparente d'un dialogue, nous professons scrupuleusement que nous plaçons la véracité historique avant tout » (3, 5, 6).

**Sujet** La plus ancienne référence à ce nouvel ouvrage apparaît sous la plume d'un contemporain et ami de Sulpice : dans son *Commentaire sur Ézéchiel* (11, 36, 1 s.) rédigé peu après 410, Jérôme rappelle explicitement que des idées millénaristes d'origine juive auraient été reprises « par Tertullien, Lactance, Marius Victorinus, enfin, récemment, dans le

dialogue que Sulpice a intitulé *Gallus* ». Ce titre est aussi le nom d'un des trois interlocuteurs du dialogue. Bien qu'elle soit isolée, la mention de ce titre originel (que n'atteste aucun des témoins manuscrits conservés) n'en paraît pas moins indiscutable. Un tel libellé trouvait en effet sa justification classique dans les titres et sous-titres de plusieurs dialogues de Cicéron, qui déjà portaient le nom d'un de leurs principaux interlocuteurs : tels le *Brutus* en 46 av. J.-C., le *Laelius* et le *Cato* en 44. Ils étaient respectivement sous-titrés *De illustribus oratoribus*, *De amicitia*, *De senectute*. On pourrait déduire de ce rapprochement que le *Gallus* est à sous-titrer *De uirtutibus sancti Martini*.

### Titre

La *Chronica Gallica* de 451 ne nous apprend rien sur le titre de l'ouvrage (qu'elle groupe avec la *Vita* : voir notre paragraphe suivant, sur les partitions successives de l'œuvre). Au moins dix ans plus tard, la notice 19 du *De uiris illustribus* de Gennade, consacrée à Sulpice, donne d'abord au *Gallus* le nom d'« entretien » (*colloquium*) ; mais, citant ensuite la formule de l'auteur lui-même « *in dialogi speciem* » (*Gallus* 3, 5, 6), Gennade semble avoir été le premier à suggérer le titre de *Dialogues* qui deviendra usuel dans la tradition ultérieure : le plus ancien témoin manuscrit connu, le *codex Veronensis (V)* du <sup>vi</sup>e siècle, introduit le texte par la formule « *dialogus primus* » – sous-titre partiel repris par l'édition Halm et par nous. En ce même <sup>vi</sup>e siècle, Grégoire de Tours ouvre son traité *De miraculis sancti Martini* en évoquant « *duos (libros) quos dialogos uoluit uocitari* » ; et il les distingue bien de la *Vita*, puisqu'il précise que ces deux livres ont été écrits après la mort de Martin. Pour respecter le titre primitif que Jérôme attribue nommément à Sulpice, aussi bien que ces désignations les plus anciennes, nous avons adopté ici le titre *Gallus* et le sous-titre *Dialogi de uirtutibus sancti Martini*.

### Partition du texte

La partition du texte pose un problème non moins délicat. A l'origine, le *Gallus* était divisé en deux livres. Gennade parle effectivement de deux « sections » (*duabus incisionibus*) ; et l'on a vu que Grégoire de Tours mentionne également « deux livres ». Mais, dès le milieu du <sup>v</sup>e siècle, la *Chronica Gallica* avait affirmé que Sulpice « développa la vie de saint Martin en trois livres » ; cependant cette répartition ancienne n'exprimait, en fait, qu'un groupement extérieur du livre de la *Vita* avec un *Gallus* en deux livres : elle n'impliquait donc pas l'existence d'un *Gallus* en trois livres.

La tripartition en trois « dialogues » n'apparaît, plus ou moins clairement, que dans des manuscrits d'époque carolingienne. Ils explicitent la césure du second dialogue originel en deux livres – numérotés deux et trois – (voir ici l'apparat du chapitre 3, 1). Pour essayer d'expliquer la raison de cette tripartition de l'ouvrage, on observera la longueur respective des livres (évaluée ici en nombre de pages de l'édition Halm) dans les deux partitions : aux deux livres primitifs de 49 et 19 pages, ont succédé trois livres de 28, 18 et 19 pages. La mutation a donc pu procéder d'une volonté de rééquilibrer l'ensemble en trois sections : elles correspondent respectivement au « reportage égyptien » de Postumien et aux deux interventions martiniennes de l'interlocuteur gaulois Gallus. Ces deux interventions demeurent en effet séparées (comme elles l'étaient déjà dans la bipartition initiale) par la nuit qui s'écoule entre les deux « journées » du dialogue. A l'opposé de cette césure (entre les livres 2 et 3 de Halm) – césure fortement marquée par des détails de mise en scène sur le coucher et le lever du soleil –, le lecteur ne perçoit, dans le cadre de la formule tripartite, aucune rupture de la suite des idées et des développements entre les livres 1 et 2 de Halm. Cette constatation confirme que la répartition originelle

était bien bipartite. Mais, de peur d'engendrer des confusions chez le lecteur, nous conserverons dans la présente édition la division en trois livres, afin de ne pas modifier la numérotation des chapitres et paragraphes que l'on trouvait déjà en 1866 dans l'édition Halm ; cette numérotation est, d'ailleurs, la seule demeurée courante dans les travaux modernes sur les *Dialogues*.

Le récit de voyage de Postumien, apparemment si distinct de la longue intervention de Gallus qu'il précède, aurait-il préexisté indépendamment, à titre d'*Itinerarium* – un genre illustré à la fin du iv<sup>e</sup> siècle par celui d'Égérie ? Ou n'aurait-il que la fonction décorative d'une sorte de prologue ? En fait, on verra plus loin que ce reportage semble répondre à une mission d'information sur le monachisme oriental, confiée par Sulpice à Postumien : il paraît donc effectivement inclus dans le projet initial de l'ouvrage, puisqu'il joue un rôle fondamental dans le parallèle entre Martin et les moines égyptiens. Ce parallèle tournant en faveur du saint gallo-romain, c'est le discours de Gallus qui l'emportera sur celui de Postumien : telle est peut-être la raison du choix originel du nom de *Gallus* pour le titre de l'ouvrage.

### Datation

La datation du *Gallus* se place entre l'année 397 – où est composée la *Vita Martini* – et les environs de 410, où le dialogue est déjà cité par Jérôme. Mais il semble possible de resserrer encore cette fourchette chronologique. D'abord à l'aide de deux indications : sur la durée de l'absence de Postumien, et sur les débuts de son séjour en Égypte. Sulpice lui-même rappelle en effet que Postumien a « quitté sa patrie il y a trois ans » (1, 1, 1). Au terme de sa traversée (1, 1, 3), il a débarqué à Alexandrie en pleine querelle origéniste, au moment de l'affrontement violent entre moines d'un côté, évêques et même autorités civiles de

l'autre (1, 6, 1 ; 1, 7, 2) : c'est-à-dire probablement en 401.

Après deux brèves escales, à Carthage (une quinzaine de jours ?), puis sur la côte de Cyrénaïque, la traversée aller de Narbonne à Alexandrie n'a pu durer plus de quelques semaines. Choqué par les violences du patriarche Théophile contre les moines origénistes d'Égypte, Postumien n'a pas voulu s'attarder à Alexandrie, en dépit des instances de ce dernier (1, 7, 5). Il s'est donc rendu d'abord à Bethléem auprès de Jérôme, chez qui il avait déjà séjourné au cours d'un précédent voyage ; et cette fois, notre texte précise qu'il y est resté six mois (1, 8, 2). De là, en repassant par Alexandrie, il est parti avec un guide pour la Haute-Thébaïde (1, 39, 6), où il a vécu dix-neuf mois dans le désert (1, 16, 4). Il a circulé ensuite à travers les monastères du moyen Nil (1, 17, 6), et peut-être dans la péninsule du Sinaï (1, 17, 1-2). Puis il a « souhaité s'avancer jusqu'au bord de la mer » (1, 1, 3 – très probablement à Alexandrie) : c'est là qu'à l'en croire, averti en rêve par Sulpice il s'est aussitôt embarqué sur un cargo appareillant pour Narbonne. Si l'on estime donc approximativement à deux ans la durée totale du séjour de Postumien en Orient, on peut supposer qu'il est revenu à Primuliacum – le domaine aquitain de Sulpice Sévère – au plus tôt en 403 (= 401 + deux ans). La rédaction du *Gallus* serait dès lors à situer en 403-404, soit deux ans environ avant la grande invasion barbare de 406, qui a pu entraîner la dispersion de la communauté de Primuliacum et peut-être même la ruine ou du moins l'abandon définitif de la villa de Sulpice.

Deux autres indications chronologiques sont données par les derniers chapitres appartenant à cette première journée. Tout d'abord, étant donné que Gallus *commence* ici son intervention par le récit d'un événement qu'il situe au moment où il a rejoint Martin (2, 1, 1), on pourrait en

induire que Sulpice avait envisagé un ordre chronologique. En tout cas, c'est à *la fin* de cette première journée du dialogue que Gallus rapporte une révélation sur la naissance récente de l'Antéchrist, révélation reçue par Martin et confiée par lui à ses disciples « *sept ans* auparavant » (2, 14, 4). Martin étant mort en 397, cela semblerait impliquer que le *Gallus* a bien été rédigé au plus tôt sept ans après cette date, donc vers 404. D'autre part, en 2, 13, 8, le narrateur indique qu'un ange aurait révélé à Martin les décisions prises *au moment même* par le Concile de Nîmes, auquel l'évêque de Tours n'assistait pas. Or on place – avec une certaine vraisemblance – la tenue de ce synode en 394 ou 396 : sous l'un des deux consulats impériaux mentionnés par l'unique manuscrit qui nous a conservé les Actes du Concile. C'est un indice supplémentaire de ce que Sulpice a dû rédiger le *Gallus* – ou situer plusieurs des faits qu'il rapporte – en 404.

## CHAPITRE TROISIÈME

### DIVERSITÉ DES PUBLICS

### ET DES FONCTIONS DE L'OUVRAGE

Le décor matériel et le climat moral de la première scène sont ceux d'un « dialogue de villa » cicéronien. La scène se passe sur le domaine de Sulpice Sévère à Primuliacum – quelque part dans le Sud-Ouest de l'Aquitaine romaine. Deux disciples de Martin, Sulpice et Gallus, s'y trouvent ensemble lorsque survient un troisième, Postumien ; il arrive à l'instant d'un long voyage en Orient, au terme d'une absence « de trois années ». Sulpice se réjouit que les trois amis soient « entre eux, à l'écart, sans aucune tâche qui les retienne », et donc dans un *otium* qui doit leur permettre d'écouter tranquillement le récit du voyageur.

Sulpice commence par demander à Postumien « de leur conter en détail toute l'histoire de son lointain voyage », et il lui pose aussitôt quatre questions sur l'essor actuel, en Orient, du christianisme et surtout du monachisme : quels y sont « l'essor de la foi au Christ, la tranquillité des moines, leurs règles de vie, et les miracles que le Christ y opère dans ses serviteurs ? » (1, 2, 2). Or, dans cette première décennie du <sup>v</sup>e siècle, deux textes de Rufin – un contemporain et ami de Sulpice – formulent des questions voisines. Dans sa préface à une traduction de la *Règle de*

*Basile*, il annonce qu'il va exposer « quelles sont l'observance des serviteurs de Dieu, leurs vertus intérieures, leurs règles de vie ». De même, dans le prologue précédant sa traduction de l'*Histoire des moines d'Égypte*, Rufin précise que les moines de Jérusalem qui lui avaient confié cette enquête « réclamaient souvent que nous leur exposions la vie des moines égyptiens, leurs vertus, leur piété, le sérieux de leur abstinence, ce que nous avons vu de nos yeux ». Ces deux textes paraissent donc animés de préoccupations comparables à celles du *Gallus* : aller se « ressourcer » en Égypte – berceau du nouvel ascétisme et patrie de saint Antoine –, et retrouver ainsi l'esprit originel du monachisme chrétien.

Les questions de Sulpice pourraient donc bien résumer le programme d'une enquête dont il aurait chargé Postumien. En tout cas, ce dernier pressent sous les demandes de son ami les inquiétudes de celui-ci pour l'avenir du monachisme martinien. Postumien lui répond par une autre question – tout aussi anxieuse : ceux des évêques de Gaule qui, avant son départ, étaient hostiles au mouvement martinien, demeurent-ils dans les mêmes dispositions ? Sulpice réplique, avec désolation, qu'ils n'ont pas changé : qui pis est, le seul d'entre eux qui, naguère encore, manifestait une sympathie durable aux disciples de Martin, « s'est montré à notre égard plus dur qu'il ne l'aurait dû ». Sulpice n'en dira pas davantage. Il déclare qu'il « respectera cet ami », car il lui a « gardé son affection, même au moment où on le tenait pour notre ennemi ». Il n'en exprime pas moins « sa douleur bien poignante », avant de prier Postumien de reprendre la parole.

Ce brusque changement de ton annonce toute la suite du dialogue, et sa double orientation. Premier objectif : des martinien y parleront aux martinien, pour défendre la mémoire toujours vivante de leur maître, et son prestige

exemplaire ; sans doute ont-ils aussi le secret espoir de « retourner » à nouveau, cette fois en leur faveur, les prélats et les clercs gaulois qui les ont abandonnés ? Mais en second lieu, chemin faisant dans le cours du dialogue, Sulpice – ou Postumien – ne pourra s'empêcher de dénoncer, chez les adversaires des martinien, des manquements graves aux engagements des clercs, ou même aux exigences les plus élémentaires de la morale chrétienne. Devant l'hostilité croissante à laquelle se heurte le mouvement martinien (voir déjà les chapitres 26 et 27 de la *Vita*), cette double orientation, apologétique et polémique, caractérise le *Gallus* ; elle le distingue du ton, dans l'ensemble encore très serein, voire souvent enthousiaste et fervent, qui imprégnait encore quelques années plus tôt la *Vita*. Au contraire, le panégyrique souvent hyperbolique alterne ici avec l'invective, la célébration avec le réquisitoire.

D'un entretien privé entre Sulpice, Gallus et Postumien, cette rencontre martinienne va se développer en une véritable liturgie du maître disparu : en effet, à la fin du premier jour, arrivent de l'extérieur « le prêtre Réfrigérius » (2, 14, 5), et au début du jour suivant « une foule de moines » (3, 1, 4). Des huit nouveaux venus que nomme alors Sulpice, il signale que cinq sont maintenant aussi des clercs : l'un est sous-diacre, un autre diacre, trois (comme Réfrigérius) sont même prêtres. Ils représentent donc cette élite des moines martinien qui, à l'exemple de leur maître, se sont engagés aussi dans la cléricature. Ils n'y ont pas toujours été accueillis en *personae gratae*, et se trouvent ainsi au cœur du débat qui oppose les martinien à leurs ennemis. Il est significatif que Sulpice ne nomme ici aucun évêque parmi ces assistants : cela vient confirmer la nouvelle selon laquelle les martinien viennent d'être abandonnés par leur unique protecteur épiscopal (1, 2, 4-5). Les clercs présents viennent donc assister à la seconde journée comme à une

sorte de « retraite martinienne », propre à les reconforter et à les confirmer dans leur double vocation de moines et de clercs.

Avec eux arrivent aussi en « grand nombre » des laïcs : *multos saecularium* (3, 1, 6). C'est un autre public, dont les motivations peuvent être bien diverses, et aller de la sympathie au simple désir de s'informer. Un des moines martinien soupçonne même certains d'entre eux d'être « venus plutôt par curiosité que par zèle religieux » (*ibid.*) ; il demande qu'on ne les admette pas à cette journée, et donc, proprement, qu'on les « refoule ». Tel n'est pas l'avis de Sulpice ; il obtient qu'on laisse entrer « l'ancien vicaire Eucher et le consulaire Celse » – d'anciens magistrats, susceptibles de protéger les martinien ? Cette volonté de s'adresser également à des aristocrates lettrés justifie les pages dont Sulpice a particulièrement soigné la facture littéraire : ainsi la mise en scène cicéronienne de l'entrée en matière, mais aussi bien des scènes de genre (voir *infra* ch. VIII). En ce sens, le dialogue se présente indirectement comme un « protreptique » ingénieux ; il doit être propre, sinon à induire une conversion à la profession monastique, du moins à désarmer les préjugés contre une prétendue inculture des ascètes. Sulpice veut demeurer encore un lettré écrivant pour des lettrés, et faire en sorte que cet ouvrage serve ainsi le plus largement possible à la propagande martinienne dans l'aristocratie cultivée de la Gaule.

Pour répliquer à l'hostilité de l'épiscopat, aussi bien que pour stimuler la foi des moines martinien en la sainteté exceptionnelle de leur maître, Sulpice ne va pas se contenter – y compris face à des magistrats et même à des empereurs – d'accumuler des nouveaux récits de miracles opérés par Martin dans tous les rangs de la société gallo-romaine. Avec une verve inspirée de celle de Jérôme (dont il cite d'ailleurs dans le *Gallus* la déjà célèbre lettre 22 à

Eustochium), il s'attaque aussi parfois à des défauts propres aux Gallo-Romains. En particulier dans ce qu'on peut appeler des « intermèdes gaulois » (*infra* ch. IV). Gallus – au nom prédestiné – lui sert tantôt de cible (ainsi quand il se moque de la goinfrerie des Gaulois), tantôt de porte-parole (récalcitrant) des invectives de Jérôme contre des privautés abusives entre « des vierges, des moines et même des clercs » (1, 9, 1). Sulpice met d'ailleurs rapidement un terme à ces propos, en invitant Gallus à ne pas « aller trop loin » (1, 9, 3). Mais, sans intervenir, il laissera Postumien opposer, à un éloge déjà hagiographique des charismes supérieurs de Martin, une invective contre l'incrédulité et les « vices » (*sic*) de certains clercs et évêques, qu'il traite finalement de « malheureux, dégénérés et endormis » (1, 26, 6). Que Sulpice ait pu parfois partager cette opinion..., mais de là à l'écrire et à la publier telle quelle ! Il risquait en effet, pour satisfaire à peu de frais les rancœurs de certains auditeurs et lecteurs martinien, de se brouiller définitivement avec le haut clergé suspicieux, sinon hostile à Martin. A viser trop de publics à la fois, Sulpice n'a pu tenir la gageure de les satisfaire tous. Était-il adroit de chercher à se justifier en rappelant que certains lecteurs de la *Vita* l'avaient traité de menteur – même si, par un reste précaution inutile, il prête ces propos à Postumien ?

Au-delà de ces différends personnels, et de ces débats qu'on dirait aujourd'hui « gallo-gaulois », Sulpice a-t-il sérieusement rêvé ou ambitionné de voir son nouvel ouvrage diffusé dans tout l'Orient ? et pensé qu'il convaincrerait les Égyptiens eux-mêmes de la supériorité absolue de Martin sur tous les moines qui l'avaient précédé (3, 17, 7) ? La pénétration – par les soins de Paulin – de la biographie de Martin en Italie et jusqu'en Illyricum (3, 17, 3) l'a-t-elle entretenu dans de pareilles espérances en l'avenir du *Gallus* ? Nous avons vu en effet que Jérôme, alors à Bethléem, a

été le premier, dans les années 410-420, à mentionner le livre.

Pourtant, ces propos optimistes de Sulpice sur les publics éventuels du *Gallus* dans l'Orient monastique contrastent singulièrement avec la tristesse profonde dans laquelle – si l'on en croit les dernières lignes de l'ouvrage – se seraient dispersés les participants de la seconde journée (3, 18, 5). Mais il est vrai que les propos apaisants et conciliateurs qui précèdent immédiatement ce *final* élégiaque sont conformes à l'exemple de pardon qu'avait donné Martin face aux injures de son disciple Brice (3, 15, 7). Or – on doit le noter – c'est avec ces paroles apaisantes que se termine, dans le *Gallus*, cette dernière évocation directe de saint Martin.

## CHAPITRE QUATRIÈME

### DES STRUCTURES JUXTAPOSÉES

La disparité entre les longueurs respectives des deux « journées martinienne » du *Gallus*, mais aussi de leurs divers chapitres, engage à y reconnaître seulement des *structures* juxtaposées. Certes, la première de ces journées manifeste un effort de *composition* dans l'espace et dans le temps, effort soutenu par le cadre géographique et chronologique du voyage de Postumien. En revanche, les interventions de Gallus ne réussissent qu'à « aligner » – volontairement ou non, et pour ainsi dire intemporellement – un certain nombre de témoignages dignes de foi sur des miracles de Martin : le plus souvent, on ne peut donc y observer qu'une *juxtaposition* de récits, de commentaires ou de portraits, susceptibles de relever de « sous-genres » distincts.

Le reportage égyptien du premier livre (I Halm) n'a pas abandonné les conventions traditionnelles, voire classiques, du « Journal de voyage » (*Itinerarium*). Le premier témoignage chrétien en avait été, dans l'Occident latin, l'*Itinéraire du pèlerin de Bordeaux*, qui vers 330 avait énuméré les étapes menant d'Aquitaine à Jérusalem. A la fin du même siècle, la littérature chrétienne avait donné un modèle du genre, avec le récit du pèlerinage d'Égérie aux lieux saints. La *peregrinatio* de Postumien s'inscrit donc

dans une tradition quasi séculaire des récits de voyages de chrétiens gallo-romains en Orient : vers la Terre Sainte, vers les saints tombeaux des martyrs ; mais, à partir des années 370-380, tout particulièrement vers l'Égypte, berceau du nouvel ascétisme monastique. Pourtant ce cadre n'existe plus quand il s'agit de raconter les « *uirtutes sancti Martini* » : elles ne sont même plus ordonnées ici en une biographie hagiographique, telle qu'elle était organisée par thèmes dans la seconde partie de la *Vita*.

De Primuliacum jusqu'à son séjour dans la Haute-Thébaïde, et à son retour par Narbonne, on peut tracer une carte sommaire des déplacements de Postumien – tout en regrettant qu'à la différence d'Égérie, il ne nous renseigne guère sur le détail de ses étapes orientales, particulièrement sur le moyen Nil et dans la péninsule du Sinaï. De plus, à mesure qu'avance le récit de cette première journée, on note un glissement de l'intérêt, des indications topographiques vers des récits plus abstraits. Ces anecdotes exemplaires – sans cadre temporel ni spatial – ont pour sujet l'exercice monastique des « vertus », entendues au sens moral traditionnel, mais plus souvent au sens religieux des pouvoirs thaumaturgiques et de leurs manifestations.

La brève escale initiale de Postumien à Carthage pourrait apparaître comme une sorte de « hors-d'œuvre », puisque, même implicitement, il n'y est nullement question de moines. Pourtant, le récit des visites au tombeau de Cyprien pourrait-être un hommage discret des martinieniens au culte des martyrs, adopté par leur maître (voir *Vita*, p. 166 s.) – et violemment critiqué par Vigilance de Calagurris dans le cours des années 403-404. En revanche, le récit de l'escale imprévue sur la côte de Cyrénaïque est bien « dans œuvre ». Il se trouve effectivement intégré au projet de l'enquête sur les styles de vie des chrétiens d'Orient, puisque ceux qui vivent dans les déserts de Libye pratiquent une

religion ascétique qui annonce celle des moines d'Égypte. Avec ses *mirabilia* naturels, le paysage du désert prolonge les traditions de la géographie antique, et son traitement littéraire est même « indexé » par la citation explicite d'une phrase du *Jugurtha* de Salluste (1, 3, 3).

C'est ici qu'interrompant le récit égyptien, s'intercale un premier « intermède gaulois » : la voracité des moines de Gaule, défendue par Gallus, y est raillée par Sulpice puis par Postumien (1, 4, 5 à 1, 5, 2). Cet intermède peut être perçu comme une autre digression, moins littéraire et plus purement morale que la précédente (sur les paysages du désert). Ces intermèdes vont introduire au long du récit une sorte de rythme qui constitue une véritable structure en mouvement. Ils permettent de brefs, mais réels fragments de dialogue entre les interlocuteurs : ils correspondent ainsi au genre du récit « en forme apparente de dialogue » que Sulpice définit comme propre au *Gallus* (3, 5, 6).

A Alexandrie, puis à Bethléem – qui n'est pas sur la route de la Thébaïde, mais où Postumien veut peut-être consulter Jérôme qu'il avait déjà rencontré au cours d'un précédent voyage –, l'attention du narrateur se concentre sur la controverse théologique pour ou contre Origène. Une sorte de diptyque y oppose, dans leurs idées et leurs actes, le patriarche Théophile à Alexandrie et le prêtre Jérôme à Bethléem (1, 6-9). Postumien condamne sévèrement le premier pour son attitude autoritaire, et il réserve ensuite tous ses éloges au second, pour ses qualités de lecteur et d'écrivain infatigable qui ne cesse de défendre l'orthodoxie. Dans un second « intermède gaulois », Postumien donne une approbation critique (blâmée aussitôt par Gallus) aux jugements sévères de Jérôme contre certaines immoralités des moines occidentaux (1, 8, 4 à 1, 9, 1-3).

Lorsque Postumien gagne les déserts d'Égypte, un double thème idéologique va assurer l'unité des premiers récits

sur les moines de la Thébaidé : à la *puissance absolue* des abbés, qui seuls peuvent autoriser un moine à « monter au désert », doit répondre l'*obéissance aveugle* des moines, et d'abord des novices (1, 10, 2-4 et 1, 11). Un premier diptyque de récits illustre cette règle fondamentale : les deux moineillons, trop fiers de rapporter intrépidement au monastère un aspic vivant, sont aussitôt réprimandés et châtiés par l'abbé (désobéissance punie) ; au contraire, l'ermite qui avait obtenu de n'être plus ravitaillé par eux, et qui est près d'en mourir, reçoit un pain venu du Ciel (fidélité récompensée). Vient ensuite un bref diptyque de deux vieux moines égyptiens, dont l'un ne s'alimentait que la nuit, et l'autre ne s'était jamais mis en colère (1, 12, 1). Cette évocation est interrompue par un troisième « intermède gaulois » : Gallus y trace le portrait d'un Gallo-Romain irascible, tandis que Sulpice avoue qu'il a failli lui-même céder à la colère contre un affranchi infidèle (1, 12, 2-4), et demande finalement à Postumien de revenir à son récit égyptien.

Suivent quelques scènes du désert d'Égypte : Postumien y découvre en des épisodes choisis la familiarité des ermites avec les *animaux* et les *plantes* : le vieil ermite jardinier et son bœuf ; le lion apprivoisé, amateur de dattes (1, 13) ; la louve familière, charardeuse, puis repentante (1, 14) ; la lionne reconnaissante (1, 15) ; une leçon de botanique donnée par un bouquetin à un anachorète (1, 16). Ces petits sketches édifiants – parfois humoristiques – précèdent un trop bref récit des visites de Postumien aux monastères du moyen Nil. Un second diptyque de récits exemplaires illustre l'apprentissage de l'obéissance : sur l'ordre de leur abbé, deux novices se soumettent à des épreuves qu'ils finissent par surmonter victorieusement, l'un en sortant indemne d'un four ardent, l'autre en arrosant quotidiennement une branche sèche qui ne reverdit qu'au bout de

deux ans (1, 18 et 19). Puis un troisième diptyque de récits exemplaires montre les dangers de la vanité et de la fausse sainteté : deux moines exorcistes, imbus de leurs dons, tombent tour à tour, pour quelque temps, au pouvoir de Satan, dont ils finissent par être libérés (1, 20 et 1, 22, 1-5). Entre ces deux dernières anecdotes s'intercale un quatrième « intermède gaulois » : le portrait satirique – à la manière de Jérôme – d'un moine qui devient fou d'orgueil lorsqu'il est élevé à la cléricature (1, 21).

Suit un dialogue de transition, en vue d'un changement d'orateur (1, 22, 6 à 1, 26). Gallus prie Sulpice de prendre à son tour la parole (1, 22, 6). Sulpice se refuse, en alléguant qu'il a déjà écrit la *Vita* (1, 23, 2). Postumien vante alors la diffusion de la *Vita* en Italie, en Afrique, en Égypte (1, 3, 2 à 8). Sulpice, en réponse, rappelle la supériorité des vertus morales et thaumaturgiques de Martin sur celles des moines d'Orient (1, 24, 1 à 1, 25). Postumien enchérit sur cette supériorité, et l'oppose à l'incrédulité et à l'inaction de la plupart des évêques gaulois. Il presse à nouveau Gallus de prendre son tour de parole à propos de Martin (1, 26). Gallus se décide donc à parler et, après une altercation ironique avec Postumien – que l'on peut considérer comme un cinquième « intermède gaulois » –, il commence son exposé.

Dans les deux livres suivants (2 et 3 Halm), l'enchaînement n'est guère rigoureux, hormis en de rares diptyques. On distingue pourtant une certaine trame chronologique au début et à la fin du livre deux – qui correspond à la fin de la première « journée » : premiers souvenirs de Gallus à son arrivée auprès de Martin (2, 1, 1), dernières confidences de Martin sur la prochaine fin du monde (2, 14 – qui constitue le dernier chapitre du livre deux). Les débuts de l'exposé de Gallus se réduisent à une vraie « comédie des quiproquos » entre Martin, son irascible archidiacre, et un

pauvre de Tours revendicatif et grognon (2, 1). Suit une série de deux épisodes thaumaturgiques : le saint guérit un oncle de Gallus et sa maison (2, 1, 3-7) ; il est roué de coups par des employés du fisc, qu'il immobilise momentanément avec leur équipage (2, 4, 1-3). Gallus explique alors les raisons d'une baisse temporaire de la puissance thaumaturgique de Martin (2, 4, 1-3), avant de faire le récit de la résurrection d'un enfant par le saint, près de Chartres (2, 4, 4-9).

Dans un sixième « intermède gaulois », Postumien félicite Gallus pour la qualité de son exposé (2, 5, 1-4). Puis Sulpice resserre la trame du développement de trois manières : en reconnaissant à nouveau que Martin est supérieur aux Égyptiens (2, 5, 1 s.), en relançant le récit – il invite Gallus à poursuivre (2, 5, 3) –, en variant les témoignages. Gallus va raconter un fait dont il n'a pas été le témoin direct (2, 5, 4).

Dans une séquence *impériale*, Gallus montre comment Martin s'est concilié la faveur de l'empereur Valentinien, puis de l'usurpateur Maxime, enfin de la femme de ce dernier (2, 5, 5 à 2, 6, 7). Devant les objections de Postumien et de Sulpice, Gallus justifie le saint de son attitude envers l'impératrice : elle s'est montrée comparable à la reine de Saba, et a parfaitement imité Marthe et Marie (2, 7, 1-6). Postumien doute de l'efficacité de cet exemple auprès des Gallo-Romaines, et il rappelle la mauvaise conduite de certaines d'entre elles ; mais Sulpice refuse d'intervenir, et dénonce la persécution qu'il subit de la part « de tous les moines et de toutes les femmes » (2, 8, 1-3) ; Gallus lui oppose la piété exemplaire de certaines nonnes tourangelles envers leur évêque (2, 8, 5-9) : l'une d'elles, avec un brin de paille touché par Martin, a pu chasser un démon (ainsi sont annoncés les exorcismes martinieniens évoqués plus loin, en 3, 6, 2 s.).

La séquence suivante montre Martin face à quelques *animaux* gaulois. C'est par un exorcisme qu'il apaise une vache possédée, avant de sauver un lapereau pourchassé par des limiers (2, 9, 1-6). Des paraboles champêtres sur une brebis et un porcher (2, 10, 1-3) introduisent une nouvelle réflexion sur des thèmes *féminins*. Dans un herbage défoncé par des bœufs et des porcs, Martin voit l'image des trois états de vie : mariage, fornication, virginité (2, 10, 4-6). Cette méditation se poursuit avec l'anecdote ironique du soldat mal converti, qui voulait reprendre sa femme dans son monastère masculin : l'incident donne lieu à un exposé de Martin sur son idéal sévère de réclusion féminine (2, 11, 1-6). Cet idéal apparaît strictement pratiqué par une vierge que Martin voulait honorer d'une visite : elle a refusé de le recevoir, et il l'en a félicitée. Gallus oppose alors, à l'inconduite de vierges trop empressées auprès des évêques, les mérites de celles qui ont accompli de longs pèlerinages afin de voir Martin (2, 12). Cette première journée se termine par le récit de deux confidences mystiques : apparition de saintes et de saints à Martin (2, 13) ; révélations de l'évêque de Tours sur la fin prochaine du monde et sur la présence, déjà actuelle, de l'Antéchrist. L'arrivée du prêtre Réfrigérius interrompt alors Gallus, qui lève la séance (2, 14).

La seconde journée du dialogue (livre 3 de l'édition Halm) est plus courte. Les épisodes y sont de longueur plus inégale, et leur enchaînement n'est guère plus clair : celui-ci procède souvent de simples associations d'idées ou d'images. Au lever du jour, Sulpice réveille les ascètes et souligne longuement la garantie que *témoins* et *témoignages* vont apporter à son récit. Après une nouvelle arrivée de dévots martinieniens, Gallus se présente comme un « témoin de la foi » (3, 1-2). Il évoque la guérison par

Martin, à Chartres, d'une enfant muette, au moyen d'une huile préalablement bénie par le saint (3, 2) ; puis – par simple association d'idées, sinon d'images –, il rapporte les propriétés de deux flacons d'une huile semblablement bénie par Martin : l'un déborde, l'autre tombe sans se casser (3, 3, 1-6). C'est là que s'intercale un épisode – mal placé – sur un chien aboyeur que Martin avait réduit au silence (3, 3, 7-8). Gallus raconte ensuite de quelle manière le saint a fait libérer des prisonniers du comte Avitien (3, 4) ; il cite des témoins précis de l'événement, et affirme que le genre littéraire du dialogue ne nuit pas à la véracité absolue des récits (3, 5).

Nouvelle série de *miracles* opérés par Martin : il exorcise divers possédés dans la cathédrale de Tours, fait cesser le fléau de la grêle en Sénonais, chasse d'Avitien le démon qui le conseillait (3, 6 à 3, 8, 1-3). Il détruit par la prière deux sanctuaires païens, dans la région d'Amboise (3, 8, 4 à 3, 9, 2). Il guérit une hémorroïsse – avec référence explicite à l'épisode évangélique (3, 9, 3). Puis on revient à deux histoires d'animaux gaulois, en présence de moines de Marmoutier : un serpent contraint à faire demi-tour dans une rivière ; un gros poisson miraculeusement pêché pour la table de Martin, au temps pascal (3, 9, 4 à 3, 10, 1-5). Brève insertion d'un miracle inattendu : pendant une messe de l'évêque, l'ancien préfet Arborius voit resplendir la main, revêtue de gemmes, de Martin, ainsi « glorifié par le Christ » (3, 10, 6). Un long récit historique – qui a l'allure d'un appendice aux *Chroniques* de Sulpice – retrace en détail, et de manière dramatique, un affrontement entre Martin et l'usurpateur Maxime peu de temps après l'exécution de Priscillien. L'insertion de ce récit semble justifiée par son dénouement : revenant alors de Trèves, Martin, tourmenté par le remords d'avoir communiqué avec les évêques qui avaient fait condamner Priscillien, voit lui

apparaître un ange, qui le reconforte (3, 11-13). Gallus juxtapose ensuite d'autres *miracles* bénéfiques de Martin : guérison, à distance, d'un possédé ; sauvetage d'un navire pris dans la tempête, grâce à une invocation au saint ; cessation miraculeuse d'une épidémie (3, 14) ; enfin le récit d'une colère démoniaque de Brice contre son maître Martin : celui-ci l'exorcise, le calme, lui pardonne – non sans humour (3, 15). Cet épisode est suivi du septième et dernier « intermède gaulois » : la patience du saint y est proposée en exemple à un voisin de Sulpice affligé d'une agressivité pathologique (3, 16).

Une sorte d'*épilogue* trace enfin à Postumien l'itinéraire de sa prochaine mission martinienne : en Campanie, en Afrique, en Méditerranée orientale (3, 17). Sulpice lui confie également le soin de rendre hommage à la tombe d'un certain Pomponius, qui avait péri noyé en vue de la côte palestinienne. Après une ultime apostrophe rancunière de Sulpice à ceux qui, selon lui, auraient été les vrais responsables de cette mort, l'assemblée se disperse dans les lamentations et les pleurs, après avoir exprimé une dernière fois son admiration pour Martin (3, 18).

Au cours du texte, les brefs « intermèdes gaulois » ont donc interrompu l'interlocuteur (d'abord Postumien, ensuite Gallus) chargé d'évoquer tout à tour le voyage en Orient, puis les « vertus de Martin ». Ces passages généralement dialogués justifient le sens du sous-titre *dialogi*. Mais Gennade, à la fin du ve siècle, a eu tort de comparer le *Gallus* au dialogue chrétien de l'*Octavius* : en effet, ce dernier était constitué de deux plaidoyers opposés, prononcés l'un après l'autre par le païen Cécilius Natalis et le chrétien Octavius Januarius, en présence de Minucius Félix, arbitre du débat. Or il n'y a rien de tel dans le *Gallus* : cet ouvrage a bien la simple « apparence d'un dialogue » (3, 5, 5 : *dialogi speciem*). Il n'est donc pas surprenant que la

forme dialogale n'y apparaisse que de manière secondaire et intermittente. De fait, les trois « interlocuteurs » du *Gallus* ne méritent vraiment ce titre que dans les courts passages où ils « dialoguent » formellement entre eux.

L'avantage de cette structure, passablement déconcertante, est qu'elle donne au récit l'allure primesautière d'une conversation, en lui évitant les raideurs d'une démonstration en forme. C'est ce que Montaigne appellera un récit « à sauts et à gambades ». L'ingéniosité de Sulpice y consiste à dissimuler les agrafes de ses récits par quelques coordonnées de lieu et de temps qui les encadrent parfois – trop discrètement à notre gré.

## CHAPITRE CINQUIÈME

### TROIS PERSONNAGES ?

La première page met en scène trois interlocuteurs, dans les jardins du domaine de Primuliacum. Le premier à prendre la parole est Sulpice Sévère, le propriétaire des lieux. Meneur de jeu de cette commémoration martinienne, il accueille chez lui et présente l'un à l'autre deux de ses amis les plus chers, Postumien et Gallus, tous deux comme lui disciples de Martin. Postumien espérait demeurer seul avec Sulpice : c'est pourquoi il aborde Gallus avec quelque condescendance et une pointe d'impatience : il précise que, s'il est revenu d'Orient, c'est avant tout pour le plaisir de retrouver Sulpice ; et il fait observer que, jusqu'à ce jour, il connaissait peu Gallus. Il accepte cependant de le retenir « en notre compagnie » – en vertu de la maxime antique selon laquelle « les amis de nos amis sont nos amis » ? –, mais surtout à titre de confrère martinien.

Le contenu de l'ouvrage a-t-il un minimum de réalité historique, ou est-ce pure fiction littéraire ? Une telle alternative simplifierait trop le problème – comme on le sait déjà par la plupart des « dialogues » de l'Antiquité classique. Ici, le projet déclaré de commémorer les vertus de Martin ne renseigne guère le lecteur sur l'authenticité historique des personnages, et de leurs propos. Mais ceux

des dialogues de Cicéron avaient bien existé : c'est un indice en faveur de l'historicité de ceux de Sulpice. A la différence de ce dernier – mieux connu par ses diverses œuvres, par sa correspondance avec Paulin, par la notice que lui a consacrée Gennade –, les deux autres interlocuteurs du *Gallus* ne portent pour nous qu'un nom, malheureusement assez répandu : aussi n'a-t-il n'a pas été possible, jusqu'à présent, de les identifier.

C'est sa propre personnalité que Sulpice est amené à dévoiler le plus nettement, en particulier en des passages curieusement confidentiels, et quasi autobiographiques. Est-ce l'effet des mauvaises nouvelles qu'il annonce à ses amis en ouvrant le dialogue ? Dans ce nouvel ouvrage martinien, Sulpice apparaît le plus souvent au lecteur comme un homme tendu et inquiet, voire parfois cyclothymique : tour à tour exalté par l'enthousiasme et abattu par la tristesse, et capable de laisser exploser ses rancœurs. Sa vive sensibilité se manifeste d'emblée, dès sa rencontre initiale avec Postumien arrivant d'Orient. Mais il est vrai que ces démonstrations effusives sont conformes aux mœurs de l'amitié antique. Elles s'expriment à travers un vocabulaire et des thèmes qui sont d'ailleurs, pour une bonne part, des lieux communs remontant à Cicéron (sinon à des héros homériques). A vrai dire, cela ne prouve pas qu'elles aient un caractère totalement fictif. Au centre du *Gallus*, l'invective rancunière de Sulpice contre les « légions » de femmes et de moines coalisées contre lui (2, 8, 3-4) peut passer pour un mouvement d'humeur complaisamment stylisé. Jusqu'à la fin du dialogue, Sulpice sera sujet à de telles « sorties » – allusives et pour nous peu claires –, la dernière exhalant un ressentiment obscur contre des adversaires (inconnus de nous), qu'il tient pour indirectement responsables du départ et de la mort dramatique de son affranchi (?) Pomponius (3, 18, 3-4). Certaines notations de

mise en scène montrent aussi en Sulpice le *dominus* d'un grand domaine, soucieux d'accueillir avec attention tous ses hôtes de marque, y compris des laïcs qui ne sont pas des martinien : ceux que le moine Aper voulait empêcher d'entrer, au nom d'un rigorisme méfiant que Sulpice, au contraire, ne partage pas (3, 1, 6-7).

Comme Sulpice Sévère, son ami et confrère Postumien – ici le premier interlocuteur – est un aristocrate lettré, spécialement fidèle au souvenir de Martin ; ce n'est ni son premier ni son dernier voyage en Orient. Plusieurs pages laissent entendre l'ampleur des moyens matériels dont il dispose : il veut faire don au prêtre de Cyrénaïque d'une importante somme en pièces d'or, que celui-ci refuse (1, 5, 6) ; il est accueilli à Alexandrie par le patriarche Théophile en personne, qui aurait bien voulu le retenir auprès de lui (1, 7, 5) ; il laisse à Bethléem ses bagages et ses domestiques, en les confiant à la garde personnelle de son ami Jérôme (1, 9, 6).

Postumien est un homme cultivé et prudent, qui tient à juger par lui-même des œuvres et des idées d'Origène : il ne se laisse influencer ni par les moines origénistes égyptiens, ni par l'hostilité acharnée du patriarche Théophile à leur égard. En faisant preuve de cette indépendance d'esprit et en soumettant l'œuvre d'Origène à son libre examen personnel, Postumien se conforme d'ailleurs à un précepte de l'Apôtre Paul que Jérôme a par deux fois cité et recommandé à ses correspondants ; ses lettres 84, 7 et 85, 4 renvoient en effet au verset de saint Paul (1 Th 5, 21) : « Lisez tout, en ne retenant que ce qui est bon. » Sans révéler que la communauté de Jérôme à Bethléem est également déchirée – pour ou contre Origène –, Postumien demeure impressionné par l'ascétisme « intellectuel » de Jérôme. Il regrette de n'être pas resté auprès de lui – ce qui n'est peut-être pas flatteur pour Sulpice. L'aversion de

Postumien pour les querelles théologiques tient sans doute d'abord à son caractère, même s'il est vrai qu'il laissera échapper ensuite un violent mouvement d'humeur contre Gallus, au moment où celui-ci se prétendra trop inculte (*rusticior*) pour continuer de relater, à son tour, les miracles martinieniens (1, 27, 2).

Postumien est assez intime avec Sulpice pour que celui-ci lui ait peut-être confié, sur le monachisme égyptien, une mission d'information dont il rend compte dans la première partie du *Gallus*. A la fin du dialogue, il reçoit de Sulpice une nouvelle mission – cette fois de propagande martinienne – en Italie, en Grèce, en Orient, et le soin délicat d'aller rendre un hommage funèbre à la tombe de Pomponius. Il apparaît donc bien comme l'homme des « relations publiques » de la communauté de Primuliacum avec l'Orient monastique. Mais c'est une personnalité pieuse et sincère, qui hésite encore à réaliser pleinement son projet monastique – tout comme son ami Sulpice, dont le rapprochent aussi son statut social et sa culture classique.

Quant à Gallus, dès la première page il n'est pas exactement traité en égal de ses deux interlocuteurs, vraisemblablement plus âgés que lui. Ils vont à plusieurs reprises le mettre en cause nommément en tant que Gaulois, par des taquineries répétées (ainsi en 1, 8, 6 et 1, 27, 4). Mais le nom de Gallus est-il un anthroponyme authentique ? un sobriquet familier ? un nom symbolique désignant un martinien issu de l'ancienne Gaule du Nord, par opposition à l'Aquitaine ? Les trois hypothèses ne s'excluent pas. Dans l'onomastique romaine, Gallus est un *cognomen* très ancien, comme le montre déjà l'exemple du poète Cornélius Gallus, le préfet d'Égypte célébré par Virgile. Mais Sulpice et Postumien traitent familièrement leur ami de « *Gallus meus* » ou de « *Gallus noster* » (1, 4, 5 et 1, 5, 1). Et ces deux mentions un peu ironiques ne sont intelligibles qu'à

la lumière de la joute rhétorique qui l'oppose à Postumien. Gallus et lui y sont caractérisés comme des lettrés représentant deux niveaux différents de culture : les « Gaulois » (qui seraient des Celtes moins complètement romanisés) et les « Aquitains » raffinés de cette époque, aristocrates méridionaux passés par les écoles de Bordeaux. Postumien va même jusqu'à trouver Gallus « trop retors pour un moine » et « trop madré pour un Gaulois » (1, 27, 5) – insinuation ironique, voire quelque peu déplaisante.

Pourtant, l'épithète de *scholasticus* – au sens figuré et péjoratif que peuvent prendre en français les termes de pédant ou de rhéteur – que lui décoche alors Postumien (3, 10, 4) – n'en correspond pas moins à l'activité antérieure de Gallus : ce dernier situe lui-même son premier récit au temps où il avait « laissé les écoles pour s'attacher à Martin » (2, 1, 1), sans que l'on puisse discerner s'il y avait été élève ou maître – peut-être tour à tour l'un et l'autre. Mais la qualité de sa prestation ultérieure rend plus plausible cette dernière hypothèse. Gallus reste d'abord un professionnel de la rhétorique gallo-romaine. Il va d'ailleurs le montrer en justifiant, par des arguments casuistiques et rhétoriques, les relations exceptionnelles qui s'étaient établies entre Martin et l'impératrice de Trèves (2, 7, 2).

A plusieurs reprises dans la première partie, Gallus est raillé comme un représentant de la voracité des Gaulois, et ses deux interlocuteurs ne se font pas faute de le répéter, ce qui a le don de l'agacer (1, 4, 5-7 et 1, 5, 1). Mais tout change à partir du moment où il prend la parole – qu'il gardera jusqu'à la fin de l'ouvrage. Au début de cette seconde journée, il s'affirme d'emblée, et avec autorité, comme un excellent orateur : il annonce clairement son programme, mais aussi l'intention purement apologétique de son intervention (3, 2, 1). Désormais, il sera respecté de Sulpice aussi bien que de Postumien. Ce dernier ne l'inter-

rompra que pour le féliciter de son récit d'une résurrection opérée par Martin, et lui rendra aussitôt la parole (2, 5, 1). Mais Gallus a-t-il vraiment parlé ainsi ? Ou n'est-il en fait qu'un masque de Sulpice ?

A la date où est rédigé le *Gallus*, on ne saurait omettre d'évoquer enfin l'ombre d'un quatrième personnage, apparemment muet et invisible, mais certainement présent à l'esprit des trois interlocuteurs dès le début du dialogue : l'Aquitain Vigilance de *Calagurris* (aujourd'hui Saint-Martory sur la haute Garonne, en amont de Toulouse). On n'admet plus guère, maintenant, l'identification de ce personnage avec son homonyme, un moine qui était un familier de Sulpice et de Paulin et à qui il arriva de porter leur courrier entre Primuliacum et Nole. Depuis son retour d'Orient en 395, Vigilance était devenu l'ennemi de Jérôme, et probablement aussi d'Origène. Il s'opposa violemment au célibat des clercs – et donc indirectement au monachisme –, au culte des reliques, à l'usage des cierges et des vigiles dans la liturgie chrétienne ; mais aussi à la donation, par les riches convertis à l'ascétisme, de leurs biens aux nécessiteux – un dépouillement que Martin, au contraire, avait déclaré exemplaire chez Paulin (voir *Vita* 25, 9). Enfin Vigilance réprouvait l'envoi de sommes importantes aux communautés monastiques de Jérusalem. Certes, nous ne connaissons toutes ces critiques qu'à travers le violent réquisitoire *Contre Vigilance* rédigé par Jérôme en 406. Mais de telles idées avaient été répandues antérieurement par des libelles de Vigilance dont Jérôme eut sans doute connaissance, comme l'atteste sa lettre du printemps 404 (*Ep.* 109) au prêtre toulousain Riparius. Vigilance aurait-il été une sorte de « renégat » dangereux du mouvement martinien ? Peut-on le tenir pour responsable de la suspicion d'un nombre croissant d'évêques méridionaux envers les disciples de Martin, et donc – ultime conjecture – à l'origine

de la rédaction, défensive et offensive, du *Gallus* ? En ce cas, il faudrait considérer cet ouvrage comme une invective voilée *contra Vigilantium* aussi bien qu'un plaidoyer déclaré *pro Martino et Hieronymo*.

## CHAPITRE SIXIÈME

### LES MIRAGES D'UNE ÉGYPTE MONASTIQUE

Les lecteurs égyptiens de la *Vita Martini* qui auraient sollicité de Postumien la composition, par Sulpice, d'un supplément à cette biographie, étaient-ils des autochtones (1, 23, 7)? Ou bien des Occidentaux venus pratiquer l'anachorèse dans les déserts de la Thébaïde, ou même se faire admettre dans un monastère cénobitique de la vallée du Nil? On pourra trouver suspecte l'idée qu'un ouvrage récent de l'hagiographie monastique latine comme la *Vita* ait déjà pénétré dans un Orient où dominaient encore les langues copte et grecque. Il paraît moins invraisemblable d'admettre la venue en Égypte de *peregrini* occidentaux, de plus en plus nombreux dans la seconde partie du IV<sup>e</sup> siècle. Dès 397, le récit du *Journal de Voyage* d'Égérie en est l'exemple le plus clair. Mais Jérôme en 404, dans la préface de ses *Pachomiana*, signale l'existence de moines latins à Canope, à Nitrie, en Thébaïde. La diffusion de la *Vie de Martin* en Égypte n'est donc pas plus singulière que ne l'avait été celle de la *Vie d'Antoine* en Occident vers 370, et il est probable que l'œuvre de Sulpice fut conçue comme une réplique à cette dernière. De telles constatations ne garantissent pas, pour autant, la véracité historique de toutes

les « histoires égyptiennes » qui occupent les deux derniers tiers du reportage monastique de Postumien.

La « matière d'Égypte » – entendue au sens des traditions historiques et légendaires sur les styles de vie et les vertus thaumatugiques des solitaires – avait déjà pénétré en Occident depuis des années, bien avant ce début du V<sup>e</sup> siècle. On pourrait donc tenir pour des formules stéréotypées – et comme telles suspectes – les verbes qui, dans le *Gallus*, désignent avec insistance une information directe de Postumien (*uidi, accessi, ex fidelibus uiris conperta sunt*). Certes, on constate des parallélismes frappants entre certains de ces récits et des versions, parfois divergentes, de ces mêmes épisodes, diffusées dans l'Orient grec. On le voit plus précisément dans l'*Histoire des moines d'Égypte*, que Rufin a traduite en latin entre 403 et 410 d'après un original grec rédigé vers 400. Sulpice a-t-il pu en avoir une connaissance, au moins orale, au moment où il a rédigé son *Gallus*? Il est également possible que Postumien ait eu déjà accès à une documentation orale ou écrite de ce genre, pendant son séjour à Bethléem. C'étaient en effet des moines de Palestine qui avaient effectué, en 394-395, à travers l'Égypte monastique, le circuit – comparable à celui de Postumien quelques années plus tard – dont le récit avait fourni la matière de l'*Histoire des moines d'Égypte*. Ces deux pèlerinages aux sources du monachisme présentent des analogies de contenu, et même d'intention, qui ne sauraient être fortuites.

Il paraît donc raisonnable d'admettre une pluralité de sources d'information, écrites et orales, sur l'Égypte des moines, en y incluant les contacts personnels que Postumien a pu prendre avec ceux de la moyenne vallée du Nil (en particulier, mais non uniquement, dans les fondations d'Antoine et de Pacôme), et avec ceux de la région où avait résidé Paul de Thèbes (1, 17, 1). Mais un de ses

principaux informateurs directs pourrait avoir été l'ermite jardinier auprès duquel Postumien déclare avoir le plus longtemps résidé à l'orée du désert – d'abord pour des raisons matérielles que l'on comprend : légumes et fruits à discrétion, eau fraîche du fameux puits à la profondeur fabuleuse (1, 13) ! D'autre part, il a pu rencontrer certains cénobites, qui, à l'en croire, auraient manifesté, au moment où parviennent à leur monastère des nouvelles de l'ermite miraculeusement nourri par le Ciel, un certain dégoût de la vie commune (*sic* 1, 11, 7) et un désir passionné de pratiquer à leur tour l'anachorèse solitaire au désert.

Mais cette Égypte, sélective si l'on peut dire, présente sommairement le modèle d'un monachisme idéalisé, sinon quelque peu mythique : celui dont l'imagination de Martin, déjà, s'était probablement nourrie. La réflexion occidentale demeurerait ainsi fixée sur ces sortes d'archétypes ascétiques, embellis à travers le prisme d'une tradition d'abord orale puis écrite, et déjà fort élaborée par les moines égyptiens eux-mêmes. D'où un inévitable décalage, qui explique à la fois les difficultés de l'ascèse martinienne à Primuliacum et la défiance d'une bonne partie de la hiérarchie ecclésiastique gallo-romaine à son égard. Une actualisation et une adaptation nécessaires ne s'étaient pas encore produites. Le moment n'était pas venu, où Jean Cassien allait procéder à la mitigation prudente d'un ascétisme aussi radical, en s'appuyant sur sa propre connaissance – bien plus profonde – des institutions et de la spiritualité des moines d'Égypte. Il y a donc bien, dans le récit de Postumien, une simplification de l'idéal monastique, qui, curieusement, en gomme les exercices proprement religieux : car on constate que ni Postumien pour l'Égypte ni Gallus pour la Gaule ne mentionnent des liturgies ou des prières. Et pourtant, une lettre célèbre de Paulin fait complaisamment

état d'un baptistère et d'une basilique bâtis par Sulpice à Primuliacum.

Selon plusieurs chapitres du *Gallus*, certains des anachorètes égyptiens auraient possédé des dons exceptionnels : ainsi, tel guérit des lionceaux aveugles à leur naissance, avant de recevoir de leur mère la peau d'un animal à la grandeur fabuleuse. A un autre, un bouquetin donne une leçon de botanique pratique, destinée à lui permettre de distinguer les herbes vénéneuses de celles qui étaient comestibles. Un troisième fuit le commerce des hommes et vit entièrement nu dans la région du Sinaï (1, 15 ; 1, 16, 1-3 ; 1, 17, 3-5). Postumien, qui rapporte ces faits, s'incline devant les pouvoirs thaumaturgiques et l'ascèse extrême de ces ermites ; mais, en fin de compte, il reconnaît explicitement qu'il les a « admirés » plus qu'il n'a pu « faire l'essai d'une profession aussi ardue et difficile ». Il ajoute d'ailleurs aussitôt qu'il est le plus souvent demeuré à la bordure du désert, en compagnie de « ce vieillard qui avait un puits et un bœuf » (1, 16, 4). Sulpice ne nous invite pas moins à voir dans ces dons étranges des miracles « opérés par le Christ dans ses serviteurs » (1, 14, 8) – formule qui aurait pu servir d'épigraphe à l'ensemble du « reportage de Postumien », car elle exprime dès le début (1, 2, 2) un thème fondamental de l'ouvrage.

La succession de petits panneaux narratifs, bien construits et vivants, insérés dans un ensemble comportant des symétries et des variations, rapproche ces pages très soignées de celles qu'on avait lues dans la *Vita*. Leur intention est pédagogique : elles sont destinées à proposer aux moines martinieniens des exemples qui leur servent d'enseignements de vie (1, 20, 1) : négatifs contre la désobéissance, la vanité, la fausse sainteté ; mais aussi positifs, les vertus opposées étant récompensées par le Ciel. Dans ce « rapport » de Postumien, le tableau de l'Égypte tend ainsi

à se réduire à une collection d'histoires édifiantes : c'est un lieu symbolique et exemplaire, dont l'évocation assurera au lecteur une formation plus moralisante que proprement religieuse. Tout autres sont les notices de l'*Histoire des moines d'Égypte* : les solitaires, identifiés chacun par son nom, y ont avec leurs visiteurs des entretiens proprement théologiques et spirituels, qui annoncent déjà ceux des *Conférences* de Cassien.

Pourtant, le but du présent recueil de *mirabilia* et d'*exempla* n'est pas simplement d'énoncer des enseignements : le narrateur s'y prépare à montrer ensuite que Martin a été capable d'opérer à lui seul « tous ces miracles divers que les Égyptiens ont respectivement accomplis » (1, 24, 1). Un parallèle détaillé précise même que, selon Sulpice, Martin y eut plus de mérite : car, étant évêque, il a dû opérer ces miracles au milieu des « scandales » quotidiens du monde, parmi la promiscuité des laïcs, et « entre des clercs en querelle » (1, 24, 3). C'est pourquoi Postumien s'estime autorisé à conclure ainsi son enquête : « Je vanterai les moines de l'Égypte, j'en louerai les anachorètes, j'en admirerai les ermites ; mais je ferai toujours à Martin une place à part : car je n'ose personnellement le comparer à n'importe lequel des moines – ni, assurément, des évêques » (1, 26, 1). Selon Postumien, cette supériorité aurait même été reconnue par le monde entier, à commencer par l'Égypte, dont le rôle essentiel est ici de la faire valoir par antithèse. A ce consensus universel, il oppose l'incrédulité scandaleuse des clercs et des évêques de Gaule. Selon lui, elle constitue un reniement de la foi aux Évangiles (*sic* 1, 26, 1), puisque cette incrédulité atteint le Christ qui continue à agir en ses saints (1, 2, 2 s.).

## CHAPITRE SEPTIÈME

### FOI, « VERTU », MIRACLES ; THAUMATURGIE ET MORALE

La *Vita* avait déjà permis d'esquisser quelques traits majeurs de la spiritualité martinienne – au double sens de celle qu'avait illustrée Martin, et à laquelle aspiraient ses plus fidèles disciples. Nous en avons tracé l'ébauche au quatrième chapitre de l'introduction à notre édition de la *Vita* (p. 135-170), consacré à « la valeur spirituelle » de l'ouvrage. Le *Gallus* vient en complément, comme une méditation alternée et comparative sur les « vertus » des moines d'Égypte et celles de Martin ainsi que de ses meilleurs disciples gallo-romains. Vertu(s) avec ou sans guillemets, selon que l'auteur penche vers le sens moral traditionnel du mot, ou vers la valeur de pouvoirs thaumaturgiques ou de miracles, qui était déjà la sienne dans le Nouveau Testament : ces miracles constituant l'actualisation objective et perceptible de tels pouvoirs. Mais en bien des cas, l'interférence des deux significations chez Martin, ancien soldat converti à une lutte active contre toutes les formes du mal, peut produire une sorte de miroitement du sens : comme une hésitation subtile entre les deux valeurs du mot – éthique et thaumaturgique.

Pour comprendre cette ambiguïté, il convient d'examiner quelques-uns des brefs commentaires qui, au long du *Gallus*, émaillent les récits des exploits ascétiques accomplis en Égypte, puis en Gaule. On y rencontre ce vocabulaire restreint, apparemment répétitif, qui éclaire le sens édifiant de chaque récit. Ces mots-clés se lisent dès l'abord, dans les premières questions posées par Sulpice lui-même à Postumien à peine arrivé d'Égypte : « Comment la foi au Christ est-elle florissante en Orient ? ... par quels signes et quelles vertus [ou, moins littéralement : par quels miracles et quels pouvoirs] le Christ y opère-t-il en ses serviteurs ? » (1, 2, 2).

Dans ce texte fondamental, on lit déjà les mots de *fides*, *signa* (à quoi correspond le sens biblique du verbe *operari*, désignant l'action directe ou indirecte de Dieu), enfin le terme riche et polyvalent de *uirtutes*. Ces « pouvoirs » ont joué un rôle central dans la vie de Martin, en exerçant une médiation entre sa foi et ses œuvres. Un constant échange anime ainsi le cœur de la spiritualité martinienne, à l'image de celle du Christ : entre la vie intérieure de l'ascète – constamment uni à Dieu par une prière incessante que nourrit sa foi –, et son action bénéfique, exercée par des pouvoirs quasi divins (la préface de la *Vita* 1, 6 parlait déjà de sa *uirtus diuina* actualisée en des actes miraculeux). On n'en donnera point ici une synthèse exhaustive, notre propos n'étant pas de systématiser une « théologie spirituelle » qui forcerait le texte. Plus modestement, il s'agit d'introduire à sa lecture, en permettant de mieux situer les divers emplois des trois mots « thématiques », leurs variantes et leurs combinaisons, selon les types d'épisodes et parfois selon les recherches formelles de l'écrivain.

Première nommée dans cette présentation initiale de la triade, la foi au Christ constitue la force vive de la spiritualité des ascètes. Ce n'est pas Martin ou un autre moine qui opère un miracle, c'est le Christ lui-même qui « opère

en ses serviteurs » (1, 2, 2). Quand un moine d'Égypte réalise ce que les assistants considèrent comme un miracle, ceux-ci pensent qu'ils ont vu en un même temps « la foi d'un saint homme, la gloire du Christ » (1, 15, 6). C'est pourquoi ce thaumaturge est « en tous points comparable, par le pouvoir de sa foi, et les œuvres de ses pouvoirs », aux prophètes de l'Ancien Testament et aux Apôtres du Nouveau (2, 5, 2). Le miracle n'est que la manifestation concrète d'un pouvoir qui reste celui de Dieu, même s'il semble devenu temporairement celui d'un homme. Cette *uirtus*, directement traduite du terme grec *dunamis* dans les textes évangéliques, n'a pas seulement pour objets de son exercice des miracles semblables à ceux du Christ : pour retracer la guérison d'une hémorroïsse par Martin, Sulpice renvoie expressément à l'épisode évangélique (3, 9, 3) ; mais le point d'application de cette *uirtus* est parfois surprenant pour nous : ainsi, en particulier, pour les miracles opérés sur les animaux des déserts d'Égypte ou des campagnes gauloises.

Ce pouvoir thaumaturgique est sensible à celui qui l'exerce aussi bien qu'à celui qui en éprouve le bienfait. C'est cette « conscience de son pouvoir » qui permet à Martin de dépasser la nature, « en foulant aux pieds la condition humaine et en jouissant du Ciel pour témoin » (2, 4, 2). Inversement, quand le dignitaire gallo-romain Évanthius, gravement malade, fait appel à Martin qui se met en route vers lui, déjà guéri à distance il perçoit « le pouvoir de celui qui arrive » (2, 2, 3).

Sulpice n'abandonne pas, pour autant, le sens romain classique de la *uirtus* comme valeur personnelle. Il le montre dans la longue métaphore filée où il présente l'ancien soldat Martin en butte à l'hostilité du haut clergé gallo-romain, et faisant face à cet ennemi : dans une telle conjoncture, « il s'est montré inébranlable, avec une valeur inexpugnable à tous les assauts » (1, 24, 4). Entre ces deux sens de la

*uirtus* – antique et biblique, humaine et divine, morale et thaumaturgique –, la conscience de l'écrivain semble parfois vaciller quand le contexte encourage à une pluralité de significations, sinon à un glissement du sens. Un cas typique est celui de la page où les *vertus* de Martin sont opposées aux *vices* de ses adversaires (1, 26, 4 et 6). De même, face aux dangers qui lui viennent des hommes, des animaux, des employés du fisc, ou de la vache « possédée » (2, 3 et 2, 9), Martin fait appel tout ensemble à son ancien courage physique et aux pouvoirs que lui a confiés le Christ.

Si cette foi est un don divin, son accueil humain implique le plein engagement d'un homme éminemment « vertueux ». C'est ainsi que « par la puissance de sa foi » (*potenti fide*) un visiteur du Sinaï – probablement un moine – « mérita d'obtenir » (*obtinere promeruit*) la faveur de rencontrer un anachorète qui avait toujours fui les autres hommes (1, 17, 4). Les grâces exceptionnelles de pouvoirs plus rares (ainsi pour obtenir une résurrection ou une guérison) exigent du thaumaturge un rituel plus complexe de prière et de pénitence. Mais la « vertu » monastique peut aussi désigner une perfection exceptionnelle dans la fidélité à la profession d'ascétisme. C'est le cas de l'anachorète qui doit « à sa foi et à sa vertu » (1, 11, 6) le privilège d'avoir été nourri d'un pain céleste. Plus net encore est le cas de cette recluse qui refuse de voir et recevoir Martin venu la visiter (2, 12, 3 et 11). En raison même d'un tel refus, le saint célèbre la « vertu » de cette vierge : elle a fait ainsi la preuve d'une constance assurément héroïque, mais en aucune façon d'un pouvoir proprement thaumaturgique.

La formation à une telle vertu apparaît mieux dans la présentation du monde cénobitique d'Égypte. La vie commune exige dans un monastère un ordre assuré à la fois par l'autorité absolue de l'abbé et la soumission totale de ses moines ; il est donc logique que « la vertu primor-

diale y soit l'obéissance » (1, 17, 3). C'était une ancienne vertu morale romaine, exprimant d'abord la soumission à un magistrat et l'obéissance militaire à un supérieur. Elle tiendra encore une place primordiale dans les préceptes de la *Règle* de saint Benoît : dès son prologue, on y verra le futur moine « prendre les armes de l'obéissance ». Sulpice rappelle les exemples héroïques et légendaires d'une telle vertu donnés par deux novices. Leur obéissance quasi surhumaine a valu à l'un le pouvoir de traverser indemne un four ardent, à l'autre de rendre la vie à une branche desséchée. En ces occurrences, les pouvoirs surnaturels apparaissent comme la récompense d'un mérite héroïque dans la pratique de la vertu de soumission à l'abbé (qui représente le Christ). Elles attestent une continuité entre foi, vertus morales, et pouvoirs surnaturels. Car ces récits montrent simultanément, selon une formule prégnante de Sulpice, « tout le mérite de l'obéissance et toute la puissance de la foi » (1, 19, 5).

La relation de voyage de Postumien donne-t-elle, aux questions que lui a posées Sulpice dès son arrivée, une réponse satisfaisante ? Dans les anecdotes exemplaires qui forment la trame imagée de la doctrine spirituelle prêtée par Postumien aux moines d'Orient, la nouveauté essentielle est l'insistance sur une pédagogie de l'anachorète. Préalable à une vie solitaire plus résolument et directement mystique, cette formation est obtenue, dans le style de vie communautaire des cénobites, par un entraînement de chacun à obéir parfaitement à l'abbé. Sur ce point, les souvenirs oraux de Postumien sont en accord avec les écrits de Pacôme, la *Règle* de Basile, l'*Histoire des moines d'Égypte*. Postumien lui-même marque-t-il une différence de valeur entre ces sortes de degrés de la vie spirituelle chez des moines, successivement cénobites et anachorètes ? Il manifeste à plusieurs reprises sa préférence lucide pour

un idéal de perfection des *virtutes* pratiques, plutôt que pour les exploits mystiques, moins accessibles, des thaumaturges du désert.

Le point de rupture est marqué par lui au seuil du grand désert. Postumien y renonce explicitement à tenter l'aventure spirituelle de ceux que l'on appellerait un jour « des hommes ivres de Dieu ». Il détrompe nettement les lecteurs qui l'imagineraient avancé dans un exercice complet de cette *virtus divina* – que seul, en fait, Martin avait pu pratiquer alors en Occident. Si Postumien a séjourné « sept mois environ dans la solitude » du désert, ce n'est pas, précise-t-il, parce qu'il se serait cru « capable de faire l'épreuve d'un style de vie aussi ardu et difficile » ; c'est plutôt parce qu'il « admirait cette grande vertu des autres » (1, 16, 4). Quant à lui, il avait choisi de pratiquer alors « le plus souvent » un modeste style de vie commune... à trois (en compagnie du vieil ermite jardinier et de son bœuf !), dans une oasis plantureuse où il n'était pas impossible, d'ailleurs, de s'adonner à un exercice rigoureux des vertus ascétiques. Mais il aurait sans doute préféré un style de vie moins austère et plus intellectuel, comme celui de Jérôme par exemple. Auprès de ce dernier, Postumien a bien dit qu'il se serait volontiers fixé (1, 9, 9). Cet aveu ne retire rien à l'admiration sincère, précise, fervente qu'avec Postumien les interlocuteurs du dialogue expriment longuement à l'égard des pouvoirs spirituels de Martin, dont ils détaillent et célèbrent les modes opératoires. Mais c'est à leurs yeux un idéal, dont les martinieniens aiment peut-être d'autant plus à s'entretenir que probablement ils ne s'estiment plus capables de le mettre en pratique. Quelques années plus tard, au début de ses *Institutions monastiques*, Jean Cassien pourrait donc avoir fait allusion à Postumien, en évoquant celui qui « avait tenté de décrire ce qu'il avait entendu, plutôt que ce qu'il avait expérimenté ».

## CHAPITRE HUITIÈME

### SECONDE VITA

#### OU SIMPLE DOSSIER DE TÉMOIGNAGES ?

On a pu formuler deux réponses à cette question. Toute la seconde partie de ce dialogue présente effectivement des récits qui auraient permis « d'étoffer » une seconde édition – revue, corrigée, complétée – de la *Vita* ; cette orientation complémentaire inspirait déjà la *Première Lettre* (de Sulpice à Eusèbe) qui suit la *Vita* ; mais les matériaux de cette nouvelle synthèse sont demeurés, dans le *Gallus*, à l'état de témoignages juxtaposés. C'est qu'il y a une différence de genre entre une *biographie* et un *dialogue*, même si l'auteur précise que ce dernier n'est qu'une « apparence » (3, 5, 6 : *ad speciem*). Le contenu du *Gallus* est à la fois restreint et précisé par la prétendue commande de moines d'Égypte à Postumien : compléter ce que l'auteur déclare, dans le *Gallus*, « avoir omis sur les vertus du bienheureux » dans la *Vita* (1, 23, 7). Mais il n'en dit pas davantage, alors, sur les raisons de cette omission. Il faut donc se reporter au texte relativement détaillé qu'on lisait dans la préface de la *Vita* : « Même parmi les faits qui nous étaient connus, nous en avons omis plus d'un, ayant estimé qu'il suffisait de consigner seulement les plus saillants » (*Vita* 1, 8). Ce choix était également dicté par le souci pédagogique d'une

sobriété toute classique, souci justifié dans la suite de cette préface : « Il fallait aussi ménager les lecteurs pour éviter de les lasser par une accumulation excessive » (*ibid.*). Mais Sulpice devait également, et peut-être d'abord, répondre à l'attente de ses auditeurs et lecteurs martinien — impatients, eux, de tout savoir sur leur maître —, et armer un dossier de récits propres à mettre en valeur la supériorité de Martin.

La majeure partie de ce prétendu « dialogue » (livres deux et trois de l'édition Halm) sera donc constituée de divers témoignages, le plus souvent monologués et juxtaposés, sur les miracles de Martin rapportés par Gallus. Celui-ci est devenu leur témoin par excellence « depuis que, quittant les écoles, il s'est attaché au bienheureux » (2, 1, 1). Devant l'incrédulité croissante qui accueille en Gaule les pouvoirs thaumaturgiques de Martin, le *Gallus* sera donc avant tout un plaidoyer — parfois violent — pour sa défense et contre les sceptiques. Il entend se fonder d'abord sur le témoignage personnel de Gallus et sur celui de martinien dignes de foi qui se sont confiés à lui. Certains sont même présents à cette commémoration : ils peuvent donc, précise Gallus, être encore directement interrogés par les assistants. C'est pourquoi le texte du dialogue se présente comme une sorte de « dossier d'avocat » : une « liasse » de pièces qui conserveront le souvenir de faits déposés par écrit, en bonne et due forme, par tous ceux qui ont été, plus ou moins directement, témoins d'un miracle de Martin. Ces assistants sont d'ailleurs explicitement assimilés aux témoins d'un procès, qui scellent ensemble leurs dépositions, chacune d'elles étant « *sub testibus consignata* » (3, 1, 3).

D'ailleurs, Gallus soulève loyalement le problème de sa propre qualification comme témoin majeur des résurrections opérées par Martin : « C'est moi qui en suis le témoin, si tant est que vous ne doutiez aucunement de ma qualité

de témoin » (2, 4, 3 : *de idoneo teste*). Pris dans une acception juridique, l'adjectif *idoneus* qualifie celui qui a la « capacité » de faire une déposition valable. Le Christ lui-même est appelé par Gallus à se porter garant de la validité de ses paroles : « Le Christ m'est témoin que je ne mens pas » (2, 13, 4). Cet « appel à témoins » constitue le principe d'unité de tout l'exposé martinien de Gallus. La valeur juridique romaine du mot *testis* s'y trouve encore renforcée par la nuance chrétienne du terme, tel qu'il avait été employé dans le Nouveau Testament — en particulier chez *Luc* et dans les *Actes des Apôtres* — pour désigner ces derniers comme les « témoins » du Christ ressuscité (Ac 1, 2, 2). Ainsi qu'il est dit au début du *Gallus*, et répété à plusieurs reprises dans le corps de l'ouvrage, c'est « le Christ qui continue d'opérer dans les signes de puissance de ses serviteurs » (1, 2, 2). C'est en ce sens, également, que Martin avait reçu de Sulpice, dès la *Vita* (7, 7), le titre de « *uir vere apostolicus* ».

Gallus fait donc une déclaration capitale, lorsqu'il annonce, au début de la seconde journée, son intention de s'exprimer « comme un témoin de la foi plutôt qu'avec la facilité d'un brillant orateur » (3, 2, 1 et 3, 5). A plusieurs reprises, celui qui a assisté à un miracle « atteste » ici l'authenticité de ce qu'il rapporte : ainsi, pour le flacon d'une huile bénie par Martin, qui déborde miraculeusement (3, 3, 3). La véracité des faits rapportés s'appuie même parfois sur une véritable chaîne de témoins : par exemple, l'affrontement victorieux de Martin avec le comte Avitien repose sur la succession et la convergence de plusieurs témoignages (3, 5, 1). Leur modalité est distincte dans les deux journées : dans la première, Gallus est le témoin ; dans la seconde, il en appelle au témoignage des autres — dont certains sont présents —, en particulier à l'intention des auditeurs qui n'ont pas entendu ce qui a été raconté la

veille (3, 5, 2) : d'où les précisions de Gallus sur la méthode qu'il va suivre dans ce deuxième exposé (3, 5, 6).

On aurait attendu, dans le *Gallus*, au moins un regroupement thématique, comparable à celui des combats de Martin contre Satan dans la seconde partie de la *Vita* (contre le paganisme, la maladie, la possession, les prestiges du diable) ; or, on ne peut observer ici que quelques diptyques. Le début du livre deux (édition Halm) semblait annoncer un certain cadrage chronologique des récits ; mais celui-ci disparaît presque aussitôt, et il ne reparait timidement qu'à la fin de la seconde journée (2, 1, 1 ; 2, 2, 2 ; 2, 3, 1). En revanche, le corps de l'exposé ne présente qu'un ordre fantasque, et souvent inattendu. Ce manque de cohérence répond-il à une intention, et, si oui, à laquelle ?

L'intention la plus évidente est de fonder une démonstration sur des témoignages. En ce sens, l'isolement relatif des chapitres de l'ouvrage pourrait d'abord avoir répondu au propos délibéré de distinguer les garants respectifs des divers miracles, pour mettre en valeur chaque témoin, considéré à part des autres : ce qui a pu renforcer la double impression d'une multiplicité de faits, et d'une sorte de défilé de témoins à la barre. D'autre part, un tel souci logique n'exclut pas, chez Sulpice, le souci d'une *captatio benevolentiae*, obtenue par la variété des sentiments que suscitent tour à tour les divers témoignages : l'intensité affective de l'exposé rehausse ainsi la valeur vivante de chacun de ceux-ci. Enfin, Sulpice a pris soin de mettre en valeur ses récits par une authentique prose d'art, visant au plaisir esthétique au moyen de procédés divers qui méritent d'être étudiés pour eux-mêmes.

## CHAPITRE NEUVIÈME

### GENRES ET TONS DANS LE *GALLUS*

Le projet d'apporter un « supplément » à la *Vita* semblait impliquer entre les deux œuvres une continuité qui n'est guère sensible à la première lecture du *Gallus*. Est-ce l'effet d'un rythme de la composition qui entraîne des ruptures poussées jusqu'à la dissonance, et donc un certain mélange des genres ? Il y a là un encouragement – et une difficulté – à rivaliser avec ce que nous avons analysé, dans notre introduction à la *Vita*, sous le titre : « La valeur littéraire de la biographie martinienne ». Mais il faut également s'interroger sur tout ce qui, dans le *Gallus*, paraît emprunté à des souvenirs de grands auteurs classiques : la chose est aisée à observer dans les descriptions du désert, explicitement inspirées de celles de Salluste ; ou dans les formules incisives qui rappellent les diatribes de Jérôme – dont une lettre est d'ailleurs citée par Sulpice. Il faut y joindre des images empruntées à des poètes aussi divers que Plaute, Virgile et Stace.

Le reportage égyptien ne fait pas exception à cette bigarrure des souvenirs antiques. On a vu qu'il se présente comme un plaidoyer de « réforme », pour un retour à la pureté originelle d'un monachisme martinien « à l'égyptienne ». D'où l'ampleur d'un style oratoire familier aux

élèves – et plus encore aux maîtres – des écoles gallo-romaines. Mais le sérieux ou même le tragique de certains épisodes se trouvent souvent tempérés par l'humour, voire par une ironie qui hérite des traditions du théâtre latin : telle cette véritable « comédie des quiproquos » qui se joue entre Martin, son archidiacre et un pauvre de Tours. La répétition de certains thèmes constitue elle-même un facteur de comique : ainsi les quolibets contre la boulimie des Gaulois, la satire des excès divers prêtés aux mauvais moines ou aux clercs, la caricature des puissants et des empereurs. Cette ironie atteint son sommet dans ce que nous avons appelé l'altercation entre Postumien et Gallus (1, 27). Les variations sur l'acception, littérale ou figurée, du terme de *scholasticus* en sont un autre exemple.

Dans le même sens, un comique grinçant, poussé jusqu'à la bizarrerie, colore des épisodes incongrus : ainsi le feu mis par Martin au trône de Valentinien, pour le contraindre à se lever précipitamment (2, 5, 8-9) ; l'histoire du soldat marié qui prétend obtenir de Martin l'autorisation d'introduire sa femme dans son monastère (2, 11) ; ou encore l'anecdote sur le moine indécent malgré lui, qui retrouve un peu trop son cilice pour se chauffer au-dessus d'un brasero (3, 14, 7-8) : en cette occurrence inattendue, était-ce vraiment à cause de sa *virtus* exceptionnelle que Martin avait perçu la chose et invectivé le coupable (3, 11, 9) ? La similitude de ton, mais aussi la stylisation bigarrée de tels épisodes finissent par troubler le lecteur, et jeter une sorte de suspicion sur l'historicité de bien des faits rapportés, et peut-être aussi sur l'auteur du récit.

Pourtant, l'art narratif qui avait fait le charme de tant de pages de la *Vita* reparaît ici avec le même raffinement, dans les petites histoires sur les moines égyptiens et leurs animaux familiers. La double vision de ces bêtes trop humaines restitue le climat de la fable – grecque ou pharao-

nique ? L'exotisme de ces anecdotes malicieuses entraîne le lecteur bien loin des manifestations de la puissance du Christ, dans un univers qui nous semble aujourd'hui plus merveilleux que miraculeux. Le goût de la réussite littéraire y prend le pas sur l'intention d'édifier l'auditoire. En revanche, l'exotisme de ces épisodes disparaît de leurs répliques gallo-romaines. Brèves et assez plates dans leur inspiration comme dans leur forme, elles sont entièrement détachées d'un contexte de familiarité monastique. Ainsi défilent, dans la Gaule de Martin, une vache folle, un lapereau pourchassé (2, 9) ; une brebis, des bœufs et des porcs (2, 10) ; un chien aboyeur (3, 3, 7) ; un serpent, un gros poisson (3, 9-10). Ces historiettes un peu naïves, peut-être issues des traditions orales de Marmoutier (doit-on penser à un héritage folklorique ?), voisinent avec le récit impressionnant de la destruction de deux monuments païens, contre lesquels Martin attire par ses prières l'intervention matérielle et violente du Ciel (3, 8, 4-7 et 3, 9, 1-2). Ces médaillons, sobres et dramatiques, retrouvent l'inspiration à la fois pittoresque et religieuse de certaines scènes analogues de la *Vita*.

Dans cette pratique fréquente du mélange des genres, on doit faire une place à part aux épisodes où Martin affronte des puissants : responsables du fisc, hauts fonctionnaires comme le comte Avitien, empereurs. Sulpice Sévère montre alors comment la vertu spirituelle de Martin lui permet d'amener à composition ces hauts personnages laïques. L'auteur y prend parfois une attitude frondeuse, dans laquelle on perçoit une critique du pouvoir, presque dramatique jusqu'au défi mutuel, et le plaisir narquois de mettre les puissants dans des situations humiliantes et même ridicules. Pour divertir les lecteurs, et peut-être refléter des traditions populaires (ou militaires ? ou sénatoriales ?), Satan n'est plus ici le personnage à la fois

transcendant et inquiétant de la *Vita*. Comme déjà dans certaines tentations de saint Antoine, le diable, quand il entre en scène, se fait diabolin. Mais il ne fait jamais l'objet de descriptions concrètes : qu'il s'agisse de son apparition en « assesseur » d'Avitien à son tribunal (3, 8, 1-3), ou des interpellations guillerettes lancées par deux diables à Brice du haut de la falaise de Marmoutier, pour l'encourager à aller insulter Martin (3, 15, 1).

La peinture des soubresauts qui agitent les possédés de Tours exorcisés par Martin se révèle bien traditionnelle, sinon littéraire, avec des souvenirs possibles de Cyprien et Hilaire, sinon de Prudence. Une réalité assez effrayante se trouve ainsi atténuée, et comme voilée, par une stylisation traditionnelle, vraisemblablement familière aux lecteurs. De même, le rite liturgique de l'*exsufflatio* baptismale est ramené à un geste presque banal, par le fait qu'Avitien n'en comprend pas la signification (2, 8, 2). D'où un comique de double vision : encore une fois, le ton du récit hésite ici entre le sérieux et le plaisant.

D'ailleurs, toutes les pages ne sont pas affectées également par cette esthétique du mélange. On rencontre en effet des passages entièrement sérieux, en *sermo humilis* ou en grand style, le premier étant plutôt réservé aux récits burlesques, le second à la gravité de la maladie et de la mort. Mais ces deux extrêmes n'entraînent pas un regroupement des épisodes de même tonalité. Au contraire, le principe du mélange se traduit par des recherches d'alternance, et par les effets de contraste que celle-ci induit. Sulpice Sévère se révèle ainsi capable de renoncer à la cohérence classique héritée de sa formation cicéronienne, pour obtenir des effets de clair-obscur qui donnent à son style, dans le *Gallus*, une coloration changeante, sinon un éclat baroque.

Pour mieux comprendre cette esthétique, on pourrait aussi songer au développement exceptionnel de l'art de la

mosaïque polychrome dans l'Aquitaine contemporaine de Sulpice : l'expérience visuelle de la division des tons et de leur juxtaposition a pu contribuer à former son goût, jusqu'à lui faire transposer presque spontanément cette esthétique plastique en celle de sa création littéraire. Sur ce point, et de manière bien inattendue, le *Gallus* témoignerait d'une mutation par rapport au classicisme oratoire qui dominait encore la *Vita* et la *Chronique*, plus assujetties aux règles de genres traditionnels mieux définis : la biographie et l'historiographie. Les apparents défauts du *Gallus* et les variations de ton – parfois déconcertantes – auxquelles se heurte son lecteur, seraient-ils, dès lors, à considérer comme les reflets de recherches stylistiques nouvelles, propres au *Gallus*, et donc à Sulpice ? Pourrait-on, néanmoins, en reconnaître des précédents dans ce qu'un critique anglo-saxon, Michael Roberts, a appelé le « style de joaillerie » – déjà présent dans les petites biographies monastiques de Jérôme ? Faudrait-il aussi en découvrir une éventuelle postérité dans la prose latine médiévale, en particulier dans l'hagiographie ? Souvent déguisé sinon dégradé en merveilleux, le miracle s'y prêterait à bien des fantaisies descriptives, en de nouvelles formes de la littérature d'imagination qu'ont préparées bien des pages du *Gallus*.

## CHAPITRE DIXIÈME

### LE CRÉPUSCULE DE L'ASCÉTISME MARTINIEN

Dans quelle mesure peut-on voir se refléter dans le *Gallus* une sorte de déclin de l'ascétisme martinien ? Il convient, pour bien situer le problème, de revenir à la crise qui a secoué presque au même moment les communautés monastiques de Gaule et d'Égypte. En Aquitaine, elle opposait les ascètes martinien à une partie croissante de la hiérarchie épiscopale gauloise qui affectait de les confondre avec les priscillianistes, tandis qu'à Alexandrie les moines origénistes étaient aux prises avec des évêques rangés autour du patriarche Théophile. Dans le *Gallus*, les panégyriques outranciers de Martin et des siens alternent avec des critiques virulentes contre les clercs et les évêques, pour des raisons qui ne sont pas toutes religieuses ; et l'on note, dans la suite des chapitres, des ruptures qui pourraient faire croire à l'inachèvement de l'œuvre. De même, dans le domaine de la forme, d'authentiques trouvailles d'expression voisinent avec des tics stylistiques, comme les redoublements synonymiques ou les constructions en entrelacs.

Cet état de crise se manifeste à Primuliacum de diverses manières. D'abord, dès la première page du *Gallus*, dans la nouvelle fâcheuse que Sulpice apprend à Postumien à peine

arrivé : le revirement d'un de leurs principaux protecteurs, jusqu'alors fidèle à la descendance spirituelle de Martin. Mais Sulpice déclare aussitôt, avec une conviction que l'on peut croire sincère, qu'il veut pourtant lui conserver son amitié ancienne (1, 2, 4). Et de même, tout à la fin du dialogue, Postumien demandera à un autre personnage, agressif et susceptible, pardon de l'avoir blessé : car « je ne t'ai pas parlé sur le ton d'un ennemi, mais avec les sentiments d'un ami » (3, 16, 3). En revanche, dans un moment de tristesse et d'agacement, Sulpice peut se laisser aller à décocher des sarcasmes excessifs, inspirés d'une misanthropie profonde, mais aussi d'une grave misogynie (2, 8, 3). Enfin, dans un ultime retour sur la fuite de Pomponius et la culpabilité de ceux qui l'ont encouragée, il demeurera encore partagé entre la rancune et le pardon (3, 18, 2).

Une sorte de « fièvre obsidionale » paraît ainsi affecter le petit groupe des martinien, à mesure qu'il suscite chez d'autres chrétiens – clercs, évêques, moines, et même laïcs – une hostilité croissante et des ressentiments tenaces. Cette ambiance d'inquiétude tendue est observable jusque dans le style et le mélange de tons, qui traduisent souvent la variation quasi cyclothymique des humeurs de l'auteur. Elle provoque, dans la forme, deux extrémismes opposés : d'un côté, des panégyriques excessifs de Martin et de ses *virtutes* ; de l'autre, des critiques agressives contre des chrétiens gaulois – des laïcs même proches, et particulièrement des femmes, des clercs et des moines (2, 8, 3). Maintenant que leur maître a disparu depuis plusieurs années, un certain désenchantement semble s'être emparé des martinien qui voulaient demeurer fidèles à l'idéal originel de Martin : celui d'un ascétisme évangélique régénéré, susceptible de ranimer le zèle religieux dans l'Église des Gaules. En effet, une partie de sa hiérarchie se trouvait appesantie par les

biens matériels, et tentait d'exercer un pouvoir accru dans une société et un Empire devenus officiellement chrétiens. Ce « réarmement moral » de la foi et de l'Église n'avait-il pas été aussi, en Espagne, l'objectif de Priscillien ? Mais ce dernier avait été finalement condamné comme hérétique et exécuté à Trèves en 386 – soit dix ans avant le décès de Martin, et donc une vingtaine d'années à peine avant la composition du *Gallus*.

Le risque n'était pas mince, pour les martinien, de se défendre contre l'hostilité publique en se repliant orgueilleusement sur soi, pour s'enfermer dans une sorte de secte. Une telle tentation se laisse deviner dans le *Gallus*. Elle donne lieu à un vif échange entre Sulpice et le moine Aper, au début de la seconde journée, face à l'afflux de trop nombreux auditeurs laïques. Ce moine trouve « fort inconvenant qu'ils se mêlent à nous, car ils sont venus poussés par la curiosité plutôt que par le zèle religieux » (3, 1, 6). Sulpice réagit aussitôt à cette sorte de rigorisme : « Quant à moi, impressionné par la dignité de ceux qu'il était d'avis de ne pas admettre, je finis par obtenir à grand-peine qu'on laissât entrer l'ancien vicaire Eucher et le consulaire Celse. Mais tous les autres furent refoulés » (*ibid.*). On peut noter qu'Aper est un nouveau venu à cette célébration (3, 1, 4) ; arrivant de l'extérieur, se montrait-il plus sensible à la pression hostile de divers notables de la société chrétienne ? Peut-être aussi moins tolérant, étant un néophyte martinien ? Sulpice, au contraire, entend maintenir une communauté ouverte, non seulement pour garder de bonnes relations avec de puissants notables, mais aussi et d'abord pour conserver l'attitude d'accueil qui avait été celle de Martin envers tout arrivant : « Il se réjouissait que nous l'eussions estimé assez pour que le désir de le rencontrer nous eût fait entreprendre un si long voyage » (*Vita* 25, 2). Mais en fin de compte, Gallus ne se félicite

pas moins de cette sélection rigoureuse, en donnant explicitement raison au moine Aper (*infra* 3, 5, 7).

Depuis la fin tragique de Priscillien, les ascètes espagnols et gaulois avaient pu se sentir indistinctement visés par une sorte de « chasse au faciès » : « On ne faisait guère de différence entre les divers genres de personnes ; on en jugeait alors sur un simple coup d'œil, au point de suspecter quelqu'un d'hérésie sur sa pâleur ou son vêtement plutôt que sur sa foi » (3, 11, 5). Or le priscillianisme n'avait pas disparu avec son fondateur, et les séquelles du mouvement allaient subsister longtemps en Aquitaine méridionale, où il avait fait de nombreux disciples – et où se trouvait probablement le domaine de Primuliacum.

Les questions que Sulpice pose à Postumien, dès son retour, révèlent l'orientation première de son pèlerinage en Égypte, aux sources vives du mouvement monastique. Sulpice en attendait un renouveau de l'ascétisme gallo-romain, ainsi que des précisions sur les « règles de vie » (1, 2, 2 : *instituta*) des moines égyptiens, qui permettraient peut-être de réformer l'organisation des communautés martinien (si tant est qu'elle ait existé auparavant). Mais la réponse à la question sur les *instituta* n'est pas, dans le *Gallus*, aussi nette et circonstanciée que l'avait souhaité Sulpice. En effet, instruit par les désordres de la querelle origéniste en Orient, Postumien semble se montrer prudent – et même réservé – sur la valeur exemplaire, en Occident, de ce modèle monastique égyptien.

Cette attitude neutre de Postumien envers Origène et l'origénisme a pu couper court à une extension du conflit alexandrin parmi les ascètes d'Occident. Les maigres indications chiffrées de Postumien, sur la répartition des cénobites du Nil en groupes de cent et en hameaux de deux ou trois mille (1, 10, 1 et 1, 17, 6), ne remplacent pas les détails sur leurs activités journalières – matérielles et

religieuses – que Jérôme avait précédemment esquissés dans sa *lettre 22*. Or cette lettre est expressément utilisée – et même citée – dans le *Gallus*, à propos des critiques acerbes de Jérôme contre l'intimité douteuse entre des moines et certaines vierges consacrées (1, 9, 1-2). Doit-on penser que Sulpice n'a pas voulu répéter cette esquisse du cénobitisme pacômien ? ou a-t-il volontairement écarté de tels détails parce qu'il refusait tacitement une évolution de l'ascétisme martinien originel vers une règle trop explicite ?

Rappelons nous en effet l'interdiction, dans la pratique de Marmoutier, de toute activité autre que la prière : ni travail manuel, ni commerce d'aucune sorte – ce qui rappelle l'idéal des moines messaliens de Syrie, et ici même celui des chrétiens du désert, en Cyrénaïque (1, 5). Ce risque d'« angélisme » explique les récriminations des moines de Marmoutier, lorsque Martin avait refusé de réserver à l'entretien de sa communauté une partie de l'énorme don en métal précieux que lui avait fait l'ancien vicaire Lycontius. Bien des membres de celle-ci se plaignirent alors d'une insuffisance de nourriture et de vêtements (3, 14, 6). Sulpice cite certainement la réponse négative de Martin parce qu'il admire ce dernier de n'avoir voulu recevoir d'autres dons que ceux de l'Église. Mais le fait est qu'un tel purisme rendait précaire l'avenir matériel de la communauté, celle-ci n'acceptant que les biens apportés par les postulants – il est vrai souvent issus de grandes familles (*Vita*, 10, 6 et 8). Une telle indifférence aux problèmes économiques dut fragiliser la survie des communautés martinienes, avant même l'invasion barbare de l'Aquitaine au début du <sup>ve</sup> siècle.

Les moines d'Égypte avaient été plus réalistes. Dès l'origine, ils avaient fait place au travail manuel dans leurs occupations : ils tissaient des paniers en feuilles de palmier, et tiraient de la vente de ces objets les moyens

de subsister. La génération de Sulpice a vécu la querelle entre les partisans de ces deux conceptions. Dès 397, Rufin avait publié en Italie, pour le monastère de Pinetum, les premières traductions des *Règles* de Basile et de Pacôme, qui institutionnalisait, pour ainsi dire, la place du travail manuel dans les activités journalières de tous les moines. Puis en 401, à la demande d'Aurélius de Carthage, Augustin avait écrit son traité *Sur le travail des moines*, qui allait dans le même sens. Il est possible que Sulpice n'ait pas connu ces textes avant de composer son *Gallus* – à moins qu'il n'ait pas voulu tenir compte de leur orientation, pour respecter à la lettre les pures traditions martinienes ?

Cependant, certains détails montrent que subsistait à Primuliacum une organisation des activités matérielles nécessaires à la vie du domaine. Ces tâches, que les Romains avaient toujours considérées comme serviles, semblent avoir continué d'y être assurées par des esclaves. Le mot de *puer* – usuel en latin dans ce sens – apparaît dans l'expression plus précise de « *puer familiaris* » pour désigner le jeune serviteur qui vient annoncer l'arrivée du prêtre Réfrigerius (2, 14, 5). Et Sulpice indique, à la fin de la seconde journée, qu'il voudrait offrir aux assistants une *cena* (3, 12, 1), ce qui laisse supposer la persistance d'un certain train de vie traditionnel. On est donc amené à penser qu'on pratiquait à Primuliacum une sorte de style de vie mixte, où les traditions des aristocrates romains survivaient à côté d'innovations ascétiques. L'assise institutionnelle et spirituelle du monachisme occidental ne deviendra solide et cohérente que grâce aux deux œuvres rédigées par Cassien vers les années 420 : les *Instituta* et les *Collationes*, qui par la suite figureront encore parmi les principales lectures conseillées aux moines dans la *Regula Benedicti*.

Néanmoins, la crise que reflète le *Gallus* peut avoir eu pour cause la plus profonde un drame personnel à Sulpice

Sévère. On s'en rend compte par sa correspondance avec son compatriote et ami Paulin de Bazas, devenu ensuite évêque de Nole. L'auteur de la *Vita* a célébré avec ferveur l'éloge que Martin avait décerné à Paulin : « S'étant débarrassé de biens immenses pour suivre le Christ, il avait été presque le seul, en notre temps, à pratiquer pleinement les préceptes de l'Évangile » (*Vita* 25, 4-5). « C'est là », se serait écrié Martin, « ce qu'il nous faudrait faire ». Tout se passe donc comme si Sulpice, qui s'était montré si enthousiaste dans ce chapitre de la *Vita*, n'avait finalement répondu à cet appel à une conversion totale (qui le visait au premier chef) que par l'attitude d'« auditeur sourd » dénoncée par Postumien chez certains clercs et moines (*Gallus* 2, 8, 1).

C'est peut-être à cette tragédie spirituelle de Sulpice qu'il convient d'attribuer, en dernière analyse, le dépérissement de la communauté de Primuliacum reflété par le *Gallus*. Paulin, établi à Nole en 395 auprès du tombeau du confesseur saint Félix avant de devenir évêque de la cité près de quinze ans plus tard, avait longuement tenté de persuader Sulpice de le rejoindre : dès 396, il lui avait fait valoir que nul n'est prophète en son pays, et qu'il ne devait donc pas s'étonner de l'hostilité de son entourage. Mais une mésentente finale les sépara : les objurgations de Paulin ne vinrent pas à bout des réticences de son ami. Cet échec tint probablement à l'« installation » matérielle et morale de Sulpice à Primuliacum : son style de vie de grand propriétaire terrien l'y a sans doute retenu définitivement. Plutôt que d'imiter Martin et Paulin jusqu'au bout de leur ascèse, Sulpice a préféré s'en tenir à commémorer et défendre par la parole les vertus de leur maître. Il adhéra ainsi pleinement à l'attitude de recul prudent que Postumien avait adoptée devant l'héroïsme ascétique et la thaumaturgie des ermites de haute Thébaidé (1, 16, 4). Le repli de ce dernier sur l'oasis de l'ermite jardinier

a-t-il été comme la figure égyptienne – et un peu la justification – du style de vie paisible et commode de Sulpice dans sa villa d'Aquitaine ?

Cet échec, à la fois personnel et collectif, aurait-il réduit au silence l'auteur du *Gallus* ? Un curieux colophon du *codex Veronensis* fait état de la vieillesse de Sulpice à Marseille, tandis que la notice 19 que Gennade lui a consacrée évoque seulement son accession à la prêtrise et son silence définitif (voir notre appareil critique à 3, 18, 5). Cette résolution de se taire à jamais semble d'ailleurs annoncée, dans le *Gallus*, par l'attitude de Sulpice face à une « conjuration des moines et des femmes » : son refus obstiné de prendre part alors à ce débat, en dépit de l'insistance de Postumien (2, 8, 3). Marseille aurait-elle été, pour lui, une étape vers l'Italie et Nole, ou un refuge dans la seule partie de la Gaule méridionale restée sous l'autorité romaine ?

Quel qu'ait été finalement le destin personnel de Sulpice, le *Gallus* porte un double témoignage : sur la contestation et le déclin de l'ascétisme martinien au tournant des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, sur la crise de conscience de Sulpice face à sa propre conversion inachevée. En définitive, il apparaît assez tragique que l'auteur du *Gallus* ait substitué au projet de « suivre Martin » – et donc le Christ – une simple commémoration littéraire des vertus du saint. Mais il est vrai que son talent lui a permis de sublimer cette expérience, et de compléter ainsi utilement sa biographie de Martin : d'où l'inclusion future du *Gallus* dans le grand dossier des pièces martinienes, celui des *Martinelli* si répandu au Moyen Âge. Et l'on doit convenir qu'en dépit de ses défauts, cet ouvrage tumultueux et singulier marque aussi une étape originale dans le développement de la plus ancienne hagiographie occidentale.

## CHAPITRE ONZIÈME : LES PRINCIPAUX PARTIS DE LA PRÉSENTE ÉDITION

Dans le cadre d'une transmission des œuvres complètes de Sulpice Sévère, la plus ancienne tradition manuscrite et les premières éditions imprimées de ces *Dialogues* incluaient en premier lieu la *Vie de Martin* et les trois lettres qui en étaient déjà comme des appendices. C'est pourquoi le lecteur se reportera d'abord au chapitre VI de notre édition de la *Vita* dans cette même collection (SC 132 = tome 1, p. 211-235), sur « Les problèmes critiques : présentation de l'édition ». Car la plus grande partie de cette présentation vaut également pour le volume actuel. Deux des plus éminents « philologues martiniens » du *xx<sup>e</sup>* siècle – Bernard M. Peebles et Per Hyltén – nous avaient amicalement aidé, avec leur compétence universellement reconnue, à établir le texte et souvent le sens même de la *Vita*. La disparition de ces spécialistes nous a malheureusement privé d'un appui irremplaçable dans la préparation de la présente édition. Nous ne saurions prétendre rivaliser ici avec ces deux savants, surtout dans un temps qui nous est désormais compté. *Pendent opera interrupta* : l'édition critique et entièrement renouvelée des œuvres de Sulpice Sévère, à laquelle

ces deux maîtres travaillaient pour le *Corpus Christianorum*, en sera retardée pour longtemps.

Nous avons tenté de compenser un peu ces manques, en donnant à notre édition une visée plus proprement littéraire. Aussi avons-nous essayé de tenir fermement ce qu'on peut appeler le « quadrigé » de ce type d'édition : on a donc, ici, non seulement un texte et un apparat nouveaux, mais une traduction et une annotation qui ont été longuement discutées dans notre séminaire du Centre Lenain de Tillemont, à l'Université de Paris-Sorbonne.

Comme pour éditer la *Vita*, nous nous sommes appuyé d'abord sur le texte et l'apparat de la seule édition critique moderne : celle de Carolus Halm, qui inaugura à Vienne, en 1866, le *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*. Ainsi que Halm l'avait déjà décidé en son temps pour clarifier son apparat (voir son introduction, p. ix), nous avons, à notre tour, « épuré » le nôtre – fondé sur le sien –, en ne retenant pratiquement que les unités vraiment critiques, concernant des mots ou des passages d'établissement peu sûr. Et des douze manuscrits que nous avons utilisés pour la *Vita* (voir présentation au tome 1, p. 213 s.), notre apparat sélectif ne rapportera que les leçons divergentes des témoins suivants :

1) trois représentants (dont le justement célèbre *codex Veronensis*) de la « famille italienne » qui a transmis le plus ancien état du texte : **VBM** ;

2) le seul manuscrit « irlandais » ancien – et isolé – (le *Livre d'Armagh*), que Halm n'avait pas connu : **D** (*codex Dublinensis*) ;

3) pour représenter la « famille franque » des *Martinelli* formée à l'époque carolingienne, deux témoins conservés à Munich : **FA** (cités par nous d'après l'apparat de Halm) ;

4) la *vulgata editio* issue des textes des plus anciennes éditions critiques : celles de Lazius et Giselinus (voir *infra*), et abrégée par la lettre *v*.

Renvoyant aux numéros de chapitre et à la ligne, nos unités critiques les mentionneront en suivant l'ordre ci-dessus (voir *infra* notre *conspectus siglorum* précédant ici le texte latin). L'apparat sera sélectif, au sens où il citera l'intégralité des leçons divergentes données par les mss *V D FA* : quand tel de ceux-ci n'est pas cité dans l'apparat, c'est donc que la leçon qu'il donne est identique au lemme. Mais l'apparat ne mentionnera les leçons divergentes de *BM* et *v*, conformément à l'édition Halm, qu'en cas de nécessité. Nous signalerons aussi, quand elles diffèrent de notre lemme, les leçons des éditeurs Da Prato (1741) et Halm (1866) – et parfois des éditions antérieures citées ici d'après l'apparat de Halm.

Les plus anciennes éditions imprimées avaient été celles de Peter Os van Breda (Zwolle, 1480), Alde Manuce (Venise, 1501), J. Clichthove (Paris, 1512). Les premières éditions critiques, c'est-à-dire fondées sur la comparaison de plusieurs manuscrits et éditions, furent successivement établies par deux médecins humanistes : Wolfgang Lazius (Bâle, 1553), et surtout Victor Ghyselinck (Giselinus) (Anvers, 1574). Ces éditions furent à l'origine du « texte courant » *v*, qui demeura la base des éditions ultérieures : ainsi celles de G. Horn (Leiden, 1642) et J. Mercier (Paris, 1654), ou, au siècle suivant, J. Clerc (Paris, 1701) et J. Vorst (Leipzig, 1763). Seule fut novatrice l'édition de Girolamo da Prato (Vérone, 2 tomes en 1741 et 1754 ; le tome 3 n'a pas paru) ; elle a mis en valeur le *codex Veronensis* (sigle *V*). Daté du *vi*<sup>e</sup> siècle, ce témoin est actuellement le plus ancien de tous. Issu d'une famille italienne, son texte paraît souvent d'une qualité supérieure à celui des manuscrits de la famille franco-germanique – seule connue des éditeurs précé-

dents – ; mais il n'en est pas moins affecté d'effacements, de grattages, de surcharges qui rendent sa lecture difficile et parfois peu sûre. L'édition de Halm, qui occupe le tome 1 du *CSEL* (Vienne, 1866), s'appuyait sur des représentants de ces deux familles italienne et franco-germanique. Connus seulement après cette édition de 1866, le *codex Dublinensis* semble procurer un texte intermédiaire, dont notre apparat reproduit la plupart des leçons divergentes.

#### Annotation

Des notes critiques, correspondant aux lemmes dont le choix nous semble encore discutable, ont été introduites *in loco*, dans l'annotation générale. Mais cette annotation vise avant tout à poser, sinon toujours à résoudre les questions de détail que soulève un texte souvent obscur, d'une langue notablement composite. Tour à tour recherché et négligé, Sulpice reste, en effet, théoriquement attaché au dépouillement qui sied à sa profession ascétique ; mais sa langue et son style hésitent encore entre une sorte de préciosité « tardive » et des concessions à la langue courante, en pleine évolution au début du *v*<sup>e</sup> siècle. De plus, ce lettré s'applique à faire montre de ses souvenirs d'auteurs classiques, dont le repérage n'est pas toujours aisé, non plus que celui des allusions bibliques. Nous avons sélectionné les références à la bibliographie moderne, en obéissant, là aussi, à un principe d'économie. A la différence du commentaire composé qui suivait notre édition de la *Vita*, cette annotation a donc renoncé aux ambitions d'une étude exhaustive. Elle s'efforce de poser les questions, et souvent, elle ne peut fournir que des matériaux incomplets, des sortes de *marginalia* utiles. C'est pourquoi leur présentation suit ici l'ordre du texte annoté.

Halm avait cru pouvoir se rapprocher de l'orthographe originelle de Sulpice Sévère, en s'appuyant sur le témoignage des manuscrits *V* et *F* (voir son introduction p. xi). Il

avait ainsi valorisé dangereusement une sorte d'entre-deux, plus proche de l'orthographe de certains scribes du haut Moyen-Âge que de celle de Sulpice lui-même. Il a paru plus prudent d'adopter ici l'orthographe courante dans les éditions françaises des textes latins antiques : celle qu'a conservée P. Flobert dans son édition récente du *Grand Gaffiot*, publiée en 2000 à Paris. Cette orthographe est d'ailleurs recommandée par les *Directives* de la collection des *Sources Chrétiennes*.

**Ponctuation** C'est aussi pour faciliter la lecture et donc l'intelligence du texte que nous avons remanié la ponctuation, pour la rendre aussi logique et homogène que possible – également en accord avec les *Directives*. Mais, pour la commodité du lecteur, on a conservé ici – dans le texte, la traduction, l'annotation – la numérotation en trois *livres* de l'édition Halm (sur leur nombre, voir *supra* ch. II), ainsi que celle de ses *chapitres* et de ses *paragraphes* déjà présente dans l'édition de Vorst (voir *Vita*, p. 238). Une division en 58 ou 59 chapitres existait dès l'édition d'Alde Manuce.

**Traduction** La traduction s'est efforcée de reproduire les sautes de style, et ce qu'il faut bien appeler parfois les obscurités du texte latin. D'abord dans un vocabulaire qui oscille entre trois tendances principales : le pastiche minutieux (sinon la citation) de la langue classique ; la recherche stylistique de ce qu'on a appelé un « style de joaillerie » ; enfin le retour à la simplicité d'une langue parlée héritée à la fois de la comédie romaine et du latin parlé par Martin. Cette dernière était bien appropriée à « la forme apparente d'un dialogue », explicitement visée par Sulpice (voir *supra* ch. IX). Nous avons découvert progressivement dans le texte, et tâché de laisser subsister en français, son tic de

style de la synonymie, réelle ou approximative (paronymie), ces nuances n'étant pas toujours faciles à discerner. De la *Vita* au *Gallus*, la vivacité de l'art narratif demeure grande, et le goût de construire avec élégance des récits à la fois attrayants et instructifs. Mais souvent, le ton oratoire domine, le texte n'échappant guère alors à une certaine grandiloquence ; le traducteur se doit de ne pas l'atténuer, quitte à ne pas lever bien des ambiguïtés dans la suite des idées. Les trois tâches de l'éditeur – reconstruire le texte latin, le transposer en français, l'annoter – sont rendues encore plus délicates à assumer, surtout celle de le traduire avec toutes ses nuances, par ce chatolement d'une forme disparate : celle-ci reflète l'instabilité anxieuse de l'auteur, mais aussi sa culture encore si vaste pour la date tardive à laquelle il écrit, et son adhésion à un éclectisme stylistique propre au « siècle de Théodose ».

#### Derniers avertissements pratiques

- La *Vie de Martin* (abrégée en *Vita*) est citée d'après notre édition en trois volumes (voir la Bibliographie), et l'abréviation « comm. » (= commentaire) renvoie à son annotation, contenue dans les tomes deux et trois.
- La Bible latine est citée dans le texte de la *Vulgate*, avec une abréviation en deux lettres du nom de chaque livre.
- Les renvois internes à l'annotation sont abrégés par *supra* ou *infra*, selon la place qu'ils occupent en amont ou en aval du passage annoté.

N.B. : Des fragments en écriture wisigothique du *x<sup>e</sup>* siècle ont été récemment découverts à l'Archivo histórico provincial de Zamora : voir A.M. SUÁREZ GONZÁLEZ, « Los *Dialogi* de Sulpicio Severo en tres folios visigóticos (A.H.P. de Zamora, fragmentos no. 21, 22 y 23) », dans *Estudios humanísticos. Historia* 1, 2002, p. 33-61. Ils contiennent

peu de variantes d'intérêt critique. Contenu du F. n° 21 : texte de 1, 25, 6-7 + capitulation de 2, 1 à 2, 13 + texte de 2, 1, 1-2 ; F. n° 22 : texte de 2, 2, 3-7 et 2, 3, 1-5 ; F. n° 23 : texte de 2, 3, 6 à 2, 4, 3.

## SOMMAIRES

### *Livre premier*

(première partie de la première journée)

- 1, 1, 1 – 1, 1, 5. A son retour d'Égypte, Postumien est chaleureusement accueilli à Primuliacum par Sulpice et Gallus.
- 1, 2, 1 – 1, 2, 6. Invité à raconter son voyage, Postumien apprend que les martiniens viennent de perdre en Gaule leur dernier protecteur.
- 1, 3, 1 – 1, 3, 6. Début du récit de voyage de Postumien : premières escales, à Carthage et en Cyrénaïque. Étrangetés de la nature et des hommes du désert.
- 1, 4, 1 – 1, 4, 4. Hospitalité d'un prêtre africain. Son alimentation rudimentaire.
- 1, 4, 5 – 1, 5, 2. Premier « intermède gaulois » : la boulimie des Gaulois ; Sulpice et Postumien taquent à ce propos Gallus, qui se fâche.
- 1, 5, 2 – 1, 5, 6. Mœurs exemplaires des chrétiens du désert de Cyrénaïque.
- 1, 6, 1 – 1, 6, 3. Postumien débarque à Alexandrie au plus fort du conflit « origéniste » entre moines et évêques. Les partisans d'Origène croient que certains de ses ouvrages ont été interpolés par des hérétiques.
- 1, 6, 4 – 1, 7, 6. Postumien a discerné par lui-même, dans l'œuvre d'Origène, vérités et erreurs. Il condamne, dans ce conflit, l'acharnement des évêques comme celui des moines, et il quitte Alexandrie.
- 1, 8, 1 – 1, 9, 4. Séjour de Postumien à Bethléem. Vibrant éloge de Jérôme. Deuxième « intermède gaulois » : approbations et réserves de Gallus sur diverses critiques de Jérôme contre les moines.

- 1, 9, 4 – 1, 9, 7. Nouvel éloge de Jérôme, défenseur de l'orthodoxie et lecteur infatigable. Postumien laisse ses serviteurs à Bethléem, et part seul pour la haute Thébaïde.
- 1, 10, 1 – 1, 10, 4. L'obéissance à l'abbé, obligation primordiale des cénobites d'Égypte. Anecdote des moineillons désobéissants qui capturent un aspic.
- 1, 11, 1 – 1, 11, 7. Autre anecdote : un ermite défaillant d'inanition est sauvé par un pain envoyé du Ciel.
- 1, 12, 1 – 1, 12, 6. Troisième « intermède gaulois » : le moine égyptien inaccessible à la colère et le Gaulois coléreux. Violentes critiques exprimées par Gallus, et tempérées par Sulpice.
- 1, 13, 1 – 1, 13, 8. Premières fables animales d'Égypte : l'oasis paradisiaque d'un ermite jardinier, travaillant avec son *bœuf* ; le *lion* bien élevé et amateur de dattes.
- 1, 14, 1 – 1, 14, 8. La *louve* apprivoisée, devenue charardeuse, puis repentante.
- 1, 15, 1 – 1, 16, 4. La *lionne* reconnaissante envers un moine qui guérit la cécité de ses petits. Un *bouquetin* enseigne la botanique pratique à un ermite. Postumien quitte la Thébaïde.
- 1, 17, 1 – 1, 17, 8. Postumien au pays d'Antoine et de Paul de Thèbes. Des cénobites aux anachorètes.
- 1, 18, 1 – 1, 19, 4. Diptyque sur l'obéissance : un abbé éprouve deux novices, le premier par le feu, le second par l'eau ; l'un ressort indemne d'un four ardent, l'autre arrose durant trois ans une branche sèche qui finit par reverdir.
- 1, 20, 1 – 1, 20, 9. *Premier volet* d'un diptyque sur les dangers de la *vanité* et de la *fausse sainteté*. Un moine thaumaturge cède à la vanité ; il en est délivré par une possession volontaire de quatre mois.
- 1, 21, 1 – 1, 21, 5. Quatrième « intermède gaulois » : portrait satirique d'un moine vaniteux, à qui son accession à la cléricature tourne la tête.
- 1, 22, 1 – 1, 22, 6. *Second volet* du diptyque : les illusions de la fausse sainteté. Un jeune officier, devenu moine et thaumaturge, veut quitter le désert pour convertir les siens ; mais il est guéri de sa tentation par deux ans de possession diabolique involontaire.

- 1, 23, 1 – 1, 23, 8. Postumien célèbre la diffusion universelle de la *Vie de Martin*. Des lecteurs égyptiens l'auraient prié de demander à Sulpice d'écrire la suite de l'ouvrage. Postumien veut donc lui passer la parole.
- 1, 24, 1 – 1, 25, 5. Sulpice énumère les supériorités de Martin thaumaturge sur les Égyptiens. Celui-ci a même surpassé saint Ambroise en refusant de recevoir à sa table le préfet Vincentius.
- 1, 26, 1 – 1, 26, 8. Postumien oppose la réputation universelle et incomparable de Martin à l'incrédulité du clergé gaulois devant les miracles du saint. Sulpice invite Gallus à célébrer à son tour les œuvres de son maître Martin.
- 1, 27, 1 – 1, 27, 8. Cinquième « intermède gaulois ». Devant la fausse humilité de Gallus, critique sévère de Postumien. Gallus annonce ce dont il va traiter.

### *Livre second*

(seconde partie de la première journée)

- 2, 1, 1 – 2, 1, 9. Comédie de quiproquos dans la cathédrale de Tours : entre Martin, son archidiacre et un pauvre qui réclame le vêtement promis par l'évêque.
- 2, 2, 1 – 2, 2, 7. Transfiguration de Martin au cours d'une célébration, et double guérison par lui d'Évanthius et de sa maison, puis d'un jeune esclave mordu par un serpent.
- 2, 3, 1 – 2, 3, 7. Roué de coups par les fonctionnaires du fisc, dont il avait affolé l'attelage, Martin immobilise leur équipage.
- 2, 3, 8 – 2, 3, 10. Effroi et repentir des coupables ; Martin leur pardonne, il redonne aux bêtes leur mobilité et laisse les fonctionnaires reprendre leur route.
- 2, 4, 1 – 2, 4, 9. Malgré un affaiblissement temporaire de ses pouvoirs, Martin, dans la région de Chartres, ressuscite un enfant et convertit une foule de paysans.
- 2, 5, 1 – 2, 5, 4. Postumien félicite Gallus d'avoir montré le pouvoir de Martin, même sur la mort ; et il invite Gallus à poursuivre ses récits.

- 2, 5, 5 – 2, 5, 10. Comment Martin force la porte de l'empereur Valentinien, et le contraint physiquement à se lever de son trône, en y mettant miraculeusement le feu.
- 2, 6, 1 – 2, 6, 7. Familiarité croissante de Martin avec l'usurpateur Maxime, et avec son épouse, digne émule de la reine de Saba devant Salomon et de Marthe et Marie devant le Christ.
- 2, 7, 1 – 2, 7, 6. Par une argumentation rhétorique, Gallus justifie Martin de cette familiarité exceptionnelle avec une femme.
- 2, 8, 1 – 2, 8, 9. Postumien croit les Gaulois incapables d'adopter la sage conduite de Martin ; sollicité d'intervenir, Sulpice refuse, en raison de l'hostilité acharnée des moines et des femmes contre lui. Gallus oppose à celle-ci la piété de certaines nonnes de Touraine envers Martin.
- 2, 9, 1 – 2, 9, 6. Martin exorcise une vache possédée, maîtrise un incendie, sauve de justesse un levraut poursuivi par des limiers.
- 2, 10, 1 – 2, 10, 6. Aphorismes champêtres de Martin : sur une brebis, sur un porcher, enfin devant un herbage inégalement dévasté ; il en tire une parabole sur le mariage, la virginité, la fornication.
- 2, 11, 1 – 2, 11, 6. Un ancien soldat marié, devenu moine, demande à Martin d'autoriser sa femme à le rejoindre. Celui-ci parvient à l'en dissuader, puis il expose ses idées sur la réclusion des femmes.
- 2, 12, 1 – 2, 12, 12. Gallus loue une vierge recluse qui avait refusé de recevoir Martin. Il blâme les vierges trop empressées auprès des évêques, mais fait l'éloge de celles qui vinrent souvent de loin pour rencontrer Martin.
- 2, 13, 1 – 2, 13, 8. Martin révèle confidentiellement ses entrevues surnaturelles avec des saintes, avec les deux Apôtres, avec les démons Mercure et Jupiter, enfin avec un ange qui lui avait communiqué les décisions du Concile de Nîmes auquel il n'avait pas voulu assister.
- 2, 14, 1 – 2, 14, 8. Révélation de Martin sur la fin prochaine du monde : Néron va revenir, l'Antéchrist serait déjà né. – La brusque arrivée du prêtre Réfrigérius, mais aussi l'approche de la nuit incitent Gallus à lever la séance de ce premier jour.

### *Livre troisième*

(deuxième journée)

- 3, 1, 1 – 3, 1, 6. Sulpice justifie le plaisir d'entendre évoquer des faits déjà connus, mais d'une authenticité désormais garantie par des témoins dignes de foi. Arrivée de nouveaux auditeurs.
- 3, 2, 1 – 3, 2, 6. Gallus annonce qu'il parlera en « témoin de la foi », et non pas en orateur. Série d'anecdotes. Près de Chartres, Martin guérit une jeune muette, à l'aide d'une huile qu'il bénit.
- 3, 3, 1 – 3, 3, 8. De deux fioles d'huile bénie par Martin, l'une déborde sans cesse, l'autre tombe sans se casser. – Martin réduit au silence un chien aboyeur.
- 3, 4, 1 – 3, 4, 7. Avec l'aide d'un ange, Martin pénètre de nuit auprès du comte Avitien, et le contraint à libérer des prisonniers en instance d'exécution.
- 3, 5, 1 – 3, 5, 7. Des témoins dignes de foi étant encore vivants, l'incrédulité envers Martin paraît scandaleuse à Gallus. Attentif avant tout à la véracité des faits, il estime que le recours au genre du dialogue ne peut susciter aucun soupçon de complaisance littéraire.
- 3, 6, 1 – 3, 6, 5. Par la bouche des possédés que Martin exorcise à Tours, les démons eux-mêmes attestent l'authenticité de ses miracles. Variations littéraires sur divers phénomènes spectaculaires liés à la possession et à son exorcisme.
- 3, 7, 1 – 3, 7, 5. Martin chasse le fléau de la grêle qui ravageait la région de Sens ; témoignages de notables du pays.
- 3, 8, 1 – 3, 9, 1. Martin exorcise Avitien pour chasser le diable qui le conseillait. Il détruit par la prière deux sanctuaires païens du pays de Loire, guérit une hémorroïde, éloigne un serpent.
- 3, 10, 1 – 3, 10, 6. Pêche miraculeuse d'un gros poisson de Loire destiné au repas pascal de Martin. Lors d'une célébration, on voit resplendir la main de Martin officiant.
- 3, 11, 1 – 3, 11, 11. Pour sauver des chrétiens d'Espagne soupçonnés d'hérésie priscillianiste, Martin affronte à Trèves les évêques hostiles à celle-ci et l'usurpateur Maxime qui les soutient. Il obtient que celui-ci annule ses ordres de persécution.

- 3, 12, 1 – 3, 12, 4. Nouvelles pressions des évêques contre les requêtes de Martin. Maxime justifie le caractère légal de la condamnation de Priscillien, et fait à nouveau poursuivre les chrétiens d'Espagne.
- 3, 13, 1 – 3, 13, 6. Ayant accepté de communier avec les évêques ithaciens, Martin obtient une nouvelle suspension de ces poursuites. Une fois reparti de Trèves, il est pris de remords dans la forêt d'Ardenne, mais reconforté aussitôt par un ange.
- 3, 14, 1 – 3, 14, 6. Retrouvant sa puissance spirituelle quelque temps diminuée, Martin sauve à distance les passagers d'un navire pris dans une tempête, guérit la domesticité de Lycontius frappée par une épidémie, dénonce l'attitude impudique d'un de ses propres moines.
- 3, 15, 1 – 3, 15, 7. Martin pardonne à Brice – son disciple et futur successeur – les injures que celui-ci vient de proférer contre lui sous l'inspiration de deux démons.
- 3, 16, 1 – 3, 16, 4. Dernier « intermède gaulois » : Postumien regrette que l'exemple ainsi donné par Martin ne soit pas suivi par un de leurs voisins, incurablement vindicatif.
- 3, 17, 1 – 3, 27, 7. Postumien est chargé par Sulpice d'une nouvelle mission de propagande martinienne : en Campanie auprès de Paulin de Nole, puis en Afrique, en Grèce, en Égypte.
- 3, 18, 1 – 3, 18, 5. Postumien est également prié de rendre hommage au tombeau de Pomponius, mort noyé en Orient, et de demander à Dieu de pardonner au défunt d'avoir abandonné Sulpice, de sorte que ce dernier ne soit plus en butte aux attaques des « vengeurs » de Pomponius. – Dispersion de l'assemblée, dans l'admiration et la tristesse.

## ABRÉVIATIONS ET SIGLES

<i>AB</i>	<i>Analecta Bollandiana</i> , Bruxelles
<i>BSAF</i>	<i>Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France</i> , Paris
<i>CCL</i>	<i>Corpus Christianorum, series latina</i> , Turnhout
<i>CIL</i>	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum</i> , Berlin
<i>CJ</i>	<i>Classical Journal</i> , Ashland (Va.)
<i>DB</i>	<i>Dictionnaire de la Bible</i> , Paris (col.)
<i>DBS</i>	<i>Dictionnaire de la Bible, Supplément</i> , Paris (col.)
<i>DPAC</i>	<i>Dizionario Patristico e di Antichità Cristiane</i> , Casale Monferrato (col.)
<i>DSp</i>	<i>Dictionnaire de Spiritualité</i> , Paris (col.)
<i>JECS</i>	<i>Journal of Early Christian Studies</i> , Baltimore (Maryl.)
<i>PG</i>	<i>Patrologia Graeca</i> , Paris (col.)
<i>PL</i>	<i>Patrologia Latina</i> , Paris (col.)
<i>PLRE</i>	<i>The Prosopography of the Later Roman Empire</i> , Cambridge
<i>PO</i>	<i>Patrologia Orientalis</i> , Paris
<i>PW</i>	<i>Paulys Realenzyklopädie der classischen Altertumswissenschaft</i> , Stuttgart (col.)
<i>RAC</i>	<i>Reallexikon für Antike und Christentum</i> , Stuttgart (col.)
<i>REL</i>	<i>Revue des Études Latines</i> , Paris
<i>RSLR</i>	<i>Rivista di Storia e Letteratura Religiosa</i> , Florence
<i>SC</i>	<i>Sources Chrétiennes</i> , Paris
<i>TLL</i>	<i>Thesaurus Linguae Latinae</i> , Munich
<i>TOB</i>	<i>Traduction Œcuménique de la Bible</i> ,
<i>VChr</i>	<i>Vigiliae Christianae</i> , Amsterdam

## BIBLIOGRAPHIE

- ANTIN, P., « *Gurdonicus* (Sulp. Sev. dial. 1, 27, 2) », *REL* 37, 1957, p. 111-112.
- ARNS, E., *La technique du livre d'après saint Jérôme*, Paris 1953.
- BABUT, E.-C., « Sur trois lignes inédites de Sulpice Sévère », *Le Moyen Âge* 10, 1906, p. 205-213.
- BALMELLE, C., *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*, Bordeaux 2001.
- BOOKER, C.M., « Preconditions to Miracles. The Construction of Discernment and its Application in the Works of Sulpicius Severus and Gregory of Tours », *Orpheus* 18, 1, 1997, p. 182-195.
- BROWN P., *The Body and Society. Man, Woman and Sexual Renunciation in Early Christianity*, New York 1988 (= BROWN, *Body*).
- CAROZZI, C., *Apocalypse et salut dans le christianisme antique et médiéval*, Paris 1999.
- CHADWICK, H., *Priscillian of Avila. The Occult and the Charismatic in the Early Church*, Oxford 1976 (= CHADWICK, *Priscillian*).
- CHITTY, D.J., *Et le désert devint une cité... Une introduction à l'étude du monachisme égyptien et palestinien dans l'Empire chrétien* (traduit de l'original anglais, Oxford 1972<sup>2</sup>) (*Spiritualité orientale* 31), Abbaye de Bellefontaine 1980 (= CHITTY, *Et le désert*).
- CURTIUS, E.R., *Littérature européenne et Moyen Âge latin*, traduction française, Paris 1956.

- DAUMAS, F., *La civilisation de l'Égypte pharaonique*, Paris 1965.
- DELEHAYE, H., « Les recueils antiques de miracles des saints », *AB* 43, 1925, p. 5-85 et 305-325.
- DEL MONTE, A., « I Dialoghi di Sulpizio Severo e il Ritmo Cassinese », *Giornale storico della letteratura italiana* 128, 1951, p. 81-87.
- DEMANDT, A., *Die Spätantike. Römische Geschichte von Diocletian bis Justinian (294-565 n. C.)*, Munich 1989.
- DOELGER, F.J., « Der Altarkuss », *Antike und Christentum* 2, 1930, col. 190 s. et 310 s.
- DUFRAIGNE, P., *Aduentus Augusti, aduentus Christi. Recherches sur l'exploitation idéologique et littéraire d'un cérémonial dans l'antiquité tardive (Collection des Études Augustiniennes. Série Antiquité 141)*, Paris 1994 (= DUFRAIGNE, *Aduentus*).
- DULAËY, M., *Des forêts de symboles. L'initiation chrétienne et la Bible (1<sup>er</sup>-VI<sup>e</sup> siècles)*, Paris 2001.
- DUVAL, P.-M., *La vie quotidienne en Gaule*, Paris 1952.
- DUVAL, Y.-M., « Sulpice Sévère entre Rufin d'Aquilée et Jérôme dans les Dialogues 1, 1-9 », *Mémorial Dom Jean Gribomont*, Rome 1988, p. 199-222 (= DUVAL, « Sulpice Sévère »).
- « Vigilance de Calagurris », dans *Handbuch der lateinischen Literatur der Antike* 6, Munich (à paraître).
- DUVAL, Y., *Loca sanctorum Africae. Le culte des martyrs en Afrique du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle (Collection de l'École Française de Rome 58a)*, 2 vol., Rome 1982.
- ENGEMANN, J., « Fisch, Fischer, Fischfang », *RAC* 7, fasc. 55-58, 1968, col. 1059-1097.
- FABRE, P., *Essai sur la chronologie de l'œuvre de saint Paulin de Nole*, Strasbourg 1948.
- *Saint Paulin de Nole et l'amitié chrétienne*, Paris 1949 (surtout p. 277-337, sur sa correspondance avec Sulpice Sévère).
- FAVEZ, C., « Aquitains et Gaulois chez Sulpice Sévère », dans *Hommages à Max Niedermann (Latomus 23)*, Bruxelles 1956, p. 122-127.

- FERNÁNDEZ UBIÑA, J., *Cristianos y militares. La iglesia antigua ante el ejército y la guerra*, Grenade 2000.
- FLOBERT, P., *Les verbes déponents latins, des origines à Charlemagne*, Paris 1975 (= FLOBERT, *Verbes déponents*).
- FONTAINE, J., « Un cliché de la spiritualité antique tardive : *stetit immobilis* », dans G. WIRTH et alii, *Romanitas Christianitas. Untersuchungen zur Geschichte und Literatur der römischen Kaiserzeit, Johannes Straub zum 70. Geburtstag*, Boston - New York 1952, p. 522-552.
- « Une clé littéraire de la *Vita Martini* de Sulpice Sévère : la typologie prophétique », dans *Mélanges offerts à Christine Mohrmann*, Utrecht - Anvers 1963, p. 84-95.
- « Démons et Sibylles : la peinture des possédés dans la poésie de Prudence », dans *Hommages à Jean Bayet (Latomus 70)*, Bruxelles 1964, p. 196-213.
- « La femme dans la poésie de Prudence », dans *Mélanges Marcel Durry* (= *REL* 47 bis, 1969), p. 55-83.
- « Valeurs antiques et valeurs chrétiennes dans la spiritualité des grands propriétaires terriens à la fin du IV<sup>e</sup> siècle occidental », dans *Epektasis. Mélanges offerts au Cardinal J. Daniélou*, Paris 1972, p. 571-595.
- « L'aristocratie occidentale devant le monachisme aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles », *RSLR* 15, 1979, p. 28-53.
- « L'apport du christianisme à la prise de conscience de la patrie gauloise sous la dynastie théodosienne », dans *La patrie gauloise, d'Agrippa au VI<sup>e</sup> siècle*, Actes du Colloque de Lyon (1981), Lyon 1983, p. 183-218.
- « Pureté et mélange. Le « racisme » spirituel de Sulpice Sévère », dans *Mémorial Dom Jean Gribomont (Studia Ephemeridis « Augustinianum » 27)*, Rome 1988, p. 233-251.
- « Sulpice Sévère témoin de la communication orale en latin à la fin du IV<sup>e</sup> siècle gallo-romain », *Médiévales* 25, 1993, p. 17-32.
- « Sulpice Sévère et l'esthétique de la prose théodosienne », *REL* 85, 2005, p. 179-193.
- « Victricius », dans *Handbuch der lateinischen Literatur*, 6, Munich, § 600 (à paraître).

- FREDOUILLE, J.-C., *Tertullien et la conversion de la culture antique*, (Collection des Études Augustiniennes. Série Antiquité 47), Paris 1956.
- FUX, P.-Y., *Les sept Passions de Prudence* (*Peristephanon* 2, 5, 9, 11-14), Introduction générale et commentaire (*Paradosis* 46), Fribourg (Suisse) 2003.
- GANSHOF, F. L., « Saint Martin et le comte Avitianus », *AB* 67, 1949, p. 203-213.
- GHIZZONI, F., *Sulpicio Severo*, Parme 1983 (p. 135-175 sur le *Gallus*).
- GONZÁLEZ IGLESIAS, J.A., « Fides como término de crítica literaria en una obra cristiana (Los Diálogos de Sulpicio Severo) », dans *Mnemosynum C. Codoñer a discipulis oblatum*, Salamanque 1991, p. 117-132.  
— *Estudio del género del diálogo en autores latinos tardíos*, Salamanque 1995 (thèse).  
— « El exemplum en los Diálogos de Sulpicio Severo », *Emérita* 20, 1996, p. 75-89.
- GRIBOMONT, J., « L'influence du monachisme oriental sur Sulpice Sévère », dans *Saint Martin et son temps. Mémorial du XVI<sup>e</sup> centenaire des débuts du monachisme en Gaule (361-1961)*, Rome 1961, p. 135-149 (= GRIBOMONT, « Monachisme oriental »).
- GRIFFE, É., *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, Paris, 1, 1964 ; 2, 1966<sup>2</sup> ; 3, 1965 (= GRIFFE, *Gaule chrétienne*).
- HARRINGTON, K.P., « The place of Sulpicius Severus in Miracle Literature », *CJ* 15, 8, 1920, p. 389-403.
- HEINZELMANN, M., « Gallische Prosopographie (260-527) », *Francia* 10, 1982, p. 532-714 (= HEINZELMANN, « Prosopographie »).
- HELLEGOUARCH, J., *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris 1966.
- HERMANN, A., « Cilicium », *RAC* 3, 1957, col. 127-136.
- HUNTER, D. G., « Vigilantius of Calagurris and Victricius of Rouen. Ascetics, relics and clerics in late Roman Gaul », *J ECS* 7, 3, 1979, p. 401-430.

- HYLTÉN, P., *Studien zu Sulpicius Severus*, Lund 1940 (spéc. p. 162-163 : index des textes des *Dialogues* étudiés par l'auteur).
- JAKOB-SONNABEND, W., *Untersuchungen zum Neronbild in der Spätantike* (*Altertums Texte und Studien* 13), Hildesheim 1990.
- JÉRÔME (saint), *Apologie contre Rufin*, introd., texte critique, trad. et index par P. LARDET (*SC* 203), Paris 1983.
- JONES, A.H.M. — MARTINDALE, J.R. — MORRIS, J., *The Prosopography of the Roman Later Empire (260-395)*, vol. 1 (A-D), Cambridge 1971 (= JONES, *Prosopography*).
- JOUBEAUX, H., « Un type particulier de monument funéraire : les pyramidions des nécropoles gallo-romaines », *Gallia* 46, 1989, p. 213-224.
- JULLIAN, C., « Notes gallo-romaines », *Revue des Études Anciennes* 25, 1925, p. 49-55 (sur les hautes relations de Martin).
- KELLY, J.N.D., *Jerome. His Life, Writings and Controversies*, Londres 1975 (= KELLY, *Jerome*).
- KLAUSER, T., « Diakon », *RAC* 3, 1957, col. 888-909.
- KOWALSKI, T., *Les témoins de la résurrection de Jésus*, Paris 2002.
- KRUTA, V., *Les Celtes*, Paris 2000.
- LANDES, R., « Let the Millenium be fulfilled. Apocalyptic Expectation and the Pattern of the Western Chronography (100-800) », dans W. VERBECKE *et alii* (éd.), *The Rise and Abuse of Eschatology in the Middle Ages* (*Mediaevalia Lovaniensia. Series I, Studia* 15), Leuven 1988, p. 137-211.
- LAVAGNE, H., « Les ambivalences d'une image du pouvoir impérial. Le cavalier à l'anguipède en Gaule romaine », dans les *Actes du colloque d'Angers. Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'Antiquité*, Paris 2001, p. 37-43.
- Lexikon der Aegyptologie*, vol. 5, Munich 1984, p. 558 (art. « schadouf ») et 521 (art. « sekiyah »).
- LOHMEYER, E., « Antichrist », *RAC* 1, 1950, col. 450-457.

- LORIE, L.T.A., *Spiritual Terminology in the Translation of the Vita Antonii*, Nimègue 1955.
- LÖFSTEDT, E., *Late Latin*, Oslo 1959.
- MARROU, H.-I., *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris 1950.
- MIQUEL, P. et alii, *Déserts chrétiens d'Égypte*, Nice 1993.
- MUNIER, C., « *Concilia Galliae* », CCL 148, 1962.  
— « *Audientia episcopalis* », DPAC 1, 1983, col. 443.
- NAZZARO, A.V., « L'agiografia martiniana di Sulpizio Severo e le parafrasi epiche di Paulino di Périgueux e Venanzio Fortunato », dans SILVESTRE, M.L. — SQUILLANTE, M. (éd.), *Mutatio rerum. Letteratura, filosofia, scienza tra tardo antico e altomedioevo*. Atti del convegno di studi (Napoli, 25-26 novembre 1996), Naples 1997, p. 301-346.
- Pacien de Barcelone et l'Hispanie au IV<sup>e</sup> siècle* (Actes des colloques de Barcelone et de Lyon, mars et octobre 1996), sous la dir. de D. BERTRAND, J. BUSQUETS, M. MAYER OLIVÉ (*Patrimoines. Christianisme*), Paris — Barcelone 2004.
- PHILONENKO, M., *Le Notre Père. De la prière de Jésus à la prière des disciples*, Paris 2001.
- PICARD, J.-C., et alii, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule 8, Province ecclésiastique de Sens*, Paris 1992.
- PIETRI, C., *Roma christiana. Recherches sur l'Église de Rome, son organisation, sa politique, son idéologie, de Miltiade à Sixte III (311-440)*, 2 vol. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* 224), Rome 1976 (= C. PIETRI, *Roma christiana*).
- PIETRI, L., *La ville de Tours du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle. Naissance d'une cité chrétienne* (*Collection de l'École française de Rome* 69), Rome 1983 (= L. PIETRI, *Tours*).
- PRATO, G. DA, *Sulpicii Seueri opera*, Vérone (2 vol. : 1, 1741 ; 2, 1754).
- PRETE, S., « Sulpicio Severo e il millenarismo », *Convivium* 26, 1958, p. 394-404.  
— « Degenerazione e decadenza morale nell'escatologia di Sulpicio Severo », *Augustinianum* 18-1, 1978, p. 245-256.

- RAMBAUX, C., *Tertullien face aux morales des trois premiers siècles* (*Collection d'Études Anciennes*), Paris 1979.
- REBUFFAT, P., « Où était l'Afrique ? », dans *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Mémoire, identité, imaginaire*, Rouen 2002, p. 25-40 (avec des cartes suggestives).
- ROBERTS, M., *The Jeweled Style. Poetry and Poetics in Late Antiquity*, Ithaca—Londres 1989.
- ROMAN, Y., *De Narbonne à Bordeaux. Un axe économique au 1<sup>er</sup> siècle avant J.C.*, Lyon 1981.
- ROQUES, D., *Synésius de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris 1984.
- ROUCHE, M., « Le changement des noms des chefs-lieux de cités dans la Gaule du Bas-Empire », *BSAF* 1968, p. 47-64 (= ROUCHE, « Noms des chefs-lieux »).
- ROUGÉ, J., *L'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire*, Paris 1966.
- ROUSSELLE, A., *Croire et guérir. La foi en Gaule dans l'Antiquité tardive*, Paris 1990.
- SAUGET, J.-M., « Giovanni di Licopoli », DPAC 2, 1984, col. 1568-1570.
- SAXER, V., *Morts, martyrs, reliques*, Paris 1950.
- SCHMIDT, P.L., « Zur Typologie und Literarisierung des frühchristlichen Dialogs », dans *Christianisme et formes littéraires de l'Antiquité tardive en Occident*, p. 101-190 (et surtout 121 s.) (*Entretiens sur l'Antiquité classique* 23), Vandœuvres 1977 (= SCHMIDT, « Zur Typologie »).
- SOLER, J., *Écritures du voyage : héritages et inventions dans la littérature latine tardive* (*Collection des Études Augustiniennes. Série Antiquité* 177), Paris 2005.
- SPULER, B., « Ptolemais », *PW* 23, 1959, col. 1883-1891.
- STANCLIFFE, C., *Saint Martin and his Hagiographer. History and Miracle in Sulpicius Severus*, Oxford 1983 (spéc. p. 103 s. et 297 s.) (= STANCLIFFE, *Saint Martin*).
- STUIBER, A., « Eulogia », *RAC* 6, 1965, col. 900-928.  
*Sulpice Sévère, Vie de saint Martin*, Introduction, texte critique, traduction et commentaire par J. Fontaine (SC 133, 134, 135<sup>2</sup> &), Paris 1967, 1968, 1969.

- Sulpice Sévère, Chroniques*, Introduction, texte critique, traduction et commentaire par G. de Senneville-Graves (SC 441), Paris 1999.
- Sulpicio Severo, Obras completas*, trad. C. Codoñer, Madrid 1997.
- SZANTYR, A. – LEUMANN, M. – HOFMANN, J.B., *Lateinische Syntax und Stilistik (Handbuch der Altertumswissenschaft II, 2, 2)*, Munich 1928, neubearbeit von A. Szantyr 1965 (= SZANTYR, *Syntax*).
- TESTARD, M., *Saint Augustin et Cicéron*, 2 vol., Paris 1958.
- THRAEDE, K., « Exorzismus », *RAC* 7, 1956, col. 44-117.
- VÆSEN, J., « Sulpicius Severus en Hieronymus », dans R. LIEVENS *et alii* (éd.), *Pascua mediaevalia. Studies voor Prof. Dr. J.M. De Smet (Mediaevalia Lovaniensia. Series 1, Studia 10)*, Leuven 1983, p. 191-203.
- « Sulpice Sévère et la fin des temps », dans W. VERBECKE *et alii* (éd.), *The Use and Abuse of Eschatology in the Middle Ages (Mediaevalia Lovaniensia. Series 1, Studia 15)*, Leuven 1988, p. 49-71.
- VAN ANDEL, G.K., *The Christian Concept of History in the Chronicle of Sulpicius Severus*, Amsterdam 1976.
- « Sulpicius Severus and Origenes », *VChr* 34, 1980, p. 258-287.
- VAN DEN BOSCH, I., *Capa, basilica, monasterium et le culte de saint Martin de Tours (Latinitas Christianorum primaeva 13)*, Nimègue 1959.
- VAN UYTEANGHE, M., « Biographie II (spirituelle). C. Christlich. III. Die Hagiographie. b. Biographien. Lateinische. Sulpicius Severus », *RAC Suppl. Bd I*, 2000, col. 1262-1274 (1271 s. pour le *Gallus*).
- VOGÜÉ, A. DE, *Histoire littéraire du mouvement monastique dans l'Antiquité 4, 1, première partie : le monachisme latin*, Paris 1997, spéc. p. 93-156 (Sulpice Sévère et le *Gallus*).
- VOSS, B.R., *Der Dialog in der frühchristlichen Literatur*, Munich 1970.
- WASZINK, J.H., « Besessenheit », *RAC* 2, 1954, col. 183-185.
- WEBER, M., « Blemmyen », *PW Suppl., Lieferung 9*, 2002, col. 7-28.

## TEXTE ET TRADUCTION

## CONSPECTVS SIGLORVM

### *Codices et editio incunabilis*

#### **I. Famille italienne**

- V* Veronensis XXXVIII (36) a. 517  
*B* Brixianus, Quirin. A. VII. 13 saec. XV  
*M* Mombritii Sanctuarium c. 1480

#### **II. *D* Dublinensis, Trinity College 52 c. 807**

#### **III. Famille franque**

- F* Frisingensis, Monac. lat. 6326 saec. X  
*A* Augustanus, Monac. lat. 3711 saec. XI

*v* vulgata lectio ex Lazii et Gisellini edd.

### *Recentiores editores*

- Prato* = H. De Prato, ed. Veronensis 1741 et 1754  
*Gis.* = V. Gisellini, ed. Antuerpiae 1574  
*Halm* = C. Halm, ed. Vindobonensis 1866  
*Hyltén* = P. Hyltén, *Studien zu Sulpicius Seuerus* 1940

**SVLPICII SEVERI GALLVS  
SIVE DIALOGI  
DE VIRTUTIBVS SANCTI MARTINI**

1, 1. Cum in unum locum ego et Gallus conuenissemus, uir mihi et propter Martini memoriam – ex illius enim discipulis erat – et propter sua merita carissimus, interuenit nobis Postumianus meus, nostri causa ab Oriente, quo se ante triennium patriam relinquens contulerat, regressus.

**Tit.** Gallus siue dialogi de uirtutibus sancti Martini *scripsi* : dialogus primus *Halm* incipit dialogus I seueri de uita sancti martini episcopi et confessoris *V* explicit liber primus sulpicii de uita sancti martini episcopi incipit II postimiani de uirtutibus mon(achorum) *sic D* incipit dialogus seueri *F* incipit liber secundus *A tit. nullum praebent BM*

1, 1 gallus *VMD* : g. noster *BFAv* || 2 martini memoriam : mem. sancti martini *D* || 2-3 enim discipulis *D* : d. enim *tr. F*

1. *Cum conuenissemus... interuenit* : le schéma de cette mise en scène est celui du dialogue cicéronien des *Seconds Académiques* 1, 1, 1 : *In Cumano... cum mecum Atticus noster esset, nuntiatum est nobis a M. Varrone uenisse cum Roma pridie uesperi...*

2. *Conuenissemus* : souvenir possible de CYPRIEN, *Dom. orat.* 4 (pour désigner la réunion d'une assemblée liturgique) : *quando in unum cum fratribus conuenimus*, et déjà PLINE LE JEUNE, *Epist.* 10, 96, 7 (lettre sur les chrétiens) : *quod essent soliti... ante lucem conuenire*.

3. *Ego et Gallus* : ordre des mots classique en latin : par exemple CICÉRON, *De orat.* 1, 39, ou *Phil.* 11, 34 ; notre traduction conserve l'ordre latin de ces deux mots, en raison de la longue apposition au second (Gallus). Sur celui-ci, voir Introduction, ch. V.

4. *Carissimus* : au double sens, antique, de l'affection humaine, et chrétien, de l'amour du prochain.

**GALLUS  
OU DIALOGUES  
SUR LES « VERTUS » DE SAINT MARTIN**

**LIVRE PREMIER**

Retrouvailles  
de Gallus et Sulpice  
avec Postumien  
à son retour d'Égypte

1, 1. Un jour<sup>1</sup> où nous nous étions réunis<sup>2</sup>, moi et Gallus<sup>3</sup> – un homme qui m'était très cher<sup>4</sup> en souvenir de Martin<sup>5</sup> (c'était en effet l'un de ses disciples) aussi bien qu'en considération de ses mérites personnels<sup>6</sup> –, survint<sup>7</sup> et se présenta à nous mon cher Postumien<sup>8</sup>, revenu pour nous de l'Orient<sup>9</sup> où il s'était rendu trois ans<sup>10</sup> auparavant en quittant son pays. 2. Quand

5. *Martini memoriam* : cette commémoration sera le sujet principal de l'ouvrage, désigné aussi – explicitement – comme un complément de la *Vita* (voir *ibid.* ch. II).

6. *Propter sua merita* : souvenir probable de SALLUSTE, *Iug.* 9, 2 : *ob merita sua carus*.

7. *Interuenit* : évoque l'entrée en scène d'un tiers dans une comédie : voir par exemple TÉRENCE, *Phorm.* 91 s. : *Dum sedemus illi, interuenit adulescens quidam*.

8. Sur cet interlocuteur, voir Introduction, ch. V. Ne pas le confondre avec le messager homonyme dont le retour à Nole est signalé (vers 403-404) par PAULIN DE NOLE, *Epist.* 27, 1 : *reditum ad nos... Postumiani et Iberidi*.

9. *Ab Oriente* : l'Orient des pèlerins venus d'Occident, comme Postumien, aux lieux saints bibliques, martyriaux, monastiques ; voir P. MARAVAL, *Lieux saints et pèlerinages d'Orient*, Paris 2004<sup>2</sup>.

10. *Triennium* : durée de son long périple par Carthage, Alexandrie,

2. Complexi hominem amantissimum exosculatique genua et pedes eius, cum uno atque altero spatio, quasi obstupefacti inuicem flentes prae gaudio, deambulassemus, expansis in terram ciliciis consedimus. 3. Tum prior Postumianus, me intuens, ait : — « Cum essem in remotis Aegypti locis, libuit ad mare usque procedere ; nauem ibi onerariam inueni, quae cum mercibus Narbonam petens soluere parabat. Eadem nocte mihi in somnis adstare uisus es et iniecta me manu trahere ut nauem illam

1, 7 quasi VM : om. F || 8 prae V : om. BMDFAv || 9 expansis Halm : \*sp- V iectis FD iactis BMAv || 10 ait VF<sup>2</sup> : om. DF<sup>1</sup>Av || essem VDFA : e. inquit BMv || 11 locis V : partibus M om. DFAv || procedere V : -rem DF<sup>1</sup> ut -rem F<sup>2</sup>A || 14 nauem (bis) codd. : nauim D, edd.

Jérusalem (séjour chez Jérôme), puis dans l'Égypte des moines du désert ; précision historique — et attrait d'un chiffre parfait ? — *Patriam relinquens* : expression épique du départ d'un héros, par exemple *Aen.* 3, 10 : *litora cum patriae ... relinquo* ; et déjà le vers célèbre de *Buc.* 1, 3 : *nos patriae fines et dulcia linquimus arua* ; mais rapprocher aussi, dans la Bible, le départ d'Abraham (*Gn* 12, 1), et encore celui de Paula, chez JÉRÔME, *Epist.* 108, 6 : *patriam deserere cogitabat*.

1. *Amantissimum* : expression cicéronienne d'une amitié vive ; par exemple *Lael.* 104 : *hominis coniunctissimi et amantissimi*. Mais ce participe actif peut avoir en latin tardif un sens passif : voir par exemple JÉRÔME, *Epist.* 65, 8.

2. *Exosculatique genua et pedes eius* : les suppliants baisaient surtout les genoux (*Aen.* 3, 607), mais aussi la poitrine (PÉTRONE 91, 9). C'est le geste de respect et d'affection de la pécheresse, qui baise les pieds de Jésus (*Lc* 7, 38).

3. *Spatio* : un « tour d'allée », comme dans les jardins d'une villa cicéronienne : *De orat.* 1, 28 : *duabus spatiis tribusue factis*. La mise en scène est bien ici celle d'un « dialogue de villa » classique.

4. *Flentes prae gaudio* : cliché de l'émotion joyeuse, qu'on va retrouver appliqué au prêtre cyrénaïque (*infra* 1, 4, 3).

5. *Ciliciis* : pièce de tissu en laine de poil de chèvre (à l'origine, de Cilicie), le cilice avait été un vêtement pénitentiel juif (hébreu *saq*). Appelé aussi *pallium*, et souvent en poil de chameau (comme chez les moines d'Égypte), il est devenu jusqu'en Occident une tenue des ascètes (voir PAULIN DE NOLE, *Epist.* 29, 1), et en particulier des disciples de Martin (*Vita* 10, 8, et comm. p. 681 s.). Voir aussi, s. v.,

nous eûmes serré sur notre cœur cet homme si affectueux<sup>1</sup>, et baisé longuement ses genoux et ses pieds<sup>2</sup>, au bout de quelques tours de promenade<sup>3</sup> étant pour ainsi dire frappés de stupeur et tour à tour pleurant de joie<sup>4</sup>, nous avons étendu sur le sol nos cilices<sup>5</sup> et nous nous sommes assis. 3. Alors Postumien fut le premier à prendre la parole, en me regardant<sup>6</sup> : — « Je me trouvais en Égypte en des lieux éloignés<sup>7</sup>, quand l'envie me prit<sup>8</sup> de m'avancer jusqu'à la mer. J'y trouvai un cargo<sup>9</sup> qui se préparait à lever l'ancre en direction de Narbonne<sup>10</sup> avec des marchandises. Cette même nuit, tu m'apparus en rêve<sup>11</sup> : tu semblais te tenir près de moi et m'entraîner de force<sup>12</sup> pour que

RAC 3, 1957, 1, col. 30. Il sert ici de « tapis de sol », ce qui laisse supposer qu'il était porté en Occident comme un vêtement de dessus (en Égypte, au climat plus chaud, c'était le vêtement unique).

6. *Me intuens ait* : nouveau souvenir de Cicéron ? Par exemple *Brutus* 300 : *inquit me intuens*.

7. *Remotis... locis* : les solitudes de la haute Thébaidé, évoquées par Postumien *infra* 1, 9, 6 : *Aegypti extrema*. L'anachorèse monastique (litt. la « montée » au désert depuis la vallée du Nil) évoque pour un Occidental l'idéal romain classique du *secessus in uillam* — encore sous-jacent au style de vie de Primuliacum.

8. *Libuit* : présentation affectée (comme une soudaine fantaisie de revoir la mer) d'une monition intérieure, qui va se préciser en une vision quasi « télépathique » de Sulpice apparu en rêve.

9. *Nauem onerariam* : c'est donc un « cargo mixte », prenant à son bord marchandises et passagers.

10. *Narbonam* : forme suffixée tardive (voir AMMIEN MARCELLIN 15, 11, 14), au lieu de la forme classique *Narbo, -onis*, employée un peu plus loin : voir *infra* 1, 3, 1 « Narbone ». Fondation romaine très ancienne en Gaule, Narbonne était liée à Alexandrie par le commerce du blé d'Égypte.

11. *Somnis* : songe « monitoire », dont la tradition est aussi bien antique que biblique.

12. *Iniecta manu* : ce geste, juridique à l'origine, exprimait la revendication de propriété ; il pouvait désigner aussi, plus généralement, une démarche de citation en justice impliquant une sorte de « contrainte par corps » ; il est pris ici au sens métaphorique d'une contrainte morale au retour, par laquelle Postumien déclare avoir été irrésistiblement « saisi » (*correptus*).

15 conscenderem. Mox, tenebras rumpente diluculo, cum  
eo loco in quo quieueram surrexissem, somnium meum  
ipse mecum reputans, tanto tui desiderio subito correptus  
sum, ut nihil cunctatus nauem conscenderim. Tricensimo  
die Massiliam adpulsus, inde huc decimo perueni : adeo  
20 prospera nauigatio piae adfuit uoluntati. Tu modo,  
propter quem tot maria transnauigauimus, tantum terrae  
transcucurrimus, complectendum fruendumque te, remotis  
omnibus, trade. »

4. — « Ego uero, inquam, etiam cum tu in Aegypto  
25 morareris, totus tecum semper animo et cogitatione  
uersabar, meque de te dies ac noctes cogitantem totum  
tua caritas possidebat : nedum modo me tibi aestimes  
puncto temporis defuturum quominus, ab ore tuo pendens,  
te intuear, te audiam, tecum loquar, nullo penitus in  
30 secretum nostrum, quod nobis haec remotior cellula

I, 15 conscenderem V : -deremus D -derim BM || 19 perueni Halm :  
-nerim codd. || 28 ab ore Prato : amore codd.

1. *Conscenderem* : dans cette proposition consécutive, la concordance des temps indique que l'embarquement est d'abord envisagé dans la pensée du locuteur ; cette lecture est plus suggestive ici que le parfait *conscenderim*, qui détachera de l'intention le fait déjà accompli (*infra* trois lignes plus loin).

2. *Rumpente diluculo* : ce poétisme semble adapté de *Georg.* 1, 445 s. ; voir aussi *Aen.* 9, 671.

3. *Massiliam* : le bateau arrivant d'Alexandrie a fait escale à Marseille (pour y débarquer une partie de sa cargaison ?), puis il a dû repartir vers l'Ouest en direction de Narbonne : son passager a pu y débarquer pour s'engager sur la voie de Toulouse, jusqu'au domaine de Primuliacum (ici désigné par *huc*) ; sur sa localisation, voir *Vita*, p. 894, et la note de STANCLIFFE, *Saint Martin*, p. 30 s., qui le placerait plutôt à l'Ouest de Toulouse. Sur cette voie romaine ancienne : Y. ROMAN, *De Narbonne à Bordeaux. Un axe économique au 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.*, Lyon 1981.

4. *Decimo* : les neuf jours doivent correspondre à cette dernière étape, plutôt qu'au trajet global de Marseille à Primuliacum. Mais ce récit elliptique n'offre point de certitude sur l'itinéraire de la fin du voyage.

j'embarque<sup>1</sup> sur ce navire. Puis, au moment où le point du jour déchirait les ténèbres<sup>2</sup>, quand je me fus levé de l'endroit où j'avais reposé, en réfléchissant à part moi sur mon rêve je fus brusquement saisi d'une telle nostalgie de te revoir que j'embarquai sans le moindre retard. Ayant touché terre à Marseille<sup>3</sup> au bout de vingt-neuf jours, m'en voici arrivé ici neuf jours après<sup>4</sup> : tant il est vrai qu'une heureuse traversée a secondé mes vœux affectueux. Mais toi, pour qui<sup>5</sup> nous avons franchi tant de mers, et parcouru tant de terres, laisse moi maintenant te serrer sur mon cœur et jouir de ta présence<sup>6</sup>, en excluant toute autre personne. »

4. — « Quant à moi, dis-je, même lorsque tu t'attardais<sup>7</sup> en Égypte, sans cesse et tout entier je demeurais de cœur et d'esprit<sup>8</sup> en ta compagnie, et mon affection<sup>9</sup> pour toi occupait jour et nuit toutes mes pensées à ton sujet : ne va donc pas croire que je puisse maintenant te faire défaut un seul instant sans tenir mes regards suspendus à tes lèvres<sup>10</sup>, sans t'écouter ni parler avec toi — et cela sans laisser absolument personne pénétrer dans notre retraite :

5. *Propter quem...* : allusion emphatique à la « monition » de rentrer au plus tôt, reçue de Sulpice en rêve ? ou (aussi ?) à une mission d'information, confiée à Postumien, sur les relations de l'Église et du monachisme en Orient ? Mission que semblent supposer les questions posées par Sulpice *infra* 1, 2, 2.

6. *Fruendum... te trade* : vocabulaire classique de l'amitié ; ainsi CICÉRON, *Brutus* 5 ; *Att.* 2, 1 (= 27 éd. L.A. CONSTANS), 4 ; *Ad Q. fr.* 2, 3 (= 102 éd. J. BEAUJEU), 5.

7. *Morareris* : insinue que Postumien s'est trop attardé en Égypte au goût de Sulpice, impatient de tirer profit de ce voyage pour renforcer le monachisme martinien en difficulté.

8. *Animo et cogitatione* : pléonisme, cliché de l'émotion (cf. PLINE LE JEUNE, *Epist.* 2, 11, 14 ; et CICÉRON, *Fam.* 16, 8, 1).

9. *Caritas* : au sens antique, et aussi chrétien.

10. *Ab ore tuo pendens* : image poétique de l'attention aimante (HORACE, *Epist.* 1, 1, 105 ; CATULLE, 64, 70).

praestat, admisso. Nam huius nostri, ut arbitror, Galli praesentiam non moleste ferēs, qui hoc aduentu tuo, ut uides, perinde atque ego triumphat gaudio.» — « Recte plane, inquit Postumianus, in societate nostra Gallus iste  
35 retinebitur. 5. Qui, etsi mihi parum cognitus est, pro eo tamen quod tibi est carissimus non potest mihi non esse carus, maxime cum ex Martini sit disciplina. Neque grauabor quamlibet conserte uobiscum, ut poscitis, fabulari, quippe cum propter hoc uenerim ut me huius Sulpicii mei  
40 — me autem utraque manu complectebatur — desiderio etiam uerbosus inpendere. »

2, 1. — « Enimuero, inquam, satis probasti quantum pius amor possit, qui, nostri causa tot maria tantumque terrarum emensus, a summo, ut ita dicam, solis egressu usque in eius occidua uenisti. 2. Age ergo, quia et secreti inter  
5 nos nec occupati sumus et sermoni tuo uacare debemus, edisseras nobis uelim omnem tuae peregrinationis

1, 36-37 non potest mihi non esse carus : quomodo et potest m. n. e. c. D quomodo et m. n. p. e. c. V fortasse recte legendum cum interrogazione con. Halm

1. *Cellula* : sur les plus anciens emplois monastiques du terme, voir J. VAN DEN BOSCH, *Capa, basilica, monasterium*, Nimègue 1959, p. 131-153, et GRIBOMONT, « Monachisme oriental », p. 140 s.

2. *Remotior* : fait écho aux retraites monastiques des déserts égyptiens (déjà *supra* 1, 1, 3).

3. *Aduentu tuo... triumphat gaudio* : vocabulaire politique et militaire de la cérémonie d'accueil à un empereur du Bas-Empire, associé ici à l'image antique du triomphe ; sur la continuité entre les deux rituels, voir DUFRAIGNE, *Aduentus*, p. 61 s. L'emploi métaphorique de *triumphare* est déjà prêté à César par CICÉRON, *Att.* 9, 16 (= 392 éd. J. BEAUJEU), 2.

4. *Ex Martini disciplina* : la règle de vie ascétique enseignée oralement par Martin à ses « disciples ». En effet, les *Règles* écrites orientales n'ont été connues de l'Occident latin qu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ; celle de Basile n'est traduite qu'en 397 par Rufin, pour le monastère italien de Pinetum : voir KELLY, *Jerome*, p. 220.

celle que nous offre cette cellule<sup>1</sup> plus écartée<sup>2</sup>. Car tu ne seras pas contrarié, je pense, par la présence de notre cher Gallus que voici : ton arrivée actuelle, comme tu le vois, le transporte de joie aussi bien que moi<sup>3</sup>. » — « Fort bien, dit Postumien, nous garderons ton ami Gallus en notre compagnie. 5. Et même si je ne le connais guère encore, néanmoins le simple fait qu'il te soit si cher ne peut manquer de me le rendre cher aussi — étant donné, surtout, qu'il fait partie des disciples de Martin<sup>4</sup> ! Et je n'éprouverai pas de contrariété à m'entretenir même intimement<sup>5</sup> avec vous, aussi longtemps que vous le réclamez : car si je suis venu, c'est pour me consacrer en personne au bon plaisir de mon ami Sulpice que voici, fût-ce en parlant trop » — et il me serrait entre ses bras.

2, 1. — « Oui, c'est un fait<sup>6</sup>, dis-je, tu as suffisamment montré tout ce dont est capable une tendre affection, en parcourant pour nous tant de mers et tant de terres<sup>7</sup>, pour venir du bout<sup>8</sup> du monde (si j'ose m'exprimer ainsi), là où se lève<sup>9</sup> le soleil, jusqu'aux terres de son couchant<sup>10</sup>. 2. Eh bien donc<sup>11</sup>, puisque nous voici à l'écart, entre nous, sans aucune tâche qui nous retienne, et que notre devoir est de rester disponibles pour t'entendre, je voudrais que tu nous contes en détail toute l'histoire de ton lointain voyage<sup>12</sup> :

5. *Conserte... fabulari* : vocabulaire affectif recherché ; une expression plus courante serait *familiariter colloqui*.

6. *Enimuero* : exclamation surexpressive, usuelle dans la langue de la comédie (PLAUTE, *Men.* 860 ; TERENCE, *Haut.* 320).

7. *Tot... emensus* : expression emphatique des navigations épiques, sans doute inspirée ici d'*Aen.* 5, 628 s.

8. *A summo* = *ab extremo*.

9. *Egressu* : implique une prosopopée du personnage du soleil (le mot courant serait *ortus*).

10. *Occidua* = *occidentem*.

11. *Age ergo* : retourne l'ordre des mots de *Georg.* 1, 63.

12. *Peregrinationis* : valeur intermédiaire entre le sens classique de « voyage à l'étranger », et le sens chrétien de « pèlerinage », qui apparaît

historiam : qualiter in Oriente fides Christi floreat, quae sit sanctorum quies, quae instituta monachorum, quantisque signis ac uirtutibus in seruis suis Christus operetur. Nam certe, quia in his regionibus inter ista quae uiuimus ipsa nobis uita fastidio est, libenter ex te audiemus si uel in eremo uiuere christianis licet. » 3. Ad haec Postumianus : — « Faciam, inquit, ut desiderare te uideo. Sed quaeso prius ex te audiam an isti omnes quos hic reliqueram sacerdotes tales sint quales eos antequam proficiscerer noueramus. » 4. Tum ego : — « Absiste, inquam, ista quaerere, quae aut una mecum, ut puto, nosti, aut, si ignoras, non audire sit melius. Illud reticere non possum, non solum illos de

2, 7-8 quae sit sanctorum quies *VMD* : q. s. ibi s. q. *ed. Ald.* q. sint ibi s. uires *coni. Vonck* || 17 ut puto *MD* : om. V

à la fin du IV<sup>e</sup> siècle (ainsi dans le titre même de la *Peregrinatio Egeriae*) ; autres emplois comparables ici : *infra* 1, 8, 2 et 1, 23, 2. Postumien a bien visité en pèlerin un *martyrium* (celui de Cyprien), et de saints personnages (par exemple Jérôme, et bien des moines d'Égypte). Cette histoire hérite ici, indirectement, du genre littéraire antique du récit de voyage, sur lequel voir la thèse neuve et précise de J. SOLER, *Écritures du voyage : héritages et inventions dans la littérature latine tardive*, Paris 2005, p. 396-408, qui analyse la « conversion chrétienne du récit d'exploration » antique : la curiosité du voyageur y est « convertie en acte de foi, en *pia curiositas*. » Ajoutons-y, dans le cas précis de Postumianus et du présent contexte « martinien » : à des fins pratiques de réformation monastique.

1. *Fides floreat* : vise, sous l'image de l'« épanouissement », l'extension du christianisme par l'évangélisation, par le développement du monachisme, par le règlement pacifique des différends doctrinaux et par la fidélité à l'orthodoxie.

2. *Quies* : peut viser à la fois les relations paisibles entre les baptisés, les clercs, les moines (relations que Sulpice suppose à tort meilleures en Orient qu'en Gaule) ; mais aussi la paix intérieure de ceux qui jouissent d'une *tranquillitas animi*. Comparer RUFIN, dans le prologue à sa traduction latine de l'*Histoire des moines d'Égypte*, *prolog.* 2 : *horrescere saeculi illecebras, sectari uero quietem* ; 6 : *animi tranquillitas* ; 7 : *quietem* ; 11 : *sunt ergo quieti, lenes, tranquilli*.

3. *Sanctorum* : ici (comme souvent) = *monachorum*.

comment la foi au Christ est florissante<sup>1</sup> en Orient, de quelle tranquillité<sup>2</sup> y jouissent les saints<sup>3</sup>, quelles sont les règles de vie<sup>4</sup> des moines, et par quelles manifestations de puissance<sup>5</sup> le Christ y opère en ses serviteurs ; car assurément, étant donné qu'en nos pays, au milieu des tristes événements que nous vivons<sup>6</sup>, nous perdons jusqu'au goût de vivre, nous apprendrons volontiers de ta bouche si du moins au désert<sup>7</sup> il est loisible de vivre en chrétiens ! » 3. A ces mots, Postumien dit : — « Je ferai comme je vois que tu le désires. Mais je voudrais d'abord entendre de ta bouche si tous ces évêques<sup>8</sup> que j'avais laissés ici demeurent dans les dispositions que nous savions avant mon départ. » 4. Je lui dis alors : — « Abstiens-toi de me demander des choses que tu sais, je pense, aussi bien que moi, ou que mieux vaut que tu n'entendes point, si tu les ignores. Mais ce que je ne puis taire, c'est que non seulement ceux sur

4. *Instituta* : règles de vie, institutionnalisées ou non ; problème ici analogue à celui de la valeur d'emploi de *disciplina* (*supra* 1, 1, 5).

5. *Signis ac uirtutibus* : inspiré du discours de Pierre en *Ac* 2, 22, où le Christ est désigné comme un thaumaturge (en grec *dynamesi kai semeiois* : la « puissance » spirituelle exprimée concrètement par des miracles « significatifs ») : voir Introduction, ch. VII. Sur la promesse, faite par le Christ aux Apôtres, de leur transmettre le pouvoir d'opérer des miracles, voir *Mc* 16, 17, et la note de la *TOB* à *Ac* 2, 22.

6. *Inter ista quae uiuimus* : première allusion, voilée, au climat d'hostilité croissante qui a entouré en Gaule Martin et ses disciples : d'où une sorte de complexe obsidional, voire d'état dépressif, chez les plus fidèles de ses « martinieniens » (ici, on prendra toujours ce dernier mot dans le sens de disciples spirituels de saint Martin). *Ista* : avec la triple valeur de démonstratif de deuxième personne, de proximité, de nuance péjorative.

7. *In eremo* : dans les déserts d'Égypte où vivent les moines qui seront appelés les « Pères du désert ».

8. *Omnes... sacerdotes* : les clercs et évêques coupables d'avoir jugé les gens sur la mine, en suspectant de priscillianisme tous les chrétiens à l'aspect ascétique, et donc particulièrement Martin et ses disciples (*infra* 3, 11, 5).

20 quibus interrogas nihilo meliores quam noueras factos, sed unum illi nostri quondam amantem, in quo respirare ab istorum insectationibus solebamus, asperiores nobis fuisse quam debuit. Nec uero quidquam in illum inclementius dicam, quia et amicum colui et tunc etiam amaui cum putabatur inimicus. 5. Me autem haec tacitis cogitationibus 25 reuoluentem admodum dolor iste conpungit, paene nos sapientis et religiosi uiri amicitia destitutos. Verum haec, quae maeroris plena sunt, relinquamus: te potius, ut dudum sponderas, audiamus.» 6. — «Ita, inquit, fiat, Postumianus.» Quod cum dixisset, paululum omnes 30 conticuimus; dein cilicium, cui insederat, ad me propius admouit atque ita exorsus est:

3, 1. — «Ante hoc triennium, quo tempore tibi, Sulpici, hinc abiens ualedixi, ubi Narbone nauem soluimus, quinto die portum Africae intrauimus: 2. adeo prospera Dei

2, 25 conpungit *VFAV*: conpugit *V'*, *Halm* conpungit *D* || 26 destitutos *VD*, *Halm*: d. illum quondam tam amicum nobis tam amarum in nos esse potuisse *FA*, *edd.* d. i. q. tam amicum t. amarum nobis e. p. *B*

3, 2 narbone *VMFA*: -na *Bv* -nam *D*

1. *Vnum illum*: cet ancien ami du milieu martinien, passé à l'hostilité au monachisme, serait-il Vigilantius? Voir STANCLIFFE, *Saint Martin*, ch. 21, et particulièrement p. 301s. Mais Vigilance n'était pas évêque (*sacerdos*); faut-il penser à l'un des évêques qui avaient marqué leur hostilité à Martin dès sa consécration épiscopale (*Vita* 9, 3)? Voir Y.-M. DUVAL, «Sulpice Sévère», p. 99 s.

2. *Tunc etiam...*: Sulpice a été le dernier à admettre l'hostilité de cet ami des moines, avant sa rupture publique avec eux. Était-ce un évêque de la région de Primuliacum? ou du moins d'Aquitaine? Voir la carte de STANCLIFFE, *Saint Martin*, p. 399 (établie à partir d'un texte de GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist.* 2, 13).

3. *Sapientis et religiosi*: doublet laudatif, et quasi synonymique; il désigne les qualités éminentes du personnage, plutôt qu'il ne distingue entre des qualités intellectuelles et morales (*sapientis*) et des dons spirituels (*religiosi*). Cette profession de fidélité de Sulpice semble tout à fait sincère.

lesquels tu me questionnes ne sont nullement devenus meilleurs que tu ne les connaissais, mais que le seul<sup>1</sup> qui naguère nous était attaché — et auprès duquel nous avions l'habitude de reprendre haleine loin des attaques constantes de ces gens-là — s'est montré à notre égard plus dur qu'il n'aurait dû. Mais je ne dirai rien de trop déplaisant contre lui; car, aussi bien que je l'ai respecté comme un ami, je lui ai gardé mon affection, même au moment où on le tenait pour notre ennemi<sup>2</sup>. 5. Et, en ruminant silencieusement ces pensées, j'éprouve la douleur bien poignante de nous voir quasiment privés de l'amitié d'un homme sage et pieux<sup>3</sup>. Mais laissons là ces faits si désolants. C'est toi bien plutôt que nous devons entendre, comme tu en avais pris l'engagement depuis longtemps.» 6. — «Soit, dit Postumien.» A ces mots, nous sommes tous restés quelque temps en silence<sup>4</sup>; puis il rapprocha de moi<sup>5</sup> le cilice sur lequel il s'était assis, et ouvrit son récit en ces termes:

Début du récit de voyage  
de Postumien: premières  
escales, à Carthage  
et en Cyrénaïque

3, 1. «Voici trois ans<sup>6</sup>  
— au temps où en quittant ces  
lieux je te fis mes adieux,  
Sulpice —, quand nous eûmes  
levé l'ancre à Narbonne, au

bout de quatre jours nous sommes entrés dans un port d'Afrique<sup>7</sup>: 2. tant, par la volonté de Dieu, nous avons eu

4. *Omnes conticuimus*: souvenir épique du célèbre vers d'*Aen.* 2, 1, avant le récit, par Énée, de la prise de Troie: *conticuere omnes*; rappel atténué ici par l'adverbe diminutif *paululum*.

5. *Propius admouit*: pour marquer son affection, mais peut-être surtout pour que l'entretien soit plus discret.

6. *Triennium*: c'est donc dans cet intervalle que s'est produite la défection à laquelle Sulpice vient de faire longuement allusion.

7. *Portum Africae*: probablement Carthage, plutôt qu'un port situé au nord de la ville? On ne peut faire aucune déduction concrète à partir du mot *intrauimus*. La durée de la traversée depuis Narbonne paraît normale.

5 nutu nauigatio fuit. Libuit animo adire Carthaginem, loca  
uisitare sanctorum et praecipue ad sepulchrum Cypriani  
martyris adorare. Quinto decimo die ad portum regressi  
prouectique in altum, Alexandriam petentes, reluctantante  
austro paene in Syrten inlati sumus. Quod prouidi nautae  
cauentes, iactis nauem anchoris sistunt. 3. Sub oculis  
10 autem terra continens erat, in quam scaphis egressi cum  
uacua humano cultu omnia cerneremus, ego studiosius  
explorandorum locorum gratia longius processi. Tribus fere  
a litore milibus paruorum tugurium inter harenas conspicio,  
cuius tectum, sicut Sallustius ait, quasi carina nauis erat,  
15 contiguum terrae, satis firmis tabulatis constratum. 4. Non

3, 8 syrten V: -tim BM sirtim D syrtes FAv || 11 uacua humano cultu V: uacua ab h. c. BMFAv ab h. c. uacua D || 14 sallustius scripsi: salus- codd., Halm || 15 constratum: constructum MD

1. *Loca sanctorum*: les tombes et reliques vénérées abondaient déjà en Afrique. Sur les « basiliques cyprianiques », voir Y. DUVAL, *Loca sanctorum Africae. Le culte des martyrs en Afrique du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle*, Rome 1982, t. 2, p. 675 ; et V. SAXER, *Morts, martyrs, reliques*, Paris 1950, p. 182 s.

2. *Adorare*: inclut, outre la prière orale, divers gestes rituels: prosternement, baisers, touchers. Sur ces rites, textes éclairants chez PRUDENCE, *Peri*. 11 (tombe d'Hippolyte), 189 et 193 s.

3. *Sepulchrum Cypriani*: situé à Carthage dans l'*area Macrobitii*, sur la *uia Mappaliensis*. La ville comptait bien d'autres tombes saintes, en particulier celles de Perpétue et Félicité ; voir Y. DUVAL, *ibid.*, p. 682 ; L. ENNABLI, *Carthage: une capitale chrétienne du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1997.

4. *Quinto decimo die*: Postumien aurait donc passé deux semaines (avec sa suite, sur laquelle *infra* 1, 9, 6, et, ici, le pluriel *regressi*) à visiter pieusement les basiliques de Carthage (et de la région ?).

5. *Prouecti*: terme de navigation épique: *Aen.* 3, 72 et 506 ; et déjà, avec ironie, PLAUTE, *Miles* 117.

6. *Reluctante austro*: comment un vent de sud a-t-il pu risquer de drosser ce bateau vers la côte des Syrtes, située globalement au sud de sa route ? Mais le flanc occidental de la Cyrénaïque (entre les Autels des Philènes et Béréniké) forme une protubérance vers l'ouest-nord-ouest: c'est vers le sud de celle-ci que l'*auster* a pu menacer de

une heureuse traversée. Je souhaitai personnellement me rendre à Carthage, y visiter les lieux saints<sup>1</sup>, et surtout prier<sup>2</sup> au tombeau du martyr Cyprien<sup>3</sup>. Quatorze jours après<sup>4</sup>, nous sommes revenus au port et nous avons gagné<sup>5</sup> la haute mer, en mettant le cap sur Alexandrie, mais un vent contraire, de sud<sup>6</sup>, nous a portés presque à l'intérieur de la Syrte. Par précaution, les marins prévoyants arrêtent le navire en mouillant les ancres. 3. Nous avions sous les yeux la terre ferme. Et comme, une fois débarqués en chaloupes, nous ne voyions que des lieux dépourvus de toute trace d'habitat humain<sup>7</sup>, moi je m'enfonçai plus loin, pour explorer plus soigneusement les lieux. A trois milles environ du rivage, j'aperçois au milieu des sables une petite cabane<sup>8</sup> dont le toit, comme dit Salluste, ressemblait à une carène de bateau. Elle était tout contre le sol, recouverte de planches<sup>9</sup> bien solides ; 4. non point qu'on y craigne

pousser le navire, surtout si celui-ci a caboté au plus près de la côte africaine au fond de la Grande Syrte, située la plus à l'est (entre Tripolitaine et Cyrénaïque). Sur les erreurs d'orientation commises par les pilotes antiques, remarques suggestives de R. REBUFFAT, « Où était l'Afrique ? », dans *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Mémoire, identité, imaginaire*, Rouen 2002, p. 25-40. Sur les Syrtes, textes classiques de SALLUSTE, *Iug.* 78 (que Sulpice va citer explicitement dans la suite de ce paragraphe), et de LUCAIN 9, 333 (Sulpice a pu s'inspirer indirectement de ce dernier vers, et des vers 448 s. sur la puissance de l'*auster*) ; voir aussi *infra* note 1, 3, 6, s. v. *Cato* : Y.-M. DUVAL, « Sulpicé Sévère », p. 212, note 14. Sur la Cyrénaïque tardive, voir D. ROQUES, *Synésius de Cyrène et la Cyrénaïque antique du Bas-Empire*, Paris 1987, ch. 7 sur la vie religieuse.

7. *Vacua humano cultu*: rapprocher CICÉRON, *De or.*, 1, 33, *humanum cultum ciuilemque*. Ici commence un court et brillant *excursus* sur les singularités ethnographiques et géographiques du désert, sorte de « mer de sable » aux étrangetés fascinantes: prélude aux déserts des moines égyptiens.

8. *Tugurium*: terme de couleur bucolique. Mais dans un texte de SALLUSTE (*Iug.* 18, 5), ce mot désignait les *mappalia* africains ; voir aussi (pour ce mot) *ibid.* 18, 5.

9. *Tabulatis*: terme technique (un « plancher ») que VIRGILE emploie pour désigner les étages d'une tour de siège (*Aen.* 2, 464).

quod ibi uis imbrium ulla timeatur – fuisse autem illic pluuiam, ne quando quidem auditum est –, sed quod uentorum ea uis est, ut, si quando uel clementiore caelo aliquantulus spirare flatus coeperit, maius in illis terris  
 20 quam in ullo mari naufragium sit. Nulla ibi germina, sata nulla proueniunt, quippe instabili loco arenibus harenis ad omnem motum uentorum cedentibus. 5. Verum ubi auersa quaedam a mari promuntoria uentis resistunt, terra aliquantulum solidior herbam raram atque hispidam  
 25 gignit: ea ouibus pabulum est satis utile. Incolae lacte uiuunt; qui autem sollertiores sunt uel, ut ita dixerim, ditiores, hordeacio pane utuntur. Ea ibi sola messis est, quae celeritate prouentus per naturam soli saeuientium uentorum casus euadere solet: 6. quippe fertur a die iacti  
 30 seminis tricensimo die maturescere. Consistere autem ibi homines non alia ratio facit quam quod omnes a tributo liberi sunt. Extrema siquidem Cyreneorum ora est, deserto illi contigua quod inter Aegyptum et Africam interiacet, per quod olim Cato Caesarem fugiens duxit exercitum.

3, 21 instabili: in inst. *D*, *Rosw.* || 28 saeuientium: siue a uim *V* siue aeris *BMFAv* uel aeris *D* || 32 cyreneorum *scripsi*: cyrenaeorum *M* cyrenarum *BA*, *Hyltén* cyrenorum *Halm* cyrinorum *V* cyrinorum *D*

1. *Ventorum... uis*: le simoun provoque bien une « tempête de sable ». Sulpice file discrètement la métaphore marine: comparer *naufragium... auersa a mari promuntoria*.

2. *Instabili loco*: thème baroque du monde à l'envers; comparer le chaos des origines du monde, dans une description d'OVIDE, *Met.* 1, 16 s.

3. *Incolae lacte... hordeacio pane*: les mœurs de ces pasteurs, pratiquant la culture d'une céréale grossière et échappant au fisc romain, évoquent déjà à la fois le style de vie des moines, et les origines de l'« anachorèse » en tant que fuite au désert hors de toute contrainte sociale. Y a-t-il ici quelque souvenir des Nasamons, décrits par Lucain

une violence quelconque des pluies – jamais on n'a même entendu dire qu'il ait plu en cette contrée –, mais parce que la violence des vents<sup>1</sup> y est telle que, si parfois la plus légère brise commence à y souffler, même sous le ciel le plus serein, le naufrage en ces terres est pire que sur une mer quelconque. Ni herbes ni semailles n'y poussent, car l'instabilité du sol<sup>2</sup> fait que les sables desséchés cèdent à toute poussée des vents. 5. Mais là où certains promontoires tournant le dos à la mer résistent aux vents, une terre légèrement plus compacte donne naissance à une végétation rare et hérissée: c'est une pâture fort propice aux moutons. Les habitants vivent de lait. Et ceux qui sont plus industrieux et, si j'ose dire, plus riches, usent de pain d'orge<sup>3</sup>. C'est en ce lieu la seule céréale que l'on récolte: elle vient plus vite, en raison de la nature du sol, et elle échappe généralement aux déchaînements des vents. 6. Car on rapporte qu'elle mûrit en trente jours, à compter de celui des semailles. Le seul motif qu'aient les hommes de rester là est qu'ils y sont tous libres de redevances. Car c'est l'extrémité de la côte de Cyrène, contiguë au désert qui s'étend entre l'Égypte et l'Afrique<sup>4</sup>, et à travers lequel jadis Caton<sup>5</sup> a mené son armée, quand il fuyait César.

(9, 439) comme des barbares pillards? Mais rien ici n'évoque un pillage, qui d'ailleurs ne cadrerait pas avec le portrait de ces hommes sans argent et désintéressés (*infra* 1, 5, 5).

4. *Inter Aegyptum et Africam*: dans le désert de Libye; l'*Africa* désigne ici – au sens politique – la province romaine d'Afrique, qui commençait à l'Ouest des Philènes. Sulpice semble opposer la Cyrénaïque à son arrière-pays, effectivement désertique. Topographie et cadrage historique bien elliptiques.

5. *Per quod olim Cato*: est-ce à travers un souvenir de LUCAIN (9, 444 s.) que Postumien rappelle la dure traversée du désert, en 48 av. J.-C., par l'armée de Caton battant en retraite dans les sables de Libye?

4, 1. Ergo ad tugurium illud, quod eminus conspexeram, pertendi. Ibi inuenio senem in ueste pellicia, molam manu uertentem. 2. Consalutatos accepit nos benigne. Eiectos nos in illud litus exponimus et, ne statim repetere cursum  
5 possimus, maris mollitie detineri: egressos in terram, ut est mos humani ingenii, naturam locorum cultumque habitantium uoluisse cognoscere: Christianos nos esse, id praecipue quaerere an essent aliqui inter illas solitudines Christiani. 3. Tum uero ille flens prae gaudio ad genua  
10 nostra prouoluitur: iterum nos ac saepius exosculatus inuitat ad orationem; deinde, expositis in terra ueruecum pellibus, facit nos discumbere. 4. Adponit prandium sane locupletissimum, dimidium panem hordeacium. Eramus autem nos quattuor, ipse erat quintus. Fasciculum etiam  
15 herbae intulit, cuius nomen excidit, quae menthae similis,

4, 2 pertendi ibi V: -di DFv -dens A || 4 cursum: om. V *omittendum coni. Hylten* || 5 mollitie *Halm*: -tia V -tia *BMF* molestia *D* malitia *A* malacia *coni. Gis.* || 5-6 ut est *DFAv*: ut sit *V, Halm*

1. *Senem in ueste pellicia*: évoque Jean-Baptiste, vêtu de poil de chameau selon Mt 3, 4, et d'un pagne de cuir selon JÉRÔME, *Epist.* 38, 3. Moudre le blé était un travail servile.

2. *Consalutatos*: échange de salutations conforme à la politesse romaine; comparer les politesses de la louve apprivoisée (*infra* 1, 14, 1).

3. *Eiectos... in litus*: souvenir d'Énée jeté à la côte d'Afrique (*Aen.* 1, 157 s. et, pour l'expression, *Aen.* 4, 373)?

4. Le mot grec *malacia* (pris en un sens nautique: le navire à voiles est « en panne », faute de vent) serait ici une conjecture tentante de Giselinus. Mais *mollities* était déjà la traduction latine classique du mot grec *malacia* pris en ce sens: voir par exemple CÉSAR, *Gall.* 3, 15, 3 et SÉNÈQUE, *Epist.* 67, 14.

5. *Vt est...*: la comparative échappant presque toujours à l'attraction modale, la leçon *ut sit* de *V* ne semble pas à retenir. *Mos humani ingenii*: idée et expression de SALLUSTE, *Iug.* 93, 3. C'est une curiosité bien humaine, qui avait justement incité Hérodote à réaliser ses *Enquêtes*.

6. *An essent... Christiani*: la question s'inscrit dans la mission d'enquête sur le christianisme oriental probablement confiée par

### Hospitalité d'un prêtre africain

4, 1. Je marchai donc vers cette cabane que j'avais aperçue de loin. J'y trouve un vieillard vêtu de peaux<sup>1</sup>, tournant à la main une meule. 2. Les saluts échangés<sup>2</sup>, il nous fit bon accueil. Nous lui expliquons que nous avons été jetés sur ce rivage<sup>3</sup>, et qu'un calme plat<sup>4</sup> nous retient, en nous empêchant de pouvoir reprendre aussitôt notre route. Une fois débarqués à terre, poussés par la curiosité coutumière aux hommes<sup>5</sup> nous avons voulu connaître la nature des lieux et le mode de vie des habitants. Nous sommes chrétiens, et la principale question que nous nous posons est de savoir s'il y a des chrétiens au milieu de ces solitudes<sup>6</sup>. 3. Mais à ce moment, en pleurant de joie, il se précipite à nos genoux; il recommence à nous couvrir de baisers<sup>7</sup>, et nous invite à la prière; puis il étale sur le sol des peaux de mouton<sup>8</sup>, et nous y fait allonger. 4. Il nous sert un repas vraiment des plus copieux<sup>9</sup>: un demi-pain d'orge! Or nous étions quatre, et lui faisait le cinquième. Il nous apporta aussi une botte d'une plante dont le nom m'échappe: pareille à

Sulpice à Postumien: voir *supra* 1, 2, 2. Peut-être suppose-t-elle aussi une curiosité du narrateur sur l'extension éventuelle du monachisme égyptien vers la Libye?

7. *Flens... prouoluitur... exosculatus...*: mêmes réactions et même vocabulaire qu'à Primuliacum (*supra* 1, 1, 2): y a-t-il quelque ironie dans cette double répétition? Elle semble, en effet, insinuer que le rituel occidental et monastique d'accueil amical et chrétien est, chez les indigènes chrétiens de Cyrénaïque, identique à celui des martinien de Gaule.

8. *Expositis... ueruecum pellibus*: variation sur 1, 1, 2; on s'allonge ici comme là sur un lit de table (sens propre de *discumbere*) au lieu de s'asseoir: c'est annoncer la collation qui suit (*prandium*).

9. *Locupletissimum*: cette antiphrase ironique qualifie un menu d'un demi-pain sec et grossier pour cinq personnes; la provocation à l'adresse de Gallus commence.

exuberans foliis, saporem mellis praestabat. Huius praedulci admodum suauitate delectati atque exsatiati sumus.»

5. Ad haec subridens ego ad Gallum meum : — « Quid, inquam, Galle, placetne prandium fasciculus herbarum  
20 et panis dimidius uiris quinque? » Tum ille, sicut est uerecundissimus, aliquantulum erubescens dum fatigationem meam accipit : 6. — « Facis, inquit, Sulpici, tuo more, qui nullam occasionem, si qua tibi porrecta fuerit, omittis, quin nos edacitatis fatiges. Sed facis inhumane,  
25 qui nos Gallos homines cogis exemplo angelorum uiuere — quamquam ego studio manducandi etiam angelos manducare credam : nam istum dimidium hordeacium timeo uel solus adtingere. 7. Sed contentus sit hoc Cyrenensis ille, cui uel necessitas uel natura est esurire, uel  
30 postremum isti, quibus, credo, marina iactatio inedia cibi fecerat ! Nos procul a mari absumus, et, quod tibi saepe

4, 27 istum *BMDF*<sup>2</sup>*v* : istud *VF*<sup>1</sup>*A*, *Halm* || 30 postremum *V* : -mo *DFAv*

1. *Herbae... menthae... mellis* : variation imaginaire, et quasi parodisique, mêlant la réalité des dattes aux fictions anciennes sur le silphium de Cyrénaïque, et surtout sur les « lotophages » d'HOMÈRE et leurs « fruits de miel » (*Od.* 9, 94) ? On peut penser aussi au *melomellus* (« pommier de miel »), sur lequel ISIDORE DE SÉVILLE, *Etym.* 17, 7, 5.

2. *Ad haec subridens* : c'est le sourire sardonique qu'esquissait l'Étrusque Mézence, avant de tuer un adversaire (*Aen.* 10, 742) ; cette allusion savante serait d'une méchanceté certaine, si elle n'était à prendre en quelque sorte au second degré, comme l'insérendo d'un défi ironique. Celui-ci pose le thème critique (récurrent ensuite) de la goinfrerie des Gaulois — évoqués ici par le nom même de Gallus.

3. *Edacitatis* : suite d'un thème de la comédie antique : la critique des parasites gloutons, héritée de l'atellane : par exemple TÉRENCE, *Haut.* 38 ; ou PLAUTE, *Persa* 59, dans lequel le parasite *Saturio* évoque ainsi ses ancêtres.

4. *Gallos... angelorum* : une ironie traditionnelle sur la goinfrerie des Gaulois se combine ici avec une autre, sur l'idéal monastique de « vie angélique » (*bios angelikos*) prêté aux Pères du désert d'Égypte, enfin un

de la menthe, d'un feuillage exubérant, elle avait la saveur du miel<sup>1</sup>. Nous nous sommes longuement délectés et rassasiés de sa saveur à la douceur extrême. »

Premier  
« intermède  
gaulois » :  
la boulimie  
gauloise

5. Souriant à ces mots<sup>2</sup>, je dis à mon cher Gallus : — « Eh bien, Gallus, aimerais-tu déjeuner — à cinq personnes — d'une botte de plantes et d'un demi-pain ? » Et lui, alors, plein de respect humain comme à son habitude, rougit légèrement en recevant ma taquinerie, et dit : 6. — « Sulpice, tu fais des tiennes à ton habitude : tu ne manques pas une occasion, s'il s'en présente une, de nous taquiner en matière de voracité<sup>3</sup>. Mais tu te comportes sans humanité, en nous forçant, nous autres Gaulois, à vivre à la manière des anges<sup>4</sup>. Encore que, personnellement, je présumerais que, si les anges mangent aussi<sup>5</sup>, c'est qu'ils ont envie de manger : car ce demi-pain d'orge, je crains d'y toucher, même à moi tout seul<sup>6</sup>. 7. Mais que s'en contente ce Cyrénéen-là<sup>7</sup>, un affamé par nécessité ou par nature<sup>8</sup>, ou, en fin de compte, ces quatre autres à qui le roulis<sup>9</sup>, je crois, avait coupé l'appétit ! Nous autres, nous sommes loin de la mer et, comme je te

jeu de mots sur *Gallus* et *angelus* — comparable à celui que ferait un jour Grégoire le Grand sur les *Angli* destinés à devenir des *angeli*.

5. *Angelos manducare* : cette nouvelle plaisanterie se fonde sur une lecture littérale du mystérieux verset de *Sg* 16, 20 ; voir aussi *Ps* 78 (77), 25, *panem e caelo praestitisti illis sine labore, omne delectamentum in se habentem* ; d'où aussi l'emploi du verbe *manducare* = *edere*.

6. *Vel solus* = fusse-je seul à manger tout ce pain (sans avoir à le partager avec d'autres invités — par opposition aux cinq convives réunis *supra*), et surtout sans autre ressource.

7. *Cyrenensis ille* : antiphrase ironique : « ce fameux Cyrénéen » ; on attendrait un emploi péjoratif d'*iste*, pour insinuer le mépris de Gallus envers de tels sauvages du désert, qui s'alimentent de nourritures aussi grossières.

8. *Natura esurire* : ce seraient des « crève-la-faim », souffrant d'une inanition chronique.

9. *Marina iactatio* : marins et passagers, souffrant du mal de mer, ont eu l'appétit coupé par les nausées.

testatus sum, Galli sumus. Sed pergat hic potius explicare sui Cyrenensis historiam. »

5, 1. — « Enimuero, Postumianus ait, cauebo posthac cuiusquam abstinentiam praedicare, ne Gallos nostros arduum penitus offendat exemplum. 2. Statueram autem etiam cenam Cyrenensis illius uel consequentia – septem enim diebus  
5 apud ipsum fuimus – referre conuiuia. Sed supersedendum est, ne se Gallus aestimet fatigari. 3. Ceterum postero die, cum aliqui ex incolis ad nos uisendos confluere coepissent, cognoscimus illum hospitem nostrum esse presbyterum, quod summa nos dissimulatione celauerat. 4. Deinde, cum  
10 ipso ad ecclesiam processimus, quae fere duobus milibus aberat, a conspectu nostro interiectu montis exclusa. Erat autem uilibus texta uirgultis, non multo ambitiosior quam nostri hospitis tabernaculum, in quo nisi incuruus non poterat consistere. 5. Cum hominum mores quaeremus,  
15 illud praeclarum aduertimus : nihil eos neque emere neque

5, 1 postumianus ait : p. ait *Halm (uerbo ait inter uncos posito)* p. inquit *MDA* postumianus *VF* || 7 uisendos : *inter uncos posuit Halm om. VBD*

1. *Mari absumus...* Galli : des continentaux (ce qui est cohérent avec l'hypothèse de *Gurdonicus* = *Sancerrois* ; *infra* 1, 27, 2) ; des Gaulois du nord, opposés aux Aquitains (*ibid.*) ; et doués de plus d'appétit que les habitants des déserts d'Afrique.

2. *Explicare historiam* : tour classique, et peut-être ironique, envers ce « conteur d'histoires » : rapprocher CICÉRON, *Diu. in Caecil.* 27.

3. *Enimuero* : valeur logique ; comparer *supra* 1, 2, 1.

4. *Abstinentiam* : au sens chrétien de tempérance volontaire dans la nourriture : déjà TERTULLIEN, *De ieiun.* 2, 4 ; entrevoir, sous ce badinage, les critiques contemporaines – en Gaule même – contre la pratique monastique de l'abstinence et du jeûne, et les soupçons d'« encratisme » hérétique (priscillianiste) éveillés par cette pratique : voir *infra* 3, 11, 5.

5. *Cenam* : poursuit l'emphase ironique de *prandium locupletissimum*.

6. *Fatigari* : Postumien continue les piques lancées contre Gallus.

l'ai attesté bien des fois, nous sommes des Gaulois<sup>1</sup>. Mais que celui-ci continue plutôt à raconter tout au long l'histoire<sup>2</sup> de son Cyrénéen. »

Mœurs exemplaires des chrétiens du désert de Cyrénaïque

5, 1. — « Vraiment<sup>3</sup>, dit Postumien, je me garderai à l'avenir de vanter l'abstinence<sup>4</sup> de qui que ce soit, de peur qu'un exemple impossible à suivre ne choque profondément nos chers Gaulois. 2. Or j'avais résolu de rapporter le dîner<sup>5</sup> de ce Cyrénéen ou les festins qui suivirent – car nous sommes restés chez lui sept jours. Mais il faut remettre cela à plus tard, de peur que Gallus ne se croie l'objet de taquineries<sup>6</sup>. 3. Au reste, le jour suivant, un certain nombre d'habitants s'étant mis à affluer<sup>7</sup> pour nous voir, nous nous rendons compte que notre hôte en question est prêtre, ce qu'il avait pris le plus grand soin de nous cacher<sup>8</sup>. 4. Ensuite, nous nous sommes avancés avec lui vers l'église, distante d'environ deux milles<sup>9</sup>, et que l'écran d'une colline dérobaît à nos regards. Simplement tressée de vulgaires arbrisseaux, elle n'était guère plus imposante<sup>10</sup> que la cabane de notre hôte, dans laquelle il ne pouvait se tenir debout qu'en baissant la tête. 5. En nous enquérant des mœurs des habitants, nous avons observé ces faits notables : ils ne pratiquent ni achat

7. *Confluere* : ces semi-nomades se rassemblent (à jour fixe ? un jour de marché ?) pour célébrer une liturgie.

8. *Dissimulatione* : par une modestie extrême – qui n'est pas le fort des clercs gaulois, enclins à faire étalage de leur dignité : *infra* 1, 21, 3. Comparer avec l'humilité de Martin devenu évêque (*Vita* 10, 2).

9. *Duobus milibus* : coïncidence ou intention, c'est la même distance que de Marmoutier à la cathédrale de Tours (*Vita* 10, 3, et *infra* 3, 6, 2).

10. *Vilibus uirgultis... non ambitiosior* : de la curiosité technique (inspirée de Salluste) pour ces cabanes, on passe ici à l'antithèse morale, simplement suggérée, entre pauvreté et richesse prétentieuse (*ambitio*) de l'édifice de culte comme du logement du prêtre. Comparer JÉRÔME, *Epist.* 52, 10.

uendere; quid sit fraus aut furtum nesciunt, aurum uero atque argentum, quae prima mortales putant esse, neque habent neque habere cupiunt. 6. Nam cum ego presbytero illi decem nummos aureos obtulissem, refugit, altiore consilio protestatus ecclesiam auro non instrui, sed potius destrui. Aliquantulum ei uestimentorum indulsumus.

6, 1. Quod cum ille benigne accepisset, reuocantibus ad mare nautis discessimus, prosperoque cursu septimo die Alexandriam peruenimus, ubi foeda inter episcopos atque monachos certamina gerebantur, ex ea occasione uel causa quia congregati in unum saepius sacerdotes frequentibus

6, 1 reuocantibus: reu. nos *DFAv*

1. *Neque emere neque uendere*: ce refus d'un commerce fondé sur l'usage de la monnaie évoque d'abord ici, plutôt que l'âge d'or, la pratique actuelle des moines de Marmoutier: voir *Vita* 10, 6 et comm. p. 675 s.

2. *Fraus aut furtum*: cette moralité idéale rappelle l'humanité de l'âge d'or; voir par exemple VIRGILE, *Ecl.* 4, 31 s. et OVIDE, *Met.* 1, 89 s.

3. *Aurum*: selon OVIDE, *ibid.* 1, 141, l'or n'aurait été estimé qu'à partir de l'âge de fer.

4. *Quae... putant*: ces quatre mots viennent directement de SALUSTE, *Cat.* 36, 4.

5. *Decem nummos aureos: solidi* constantiniens, ou au moins *Antoniniani*? C'est en tout cas une somme considérable: AMMIEN (25, 8, 15) considère comme exorbitante la même somme, à laquelle se montait le prix d'un boisseau de blé dans l'armée romaine battant en retraite après la mort de Julien. Cette offre suppose la richesse de Postumien.

6. *Ecclesiam non instrui sed destrui*: forte sentence, richement allitérant, sévère pour le clergé catholique nanti: par la bouche de ce prêtre ascète, Sulpice vise évidemment le train de vie tapageur de certains clercs des Gaules (ainsi Brice, *infra* 3, 15, 2). Comparer avec les critiques d'Ammien et de Jérôme sur les clercs romains.

7. *Aliquantulum*: ce diminutif rare, mais assez courant dans la comédie latine, est un mot affectif de langue parlée. Il sert ici à exprimer la réserve avec laquelle Postumien essaie de ne pas choquer la susceptibilité de son hôte.

ni vente<sup>1</sup>; ils ignorent le dol et le vol<sup>2</sup>; quant à l'or<sup>3</sup> et l'argent, 'les premiers des biens aux yeux des mortels'<sup>4</sup>, ils n'en ont point et n'en désirent point avoir. 6. De fait, quand j'offris dix pièces d'or<sup>5</sup> à ce prêtre, il refusa hautement, en protestant, avec une sagesse très profonde, qu'avec de l'or l'Église ne se construit pas, mais plutôt se détruit<sup>6</sup>. Nous ne lui avons fait don que de quelques<sup>7</sup> vêtements<sup>8</sup>.

Postumien débarque  
à Alexandrie  
en plein conflit  
« origéniste »

6, 1. Quand il les eut acceptés de bon gré, les marins nous rappelant à bord nous avons pris congé. Une heureuse traversée nous fit parvenir au bout de six jours à Alexandrie<sup>9</sup>, où des luttes choquantes<sup>10</sup> opposaient les évêques et les moines: le prétexte ou la cause<sup>11</sup> en était qu'après s'être rassemblés bien des fois, ces prélats semblaient avoir décrété

8. *Vestimentorum*: une des six « œuvres de charité » énumérées par Mt 25, 35 s. Et Postumien peut se prévaloir ici d'un précédent déjà célèbre: Martin donnant à un pauvre d'Amiens la moitié de son manteau (*Vita* 3).

9. *Alexandriam*: reste alors le plus grand port de la Méditerranée orientale, et la capitale du patriarcat catholique d'Égypte: voir J. ROUGÉ, *L'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire*, Paris 1966, p. 121 s. Sur la puissance des évêques d'Alexandrie, voir P. MARAVAL, « Alexandrie d'Égypte », dans *Histoire du christianisme*, tome 2, *Naissance d'une chrétienté*, Paris 1995, p. 882 s.; sur l'évêque Théophile, *ibid.*, p. 895-897.

10. *Foeda... certamina*: affrontements de la « querelle origéniste » entre les moines « anthropomorphites » et les « longs frères », sous le patriarcat de Théophile d'Alexandrie (385-412). Sa lettre synodale de 400 (traduite par Jérôme, *Epist.* 92) présente une version tendancieuse de cette « rébellion des moines ».

11. *Occasione uel causa*: insinue que ces troubles ont pu prendre prétexte d'une querelle doctrinale plutôt qu'avoir une cause justifiée: en témoin étranger, Postumien a commencé par garder prudemment ses distances envers ces luttes scandaleuses (*foeda*); mais a priori, étant sympathisant des moines et se fondant sur son expérience gauloise, il se méfie plutôt de l'hostilité des évêques.

decreuisse synodis uidebantur ne quis Origenis libros legeret aut haberet, qui tractator scripturarum sacrarum peritissimus habebatur. 2. Sed episcopi quaedam in libris illius insanius scripta memorabant, quae adsertores eius, defendere non ausi, ab haereticis potius fraudulenter inserta dicebant : et ideo non propter illa, quae in reprehensionem merito uocarentur, etiam reliqua esse damnanda, cum legentium fides facile possit habere discrimen, ne falsata sequerentur et tamen catholice disputata retinerent. Non esse autem mirum, si in libris neotericis et recens scriptis fraus haeretica fuisset operata, quae in quibusdam locis non timuisset inpetere euangelicam ueritatem.

3. Aduersum haec episcopi obstinatius renitentes pro potestate cogebant recta etiam uniuersa cum prauis et cum ipso auctore damnari, quia satis superque sufficerent libri quos ecclesia receperat : respuendam esse penitus lectionem, quae plus esset nocitura insipientibus quam profutura

6, 15 recens *M* : -ntibus *V* requentibus *D* recenter *ed. Ald.*

1. *Saepius... frequentibus... synodis* : cette multiplication des synodes épiscopaux est comme le signe visible d'une Église bouleversée.

2. *Leget... habebatur* : l'opposition des deux modes exprime la contradiction entre les interdits abusivement prononcés par les évêques, et l'admiration, intacte et sans bornes, des chrétiens d'Alexandrie (et d'ailleurs) pour l'exégèse d'Origène.

3. *Insanius scripta* : vise durement certaines thèses hétérodoxes de son *Traité des principes*.

4. *Fraudulenter inserta* : argumentation spé cieuse des « origénistes », défenseurs inconditionnels de toutes les idées de leur maître ; elle venait alors d'être défendue en latin par Rufin dans son *De adulteratione librorum Origenis* : voir Y.-M. DUVAL, « Sulpice Sévère », p. 209 s.

5. *Fides... discrimen* : c'était en appeler de l'autorité des pasteurs à la compétence théologique que posséderaient tous les croyants, grâce au charisme de discernement prôné par Paul (1 Co 12, 10).

6. *Catholice disputata retinerent* : au sens de cette unanimité dont parlaient déjà TERTULLIEN, *Monog.* 2, 1, ou CYPRIEN, *Epist.* 66, 8, 3, et dont VINCENT DE LÉRINS, *Comm.* 2, 3 donnerait au v<sup>e</sup> siècle une définition demeurée célèbre : *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est.*

dans leurs synodes répétés<sup>1</sup> qu'on ne devait ni lire ni posséder<sup>2</sup> des livres d'Origène – lui qui était tenu pour l'exégète le plus qualifié des Saintes Écritures. 2. Mais les évêques rappelaient que ses livres contenaient certaines formulations fort insensées<sup>3</sup>, que ses partisans, n'ayant point osé les défendre, déclaraient avoir été plutôt perfidement insérées<sup>4</sup> dans ses écrits par des hérétiques : en conséquence, il n'y avait pas lieu de condamner aussi le reste en raison de ces passages légitimement répréhensibles, étant donné que la foi des lecteurs peut aisément faire la distinction<sup>5</sup>, pour ne pas suivre les passages falsifiés et conserver néanmoins les développements conformes à la foi catholique<sup>6</sup>. Or il n'était pas étonnant que la perfidie des hérétiques se fût exercée sur des livres 'modernes', récemment écrits<sup>7</sup>, puisqu'elle n'avait pas craint, en certains passages, de s'attaquer à la vérité évangélique<sup>8</sup>.

3. En s'opposant avec beaucoup d'acharnement à ces formulations, les évêques usaient de leur pouvoir<sup>9</sup> pour imposer de force, et même sans exception, la condamnation de tous les textes, orthodoxes aussi bien qu'hétérodoxes, et de l'auteur en personne par-dessus le marché : car les livres déjà reçus par l'Église suffisaient amplement<sup>10</sup>, et il fallait rejeter absolument une lecture qui serait plus nuisible aux insensés que profitable aux gens sensés. 4. Quant à moi,

7. *Neotericis et recens scriptis* : le second mot glose le premier. L'adjectif grec avait été déjà employé par CICÉRON pour qualifier les poètes récents, *Att.* 7 (289 éd. J. BAYET), 2, 1 (sur la forme *neotérôn*), et par le PSEUDO-AURÉLIUS VICTOR, pour désigner les historiens « modernes » (par opposition aux *prisci*) : voir la note 15 dans l'édition de ce dernier (*Orig. Tit.*) par J.-C. RICHARD.

8. *Euangelicam ueritatem* : la doctrine conforme à l'authentique enseignement des Évangiles.

9. *Pro potestate* : abus de pouvoir des évêques, manifesté par une condamnation, globale et sans nuances, des écrits et de leur auteur.

10. *Sufficerent...* : véritable « mise à l'index » d'Origène, et interdiction, par voie d'autorité, de toute pensée chrétienne personnelle.

sapientibus. 4. Mihi autem ex illis libris quaedam curiosius indaganti admodum multa placuerunt, sed nonnulla deprehendi in quibus illum praua sensisse non dubium est, quae defensores eius falsata contendunt. 5. Ego miror unum eundemque hominem tam diuersum a se esse potuisse, ut in ea parte qua probatur neminem post Apostolos habeat aequalem, in ea uero, qua iure reprehenditur, nemo deformius doceatur errasse.

7, 1. Nam cum ab episcopis excepta in libris illius multa legerentur, quae contra catholicam fidem scripta constaret, locus ille uel maxime parabat inuidiam, in quo editum legebatur quia Dominus Iesus, sicut pro redemptione hominis in carne uenisset, et crucem pro hominis salute perpessus mortem pro hominis aeternitate gustasset, ita esset eodem ordine passionis etiam diabolus redempturus, quia hoc bonitati illius pietatique congrueret, ut qui perditum hominem reformasset prolapsus quoque angelum liberaret. 2. Cum haec atque alia istius modi ab episcopis

6, 23 illis *VF*: illius *BMDAv* || 25 deprehendi *A*: repr- *VMDF* || 29 qua iure *DFA*: quae iure *Vv*

7, 1 excepta *VB*: excerpta *MDFAv* || 2 constaret: -rent *MDF* || 3 maxime *V*: -mam *ceteri* || 5 et crucem *D*, *Prato Halm*: cr. *ceteri* || 5-6 pro hominis salute ut *glossema delendum conii. Prato*

1. *Mihi... indaganti*: comme Rufin, Postumien a procédé à un examen personnel et soigneux, appuyé sur une lecture directe. Avec lui, il se démarque raisonnablement des origénistes radicaux, tout en admettant que certaines opinions théologiques d'Origène sont contestables, et il reprend sur ce point des arguments de Rufin.

2. *Tam diuersum a se*: Postumien se laisse enfermer dans un dilemme contradictoire; il conclut presque, ici, à un dédoublement de la personnalité d'Origène, sans faire de distinction entre les vérités de « foi » et les hypothèses spéculatives en marge de l'*euangelica ueritas*.

3. *Eodem ordine passionis etiam diabolus redempturus*: l'idée a tenté Martin lui-même (*Vita* 22, 5, et comm. p. 983 s.). Elle est encore aggravée par la négation, corrélative, de l'unicité de la Passion du

lorsque j'ai examiné avec beaucoup de soin certains points de ces livres<sup>1</sup>, j'y ai trouvé bien des passages qui m'ont paru fort recevables, mais j'en ai relevé quelques-uns où il ne fait pas de doute qu'Origène s'est égaré – et que ses partisans prétendent falsifiés. 5. Je m'étonne, personnellement, qu'un seul et même homme ait pu se contredire tellement<sup>2</sup> qu'on ne saurait, là où il mérite approbation, lui trouver un égal depuis les Apôtres, ni citer personne qui se soit plus affreusement trompé sur les points où on le critique à juste raison.

7, 1. Car au moment où on lisait dans ses livres bien des textes, relevés par les évêques, dont la formulation était en contradiction évidente avec la foi catholique, le passage qui suscitait par-dessus tout la critique était celui où on lisait l'affirmation explicite selon laquelle le Seigneur Jésus, de la même manière qu'il était venu dans la chair pour la rédemption de l'homme, et, après avoir enduré jusqu'au bout la croix, avait goûté la mort pour assurer l'éternité de l'homme, de la même manière rachèterait également le diable selon le même ordre que dans sa Passion<sup>3</sup>: car il était cohérent avec sa bonté et sa tendresse que Celui qui avait recréé l'homme en perdition libérât aussi l'ange déchu<sup>4</sup>. 2. Quand pareilles thèses, et d'autres de ce genre, furent

Christ, telle que Paul l'avait exprimée par l'adverbe *ephapax* (« une seule fois ») en Rm 6, 10; d'où sur ce point, au § 2 de la lettre synodale antiorigéniste de 400 (réf. *supra* 1, 6), une citation du *Traité des principes*. Voir G. K. VAN ANDEL, « Sulpicius Seuerus and Origenes », *VigChr* 34, 1980, p. 278-287.

4. *Prolapsus quoque angelum liberaret*: idée proche de celle que Sulpice fait exprimer par Martin s'adressant au diable, dans *Vita* 22, 5: *Tu ipse ab hominum insectatione desisteres, et te factorum tuorum... paeniteret...* (et comm. p. 982 s.). L'idée d'une rédemption du Diable a pu paraître scandaleuse à bien des moines, comme étant la négation de leur propre combat moral et spirituel: observation faite par Y.-M. DUVAL, « Sulpice Sévère », p. 213.

proderentur, ex studiis partium orta seditio. Quae cum reprimi sacerdotum auctoritate non posset, scaeuo exemplo ad regendam ecclesiae disciplinam praefectus adsumitur. Cuius terrore dispersi fratres ac per diuersas oras monachi  
15 sunt fugati, ita ut propositis edictis in nulla consistere sede sinerentur.

3. Illud me admodum permouebat, quod Hieronymus, uir maxime catholicus et sacrae legis peritissimus, Origenem secutus primo tempore putabatur, qui nunc  
20 idem praecipue uel omnia illius scripta damnaret. Nec uero ausim de quoquam temere iudicare. Praestantissimi tamen uiri et doctissimi ferebantur in hoc certamine dissidere. 4. Sed tamen siue ille error est, ut ego sentio, siue haeresis, ut putatur, non solum reprimi non potuit multis  
25 animaduersionibus sacerdotum, sed nequaquam tam late

7, 12 scaeuo *duo codd. Gis. et V<sup>2</sup>DA*: saeuo *V<sup>1</sup>F seuo D* || 21 temere: tam t. de quoquam *D t. inter uncus scripsit Halm om. V* || 22 uiri *M: om. V inter uncus scripsit Halm post doctissimi tr. D* || 23 ille *V: illud DFAu* || 24 putatur *VMD: putabatur B*

1. *Ex studiis partium*: sur le goût ancien des Égyptiens pour les dissensions passionnées et les luttes civiles, voir déjà la *Satire* 15 de JUVÉNAL.

2. *Scaeuo exemplo*: parce que c'est un fâcheux exemple d'intervention du pouvoir civil (sollicitée par les évêques !) dans le règlement d'une affaire religieuse — qui avait, il est vrai, troublé gravement l'ordre public. Comparer, quelques années auparavant, le dénouement de l'affaire Priscillien en 386: CHADWICK, *Priscillian*, p. 138 s. Emploi de *scaeuus*: comme *infra* 2, 8, 2.

3. *Praefectus*: depuis Auguste, un préfet spécial gouverne l'Égypte; voir AUGUSTE, *Res gestae* 27, 1 et SUÉTONE, *Aug.* 66, 1.

4. *Dispersi fratres... monachi... fugati*: nouvel exemple de doublet synonymique. Cette expulsion officielle (et temporaire) de moines hors d'une ville et leur « interdiction de séjour » ne constituent pas un cas isolé.

5. *Propositis edictis*: semble impliquer matériellement un affichage

rendues publiques par les évêques, les passions partisans<sup>1</sup> déchaînèrent une sédition; et l'autorité épiscopale s'avérant incapable de la réprimer, par un détestable exemple<sup>2</sup> il est fait appel au préfet<sup>3</sup> pour assurer la discipline dans l'Église. La terreur qu'il exerça dispersa les frères et mit en fuite<sup>4</sup> les moines sur divers rivages: tant et si bien qu'en vertu d'édits publiquement affichés<sup>5</sup> ils furent totalement interdits de séjour.

3. Ce qui me bouleversait fort, c'est que Jérôme<sup>6</sup> — un catholique par excellence et un expert consommé dans la Sainte Loi — avait été, dans un premier temps, tenu pour un sectateur d'Origène, et que le même homme était maintenant le premier<sup>7</sup> à condamner absolument tous ses écrits. A vrai dire, je n'oserais<sup>8</sup> porter un jugement inconsidéré sur personne; pourtant, les hommes les plus éminents et les plus savants passaient pour être en désaccord dans cette querelle. 4. Mais néanmoins, qu'il s'agisse d'une erreur — ce qui est ma conviction personnelle —, ou d'une hérésie — ce que l'on imagine —, non seulement elle n'a pu être réprimée par de nombreuses condamnations de la part des évêques, mais elle n'aurait pu en aucune façon se répandre

officiel (*proscriptio*) de l'ordre de bannissement, et peut-être de « listes de proscription » des plus compromis.

6. *Hieronymus*: Postumien a pu être d'autant plus intrigué par la volte-face de Jérôme qu'il avait déjà séjourné auprès de lui au cours d'un voyage antérieur. Ce dernier a évolué en raison de ses relations complexes avec Jean de Jérusalem, et de son amitié puis de sa brouille avec Rufin: voir à ce sujet la mise au point précise de P. LARDET, dans l'introduction à son édition de Jérôme, *Apologie contre Rufin*, Paris 1986, p. \*25-\*75, et surtout \*67.

7. *Praecipue*: littéralement, en premier, avant tous les autres. La passion de Jérôme l'a entraîné à des critiques d'Origène encore plus violentes que celles des Égyptiens.

8. *Nec uero ausim...*: Postumien justifie, par ces opinions contradictoires des esprits les plus distingués, son refus de prendre parti.

se potuisset effundere, nisi contentione creuisset. 5. Istius modi ergo turbatione, cum ueni, Alexandria fluctuabat. Me quidem episcopus illius ciuitatis benigne admodum, et melius quam opinabar, excepit et secum tenere temptauit. 30 6. Sed non fuit animus ibi consistere ubi recens fraternae cladis feruebat inuidia. Nam etsi fortasse uideantur parere episcopis debuisse, non ob hanc tamen causam multitudinem tantam, sub Christi confessione uiuentem, praesertim ab episcopis oportuisset adfligi.

8, 1. Igitur inde digressus Bethleem oppidum petii, quod ab Hierosolymis sex milibus separatur, ab Alexandria autem sedecim mansionibus abest. 2. Ecclesiam loci illius Hieronymus presbyter regit : nam parochia est episcopi

7, 27 alexandria BM : -iam ceteri

8, 4 parochia V : parrochia MF parochia DAu paroecia fortasse leg. putauit Halm

1. Il choisit pourtant son camp, en plaidant explicitement pour une erreur excusable d'Origène, et constate finalement tout à la fois l'inefficacité des condamnations épiscopales et l'influence néfaste des luttes qui, en Égypte, ont aggravé la situation. Cette attitude raisonnable a-t-elle fait assez forte impression sur le patriarche pour que celui-ci tente de le retenir auprès de lui ?

2. *Turbatione... fluctuabat* : il faut lire *Alexandria* au nominatif, pour pouvoir construire le verbe plus aisément. Ce groupe verbal entrechoque deux images liquides – sinon marines – résumant de manière expressive la crise dans les « remous » de laquelle se débattent la ville et son Église.

3. *Melius quam opinabar* : observation peut-être non dépourvue d'humour. Postumien a pu s'attendre à être reçu avec suspicion, comme un laïc occidental ami du monachisme et, comme tel, peu enclin à accepter la condamnation globale d'Origène et des « origénistes » par le haut clergé égyptien. Le patriarche considéra sans doute Postumien comme un allié potentiel : un personnage important, étranger à la querelle, et qu'il put croire capable de négocier un apaisement entre clercs et moines d'Égypte ?

4. *Fraternae cladis* : renvoie à l'« interdiction de séjour » rapportée plus haut, et à ses conséquences. Le laïc Postumien se solidarise fraternellement avec les moines récemment victimes d'abus de pouvoir de la part des autorités ecclésiastiques et civiles. Son expérience des

aussi largement, si elle ne s'était accrue par la dispute même<sup>1</sup>. 5. Tel était donc le genre de trouble qui provoquait des remous<sup>2</sup> à Alexandrie lorsque j'y arrivai. Quant à moi, l'évêque de cette cité m'accueillit avec une grande bienveillance (et même mieux que je ne m'y attendais<sup>3</sup>), et il tenta de me retenir près de lui. 6. Mais je n'ai pas eu le cœur de m'arrêter en un lieu où bouillonnait une haine toute récente, provoquée par ce désastre entre des frères<sup>4</sup>. Car même s'il semble<sup>5</sup>, peut-être, qu'ils auraient dû obéir aux évêques, ce n'était pourtant pas une raison suffisante pour qu'on se crût obligé – les évêques surtout – de faire violence à une multitude si considérable dont la vie est soumise à la foi au Christ.

Postumien à  
Bethléem : éloge de  
Jérôme et deuxième  
« intermède gaulois »

8, 1. Je m'éloignai donc de ces lieux pour me rendre au bourg de Bethléem<sup>6</sup>, situé à six milles de Jérusalem<sup>7</sup> et à seize étapes d'Alexandrie. 2. Le prêtre Jérôme<sup>8</sup> gouverne l'Église de ce lieu, car c'est le diocèse de l'évêque

événements de Gaule – à Trèves comme à Tours – l'a rendu méfiant envers les évêques. L'image de *clades* est celle d'un véritable désastre militaire ; elle file et aggrave l'image antérieure des *foeda certamina*.

5. *Nam etsi...* : les moines ont eu tort de ne pas obéir aux évêques ; mais ceux-ci, à leur tour, de poursuivre aussi brutalement une politique répressive envers des ouailles qui étaient leurs frères dans la foi. Ces dernières n'avaient donc pas à être livrées à la merci du pouvoir civil comme de simples citoyens rebelles. Avec justesse et courage, Postumien renvoie ainsi prudemment les adversaires dos à dos.

6. *Bethleem* : située sur la route intérieure montant d'Égypte à Jérusalem par Hébron. Les seize étapes de cette route nous sont connues par les *Itinéraires* antiques. Une *mansio* est un gîte d'étape ou un relais. Ces précisions topographiques sont destinées à mieux situer le voyage de Postumien et à accroître ainsi la vraisemblance de son récit.

7. *Hierosolymis* : comme le texte de la Vulgate, Sulpice hésite entre la forme latine classique au pluriel neutre *Hierosolyma*, *-morum* (ici au cas oblique : *-mis*), et la forme féminine de première déclinaison *Hierosolyma*, *-mae* (*infra* au § 2, à l'accusatif : *-mam*).

8. *Hieronymus presbyter* : sur Jérôme à Bethléem, outre P. LARDET,

5 qui Hierosolymam tenet. Mihi iam pridem Hieronymus, superiore illa mea peregrinatione conpertus, facile obtinuerat ut nullum mihi expetendum rectius arbitrarer. 3. Vir enim, praeter fidei meritum dotemque uirtutum, non solum Latinis atque Graecis, sed et Hebraeis litteris  
10 ita institutus est, ut se illi in omni scientia nemo audeat comparare. Miror autem si non et uobis per multa quae scripsit opera conpertus est, cum per totum orbem legatur. » 4. — « Nobis uero, Gallus inquit, nimium nimiumque conpertus est. Nam ante hoc quinquennium quendam illius  
15 libellum legi, in quo tota nostrorum natio monachorum ab eo uehementissime uexatur et carpitur. 5. Vnde interdum Belgicus noster ualde irasci solet, quod dixerit nos usque ad uomitum solere satiari. Ego autem illi uiro ignosco,

citée *supra* (note à 1, 7, 3), voir KELLY, *Jerome*, ch. 18 sur Jérôme entre 393 et 397. Ce dernier avait été ordonné prêtre à Antioche vers 380. Sa *Lettre* 82, 8 le montre en différend avec l'évêque Jean de Jérusalem, qui avait déjà excommunié son monastère entre 394 et 397. Postumien se garde bien ici de prononcer aucun nom et de rien rappeler de ces faits. Il préfère souligner la régularité de la charge pastorale de Jérôme dans l'église de Bethléem, et laisse entendre son appartenance régulière au diocèse (sens courant de *paroecia* en ce temps) de Jérusalem, en distinguant de ce « diocèse » la « paroisse » de Bethléem. Il aborde de cette manière irénique son plaidoyer *pro Hieronymo*.

1. *Superiore peregrinatione* : c'est ainsi que la *Vita* 25, 2 (et comm. p. 1052) avait désigné le pèlerinage de Sulpice auprès de Martin. Cette itinérance de Postumien auprès de maîtres de vie chrétienne est à replacer dans le mouvement général qui lance alors bien des chrétiens du temps sur les routes, en quête de lieux et d'hommes saints – parmi lesquels les maîtres spirituels les plus réputés. Postumien dira plus loin (*infra* 1, 9, 5) son regret de ne pas s'être fixé auprès de Jérôme.

2. *Fidei meritum dotemque uirtutum... in omni scientia* : triple brevet : d'orthodoxie, de moralité, de supériorité intellectuelle – cette dernière paraissant fasciner Postumien, et donc Sulpice. Ils prennent soin de dégager ainsi Jérôme des séquelles violentes de la querelle origéniste, et de sa rupture passionnée avec son ci-devant ami Rufin – qui n'est pas nommé ici.

3. *Miror... et uobis* : serait-ce un étonnement feint, légèrement provocateur, visant Gallus à travers l'ensemble des martinien ?

siégeant à Jérusalem. Voilà longtemps déjà que Jérôme – que j'avais bien connu lors de mon précédent voyage<sup>1</sup> – avait aisément réussi à me faire estimer qu'il n'était personne auprès duquel je dusse plus justement me rendre. 3. En effet, outre les mérites de sa foi et les vertus dont il est doté, c'est un homme si versé dans la littérature non seulement latine et grecque, mais aussi hébraïque, que personne n'ose se comparer à lui en toute espèce de savoir<sup>2</sup>. Et je m'étonne qu'il ne vous soit pas bien connu, à vous aussi<sup>3</sup>, par les nombreux ouvrages qu'il a écrits, alors qu'on le lit dans le monde entier. » 4. — « Nous ! il ne nous est que trop, oui trop<sup>4</sup> connu, dit Gallus. Car voici cinq ans<sup>5</sup>, j'ai lu un petit livre de lui, où toute la gent de nos moines<sup>6</sup> est maltraitée et dénigrée par lui avec la plus grande violence. 5. C'est pourquoi il arrive de temps en temps que notre ami Belgicus<sup>7</sup> se mette d'ordinaire fort en colère, parce que Jérôme a dit que nous nous empiffrons souvent à en vomir<sup>8</sup>. Quant à moi, je pardonne à ce grand homme,

4. *Nimium nimiumque* : réponse amère et ironique ; les ascètes gaulois se seraient bien passés du succès remporté chez eux par les diatribes et insinuations de Jérôme contre clercs et moines.

5. *Ante quinquennium* : en fait, la lettre 22 de JÉRÔME est de 384 ; mais (sous forme isolée de *libellus* ? voir *infra* 1, 9, 2 *opusculo*) elle a pu n'être connue que bien plus tard en Gaule du Nord.

6. *Nostrorum natio monachorum* : au-delà de l'emploi ironique de *natio* – déjà en usage avec cette valeur figurée chez les classiques, de Plaute à Cicéron –, Gallus suggère que les attaques de Jérôme ont ouvert, en quelque sorte, des hostilités (voir les deux verbes) contre toute la collectivité monastique.

7. *Belgicus noster* : simple *cognomen* personnel ? ou sorte d'éthnique ? ou l'un et l'autre ? dissimulant mal une certaine condescendance ? Le problème est analogue à celui que pose le nom de Gallus. L'adjectif possessif suggère qu'il s'agit aussi d'un disciple de Martin.

8. *Usque ad uomitum...* : reflète, sans grande précision, JÉRÔME, *Epist.* 22, 34, *sub fine* ; mais Jérôme avait ainsi parlé des gyrovagues (*remnuoth*). Il est donc curieux que des moines sérieux se soient reconnus dans une telle caricature. On pourrait penser qu'en fait la lettre a été relativement peu répandue ; en tout cas, son contenu ne reflète pas

20 atque ita sentio de orientalibus illum potius monachis  
quam de occidentalibus disputasse. Nam edacitas in Graecis  
gula est, in Gallis natura. » 6. Tum ego : — « Scholastique,  
inquam, Galle, defendis gentem tuam ; sed quaeso te : liber  
iste numquid hoc solum uitium damnat in monachis ? »  
— « Immo uero, inquit, nihil penitus omisit quod non  
25 carperet, laceraret, exponeret : praecipue auaritiam nec  
minus uanitatem insectatus est. Multa de superbia, non  
pauca de superstitione disseruit ; uere fatebor : pinxisse  
mihi uidetur uitia multorum.

9, 1. Ceterum de familiaritatibus uirginum et monachorum atque etiam clericorum quam uera, quam fortia disputauit ! Vnde a quibusdam, quos nominare nolo, dicitur non amari. 2. Nam sicut Belgicus noster irascitur

8, 25 exponeret *VBMF*<sup>2</sup>, scripsit Halm : et exp. *D* exploderet *legendum fortasse coni. Halm*

toutes les calomnies alors mises en circulation par les païens contre les moines, et portées au compte de Jérôme. En 1, 9, 2, Sulpice va citer précisément cette lettre — ou du moins une courte phrase de celle-ci, qui a pu être complaisamment colportée hors de son contexte.

1. *Orientalibus... occidentalibus* : la rivalité des deux monachismes sera finalement évoquée, avec un certain triomphalisme martinien (*infra* 3, 17). Mais Sulpice prête les présents propos à Gallus, dont souvent il ne partage pas certaines idées exagérées.

2. *Edacitas* : retour (comparer 1, 4, 6) au thème de la goinfrerie gauloise, avec une affirmation assez gratuite sur celle des Grecs, opposée à l'excuse d'un fort appétit naturel chez les Gaulois.

3. *Scholastique* : au premier sens de *scholasticus* : un enseignant ; d'où : un lettré et un beau parleur, capable — comme Gallus vient de le faire — d'énoncer de brillants sophismes : ce que cherche à exprimer notre traduction par le mot « sophiste ». Le mot a ici cette valeur péjorative ; il dénonce sans ambages, dans la bouche de Sulpice, le refus de se laisser convaincre par les dernières « sentences » paradoxales de l'interlocuteur.

4. *Gentem* : même nuance de sens que plus haut *natio*.

5. *Quaeso te* : verbe intensif et parataxe de langue parlée, évoquant la comédie ; voir par exemple TÉRENCE, *Eun.* 877.

et mon sentiment est qu'il s'en est pris aux moines d'Orient plutôt qu'à ceux d'Occident<sup>1</sup>. Car la boulimie<sup>2</sup> est chez les Grecs de la goinfrerie, et chez les Gaulois une disposition naturelle ! » 6. Je dis alors : — « Sophiste<sup>3</sup> de Gallus, tu défends ta corporation<sup>4</sup> ! Mais je te pose la question<sup>5</sup> : est-ce bien le seul défaut<sup>6</sup>, par hasard, que ce fameux livre de Jérôme condamne chez les moines ? » — « Mais c'est tout le contraire, dit-il : il n'a laissé passer absolument aucun défaut sans le dénigrer, le mettre en pièces, l'étaler au grand jour<sup>7</sup> ; il a critiqué principalement la cupidité<sup>8</sup>, et non moins la vanité ; il s'en est pris longuement à l'orgueil<sup>9</sup>, et non moins à la fausse religion ; à vrai dire, il me semble avoir dépeint les vices de beaucoup d'individus.

9, 1. Quant aux privautés des vierges avec les moines, et même avec les clercs<sup>10</sup>, avec quelle lucidité et quelle vigueur il en a discoursé ! C'est pourquoi on dit qu'il est antipathique à certaines personnes que je ne veux pas nommer. 2. Car, ainsi que notre ami Belgicus s'irrite de

6. *Hoc solum uitium* : Sulpice provoque Gallus à rappeler d'autres accusations de Jérôme — qu'il va approuver sans réserves.

7. *Carperet, laceraret, exponeret* : triade de verbes imagés, d'une violence croissante. On peut hésiter entre la leçon moins expressive *exponeret* des manuscrits et l'image inhérente à la conjecture ingénieuse *exploderet* (= condamner) de Halm. Sur la valeur d'*exponere*, voir CICÉRON, *Diu. in Caecil.* 27 : *uitam alterius... in oculos... omnium exponere*.

8. *Auaritiam* : Paul, 1 Tm 6, 10, cité par JÉRÔME, *Epist.* 22, 32.

9. *Vanitatem... superbia* : voir *ibid.* § 24 et 27. La *superstitio* n'est pas désignée expressément dans cette lettre de Jérôme ; est-ce ici une allusion à la « fausse religion » liée aux erreurs doctrinales ? ou à l'hypocrisie, visée par JÉRÔME, *ibid.* 22, 28 ?

10. *Familiaritatibus uirginum et monachorum atque clericorum* : allusion possible à la coutume ancienne des *uirgines subintroductae* — condamnée par le canon 3 du Concile de Nicée, et par JÉRÔME, *Epist.* 22, 14, qui stigmatise cette pratique dans le clergé romain.

5 edacitatis nimiae nos notatos, ita illi fremere dicuntur,  
cum in illo opusculo scriptum legunt: 'caelibem spernit  
uirgo germanum, fratrem quaerit extraneum'. » 3. Ad haec  
ego: — « Nimium, inquam, Galle, progredieris: caue ne  
10 et te aliquis, qui haec agnoscat, exaudiat teque una cum  
Hieronymo incipiat non amare. Nam quia scholasticus es,  
non inmerito te uersu comici illius admonebo: 'obsequium  
amicos, ueritas odium parit'. 4. Tua nobis potius, ut coe-  
peras, Postumiane, repetatur orientalis oratio. » — « Ego,  
15 inquit, ut dicere institueram, apud Hieronymum sex  
mensibus fui: cui iugis aduersum malos pugna perpe-  
tuumque certamen conciuuit odia perditorum: oderunt  
eum haeretici quia eos inpugnare non desinit, oderunt  
eum clerici quia uitam eorum insectatur et crimina;  
20 Nam qui eum haeticum esse arbitrantur, insani sunt.  
Vere dixerim: catholica hominis scientia, sana doctrina.  
Totus semper in lectione, totus in libris est; non die

9, 9 qui haec agnoscat exaudiat *Halm*: qui h. audit agnoscat et  
audiat *V* qui h. forte agnoscat exaudiat *D* qui h. fortassis agnoscat  
exaudiat *FAv* || 18 cum clerici *ceteri*: cl. *VAv* || uitam: uitia *BD* ||  
20 insani sunt *V*: insaniunt *DFAv*

1. *Caelibem... germanum*: cite exactement quatre mots du même  
§ 14 de JÉRÔME, mais la suite (*fratrem quaerit extraneum*) s'inspire  
plus largement de ce contexte — au demeurant plus cru.

2. *Nimium... caue...*: conseil de prudence adressé à Gallus, et  
aussi prise de distance personnelle de Sulpice envers la virulence des  
critiques de Jérôme.

3. *Scholasticus*: entre lettré et « pédant » au sens ancien, nuance  
péjorative de « sophiste »: voir *supra* 1, 8, 6.

4. *Obsequium...*: célèbre proverbe, issu de TÉRENCE, *Andrienne* 68  
(cité par JÉRÔME à plusieurs reprises; par exemple *In Gal.* 4, 15).

5. *Orientalis oratio*: le récit du voyage de Postumien en Orient,  
implicitement opposé à la digression sur les débats des moines de  
Gaulle contre les accusations de Jérôme.

nous voir publiquement dénoncés pour notre excès de  
boulimie, on dit que ces gens-là se récrient lorsqu'ils lisent  
textuellement dans cet opuscule: 'Une vierge dédaigne son  
propre frère célibataire<sup>1</sup>, et s'en va chercher pour frère un  
étranger'. » 3. A ce point, j'interviens: — « Tu t'avances  
un peu trop loin, Gallus! Prends garde<sup>2</sup> qu'un lecteur, en  
reconnaissant ces faits, ne t'entende trop bien et ne se mette  
à t'englober avec Jérôme dans une même antipathie. Et  
puisque tu es un lettré<sup>3</sup>, il ne sera pas hors de propos que  
je te rappelle à l'ordre par le vers de ce fameux comique:  
'La flatterie vous fait des amis, la franchise des ennemis<sup>4</sup>'.  
4. Mais reprends donc plutôt pour nous, Postumien, le  
fil de ton récit d'Orient<sup>5</sup>, comme tu l'avais commencé. »  
— « Eh bien, dit-il, comme j'avais entrepris de le dire, je  
suis resté six mois auprès de Jérôme: le combat sans trêve  
et la lutte ininterrompue qu'il mène contre les méchants  
ont suscité contre lui l'hostilité des gens dépravés<sup>6</sup>; les  
hérétiques le haïssent parce qu'il ne cesse de les attaquer; les  
clercs le haïssent, parce qu'il critique leur conduite et leurs  
fautes. 5. Mais vraiment, tous les bons chrétiens n'ont pour  
lui qu'admiration et affection. Car ceux qui le considèrent  
comme un hérétique ne sont pas sains d'esprit. Je peux le dire  
en toute vérité: la doctrine de cet homme est catholique, et  
son enseignement est sain. Constamment plongé tout entier  
dans la lecture, tout entier dans les livres<sup>7</sup>, il ne se repose

6. *Pugna... certamen... odia*: partage simplifié du monde religieux  
entre bons et méchants: amis et ennemis de Jérôme, hérétiques et  
orthodoxes (jeu imagé sur *insani... sana...*: les esprits « malsains »  
et la « saine » doctrine). Postumien prend ici résolument parti pour  
Jérôme et contre tous ses ennemis. Il vise globalement les hérétiques  
et les clercs, et non plus les seuls moines — mais peut-être surtout les  
ennemis d'Origène.

7. *Lectione... libris... legit*: Postumien revient sur cette vie intellec-  
tuelle du savant, qui l'a impressionné.

neque nocte requiescit : aut legit aliquid semper aut scribit.  
 Quod nisi mihi fuisset fixum animo, et promissum Deo  
 25 ante propositum eremum adire, uel exiguum temporis  
 punctum a tanto uiro discedere noluissem. 6. Huic ergo  
 traditis atque commissis omnibus meis omnique familia,  
 quae me contra uoluntatem animi mei secuta tenebat  
 implicitum, exoneratus quodammodo graui fasce penitus  
 30 ac liber, regressus ad Alexandriam, uisitatis ibi fratribus,  
 ad superiorem inde Thebaidem id est ad Aegypti extrema  
 contendi. 7. Ibi enim uaste patentis eremi solitudines plu-

9, 25 ante *VBD et libri Gis.* : teste *MFAv* || *propositum codd.* : -tam *Halm qui hoc uerbum abesse maluit* || *exiguum VMD* : -gui *FAv* || 30 ad *alexandriam VD* : alex. *BMFAv* || 31 *thebaidem VBD* : -dam *MFA*, *Prato -da v* || 32 *uaste patentis Halm cum Vonck (ex cod. Traiectino)* : *uastae pat. VFA* *uaste patentis B* *uastae patentis M, edd.* *uastae patentisque D*

1. *Non die neque nocte...* : comparer l'éloge de Martin dans *Vita* 26, 2 ; mais c'est à veiller et prier, et non seulement à lire et écrire, que Martin consacrait son temps (voir comm. p. 1086 et note 2). Postumien ne dit rien de ces exercices spirituels à propos de Jérôme, et trace ici son propre idéal d'une vie monastique dans laquelle la culture et le savoir (destinés à la polémique, mais aussi à la *lectio diuina*) occupent une plus grande place.

2. *Fixum... promissum... ante propositum...* : la décision personnelle et la promesse faite à Dieu de se rendre au désert avant de prendre un engagement monastique. Ce sens de *propositum* est plus nettement explicite en *Vita* 10, 2 (et comm. p. 664 s.). Mais la présente phrase n'indique pas clairement si le complément de temps *ante propositum* porte sur ce qui *suit* – la promesse aurait eu pour contenu de faire un pèlerinage au désert (*eremum*) –, ou sur ce qui *précède* (promesse et décision d'accomplir ce pèlerinage au désert auraient été *de fait* antérieurs à son désir de « prononcer des vœux »). Pourtant, ces deux nuances de sens ne s'excluent pas. Sans ce pèlerinage au désert d'Égypte, il se serait fixé auprès de son maître Jérôme (en sollicitant aussitôt sa propre admission dans le monastère fondé par celui-ci à Bethléem ?).

3. *Meis... familia...* : cette distinction entre équipement matériel et domesticité suppose tout le train d'un riche voyageur. Les raisons de ce double allègement peuvent être utilitaires (commodité pour traverser plus aisément les déserts, crainte aussi des attaques de pillards), ou/et moraux (pratiquer le détachement qui sied à un futur ascète visitant des moines au style de vie plus que modeste).

ni le jour ni la nuit<sup>1</sup>. Il est toujours en train de lire ou d'écrire ; et si je n'avais eu le ferme propos, et fait promesse à Dieu, de me rendre au désert avant de réaliser mon projet monastique<sup>2</sup>, je n'aurais pas voulu m'éloigner d'un si grand homme, ne fût-ce qu'un court instant. 6. Lui ayant donc remis et confié tous mes bagages, et toute ma domesticité<sup>3</sup> – qui m'avait suivi contre ma volonté intime<sup>4</sup> et me retenait ainsi attaché<sup>5</sup> –, c'est en quelque sorte déchargé d'un lourd fardeau, et totalement<sup>6</sup> libre, que je revins<sup>7</sup> en direction d'Alexandrie, et qu'après y avoir rendu visite à mes frères, de là je me rendis avec ardeur dans la haute Thébaïde<sup>8</sup>, c'est-à-dire au fin fond de l'Égypte<sup>9</sup>. 7. Le bruit courait en effet que dans ces solitudes du désert, aux étendues

4. *Contra uoluntatem* : Postumien aurait-il d'abord voulu laisser en Gaule tous ses serviteurs, par un geste global de détachement du monde ? En fait, Postumien a été réduit à un détachement progressif, en ne repartant seul que de Bethléem.

5. *Tenebat implicitum* : l'image précise l'effort de dégagement de tous les liens du monde, en vue de mettre en pratique ce précepte de Paul (2 Tm 2, 4) – qui demeurera célèbre dans le monachisme. La seconde « conversion » de Paulin avait été vantée par Martin comme un modèle évangélique à suivre (*Vita* 25, 4). C'est l'idéal que rappelle ici la double métaphore, aux sens matériel et moral, des mots *exoneratus... graui fasce*. Le terme *liber* incline plutôt, lui aussi, dans le sens d'une conquête de la liberté intérieure, obtenue par ce dépouillement de toutes les facilités que procure la richesse.

6. *Penitus ac (= ac penitus)* : l'anastrophe de l'adverbe souligne la profondeur de cette libération.

7. *Regressus* : Postumien revient proprement sur ses pas, pour rejoindre l'Égypte en passant par Alexandrie. Il fait ainsi un détour jusqu'à l'Ouest du bras occidental du bas Nil, pour revoir ses amis alexandrins. Car – si tant est que des indications topographiques aussi sommaires correspondent à la réalité de ses itinéraires –, il aurait pu passer plus directement par l'est du delta, en direction du sud, pour remonter ensuite la vallée du Nil en direction de la Thébaïde.

8. *Superiorem... Thebaidem* : du nom de la ville égyptienne de Thèbes, située à plus de 1000 km de la mer. La « haute Thébaïde » est celle du sud. Elle avait été le dernier refuge de saint Antoine fuyant l'affluence de ses visiteurs ; voir la traduction latine de la *Vie d'Antoine* 49.

9. *Aegypti extrema* : c'était bien le territoire le plus méridional de l'Égypte romaine.

rimum ferebantur habere monachorum. Longum est, si omnia cupiam referre quae uidi : pauca perstringam.

10, 1. Haud longe ab eremo contigua Nilo multa sunt monasteria. Habitant uno loco plerumque centeni, quibus summum ius est abbatis imperio uiuere, nihil suo arbitrio agere, per omnia ad nutum illius potestatemque pendere.

5 Ex his, si qui maiorem uirtutem mente conceperint, ut acturi solitariam uitam se ad eremum conferant, non nisi permittente abbate discedunt. Haec illorum prima uirtus est, parere alieno imperio. 2. Transgressis ad eremum, abbatis illius ordinatione panis uel quilibet cibus alius

9, 34 pauca perstringam VBM : p. -guam D tamen p. p. e pluribus FA<sub>v</sub>

10, 2 uno loco : uno in loco MFA || 3 abbatis VB : sub a. DFA<sub>v</sub>, Prato || 5 conceperint M : concoeperint D concupierint F concupierunt V || 6 conferant BMD : conferre V || 7 discedunt VBMD : illo d. A

1. *Patentes solitudines* : variation possible sur un souvenir de SALUSTE, *Iug.* 80, 1, *per magnas solitudines*.

2. *Plurimum monachorum* : le monachisme cénobitique s'y était développé au sud de la fondation originelle de Pacôme à Tabennèse vers 330 : voir CHITTY, *Et le désert*, p. 38 s.

3. *Plerumque centeni* : JÉRÔME est plus détaillé, dans sa *Lettre* 22, 35. Sulpice simplifie, et paraît s'en excuser par *plerumque*, à moins qu'il n'y faille voir une allusion tacite à un autre type d'organisation (plus rare) ?

4. *Summum ius est abbatis imperio uiuere* : cette formulation, quasi juridique, de ce que l'on appellerait plus tard le « vœu d'obéissance » est aiguisée par Sulpice jusqu'à une formulation paradoxale : leur droit suprême est un *devoir* d'obéissance absolue. Dans cette même *Epist.* 22, 35, JÉRÔME nuance davantage, en étendant ce droit à tous les anciens de la communauté : *Prima apud eos confederatio est oboedire maioribus et quidquid iusserint facere* ; SAINT BENOÎT reviendra à ce qu'on peut appeler la « monarchie abbatiale » (*Reg.* 4, 61) : *praeceptis abbatis in omnibus oboedire*.

immenses<sup>1</sup>, vivaient un très grand nombre de moines<sup>2</sup>. Il serait trop long de vouloir rapporter tout ce que j'ai vu : je n'en esquisserai que quelques souvenirs.

Postumien parmi les moines de Thébaïde ; capture d'un aspic

10, 1. Non loin du désert, il y a nombre de monastères tout proches du Nil. Les moines habitent généralement par centaines<sup>3</sup> en un seul lieu ; le comble de leurs droits<sup>4</sup>

est de vivre aux ordres d'un abbé<sup>5</sup>, de ne rien faire à leur guise<sup>6</sup>, de dépendre totalement de sa volonté et de son pouvoir<sup>7</sup>. S'il en est parmi eux à qui vient l'idée de viser à une perfection plus haute<sup>8</sup> en se rendant au désert pour y mener la vie solitaire, ils ne s'éloignent qu'avec la permission de l'abbé<sup>9</sup>. Voilà leur vertu première : obéir aux ordres d'un autre<sup>10</sup>. 2. Une fois passés au désert, c'est sur les instructions de cet abbé qu'on leur porte du pain ou

5. *Abbatis : abba*, en hébreu = père. Au sens originel de « père spirituel » se superpose, dès l'organisation des monastères cénobitiques, celui d'une autorité quasi juridique : PACÔME, *Reg.* 53 s., et H. EMONDS, « Abt », *RAC* 1, 1950, col. 53.

6. *Nihil suo arbitrio agere* : au contraire des *remnuoth* (sur lesquels JÉRÔME, *Epist.* 22, 34).

7. *Ad nutum... pendere* : le complément de *pendere* avec *ex* ou *ab* est plus courant, mais la locution formulaire (déjà classique) *ad nutum* a prévalu jusqu'en français.

8. *Maiorem uirtutem* : n'a plus ici le sens antique de progrès vers l'excellence morale, mais la valeur religieuse de recherche d'une vie contemplative plus parfaite, qui permette de déployer « une plus grande puissance » thaumaturgique.

9. *Ad eremum... permittente abbate* : selon la logique de cette progression, la vie commune devait précéder et préparer l'accès à la solitude érémitique, et l'abbé, comme père spirituel des moines, était seul habilité à autoriser cette « montée au désert ».

10. *Prima uirtus... imperio* : même après son départ, l'ermitte doit toujours obéissance à l'autorité supérieure de son abbé. Variation sur le thème posé *supra*.

10 ministratur. Casu per illos dies quibus illo adueneram,  
 cuidam, qui nuper ad eremum secesserat neque amplius  
 ab hoc monasterio quam sex milibus tabernaculum sibi  
 constituerat, panem abbas per duos pueros miserat, quorum  
 15 maior habebat aetatis annos quindecim, minor duodecennis  
 erat. 3. His ergo inde redeuntibus aspis mirae magnitudinis  
 fit obuiam; cuius occursum nihil perterriti: ubi ante pedes  
 eorum uenit, quasi incantata carminibus caerulea colla  
 deposuit. Minor e pueris manu adprehensam ac pallio  
 20 inuolutam ferre coepit. Dein, monasterium quasi uictor  
 ingressus in occursum fratrum, inspectantibus cunctis

10, 10 illo VM: ad illos BD || 13 pueros VBMD: puerulos A || 14 duodecennis MFA, Prato: duodecim Halm XII VD duodecim annis B duodennis v || 16 perterriti F<sup>1</sup>D: -tis F<sup>2</sup> || 17 caerulea VF: -lea M cerulea A cerula BD || 20 inspectantibus VD, Halm: exp- BF sp- M

1. *Transgressis... ministratur*: cette « transgression » des limites de la société cénobitique n'exempte pas le solitaire de sa dépendance matérielle par rapport à son abbé, qui garde la haute main sur son ravitaillement au désert.

2. *Casu per illos dies*: aucune précision concrète de temps ni de lieu; comparer les formules évangéliques de datation.

3. *Illo (= illuc)*: valeur adverbiale, déjà usuelle, en latin classique: voir, par exemple, CÉSAR, *Gall.* 4, 20, 3, et SZANTYR, *Syntax*, p. 185.

4. *Secesserat*: le mot implique une continuité entre l'idéal antique du *secessus* (*in uillam*) et l'idéal monastique de la retraite au désert: voir J. FONTAINE, « Valeurs antiques et valeurs chrétiennes dans la spiritualité des grands propriétaires terriens à la fin du IV<sup>e</sup> siècle occidental », dans *Epektasis. Mélanges offerts au Cardinal J. Daniélou*, Paris 1972, p. 576 s.

5. *Tabernaculum*: au-delà d'une simple équivalence avec *tugurium*, le mot évoque la tente des Hébreux en « exode » dans le désert, et les nombreux emplois du mot, avec ce sens, dans le latin biblique – en particulier pour désigner les tentes sacrées où Yahvé s'était manifesté. Le terme est donc ici prégnant d'une longue spiritualité du désert, reprise en compte par l'érémisme monastique. Pour sa place dans la spiritualité martinienne, voir *Vita* 2, 2 et comm. p. 443: vocation érémitique de Martin à douze ans. A Marmoutier, le jeune postulant Clair aurait installé son *tabernaculum* près de celui de Martin (*Vita* 23,

tout autre aliment<sup>1</sup>. Il se trouva qu'un des jours<sup>2</sup> pendant lesquels j'étais arrivé là<sup>3</sup>, à un moine qui s'était retiré<sup>4</sup> depuis peu au désert, et construit une cabane<sup>5</sup> à guère plus de six milles<sup>6</sup> de ce monastère, l'abbé avait fait porter un pain par deux enfants, dont l'aîné avait quinze ans et le cadet douze<sup>7</sup>. 3. Ils en revenaient donc, quand un aspic d'une grandeur prodigieuse<sup>8</sup> leur barre la route. Sa rencontre ne les épouvanta pas le moins du monde: quand la bête fut arrivée à leurs pieds, elle abaissa jusqu'à terre son encolure d'un bleu sombre<sup>9</sup>, comme si elle avait été ensorcelée par des charmes<sup>10</sup>. Le plus petit des enfants<sup>11</sup> l'attrapa à la main, l'enveloppa dans son manteau et se mit à la porter. Puis il fit une entrée quasi triomphale<sup>12</sup> au monastère et, comme les frères accouraient tous à sa

2, cum haud longe sibi ab episcopi monasterio tabernaculum constituisset, et comm. p. 993, note 2).

6. *Sex milibus*: une dizaine de kilomètres – l'abbé a-t-il exigé qu'il demeure pour ainsi dire à portée de lui? Était-ce la distance maximum qui permit encore un ravitaillement régulier de l'ermite?

7. *Pueros... annos quindecim... duodecennis*: enfants trouvés? ou « donnés » au monastère par leurs parents? Le premier a l'âge où Martin fut enrôlé de force (*Vita* 2, 5); le second, celui auquel il aurait rêvé d'érémisme (*ibid.*).

8. *Aspis mirae magnitudinis*: l'aspic est le serpent égyptien par excellence, celui par la piqûre duquel Cléopâtre s'était donné la mort; voir aussi LUCAIN, 9, 701 et ISIDORE DE SÉVILLE, *Etym.* 12, 4, 12. La qualification de ce monstre semble emphatique (*mirus* est un adjectif virgilien), l'aspic étant un serpent de petite taille.

9. *Caerulea colla deposuit*: souvenirs virgiliens (*Georg.* 4, 481, et surtout *Aen.* 2, 381 s.). D'où l'effet inattendu de *deposuit* – attitude de renoncement à l'attaque et de soumission.

10. *Incantata carminibus*: l'Égypte est le pays de la magie, mais la tradition italique connaissait la réputation des Mares et des Marrubiens comme charmeurs de serpents (*Aen.* 7, 750 s.). Cette parabole de la désobéissance reflète ainsi une tradition poétique ancienne.

11. *Minor e pueris...*: quadruple témérité: c'est le plus jeune des deux, il prend la bête avec sa main, l'enveloppe dans son *pallium* (monastique), il ose enfin l'emporter comme un simple objet.

12. *Victor ingressus... in occursum*: images triomphales de l'*aduentus*, d'un général ou d'un empereur victorieux (voir note *supra* à 1, 1, 4).

captivam bestiam resoluto pallio non sine iactantiae tumore deposuit. 4. Sed cum infantium fidem atque uirtutem ceteri praedicarent, abbas ille, altiore consilio, ne infirma aetas insolesceret, uirgis utrumque conpescuit, multum  
25 obiurgatos cur ipsi quod per eos Dominus operatus fuerat prodidissent : opus illud non suae fidei, sed diuinae fuisse uirtutis ; discerent potius Deo in humilitate seruire, non in signis et uirtutibus gloriari, quia melior esset infirmitatis conscientia uirtutum uanitate.

11, 1. Hoc ubi ille monachus audiuit et periclitatos infantulos serpentis occursum et ipsos insuper multa uerba uicto serpente meruisse, abbatem obsecrat ne sibi post haec panis ullus aut cibus aliqui mitteretur. 2. Iamque  
5 octauus dies fuerat emensus, quo se homo Christi intra periculum famis ipse concluderat – arebant membra ieiunio, sed deficere mens caelo intenta non poterat ; corpus

10, 27-28 non in signis : et non FA

11, 3-4 post haec D, Halm : posthac B || 4 aliqui VM : -is ceteri ||  
5 quo se : quod se V

1. *Iactantiae tumore* : voir JÉRÔME, *Epist.* 22, 27.

2. *Fidem atque uirtutem* : la foi fonde le pouvoir thaumaturgique, selon Mc 16, 17 s. : ne pas succomber aux piqures de serpents devait justement être un des privilèges des disciples du Christ.

3. *Altior consilio* : même éloge décerné par Sulpice à Hilaire de Poitiers (*Vita* 5, 2 et comm. p. 550). Sa lucidité spirituelle permet à l'abbé de percevoir, sous ce succès trop vanté, une tentation d'orgueil qui menace toute la communauté.

4. *Obiurgatos* : pluriel accordé « sensu » avec le sens du singulier *utrumque* (= *ambos*) ; de même déjà dans CÉSAR, *Ciu.* 3, 30, 3, *uterque educunt*.

5. *Dominus operatus fuerat* : c'est le Christ qui opère les miracles à travers les croyants ; voir *supra* 1, 2, 2. Cette idée fondamentale est ici exprimée trois fois, avec trois emplois consécutifs de *uirtus (Dei)*, opposés à l'attitude de l'homme qui place sa confiance dans les seules forces de sa foi personnelle et s'en glorifie – au lieu de prendre, avec humilité, conscience de sa faiblesse. C'est la moralité de l'apologue.

rencontre pour voir ce spectacle, il dénoua son manteau et déposa la bête prisonnière, non sans se gonfler de fierté<sup>1</sup>. 4. Mais, alors que tous les autres assistants vantaient la foi et la puissance<sup>2</sup> des petits enfants, cet abbé, veillant avec une profonde sagesse<sup>3</sup> à ce que leur âge tendre ne s'enorgueillît point, leur fit donner les verges à tous deux, après les avoir beaucoup tancés<sup>4</sup> pour avoir publié d'eux-mêmes ce que le Seigneur avait opéré<sup>5</sup> par leur intermédiaire : ce n'avait pas été l'œuvre de leur foi, mais de la puissance divine ; ils devaient plutôt apprendre à servir Dieu dans l'humilité, et à ne pas se faire gloire de signes de puissance<sup>6</sup> ; car mieux valait<sup>7</sup> prendre conscience de sa faiblesse que tirer vanité de ses vertus.

11, 1. Quand le moine<sup>8</sup> en question apprit cela – le péril<sup>9</sup> qu'avait fait courir à ces tendres enfants la rencontre d'un serpent et, qui plus est, tous les coups que leur avait valus la défaite du serpent –, il conjure l'abbé de ne plus lui faire porter, après cela, un seul pain ou un aliment quelconque. 2. Huit jours s'étaient déjà écoulés<sup>10</sup> depuis que l'homme du Christ s'était reclus<sup>11</sup>, au risque de mourir d'inanition ; ses membres étaient desséchés<sup>12</sup> par le jeûne, mais son esprit tendu vers le ciel ne pouvait défaillir : son corps se délabrait

6. *In signis gloriari* : biblisme.

7. *Esset* : attraction modale dans un tour de style indirect.

8. *Monachus* : l'ermite présenté *supra* 1, 10, 2.

9. *Periclitatos* : le moine se sent doublement coupable, pour avoir exposé les enfants au péril physique du serpent et à la double épreuve de la vantardise et de sa punition.

10. *Fuerat emensus* : valeur passive du déponent (voir FLOBERT, *Verbes déponents*, p. 364), avec l'expressivité d'un verbe auxiliaire surcomposé.

11. *Concluderat* : double « réclusion », de l'ermitage et de la faim.

12. *Arebant* : dessèchement de l'inanition ; voir Jb 7, 5 et 30, 30.

inedia fatiscebat, fides firma durabat –, 3. cum interim admonitus abbas ille per spiritum ut discipulum uisitaret, pia sollicitudine cognoscere cupiens qua uitae substantia fidelis aleretur qui ministrari sibi panem ab homine noluisset, ad requirendum eum ipse proficiscitur. 4. Ille ubi eminus senem uenire conspexit, occurrit, agit gratias, ducit ad cellulam. Quam ingressi pariter ambo, conspiciunt palmiciam sportam, calido pane congestam, foribus adfixam de poste pendere. 5. Ac primum calidi panis odor sentitur, tactu uero ac si ante paululum focus esset ereptus, ostenditur, Aegyptii tamen panis forma non cernitur. 6. Obstupefacti ambo munus caeleste cognoscunt, cum ille hoc abbatis aduentui praestitum fateretur, abbas uero illius fidei ac uirtuti id potius adscriberet. Ita ambo caelestem panem cum multa exultatione fregerunt. 7. Quod cum senex, ad monasterium post regressus, fratribus rettulisset,

11, 16 de poste : ante poste *V* ante postem *Halm* || 23 regressus *codd.* : -um *Vorst*

1. *Membra... mens, corpus... fides* : double variation paronymique, tour familier à Sulpice.

2. *Per spiritum* : monition « inspirée » par l'Esprit. Forme analytique (préromane) du complément d'agent.

3. *Substantia* : soutien, à la fois physique et spirituel, du corps et de l'âme.

4. *Ab homine* : par antithèse à une aide divine (ainsi celle du prophète Habacuc ravitaillant Daniel, selon Dn 14, 33 s.).

5. *Occurrit* : rite de politesse et marque de respect.

6. *De poste* : texte peu clair, peut-être corrompu : un panier fixé aux vantaux d'une porte ne peut pas être suspendu « devant un montant » de la porte. La leçon *de poste* est donc préférable à la lecture *ante poste* de *V*, à moins qu'on ne corrige, comme *Halm*, en *ante postem* (= en avant du montant de la porte) – ce qui ne serait pas plus clair.

7. *Palmiciam sportam* : les moines d'Égypte tressaient souvent, avec des lanières de feuilles de palmier, des paniers qu'ils vendaient pour assurer leur subsistance.

8. *Aegyptii panis forma* : un pain oblong, comme nos pains « boulots »

par manque de nourriture, mais sa foi demeurait ferme<sup>1</sup>. 3. Sur ces entrefaites, l'abbé – invité par l'Esprit<sup>2</sup> à rendre visite à son disciple, et curieux d'apprendre, dans sa sainte sollicitude, quel aliment<sup>3</sup> pouvait maintenir en vie un homme de foi qui n'avait pas voulu se voir servir du pain par un mortel<sup>4</sup> –, s'en va en personne lui poser la question. 4. Dès que l'ermite a vu venir de loin le vieillard, il se porte à sa rencontre<sup>5</sup>, rend grâces et le conduit à sa cellule. Une fois entrés ensemble tous les deux, ils aperçoivent, accroché au jambage<sup>6</sup> de la porte, un panier tressé de palme<sup>7</sup> et rempli de pain chaud. 5. On perçoit d'abord cette odeur de pain chaud et, au toucher, il a vraiment l'air tout juste sorti du four ; pourtant, on n'y distingue pas la forme d'un pain d'Égypte<sup>8</sup>. 6. Stupéfaits, tous deux reconnaissent là un présent du ciel ; mais l'ermite professait qu'on devait cela à l'arrivée de l'abbé, tandis que l'abbé l'attribuait plutôt à la foi et à la vertu de l'ermite<sup>9</sup>. C'est ainsi que tous deux, avec de grands transports de joie<sup>10</sup>, rompirent<sup>11</sup> le pain du ciel<sup>12</sup>. 7. Le vieillard, revenu ultérieurement au monastère, ayant rapporté la chose aux

(voir F. DAUMAS, *La civilisation de l'Égypte pharaonique*, Paris 1965, planche 65) ? par opposition à des miches occidentales rondes, fendues en croix ?

9. *Ille... abbas...* : concours d'humilité assez humoristique face au miracle. On retrouve le couple *fides ac uirtus* (voir *supra* 1, 10, 4).

10. *Exultatione* : le mot exprime dans l'Écriture la joie intérieure intense qui saisit le croyant devant une manifestation exceptionnelle de l'amour de Dieu.

11. *Fregerunt* : geste eucharistique de la « fraction du pain », auquel les disciples d'Emmaüs avaient reconnu Jésus ressuscité (Lc 24, 30). Ce pique-nique au désert devient ainsi une véritable liturgie : une sorte de repas « eucharistique », pris en « action de grâces » pour le don de ce pain mystérieux et comme tombé du ciel.

12. *Caelestem panem* : allusion christique (Jn 6, 41 et 51 ; Paul, 1 Co 11, 24). Mais l'expression remonte à l'Ancien Testament : par exemple Sg 16, 20.

25 tantus omnes incesserat ardor animorum, ut certatim ad  
eremum et sacras solitudines ire properarent, miseros se  
fatentes siquidem diutius in congregatione multorum, ubi  
humana esset patienda conuersatio, resedissent.

12, 1. In hoc monasterio duos ego senes uidi, qui  
iam per quadraginta annos ibi degere, ita ut numquam  
inde discesserint, ferebantur. Quorum praetereunda  
5 mihi commemoratio non uidetur, siquidem id de eorum  
uirtutibus et abbatis ipsius testimonio et omnium fratrum  
audierim sermone celebrari, quod unum eorum sol  
numquam uidisset epulantem, alterum numquam uidisset  
iratum. » 2. Ad haec Gallus me intuens : « O si uester ille  
10 – nolo nomen dicere – nunc adesset ! Vellem admodum  
istud audiret exemplum, quem in multorum saepe personis  
nimium experti sumus uehementer irasci ; sed tamen,  
quia inimicis suis, quantum audio, nuper ignouit, si istud

11, 24 omnes incesserat ardor animorum VB : o. incenderat a. a.  
M : o. incenserat a. a. D omnium incenderat a. animos FAu || 26  
siquidem V' con. Prato et fortasse V' : si qui BD qui MFAu

12, 2 quadraginta : quinquag- V || 8 intuens : int. inquit D || 9  
dicere VBD : ed- MFAu || uellem : uelim FA uellim D

1. *Sacras solitudines* : mystique ancienne du désert, où le peuple hébreu puis ses prophètes avaient rencontré leur Dieu seul à seul. L'érémisme apparaît, on l'a vu (*supra* 1, 10, 1), comme un accomplissement rare de la perfection déjà atteinte dans la vie commune.

2. *Humana patienda conuersatio* : paradoxe poussé ; la vie fraternelle des cénobites n'aurait plus été ressentie par certains que comme une promiscuité, devenue insupportable aux futurs ermites. Jeu d'esprit, ou aveu involontaire de la misanthropie de Sulpice ?

3. *Ferebantur* : il s'agit donc d'une tradition orale, qui a dû s'enrichir de bien des traits légendaires. D'où la garantie, un peu appuyée par le narrateur, qui fait appel au double témoignage de leur abbé « lui-même » et de l'unanimité des moines.

4. *Quadraginta annos* : le nombre d'années qu'aurait duré l'exode d'Israël à travers le désert (Ex 16, 35).

5. *Virtutibus* : désigne ici, globalement, l'héroïcité des vertus morales et des pouvoirs spirituels.

frères, ils avaient tous été saisis d'une telle ferveur spirituelle qu'ils rivalisaient d'empressement à se rendre au désert dans les saintes solitudes<sup>1</sup>, en se déclarant malheureux d'avoir résidé si longtemps dans une communauté nombreuse où ils avaient à supporter le commerce des hommes<sup>2</sup>.

Troisième  
« intermède gaulois » :  
un Gaulois coléreux  
comparé à la maîtrise  
d'un moine égyptien

12, 1. Dans ce monastère, j'ai  
vu deux vieillards qui passaient<sup>3</sup>  
pour y vivre depuis quarante  
ans<sup>4</sup> déjà sans en avoir jamais  
bougé. Je ne crois pas devoir  
m'abstenir de les évoquer, car  
voilà ce que, sur leurs vertus<sup>5</sup>,  
j'ai entendu célébrer par le témoignage de l'abbé en  
personne, aussi bien que par les propos de tous les frères :  
le soleil n'avait jamais vu l'un de ces vieillards en train  
de se restaurer<sup>6</sup>, ni jamais vu l'autre en colère<sup>7</sup>. » 2. A  
ces mots, Gallus dit en me regardant : — « Ah ! Si votre  
homme de là-bas<sup>8</sup> (je ne veux pas dire son nom) était  
maintenant ici ! Je voudrais bien qu'entende un tel exemple  
l'individu dont nous n'avons que trop essuyé les violentes  
et fréquentes colères contre tant de personnes. Mais  
néanmoins, puisqu'il a récemment pardonné à ses ennemis  
— à ce que j'entends dire —, s'il apprenait ton histoire,

6. *Numquam* : la pratique, probablement fort ancienne, du jeûne diurne total subsiste encore dans le Ramadan musulman. Elle illustre ici ces sortes de concours de pratiques ascétiques dont les Pères du désert étaient coutumiers : réalité ? ou expression fictive d'un idéal ?

7. *Numquam iratum* : cette perfection de la vertu de *patientia* hérite à la fois de l'idéal stoïcien et de la réflexion chrétienne ancienne sur la vertu que Tertullien désignait par ce mot : voir C. RAMBAUX, *Tertullien face aux morales des trois premiers siècles*, Paris 1979, p. 329 s. Elle suppose chez ce moine une parfaite maîtrise de toutes les passions, semblable à l'*apatheia* et à l'*ataraxia* des philosophes antiques.

8. *Vester ille* : désigne vraisemblablement un membre de la communauté fondée par Martin. Serait-ce son successeur Brice, dont le dernier épisode narratif du *Gallus* (*infra* 3, 15) décrit un déchaînement de colère contre Martin ?

audiret, magis magisque proposito confirmaretur exemplo  
 praeclaram esse uirtutem iracundia non moueri. 3. Nec  
 15 uero infitabor iustas illi causas irarum fuisse; sed ubi  
 durior pugna, ibi gloriosior est corona. Vnde quendam, si  
 agnoscis, censeo iure laudandum, quod, cum eum libertus  
 deseruerit ingratus, miseratus est potius quam insectatus  
 abeuntem. Sed neque illi irascitur, a quo uidetur abductus. »  
 20 4. Ego autem: « Nisi istud uincendae iracundiae  
 Postumianus prodidisset exemplum, grauer irascerer  
 discessione fugitiui; sed quia irasci non licet, tota istorum  
 commemoratio, quae nos compungit, abolenda est. 5. Te,  
 25 inquam, Postumiane, te potius audiamus. » — « Faciam,  
 inquit, Sulpici, quod praecipis, quatenus tam studiosos  
 esse audiendi uos uideo. Sed mementote quia non sine  
 faenore istum apud uos depono sermonem: libens praesto  
 quod poscitis, dummodo paulo post quod poposcero non  
 30 negetis. » 6. — « Nos uero, inquam, nihil habemus in  
 quo tibi mutuuum uel sine faenore restituere possimus.

12, 13 audiret: -re F || 25 sulpici Prato: galle codd. || 26 esse  
 audiendi uos F: e. u. a. tr. A a. e. u. tr. Bv uos uideo e. a. D ||  
 27 faenore VB: fen- uel foen- D, edd. || 29 nos uero inquam MD: et  
 gallus nos uero inquit V

1. *Exemplum... exemplo...*: le récit monastique précédent est utilisé  
 comme un « exemple » rhétorique, destiné à illustrer une leçon de  
 morale pratique complaisamment développée.

2. *Iustas... causas*: curieux plaidoyer pour les « circonstances atté-  
 nuantes », suivi d'un contre-exemple de magnanimité donné par le  
 maître d'un affranchi infidèle aux obligations découlant de son statut  
 (voir § 4); ce maître est dans doute Sulpice (allusion probable au  
 même incident *infra* 3, 18, 2?).

3. *Illi*: le complice qui avait poussé l'affranchi à abandonner son  
 maître.

4. *Ego autem...*: las de voir ce récit martinien s'enliser dans de  
 petites histoires de « Gaulois », Sulpice va ramener l'entretien au sujet  
 principal: le récit des souvenirs d'Égypte de Postumien. La phrase  
 suivante montre que le narrateur (*prodidisset*) de cette anecdote édifiante  
 avait été d'abord Postumien.

l'exemple<sup>1</sup> ainsi proposé l'ancrerait de plus en plus dans  
 la conviction que rester insensible à la colère est une bien  
 belle vertu. 3. Et je ne nierai pas, en vérité, qu'il ait eu  
 de justes motifs<sup>2</sup> d'irritation, mais plus dur est le combat,  
 plus glorieuse la couronne. Par suite, j'estime juste, si tu  
 en conviens, de louer certain homme d'avoir plaint plutôt  
 que châtié, à son départ, un affranchi qui avait eu  
 l'ingratitude de l'abandonner; mais il ne s'irrite même pas  
 contre celui<sup>3</sup> qui semble avoir dévoyé cet affranchi! » 4.  
 Et moi de répondre<sup>4</sup>: — « Si Postumien n'avait  
 publiquement révélé cette colère surmontée de façon  
 exemplaire, je me serais gravement irrité contre ce départ  
 et cette fuite<sup>5</sup>; mais puisque la colère est interdite, effaçons  
 totalement le rappel de ces événements — qui nous blesse<sup>6</sup>.  
 5. C'est toi, Postumien, dis-je, toi que nous devons plutôt  
 écouter. » — « Je ferai ce que tu me prescrites, Sulpice, dit-  
 il, dans la mesure où je vous vois si désireux de m'entendre.  
 Mais rappelez-vous que ce n'est pas sans intérêts que je  
 dépose<sup>7</sup> ce discours entre vos mains: je vous remets  
 volontiers ce que vous réclamez, pourvu qu'un peu plus  
 tard vous ne me refusiez pas ce que je vous aurai réclamé. »  
 6. — « Pour notre part, dis-je, nous ne possédons aucun  
 capital sur lequel nous soyons en mesure de te restituer  
 un prêt, même sans intérêts<sup>8</sup>. Mais quoi que tu puisses

5. *Fugitiui*: cette hyperbole est le signe de l'émotion de Sulpice  
 — le cas d'un esclave fugitif étant plus grave que celui d'un affranchi  
 infidèle à ses obligations envers son ancien maître.

6. *Compungit*: ces souvenirs déplaisants sont à laisser de côté. Sulpice  
 ne les a admis que pour montrer les Occidentaux capables, eux aussi,  
 de patience — et lui-même également.

7. *Non sine faenore... depono*: métaphore filée du capital et de ses  
 intérêts. Le « capital » du récit doit rapporter les « intérêts » d'une  
 satisfaction donnée aux demandes, qu'avait présentées Postumien, de  
 nouveaux récits de Gallus sur Martin, en retour de ses propres récits  
 d'Égypte.

8. *Nos uero... nihil*: Sulpice feint d'abord malicieusement de ne pas  
 comprendre la métaphore précédente autrement qu'en un sens littéral.

Sed tamen quidquid putaueris imperato, dummodo, ut coeperas, desiderii nostris satisfacias: ualde enim nos delectat tua oratio.» 7. — «Nihil, inquit Postumianus, uestra studia fraudabo; et quia eremitaie unius agnouistis uirtutem, referam adhuc uobis pauca de plurimis.

13, 1. Ergo ubi prima eremi ingressus sum, duodecim fere a Nilo milibus – habebam autem unum ex fratribus ducem locorum peritum – peruenimus ad quendam senem monachum sub radice montis habitantem. Ibi, quod in illis locis rarissimum est, puteus erat. 2. Bouem unum habebat, cuius hic erat totus labor, impulsa rotali machina aquam producere: nam fere mille aut amplius pedum profundum putei ferebatur. Hortus illic erat multis holeribus copiosus; id quidem contra naturam eremi, ubi omnia arentia, exusta solis ardoribus, nullius umquam seminis uel exiguam radicem ferunt. 3. Verum hoc sancto illi labor cum pecude communis et propria praestabat industria: frequens enim

12, 33 nihil inquit postumianus *BM*: n. inquit p. *D* et p. n. inquit *V* || 35 plurimis: -rimus *B* -ribus *A*

13, 11 pecude *Rosw. et cod. Berol.*: pecore *MD, Halm*

1. *Sed tamen...*: mais il accède aussitôt, globalement, à la demande de Postumien, et décoche une flatterie à son amour-propre.

2. *Eremitaie unius*: justifie les compléments ultérieurs, mais au prix d'une simplification: ce sont quatre ermites, en fait, qui ont été déjà présentés, avec leur *uirtus* respective.

3. *Pauca de plurimis*: cliché proverbial, ici peut-être indirectement tiré de VIRGILE, *Aen.* 3, 377, *pauca tibi e multis... expediam dictis*.

4. *Prima eremi*: «précision imprécise», fréquente dans les récits évangéliques. On change d'univers – matériel et spirituel. Douze milles = une vingtaine de kilomètres.

5. *Sub radice montis*: plus pittoresque que clair; il est même impossible de savoir si nous sommes à l'est ou à l'ouest du Nil, mais cet emplacement du puits est vraisemblable.

6. *Puteus* esquisse le décor d'une sorte d'oasis.

7. *Rotali machina*: si le *schadouf* (puits à balancier) est attesté dans l'iconographie pharaonique dès la XIX<sup>e</sup> dynastie, la *sekiyah* (ou *siqia*) décrite ici – deux roues en bois, engrénées, avec traction animale de

néanmoins en penser, à tes ordres! – pourvu que tu satisfasses notre attente comme tu avais commencé de le faire. Car ton exposé nous charme fort<sup>1</sup>.» 7. — «Je ne décevrai en rien votre ardeur, dit Postumien, et puisque vous n'avez reconnu que la vertu d'un seul ermite<sup>2</sup>, je vous rapporterai encore quelques histoires entre bien d'autres<sup>3</sup>.

L'oasis de l'ermitte  
jardinier; le bœuf  
laborieux et le lion  
amateur de dattes

13, 1. Quand donc je pénétrai dans les marches du désert<sup>4</sup>, à douze milles environ du Nil – j'avais pour guide l'un des frères, qui connaissait bien les lieux –, nous sommes parvenus près d'un moine âgé qui habitait au pied d'une montagne<sup>5</sup>. Il y avait là – chose fort rare en ces lieux – un puits<sup>6</sup>. 2. L'homme ne possédait qu'un bœuf, dont tout le labeur consistait à faire monter de l'eau en poussant la roue d'une noria<sup>7</sup>; car on assurait que le puits avait une profondeur d'environ mille pieds<sup>8</sup>, sinon davantage. Il y avait là un potager où poussaient à foison toutes sortes de légumes<sup>9</sup>, et cela contrairement à la nature du désert où tout est desséché, grillé par les ardeurs du soleil<sup>10</sup>, sans que jamais aucune graine y prenne racine – même minuscule. 3. Mais tel était le fruit du labeur que ce saint homme partageait avec sa bête<sup>11</sup>, et de son activité

la roue supérieure horizontale, et roue inférieure verticale – semble ne dater que de l'époque hellénistique; voir *Lexikon der Aegyptologie* 5, 1984, p. 558 («schadouf») et 521 («sekiyah»). La *rota* – ici présente à travers l'adjectif *rotalis* – est la roue verticale d'une telle *sekiyah*, entraînant verticalement la chaîne sans fin des godets qui vont puiser l'eau au fond du puits.

8. *Mille pedum*: 0,296 mètre multiplié par 1000 = près de 300 mètres, une profondeur qui paraît exagérée.

9. *Multis holeribus*: ce jardin plantureux rappelle, en plus «paradisique», celui du «vieillard de Tarente» (*Georg.* 4, 130 s.).

10. *Exusta solis ardoribus*: souvenir probable d'une formule de SALUSTE, *Iug.* 19, 6, dans une page déjà citée explicitement *supra* 1, 3, 3.

11. *Labor cum pecude*: introduit le thème de la communauté paradisiaque retrouvée entre l'homme et les animaux.

irrigatio aquarum tantam pinguedinem harenis dabat, ut  
 15 mirum in modum uirere atque fructificare horti illius  
 holera uiderimus. 4. Ex iis igitur una cum domino bos ille  
 uiuebat; nobis quoque ex ea copia cenam sanctus dedit.  
 Ibi uidi quod uos, Galli, forte non creditis, ollam cum  
 holeribus, quae nobis in cenam praeparabantur, sine igne  
 20 feruere: tanta uis solis est, ut quibuslibet coquis etiam ad  
 Gallorum pulmenta sufficiat. 5. Post cenam autem, iam  
 inclinante uespera, inuitat nos ad arborem palmam, cuius  
 interdum pomis uti solebat, quae fere duobus milibus aberat.  
 6. Nam hae tantum in eremo arbores, licet raro, habentur  
 tamen. Quod utrum sollers antiquitas procurauerit, an soli  
 25 natura gignat, ignoro – nisi si Deus, praescius habitandam  
 quandoque a sanctis eremum, haec seruis suis parauerit?  
 7. Ex maiore enim parte, qui intra illa secreta consistunt,  
 cum alia ibi germina nulla succedant, istarum arborum  
 pomis aluntur. Ergo ubi ad illam, ad quam nos hospitis  
 30 nostri ducebat humanitas, arborem peruenimus, leonem ibi  
 offendimus; quo uiso, ego et ille dux meus intremuimus,  
 sanctus uero ille incunctanter accessit; nos, licet trepidi,

13, 15 iis V: his *ceteri* || domino *codd.*: d. suo *Rosw.* || 17 creditis  
*BMD*: -detis *Prato* || 21 palmam: -mae et *D cod. Berol.* || 25 nisi si  
*B, edd.*: nisi *MDFA, Halm* || 28 succedant *BM, Halm*: -dunt *DFAV*  
 succrescant *coni. Prato* || 29-30 hospitis nostri ducebat humanitas *BD,*  
*Hyltén*: humanitatis n. d. hum. *B* hum. n. d. *A'* (*fortasse ex humanitas*  
*hosp. n. d. coni. Halm*) hum. n. hosp. d. *M, scr. Halm*

1. *Mirum in modum*: l'irrigation du désert apparaît, au visiteur occidental ignorant des oasis, proprement merveilleuse. Mais ce cliché pourrait avoir été rajouté ici lors de la rédaction du dialogue.

2. *Vos Galli*: nouvelle et double provocation, contre l'incrédulité (« possible »: *forte!*) de Gallus et de ses compatriotes, confrontés à la puissance « incroyable » du soleil d'Égypte (le fait évoqué est pourtant attesté encore à l'époque moderne), et contre une cuisson abusive des viandes dans la cuisine celtique.

3. *Palmam... pomis*: les dattes d'un palmier dattier (*phoenix dactylifera*), particulièrement fréquent en Syrie et en Égypte, comme le rappellera encore ISIDORE, *Etym.* 18, 7, 1. La raison pour laquelle est

personnelle. Une irrigation régulière donnait en effet aux sables une telle fertilité que nous y avons vu verdoyer et se multiplier de manière extraordinaire<sup>1</sup> les légumes de ce potager. 4. Ce bœuf en vivait donc, en compagnie de son maître; et à nous aussi, le saint donna à dîner en prélevant sur cette abondance. C'est là que j'ai vu ce que vous autres, Gaulois<sup>2</sup>, vous n'allez peut-être pas croire: la marmite bouillait sans feu, avec les légumes que l'on nous préparait pour notre dîner; si grande est la force du soleil qu'elle suffirait à n'importe quels cuisiniers – même pour des ragoûts de Gaulois. 5. Puis après le dîner, quand le soir tombait déjà, il nous invite à nous rendre auprès d'un palmier, distant d'environ deux milles, dont il avait l'habitude de cueillir quelquefois les fruits<sup>3</sup>. 6. Car si on ne trouve que ces arbres dans le désert, et encore rarement, pourtant il y en a. Est-ce l'ingéniosité des Anciens qui les a fait naître, ou la nature du sol qui les fait pousser, je l'ignore – à moins que la Providence de Dieu, sachant que le désert serait un jour habité par des saints, n'ait ménagé ces ressources à ses serviteurs<sup>4</sup>! 7. En effet, une bonne part de ceux qui résident dans ces retraites se nourrissent des fruits de ces arbres, faute d'autres végétaux qui puissent y croître. Quand nous fûmes donc parvenus auprès de ce palmier vers lequel nous guidait la bonté de notre hôte, nous y tombons sur un lion<sup>5</sup>. A sa vue, nous avons sursauté, moi et mon guide susdit; mais ce saint homme s'en approcha sans hésiter. Nous, tout tremblants que nous étions, nous

ici indiquée la distance de cet arbre isolé ne semble pas évidente. Et pourquoi ne pousse-t-il pas dans l'oasis?

4. *Vtrum antiquitas... an soli natura... nisi si*: trois explications, qui en fait ne s'excluent pas; elles énoncent deux causes efficaces et une cause finale: l'industriosité des agriculteurs égyptiens, l'aptitude naturelle du sol à porter cette espèce d'arbres... enfin l'attention délicate de la Providence au ravitaillement des ermites futurs (!).

5. *Humanitas... leonem*: la civilité de l'ermite envers ses hôtes prépare le lecteur à celle du lion apprivoisé.

secuti sumus. 8. Fera paululum – cerneres imperatam a Deo – modesta secessit et constitit, dum ille attigua ramis  
 35 humilioribus poma decerperet. Cumque plenam palmulis manum obtulisset, adcurrit bestia acceptique tam libere quam ullum animal domesticum, et cum comedisset, abscessit. Nos haec intuentes, et adhuc trementes, facile  
 40 potuimus expendere quanta in illo fidei uirtus et quanta in nobis esset infirmitas.

14, 1. Alium aequae singularem uirum uidimus, paruo tugurio, in quo non nisi unus recipi posset, habitantem. De hoc illud ferebatur, quod ei lupa solita esset adstare cenanti, nec facile umquam bestia falleretur, quin illi ad legitimam  
 5 horam refectionis occurreret et tam diu pro foribus expectaret, donec ille panem, qui cenulae superfuisset, offerret; illam manum eius lambere solitam, atque ita

13, 33 cerneres D: ut c. editio Ald. et Prato || 37 ullum scripsi: nullum codd., Halm

1. *Offendimus... licet trepidi secuti sumus*: le thème du retour à une familiarité paradisiaque, entre moines et animaux sauvages, est répandu dans la tradition monastique d'Égypte. Il est ici exploité par le conteur avec une sorte d'humour faussement naïf.

2. *Modesta secessit*: comique de double vision; le fauve se comporte comme un homme bien élevé... et il a même la délicatesse de s'écarter légèrement, juste le temps nécessaire et à la distance convenable.

3. *Attigua ... poma*: variation possible sur un passage célèbre de VIRGILE, *Ecl.* 8, 40: le souvenir d'enfance d'un berger, jadis ému face à une fillette qui cueillait des pommes *iam fragilis poteram a terra contingere ramos*. *Attiguus*: est un adjectif favori d'APULÉE, par exemple *Met.* 6, 12, 5.

4. *Animal domesticum*: la double vision est ici plus explicite: le lion réagit comme un chien familier, avant de quitter discrètement les lieux.

5. *Fidei uirtus... infirmitas*: double moralité; retour au thème de la puissance de la foi des moines d'Égypte, opposée à la faiblesse de celle des martinienis.

6. *Singularem uirum*: l'adjectif apparaît déjà en ce sens, dans la Vulgate, pour qualifier des animaux sauvages: Ps 80 (79), 14, *singularis ferus*.

avons suivi<sup>1</sup>. 8. Le fauve – on aurait cru qu'il recevait ses ordres de Dieu – s'écarta un tant soit peu, par discrétion<sup>2</sup>; puis il s'arrêta, en attendant que le moine cueillît les fruits accessibles<sup>3</sup> sur les plus basses branches. Et celui-ci ayant présenté sa main pleine de dattes, la bête accourut, et les prit avec autant d'assurance que l'eût fait un animal domestique quelconque<sup>4</sup>. Et, après les avoir mangées, elle s'éloigna. Nous, encore tout tremblants à ce spectacle, nous avons pu aisément mesurer quelle puissance de foi il y avait en ce moine, et que de faiblesse en nous<sup>5</sup>.

14, 1. Nous avons également vu un  
 La louve  
 apprivoisée et  
 chaparseuse  
 autre solitaire<sup>6</sup>, qui habitait dans une petite cabane où il ne pouvait tenir qu'une personne<sup>7</sup>. On rapportait, à son sujet, qu'une louve<sup>8</sup> avait coutume d'assister à son dîner, et que cette bête ne manquait à peu près jamais de se présenter à lui à l'heure où il avait pour règle<sup>9</sup> de se restaurer, et d'attendre devant la porte aussi longtemps qu'il le fallait, jusqu'à ce qu'il lui offrît les restes de pain de son pauvre dîner<sup>10</sup>. Elle était habituée à lui lécher la

7. *Non nisi unus*: en fait, les cénobites, eux, disposaient de petits appartements comparables aux futurs logements des chartreux; voir par exemple les planches de l'album de P. MIQUEL *et alii* (éd.), *Déserts chrétiens d'Égypte*, Nice 1993, ainsi à la p. 211. Sur les pièces uniques (*tholoi*) des cellules au désert de Nitrie, voir CHITTY, *Et le désert*, p. 41; comparer avec la cabane du prêtre de Cyrénaïque, où l'on ne pouvait se tenir qu'en se courbant (*supra* 1, 5, 4).

8. *Lupa...*: même humanisation que pour le lion, et même humour de double vision; mais cette bête se distingue, en plus, par la ponctualité cérémonieuse de ses visites régulières à l'ermitte. La structure dramatique de cette sorte de fable, bien « découpée » en scènes successives, invite à lui supposer un arrière-plan de « conte animal »: d'origine pharaonique? ou hellénistique?

9. *Legitimam horam*: l'ancien cénobite a-t-il gardé ses horaires fixes de repas (voir JÉRÔME, *Epist.* 22, 35)?

10. *Panem offerret*: c'est le rite de la « sportule » romaine, remise par un « patron » à son « client ».

quasi inpleto officio et praestita consalutatione discedere.  
 2. Sed forte accidit ut sanctus ille, dum fratrem qui ad  
 10 eum uenerat deducit abeuntem, diutius abesset et nonnisi  
 sub nocte remearet. Interim bestia ad consuetudinarium  
 illud cenae tempus occurrit. Vacuam cellulam, cum  
 familiarem patronum abesse sentiret, ingressa, curiosius  
 15 explorans ubinam esset habitator. Casu contigua cum  
 panibus quinque palmicia fiscella pendebat. 3. Ex his  
 unum praesumens deuorat; dein, perpetrato scelere,  
 discedit. Regressus eremita uidet sportulam dissolutam,  
 non constantem panum numerum; damnum rei familiaris  
 20 intellegit ac prope limen panis absumpti fragmenta  
 cognoscit. 4. Sed non erat incerta suspicio quae furtum  
 persona fecisset. Ergo, cum sequentibus diebus secundum  
 consuetudinem bestia non ueniret – nimirum audacis facti  
 conscia ad eum uenire dissimulans cui fecisset iniuriam –,  
 aegre patiebatur eremita se alumnae solacio destitutum.  
 25 5. Postremo, illius oratione reuocata, septimum post diem  
 adfuit, ut solebat ante, cenanti. Sed, ut facile cerneret  
 uerecundiam paenitentis, non ausa propius accedere,

14, 17 uidet *VBM*: uidit *DFAv* || 23 dissimulans *BMD*: -labat uel  
 -lavit *coni. Halm*

1. *Officio... consalutatione*: ces deux termes appuient l'idée que la louve pratique encore, à sa manière, les anciens rites quotidiens de politesse des clients; mais penser aussi à la Cananéenne de l'Évangile (Mt 15, 27), qui veut adopter l'attitude des petits chiens se nourrissant des miettes de leur maître. Ce rite aurait été pratiqué ici par une louve apprivoisée.

2. *Familiarem patronum*: les deux mots confirment le jeu d'images précédent.

3. *Panibus quinque*: se trouve être le nombre des pains multipliés par le Christ lors du sermon sur la montagne (Mt 14, 17). Est-ce ici une sorte d'inversion de l'épisode évangélique?

4. *Praesumens*: elle se ment d'abord à elle-même, en se persuadant qu'elle commet ce chapardage « par précaution ».

5. *Perpetrato scelere... damnum rei familiaris*: double hyperbole; par

main et à se retirer ainsi, après avoir, en quelque sorte, rempli ses devoirs et présenté ses salutations<sup>1</sup>. 2. Mais il arriva par hasard que ce saint, en raccompagnant un frère qui était venu le voir, s'absenta assez longtemps et ne revint qu'à la nuit. Entre temps, la bête se présenta à ce moment coutumier du dîner. Se rendant compte de l'absence de son patron et ami<sup>2</sup>, elle entra dans la cellule vide et se mit à chercher fort indiscrètement où pouvait bien être le maître de céans. Le hasard voulut qu'une petite corbeille en fibre de palmier pendit à sa portée, avec cinq pains<sup>3</sup>. 3. Elle a l'effronterie<sup>4</sup> d'en dévorer un, puis, son crime perpétré, elle déguerpit. A son retour, l'ermitte voit que la petite panetière est dénouée, et qu'il manque un pain au compte: il comprend le dommage causé à son patrimoine<sup>5</sup> et reconnaît près du seuil des miettes du pain consommé. 4. Quant au responsable de ce larcin, point de doute sur l'identité du voleur! Or donc, la bête ne s'étant pas présentée selon son habitude les jours suivants – elle était, bien sûr, consciente de son impudent forfait, et se gardait de venir trouver celui à qui elle avait causé un tort<sup>6</sup> –, l'ermitte était tout en peine de se voir privé de la consolation de sa jeune disciple<sup>7</sup>. 5. Finalement, rappelée par les prières de l'ermitte, au bout de sept jours<sup>8</sup> elle se présenta à lui à l'heure de son dîner, comme elle en avait coutume auparavant. Mais pour qu'on devinât aisément la confusion de l'animal qui se repentait<sup>9</sup>, n'ayant pas osé s'approcher davantage elle

l'usage ironiquement pompeux d'un vocabulaire juridique, l'ermitte transforme le larcin en un délit de vol qualifié.

6. *Conscia... dissimulans... iniuriam*: l'accumulation de vocables moralisants trahit la mauvaise conscience de la coupable.

7. *Aegre patiebatur... alumnae*: la crise de dépit traduit l'affection douloureuse d'un maître trompé par son élève.

8. *Septimum post diem*: au terme de ce délai à la durée sacrée, la prière de l'ermitte obtient le retour de son « enfant prodigue ».

9. *Uerecundiam paenitentis*: traduite aussitôt par des mimiques bien inattendues de la part d'une louve, même apprivoisée.

deiectis in terram profundo pudore luminibus, quod palam  
 licebat intellegi : quandam ueniam precabatur ; quam illius  
 30 confusionem eremita miseratus, iubet eam propius accedere  
 ac manu blanda caput triste permulcet ; dein pane duplicato  
 ream suam reficit. 6. Ita indulgentiam consecuta, officii  
 consuetudinem deposito maerore reparauit.

Intuemini, quaeso, Christi etiam in hac parte uirtutem,  
 35 cui sapit omne quod brutum est, cui mite est omne quod  
 saeuit : 7. lupa praestat officium, lupa furti crimen agnoscit,  
 lupa conscio pudore confunditur. Vocata adest, caput  
 praebet et habet sensum indultae sibi ueniae, sicut pudorem  
 gessit errati. 8. Tua haec uirtus, Christe ! Tua sunt haec,  
 40 Christe, miracula ! Etenim, quae in tuo nomine operantur  
 serui tui, tua sunt, et in hoc ingemescimus quod maiestatem  
 tuam ferae sentiunt, homines non uerentur.

15, 1. Ne cui autem hoc incredibile forte uideatur,  
 maiora memorabo. Fides Christi adest me nihil fingere,  
 neque incertis auctoribus uulgata narrabo, sed quae mihi  
 per fideles uiros conperta sunt explicabo. 2. Habitant

15, 3 narrabo VBDA : narrare MFv, Prato

1. *Caput permulcet* : c'est le geste du Bon Pasteur caressant la tête  
 d'une de ses brebis : exemple célèbre sur une mosaïque du mausolée  
 de Galla Placidia, à Ravenne.

2. *Reficit* : aux sens physique et moral.

3. *Christi... uirtutem* : la puissance spirituelle du Christ s'étend aux  
 êtres les plus primitifs et les plus sauvages ; application inattendue  
 – plus ingénieuse que convaincante –, aux animaux apprivoisés, de  
 versets évangéliques sur la douceur de Jésus (Mt 11, 29 : *mitis sum*),  
 et sur les secrets du Père (Mt 11, 25 : *reuelasti illa paruulis*).

4. *Quae... operantur serui tui tua sunt* : ce thème évangélique a déjà  
 été posé plusieurs fois par Sulpice : par exemple en 1, 2, 2.

5. *Ferae sentiunt, homines non uerentur* : Sulpice ressent amèrement  
 l'incrédulité des hommes (thème évangélique : Mc 6, 6 ou Mt 17, 17),  
 opposée à ce qu'il croit être la foi des animaux (ce thème remonte-t-il

gardait les yeux baissés à terre avec une honte profonde,  
 car on pouvait clairement comprendre qu'elle sollicitait une  
 sorte d'indulgence. Ayant pris en pitié sa consternation,  
 l'eremite lui donne ordre de s'approcher davantage, et d'une  
 main câline il caresse doucement sa tête attristée<sup>1</sup> ; puis,  
 d'une double ration de pain, il restaure<sup>2</sup> sa coupable. 6.  
 Ayant ainsi obtenu son pardon, elle bannit son chagrin et  
 reprit son office accoutumé.

Considérez, je vous prie, même en ce cas particulier, la  
 puissance du Christ<sup>3</sup>, pour qui tout être sans raison est  
 doué d'intelligence, pour qui est doux tout animal sauvage !  
 7. La louve rend ses devoirs, la louve reconnaît son délit  
 de vol, la louve est confondue par un sentiment de honte ;  
 elle se présente quand on l'appelle, elle tend la tête, elle a  
 conscience du pardon qui lui est accordé, de même qu'elle  
 assumait la honte de sa faute. 8. Voilà ta puissance, ô Christ,  
 voilà tes miracles, ô Christ ! Et effectivement, ce que tes  
 serviteurs opèrent en ton nom, tu en es l'auteur<sup>4</sup> ; et nous  
 gémissons de ce que les bêtes féroces ont le sentiment de  
 ta majesté, tandis que les hommes ne la révèrent pas<sup>5</sup>. »

15, 1. Mais pour que cette histoire  
 La lionne ne puisse éventuellement sembler  
 reconnaissante incroyable à personne, voici plus fort.

La foi au Christ m'est témoin que je  
 n'invente rien : je ne vais pas raconter des histoires  
 divulguées par des garants incertains, mais je n'exposerai  
 que des faits qui me sont connus par des hommes de foi<sup>6</sup>.  
 2. Il habite au désert, pour la plupart sans la moindre

aux Pères du désert d'Égypte, voire à la révérence de l'Égypte envers  
 les animaux divinisés ?). Comparer (*infra* 3, 9, 4) la réflexion de  
 Martin face à un serpent qui vient de lui obéir : *serpentes me audiunt  
 et homines non audiunt*.

6. *Fideles uiros* : au double sens de croyants pratiquant la vertu  
 théologique de foi, et de témoins comme tels « dignes de foi ».

5 plerique in eremo sine ullis tabernaculis, quos anachoretas  
uocant. Viuunt herbarum radicibus : nullo umquam certo  
loco consistunt, ne ab hominibus uisitentur frequenter :  
quas nox coegerit, sedes habent. 3. Ad quendam igitur  
hoc ritu atque hac lege uiuentem duo ex Nitria monachi,  
10 licet longe diuersa regione, tamen quia olim ipsis in  
monasterii conuersione carus et familiaris fuisset,  
auditis eius uirtutibus tetenderunt. Quem diu multumque  
quaesitum tandem mense septimo reppererunt in extremo  
illo deserto, quod est Blemmyis contiguum, demorantem ;  
15 quas ille solitudines iam per annos duodecim dicebatur  
habitare. Qui licet omnium hominum uitaret occursum,  
tamen agnitos non refugit seque carissimis per triduum  
non negauit. 4. Quarto die aliquantulum progressus cum  
prosequeretur abeuntes, leaenam mirae magnitudinis ad  
20 se uenire conspiciunt. Bestia licet tribus repertis non  
incerta quem peteret, anachoretæ pedibus aduoluitur et,  
cum fletu quodam ac lamentatione procumbens, indicabat

15, 5 anachoretas V: -ritas BMF anchoritas D || 7 uisitentur  
frequenter V et cod. Vorstii : frequententur BMFAv, Prato || 8 quas BM :  
quos V, qua D et cod. Traiectinus || 14 blemmyis coni. Halm : blembis  
B memphis VMD, scripsit Halm || 16 occursum VBD : -sus MFAv

1. *Anachoretas* : les ermites qui se sont retirés loin des hommes en s'enfonçant dans le désert. ISIDORE, *Etym.* 7, 13, 3, définit ainsi les anachorètes : *Qui post coenobialem uitam deserta petunt et soli habitant per deserta.* L'extrémisme de leur ascèse se manifeste par l'absence de domicile, l'errance quotidienne (inspirée du mot de Jésus dans Mt 8, 20), une alimentation végétale crue (voir ceux que l'on appellera les « brouteurs »). La présente description semble partagée entre la curiosité et une admiration réticente. Mais l'anecdote qui suit semble faire pencher l'auteur vers le second sentiment.

2. *Ex Nitria* : du nom des lacs de nitre (soude) situés près de Nitrie (actuel El Barnoudj), à l'ouest du delta du Nil, à 14 km d'*Hermopolis parua* (Damanshur) ; voir ЧИТТЫ, *Et le désert*, p. 41 s. Amoun y avait été un des plus anciens moines contemporains d'Antoine.

3. *Diuersa regione... Blemmyis* : la leçon *Memphis* est suspecte : située non loin du Caire, cette ancienne capitale de l'Égypte pharaonique

cabane, des moines qu'on appelle anachorètes<sup>1</sup>. Ils vivent des racines des plantes. Ils ne s'établissent jamais en un lieu fixe, de crainte de recevoir souvent des visites humaines : ils font étape là où la nuit les y a contraints. 3. C'est donc auprès d'un ermite observant ce genre de vie et ces principes que se rendirent deux moines venus de la Nitrie<sup>2</sup> (une région située pourtant tout à fait à l'opposé). Il n'en restait pas moins que, jadis, du temps où ils vivaient ensemble dans un monastère, il avait été leur ami intime. Ayant entendu parler de ses vertus, ils se mirent en route : après l'avoir longtemps cherché à grand peine, ils finirent, au bout de six mois, par le trouver installé au fin fond du désert situé tout près des Blemmyes<sup>3</sup>. On disait qu'il évitait de rencontrer qui que ce fût, pourtant, les ayant reconnus, il ne les fuit pas et, pendant trois jours, il ne se déroba pas à ses amis très chers. 4. Le quatrième jour, au moment où il faisait quelques pas pour les raccompagner à leur départ, ils voient venir à eux une lionne d'une grandeur prodigieuse<sup>4</sup>. Mise en présence de trois hommes, la bête, sans hésiter pour autant sur la personne de celui qu'elle venait trouver, se roule aux pieds de l'anachorète et, se prosternant en poussant une sorte de sanglot et de lamentation, elle exprimait les sentiments d'un être qui

se trouvait à 200 km environ de Nitrie. Or on devrait être toujours, ici, dans les parages de la haute Thébaïde. Il n'est donc pas aisé de situer cet *extremum desertum*. La notation vise seulement à suggérer que l'anachorète s'était enfoncé jusqu'au « fin fond du désert » ; mais lequel ? Les « six mois » de recherche n'apportent non plus aucune précision, pas plus que le très vague *contiguum* (à comprendre avec le sens de : « à la latitude de »). La correction *Blemmyis* adoptée par Halm donne un sens plus satisfaisant. Sur ces Blemmyes, voir la note *infra* à 1, 22, 1.

4. *Leaenam mirae magnitudinis* : cliché de l'émerveillement devant une bête monstrueuse ; voir déjà 1, 10, 3 (l'aspic).

gementis pariter et rogantis affectum. Mouet omnes et  
 25 praecipue illum, qui se intellexerat expetitur, praecedentem  
 sequuntur. Nam subinde restitans, subinde respectans,  
 facile poterat intellegi id eam uelle, ut quo illa ducebat  
 anachoreta sequeretur. 5. Quid multis? Ad speluncam  
 bestiae peruenitur, ubi illa adultos iam quinque catulos  
 30 male feta nutriebat, qui, ut clausis luminibus ex aluo matris  
 exierant, caecitate perpetua tenebantur. Quos singulos  
 de rupe prolatos ante anachoretiae pedes mater exposuit.  
 6. Tum demum sanctus aduertit quid bestia postulare,  
 inuocatoque Dei nomine contrectauit manu lumina clausa  
 35 bestiarum diu negata lux patuit.

Ita fratres illi, anachoreta quem desiderabant uisitato,  
 cum admodum fructuosa laboris sui mercede redierunt,  
 qui, in testimonium tantae uirtutis admissi, fidem sancti,  
 gloriam Christi, quae per ipsos esset testificanda, uidissent.

15, 32 aduertit VBD : animad- MFAv, Prato || 36 desiderabant VM :  
 -rauerant ed. Ald. dissiderauerant D

1. *Fletu... rogantis* : humanisation comparable à celle de la louve (*supra* 1, 14), mais cette expression oratoire de sentiments violents outrepassa à peine les exigences d'une psychologie animale vraisemblable ; le ton du récit est habilement maintenu entre le réalisme et l'affabulation d'un conte.

2. *Restitans... respectans...* : elle s'arrête et se retourne constamment, pour être sûre qu'elle est bien suivie ; précision pittoresque, et expressivité des fréquentatifs, mais qui en fait correspondent aux mœurs réelles de l'animal.

3. *Male feta* : la maternité de la lionne serait, selon le narrateur, une malédiction pour la mère et ses cinq petits, apparemment affligés de cécité.

4. *Caecitate perpetua* : en fait, les lionceaux paraissent aveugles à leur naissance parce que leurs yeux ne s'ouvrent qu'au bout de quelques jours. Cette légende a pu subir ici l'influence des récits évangéliques de guérisons opérées par Jésus sur des aveugles-nés (voir, par exemple, Mc 10, 46 s. et Jn 9).

tout à la fois gémit et présente une requête<sup>1</sup>. Elle les émeut tous, et particulièrement celui qui avait compris qu'elle s'adressait à lui ; elle les précède, ils la suivent. Car, tantôt elle s'arrêtait et tantôt elle tournait la tête, constamment<sup>2</sup> : et l'on pouvait aisément comprendre qu'elle voulait être suivie par l'anachorète jusqu'à l'endroit où elle le conduisait. 5. Pourquoi en dire davantage ? On parvient à l'ancre de la bête : elle y nourrissait cinq lionceaux déjà grands, qu'elle avait mis bas pour leur malheur<sup>3</sup> – car ils étaient affectés d'une cécité perpétuelle<sup>4</sup>, étant sortis du sein de leur mère les yeux fermés. Cette mère les présenta un à un en les sortant de la roche et les déposa aux pieds de l'anachorète. 6. Alors seulement le saint comprit ce que réclamait la bête. Ayant invoqué le nom de Dieu, il toucha de sa main les yeux<sup>5</sup> clos des petits : et aussitôt, une fois chassée leur cécité<sup>6</sup>, les bêtes ouvrirent les yeux et virent le jour qui leur avait été longtemps refusé.

C'est ainsi que ces frères, ayant rendu visite à l'anachorète dont ils déploraient l'absence, revinrent avec une récompense si profitable de leur peine, puisque, admis au témoignage d'une si grande puissance, ils avaient vu la foi d'un saint<sup>7</sup> et la gloire du Christ qu'ils allaient attester à leur tour<sup>8</sup>.

5. *Contrectauit lumina* : voir Mt 9, 29 ; le vocabulaire simple du récit évangélique contraste avec la transposition recherchée de Sulpice (composé intensif *contrecto* ; *lumina* est un poétisme pour *oculos*). Guérison typique par toucher, comme dans l'Évangile

6. *Caecitate depulsa* : comparer avec la foi des Gaulois en une guérison divine des maladies, rapportée par CÉSAR en *Gall.* 6, 17, 2, *Apollinem morbos depellere* : Apollon passait pour « chasser les maladies ». Certaine personnification du mal paraît suggérée dans les deux textes par le verbe *depellere*.

7. *Virtutis... fidem* : la force de la foi fonde les œuvres miraculeuses : idée fréquemment exprimée dans le dialogue (voir Introduction, ch. 7).

8. *Testimonium... testificanda* : en racontant ce miracle auquel ils ont reçu la grâce (*admissi*) d'être autorisés à assister, les deux moines s'acquitteront du devoir d'être ainsi les témoins (au sens fort du témoignage apostolique), de la divinité du Christ opérant par les hommes.

7. Mira dicturus sum : leaenam post dies quinque ad auctorem tanti beneficii reuertisse eidemque inusitatae ferae pellem pro munere detulisse. Qua plerumque sanctus ille quasi amiculo circumtectus, non dedignatus est munus per bestiam sumere cuius alium potius interpretabatur auctorem.

16, 1. Erat etiam alterius anachoretæ in illis regionibus nomen inlustre, qui in ea parte deserti quæ est Syenes habitabat. Hic, cum primum se ad eremum contulisset, herbarum radicibus, quas prædulcis interdum et saporis eximii fert harena, uicturus, ignarus germinis eligendi nociua plerumque carpebat. Nec erat facile uim radicum sapore discernere, quia omnia aequè dulcia erant, sed pleraque occultiore natura uirus letale cohibebant. 2. Cum ergo edentem uis interna torqueret et inmensis doloribus uitalia uniuersa quaterentur, ac frequens uomitus cruciatibus non ferendis ipsam animæ sedem, stomacho iam fatiscente,

16, 2 quæ est syenes Rosw. Prato : q. c. syenis (synis V) VB, Halm q. e. sinus D q. syenis (sienis Av) iungitur FAu q. syene iungitur M || 4 prædulcis VB : -ces DFAu

1. *Mira dicturus sum* : après la « moralité » évangélique de l'anecdote, dernière touche de merveilleux ? Mais ce témoignage de la reconnaissance d'un fauve envers son bienfaiteur gagne en vraisemblance, si on le rapproche de l'anecdote célèbre du lion d'Androclès (AULU-GELLE, 5, 14).

2. *Inusitatae* : l'étrangeté du don est comme un signe de sa transcendance originelle ; voir l'interprétation finale donnée par l'anachorète.

3. *Amiculo* : le manteau dans lequel on se drape (*amicio*) ; apparut dans la comédie romaine (PLAUTE, *Cist.* 115), le mot désigne ici le *pallium* des moines (sur lequel voir *supra* 1, 1, 2).

4. *Syenes* : génitif possessif (= dans la région de) ; on peut hésiter entre sa forme grecque et celle qui a été latinisée (avec changement de déclinaison : voir l'apparat critique). Située dans la province de la Seconde Thébaïde au-dessous de la première cataracte, et donc à près de 900 km du delta, cette ville (l'actuelle Assouan) marquait alors la frontière méridionale de l'Égypte romaine.

5. *Prædulcis et saporis eximii* : typique groupe synonymique, varié dans

7. Je vais dire des choses prodigieuses<sup>1</sup> : la lionne, cinq jours après, revint trouver l'auteur d'un si grand bienfait et lui apporta en cadeau la peau d'un fauve extraordinaire<sup>2</sup>. Ce saint s'en enveloppa bien souvent comme d'un manteau<sup>3</sup>, sans dédaigner d'accepter de cette bête un cadeau dont il comprenait que l'auteur était plutôt un Autre.

Un bouquetin  
herborisateur

16, 1. On vantait également, en ces régions, le renom d'un autre anachorète, qui habitait la partie du désert relevant de Syène<sup>4</sup>. Quand ce moine s'était rendu

pour la première fois au désert, pour y vivre de racines des plantes qui poussent dans le sable et sont parfois délicieuses et d'une saveur exceptionnelle<sup>5</sup>, ne sachant pas choisir les simples il cueillait bien souvent des végétaux vénéneux<sup>6</sup>. Et il lui était malaisé de discerner à leur saveur la vertu des racines, car toutes étaient également douces ; mais bon nombre contenaient au plus secret de leur nature un poison fatal<sup>7</sup>. 2. Aussi, quand il en mangea, cette nocivité intérieure de la plante le tortura : tous ses organes vitaux étaient secoués d'immenses douleurs<sup>8</sup>, et des vomissements répétés lui infligeaient des tourments si insupportables que, son estomac étant désormais délabré<sup>9</sup>, c'était le siège même de la vie<sup>10</sup> qu'ils détruisaient. Aussi,

sa forme (adjectif apposé et groupe nominal au génitif de qualité).

6. *Nociua... carpebat* : l'empoisonnement d'un ermite végétarien demeurera un lieu commun de la littérature hagiographique ; voir déjà Martin consommant de l'ellébore dans l'île de Gallinaria (*Vita* 6, 5).

7. *Virus letale* : ces mots rares (= *uenenum mortiferum*) ouvrent une digression dramatique et maniériste sur le processus physiologique d'un empoisonnement.

8. *Vitalia... quaterentur* : pour l'image, voir *Aen.* 3, 29-30, *horrora membra quatit*.

9. *Fatiscente dissolueret* : double image cohérente de la chute du tonus vital ; voir la description, dès l'épopée homérique, d'un adversaire touché à mort, genoux « déliés ».

10. *Animæ sedem* : sens purement métaphorique, dans une étiologie approximative ; seul importe au narrateur l'expressionnisme dramatique.

dissolueret, omnia penitus quae sunt edenda formidans, septimum ieiunus diem spiritu deficiente ducebat, 3. cum  
 15 ad eum fera, cui ibicis est nomen, accessit. Huic propius  
 adstanti fasciculum herbarum, quem collectum pridie  
 adtingere non audebat, obiecit; sed bestia, quae uirulenta  
 erant ore discutiens, quae innoxia nouerat eligebat. Ita uir  
 sanctus, eius exemplo quid edere, quid respuere deberet  
 20 edoctus, et periculum famis euasit et herbarum uenena  
 uitauit. 4. Sed longum est de omnibus qui eremum incolunt  
 conperta nobis uel audita memorare. Annum integrum et  
 septem fere menses intra solitudinem constitutus exegi,  
 magis uirtutis admirator alienae quam quod ipse tam  
 25 arduum atque difficile potuerim temptare propositum;  
 saepius tamen cum sene illo qui puteum et bouem habebat  
 habitauit.

17, 1. Duo beati Antoni monasteria adii, quae hodieque  
 ab eius discipulis incoluntur. Ad eum etiam locum in quo

16, 23 solitudinem V, Rosw. : -nes FAv has -nes D  
 17, 1 antoni V: -ni ceteri

1. *Fera... ibicis... accessit* : connu de l'Écriture (par exemple Jb 39, 1), le bouquetin a effectivement pu être observé par les moines du désert quand il choisissait sa pâture – sans qu'on doive croire à la réalité littérale de cette ingénieuse leçon de botanique appliquée.

2. *Conperta uel audita* : distinction entre l'expérience personnelle des choses vues, et la défiance envers les récits seulement entendus : entre le témoin oculaire et le témoin indirect.

3. *Magis admirator... quam quod...* : dissymétrie obscure dans sa forme; Postumien veut dire que l'on doit privilégier le motif réel de son long séjour plutôt que son interprétation imaginaire. Ce tour équivaut à deux propositions causales opposées = *magis quod uirtutem admirabar aliorum quam quod potuerim...* Le nom d'agent *admirator* exprime en effet une admiration de fait pour les moines thaumaturges. Elle doit être préférée à la *supposition* (prêtée au lecteur : d'où le

redoutant absolument toute substance comestible, il traînait d'un souffle défaillant un septième jour de jeûne, 3. quand s'approcha de lui une bête sauvage appelée bouquetin<sup>1</sup>. Il jeta devant elle, qui s'était arrêtée tout près, une botte de plantes cueillies la veille auxquelles il n'osait pas toucher; mais l'animal, écartant avec sa bouche les plantes vénéneuses, choisissait celles qu'il savait inoffensives. C'est ainsi que le saint homme, bien instruit par son exemple de ce qu'il devait respectivement manger ou rejeter, à la fois échappa au péril de la faim et évita les poisons des plantes. 4. Mais il serait trop long d'évoquer ce nous avons connu ou entendu dire<sup>2</sup> sur tous les habitants du désert. Je suis demeuré une année entière et environ sept mois au cœur de la solitude, à admirer la vertu d'autrui plus qu'à pouvoir moi-même faire l'essai d'une profession aussi ardue et difficile<sup>3</sup>; pourtant, le plus souvent, j'ai habité<sup>4</sup> avec ce vieillard qui avait un puits et un bœuf.

Postumien au pays  
 d'Antoine et de  
 Paul de Thèbes

17, 1. Je suis allé aux deux  
 monastères du bienheureux  
 Antoine<sup>5</sup>, qui sont encore aujourd'hui  
 habités par ses disciples. Je  
 me suis même avancé jusqu'à

subjonctif) que le narrateur ait été capable (*potuerim*) de pratiquer un style de vie aussi héroïque.

4. *Saepius tamen... habitauit* : l'adverbe *tamen* marque une restriction à l'affirmation immédiatement précédente : à l'idéal thaumaturgique de la vie au désert, il oppose le séjour – de fait, plus prosaïque – que Postumien a choisi de faire dans l'oasis du moine jardinier. C'est aussi un retour en arrière dans le récit.

5. *Duo Antoni monasteria* : ces monastères se trouvaient à l'emplacement du fort abandonné et de la montagne dans lesquels Antoine avait successivement séjourné à la recherche de la solitude : CHITTY, *Et le désert*, p. 27-28.

beatissimus Paulus primus eremita est deuersatus accessi.  
 2. Rubrum mare uidi, iugum Sina montis, cuius cacumen  
 5 caelo paene contiguum est et nequaquam adiri potest.  
 3. Inter eius recessus anachoreta esse aliqui ferebatur,  
 quem diu multumque quaesitum uidere non potui, qui,  
 fere iam ante quinquaginta annos a conuersatione humana  
 remotus, nullo uestis usu, saetis corporis sui tectus,  
 10 nuditatem suam diuino munere nesciebat. 4. Hic quotiens  
 eum religiosi uiri adire uoluerant, cursu auia petens  
 occursum uitabat humanum. Vni tantummodo ferebatur  
 se ante quinquennium praebuisse, qui, credo, potenti  
 fide id obtinere promeruit. Cui inter multa conloquia  
 15 percontanti cur homines tantopere uitaret, respondisse  
 perhibetur eum, qui ab hominibus frequentaretur, non  
 posse ab angelis frequentari. 5. Vnde non inmerito, recepta  
 opinione multorum, fama uulgauerat sanctum illum ab  
 angelis uisitari.

17, 3 deuersatus VD: diu- Halm || 4 uidi BMD, scripsit Halm: uidi uidi coni. Halm || cacumen VBD, Rosw: summum c. MFAV, Prato || 5 est et V: om. MDFAV || 6 eius V: huius ceteri || aliqui V: aliquis ceteri || 8 iam ante: ante iam tr. F ante A iam per D || 9 usu: usu sed A ussu sed D || 10 nesciebat VBD: uesti- MFAV || 12 occursum uitabat humanum VB: o. h. u. tr. D congressus u. humanos FAV

1. *Paulus*: l'ermite Paul de Thèbes, dont la *Vita* avait été publiée par Jérôme en 375-376: A. DE VOGÜÉ, *Histoire littéraire du mouvement monastique dans l'Antiquité*, 1, Paris 1991, p. 151-184.

2. *Eremita*: JÉRÔME, *Epist.* 22, 36 et *Vita Pauli*, attribue à Paul de Thèbes l'invention du style de vie des « anachorètes ». L'étymologie des deux mots suggère une nuance distincte entre les « hommes du désert » (*eremus*) et ceux d'entre eux qui « remontent vers l'intérieur » (du verbe grec *anachorein*) en sortant de la vallée du Nil.

3. *Rubrum mare uidi, iugum Sina montis*: en fait, le Sinaï n'est pas en Égypte, et il n'est pas non plus visible à travers la Mer Rouge; mais ces lieux saints avaient été rendus célèbres par le passage des Hébreux à travers la mer, et par la rencontre entre Moïse et Yahvé sur la montagne (Ex 14 et 19).

l'endroit où a séjourné le très bienheureux Paul<sup>1</sup>, le premier ermite<sup>2</sup>. 2. J'ai vu la mer Rouge, les hauteurs du mont Sinaï<sup>3</sup>, dont la cime touche presque au ciel<sup>4</sup> et se trouve absolument inaccessible<sup>5</sup>. 3. On disait que dans ses replis il y avait un anachorète. Je l'ai cherché longtemps et avec soin, sans être en mesure de le voir. Il vivait déjà depuis une cinquantaine d'années loin du commerce des hommes, sans faire aucunement usage de vêtement<sup>6</sup>: le corps couvert de ses seuls poils<sup>7</sup>, il ignorait par un don de Dieu sa propre nudité. 4. Toutes les fois que de saintes personnes avaient voulu l'approcher, il gagnait en courant des lieux inaccessibles, pour éviter de rencontrer des hommes. On disait qu'il ne s'était laissé voir, cinq ans auparavant, que d'un seul homme: celui-ci, je crois, mérita ce privilège par la puissance de sa foi. Il s'enquit, au cours de bien des entretiens, de la raison pour laquelle l'anachorète évitait à tel point les hommes. L'autre répondit – à ce que l'on atteste – que celui qui était fréquenté par les hommes ne pouvait l'être par les anges<sup>8</sup>. 5. Aussi est-ce à juste raison que, selon l'opinion bien reçue par nombre de gens, le bruit s'était répandu que ce saint recevait la visite des anges.

4. *Cacumen caelo contiguum*: déduction naïve, à partir du fait que Yahvé s'y était manifesté à Moïse.

5. *Nequaquam adiri potest*: autre déduction, erronée, de l'interdit prononcé par Yahvé au temps de sa révélation à Moïse (Ex 19, 23); l'affirmation est expressément démentie, quelques années avant le présent dialogue, par la description minutieuse que fit de son ascension du Sinaï – en 383 ou 384 – la pèlerine Égérie: voir son *Itinerarium* 3 s. L'erreur est d'autant plus étonnante que le narrateur affirme, aussitôt après, avoir cherché un ermite dans les replis de cette montagne; mais il est vrai qu'il ne dit pas en avoir atteint le sommet.

6. *Nullo uestis usu*: nudité « paradisiaque » d'un moine ayant réalisé l'idéal de la « vie angélique ».

7. *Saetis*: désigne d'abord les soies du sanglier, puis le pelage de monstres comme Cacus (VIRGILE, *Aen.* 8, 266), ou comme le Cyclope (OVIDE, *Met.* 13, 846); le mot qualifie ici l'aspect inhumain d'un être surhumain.

8. *Ab angelis*: confirmation de la « vie angélique » réalisée.

20 6. Ego autem a Sina monte digressus, ad Nilum  
flumen regressus sum, cuius ripas frequentibus monasteriis  
consertas utraque ex parte lustravi. Plerumque uidi, ut  
dudum dixeram, uno in loco habitare centenos, sed et  
25 sane ibi minorem putetis deuersantium in multitudine  
monachorum esse uirtutem, quam eorum esse cognouistis  
qui se ab humanis coetibus remouerant. 8. Praecipua, ut  
iam dixeram, ibi uirtus et prima est oboedientia : neque  
aliter adueniens a monasterii abbate suscipitur quam  
30 qui temptatus prius fuerit et probatus, nullum umquam  
recusaturus quamlibet arduum ac difficile indignumque  
toleratu abbatis imperium.

18, 1. Duo uobis referam incredibilis oboedientiae  
admodum magna miracula, licet suppetant plura recolenti.  
Sed ad incitandam uirtutum aemulationem, cui pauca non  
sufficiunt multa non proderunt. 2. Ergo, cum quidam,

17, 21 regressus sum *Dv* : regr. *ceteri* || 24 isdem *F* : iisdem *v*  
hisdem *VMDA* || agere *VBFA* : egere *BM* egere se *D* degere *v* ||  
25 deuersantium *V* : diuers- *BM*, *Halm* conuers- *D* || 26 cognouistis  
*VD*, *Rosw.* : cognoscitis *BMFAv* cognoscetis *D*

18, 3 incitandam *VD* : exci- *BMFAv*, *Prato*

1. *Ripas monasteriis consertas* : désigne les fondations monastiques  
situées surtout au nord de Thèbes d'Égypte, entre Hermonthis et  
Panopolis, dans la province de la Première Thébaïde, à la suite de la  
fondation de Tabennèse par Pacôme, créateur du style de vie com-  
munautaire des « cénobites » ; voir CHITTY, *Et le désert*, p. 39 s. et la  
carte de la p. 420.

2. *Vidi... centenos... milia... constabat* : hiérarchie précisée dans  
JÉRÔME, *Epist.* 22, 35 ; les différentes « décuries » étaient regroupées  
sous un « centenier ». Mais Jérôme ne dit rien de ces agglomérations  
monastiques où résidaient plusieurs milliers de moines (chiffre sans  
doute hyperbolique = des moines innombrables). On en a un exemple  
au désert des *Kellia*, fouillé au *xx<sup>e</sup>* siècle (voir note *supra* 1, 14, 1).

3. *Nec sane minorem* : défense des vertus morales et thaumaturgiques  
des cénobites (comme les martinien de Primuliacum), couramment  
tenues pour inférieures à celles des « anachorètes » ; voir *supra* 1, 10, 1.

4. *Temptatus et probatus* : la mise à l'épreuve était déjà prévue dans

6. Quant à moi, après mon départ du mont Sinaï, je  
revins au fleuve du Nil et j'en parcourus les deux rives,  
qui sont couvertes de nombreux monastères<sup>1</sup>. J'y vis très  
souvent, comme je l'avais dit bien plus haut, que les moines  
y habitaient par groupes de cent en un seul lieu ; mais en  
fait, il était avéré qu'ils vivaient aussi par groupes de deux  
ou trois mille dans les mêmes hameaux<sup>2</sup>. 7. Et vraiment,  
n'allez pas croire que la vertu des moines qui vivent en  
communauté soit inférieure à celle des solitaires qui, comme  
vous l'avez reconnu, s'étaient écartés de la fréquentation des  
hommes<sup>3</sup>. 8. Leur vertu principale et première, comme je  
l'avais déjà dit, y est l'obéissance : un arrivant n'est reçu  
par l'abbé du monastère qu'après avoir été mis à l'épreuve  
et fait ses preuves<sup>4</sup>, et il ne devra jamais refuser d'obéir  
à un ordre de l'abbé – si dur et difficile, voire intolérable,  
qu'il soit.

18, 1. Je ne vous rapporterai que  
deux exemples extraordinaires d'une  
obéissance incroyable<sup>5</sup>, même si bien  
d'autres me reviennent en mémoire ;  
mais pour stimuler l'émulation dans les  
vertus, celui qui ne se contente pas de quelques exemples  
ne tirera guère profit de beaucoup<sup>6</sup>. 2. Or donc, un homme

l'avant-dernière demande de l'« oraison dominicale » : voir, par exemple,  
M. PHILONENKO, *Le Notre Père*, Paris 2001, p. 149. Sur l'obéissance,  
vertu monastique primordiale : voir *supra* 1, 10, 1, où est précisée  
l'autorité absolue exercée par l'abbé.

5. *Incredibilis oboedientiae... miracula* : il faut partir du sens psycholo-  
gique du mot (= ce qui provoque l'admiration), comme dans AUGUSTIN,  
*Vit. cred.* 16, 34. L'alliance d'*incredibilis* avec un mot de la famille  
de *miraculum* apparaît déjà dans PLAUTE, *Rudens* 912, *miroque modo*  
*atque incredibili*, pour qualifier une pêche quasi miraculeuse – comme  
celle de l'Évangile.

6. *Pauca non sufficiunt* : ce serait le contraire de la maxime *intel-*  
*ligenti pauca*.

5 saeculi actibus abdicatis, monasterium magnae dispositionis  
 ingressus suscipi se rogaret, abbas ei coepit multa  
 proponere : graues esse istius disciplinae labores, sua uero  
 dura imperia, quae nullius facile ualeret implere patientia ;  
 aliud potius monasterium, ubi facilioribus legibus uiueretur,  
 10 expeteret ; non temptaret adgredi quod implere non posset.  
 3. Ille uero nihil his terroribus permoueri, sed magis  
 ita omnem oboedientiam polliceri ut, si eum abbas in  
 ignem ire praeciperet, non recusaret intrare. Quam illius  
 professionem ubi magister accepit, non cunctatus probare  
 15 profitentem. 4. Casu clibanus propter ardebat, qui multo  
 igne succensus coquendis panibus parabatur : exundabat  
 abruptis flamma fornacibus et intra camini illius concaua  
 totis habenis regnabat incendium. Hic aduenam illum

18, 6 ingressus VBMD : -urus Av || suscipi se rogaret VBMD :  
 coepisset rogare F c. r. ut susciperetur A || 14 cunctatus VDF A : c.  
 est M cunctatur F<sup>2v</sup> || 15 propter VMA : prope BDF et codd. Gis.  
 || 18 hic VD : hunc M, Prato hoc BFAv huc Mercerus

1. *Saeculi actibus abdicatis* : comparer l'accusation de Brice contre Martin, *infra* 3, 15, 4, *militiae actibus sorduisse*, et l'expression d'AMBROISE (*Hex.* 3, 5, 23), *ii qui se abdicant intemperantiae saecularis inlecebris*.

2. *Magnae dispositionis* : prend son sens dans l'antithèse avec *facilioribus legibus* ; il s'agit, de part et d'autre, de caractériser l'obédience (l'obéissance plus ou moins stricte à une règle, dans un monastère donné). Partir du sens de *dispositio* = organisation, règlement (ici appliqué concrètement à la règle). Le mot *magnae* (= supérieur, parfait) est ici l'antonyme de *facilioribus*. C'est un modèle implicitement proposé aux auditeurs de Primumiacum.

3. *Suscipi* : ce qu'on appellerait plus tard, pour un « novice », être admis à prononcer ses vœux, à faire sa « profession ».

4. *Vbi... uiueretur* : cette fin des propos de l'abbé frôle l'ironie méprisante ; la mise à l'épreuve tourne au défi personnel.

5. *In ignem ire praeciperet* : tour proverbial, comme en français « en mettre sa main au feu » ? Ce novice enthousiaste est-il implicitement comparé ici à l'héroïque Mucius Scaevola, qui avait mis la main dans un brasier devant le roi étrusque Porsenna ? Il va l'être explicitement, aussi, aux trois jeunes Hébreux dans la fournaise (*infra* 1, 18, 4).

6. *Professionem... magister* : l'abbé le considère déjà comme un

qui avait renoncé à la conduite propre au siècle<sup>1</sup>, s'étant présenté dans un monastère de stricte observance<sup>2</sup>, et ayant demandé à y être reçu<sup>3</sup>, l'abbé commença par attirer son attention sur bien des points : les épreuves propres à ce style de vie étaient pénibles, et ses ordres si durs que personne n'était assez résistant pour avoir aisément la force de les exécuter : qu'il se rendît plutôt dans un autre monastère, où l'on vivait sous des lois plus douces<sup>4</sup>, et qu'il ne tentât pas de s'engager dans ce qu'il était incapable d'exécuter. 3. L'autre, pourtant, ne se laisse nullement décontenancer par ces propos effrayants, mais il n'en promet que davantage une obéissance totale – jusqu'à ne pas refuser d'entrer dans le feu<sup>5</sup> si l'abbé lui ordonnait d'y aller. Quand le maître eut reçu de sa part une telle profession<sup>6</sup>, il ne tarda pas à mettre à l'épreuve le postulant. 4. Par hasard, il y avait là tout près un four ardent où l'on avait allumé un grand feu pour préparer la cuisson des pains : la flamme débordait des fournaies rompues<sup>7</sup>, et l'incendie régnait<sup>8</sup> à toute bride<sup>9</sup> au creux de ce brasier<sup>10</sup>. Alors le maître

disciple dont un maître entreprend l'éducation spirituelle. Le terme de *professio* annonce ici la « profession » monastique.

7. *Exundabat abruptis flamma fornacibus* : commence ici une mosaïque de souvenirs de poésie classique sur le feu. Voir, sur les « flots » de flamme qui « débordent », le poème de l'*Etna* 384, et (pour peindre la même éruption) SÈNÈQUE, *Phaedr.* 103, et SILIUS ITALICUS, *Punica* 2, 631. Pour l'image des « fournaies brisées » livrant passage au débordement des flots de flammes, Sulpice reprend *Georg.* 1, 472 : *uidimus undantem ruptis fornacibus Aetnam* ; mais il en renforce l'expressivité en donnant des formes composées aux deux verbes.

8. *Regnabat incendium* : la souveraineté du feu (à qui l'on vient de lâcher les rênes) s'exprime à travers un emploi semblable à celui de *regnare* dans la peinture virgilienne d'un feu de forêt, en *Georg.* 2, 303 et 306, *ignis... uictor perque alta cacumina regnat*.

9. *Totis habenis* : l'image du coursier auquel on a « lâché les rênes » sert ici à peindre le déchaînement du feu ; souvenir possible d'OVIDE (ordre de Jupiter aux eaux du déluge, *Met.* 1, 280, *fluminibus... totas effundite habenas*).

10. *Camini* : ce mot est lui aussi dans *Aen.* 3, 579 s., à propos de la même éruption : *Aetnam... ruptis flammam expirare caminis*.

iubet magister intrare. Nec distulit parere praecepto :  
 20 medias flammis nihil cunctatus ingreditur, quae mox tam  
 audaci fide uictae uelut illis quondam Hebraeis pueris  
 cessere uenienti. Superata natura est, fugit incendium ;  
 5. et qui putabatur arsurus, uelut frigidus rore perfusum  
 se ipse miratus est. 6. Sed quid mirum, si tuum, Christe,  
 25 tironem ignis ille non adtigit, ut nec abbatem pigeret dura  
 mandasse nec discipulum paeniteret imperio paruisse ? Qui  
 eo quo aduenerat die, dum temptaretur infirmus, perfectus  
 inuentus est. Merito felix, merito gloriosus, probatus  
 oboedientia glorificatus est passione.

19, 1. In eodem autem monasterio factum id quod  
 dicturus sum recenti memoria ferebatur. Quidam itidem ad  
 eundem abbatem recipiendus aduenerat. Cum prima ei lex  
 oboedientiae poneretur ac perpetem polliceretur ad omnia  
 5 uel extrema patientiam, casu abbas storacinam uirgam iam

18, 23-24 perfusum se B: p. se esse M -sus se Halm

1. *Hebraeis pueris* : les trois jeunes Hébreux condamnés par Nabuchodonosor à être brûlés (Dn 3, 19 s.) ; ils étaient, pour les chrétiens, une figure du salut, demeurée très fréquente dans leur iconographie funéraire : M. DULABY, *Des forêts de symboles*, Paris 2001, p. 169-182. Mais les flammes sont ici personnifiées comme des ennemis qui reculent devant le novice (*uictae... cessere... fugit...*). Un récit analogue, avec des métaphores militaires comparables, décrit Martin affronté à un incendie, dans l'*Epist.* 1, 15 de Sulpice.

2. *Frigido rore perfusum* : adapté de Dn 3, 50, où un ange, descendu dans la fournaise, fait souffler une « brise fraîche » sur les Trois Hébreux.

3. *Tironem* : achève la métaphore filée du combat victorieux contre les flammes, par un terme qui rappelle plus clairement l'image paulinienne de 2 Tm 2, 3.

4. *Perfectus inuentus est* : biblisme, appliqué par exemple à Noé en Si 44, 17.

5. *Gloriosus* : sens premier et traditionnel, après la série d'images militaires (*tironem... imperio*) ; mais *glorificatus est passione* ne se comprend qu'à la lumière du sens évangélique – et plus particulièrement johannique – de ce groupe de mots : la gloire étant la manifestation

ordonne à ce nouveau venu d'y entrer. Celui-ci ne différera pas le moment d'obéir à l'ordre reçu : il pénètre sans la moindre hésitation au milieu des flammes, qui bientôt, vaincues par une foi si hardie, reculèrent devant l'arrivant comme jadis devant ces fameux jeunes Hébreux<sup>1</sup>. La nature fut maîtrisée, l'incendie s'enfuit ; 5. et celui que l'on croyait près de prendre feu se vit lui-même, avec émerveillement, baigné d'une sorte de fraîche rosée<sup>2</sup>. 6. Mais qu'y a-t-il d'étonnant, ô Christ, si ce feu n'a pas effleuré ta recrue<sup>3</sup>, au point de n'inspirer ni à l'abbé le regret d'avoir donné des ordres cruels, ni au disciple le repentir d'avoir obéi à l'injonction ? Le jour même de son arrivée, sa faiblesse étant mise à l'épreuve, il fut trouvé parfait<sup>4</sup> : heureux à juste titre, glorieux<sup>5</sup> à juste titre, éprouvé par son obéissance il fut glorifié par sa passion.

L'épreuve  
de l'eau

19, 1. Or, dans le même monastère, on rapportait comme un souvenir récent<sup>6</sup> le fait que je vais dire. De manière identique, certain postulant s'était présenté au même abbé pour être admis. La loi d'obéissance lui étant exposée comme première, et le postulant s'engageant à une patience perpétuelle<sup>7</sup> face à toutes les épreuves, fussent-elles extrêmes, l'abbé, se trouvant<sup>8</sup> tenir à la main une branche

de la puissance de Dieu, le mystère de celle du Christ consiste en ce que, pour lui et par lui, la glorification mutuelle du Père et du Fils s'opère à travers l'obéissance parfaite de ce dernier (*TOB*, Jn 17, 1, note a) : ce que le novice a vécu et montré, à son tour, par son obéissance parfaite et son salut miraculeux. L'apologue propose l'exemple d'une telle obéissance, semblable à celle du Christ « obéissant jusqu'à la mort » (Ph 2, 8).

6. *Memoria ferebatur* : les deux apologues appartiennent à la tradition orale du même monastère.

7. *Perpetem polliceretur patientiam* : équivalant à *omnem oboedientiam polliceri* (*supra* 1, 18, 3).

8. *Casu* : cliché de conte : l'« heureux hasard » ; même mot *casu* dans le précédent apologue (*supra* 1, 18, 4).

pridem aridam manu gerebat. 2. Hanc solo figit atque illi aduenae id operis inponit ut tamdiu uirgulae aquam inriguam ministraret, donec, quod contra omnem naturam erat, lignum aridum in solo arente uiresceret. 3. Subiectus aduena durae legis imperio aquam propriis umeris cotidie conuehebat, quae a Nilo flumine per duo fere milia petebatur. Iamque emenso anni spatio labor non cessabat operantis; et de fructu operis spes esse non poterat, tamen oboedientiae uirtus in labore durabat. Sequens quoque annus uanum laborem iam affecti fratris eludit. 4. Tertio demum succedentium temporum labente curriculo, cum neque noctu neque interdiu aquarius ille cessaret operator, uirga floruit. 5. Ego ipsam ex illa uirgula arbusculam uidi, quae hodieque, in atrio monasterii ramis uirentibus quasi in testimonium manens, quantum oboedientia meruerit et quantum fides possit ostendit. 6. Sed me dies ante deficiet

19, 6 figit VBA: fixit F'Dv uixit MF' || 9 uiresceret BMD: uiues- F uiuis- Av || 13 et de scripsit Halm: sed etsi de leg. con. Halm de D om. B || 15 affecti BM: effecti F effectum D effecti con. Halm || 15-16 tertio demum BMD: t. d. anno Rosw. || 19 in atrio BM: intra atrium DFAv || uirentibus BMD: uirescen- F

1. *Storacinam uirgam*: le rameau qui fleurit est, pour son porteur, un signe d'élection divine; ainsi celui d'Aaron, en Nb 17, 23, mais aussi de Joseph dans le *Protévangile de Jacques*. Le bâton porté par l'abbé était un insigne de pouvoir (un « sceptre »), que les rois d'Israël, bergers de leur peuple, avaient hérité des pasteurs; pour le monachisme, voir CASSIEN, *Inst.* 1, 8. Deux versions distinctes de cet apologue sont rapportées à propos de Jean Colobos (*PG* 65, 204 c), et de Jean de Lycopolis (par CASSIEN, *Inst.* 4, 24, 2 s.): dans la première, le bâton arrosé finit par porter des fruits; dans la seconde, il reste sec, et l'abbé finalement l'arrache lui-même. Le storax est un baume résineux, dont l'essence entrait dans la composition de l'encens offert sur l'autel des parfums (*Ex* 30, 34); pour l'arbuste qui le produit, voir ISIDORE, *Etym.* 17, 8, 5, et la note de J. ANDRÉ *ad loc.* (dans l'édition de la collection ALMA).

2. *Donec... uiresceret*: reverdir est le symbole biblique ancien d'un retour à la vie, accordé par la faveur divine; ainsi Ez 17, 24.

3. *Durae legis*: tâche épuisante, sur une distance de plusieurs kilomètres

d'aliboufier<sup>1</sup> desséchée depuis longtemps déjà, 2. plante celle-ci en terre; et il impose à ce nouvel arrivé la tâche d'irriguer d'eau fraîche la petite branche, jusqu'à ce que – contrairement à toutes les lois de la nature – ce bois sec se mit à verdier sur le sol desséché<sup>2</sup>. 3. En esprit de soumission à l'ordre impératif de cette dure loi<sup>3</sup>, l'arrivant transportait quotidiennement sur ses propres épaules l'eau qu'on allait chercher, sur une distance d'environ deux milles, au fleuve du Nil. Le laps d'un an s'étant déjà écoulé, le labeur du travailleur ne cessait pas, et l'on ne pouvait rien attendre du fruit de son travail. Sa vertu d'obéissance n'en persévérerait pas moins dans ce labeur. L'année suivante abuse encore le labeur du frère, qui désormais s'affecte<sup>4</sup> de la chose. 4. Ce fut seulement dans le cours de la troisième année suivante – ce porteur d'eau ne se relâchant ni de nuit ni de jour – que le rameau fleurit<sup>5</sup>. 5. J'ai vu de mes yeux<sup>6</sup> l'arbuste même sorti de cette fameuse petite branche: aujourd'hui encore, il subsiste dans la cour<sup>7</sup> du monastère avec ses rameaux verdoyants, comme pour attester<sup>8</sup> et montrer quel fut le mérite de l'obéissance et quel est le pouvoir de la foi. 6. Mais le jour me manquera avant que

– et peut-être tâche non nécessaire (le vieil ermite du ch. 13, 2 disposait d'un puits...).

4. *Affecti = debilitati, exhausti*: à la fois physiquement et moralement affaibli par l'excès de fatigue, et déprimé par l'absurdité d'une tâche qui lui paraît vaine; *effeti* (mot rare, et propre en l'occurrence) serait ici une correction séduisante.

5. *Virga floruit*: écho à la promesse de Yahvé en Nb 17, 20. Le novice peut paraître un nouvel Aaron.

6. Sur la supériorité du « témoin oculaire », voir *infra* 1, 27, 8.

7. *In atrio*: une cour ou une simple place? En fait, ce mot n'est-il pas ici destiné à évoquer le verset du Ps 91, 14 sur les justes: *Plantati... in atris Dei nostri floremus?*

8. *In testimonium*: ce n'est plus la tente, mais l'arbre « du Témoignage », au sens biblique: témoignage « de l'Alliance » (entre l'homme et Dieu), et ici de la grâce accordée à l'obéissance et à la foi.

quam diuersa miracula, quae mihi de sanctorum uirtutibus sunt conperta, consummem.

20, 1. Duo uobis adhuc praeclara memorabo : quorum unum egregium erit aduersus inflationem miserae uanitatis exemplum, alterum aduersus falsam iustitiam non mediocre documentum.

- 5 2. Quidam ergo sanctus, fugandorum de corporibus obsessis daemonum incredibili praeditus potestate, inaudita per singulos dies signa faciebat. Non solum enim praesens, neque uerbo tantum, sed absens quoque interdum cilicii sui fimbriis aut epistulis missis corpora obsessa curabat.
- 10 Hic ergo mirum in modum frequentabatur a populis ex toto ad eum orbe uenientibus. 3. Taceo de minoribus : praefecti comitesque ac diuersarum iudices potestatum pro foribus illius saepe iacuerunt. Episcopi quoque sanctissimi, sacerdotali auctoritate deposita, contingi se ab eo atque
- 15 benedici humiliter postulantes, sanctificatos se ac diuino

20, 1 memorabo MD: narrabo B

1. *Documentum* : au sens premier d'exemple instructif.

2. *Vanitatis... falsam iustitiam...* : retour à des thèmes polémiques, probablement d'actualité en Occident (comme le montre le chapitre 21), contre l'orgueil et l'hypocrisie. Comparer les pointes de JÉRÔME (dûment nommé *supra* en 1, 21, 5), *Epist.* 22, 16 et 28 contre certains clercs et moines – épître à laquelle Postumien a déjà fait explicitement allusion (*supra* 1, 9, 2).

3. *Sanctus* : désignation ancienne des chrétiens (puis des martyrs, enfin des ermites du désert), à cause de leurs vertus héroïques manifestées dans la solitude, les macérations, le jeûne ; leurs miracles sont des *signa*, au sens des *séméia* évangéliques, des signes de la divinité de Jésus. Le mot est appliqué ici à des exorcismes spectaculaires.

4. *Absens... fimbriis aut epistulis* : guérisons à distance, attestées déjà pour Jésus lui-même (par exemple Lc 7, 10) et opérées par des *fimbriae* : celles de Jésus face à l'hémorroïsse ; puis celles de Martin (en *Vita* 18, 3) qui guérit aussi par le contact d'une de ses lettres (*Vita* 19, 1).

5. *Mirum in modum* : tic stylistique de l'émerveillement, qui apparaissait déjà six fois dans la *Vita* (voir comm. p. 446 et note 4).

j'en finisse avec les diverses merveilles que j'ai apprises sur les vertus des saints.

Diptyque  
sur la vanité :  
premier volet

20, 1. Je vous raconterai encore deux épisodes notables : l'un sera un exemple exceptionnel contre l'enflure d'une misérable vanité, l'autre un enseignement<sup>1</sup> fort valable contre la fausse sainteté<sup>2</sup>.

2. Or donc certain saint<sup>3</sup>, doué d'un incroyable pouvoir de chasser les démons du corps des possédés, faisait au long de tous les jours des miracles inouïs. Ce n'était pas en effet par sa seule présence ni simplement par sa parole, mais parfois, en son absence même, par l'envoi de franges de son cilice ou de lettres<sup>4</sup>, qu'il guérissait les corps possédés. Il était donc extraordinairement<sup>5</sup> assailli par des foules venant à lui du monde entier. 3. Je ne dis rien des petites gens ; mais des préfets et des comtes, des gouverneurs<sup>6</sup> de divers rangs<sup>7</sup> sont souvent restés couchés devant sa porte<sup>8</sup>. Des évêques les plus saints également, abdiquant leur dignité épiscopale<sup>9</sup>, demandaient humblement à être touchés et bénis par lui<sup>10</sup>, et ils se crurent – non sans de

6. *Praefecti comitesque ac... iudices* : trois catégories de magistrats, nommés selon un ordre décroissant de leurs pouvoirs.

7. *Diuersarum... potestatum* : les provinciales, correctores, praesides, consulares, pedanei.

8. *Pro foribus... iacuerunt* : forme extrême de supplication devant une porte fermée. On trouvait déjà ce thème dans la poésie élégiaque classique, sous la forme particulière de la « plainte de l'amant devant la porte fermée » (*paraclausthyron*) ; mais voir aussi PLUTARQUE, *Moralia* 753 b.

9. *Episcopi quoque* : le narrateur éprouve une certaine satisfaction à évoquer cette humiliation volontaire des évêques – qui avaient souvent considéré avec suspicion les adeptes des mouvements monastiques.

10. *Contingi atque benedici* : à la requête instante des suppliants (ainsi l'hémorroïsse), le thaumaturge répond par un geste de bénédiction (prière de l'orant, imposition des mains).

munere inlustratos, quotiens manum illius uestemque contigerant, non inmerito crediderunt. 4. Hic ferebatur omni potu in perpetuum penitus abstinere, ac pro cibo – tibi, Sulpici, in aurem loquar, ne Gallus hoc audiat – sex tantum caricis sustentari. 5. Interea sancto uiro ut ex uirtute honor, ita ex honore uanitas coepit obrepere. Quod malum ille ubi primum potuit in se sentire grassari, diu multumque discutere conatus est, sed repelli penitus, uel tacita conscientia uanitatis perseuerante uirtute, non potuit. 25 6. Vbique nomen eius daemones fatebantur, excludere a se confluentium populos non ualebat. Virus interim latens serpebat in pectore, et cuius nutu ex aliorum corporibus daemones fugabantur, se ipsum occultis cogitationibus uanitatis purgare non poterat. 7. Totis igitur precibus 30 conuersus ad Deum fertur orasse ut, permissa in se mensibus quinque diabolo potestate, similis his fieret quos

20, 19 *sulpici* BD: -cii V || *sex* V: septem DFAu || 20 *sustentari* BM: sustentabatur D sustineri V || 26 *confluentium populos* BMD: -tum p. V -tem populum Rosw.

1. *Sanctificatos... inlustratos*: concept voisin et variation quasi synonymique.

2. *Potu*: c'est le jeûne appelé « xérophagie » dès le III<sup>e</sup> siècle (TERTULLIEN, *De ieiun.* 2, 4).

3. *Ne Gallus...*: pointe indirecte contre les Gaulois gros mangeurs (déjà *supra* 1, 4, 5 et 1, 5, 1), qu'un tel menu, réduit à six figues, pourrait scandaliser.

4. *Sex caricis*: les plus célèbres espèces de figues étaient celles de Carie, mais ce mot avait pris la valeur générale d'un nom commun désignant une « figue sèche » (voir ISIDORE, *Etym.* 17, 7, 17, et note *ad loc.* de l'édition J. ANDRÉ), et il est peu probable qu'un ascète d'Égypte ne s'en soit pas procuré sur place. Mais *carica* désigne ici une espèce, et non une provenance: Isidore ajoute: *figus Aegypti fecunda fertur*.

5. *Obrepere... grassari...*: deux imageries vont se développer à la fois à partir de ces verbes (la maladie qui progresse dans le corps, l'attaque du possédé par des démons), comme les deux faces d'un même mal, de plus en plus incurable.

justes raisons – sanctifiés et éclairés<sup>1</sup> par un don de Dieu, toutes les fois qu'ils avaient touché sa main et son vêtement. 4. Il passait pour s'abstenir totalement et perpétuellement de toute boisson<sup>2</sup> et, en guise de nourriture (je te le dirai à l'oreille, Sulpice, afin que Gallus ne l'entende pas<sup>3</sup>), pour ne se sustenter que de six figues de Carie<sup>4</sup>. 5. Sur ces entrefaites, commencèrent à se glisser<sup>5</sup> en ce saint homme d'abord le sentiment de l'honneur qui lui venait de sa vertu<sup>6</sup>, puis la vaine gloire qu'il concevait de cet honneur. Aussitôt qu'il put sentir ce mal l'attaquer intérieurement, de toutes ses forces il tenta longuement de s'en défaire. Mais le mal ne put être repoussé à fond: son propre pouvoir persistait, même s'il avait secrètement conscience de sa vanité. 6. Partout, les démons publiaient son renom; et il n'avait pas la force de laisser à sa porte les foules qui affluaient auprès de lui. Pendant ce temps, le poison caché rampait en son cœur<sup>7</sup>, et cet homme, dont la puissance mettait les démons en fuite hors du corps d'autrui, ne pouvait se purifier lui-même de ses pensées secrètes de vanité. 7. On rapporte donc qu'il se tourna vers Dieu pour le supplier, de toute la force de ses prières<sup>8</sup>, que, pouvoir sur lui-même étant accordé<sup>9</sup> au diable pendant cinq mois, il devint semblable à ceux qu'il avait lui-même guéris.

6. *Conscientia... uirtute*: la conscience secrète que sa vanité demeure impossible à repousser, étant donné que la persistance de ses pouvoirs thaumaturgiques ne fait que l'aggraver (*uanitas* est le sujet sous-entendu de *repelli non potest*); analyse subtile, mais juste.

7. *Virus... serpebat in pectore*: le mal spirituel progresse comme un reptile. La métaphore sera reprise pour peindre l'empoisonnement répandu dans un corps par une piqûre de serpent (*infra* 2, 2, 4).

8. *Totis precibus... orasse*: proche de la formule classique dans CICÉRON, *Att.* 9, 11A (= 381, 3 éd. J. BEAUJEU), 3, *omnibus te praecibus oro*; *totis* a ici la valeur, courante en latin tardif, d'*omnibus*.

9. *Permissa... potestate*: Dieu doit permettre, ou non, qu'un homme soit éprouvé par Satan; voir par exemple Jb 2, 5-6, ou encore l'avant-dernière demande du *Pater*.

ipse curauerat. 8. Quid multis morer? Ille praepotens, ille signis atque uirtutibus toto Oriente uulgatus, ille ad cuius limina populi ante confluerant, ad cuius fores  
 35 summae istius saeculi se prostrauerant potestates, correptus a daemone est retentus in uinculis. 9. Omnia illa, quae energumeni solent ferre perpessus, quinto demum mense purgatus est non tantum daemone, sed, quod illi erat utilius atque optatibilis, uanitate.

21, 1. Sed mihi ista replicanti nostra infidelitas, nostra occurrit infirmitas. Quis enim nostrum est, quem si unus homunculus humilis salutauerit aut fatuis atque  
 5 adulantibus uerbis femina una laudauerit, non continuo elatus sit superbia, non statim inflatus sit uanitate? Vt, etiamsi non habeat conscientiam sanctitatis, tamen, quia uel stultorum adulatione aut fortasse errore sanctus esse dicatur, sanctissimum se putabit! 2. Iam uero si ei munera crebra mittantur, Dei se munificentia adseret honorari, cui  
 10 dormienti atque resoluta necessaria conferantur. Quodsi

20, 32 morer *BM*: moror *D* et *coni. Prato* || 39 optatibilis *scripsi*: optatiuibilis *V*<sup>2</sup> optabilis *coni. Halm* optatius *M*, *scr. Halm* obtatius *D*

21, 1 infidelitas *BD*, *Hyltén*: infedil- *V* infelicitas *M*, *Halm* infirmitas *D* || 3 humilis *VD*: -lius *B* || 4 una *VBMD*: uana *codd. Traiectini* || 9 munificentia *F*<sup>2</sup> *v* et duo libri *Gis.*: magnificentia (-cantia *D*) *VBDF*<sup>1</sup> *A* || adseret *VM*: asseret *B* -rit *DFAv*

1. *Summae potestates*: voir *supra* 20, 3.

2. *Retentus in uinculis*: traitement habituellement infligé aux forcenés; ainsi le possédé de Gérasa, selon *Mc* 5, 3 s.

3. *Infidelitas... infirmitas*: notre infortune est que le manque de foi affaiblit en nous (= moines et clercs d'Occident) les forces morales et spirituelles; or pas de *uirtus* sans *fides*. Opposition analogue *supra* 1, 13, 8. Suint un portrait satirique dans la manière de Jérôme.

4. *Vnus... una...*: il suffit des égards témoignés par une seule personne.

5. *Homunculus*: diminutif déspectif, déjà classique, par exemple *CICÉRON, Tusc.* 5, 64.

8. Pourquoi m'attarder longuement? Ce saint puissant entre tous, ce saint renommé dans tout l'Orient pour ses miracles et ses pouvoirs, ce saint au seuil duquel les foules avaient afflué jusqu'alors, à la porte de qui les plus hautes autorités d'ici bas<sup>1</sup> s'étaient prosternées, devenu possédé du démon, fut entravé dans des chaînes<sup>2</sup>; 9. ayant souffert jusqu'au bout tout ce que supportent habituellement les énergumènes, il ne fut purifié qu'au bout de quatre mois, non seulement du démon, mais - ce qui était pour lui plus utile et plus souhaitable - de sa vanité.

Quatrième  
 « intermède  
 gaulois » : satire du  
 moine vaniteux

21, 1. Mais en reprenant ces faits, je songe soudain à notre manque de foi, à notre faiblesse<sup>3</sup>. Quel est en effet celui d'entre nous qui, si un seul<sup>4</sup> petit homme<sup>5</sup> de rien vient à le saluer, ou une seule femme à faire son éloge en paroles insensées<sup>6</sup> et flatteuses, ne se trouverait aussitôt transporté d'orgueil et immédiatement enflé de vanité<sup>7</sup>? C'est au point que, même s'il n'avait guère conscience d'être un saint, il s'imaginera pourtant le plus saint des hommes<sup>8</sup>, pour la seule raison qu'il est déclaré saint par la flatterie des fous - ou peut-être par erreur! 2. Et puis, si on lui envoie des cadeaux répétés, il se prétendra honoré par la munificence<sup>9</sup> de Dieu - le nécessaire lui étant apporté pendant son

6. *Fatuis*: voir le groupe de mots dans *PLAUTE, Bacch.* 1088, *stulti stolidi fatui*.

7. *Superbia... uanitate*: accentuation par un groupe paronymique.

8. *Sanctissimum*: procédé satirique du passage au superlatif, par lequel ce clerc prétend excuser ici son orgueil.

9. *Munificentia* (= générosité): semble le mot le plus propre; mais on peut hésiter entre les deux leçons *muni-* et *magni-*, de sens très voisin. Comique de double vision, entre les illusions du vaniteux et la réalité de sa médiocrité.

uel de modico ei aliqua uirtutis alicuius signa succederent, angelum se putaret. 3. Ceterum, cum neque opere neque uirtute conspicuus sit, si quis clericus fuerit effectus, dilatatur continuo fimbrias suas, gaudet salutationibus, inflatur  
 15 occursibus, ipse etiam ubique discurrit. 4. Et qui antea pedibus aut asello ire consueuerat, spumantibus equis superbus inuehitur; parua prius ac uili cellula contentus habitare, erigit celsa laquearia, construit multa conclauia, sculpsit ostia, pingit armaria; uestem respuit grossiorem,  
 20 indumentum molle desiderat, atque haec caris uiduis ac familiaribus mandat tributa uirginibus, illa ut byrrum rigentem, haec ut fluentem texat lacernam.

5. Verum haec describenda mordacius beato uiro Hieronymo relinquamus; ad propositum reuertamur.»

21, 11 ei aliqua BMD: aliqua V || 15 antea VM: ante BDFAv || 16 spumantibus equis VMD: -te equo codd. Gis. et v spumeo equo FA spuma equi B || 21 byrrum VA: birrum MDFv || 24 reuertamur VMF<sup>1</sup>: nos r. F<sup>2</sup> redeamus D

1. *Virtutis... signa*: des manifestations de puissance thaumaturgique, ou imaginées telles. Crescendo d'illusions (possibles: on est au mode irréel).

2. *Neque conspicuus... clericus*: la reconnaissance sociale paraît au vaniteux plus convaincante qu'une véritable distinction personnelle.

3. *Dilatatur fimbrias*: comme les pharisiens, dans le portrait que Jésus (en Mt 23, 5 s.) trace des manèges de ces vaniteux.

4. *Asello*: l'humble monture de Martin, *infra* 2, 3, 5.

5. *Spumantibus equis*: ceux qui tirent son char; comparer la féroce peinture du luxe des clercs romains dans AMMIEN, 27, 3, 14, et JÉRÔME, *Epist.* 52, 9. L'alliance de mots rappelle, avec une intention burlesque, *Aen.* 12, 372 s. et aussi 4, 135.

6. *Celsa laquearia... conclauia*: comparer les plafonds du palais de Didon (dans *Aen.* 1, 726), et le palais romain où le rat de ville avait invité le rat des champs (dans HORACE, *Sat.* 2, 6, 102 et 113).

7. *Armaria*: comparer l'« armoire encastrée », dans la bibliothèque de PLINE LE JEUNE (*Epist.* 2, 17, 8). Cette énumération évoque le luxe des grandes demeures privées.

8. *Indumentum molle*: évoque les vêtements des « gens de cour » décrits dans Mt 11, 8, *molliter uestitum*.

sommeil et son repos ! Et s'il bénéficiait ensuite de certaines manifestations miraculeuses<sup>1</sup>, même de peu d'importance, il se prendrait pour un ange. 3. Mais si, sans briller par ses œuvres ni par ses vertus, un individu parvient à être élevé à la cléricature<sup>2</sup>, il allonge aussitôt ses franges<sup>3</sup>, il est tout content qu'on le salue, il est gonflé de vanité par ses rencontres, il court aussi lui-même de tous côtés ; 4. et celui qui auparavant avait coutume de se déplacer à pied, ou sur un petit âne<sup>4</sup>, se fait superbement transporter par des chevaux écumants<sup>5</sup>... Celui qui se contentait jusque là d'habiter une petite cellule misérable fait lancer bien haut des plafonds à caissons<sup>6</sup>, édifier des pièces nombreuses, ouvrager des portes d'entrée, peindre des coffres<sup>7</sup>; il ne veut plus de vêtements trop grossiers, recherche des habits délicats<sup>8</sup>, et confie à des veuves qui lui sont chères et à des vierges<sup>9</sup> de son entourage la mission de lui tisser l'une un capuchon en tissu bien serré, l'autre une ample cape flottante<sup>10</sup>.

5. Mais laissons au bienheureux Jérôme<sup>11</sup> le soin de décrire tout cela de manière plus mordante. Revenons à notre propos. — « Quant à toi, dit mon cher Gallus,

9. *Caris uiduis ac familiaribus... uirginibus*: rappelle le persiflage, par JÉRÔME (*Epist.* 22, 28), des fréquentations féminines de certains moines et clercs romains, et de leurs soucis vestimentaires.

10. *Byrrum rigentem... fluentem lacernam*: le premier est un capuchon à tissu raide, en laine à poil long (pour l'hiver ?); la seconde un « pallium à franges » (selon ISIDORE, *Etym.* 19, 24, 14), dont n'usaient, dans la tradition classique, que les soldats,

11. *Hieronymo*: trois fois nommé ici comme un modèle supérieur (voir *mordacius*) de satire des mauvais clercs et moines, modèle que Postumien (selon Gallus) aurait égalé, rendant ainsi inutile la lecture de Jérôme. Celui-ci n'en est pas moins désigné d'abord par le terme respectueux de *beatus uir*, car cette satire avait pour but la correction profitable des personnes visées; la tradition moralisante de la satire romaine prend ainsi la valeur de ce que le monachisme ultérieur appellera la « correction fraternelle ».

25 — « Tu uero, inquit Gallus meus, nescio quid Hieronymo reliqueris disputandum : ita breuiter uniuersa nostrorum instituta complexus es, ut pauca haec tua uerba, si aequanimiter acceperint et patienter expenderint, multum eis arbitrer profutura, ut non indigeant libris posthac  
30 Hieronymi coacerari. 6. Sed tu illa potius euolue quae coeperas, et illud, quod aduersus falsam iustitiam dicturum te esse promiseras, prode documentum : nam, ut uere tibi fatear, nullo perniciosius malo intra Gallias laboramus. » — « Ita faciam, Postumianus inquit, nec te diutius tenebo suspensum.

22, 1. Adulescens quidam ex Asia praediues opibus, genere clarus, habens uxorem et filium paruulum, cum in Aegypto tribunus esset et frequentibus aduersum Blemmyas  
5 expeditionibus quaedam eremi contigisset, sanctorum etiam tabernacula conplura uidisset, a beato uiro Iohanne uerbum salutis accepit. 2. Nec moratus inutilem militiam

21, 28 acceperint et patienter expenderint *M* : acciperent et p. expenderent *V* acciperent et p. expeterent *D*

22, 3 blemmyas (*sic* blemmyes) *Prato* : blembos *VBMD*, *Halm*

1. *Instituta* : les modes de vie que l'on observe chez les moines gaulois, et non pas encore ceux que prescrira une Règle.

2. *Aduersus... documentum* : reprise exacte des termes annonçant la première anecdote en I, 20, 1.

3. *Intra Gallias* : vise l'hypocrisie religieuse recouvrant la volonté de puissance de certains évêques, telle qu'elle s'est manifestée contre Priscillien, et même face à Martin et à ses disciples.

4. *Adulescens quidam* : précision imprécise (comme *quidam* en I, 18, 2), qui permet de s'élever de l'anecdote à l'exemplum.

5. *Praediues... tribunus* : la réussite « mondaine » de ce jeune officier supérieur rendra encore plus exemplaires les vicissitudes de son itinéraire spirituel.

6. *Blemmyas* : excellente correction de Da Prato ; on peut hésiter entre les deux terminaisons, grecque en *-ias* et latine en *-ies*. Les Blemmyes et les Nobades menaçaient les frontières méridionales de l'Égypte romaine tardive ; voir J. DESANGES, « Bilan des recherches sur les sources grecques et latines de l'histoire de la Nubie antique dans les trente

je ne sais ce que tu as laissé à développer à Jérôme. Tu as si prestement résumé toutes les habitudes de vie<sup>1</sup> des nôtres que, s'ils acceptent de ta part ces quelques mots avec équanimité et les pèsent bien avec patience, je pense qu'ils en tireront grand profit, sans avoir désormais besoin de se faire réprimander par les livres de Jérôme. 6. Mais toi, développe plutôt ce que tu avais commencé, et livre nous, contre la fausse sainteté, l'exemple instructif<sup>2</sup> que tu avais promis de nous présenter. Car, à t'avouer la vérité, il n'est pas de mal plus pernicieux dont nous souffrions dans les Gaules<sup>3</sup>. » — « Ainsi ferai-je, dit Postumien, et je ne te tiendrai pas plus longtemps en suspens.

Diptyque  
sur la vanité :  
second volet

22, 1. Certain jeune homme<sup>4</sup> originaire d'Asie, fabuleusement riche, d'illustre naissance, marié et père d'un tout jeune enfant, était tribun<sup>5</sup> en Égypte ; ayant atteint certaines régions du désert au cours d'expéditions réitérées contre les Blemmyes<sup>6</sup>, et même visité bien des cabanes de saints ermites, il reçut du bienheureux Jean<sup>7</sup> la parole du salut<sup>8</sup>. 2. Sans tarder à dédaigner un service public inutile<sup>9</sup> accompagné de vains honneurs, il pénétra

dernières années », dans C. BONNET (éd.), *Études nubienues II* (Actes du VII<sup>e</sup> Congrès international d'études nubienues, 3-8 septembre 1990) 1, Genève 1992, p. 372-373. Sur les Blemmyes au IV<sup>e</sup> siècle, M. WEBBER, « Blemmyer », *RAC* suppl., fasc. 9, 2002, col. 15-23.

7. *Beato uiro Iohanne* : probablement l'ermite Jean de Lycopolis, célèbre pour ses dons de prophétie, et que consulta l'empereur Théodose ; voir AUGUSTIN, *Ciu. Dei* 5, 26, 1 ; mais, auparavant, *Historia monachorum* 1 s.

8. *Verbum salutis accepit* : l'ermite Jean convertit l'officier – et le baptisa ? Il ne s'agissait probablement, en cette occurrence, que d'avoir décidé au *propositum* monastique un officier déjà chrétien ; voir, sur Jean, la notice de J.-M. SAUGET, « Giovanni di Licopoli », *DPAC* 2, 1984, col. 1568-1570.

9. *Inutilem militiam* : selon le moine Jean et ceux qui, comme Martin (*infra* 2, 14), croyaient à la fin prochaine du monde. Le point de vue d'Augustin sera opposé : il détournera le comte Boniface de se faire

cum uano honore contemnere, eremum constanter ingressus breui tempore in omni genere uirtutum perfectus emicuit. Potens ieiuniis, humilitate conspicuus, fide firmus, facile se antiquis monachis studio uirtutis aequauerat, cum interim subiit eum cogitatio iniecta per diabolum, quod rectius esset ut rediret ad patriam filiumque unicum ac domum totam cum uxore saluaret: quod utique esset acceptius Deo, quam si, solum se saeculo eripere contentus, salutem suorum non sine impietate neglegeret. 3. Istiusmodi falsae iustitiae colore superatus, post quadriennium fere cellulam suam atque propositum eremita deseruit. Sed ubi ad proximum monasterium, quod a multis fratribus habitabatur, accessit, causam discessionis atque consilium quaerentibus confitetur. Renitentibus cunctis et praecipue loci illius abbate retinente, male animo fixa sententia non potuit auelli. 4. Igitur infelici se obstinatione propripens, cum dolore omnium digressus a fratribus, uix e conspectu abscesserat, inpletur a daemone, cruentasque spumas ore

22, 21 retinente VM: renitente Bv resistente D om. FA || 22 auelli VBM: eu- D, Rosw. || 23 digressus VBM: d. est A deigr- D

moine, en lui représentant la gravité et l'urgence de ses responsabilités temporelles; voir *Augustinus-Lexikon* 1, 1994, col. 654.

1. *Constanter ingressus*: transposition du courage militaire (d'entrer en terre barbare) en un courage plus intérieur, celui de réaliser son *propositum* monastique en allant combattre Satan au désert.

2. *In omni genere*: vertus morales et pouvoirs spirituels; voir Introduction, ch. VII.

3. *Studio uirtutis*: l'application à la pratique de l'ascétisme et de la prière; partir ici de l'acception philosophique de la « vertu » du sage.

4. *Iniecta*: la tentation a été « jetée » dans le cœur du converti, comme jadis la torche jetée (*coniecit*) dans le cœur de Turnus par la Furie Allecto (*Aen.* 7, 456).

5. *Rediret... saluaret*: comme si sa présence physique était nécessaire au salut des siens.

6. *Inpietate*: violation de la *pietas* à la fois religieuse et familiale. Rapprocher du retour de Martin à Sabaria, où il tenta de convertir ses parents (*Vita* 5, 3 et 6, 3).

sans hésiter<sup>1</sup> dans le désert, où il brilla en peu de temps jusqu'à atteindre la perfection en toute espèce de vertu<sup>2</sup>. Puissant par ses jeûnes, célèbre pour son humilité, ferme dans sa foi, il avait aisément égalé les moines d'antan par son application à la vertu<sup>3</sup>, quand entre-temps se glissa en lui une pensée inspirée<sup>4</sup> par le diable: il vaudrait mieux qu'il rentre en son pays, pour sauver<sup>5</sup>, en même temps que son fils unique, sa femme et toute sa maison; ce serait, de toute façon, plus agréable à Dieu que s'il se contentait de s'arracher seul au siècle, en négligeant non sans impiété<sup>6</sup> le salut des siens. 3. Vaincu par cette éclatante apparence de fausse sainteté, au bout d'environ quatre ans l'ermite abandonna sa cellule et sa profession<sup>7</sup>. Mais une fois parvenu à la communauté la plus proche où vivaient un grand nombre de frères, pressé par leurs questions il leur avoue les raisons de son départ, et sa décision. Malgré l'opposition de tous, et surtout les efforts de l'abbé du lieu pour le retenir<sup>8</sup>, on ne put arracher la résolution malencontreusement gravée<sup>9</sup> dans son cœur. 4. Or donc, en se précipitant avec une obstination infortunée, il quitta les frères, à la douleur de tous; à peine était-il hors de vue<sup>10</sup> que le voilà rempli d'un démon<sup>11</sup>: vomissant<sup>12</sup> de sa bouche une écume sanglante<sup>13</sup>, il se déchirait lui-même de

7. *Cellulam atque propositum*: le geste concret traduit la décision intérieure d'abandonner la profession monastique.

8. *Renitentibus... retinente*: l'antithèse des mots et des images est soulignée par une paronomase ingénieuse; en fait, les deux mouvements agissent dans le même sens.

9. *Animo fixa*: fait écho à VIRGILE, *Aen.* 4, 15.

10. *Vix e conspectu*: autre souvenir épique, celui des Troyens quittant la Sicile (épisode que suit le déchaînement des vents par Éole): *Aen.* 1, 34 s.

11. *Inpletur a daemone*: image, antique et chrétienne, de la venue en l'homme d'une puissance divine qui le « remplit »; voir *Aen.* 3, 434, Paul, Ep 5, 18 (l'Esprit), et Martin, *Vita* 3, 1, *uir Deo plenus*.

12. *Prouomens*: comme dans LUCRÈCE, 6, 447, qui l'emploie au sens figuré d'un tourbillon de vent « vomissant l'ouragan ». L'image de ce mot paraît ici plus propre que celle de la leçon *prouoluens*.

13. *Cruentas spumas ore*: peinture virgilienne (*Georg.* 3, 203).

25 prouomens suis dentibus se ipse lacerabat. Deinde, ad idem monasterium fratrum umeris reportatus, cum coerceri in eo inmundus spiritus non ualeret, necessitate cogente ferreis nexibus alligatur, pedes cum manibus uinciuntur : non inmerita poena fugitiuo, ut quem non cohibuerat

30 fides, catena cohiberet. 5. Post biennium demum, oratione sanctorum ab inundo spiritu liberatus, ad eremum unde discesserat mox regressus, et ipse correctus et aliis futurus exemplo, ne quem aut falsae iustitiae umbra decipiat, aut incerta mobilitas inutili leuitate conpellat semel coepta

35 deserere.

Haec uos de uirtutibus Domini, quas in seruis suis uel imitanda operatus est uel timenda, scire sufficiat. 6. Sed quia satisfeci uestris auribus, immo etiam uerbosior fui

22, 25 prouomens scripsi : prouoluens VBMD et Halm || 32 regressus BD : r. est MA, Prato || correctus BMFA, codd. Gis. et Rosw. : correptus VDV || 36 quas VDFAv, Prato : quae Lazius Halm

1. *Suis dentibus se ipse lacerabat* : peut-être un souvenir de la peinture d'une crise semblable en Jb 13, 14 (texte de la Vulgate).

2. *Fratrum umeris* : sous-entend peut-être le châtement par les verges qui punissait les écoliers romains récalcitrants, solidement tenus à plat ventre sur les épaules de leurs camarades ; voir, en ce sens, le verbe *catomidiare* (d'après le grec *ômos*) employé dans PÉTRONE, 132, et les *Scriptores Historiae Augustae, Vita Hadriani* 81, 9. Sur ce châtement scolaire : H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris 1950, p. 361. Aurait-il pu être pratiqué dans l'école monastique, selon la tradition antique ? Ici, il ne suffit pas à ramener le possédé à la raison.

3. *Ferreis nexibus alligatur* : souvenir possible des traitements infligés aux possédés gérésiniens, dans le récit évangélique de Mc 5, 3 s. ; mais il est appliqué ici à celui qui a fui son ermitage, comme à un esclave fugitif (*fugitiuo*).

4. *Fides catena...* : le chiasme met en valeur le jeu sur les deux sens, matériel et moral, de *cohibere*.

5. *Exemplo* : passage à la « moralité » ; le sens « exemplaire » du récit est dégagé par deux mises en garde générales.

6. *Falsae iustitiae umbra* : thème annoncé en 1, 21, 6 ; le portrait de l'homme dupé par l'ombre de la fausse sainteté reflète encore, ici,

ses propres dents<sup>1</sup>. Puis, une fois ramené au même monastère sur les épaules des frères<sup>2</sup>, comme l'esprit impur qui l'habitait ne pouvait être maîtrisé, sous l'empire de la nécessité on l'attache avec des chaînes de fer<sup>3</sup>, on lie ensemble ses pieds et ses mains : c'était un châtement bien mérité, pour un fugitif, qu'une chaîne retint celui que sa foi n'avait pas retenu<sup>4</sup>. 5. C'est seulement au bout de deux ans qu'une fois libéré de l'esprit impur par la prière des saints, il revint ensuite au désert qu'il avait quitté : non seulement lui-même était corrigé, mais il allait aussi servir d'exemple aux autres<sup>5</sup>, pour que personne ne se laisse duper par l'ombre d'une fausse sainteté<sup>6</sup>, ou qu'une inconstance incertaine ne le pousse à abandonner par une vaine légèreté<sup>7</sup> ce qu'il avait entrepris une fois pour toutes.

Qu'il vous suffise<sup>8</sup> d'en savoir autant des puissantes interventions que<sup>9</sup> le Seigneur a opérées sur ses serviteurs, tout comme des exemples à suivre ou à redouter<sup>10</sup>. 6. Mais puisque j'ai donné satisfaction à votre curiosité<sup>11</sup> et même

l'image cicéronienne de celui qui « poursuit des ombres de fausse gloire » (CICÉRON, *Pis.* 57 : *umbras falsae gloriae consectari*).

7. *Mobilitas... leuitate* : l'alliance de mots rappelle l'observation de CÉSAR dénonçant la versatilité de certains Gaulois ambitieux, dans *Gall.* 2, 1, 3 : *qui mobilitate et leuitate animi nouis imperiis studebant*. Cette analyse s'exprime ainsi en termes de psychologie encore classiques.

8. *Haec uos...* : les pouvoirs spirituels du Christ opérant à travers des chrétiens (première expression de cette idée, dans les mêmes termes, *supra* 1, 2, 2).

9. *Quas* : il faut préférer cette leçon – accordée en genre avec son antécédent *uirtutibus* – à la correction *quae* de Lazius, reprise par Halm : ce sont les pouvoirs thaumaturgiques du Seigneur qui opèrent « dans ses serviteurs » des actes exemplaires, à imiter ou à craindre.

10. *Imitanda... timenda* : rappelle le couple *appetensa... fugienda* de la morale classique.

11. *Satisfeci uestris auribus* : tour très classique. On rentre ici dans le badinage entre les interlocuteurs d'un dialogue : nouvel « intermède gaulois ».

40 fortasse quam debui, tu modo – ad me autem loquebatur – debitum faenus exsolue, ut te de Martino tuo, ut es solitus, plura referentem, iam pridem in hoc desideriiis meis aestuantibus, audiamus. »

23, 1. — « Quid ? inquam, tibi de Martino meo liber ille non sufficit, quem ipse tu nosti me de illius uita atque uirtutibus edidisse ? » 2. — « Agnosco id quidem, Postumianus inquit, neque umquam a dextera mea liber 5 iste discedit. Nam si agnoscis, ecce – et aperit librum, qui ueste latebat –, en ipsum ! Hic mihi, inquit, terra ac mari comes, hic in peregrinatione tota socius et consolator fuit. 3. Sed referam tibi sane quo liber iste penetrarit, et quam nullus fere in orbe terrarum locus sit, ubi non materia 10 tam felicis historiae peruulgata teneatur. 4. Primus eum Romae urbi uir studiosissimus tui Paulinus inuexit ; deinde,

23, 5 iste VD : ille BMFAv, Prato || 6 ueste VB : sub ueste MDFAv || terra VBM et con. Vorst : in terra BD terrae FAv || mari VBM : -is F<sup>2</sup> in mari D || 8 sane V : plane BDFAv om. M || 11 romae VD : romanae FA, Halm romane BM

1. *Verbosior... quam debui* : cliché de politesse ; voir de même CICÉRON, *Fam.* 7, 3 (= 480 éd. J. BEAUJEU), 6, *epistulam uerbosioiorem fortasse quam uelles*.

2. *Debitum faenus* : poursuit la métaphore déjà filée *supra* 1, 12, 5-6.

3. *Desideriiis meis aestuantibus* : usage abstrait inattendu d'une métaphore érotique ; voir par exemple PÉTRONE, *Sat.* 126, 5 : *accendis desiderium aestuantis*.

4. *Liber ille* : la *Vita Martini*, publiée en 397. *Ille... illius* : valeur emphatique, pour grandir l'ouvrage et son héros.

5. *Vita atque uirtutibus* : cliché hagiographique, promis à une longue descendance. Il apparaît déjà, sous une forme moins serrée, dans la préface de la *Vita* (1, 7).

6. *Librum qui ueste latebat* : souvenir du célèbre rameau d'or magique qui avait permis à Enée de pénétrer dans les enfers : *Aen.* 6, 406, *aperit raram qui ueste latebat*.

7. *Peregrinatione tota* : tout le circuit de Postumien (Afrique, Alexandrie, Palestine, Égypte) invite à traduire le mot avec prudence. Il possède encore ici la valeur classique d'un « voyage à l'étranger » ; mais Postumien rapporte déjà bien des visites à des lieux saints, donc des « pèlerinages » au sens moderne : d'où notre traduction par

été, peut-être, plus bavard que je ne l'aurais dû<sup>1</sup>, c'est à toi maintenant – et il s'adressait à moi – d'acquitter les intérêts que tu me dois<sup>2</sup>, en nous faisant entendre davantage sur le compte de ton cher Martin, selon ton habitude ; car voici longtemps déjà que je brûle de désir à ce sujet<sup>3</sup>. »

Large diffusion de la *Vie de Martin*, dont la suite est demandée

23, 1. — Eh quoi, dis-je, pour ce qui touche à mon cher Martin, le livre que j'ai publié<sup>4</sup>, comme tu le sais toi-même, sur sa vie et ses vertus<sup>5</sup>, ne te suffit-il pas ? » 2. — « J'en conviens en vérité, dit

Postumien, et j'ai toujours ce livre sous la main. Car si tu le reconnais, le voici... » Et il découvre le livre caché sous son vêtement<sup>6</sup> : « Le voici lui-même ! C'est lui qui partagea ma route sur terre et sur mer, c'est lui qui, tout au long de ma pérégrination<sup>7</sup>, me servit de compagnon et de consolateur. 3. Mais je vais justement te rapporter jusqu'où ce livre a pénétré, et à quel point il n'est à peu près aucun lieu<sup>8</sup>, dans le monde entier, où l'on ne connaisse par cœur la matière universellement répandue d'un récit aussi riche<sup>9</sup>. 4. Le premier qui l'a introduit dans la ville de Rome est Paulin, un homme entièrement à ta dévotion<sup>10</sup>. Puis,

« pérégrination », qui a paru refléter le moins mal une évolution sémantique alors en cours. Transmise sans titre, la *Peregrinatio Egeriae* (voyage et « journal » antérieurs de deux décennies à notre texte) a d'ailleurs été successivement intitulée *Peregrinatio* par les éditeurs du XIX<sup>e</sup> siècle, puis *Itinerarium* au XX<sup>e</sup>.

8. *Nullus fere... locus* : hyperbole habilement contradictoire, l'affirmation absolue (*nullus*) étant aussitôt nuancée par l'expression de l'approximation (*fere*). Comparer JÉRÔME, *Epist.* 84, 1, sur la réputation universelle de Jérôme, *toto paene orbe*.

9. *Materia... historiae peruulgata* : la « matière » de l'histoire (de Martin) étant distinguée de l'ouvrage proprement dit. Ce dernier n'a pas exclu la réalité antérieure d'une large diffusion orale des faits et gestes de l'évêque de Tours.

10. *Studiosissimus tui* : ce que vérifie la correspondance entre Paulin et Sulpice, confirmant les liens anciens d'affection entre tous les disciples de Martin.

cum tota certatim urbe raperetur, exultantes librariorum  
 uidi quod nihil ab his quaestuosius haberetur, siquidem  
 nihil illo promptius, nihil carius uenderetur. 5. Hic,  
 15 nauigationis meae cursum longe ante praegressus, cum  
 ad Africam ueni, iam per totam Carthaginem legebatur.  
 Solus enim Cyrenensis ille presbyter non habebat, sed  
 me largiente descripsit. 6. Nam quid ego de Alexandria  
 loquar, ubi paene omnibus magis quam tibi notus est?  
 20 Hic Aegyptum, Nitriam, Thebaidam ac tota Memphitica  
 regna transiuit. 7. Hunc ego in eremo a quodam sene legi  
 uidi; cui cum me familiarem tuum esse dixissem, et ab  
 illo et a multis fratribus haec mihi iniuncta legatio est,  
 ut, si umquam terras istas te incolumi contigissem, ea te  
 25 supplere compellerem, quae in illo tuo libro de uirtutibus  
 beati uiri professus es praeteriisse. 8. Age ergo, quia non

23, 16 carthaginem VBM: carta- F karta- DA || 20 thebaidam  
 VB<sup>2</sup>MD: -dem F<sup>1</sup> et con. Halm || memphitica BMD: memfi- V

1. *Vidi*: qui a « vu » ce spectacle (réel ou imaginaire, ou tour à tour l'un puis l'autre?) Paulin? Postumien? Sulpice? En tout cas, le récit de Postumien ne fait aucune allusion à un détour par Rome lors de ce voyage, tandis que Paulin y venait effectivement chaque année pour assister à la fête des deux Apôtres. D'autre part, ce texte même du *Gallus*, en 3, 17, 3 s., semble impliquer que Postumien n'est peut-être pas encore allé à Nole voir Paulin.

2. *Exultantes librariorum*: affirmation trop enthousiaste et absolue (voir les trois emplois successifs de *nihil*) pour ne pas être suspecte au moins d'exagération. Le détail sur les gains des marchands de livres est bien conforme à l'ironie parfois grinçante de Sulpice.

3. *Hic... praegressus*: le livre ou son héros? Ambiguïté soulignée par l'image d'un être animé, que suppose le sens de *praegredior*.

4. *Totam Carthaginem*: écho ironique à *tota Vrbe*.

5. *Cyrenensis... descripsit*: générosité limitée, mais Postumien n'avait probablement emporté qu'un seul exemplaire de la *Vita*. La copie privée des ouvrages prêtés (ou non) par leur auteur est chose courante au IV<sup>e</sup> siècle: voir E. ARNS, *La technique du livre d'après saint Jérôme*, Paris 1953, p. 169 s.

6. *Aegyptum...*: après Alexandrie – et avant Nitrie –, *Aegyptus* ne désignerait-il ici que la basse Égypte du delta?

comme l'on s'arrachait ton ouvrage à l'envi par toute la Ville, j'ai vu<sup>1</sup> les marchands de livres exulter<sup>2</sup> de ce que rien n'était tenu par eux pour plus lucratif, car aucun ne se vendait plus vite ni plus cher. 5. Ayant devancé de bien loin le cours de ma traversée<sup>3</sup>, ce livre à mon arrivée en Afrique était déjà lu dans tout Carthage<sup>4</sup>. Le seul à ne pas le posséder était le prêtre de Cyrénaïque, mais ma générosité lui permit d'en faire une copie<sup>5</sup>. 6. Oui, que dire d'Alexandrie, où presque tout le monde le connaît mieux que toi? Il est passé par l'Égypte<sup>6</sup>, la Nitrie, la Thébaïde<sup>7</sup> et tous les royaumes de Memphis<sup>8</sup>. 7. Ce livre, j'ai vu de mes yeux qu'un ancien le lisait dans le désert. Et quand je lui ai dit que j'étais de tes intimes, aussi bien lui que nombre d'autres frères m'ont chargé de la mission impérative<sup>9</sup> de te presser – si jamais j'atteignais notre pays de ton vivant – de compléter ce que, dans ton fameux livre, tu as expressément déclaré avoir passé sous silence sur les vertus du bienheureux<sup>10</sup>. 8. Aussi, en

7. *Nitriam... Thebaidam*: paraissent une sorte de double métonymie de l'Égypte des moines, particulièrement nombreux dans chacune de ces deux régions, déjà nommées à ce titre en 1, 15, 3 et 1, 9, 6.

8. *Memphitica regna*: périphrase poétique complexe, s'appliquant à la totalité du ci-devant royaume pharaonique (Memphis a été nommé *supra* 1, 15, 3). Voir déjà OVIDE, *Ars* 1, 77, *Memphitica templa*: après un déterminatif, c'est une fin d'hexamètre virgilienne; voir, par exemple, *Aen.* 6, 14, ou 6, 269.

9. *Iniuncta legatio*: beaucoup plus pressant que le tour courant *dare legationem*; c'est charger impérativement, par une sorte d'ordre de mission.

10. *Supplere... de uirtutibus... praeteriisse*: de *uirtutibus* est complément du groupe verbal *professus es praeteriisse*. C'est dire que Sulpice avait pratiqué une omission volontaire (*Vita*, 1, 5, *plura omisimus*). En fait, cette omission invoquait trois motifs: d'abord, la difficulté à s'informer des faits et gestes d'un saint qui « aurait voulu cacher toutes ses « vertus » » (*Vita*, 1, 7); en second lieu, le dessein de Sulpice (par souci de concision) de ne rapporter que les faits les plus saillants: *tantum excellentia* (*Vita*, 1, 8); enfin, « également » (*simul*), le dernier motif: la crainte de lasser les lecteurs. Dans ce passage du *Gallus*,

illa a te audire desidero quae scripta sufficiunt, illa quae tum uel propter legentium, ut credo, fastidium praeteriisti, multis id una mecum a te poscentibus explicentur. »

24, 1. — « Equidem, Postumiane, inquam, cum te iam dudum de sanctorum uirtutibus intentus audirem, tacitis ad Martinum meum cogitationibus recurrebam, merito perspicens omnia illa quae singuli diuersa fecissent per unum istum facile completa. 2. Nam, cum excelsa retuleris, quod mihi dixisse liceat pace sanctorum, nihil a te penitus audiui in quo Martinus esset inferior. Sed sicut nullius umquam cum illius uiri meritis profiteor conferendam esse uirtutem, ita illud animaduerti decet iniqua illum cum eremitis uel etiam anachoretis condicione conferri. Illi enim, ab omni inpedimento liberi, caelo tantum atque

24, 3 recurrebam *BMD*: me conuertebam *V*

Postumien paraît gêné que Sulpice ait pu invoquer ce troisième motif – aussi discutable – il l'introduit non plus par *simul*, mais par une sorte d'excuse: « ou même... comme je le crois » (*uel... ut credo*); il oppose ainsi à ces réserves de Sulpice l'ardeur des lecteurs martinien, qui veulent toujours en savoir plus long sur leur maître. Que la mission confiée par les moines d'Orient à Postumien ait été réelle ou imaginée, celui-ci définit avec justesse la double relation entre la *Vita* et le *Gallus*; celle d'un ouvrage principal: une biographie hagiographique; et de son complément: un recueil de récits de miracles (*de uirtutibus*). Cette phrase appuie le sous-titre que vous avons donné au *Gallus*: voir Introduction, ch. II. De ce point de vue, l'*Itinerarium* de Postumien en Égypte apparaît aussi comme une ample préface aux deux livres suivants.

1. *Age ergo*: retournement d'une expression épique et virgilienne d'encouragement à l'action; voir *Aen.* 2, 707, et déjà *Georg.* 1, 63

2. *Propter legentium... fastidium*: topos rhétorique sur le souci d'épargner la lassitude des lecteurs, déjà présent en *Vita* 1, 8 (et comm. p. 425-426).

3. *Equidem*: attaque oratoire emphatique, comme le mouvement même de toute la phrase.

4. *Quae singuli... fecissent per unum... completa*: forme nouvelle du thème biblique des concours de thaumaturgie, tels ceux qui auraient

route<sup>1</sup>! Comme je ne désire pas entendre de ta bouche ce qu'il suffit que tu aies écrit, cède à la requête que tant de gens t'adressent en même temps que moi, et développe ce qu'alors tu as passé sous silence – probablement pour ne pas lasser les lecteurs<sup>2</sup>. »

Éloge  
de Martin  
par Sulpice

24, 1. — « Pour ma part<sup>3</sup>, Postumien, dis-je, en t'écoutant avec attention depuis longtemps déjà parler des vertus des saints, sans rien dire je revenais en pensée à mon cher Martin, considérant avec raison que notre saint à lui seul avait aisément accompli toutes les diverses actions respectivement menées à bien par chacun d'entre eux<sup>4</sup>. 2. Car bien que tu nous aies rapporté des faits exceptionnels, qu'il me soit permis de le dire sans faire injure à ces saints: je ne t'ai entendu raconter absolument rien, en quoi Martin leur fût inférieur. Mais s'il est bien vrai que, ma foi, il n'en est aucun dont la vertu soit jamais comparable aux mérites de ce saint homme, il convient d'observer, d'autre part, qu'il n'est pas équitable de comparer ses conditions de vie<sup>5</sup> à celles des ermites ou même des anachorètes<sup>6</sup>. Car eux<sup>7</sup>, c'est libres

opposé Moïse et les magiciens d'Égypte (Ex 6, 11 s.), Élie et les prêtres de Baal (1 R 18, 19 s.), Pierre et Simon le mage (*Acta Petri*); ils étaient devenus, chez les « athlètes du désert », des concours de résistance au jeûne, ou de vitesse dans la récitation des *Psalmes (sic)*.

5. *Iniqua condicione*: terminologie juridique dénonçant l'inégalité des conditions dans lesquelles les moines d'Orient et Martin auraient respectivement opéré leurs miracles.

6. *Eremitis uel etiam anachoretis*: les anachorètes s'étant, par définition, enfoncés plus à l'intérieur du désert (voir *supra* 1, 17), on s'attendrait à ce que leur isolement, plus favorable à la contemplation, fût nommé en premier lieu, avant celui des ermites qui se trouvent souvent moins loin du monde: on lirait donc plus logiquement l'inverse (*anachoretis uel etiam eremitis*).

7. *Illi*: renvoi globalement aux deux catégories de moines solitaires.

angelis testibus plane admirabilia docentur operari ; 3. iste in medio coetu et conuersatione populorum, inter clericos dissidentes, inter episcopos saeuientes, cum fere cotidianis  
 15 scandalis hinc adque inde premeretur, inexpugnabili tamen aduersus omnia uirtute fundatus stetit, et tanta operatus est quanta ne illi quidem, quos ante audiuimus esse in eremo uel fuisse, fecerunt. 4. Ac si illi paria fecissent, quis iudex tam esset iniustus ut non istum esse potioem merito  
 20 iudicaret ? Puta enim istum fuisse militem, qui pugnauerit in iniquo loco et tamen uictor euaserit ; illos autem aeque conpone militibus, sed qui ex aequo loco aut etiam de superiore certauerint. 5. Quid ergo ? Etsi omnium una uictoria est, non potest omnium esse par gloria. Tamen,  
 25 cum praeclara retuleris, a nemine retulisti mortuum suscitatum : quo uno utique necesse est confiteri Martino neminem conferendum.

24, 17 ante V : a te BMD, Ald. || 20 puta VBM : puto DF

1. *Caelo atque angelis testibus* : l'idéal monastique de la « vie angélique » faciliterait l'opération des miracles.

2. *In medio coetu* : peinture tendancieuse, par son pessimisme, des désordres de l'Église des Gaules : turbulence des laïcs, dissensions des clercs, abus de pouvoir des évêques, scandales universels ; comment opérer des miracles au milieu d'un pareil désordre ? Celui-ci rappelle la description finale, dans les *Chroniques* de Sulpice (2, 51, 5), sur les divisions internes provoquées en Gaule par l'affaire Priscillien.

3. *Inexpugnabili... fundatus stetit* : Martin, ancien soldat, demeure un combattant inébranlable. Image à la fois antique et chrétienne ; de même pour Julien dans AMMIEN, 25, 3, 18 ; et, pour exprimer le courage d'un philosophe torturé, 14, 9, 6 ; mais aussi chez Paul, Cyprien, Ambroise : voir notre étude « Un cliché de la spiritualité antique tardive : *stetit immobilis* », dans G. WIRTH et alii, *Romanitas Christianitas. Untersuchungen zur Geschichte und Literatur der römischen Kaiserzeit, Johannes Straub zum 70. Geburtstag*, Boston - New York 1952, p. 522-552.

4. *Iniquo loco... uictor...* : développement complaisant de la métaphore militaire appropriée. La thaumaturgie est un peu oubliée, au profit d'une image spatiale des conditions « inégales » du combat spirituel.

5. *Omnium una uictoria... non... par gloria* : sentence heureusement

de tout empêchement, avec le ciel et les anges pour seuls témoins<sup>1</sup>, qu'ils opèrent de véritables merveilles – à ce qu'on rapporte ; 3. tandis que Martin, c'est au beau milieu d'une foule<sup>2</sup> de peuple assemblé, parmi des clercs en querelle, parmi des évêques déchaînés, malmené à hue et à dia par des scandales quasi quotidiens, qu'il s'est pourtant maintenu inébranlable face à tous les assauts, avec une valeur inexpugnable<sup>3</sup> ; et il a opéré des merveilles plus nombreuses que n'en n'ont faites ceux-là mêmes dont nous venons d'entendre dire qu'ils se trouvaient ou s'étaient trouvés au désert. 4. Et même s'ils en avaient accompli autant que lui, quel juge serait assez inique pour ne point le juger avec raison supérieur à eux ? Imagine en effet qu'il ait été soldat, qu'il ait livré combat en position défavorable<sup>4</sup>, et que néanmoins il en soit sorti vainqueur ; quant à eux, compare les avec équité à d'autres soldats, mais des soldats qui aient lutté sur un terrain égal ou même en position supérieure. 5. Que doit-on en conclure ? Même s'il y a une seule victoire pour tous, la gloire ne peut être égale pour tous<sup>5</sup>. Quand bien même tu nous as rapporté des faits éclatants, il n'est pourtant personne dont tu aies rapporté qu'il ait ressuscité un mort<sup>6</sup> : voilà le seul point sur lequel force est absolument de reconnaître que personne n'est comparable à Martin.

frappée. L'idée n'est pas si éloignée de celle du vers de Corneille : « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire » – qui pourrait s'appliquer ici aux thaumaturges d'Égypte opérant dans une sérénité favorable.

6. *Mortuum suscitatum* : double simplification. Car, d'une part, il suffit de parcourir les récits de l'*Historia monachorum* pour constater que certains ascètes d'Égypte passaient pour avoir opéré, eux aussi, des résurrections (Sulpice se borne habilement à attester que Postumien n'en a pas soufflé mot – ce qui est exact) ; d'autre part, Sulpice a évoqué dans ses œuvres quatre résurrections opérées par Martin : celles du catéchumène de Ligugé et de l'esclave suicidé de Lupicin (*Vita* 7, 2 et 8, 2), de l'esclave d'Évanthius piqué par un serpent (*infra* 2, 2, 7), et d'un jeune enfant en pays chartrain (*infra* 2, 4, 6). Même nombre pour le Christ : Tabitha, le fils de la veuve de Naïm, Lazare, et Jésus lui-même.

25, 1. Nam si admirandum est quod illum Aegyptium flamma non adtigit, hic quoque saepius imperavit incendiis. Si reuoluas quod anachoretis feritas bestiarum uicta succubuit, hic familiariter et rabiem bestiarum et serpentium uenena conpescuit. 2. Quodsi illum conferas, qui inmundis spiritibus obsessos uerbi imperio aut etiam fimbriarum uirtute curabat, ne in hac quidem parte inferiorem fuisse Martinum multa documenta sunt. 3. Si etiam ad illum recurras, qui, saetis suis pro ueste contactus, putabatur ab angelis uisitari, cum isto angeli cotidie loquebantur. 4. Iam uero aduersus uanitatem atque iactantiam ita inuictum spiritum gessit, ut illa uitia fortius nemo contempserit, cum quidem inmundis spiritibus adflatos absens plerumque curauerit, nec solum comitibus aut praefectis, sed ipsis etiam regibus imperarit.

25, 15 imperarit B : -raret VD, Halm -rauerit M

1. *Aegyptium* : le novice pénétrant dans un four ardent (*supra* 1, 18). Il est ici désigné par son pays, pour mieux lui opposer le Gaulois Martin.

2. *Saepius imperavit incendiis* : le long récit d'un incendie dominé par Martin, dans l'*Epist.* 1, 5 de Sulpice, recourt aussi à une métaphore militaire de combat victorieux contre les flammes. Auparavant (dans *Epist.* 1, 2), il avait été rappelé que Martin avait déjà « chassé les flammes de plusieurs maisons ».

3. *Feritas bestiarum... succubuit* : illustré par la domestication du lion (*supra* 1, 13, 7), de la louve (1, 14, 1), de la lionne (1, 15, 4).

4. *Rabiem bestiarum et serpentium uenena* : exemples illustrés par les épisodes et de la vache possédée (2, 9, 1 s.), et du venin mortel extrait d'une morsure de serpent (2, 2, 6).

5. *Verbo... fimbriarum* : reprise de la distinction présentée en 1, 20, 2 (pour un moine égyptien), où l'on trouve, comme ici, le mot *obsessos*.

6. *Saetis... ab angelis* : rappel des confidences de l'anachorète nu du Sinaï (*supra* 1, 17, 4). Sur Martin et les anges, voir *infra* 2, 13, 8 et 3, 13, 14.

7. *Cotidie* : comparer ses visions de saintes et d'apôtres : *infra* 2, 13, 5-6.

25, 1. Car s'il y a lieu d'admirer que la flamme n'ait point touché cet Égyptien<sup>1</sup> dont tu as parlé, Martin lui aussi a bien des fois maîtrisé des incendies<sup>2</sup>. Et si tu veux rappeler que la sauvagerie des bêtes féroces a succombé<sup>3</sup>, vaincue, à des anachorètes, lui a couramment contenu la rage des fauves aussi bien que les venins des serpents<sup>4</sup>. 2. Et si tu veux lui comparer ce fameux saint qui guérissait les hommes possédés d'esprits impurs par le pouvoir de sa parole – ou même par la vertu de ses franges<sup>5</sup> –, en ce domaine aussi bien des exemples probants montrent que Martin ne lui a pas été inférieur non plus. 3. Si même tu le compares à celui qui, tout couvert de ses poils en guise de vêtement, passait pour recevoir la visite des anges<sup>6</sup>, avec notre Martin les anges s'entretenaient chaque jour<sup>7</sup>. 4. De plus, face à la vanité et à la vantardise<sup>8</sup>, il fit montre d'une âme si invincible que personne n'a méprisé plus vaillamment ces vices : car, en vérité, il a guéri – le plus souvent sans être là<sup>9</sup> – des hommes qu'avait atteints<sup>10</sup> le souffle d'esprits impurs<sup>11</sup> ; et ce n'est pas seulement à des comtes et à des préfets, mais même à des souverains en personne qu'il a donné des ordres<sup>12</sup>. Et voila ce qui, sans

8. *Vanitatem atque iactantiam* : groupe paronymique. Allusion à l'avant-dernière anecdote, sur le thaumaturge vaincu finalement par la *uanitas* (*supra* 1, 20, 1 et 5). Voir bientôt, chez CASSIEN, les livres 11 et 12 des *Instituta monachorum*, consacrés justement à « l'esprit de vaine gloire » et à « l'esprit d'orgueil ».

9. *Absens plerumque* : ainsi les possédés de Tours perçoivent-ils de loin l'approche de Martin (*infra* 3, 6, 2) ; mais la généralisation par *plerumque* semble hyperbolique.

10. *Adflatos* : d'où il résulte que l'*exsufflatio* chrétienne (*infra* 3, 8, 2) était destinée à chasser le souffle de l'esprit mauvais.

11. *Spiritum... spiritibus* : passage du sens moral (au singulier = une âme invincible) au sens personnifié et biblique (au pluriel : les esprits impurs = les démons).

12. *Comitibus aut praefectis... ipsis... regibus* : raisonnement a fortiori, opposant, aux succès du moine égyptien thaumaturge auprès de hauts personnages (*supra* 1, 20, 3), la soumission, plus étonnante, à l'autorité

Minimum id quidem in illius uirtutibus ; sed credas uelim non uanitati, sed causis etiam atque occasionibus uanitatis neminem fortius repugnasse. 5. Parua quidem, sed non praetereunda dicturus sum, quia et ille laudandus est, qui, summa praeditus potestate, tam religiosam ad reuerentiam beati uiri ostenderit uoluntatem. 6. Memini Vincentium praefectum, uirum egregium et quo nullus sit intra Gallias omni uirtutum genere praestantior, dum Turonos praeteriret, a Martino saepius poposcisse ut ei conuiuium in suo monasterio daret – in quo quidem exemplum beati Ambrosii episcopi praeferebat, qui eo tempore consules et praefectos subinde pascere ferebatur : sed uirum altioris ingenii, ne qua ex hoc uanitas atque inflatio obreperet, noluisse. 7. Ergo fatearis necesse est in Martino omnium illorum, quos enumerasti, fuisse uirtutes, Martini autem in illis omnibus non fuisse.

25, 26 ambrosii V: -sii MDFAv

surnaturelle de Martin, d'empereurs comme Julien, Valentinien, Maxime ; le saint reproduit ainsi la démarche biblique du « prophète chez le roi » : voir, sur ce thème, notre étude dans les *Mélanges offerts à Christine Mohrmann*, Utrecht/Anvers 1963, p. 84-95.

1. *Minimum... in illius uirtutibus* : jouant sur les deux sens de *uirtutes*, l'auteur paraît suggérer subtilement l'idée que les vertus morales de Martin et ses victoires prudentes face aux tentations de la vanité n'étaient pas de moindre valeur que ses pouvoirs thaumaturgiques.

2. *Parua quidem sed...* : reprend, pour introduire un exemple concret, l'idée et le mouvement de la phrase précédente (*minimum quidem sed*).

3. *Summa praeditus potestate* : le contexte suivant suggère qu'il s'agit de l'important personnage qui avait été préfet du prétoire des Gaules de 392 à 400. Sur les hautes relations de Martin, en particulier avec Vincentius, voir C. JULIAN, *REA* 25, 1925, p. 49-55 ; aussi *PLRE* 1, 1969, *Vincentius* 6, et HEINZELMANN, « Prosopographie », p. 715 (Flavius Vincentius). Mais Sulpice n'en admire que davantage, ici, la supériorité morale de ce laïc qui a respecté le refus de Martin de le recevoir à sa table.

4. *Quo nullus... praestantior* : souvenir possible de l'éloge de Misène dans VIRGILE, *Aen.* 6, 164, *quo non praestantior alter*.

doute, n'est que le moindre aspect de ses vertus<sup>1</sup> – mais je voudrais pourtant que tu le croies : personne n'a repoussé avec plus de vaillance non seulement la vanité, mais aussi les causes et les occasions de vanité. 5. Je vais rappeler une anecdote sans doute mineure, mais qu'on ne saurait taire pour autant<sup>2</sup>. Car il faut aussi faire l'éloge d'un homme qui, investi des plus hauts pouvoirs<sup>3</sup>, a manifesté une bonne volonté si scrupuleuse pour respecter le bienheureux Martin : 6. je me rappelle que le préfet Vincentius – un homme d'exception, le plus éminent dans les Gaules en toute espèce de vertus<sup>4</sup> – en passant<sup>5</sup> par Tours<sup>6</sup> avait réclamé bien des fois à Martin de lui donner à souper dans son monastère ; et il se prévalait, sur ce point précis, de l'exemple du bienheureux Ambroise<sup>7</sup> – un évêque qui, disait-on, recevait souvent à sa table, en ce temps-là, des consuls et des préfets. Mais notre grand saint, à l'esprit si profond<sup>8</sup>, avait refusé, pour éviter que la vanité et l'orgueil ne se glissent en lui de quelque manière. 7. Te voilà donc contraint d'avouer que Martin possédait les vertus de tous ces grands saints que tu as énumérés, mais que tous ceux-là ne possédaient pas celles de Martin<sup>9</sup>.

5. *Dum... praeteriret* : construction et valeur d'emploi de *dum = cum*, courantes en langue tardive.

6. *Turonos* : le nom du peuple désigne à cette époque la ville de Tours – qui avait été appelée d'abord *Caesarodunum* aux premiers siècles de notre ère ; voir ROUCHE, « Noms des chefs-lieux », p. 47-64.

7. *Exemplum... Ambrosii* : l'argument de Vincentius est tendancieux, car Ambroise, haut fonctionnaire impérial devenu évêque de Milan (alors capitale occidentale de l'Empire), avait plus d'occasions, voire d'obligations « mondaines » que Martin à Tours.

8. *Virum altioris ingenii* : la même périphrase avait servi à l'éloge du génie spirituel d'Hilaire de Poitiers (*Vita Martini* 5, 2, et comm. p. 550). Cette coïncidence n'est pas fortuite : elle implique qu'Hilaire restait pour Martin un meilleur modèle épiscopal qu'Ambroise. Martin demeura toujours réservé envers le pouvoir impérial, même dans ses relations avec l'usurpateur Maxime.

9. *Ergo fatearis...* : sorte de brève péroraison, en forme d'antimétabole.

26, 1. — « Quid tu, inquit Postumianus, ita mecum? Quasi non de eo idem tecum sentiam semperque senserim. Ego uero, quoadusque uiuam semper et sapiam, Aegypti monachos praedicabo, laudabo anachoretas, mirabor eremitas, Martinum semper excipiam: non illi ego audeo monachorum, certe non episcoporum quempiam comparare. 2. Hoc Aegyptus fatetur, hoc Syria, hoc Aethiops conperit, hoc Indus audiuit, hoc Parthus et Persa nouerunt, nec ignorat Armenia, Bosphorus exclusus cognouit, et postremo si quis aut Fortunatas insulas aut glaciale frequenter oceanum. 3. Quo miserior est regio ista nostrorum, quae tantum uirum cum in proximo habuerit, nosse non meruit. Nec tamen huic crimini miscebo populares:

26, 2 de eo idem *coni. Halm*: deodem *V* de eodem *BMD, scr. Halm eadem BM* || 7 syria *VMD*: siria *A* || 8 aethiops *B*: eth- *VF* aethiopia *D* || 9 bosporus *Halm*: bosfo- *ceteri codd. om. D* || exclusus *scripsi*: -sa *VM, Halm om. D*

L'idée est simplificatrice et tendancieuse: Martin aurait possédé à lui seul toutes les vertus morales et les puissances thaumaturgiques des moines égyptiens, sans qu'aucun d'eux lui fût comparable dans cette perfection absolue!

1. *Ita mecum*: ellipse de langue parlée; il faut sous-entendre une forme verbale « passe-partout », comme *agis* ou *te habes*.

2. *De eo idem*: on a préféré cette correction, *conjecturée* par Halm dans l'apparat de son édition, à partir du manuscrit *V*; et on a rejeté la leçon *eadem* des autres manuscrits, *éditée* par Halm: cette leçon *eadem* serait d'ailleurs conforme à un tour classique plus rare, mais bien attesté (*idem mecum*).

3. *Certe non episcoporum*: implique que les évêques méritaient encore moins que les moines d'être comparés à Martin; nouvelle touche d'anticléricalisme.

4. *Aegyptus... Persa*: ce curieux tour du monde oriental suit un ordre peu explicable, mais qui va sensiblement des rives de la Méditerranée aux extrémités alors connues de l'Afrique (Éthiopie) et de l'Asie (Inde).

5. *Armenia Bosphorus exclusus*: remontée vers le nord-est de la Méditerranée. Ce Bosphore ne peut être que le Bosphore Cimmérien (actuel détroit de Kertch, à l'entrée de la mer d'Azov). La leçon au féminin *exclusa* est impossible, le nom *Bosphorus* étant un mot masculin;

Postumien constate partout la renommée de Martin, sauf dans le clergé gaulois

26 1. — « Mais pourquoi donc, dit Postumien, t'en prendre ainsi à moi<sup>1</sup>! Comme si, au sujet de Martin, je n'étais pas — et n'avais pas toujours été — du même avis que toi<sup>2</sup>! Quant à moi, tant que je vivrai et garderai mon bon sens, je vanterai les moines d'Égypte, j'en louerai les anachorètes, j'en admirerai les ermites, mais je réserverai toujours à Martin une place à part: je n'ose personnellement lui comparer n'importe lequel des moines ni, assurément, des évêques<sup>3</sup>. 2. C'est une chose que l'Égypte confesse, que la Syrie et l'Éthiopien savent bien, dont l'Indien a entendu parler, que connaissent le Parthe et le Perse<sup>4</sup>, que n'ignore point l'Arménie, que connaît bien le Bosphore situé hors de notre monde<sup>5</sup>, ainsi que, finalement, tous ceux qui fréquentent les îles Fortunées<sup>6</sup> ou l'océan Arctique<sup>7</sup>. 3. Notre pays ici n'en est que plus misérable de n'avoir pas eu le mérite de reconnaître un si grand homme<sup>8</sup>, alors qu'il l'avait tout près de lui. Et pourtant, je n'engloberai pas dans ce grief le peuple

il faut donc corriger en *exclusus*, dont la valeur (= *exterior*?) semble acceptable —, le Bosphore de Thrace étant au contraire plus « intérieur » au Pont-Euxin. A moins que la leçon *exclusa* ne soit une déformation méconnaissable du nom d'un dernier pays riverain de la mer Noire (lire alors, par exemple, *et Dacia*?). Ne pas oublier que vers 430, à Constantinople, Sozomène connaît déjà la *Vita Martini* (SOZOMÈNE, *Hist. eccl.* 3, 38-40).

6. *Fortunatas insulas*: archipel situé au large de l'Afrique du Nord-Ouest (celui de Madère? ou celui des Canaries?), séjour mythique des morts bienheureux selon une tradition antique déjà reflétée en latin par PLAUTE, *Trin.* 549: *Fortunatarum insularum*.

7. *Glaciale... oceanum*: l'océan arctique? Toute cette géographie fantaisiste remonte probablement à des souvenirs scolaires assez vagues.

8. *Nosse non meruit*: Dieu aurait donc puni les Gaulois de leur incrédulité à l'égard de Martin, en réservant aux peuples lointains le privilège de l'avoir « reconnu » comme un saint exceptionnel. C'est une application polémique du dicton, paraphrasé dans l'Évangile (Mt 13, 57), selon lequel « nul n'est prophète en son pays ».

15 soli illum clerici, soli nesciunt sacerdotes. Nec inmerito nosse illum invidi noluerunt, quia, si uirtutes illius nosset, sua uitia cognouissent. 4. Horreo dicere quae nuper audiui: infelicem dixisse nescio quem te in illo libro tuo plura mentitum. Non est hominis uox ista, sed diaboli, nec Martino in hac parte detrahitur, sed fides  
 20 Euangeliis derogatur. 5. Nam cum Dominus ipse testatus sit istiusmodi opera, quae Martinus inpleuit ab omnibus fidelibus esse facienda, qui Martinum non credit ista fecisse non credit Christum ista dixisse. 6. Sed infelices, degeneres, somnulentis, quae ipsi facere non possunt, facta ab illo  
 25 erubescunt, et malunt illius negare uirtutes quam suam inertiam confiteri! 7. Verum nobis ad alia properantibus omnis istorum memoria relinquatur: tu potius, ut iam

26, 16 quae V: quod *ceteri* || 19 fides VBD: fidei MFAv || 20 euangeliis V: -lii *ceteri*

1. *Clerici... sacerdotes*: la culpabilité du clergé antimartinien est ici bien distinguée de l'attitude du peuple des laïcs – supposé tout entier favorable à Martin. Même dualité, à la fin de la *Chronique* de Sulpice (2, 51, 10), développée en un diptyque opposant, aux évêques divisés et acharnés, le peuple chrétien et une minorité persécutée (= les martinien).

2. *Invidi... uirtutes... uitia*: suite de contre-vérités anticléricales: les clercs antimartinien ne seraient que des envieux, et leur refus de reconnaître les « vertus » de Martin constituerait un aveu de leurs propres « vices »!

3. *Te... plura mentitum*: simplifie, en une accusation moralisante de mensonge délibéré, la gêne qu'à pu causer au lecteur le mélange indéniabile de vérité et de fiction dans la *Vita Martini*; voir l'introduction de notre édition de la *Vita*, p. 173 s. Mais la présente formulation implique que tout n'y est pas fiction pure (voir *plura*).

4. *Diaboli... euangeliis*: revient à soutenir abusivement que la *Vita* serait « parole d'évangile ».

5. *Ab omnibus fidelibus esse facienda*: selon les paroles ajoutées, dans l'Évangile de Marc 16, 17, à l'ultime « envoi en mission » des apôtres par Jésus. L'énumération qui suit, dans ce verset, non seulement mentionne exorcismes et guérisons, mais ajoute aussi le parler en « langues », et

chrétien: ce sont des clercs, ce sont des évêques<sup>1</sup> qui sont les seuls à l'ignorer, et il n'est pas extraordinaire que, par jalousie, ils n'aient pas voulu le connaître; car s'ils avaient connu ses vertus, ils auraient reconnu leurs propres vices<sup>2</sup>. 4. Je frémis de dire ce que j'ai récemment entendu: je ne sais quel infortuné a déclaré que tu as menti sur bien des points dans ton fameux livre<sup>3</sup>. Ce n'est point là parole d'homme, mais de diable, et ce n'est pas Martin que l'on rabaisse par là, mais la foi dans les Évangiles à laquelle on porte atteinte<sup>4</sup>. 5. Car, le Seigneur ayant attesté en personne que des œuvres comme celles qu'a accomplies Martin seraient faites par tous les fidèles<sup>5</sup>, celui qui ne croit pas que Martin les ait faites ne croit pas que le Christ ait prononcé ces paroles. 6. Mais ces individus infortunés, dégénérés et somnolents<sup>6</sup> rougissent qu'aient été faites par Martin des œuvres qu'ils sont eux-mêmes dans l'incapacité de faire, et ils préfèrent nier ses vertus plutôt que d'avouer leur propre inaction<sup>7</sup>! 7. Mais dans notre hâte d'en venir à d'autres sujets<sup>8</sup>, laissons là tous les souvenirs de ces

les serpents devenus inoffensifs; or Sulpice n'atteste rien de tel pour Martin. L'authenticité de toute cette fin du dernier chapitre de Marc semble d'ailleurs suspecte aux exégètes modernes (voir, par exemple, dans la *TOB*, la note *ad loc.*); mais probablement ne faisait-elle guère de doute au IV<sup>e</sup> siècle: ces versets sont d'ailleurs donnés en latin par la *Vulgate*.

6. *Infelices, degeneres, somnulentis*: dénonce la misère spirituelle des ennemis de Martin; leur stérilité; leur perte de la qualité de nouveau « peuple élu » (1 P 2, 9); leur manque de vigilance, au sens où AUGUSTIN (*C. litt. Petil.* 3, 57, 69) traite certains de ses adversaires de *somnolentissimos*.

7. *Virtutes... inertiam*: l'activité efficace de l'évangéliste des campagnes dénonce l'inaction de certains évêques de l'Église « installée » dans les villes; selon Sulpice, ils n'avaient pas leur inertie coupable, mais préféreraient calomnier les récits martinien.

8. *Ad alia properantibus*: expression oratoire très classique; voir CICÉRON, *Clu.* 36. On entre ici dans une transition vers le second livre.

dudum desidero, residua Martini opera contexe. » — « At ego, inquam, arbitror rectius istud a Gallo esse poscendum, 8. quippe qui plura nouerit — neque enim ignorare potuit magistri facta discipulus — et qui non inmerito istam uicem non solum Martino, sed etiam nobis debeat, quia ego iam librum edidi, tu hactenus orientalium gesta memorasti. Istam demum necessarii sermonis historiam 35 Gallus euoluat, quia, ut dixi, et nobis debet loquendi uicem et Martino suo, credo, praestabit, ut non grauate illius facta commemoret. »

27, 1. — « Ego plane, inquit Gallus, licet inpar sim tanto oneri, tamen relatis superius a Postumiano oboedientiae cogor exemplis ut munus istud quod inponitis non recusem. 2. Sed dum cogito me hominem Gallum inter 5 Aquitanos uerba facturum, uereor ne offendat uestras nimium urbanas aures sermo rusticior. Audietis me tamen

26, 28-29 at ego BMD : sulpicius ad ego V

1. *Discipulus... uicem* : deux raisons de laisser la parole à Gallus : il en sait davantage sur celui qui fut son maître ; et c'est son « tour de parole », après le livre de Sulpice et le récit oral de Postumien.

2. *Orientalium gesta... sermonis historiam* : symétrie purement formelle, le premier génitif étant d'appartenance, le second de qualification (ou de définition) d'une histoire qui consiste en un récit oral (*sermonis* opposé à *librum*).

3. *Necessarii... debet... praestabit* : ce récit est « obligatoire », comme une dette envers des amis, mais aussi envers Martin — à qui son disciple pourra, sans désagrément, rendre ainsi l'hommage de parler des actes de son maître.

4. *Inpar... oneri* : métaphore ancienne (voir SEN., *De ira* 3, 6, 6) ; début d'une *praemunitio*, dont les coquetteries finiront par irriter Postumien.

5. *Munus non recusem* : emploi ironique d'un vocabulaire solennel des « charges de missions publiques » : comparer par exemple CÉSAR, *Ciu.* 1, 33, 1.

6. *Hominem Gallum inter Aquitanos* : jeu de mots sur le nom personnel de Gallus et sur sa qualité de Gaulois (de l'ancienne « Gaule chevelue » ?). Sulpice oppose ici le Gaulois aux Aquitains, redoutés de lui comme plus romanisés et donc parlant un meilleur latin. Voir nos deux

individus. Et toi, comme je le désire déjà depuis longtemps, poursuis plutôt ton récit, et enchaîne sur toutes les autres œuvres de Martin. » — « Mais pour ma part, dis-je, j'estime plus correct d'en requérir Gallus : 8. en effet, il en sait davantage — en disciple qui n'a pu effectivement ignorer les actes de son maître —, et il doit bien justement payer ainsi de retour non seulement Martin, mais nous aussi, puisque, pour mon compte, j'ai déjà publié un livre<sup>1</sup>, et que toi, tu as rappelé jusqu'ici les faits et gestes des Orientaux<sup>2</sup> ; que Gallus développe simplement cette histoire qu'il a l'obligation de nous exposer : car, ainsi que je viens de le dire, non seulement il doit acquitter sa dette envers nous, en prenant la parole à son tour ; mais j'imagine aussi qu'il en fera également hommage à son cher Martin<sup>3</sup>, en ne rappelant point à contrecœur les hauts faits de ce grand homme. »

Cinquième  
« intermède gaulois » :  
fausse modestie  
de Gallus

27, 1. — « Quant à moi, pour être clair, déclara Gallus, bien que je ne sois guère de force à porter un si lourd fardeau<sup>4</sup>, me voici néanmoins contraint, par les exemples d'obéissance qu'a précédemment rapportés Postumien, à ne point refuser cette mission dont vous me chargez<sup>5</sup>. 2. Mais quand je pense que le Gaulois que je suis va ouvrir la bouche au milieu d'Aquitains<sup>6</sup>, je redoute que ma parole, par l'excès de sa rusticité<sup>7</sup>, ne heurte vos oreilles pleines d'urbanité. Vous entendrez pourtant en moi

études sur cette page : dans les Actes du Congrès de Lyon de 1981, *La patrie gauloise, d'Agrippa au VI<sup>e</sup> siècle*, Lyon 1983, p. 183-218 (surtout 190-191) ; et dans *Médiévales* 25, 1993, p. 17-32 (surtout 28-31).

7. *Rusticior* : par opposition à *urbanus*, laisse entendre une infériorité culturelle ; voir par exemple QUINTILIEN, *Inst.* 11, 3, 30. Les *rustici* sont pour Sulpice les paysans païens (ainsi *Vita* 12, 1) ; et *rusticus* va lui servir à introduire un terme gaulois (*infra* 2, 1, 30).

ut Gurdonicum hominem, nihil cum fuco aut cothurno loquentem. 3. Nam si mihi tribuistis Martini me esse discipulum, illud etiam concedite, ut mihi liceat exemplo  
 10 illius inanes sermonum faleras et uerborum ornamenta contemnere. » 4. — « Tu uero, inquit Postumianus, uel celtice aut si mauis gallice loquere, dummodo Martinum loquaris! Ego autem credo quia, etiamsi mutus esses, non defutura tibi uerba essent quibus Martinum facundo  
 15 ore loquereris, sicut Zachariae in Iohannis nomine lingua resoluta est. 5. Ceterum, cum sis scholasticus, hoc ipsum quasi scholasticus artificiose facis, ut excuses inperitiam, qui exuberans eloquentia. Sed neque monachum tam astutum neque Gallum decet esse tam callidum. 6. Verum  
 20 adgredere potius, et quod te manet explica: nimium

27, 7 gurdonicum F'A: gorthon- VD gorton- uel gurton- codd. Gs. gorgonicum BM || cothurno M: cōtu- VDFA || 10 faleras VBFA: fall- D phal- v || 12 martinum BMD: de m. V<sup>1</sup> de martino V<sup>2</sup> || 14 defutura tibi uerba essent scripsi: defutura t. u. VD, Halm || 17 scholasticus V: scol- (bis) BDFA || 18 qui VBMD, Hyltén: quia Prato, Halm

1. *Me Gurdonicum hominem*: P. ANTIN, dans sa note de la REL 37, 1959, p. 111-113, pensait qu'il s'agit de Sancerre (département du Cher); il conjecture qu'il y aurait ici, de plus, un jeu de mots avec le nom commun *gurdus* (= balourd), dont il propose la transposition ingénieuse: « Sancerrois sans cervelle ».

2. *Cum fuco aut cothurno*: deux images classiques caractérisant une éloquence apprêtée et emphatique (le *genus floridum* et le *genus grande*?); diatribe implicite contre la rhétorique ampoulée des Aquitains? Rapprocher le jugement de JÉRÔME, *Epist.* 58, 10, sur Hilaire de Poitiers: *Hilarinus Gallicano cothurno adtolitur* (texte étudié par P. ANTIN, RB 57, 1947, p. 82-86).

3. *Exemplo illius*: Martin devait aussi répudier les deux *genera dicendi* visés ci-dessus, et pratiquer spontanément le *genus humile*, d'une esthétique plus conforme au dépouillement ascétique. On est là au point de départ de ce que l'on pourrait appeler un atticisme monastique (que n'a guère pratiqué Sulpice).

4. *Inanes... phaleras... ornamenta*: recommandées dans le genre épidiétique, selon les préceptes de Fronton. Ici encore, donc, condamnation plus précise des gentillesses superflues du *genus floridum* oulet de l'enflure du *genus grande*.

un Sancerrois<sup>1</sup> qui ne dit rien de fardé ni de monté sur le cothurne<sup>2</sup>. 3. Car si vous m'avez reconnu pour disciple de Martin, accordez-moi aussi de pouvoir mépriser — à son exemple<sup>3</sup> — le vain clinquant des paroles et les ornements du langage<sup>4</sup>. » 4. — « Dis donc! dit Postumien, parle même en celtique, ou si tu préfères en gaulois<sup>5</sup>, pourvu que tu parles de Martin<sup>6</sup>! Mais je crois pour ma part que, même si tu étais muet, les mots ne te manqueraient pas pour parler éloquentement de Martin, ainsi que la langue de Zacharie se délia quand il indiqua le nom de Jean<sup>7</sup>. 5. D'ailleurs, étant un sophiste, tu recourrais précisément à un artifice de sophiste<sup>8</sup> en alléguant ton impéritie — car en fait tu débordes d'éloquence<sup>9</sup>. Mais il ne convient ni à un moine d'avoir tant de rouerie, ni à un Gaulois tant de ruse<sup>10</sup>. 6. Commence donc plutôt, et développe jusqu'au bout ce qu'il te reste à dire. Car voici un trop long moment

5. *Celtice aut... Gallice*: il ne peut s'agir de la distinction linguistique moderne entre celtique commun et gaulois; ici, les deux mots ont encore un sens identique: c'est un pléonasme expressif de Postumien, qui se moque donc de Gallus et de sa fausse modestie de prétendu *rusticus*.

6. *Martinum loquaris*: construction transitive de *loqui*, attestée dès l'époque classique, et confirmée ici par sa reprise dans la phrase suivante.

7. *Zacharia*: mari d'Élisabeth et père de Jean le Baptiste; frappé de mutisme pour avoir douté de la parole d'un ange venu lui annoncer sa paternité prochaine, il aurait recouvré la parole après avoir indiqué — par écrit — que ce fils devrait recevoir le nom de Jean (Lc 1, 59-64).

8. *Scholasticus... artificiose*: un lettré savant, passé par les écoles, ce que laissaient entendre ses propos précédents d'esthétique littéraire. Postumien l'accuse d'avoir tenu des propos de « sophiste », d'une sincérité suspecte; *artificiose* reconnaît leur habileté, mais implique aussi une nuance péjorative — propre aux dérivés en *-osus*: Gallus a parlé avec art et avec artifice.

9. *Inperitiam... eloquentia*: précise le double jeu d'un homme très éloquent, qui a voulu se faire passer pour un rustre incapable de prendre la parole.

10. *Astutum... callidum*: double critique cinglante. Le moine aurait dû parler avec la sincérité d'un cœur simple, le Gaulois qui s'est dit

enim dudum alias res agentes consumimus tempus, et iam solis occidui umbra prolixior monet non multum diei uicina nocte superesse. » 7. Deinde cum paululum omnes conticuissemus, Gallus ita coepit : — « Cauendum mihi 25 inprimis esse arbitror ne ea de Martini uirtutibus repetam quae in libro suo Sulpicius iste memorauit. Vnde prima illius inter militandum gesta praetereo, neque ea adtingam quae laicus egit ac monachus. 8. Nec uero audita ab aliis quam quae uidi ipse dicturus sum. »

## DIALOGVS SECVNDVS

1, 1. Quo primo igitur tempore relictis scholis beato me uiro iunxi, paucos post dies euntem ad ecclesiam

27, 29 dicturus sum *edd.* : d. s. explicit liber secundus sic *FA uerba e. l. s. desunt in VBMD in quibus textus pergit sine ulla intermissione*  
Dial II seu primus dialogus I pars altera *scriptura recentior in margine superiore codicis V*

1, 1 primo *V* : primum *BMD, Hyltén*

*rusticus* ne pas faire preuve de duplicité. Les deux adjectifs sont de sens très voisin, comme le montre déjà PLAUTE, *Pseudolus* 385 : *hominem astutum, doctum, cautum et callidum*.

1. *Alias res agentes* : ils se sont égarés hors de leur sujet, en introduisant à plusieurs reprises des digressions. L'expression était déjà classique : voir, par exemple, CICÉRON, *De orat.* 3, 51.

2. *Umbra prolixior* : ce joli « soleil couchant » n'a pas oublié le vers fameux qui clôt la première *Bucolique* : *maioresque cadunt altis de montibus umbrae*.

3. *Vicina nocte* : la chute du jour marque la fin du seul livre I ; sur les conséquences à en tirer pour la composition de l'œuvre, voir Introduction, ch. I. L'alliance de mots *uicina nocte* est proche du mot *diei* ; de même, dans SÈNÈQUE, *Tro.* 1142, *premiturque dubius nocte uicina dies*.

4. *Cum paululum omnes conticuissemus* : mise en scène identique, et dans les mêmes termes, au livre premier, avant que Postumien ne prenne la parole (*supra* 1, 2, 6). C'est un souvenir du vers qui précède le récit d'Enée à la cour de Didon (*Aen.* 2, 1) ; ici non plus, le silence n'est pas complet (*paululum*).

5. *Cauendum... ne repetam* : après son altercation avec Postumien,

que nous perdons notre temps à d'autres sujets<sup>1</sup>, et déjà l'ombre plus allongée du soleil couchant<sup>2</sup> nous fait savoir qu'il ne reste que peu de jour et que la nuit est proche<sup>3</sup>. » 7. Ensuite, quand nous eûmes tous fait quelque peu silence<sup>4</sup>, Gallus commença en ces termes : — « Je crois bon de devoir prendre garde — tout d'abord — à ne pas répéter sur les vertus de Martin ce que Sulpice ici présente a rappelé dans son livre<sup>5</sup>. Aussi vais-je passer sur les débuts de Martin à l'armée, et je n'aborderai pas ce qu'il a fait étant laïc et moine ; 8. en vérité, mon intention est de dire non pas tant ce que j'ai entendu de la bouche d'autrui, mais ce que j'ai vu par moi-même<sup>6</sup>. »

## LIVRE SECOND

1, 1. Or donc<sup>7</sup>, dans les premiers temps où, ayant abandonné les écoles<sup>8</sup>, je m'attachai au bienheureux<sup>9</sup>, nous le suivions quelques jours après,

Gallus demeure circonspect : il ne veut commencer son récit que par des *gesta* de l'évêque.

6. *Audita... quam quae uidi* : défiant de la tradition orale recueillie de la bouche d'autrui par « ouï-dire », Gallus professe qu'il s'en tiendra aux épisodes dont il a été personnellement le témoin oculaire. Mais il nuancera lui-même cette antithèse (*infra* 3, 5, 5). La construction *ab aliis quam* suppose, dans ce tour, une ellipse courante en latin tardif : *quam* est à entendre comme *magis quam* ou *potius quam* : voir SZANTYR, *Syntax*, p. 593 s., § 320.

7. *Igitur* : tic sallustéen d'entrée en matière narrative, déjà présent dans la *Vita* 1, 7 (comm. p. 422 et note 3-4).

8. *Relictis scholis* : le pluriel semble ici n'avoir qu'une valeur d'emphase. Ce détail confirme que Gallus est bien un *scholasticus* ; mais de quelles écoles ? de Bordeaux — ou d'Autun, s'il est bien de Sancerre (voir *supra* 1, 27, 2) ?

9. *Beato uiro* : titre déjà donné à Martin dans la *Vita*, par exemple 3, 5 ; 4, 7.

sequeremur. Interim ei seminudus hibernis mensibus  
 pauper occurrit, orans sibi uestimentum dari. 2. Tunc ille,  
 5 arcessito archidiacono, iussit argentem sine dilatione uestiri ;  
 dein, secretarium ingressus, cum solus ut erat consuetudo  
 resideret – hanc enim sibi etiam in ecclesia solitudinem  
 permissa clericis libertate praestabat, cum quidem in alio  
 10 secretario presbyteri sederent, uel salutationibus uacantes  
 uel audiendis negotiis occupati ; Martinum uero, usque  
 in eam horam qua sollempnia populo agi consuetudo  
 deposceret, sua solitudo cohibebat. 3. Illud non praeteribo  
 quod, in secretario sedens, numquam cathedra usus est :  
 15 nam in ecclesia nemo umquam illum sedere conspexit  
 sicut quendam nuper, testor Deum non sine pudore  
 uidi sublimi solio et, quasi regio tribunali, celsa sede  
 residentem, sedentem uero Martinum in sellula rusticana,  
 4. ut sunt istae in usibus seruulorum quas nos, rustici

1, 6 erat V: erat illi DFAv, Prato || 9 sederent : resed- D resid- A

1. *Ad ecclesiam* : probablement l'église cathédrale de Tours, sise à l'entrée du *castrum* : voir L. PIETRI, *Tours*, p. 35 s. Martin et ses disciples s'y rendent, de Marmoutier, pour y célébrer la liturgie cathédrale.

2. *Seminudus pauper* : tel qu'il est raconté, l'épisode semble une réplique un peu burlesque de la célèbre rencontre de Martin et du « pauvre d'Amiens » (*Vita* 3). Sulpice n'est pas mécontent de dauber sur un clerc préventieux (qu'il a sans doute connu) : l'archidiacre de Tours.

3. *Archidiacono* : doyen du collège des diacres et, comme tel, proche collaborateur de l'évêque, chargé en particulier d'administrer les affaires temporelles du diocèse. Il est donc logique que l'évêque lui demande ici de l'aider à secourir un pauvre. « Vêtir celui qui est nu » est une des six « œuvres de charité » énumérées par Mt 25, 35-36.

4. *Secretarium* : une des pièces annexes à l'église ; ce mot avait d'abord désigné une salle où se retiraient les juges romains pour y délibérer (voir *infra* 3, 8, 2). Martin s'y rendait pour prier, avant la messe.

5. *Clericis... presbyteri...* : les clercs ont loisir d'occuper leur temps à leur gré, mais les prêtres sont chargés de recevoir alors les visiteurs.

6. *Salutationibus... audiendis negotiis* : ils y assurent (en particulier aux plaignants) l'accueil romain traditionnel dû par les *patroni* à leurs *clientes*, mais aussi l'instruction des affaires judiciaires soumises au tribunal épiscopal, l'*episcopalis audientia*, sur laquelle voir C. MUNIER, s. v., *DPAC* 1, 1983, col. 443.

tandis qu'il se rendait à l'église<sup>1</sup>. Sur ces entrefaites, un pauvre, à moitié nu en ces mois d'hiver, se présente à lui en priant qu'on lui donne un vêtement<sup>2</sup>. 2. Martin fit alors venir son archidiacre<sup>3</sup> et lui enjoignit que l'on vêtît sans tarder l'homme qui grelottait ; puis, ayant pénétré dans une pièce retirée<sup>4</sup>, il y resta assis tout seul selon son habitude – car il se réservait cette retraite solitaire, même dans l'église, en laissant toute liberté à ses clercs, tandis que justement les prêtres siégeaient dans une autre pièce<sup>5</sup> pour vaquer aux salutations ou s'occuper de donner audience<sup>6</sup> ; quant à Martin, jusqu'au moment où la coutume requérait que la liturgie fût célébrée pour le peuple<sup>7</sup>, il restait reclus dans sa solitude<sup>8</sup>. 3. Mais je n'omettrai pas le fait qu'assis dans cette pièce, il ne fit jamais usage d'un siège ; car, dans l'église, personne ne le vit jamais assis, comme j'en ai vu un il y a peu<sup>9</sup> – non sans en être scandalisé, Dieu m'est témoin – : juché bien haut<sup>10</sup> sur un trône élevé et comme sur une estrade impériale, tandis que Martin était assis sur une sellette rustique, 4. pareille à celles dont usent les petits esclaves, et que nous

7. *Sollempnia agi* (repris au § 5) : la liturgie solennelle par excellence, celle qu'on appellera à travers tout le Moyen Âge *missa* ; avec un sens liturgique, *sollempnia* se lit d'abord chez CYPRIEN, *Epist.* 56, 2, 3 et *laps.* 25.

8. *Sua solitudo* : en se retirant à l'écart, comme dans sa cellule de Marmoutier, Martin poursuit son idéal monastique, d'une manière qui annonce, au cœur de la ville – et avant la lettre –, le style de vie du « reclus » médiéval.

9. *Quendam nuper* : vise un évêque contemporain, probablement un Gaulois, qui prenait sa cathèdre épiscopale pour le « trône » d'une puissance séculière, et siégeait sur une estrade élevée, comme un empereur ou son représentant. Les évêques étant investis de pouvoirs judiciaires depuis le règne de Constantin, certains d'entre eux peuvent se prendre pour de hauts personnages civils, voire des magistrats.

10. *Residentem* : nuance ironique, par opposition au verbe simple *sedentem* ; la posture arrogante de certains prélats contraste avec l'attitude modeste de Martin.

Galli, tripeccias, uos scholastici – aut certe tu, qui de  
20 Graecia uenis –, tripodas nuncupatis.

Hoc secretum beati uiri pauper ille captatus – cum  
ei archidiaconus dare tunicam distulisset – inrupit,  
dissimulatum se a clerico querens, algere deplorans. 5. Nec  
25 mora : sanctus paupere non uidente intra amphibalum sibi  
tunicam latenter eduxit pauperemque coniectum discedere  
iubet. Dein, paulo post, archidiaconus ingressus admonet  
pro consuetudine expectare in ecclesia populum, illum ad  
agenda sollemnia debere procedere. 6. Cui ille respondens  
ait pauperem prius – de se autem dicebat – oportere  
30 uestiri ; se ad ecclesiam non posse procedere, nisi uestem  
pauper acciperet. 7. Diaconus uero nihil intellegens, quia  
extrinsecus indutum amphibalo, ueste nudum interius  
non uidebat, postremo pauperem non comparere causatur.

1, 19 tripeccias V: -pecias F -petias DA<sup>v</sup> || 21 captatus VBM: -tum  
FA<sup>v</sup>, Prato captius D

1. Vos... certe tu : les lettrés, dont Sulpice et Postumien ; mais le mot grec « tripodas » rappelle ici à Gallus que ce dernier revient d'Orient et qu'il sait le grec. Cette digression linguistique superflue est l'occasion, pour Sulpice, de persifler discrètement la culture grecque de Postumien, par opposition à la prétendue rusticitas de Gallus.

2. Sellula rusticana... tripeccias : hapax transcrivant un mot (d'origine celtique ?) composé des deux thèmes : du chiffre trois (et d'un nom du pied ?). C'est le plus modeste des sièges, et Gallus souligne que l'évêque Martin, par humilité, s'asseyait sur cette sellette (sellula) tout juste bonne pour un esclave.

3. Captatus : ce fréquentatif expressif (captare = chercher à attraper) ouvre une série de quiproquos qui vont transformer l'incident en une suite de scènes de comédie. Le pauvre se croit dupé par Martin, alors que la responsabilité du retard incombe en fait à la négligence de l'archidiacre.

4. Dissimulatum... se deplorans : le miséreux de Tours n'a pas la discrétion du pauvre d'Amiens ; ses récriminations provoquent ici un effet comique de « double vision » (de ce qui s'est passé en fait, et de ce qu'il imagine).

5. Amphibalum : à l'origine, la forme grecque amphimallus a dû

autres, Gaulois de la campagne, nous appelons des « tabourets », et vous, lettrés – du moins toi qui viens de Grèce<sup>1</sup> –, vous nommez des « trépieds »<sup>2</sup>.

Le pauvre tout dupe<sup>3</sup>, l'archidiacre ayant remis à plus tard de lui donner une tunique, fit irruption dans cette retraite du bienheureux, en se plaignant d'avoir été négligé par le clerc, et en déplorant de grelotter<sup>4</sup>. 5. Sans tarder, ayant ôté en cachette sa tunique sous sa cape<sup>5</sup> sans être vu du pauvre<sup>6</sup>, le saint l'en revêt et l'invite à se retirer ; ensuite, peu après, l'archidiacre entre<sup>7</sup> et rappelle que, comme de coutume<sup>8</sup>, le peuple attend dans l'église, et qu'il doit faire son entrée<sup>9</sup> pour procéder à la cérémonie. 6. Martin lui dit en réponse qu'il fallait d'abord vêtir le pauvre – or c'est de lui-même qu'il parlait –, et qu'il ne pouvait s'avancer<sup>10</sup> dans l'église si le pauvre ne recevait pas de vêtement... 7. Or le diacre, n'y comprenant rien<sup>11</sup> parce qu'il ne voyait pas que Martin était revêtu, par dessus, d'une cape, mais qu'en dessous il était nu, allègue finalement que le pauvre avait

désigner une cape doublée de laine – présentant sur ses deux faces (amphi) des flocons de laine (mallos). Encore écrit amphimallum par JÉRÔME, Epist. 71, 7, ce terme a pu très tôt passer à la forme amphibalum, par un rapprochement erroné avec ballô (?): on l'aurait alors compris comme une cape qu'on drape autour de soi.

6. Tunicam latenter eduxit : charité et naïveté ; Martin se déshabille secrètement pour habiller le pauvre ; ce véritable jeu de scène est bien éloigné du récit dramatique de la « charité d'Amiens ».

7. Discedere... ingressus : sortie et entrée de deux personnages ; double jeu de scène.

8. Pro consuetudine : les assistants sont habitués à une heure régulière de l'office.

9. Debere procedere : rappel à l'ordre, à peine courtois, de l'archidiacre à l'évêque.

10. Non posse procedere : le quiproquo s'aggrave, chaque interlocuteur ne comprenant pas le point de vue de l'autre. Symétrie comique entre debere et non posse.

11. Nihil intellegens : sommet du quiproquo, l'archidiacre ne s'expliquant ni l'entêtement de Martin ni ce qu'il croit être la disparition du pauvre.

— « Mihi, inquit, uestis quae parata est deferatur : pauper non deerit uestiendus. » 8. Arta tum demum clericus necessitate compulsus, iam felle commoto, e proximis tabernis bigerricam uestem, breuem atque hispidam, quinque comparatam argenteis rapit, atque ante Martini pedes iratus exponit : « En, inquit, uestem ; sed pauper hic non est. » 9. Ille, nihil motus, iubet eum paululum stare pro foribus, secretum utique procurans dum sibi uestem nudus inponeret, totis uiribus elaborans ut posset occultum esse quod fecerat. Sed quando in sanctis uiris latent ista quaerentibus ? Velint nolint, cuncta produntur. Cum hac igitur, oblaturus sacrificium Deo, ueste procedit.

1, 35 arta tum *B*, *Prato* : artatus *FA* arcatus *v om*. *VD* || 42 posset : possit *VMDFA* || 43-44 ista quaerentibus *codd.* : ista ? *q. Prato*

1. *Mihi, inquit* : Martin, agacé, répond de façon peu explicite, avec le double souci de se procurer un nouveau vêtement de dessous et de ne pas révéler à son archidiacre ce qu'il a fait.

2. *Parata est* : par un raccourci d'expression, Martin suppose le problème résolu, et l'archidiacre revenu avec le vêtement déjà « prêt ».

3. *Pauper non deerit* : ambiguïté volontaire, d'où résulte pour le lecteur un autre effet comique de double vision, la phrase signifiant à la fois : pour l'archidiacre, que le pauvre va revenir ; pour Martin — et l'auditeur, non sans humour — que l'évêque lui-même (ou un autre pauvre) sera sûrement là pour recevoir le fameux vêtement.

4. *Arta necessitate* : la double injonction de l'évêque met le diacre dans l'impossibilité de désobéir.

5. *Felle commoto* : métaphore virgilienne (*Aen.* 8, 219 s., *felle atro* : colère d'Hercule !) ; *felle* = *ira*.

6. *Tabernis* : il y avait donc une sorte de quartier commercial près de la cathédrale, ce qui est confirmé par les fouilles modernes de cette zone : voir L. PIETRI, *Tours*, p. 358 s.

7. *Bigerrica uestis* : fabrication locale de la Bigorre (département actuel des Hautes-Pyrénées), probablement en tissu à poil long (*hispidam*) de chèvre des Pyrénées : cette sorte de veste grossière de berger était-elle propre à servir de vêtement de dessous (tunique) à un évêque ? En fait, elle était analogue au cilice, originellement tissé de laine en poil de chèvre des monts de Cilicie, et l'on a vu (*Vita* 10, 2) que Martin, devenu évêque, conservait la « même pauvreté » dans son vêtement.

disparu. — « C'est à moi, dit Martin<sup>1</sup>, qu'il faut apporter le vêtement préparé<sup>2</sup> : il ne manquera pas de pauvre à vêtir<sup>3</sup>. » 8. Alors seulement le clerc, pressé par cette stricte obligation<sup>4</sup>, sa bile désormais échauffée<sup>5</sup>, attrape dans une des boutiques les plus proches<sup>6</sup> un vêtement bigourdan court et poilu<sup>7</sup> qu'il achète pour cinq pièces d'argent<sup>8</sup> et, tout irrité, l'étale aux pieds de Martin. — « Voici le vêtement, dit-il, mais le pauvre n'est pas là<sup>9</sup>... » 9. Martin, sans s'émouvoir moindrement, l'invite à demeurer quelques instants à la porte — tâchant de garder à tout prix le secret jusqu'à ce qu'étant déshabillé, il enfle le vêtement, en mettant tous ses soins<sup>10</sup> à pouvoir dissimuler ce qu'il avait fait. Mais quand pareils gestes des saints restent-ils cachés à ceux qui cherchent à les connaître ? Qu'on le veuille ou non, tout se dévoile<sup>11</sup>. C'est donc avec ce vêtement<sup>12</sup> qu'il s'avance pour offrir le sacrifice à Dieu.

8. *Quinque... argenteis* : l'*argenteus* est alors la monnaie divisionnaire du *solidus* en or — appelée aussi « silique » en monnaie de compte. Vingt *argentei* valaient un *solidus*. Jean-Pierre Callu, consulté, estime que la somme correspond à une transaction honnête.

9. *Pauper hic non est* : l'archidiacre fâché s'enferme, de manière comique, dans son interprétation erronée (à la fois vraie et fausse) de tout l'épisode.

10. *Nihil motus... totis uiribus* : met en relief chez Martin une exceptionnelle maîtrise de soi, face à un clerc en colère et à une situation délicate.

11. *Quaerentibus... produntur* : application inattendue du précepte évangélique (Mt 7, 7). La diffusion même de l'anecdote (par l'archidiacre ?) aurait montré que Dieu veille toujours à la réputation édifiante de ses saints. Mais le choix d'un récit détaillé, souvent ironique, laisse ici perplexé.

12. *Cum hac ueste* : il aurait donc retiré son *amphibalus* pour ne garder à l'autel que la *bigerrica uestis*, comme la reprise du mot *uestis* invite à le penser ? Mais on a vu que certaine analogie entre ce vêtement et un cilice rend la chose moins surprenante.

2, 1. Quo quidem die – mira dicturus sum –, cum iam altarium, sicut est sollempne, benediceret, globum ignis de capite illius uidimus emicare, ita ut in sublime contendens longum admodum crinem flamma produceret.

5 2. Et licet celeberrimo factum die in magna populi multitudine uiderimus, una tantum de uirginibus et unus de presbyteris, tres tantum uidere de monachis. Ceteri cur non uiderint, non potest nostri esse iudicii.

10 3. Per idem fere tempus, cum Euanthius auunculus meus, uir, licet saeculi negotiis occupatus, admodum Christianus, grauissima aegritudine extremo mortis periculo coepisset urgueri, Martinum euocauit. Nec cunctatus ille properauit. Prius tamen quam medium uiae spatium uir beatus euolueret, uirtutem aduenientis sentit aegrotus, receptaque

2, 4 contendens VD : conscen- Vorst et codd. Prato

1. *Mira* : Gallus a l'air de s'excuser, et cela rend un peu suspects ces petits récits, prétendus de « choses vues » (voir ici *uidimus*, et trois autres emplois de ce verbe) ; elles pourraient avoir été, en plus d'un sens, des « visions ».

2. *Altarium benediceret* : premier rite des *missarum sollempnia* ; est-ce un geste ou un baiser ? Les premiers textes sur le baiser à l'autel n'apparaissent en Occident qu'au début du VIII<sup>e</sup> siècle, dans l'*Ordo Romanus* I, 51 ; voir l'étude de F.J. DOELGER « Der Altarkuss », dans *Antike und Christentum* 2, 1930, p. 190 s. et 318 s. La forme *altarium* est la plus fréquente chez les chrétiens, dès la *Vetus Latina* ; voir *TLL*, s. v.

3. *Globum ignis de capite* : sorte de transfiguration (par interprétation erronée d'un jeu de lumière ?). Phénomène inverse de la descente de langues de feu sur les Apôtres à la Pentecôte (Ac 2, 3) ? transposition de traditions antiques ? Comparer, en effet, les flammes jaillissant des tempes d'Octave après sa victoire d'Actium (*Aen.* 8, 680 s.), ou encore la chevelure de Lavinie prenant feu (*ibid.* 7, 74 s.).

4. *In sublime* : cette verticalité symbolise la relation privilégiée entre Martin et Dieu ; voir l'apparition de Martin défunt à Sulpice, *Epist.* 2, 4 : chevelure brillante, et ascension céleste.

5. *Vnam tantum...* : la vision est réservée à quelques personnes consacrées, à des « initiés martinien ». Cette sorte d'élitisme spirituel demeure inexplicable à Gallus (et à Sulpice). Ils expriment ainsi, indirectement, moins un certain dépit qu'une perplexité sincère.

Transfiguration  
de Martin ;  
deux guérisons

2, 1. C'est ce jour là – je vais dire des choses extraordinaires<sup>1</sup> – qu'au moment où déjà il bénissait l'autel selon le rite<sup>2</sup>, nous avons vu un globe de feu étinceler de sa tête<sup>3</sup>, au point que, gagnant en hauteur<sup>4</sup>, la flamme allongeait encore ses cheveux déjà fort longs. 2. Et bien que nous ayons vu le fait se produire un jour d'affluence particulière, au milieu d'un grand concours de peuple, les seuls à le voir furent une des vierges, l'un des prêtres et seulement trois moines<sup>5</sup> : pour quelle raison les autres assistants ne l'ont-ils pas vu ? Nous ne pouvons pas en juger.

3. C'est à peu près au même moment que mon oncle maternel Évanthius<sup>6</sup> – un fort bon chrétien en dépit de ses engagements dans les affaires du siècle<sup>7</sup> – commença d'être tourmenté par une maladie très grave<sup>8</sup> ; se trouvant en péril extrême de mort, il fit appel à Martin. Sans retard, celui-ci se hâta de venir. Mais avant que le bienheureux eût parcouru la moitié du chemin, le malade ressent la puissance

6. *Euanthius* : connu par son épitaphe, retrouvée à Rome et publiée dans *L'Année épigraphique* de 1953, p. 200. Successivement avocat, sénateur, gouverneur de la Viennoise (Gaule du Sud), il se réfugia sans doute en Italie lors de l'usurpation de Constantin III (en 406) : voir HEINZELMANN, « Prosopographie », p. 605. – *Auunculus* : frère de la mère de Gallus : celui-ci appartenait donc à une grande famille gallo-romaine. Pour avoir fait un aussi beau mariage, sa mère devait probablement appartenir au même milieu.

7. *Saeculi negotiis... admodum Christianus* : conformément à l'idéologie de l'Empire chrétien, Gallus admet ici qu'Évanthius a pu faire une carrière politique et rester un bon chrétien (sans renoncer au monde comme son neveu Gallus et Sulpice, qui pensaient avoir obéi plus strictement au conseil de Paul, 2 Tm 2, 4 : « ne pas s'embarasser des affaires de la vie civile »).

8. *Aegritudine* : sens surtout mental en langue classique (= dépression) ; ici équivalent à *morbo*, sans autres détails que l'extrême gravité du mal et de l'état du malade.

- 15 continuo sanitate uenientibus nobis obuiam ipse processit.  
 4. Altera die, redire cupientem magna prece tenuit, cum  
 interim unum e familia puerum letali ictu serpens perculit.  
 Quem, iam exanimem ui ueneni, ipse Euanthius suis  
 ueris inlatum ante pedes sancti uiri, nihil illi impossibile  
 20 confisus, exposuit. Iamque se malum serpens per omnia  
 membra diffuderat : 5. cerneret omnibus uenis inflatam  
 cutem et ad utris instar tensa uitalia. Martinus, porrecta  
 manu uniuersa pueri membra pertractans, digitum prope  
 ipsum uulnusculum quo bestia uirus infuderat fixit.  
 25 6. Tum uero – mira dicturus sum – uidimus uenenum  
 ex omni parte prouocatum ad Martini digitum cucurrisse,  
 dein per illud ulceris foramen exiguum ita uirus stipasse  
 cum sanguine ut solet ex uberibus caprarum aut ouium  
 30 7. Puer surrexit incolumis. Nos, obstupefacti tantae rei

2, 27 stipasse *codd.* : stillasse *cod. Ven.* serpsisse *Lazius*

1. *Virtutem aduenientis* : guérison à distance, comme celle du fils de l'officier royal par Jésus (Jn 4, 51 s.) ; mais, à l'inverse de ce dernier épisode, où le père apprenait la guérison de son fils en revenant chez lui, c'est ici le malade lui-même qui vient au-devant de celui qui l'a déjà guéri, comme l'avait fait l'un des dix lépreux guéris par Jésus (Lc 17, 15).

2. *Tenuit* : d'abord pour lui témoigner sa reconnaissance.

3. *Cum interim* : le tour du *cum inuersum* marque la soudaineté de l'incident.

4. *Letali... perculit* : vocabulaire dramatique et métaphorique, pour désigner en fait une morsure de serpent.

5. *Inlatum ante pedes... exposuit* : mise en scène pathétique, comparable à celle de la mère présentant son enfant mort à Martin (*infra* 2, 4, 6).

6. *Malum serpens* : le mal serpente comme le reptile qui a infusé son venin.

7. *Inflatam... ad utris instar tensa* : comparaison en usage chez les médecins ; voir par exemple CELSE 7, 18, 7 : *tumor... renititur, sicut uter repletus*.

8. *Pertractans* : curieux geste de chiropraxie thérapeutique ; on retrouve ce mot chez les médecins : ainsi CELSE, 2, 14, 4. La suite

de l'arrivant<sup>1</sup> ; recouvrant immédiatement la santé, il s'avança en personne à notre rencontre. 4. Le jour suivant, il retint<sup>2</sup> à force de prières Martin qui désirait repartir, quand, sur ces entrefaites<sup>3</sup>, un serpent infligea une morsure fatale<sup>4</sup> à un jeune esclave de la domesticité. Celui-ci avait déjà perdu connaissance sous la violence du poison, quand Évanthius en personne le porta sur ses épaules jusqu'aux pieds du saint homme, et l'y déposa<sup>5</sup>, fermement convaincu que rien n'était impossible à Martin. Mais déjà le mal, en serpentant<sup>6</sup>, s'était répandu à travers tous les membres. 5. On pouvait voir la peau gonflée sur toutes les veines, et les organes vitaux distendus comme une outre<sup>7</sup>. Martin, massant<sup>8</sup> de sa main tendue tous les membres du jeune esclave, arrêta son doigt près de la blessure minuscule par laquelle la bête avait infusé son venin. 6. Mais alors – je vais dire des choses extraordinaires –, nous avons vu le poison, appelé de toutes parts, couler jusqu'au doigt de Martin, puis le venin s'accumuler avec le sang par cet orifice exigü de la plaie<sup>9</sup> : ainsi jaillit couramment<sup>10</sup> en abondance un long jet de lait, des pis des chèvres ou des brebis, pressés par la main des bergers<sup>11</sup>. 7. Le jeune esclave se releva<sup>12</sup> sain et sauf. Et nous, stupéfaits d'un si grand

de la manipulation est ici plus singulière (ce que souligne *mira dicturus sum*).

9. *Venenum cucurrisse... uirus stipasse* : deux phases successives de la concentration du venin à l'orifice de la blessure : écoulement interne, suivi d'une coagulation au niveau de la morsure ? Le réalisme de la description fait penser, ici encore, à une tradition médicale en même temps qu'à une chose vue (*uidimus*).

10. *Vt solet* : comparaison bucolique inattendue.

11. *Vberibus... pressis* : sens proche de l'emploi de *premere* dans VIRGILE, *Ecl.* 1, 81. Métaphore intraduisible, mais claire, de *linea* : le jet est « tiré » droit comme un trait ou une ligne. Le TLL ne cite aucun autre emploi comparable de ce mot.

12. *Surrexit* : geste et mot de la résurrection ; emploi identique en *Vita* 16, 8 pour la jeune fille ressuscitée de Trèves, et déjà dans Mt 9, 7 pour le paralytique guéri par Jésus.

miraculo, id quod ipsa cogeat ueritas fatebamur, non esse sub caelo qui Martinum possit imitari.

3, 1. Consequenti itidem tempore, iter cum eo, dum dioeceses uisitat, agebamus. Nobis nescio qua necessitate remorantibus, aliquantulum ille processerat. 2. Interim, per aggerem publicum plena militantibus uiris fiscalis raeda ueniebat. Sed ubi Martinum in ueste hispida nigro et pendulo pallio circumtectum contigua de latere iumenta uiderunt, paululum in partem alteram pauefacta cesserant. 3. Dein, funibus implicatis, protentos illos, quibus ut saepe uidistis misera ipsa animalia conglobantur, ordines miscuerunt; dumque aegre expediuntur, moram fecere properantibus. Qua permoti iniuria, militantes praecipitatis in terram saltibus se dederunt. 4. Dehinc Martinum flagris ac fustibus urguere coeperunt, cum quidem ille, mutus et incredibili patientia praebens terga caedentibus,

3, 1 eo dum *ceteri*: eodem *V* eodem dum *FA* eo iter dum *D* || 4 raeda *V*: reda *DFA* rheda *v* (*id. infra* 5) || 6 circumtectum: circumiectum *VD* || 9 ipsa *VD*: illa *FAv*, *Prato* || 14 mutus: non motus *D* et duo *codd. Gis*.

1. *Non esse sub caelo*: probable souvenir d'un biblisme: voir Lc 17, 24 (avec un sens analogue à celui du français moderne « ici-bas »).

2. *Dum dioeceses uisitat*: tournée pastorale à travers les paroisses que Martin avait probablement fondées. La tradition ultérieure a gardé le souvenir de six d'entre elles: Langeais, Saunay, Amboise, Ciran-la-Latte, Tournon-Saint-Pierre, Candes: voir L. PIETRI, *Tours*, p. 793 et carte p. 796. Même expression dans la *Vita Caesaris Arelatensis* 2, 2, 18.

3. *Aggerem publicum*: la grand-route (plus souvent appelée *uia publica*) avec ses remblais (*aggeres*) destinés à régulariser les pentes.

4. *Militantibus uiris*: des fonctionnaires civils (probablement du fisc), appartenant comme tels à la *militia non armata*. Le chariot servait aussi à transporter les prestations fiscales en nature.

5. *Veste hispida* et *pendulo pallio*: la *uestis bigerrica*, à propos de laquelle a été déjà employé l'adjectif *hispidus* (*supra* 2, 1, 8). Le *pallium* est par excellence le vêtement de dessus des moines, après avoir été celui des philosophes; voir TERTULLIEN, *De pallio*, et J.-C. FREDOUILLE, *Tertullien et la conversion de la culture antique*, Paris 1972, p. 448 s.; et aussi, après la *Vita*, l'*Epist.* 3, 19 de Sulpice. Les chevaux s'effarent

miracle, nous professions – la vérité nous contraignait à le dire – qu'il n'y avait point, sous le ciel<sup>1</sup>, un homme capable d'égaliser Martin.

Affrontement  
de Martin avec  
des employés  
du fisc

3, 1. Pareillement, dans le temps qui suivit immédiatement, nous faisons route avec lui tandis qu'il visitait ses paroisses<sup>2</sup>; je ne sais quelle urgence nous avait retenus un peu en arrière, et lui avait légèrement poursuivi sa route.

2. Entre-temps, par la chaussée publique<sup>3</sup>, s'en venait un chariot du fisc, rempli d'employés en service<sup>4</sup>. Mais les bêtes, en voyant de côté, tout près d'elles, Martin avec son vêtement hérissé et sombre, drapé dans son manteau qui pendait légèrement<sup>5</sup>, prises de panique, avaient fait un léger écart en sens opposé. 3. Puis les rênes<sup>6</sup> s'em mêlèrent et jetèrent le désordre dans les longues files d'attelage où l'on range ces pauvres animaux – comme vous l'avez vu bien des fois; et, le temps qu'on les démêle à grand-peine, ces gens pressés s'en trouvèrent retardés<sup>7</sup>. Fort émus du tort qu'on leur causait ainsi, les employés du fisc bondirent précipitamment à terre. 4. Ils se mirent ensuite à accabler Martin de coups de fouets et de bâtons<sup>8</sup>, tandis que lui, sans dire un mot, tendant le dos avec une incroyable patience à ceux qui le frappaient<sup>9</sup>, n'en excitait que

devant cette silhouette insolite, comme devant un épouvantail, et ils font un écart brutal.

6. *Funibus*: les guides qui relient longitudinalement les rangs de deux chevaux, en un long attelage « en flèche ».

7. *Aegre expediuntur, moram fecere*: l'incident est réparé au prix d'une tâche pénible pour les charretiers, et il provoque un retard préjudiciable aux agents du fisc, peut-être assujettis à un horaire serré, ou/et accoutumés à voir tous les passants s'écarter devant les convois officiels.

8. *Flagris ac fustibus*: leurs instruments de travail de « postillons » peuvent devenir des armes redoutables.

9. *Mutus... patientia praebens terga caedentibus*: évoque la double image du Christ maltraité par les soldats au cours de sa Passion, et de

15 maiorem insaniam infelicibus commoueret : magis ex hoc furentes, quod ille quasi non sentiens uerbera inlata contemneret. 5. Nos, ilico consecuti, foede cruentum atque uniuersa corporis parte laniatum, cum exanimis in terram procubisset, inuenimus statimque eum asello suo  
20 inposuimus ac, locum caedis illius exsecrantes, raptim abire properauimus. Interea illi, regressi ad raedam suam, furore satiato, agi quo ire coeperant iumenta praecipunt. 6. Quae cum omnia solo fixa ac si aenea signa riguissent, adtollentibus altius uocem magistris, flagris hinc atque  
25 inde resonantibus, nihil penitus mouebantur. Consurgunt deinde omnes pariter in uerbera ; consumit Gallicas mularum poena mastigias ; 7. tota rapitur silua de proximo, trabibus iumenta tunduntur. Sed nihil penitus saeuae manus agebant : uno atque eodem in loco stabant fixa  
30 simulacra. Quid agerent infelices homines nesciebant, nec iam ultra dissimulare poterant quin, quamlibet brutis pectoribus, agnoscerent diuino numine se teneri.

3, 16 furentes : -tibus *M* || 22 satiato *D* : satiati *M* fatigati *V* || 24 adtollentibus *VBM* : toll- *FAv* tollerantibus *D*

la brebis muette devant ceux qui la tondent (Is 53, 7). Dans cette figure du « serviteur souffrant », les chrétiens apercevaient une « préfiguration » du Christ silencieux face aux outrages. Voir aussi TERTULLIEN, *De patientia*, et les Évangiles de Mt 27, 26 ; Mc 15, 15.

1. *Infelicibus* : qualifié à plusieurs reprises les ennemis de Martin, et tous ceux qui ne « reconnaissent » pas sa sainteté.

2. *Foede cruentum* : souvenir possible de VIRGILE, *Aen.* 10, 498, *foede... cruenti* (massacre des époux des Danaïdes).

3. *Vniuersa = quaque, omni*.

4. *Procubisset* : frappé dans le dos, il est tombé en avant, comme le Christ portant sa croix.

5. *Asello* : cette modeste monture de Martin avait été celle de Jésus entrant à Jérusalem (Jn 12, 14).

6. *Fixa ac si aenea signa* : comparaison plus noble que celle des participants à un enterrement païen, cloués au sol par Martin *uelut saxa*, dans *Vita* 12, 3. Elle introduit le déchaînement quasi épique des « postillons » (*magistri*, littéralement « maîtres d'équipage ») contre leurs chevaux immobilisés.

davantage la colère folle de ces malheureux<sup>1</sup> : ils en étaient d'autant plus furieux que lui ne faisait aucun cas des coups qu'on lui donnait, comme s'il y était insensible. 5. Nous, nous le rejoignîmes immédiatement, pour le trouver affreusement en sang<sup>2</sup>, meurtri sur toutes les parties<sup>3</sup> du corps et gisant à terre sans connaissance<sup>4</sup> ; nous le mîmes aussitôt sur son petit âne<sup>5</sup> et, maudissant le lieu de cette agression meurtrière, nous sommes hâtés de quitter ces lieux en toute hâte. Pendant ce temps les agresseurs, revenus à leur chariot, une fois leur fureur assouvie, ordonnent qu'on pousse les bêtes dans la direction où elles s'étaient engagées. 6. Et comme elles demeuraient toutes clouées au sol, immobilisées telles des statues de bronze<sup>6</sup> malgré les cris poussés de plus en plus fort par les charretiers et les coups qui retentissaient de tous côtés, elles ne bougeaient pas d'un pouce. Ils se dressent ensuite tous, également, pour les rouer de coups<sup>7</sup> ; mais le châtement des mules vient à bout des grands fouets gaulois<sup>8</sup>. 7. On arrache tout le bois du voisinage<sup>9</sup>, les bêtes sont écrasées sous les coups de gourdins<sup>10</sup>, mais les bras cruels n'arrivaient absolument à rien : elles se tenaient exactement au même endroit, immobiles comme des statues. Les malheureux ne savaient que faire et ils ne pouvaient plus se refuser davantage à reconnaître, malgré la brutalité de leurs cœurs, qu'ils étaient retenus par la puissance divine<sup>11</sup>.

7. *Consurgunt... in uerbera* : comme dans *Aen.* 10, 90, *consurgere in arma*.

8. *Gallicas mastigias* : les Gaulois étaient réputés en charronnage aussi bien que dans les métiers du cuir : voir P.-M. DUVAL, *La vie quotidienne en Gaule*, Paris 1952, p. 245 s. et 166 s.

9. *Tota rapitur silua* : hyperbole épique ; souvenirs possibles de STACE, *Achill.* 1, 521, et de VIRGILE, *Aen.* 6, 8, *rapit siluas* (corvée de bois des Troyens à Cumes).

10. *Trabibus* : effet analogue de sens dérivé dans STACE, *Theb.* 1, 621, qui prend le mot *trabs* au sens de « masse ».

11. *Diuino numine* : proche du cliché *diuino nutu* qu'on avait dans *Vita* 9, 7 ; 14, 7 ; 20, 3.

8. Tandem ergo, in se regressi, coeperunt quaerere quis ille esset quem in eodem loco ante paululum cecidissent, cum percontantes cognoscunt ex uiantibus Martinum a se tam crudeliter uerberatum. Tum uero apparere omnibus causa manifesta; nec ignorare iam poterant quin ob illius uiri iniuriam tenerentur. 9. Igitur omnes rapidis nos passibus consequuntur. Conscii facti ac meriti, pudore confusi, flentes et puluere, quo se ipsi foedauerant, caput atque ora conspersi, ante Martini se genua prouoluunt, ueniam precantes et ut eos abire sineret postulantes: satis se uel sola conscientia dedisse poenarum, satisque intellexisse quomodo ipsos uiuos absorbere terra potuisset, uel ipsi potius amissis sensibus in immobilem saxorum naturam rigescere debuissent, sicut adfixa locis quibus steterant iumenta uidissent: orare se atque obsecrare ut indulgeret sceleris ueniam et copiam praestaret abundi. 10. Senserat etiam, priusquam occurrerent, uir beatus illos teneri, nobisque id ante iam dixerat. Veniam tamen clementer indulisit eosdemque abire permisit, animalibus restituitis.

3, 33 in se regressi: regressi in se *F* in se reuersi *M* || 39 conscii: conscio *F'A* || meriti: -to cum *Ald. Prato* || 44 quomodo scripsi: quam eodem *V*, *Halm* quam eosdem *DFAu, Hyltén*

1. *Nec ignorare... quin*: construction analogue à celle de *non dubito quin*, plus usuelle et de sens voisin; de même dans le tour interrogatif *quis ignorat quin*. — *tenerentur*: s'emploie pour arrêter le mouvement des eaux courantes (*OVIDE, Fast.* 2, 84), ou le « cours de la nuit » (*APULÉE, Met.* 1, 3, 1). C'est ici chez Martin une sorte de magie blanche, inconnue de la thaumaturgie évangélique.

2. *Puluere... caput... conspersi*: ces charretiers pratiquent un rite pénitentiel familier à Martin, mais déjà connu des Hébreux.

3. *Viuos absorbere terra*: ainsi que Dathan en Dt 11, 6, et les Israélites rebelles contre Moïse, en Nb 16. Où placer la confluence édifiancée entre

8. Ils finirent donc par faire retour sur eux-mêmes, et commencèrent à se demander quel était cet homme qu'ils venaient tout juste de frapper en ces lieux, quand, en s'informant, ils apprennent par des passants que c'était Martin qu'ils avaient si cruellement battu. Mais alors leur apparut à tous la raison manifeste qu'ils ne pouvaient plus ignorer<sup>1</sup>: c'était en raison du tort causé à ce personnage qu'ils étaient retenus. 9. Ils nous rejoignent donc tous à pas redoublés. Conscients de leur méfait et de leur culpabilité, honteux et confus, tout en pleurs, la tête et le visage barbouillés de la poussière dont ils s'étaient eux-mêmes défigurés<sup>2</sup>, ils se roulent aux genoux de Martin, implorant son pardon et le sollicitant de les laisser partir: ils avaient été bien assez châtiés, fût-ce par leur seul remords; ils avaient bien assez compris comment la terre aurait pu les engloutir eux-mêmes sur place tout vifs<sup>3</sup>; ou comment, plutôt, ils auraient dû eux-mêmes perdre connaissance et se trouver raidis en prenant la nature immobile des pierres, tels qu'ils avaient vu leurs bêtes figées dans les lieux où elles se tenaient debout; ils le priaient et le suppliaient<sup>4</sup> de leur accorder le pardon de leur crime, et de leur donner la possibilité de repartir. 10. Le saint homme avait effectivement perçu leur immobilisation avant même de les rencontrer, et il nous l'avait déjà dit par avance. Il leur accorda néanmoins son pardon avec clémence, et les autorisa à repartir — après avoir restitué<sup>5</sup> aux animaux leur nature propre.

ces souvenirs bibliques et des croyances magiques, peut-être celtiques (mais voir aussi le mythe gréco-romain de Niobé)? Dans la réalité vécue, ou dans sa « recomposition » littéraire par Sulpice? Ou dans des traditions orales gauloises?

4. *Orare atque obsecrare*: formule ancienne de la prière romaine: ainsi Caelius cité par CICÉRON, *Att.* 10, 9a (= 405 éd. J. BEAUJEU), 1.

5. *Restituitis*: sens proche de la locution juridique *restituere in integrum*.

4, 1. Illud autem animaduerti saepe, Sulpici, Martinum tibi dicere solitum nequaquam sibi in episcopatu eam uirtutum gratiam suppetisse quam prius se habuisse meminisset. Quod si uerum est, immo quia uerum est, conicere  
 5 possumus quanta fuerint illa quae monachus operatus est et quae teste nullo solus exercuit, cum tanta illum in episcopatu signa fecisse sub oculis omnium uiderimus. 2. Multa quidem illius prius gesta innotuere mundo neque potuere celari, sed innumerabilia esse dicuntur quae, dum iactantiam uitat,  
 10 occuluit neque in hominum notitiam passus est peruenire, quippe qui, humanam substantiam supergressus, uirtutis suae conscientia mundi gloriam calcans, caelo teste frueretur. 3. Quod uerum esse, uel ex his quae conperta nobis sunt nec latere potuerunt, possumus aestimare, siquidem ante  
 15 episcopatum duos mortuos uitae restituerit, quod liber tuus plenius est locutus, in episcopatu uero, quod praetermississe te miror, unum tantummodo suscitauit. Cuius rei ego testis

4, 1 sulpici BDF: -cii V || 3 meminisset: -nirat V -nit D || 10 occuluit BD: occoluit V occultauit FA<sup>v</sup>

1. *Virtutum gratiam*: ses pouvoirs thaumaturgiques étaient ressentis par Martin comme des dons spirituels gratuits, fragiles et révocables.

2. *In episcopatu... prius...*: après et avant 371; comme si son style de vie ascétique, dans la période de Ligugé, avait été plus strict et moins dispersé qu'au milieu d'un clergé souvent « mondain ».

3. *Quanta*: raisonnement par a fortiori, aboutissant à des conjectures peu convaincantes.

4. *Neque celari... occuluit*: second raisonnement, non moins fragilement appuyé sur des « on-dit » (*dicuntur*), jusqu'à l'hypothèse d'une occultation intentionnelle, par modestie; on y retrouve le thème de la lutte contre la *iactantia*, déjà longuement illustré au livre précédent par des anecdotes que Postumien aurait rapportées du désert d'Égypte (*supra* 1, 20 s.). Martin a pu se montrer d'autant plus vigilant, sur ce point de la *iactantia*, qu'elle semble avoir été – à en croire Sulpice – un défaut majeur du clergé gaulois (voir la digression satirique *supra* 1, 21).

5. *Humanam substantiam supergressus*: autre raisonnement; Martin n'aurait pas eu à lutter contre la *iactantia* en cachant ses miracles, étant parvenu au point ne plus avoir besoin de la gloire de ce monde. Gallus

Malgré ses pouvoirs diminués, Martin ressuscite un enfant près de Chartres

4, 1. J'ai pourtant observé bien des fois, Sulpice, que Martin avait coutume de te dire qu'il ne disposait plus, dans ses fonctions épiscopales, de la grâce des pouvoirs thaumaturgiques<sup>1</sup> qu'il se rappelait avoir possédée auparavant<sup>2</sup>. Si cela est exact – ou plutôt parce que cela est exact –, nous pouvons nous imaginer la grandeur<sup>3</sup> de ce qu'il a accompli étant encore moine, et opéré seul sans aucun témoin, quand nous l'avons vu au cours de son épiscopat faire de si grands miracles sous les yeux de tous. 2. En vérité, bien des faits et gestes antérieurs de ce grand saint ont été connus du monde sans avoir pu être dissimulés, mais on dit qu'innombrables sont les faits qu'il a cachés en évitant toute ostentation, et qu'il n'a pas laissé parvenir à la connaissance des hommes<sup>4</sup>: c'est qu'ayant dépassé la nature humaine<sup>5</sup>, foulant aux pieds la gloire du monde par la conscience qu'il avait de ses pouvoirs, il jouissait du Ciel pour seul témoin. 3. Que cela soit exact, nous pouvons l'estimer<sup>6</sup> simplement d'après les faits qui nous ont été connus avec certitude, sans avoir pu demeurer dans l'ombre: car, avant son épiscopat, il rendit deux morts à la vie – ce qu'a dit explicitement ton livre –, tandis qu'au cours de son épiscopat il n'en ressuscita qu'un seul – ce dont je m'étonne que tu n'aies rien dit. C'est un

exploite ici, de manière allusive et peu claire, les thèmes du surhomme, de l'homme « divin » et du « style de vie angélique » (*bios angelikos*) cher aux moines d'Égypte. On est en pleine spéculation – même s'il faut tenir compte des confidences de Martin sur la fréquence de ses entretiens avec des anges et des saints (*infra* 2, 13).

6. *Possumus aestimare*: statistique peu convaincante des capacités thaumaturgiques de Martin, avant et après son accession à l'épiscopat: deux résurrections avant, et une seule après! Mais on peut se demander si ce ne sont pas, une fois de plus, l'exaltation martinienne de Gallus et une certaine simplicité d'esprit de ce « Gaulois », qui seraient ironiquement visées ici par Sulpice lors de la rédaction du *Gallus*.

sum, si tamen nihil de idoneo teste dubitatis. Id ipsum autem uobis qualiter gestum sit explicabo.

- 20 4. Fuerat causa nescio qua, Carnotum oppidum petebamus. Interea, dum uicum quendam habitantium multitudinem frequentissimum praeterimus, obuiam nobis inmanis turba processit, quae erat tota gentiliū : nam nemo in illo uico nouerat Christianum. Verum ad famam tanti
- 25 uiri campos omnes late patentes confluentium multitudo contexerat. 5. Sensit Martinus operandum et adnuntiante sibi spiritu totus infremuit. Nec mortale sonans, uerbum Dei gentilibus praedicabat, saepius ingemiscens cur tanta
- 30 Dominum Saluatorem turba nesciret. 6. Interea, sicut nos incredibilis circumdederat multitudo, mulier quaedam,

4, 18 de idoneo VD : de minus id. FAv, Prato de me minus id. BM || 20 carnotum : -nutum BD || 24 christianum Prato Halm Hyltén : christum VDF<sup>2v</sup> || 26 sensit VD : s. hic FAv || 28 ingemiscens V : ingemes- D, Halm

1. *Ego testis... idoneo teste... explicabo* : le témoin oculaire lui-même n'est pas ici exempt d'une certaine *iactatio* enthousiaste et naïve – qui fait sourire Sulpice.

2. *Carnotum oppidum* : ce nouveau nom, en latin tardif, de la ville, est tiré du nom du peuple de la région (*Carnutes* ou *Carnuti* – Sulpice dira *infra* 3, 2, 3 in *Carnutena ciuitate*) ; il a déjà succédé alors au nom antique d'*Autricum*. Située sur la route de Tours vers Lutèce et Trèves (où Martin s'est rendu : voir *infra* 3, 11, 3), Chartres n'est pas obligatoirement ici le but de ce déplacement.

3. *Causa nescio qua* : mission ? concile ? consécration d'un nouveau confrère ? raisons privées ? Cette demi-précision rejoint la datation vague (du type *in illo tempore*) coutumière aux récits évangéliques.

4. *Vicum* : un long « village rue », construit le long d'une voie, peut-être autour d'un relais.

5. *Gentiliū* : sur les origines chrétiennes de Chartres, voir J.-C. PICARD *et alii*, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule* 8, Paris 1992, p. 33 s. Il n'est pas étonnant que cette « capitale païenne », où avaient eu lieu de grandes assemblées des druides (voir CÉSAR, *Gall.* 6, 13, 10) ait été plus tardivement christianisée que les vallées des grands fleuves.

fait dont je reste le témoin, si tant est que vous ne mettiez aucunement en doute la capacité de ce témoin. Mais je vais vous exposer comment cela même s'est passé<sup>1</sup>.

4. Nous nous rendions à la ville de Chartres<sup>2</sup>, je ne sais plus pour quelle raison<sup>3</sup>. Sur ces entrefaites, au moment où nous passions par un bourg<sup>4</sup> extrêmement peuplé, s'avança à notre rencontre une foule immense, entièrement composée de païens<sup>5</sup>, car personne dans ce bourg ne connaissait un seul chrétien ; mais au renom d'un homme si exceptionnel, tout un peuple avait afflué, en couvrant totalement l'étendue des vastes campagnes<sup>6</sup>. 5. Martin se rendit compte<sup>7</sup> qu'il devait faire un miracle<sup>8</sup> et, comme l'Esprit le lui annonçait, il frémit tout entier<sup>9</sup>. Et, d'une voix qui n'avait rien de mortel<sup>10</sup>, il se mit à prêcher la parole de Dieu<sup>11</sup> aux païens, tout en se demandant à bien des reprises, avec des gémissements<sup>12</sup>, pourquoi une si grande foule ignorait le Seigneur et Sauveur. 6. Dans l'intervalle, une multitude incroyable<sup>13</sup> nous ayant entourés,

6. *Campos patentes* : la foule paysanne est accourue de tous les villages alentour de cette « plate Beauce ». La notation prépare l'admission de la foule au catéchuménat en pleine campagne (*infra* 2, 4, 9).

7. *Sensit* : le missionnaire Martin perçoit ce rassemblement comme providentiellement « convoqué » ; à ses yeux, il peut devenir une *ecclesia*.

8. *Operandum* : il se sent obligé de « se mettre à l'ouvrage ».

9. *Spiritu infremuit* : comme Jésus s'émeut avant de ressusciter Lazare, à la vue de ses amis en pleurs (Jn II, 33) ; *infremo* est virgilien (*Aen.* 10, 711).

10. *Nec mortale sonans* : reprise exacte du portrait de la sibylle de Cumès inspirée par Apollon, quand elle commençait à vaticiner (dans *Aen.* 6, 49). La parole poétique d'un dieu antique est ainsi transposée à l'expression de la Parole de Dieu prêchée par Martin.

11. *Verbum Dei praedicabat* : même alliance de mots pour la prédication de Paul et Barnabé à Chypre, dans *Ac* 13, 5.

12. *Ingemiscens* : même verbe appliqué, dans *Mc* 8, 12, à Jésus désolé du manque de foi de bien des juifs en sa messianité (voir aussi *Mc* 7, 34). Ici, c'est l'ignorance de la foule que déplore Martin.

13. *Incredibilis multitudo* : comme celle qui avait accueilli CICÉRON à son retour d'exil : même alliance de mots en *P. red. ad sen.* 25.

cuius filius paulo ante defecerat, corpus exanime beato uiro protensis manibus coepit offerre, dicens : — « Scimus quia amicus Dei es : restitue mihi filium meum, quia unicus mihi est. » Iunxit se cetera multitudo et matris precibus adclamabat. 7. Tum Martinus, uidens pro expectantium salute, ut postea nobis ipse dicebat, consequi se posse uirtutem, defuncti corpus propriis manibus accepit ; et cum spectantibus cunctis genua flexisset, ubi consummata oratione surrexit, uiuificatum paruolum matri reddidit. 8. Tum uero multitudo omnis, in caelum clamore sublato, Christum Deum fateri ; postremo, cuncti cateruatim ad genua beati uiri ruere coeperunt, fideliter postulantes ut eos faceret Christianos. 9. Nec cunctatus, in medio ut erant campo, cunctos inposita uniuersis manu catechumenos fecit, cum quidem ad nos conuersus diceret non inrationabiliter in campo catechumenos fieri, ubi solerent martyres consecrari. »

4, 34 mihi est : c. m. tr. *Dv* || 36 se posse *ceteri* : posse *V* se dicebat consequi posse *D* || 46 solerent : solent *DFA*

1. *Filius... defecerat... unicus* : parallèle avec la résurrection, par Jésus, du « fils unique » de la veuve de Naïm : voir Lc 7, 12.

2. *Protensis manibus offerre* : ce geste de présentation exprime tout ensemble la foi, l'offrande et la demande. Il était déjà celui de la prière juive (2 M 3, 20 et 15, 12), et demeure aujourd'hui un geste liturgique du rituel chrétien.

3. *Amicus Dei es* : titre traditionnel d'Abraham dans le judaïsme ; voir Jc 2, 23 (et référence à l'A. T. dans la note x, *ad loc.*, de la *TOB*).

4. *Expectantium* : comme chez Jaïre, en Lc 8, 40.

5. *Uiuificatum* : même emploi dans Rm 4, 17, *Deum... qui uiuificat mortuos*.

6. *Caelum clamore sublato* : déjà dans le miracle du pin, en *Vita* 13, 9. Souvenir virgilien : voir en particulier *Aen.* 11, 745, *tollitur in caelum clamor*.

7. *Deum fateri* : profession de foi collective, reprise un peu plus loin par le mot *fideliter*.

8. *In medio... campo* : souligne le caractère insolite de cette improvisation en plein air, en un temps où l'on commence à construire jusqu'en Occident (et même à Primuliacum) des édifices spécialement affectés à

une femme dont le fils venait d'expirer<sup>1</sup> tendit les bras, et se mit à présenter au bienheureux le corps inanimé<sup>2</sup>, en disant : — « Nous savons que tu es l'ami de la divinité<sup>3</sup> : rends moi mon fils, car c'est mon unique enfant. » Le reste de la multitude se joignit à elle, et il faisait écho par ses clameurs aux prières de la mère. 7. Alors Martin, voyant que, pour sauver ce peuple dans l'attente<sup>4</sup> — comme il nous le disait lui-même par la suite —, il pouvait obtenir le pouvoir d'opérer un miracle, prit dans ses propres bras le corps du défunt ; puis, ayant fléchi les genoux sous le regard attentif de tous, quand il se fut relevé sa prière achevée, il restitua à sa mère le petit enfant rendu à la vie<sup>5</sup>. 8. Mais à ce moment toute la multitude, poussant une clameur vers le ciel<sup>6</sup>, confesse que le Christ est Dieu<sup>7</sup> ; et tous finalement se mirent à se précipiter en foule aux genoux du bienheureux, en lui réclamant avec foi qu'il les fit chrétiens. 9. Et sans tarder, en plein champ comme ils étaient<sup>8</sup>, il les fit tous catéchumènes en leur imposant les mains<sup>9</sup> à tous, tout en disant, tourné vers nous, qu'il n'était pas déraisonnable<sup>10</sup> de faire des catéchumènes en rase campagne, puisqu'on y consacrait ordinairement des martyrs<sup>11</sup>. »

la célébration du baptême : les baptistères. La décision de Martin semble justifiée par la manière dont l'Apôtre Philippe avait baptisé dans une eau courante l'eunuque de la reine Candace (*Ac* 8, 38 s.).

9. *Inposita... manu catechumenos* : Martin respecte néanmoins l'ordonnance ecclésiastique des cérémonies baptismales en son temps : il ne baptise pas immédiatement ces païens. Il les consacre catéchumènes (= candidats au baptême, soumis ensuite à un temps d'initiation, préalable à la réception du sacrement). Il leur confère le premier degré de l'initiation chrétienne en leur imposant les mains : ce geste ancien de bénédiction les consacre déjà au Christ.

10. *Non inrationabiliter* : Martin prend soin de justifier aussitôt ce qui a pu paraître à son époque une pratique « déraisonnable », violant une tradition, déjà bien établie.

11. *In campo... ubi solerent martyres consecrari* : les exécutions romaines ayant lieu hors des villes (voir le Golgotha), nombre de martyrs chrétiens ont été effectivement mis à mort *in campo* ; ainsi, par exemple, Cyprien décapité à Carthage *in agro Sexti*. Cette mort consacrait leur témoignage sanglant, à l'imitation de celui du Christ ;

5, 1. — « Vicisti, inquit Postumianus, Galle, uicisti, non utique me, qui Martini sum potius adsertor et qui haec omnia de illo uiro et sciui semper et credidi, sed eremitas omnes anachoretasque uicisti. 2. Nemo enim  
 5 illorum, sicut Martinus hic uester, immo noster, mortibus imperauit. Meritoque hunc iste Sulpicius apostolis comparat et prophetis, quem per omnia illis esse consimilem fidei uirtus ac uirtutum opera testantur. 3. Sed perge, quaeso !  
 10 Quamquam nihil magnificentius audire possimus, perge tamen, Galle, quod etiam nunc de Martino superest sermonis euoluere. Nam etiam minima illius et cotidiana animus festinat agnoscere, quia minima illius aliorum maximis maiora esse non dubium est. » 4. — « Ita faciam, Gallus inquit. Verum id quod dicturus sum ipse non uidi :  
 15 prius enim gestum est quam me illi uiro iungerem. Sed factum celebre est, fidelium fratrum, qui interfuerant, sermone uulgatum.

5, 9 possimus *D* : possumus *F*' || 16 interfuerant *D* : -runt *V* fortasse recte conii. *Halm*

et l'emplacement du supplice était un des lieux privilégiés où, très tôt, on leur rendit effectivement un culte – impliqué déjà ici par le terme *consecrari*. C'est au temps de Martin qu'en Occident se développèrent ce culte et l'idéal d'une imitation des martyrs, en particulier chez les ascètes – et chez Martin lui-même ainsi que ses disciples ; voir *Vita*, Introduction tome 1, p. 120 s., et les nombreux passages auxquels il est renvoyé dans l'index général (*ibid.* comm. p. 417).

1. *Vicisti... potius* : métaphore, hyperbole, anaphore. Mais cette célébration rhétorique est aussitôt tempérée par la réserve dont Sulpice assortit l'affirmation d'être un défenseur de Martin.

2. *Eremitas anachoretasque* : ce groupe de mots quasi synonymiques désigne ici globalement tous les solitaires d'Égypte dont Postumien a parlé ; mais il suffit de feuilleter des recueils comme l'*Historia monachorum* pour constater que la tradition attribuait aussi à certains d'entre eux ce genre de miracles.

3. *Apostolis et prophetis* : deux « typologies » appliquées à Martin dans la *Vita* ; sur la première, voir 7, 7 ; sur la seconde, notre étude « Une clé littéraire de la *Vita Martini* de Sulpice Sévère : la typologie prophétique », dans *Mélanges offerts à Christine Mohrmann*, Utrecht 1963, p. 84-95. Ces deux catégories sont mentionnées ici en leur

5, 1. — « Tu as vaincu, dit Postumien, tu as vaincu, Gallus – sûrement pas moi qui suis plutôt un défenseur de Martin, et qui ai toujours également su et cru tout cela de ce grand homme –, mais tu as vaincu<sup>1</sup> tous les ermites et les anachorètes<sup>2</sup>. 2. Car pas un d'entre eux n'a – comme votre Martin, ou bien plutôt le nôtre – commandé plusieurs fois à la mort. Et il est juste que notre ami Sulpice compare aux Apôtres et aux prophètes<sup>3</sup> celui que le pouvoir de sa foi et ses œuvres de puissance<sup>4</sup> montrent, en tous points, entièrement semblable à eux. 3. Mais poursuis, je te prie ! Même s'il n'est rien que nous puissions entendre de plus sublime<sup>5</sup>, poursuis néanmoins, Gallus, ce qui, même maintenant, reste à exposer de vive voix sur Martin. Car notre curiosité est impatiente de prendre connaissance même de ses moindres faits et gestes de chaque jour<sup>6</sup>, parce qu'il ne fait point de doute que ses moindres actes ont plus de grandeur que les plus grands des autres hommes. » 4. — « Ainsi ferai-je, dit Gallus ; mais ce que je vais dire, je ne l'ai point vu personnellement : en effet, cela s'est produit avant que je ne m'attache à ce grand homme. Mais le fait est bien connu, ayant été répandu par les récits de frères pleins de foi qui y avaient assisté<sup>7</sup>.

qualité d'« hommes de Dieu » ayant opéré des résurrections.

4. *Fidei uirtus ac uirtutum opera* : la *foi* produit une *puissance* spirituelle ; celle-ci se traduit concrètement par des *pouvoirs* thaumaturgiques manifestés surtout dans des *œuvres* de résurrection ; c'est une idée directrice du présent ouvrage ; voir en premier lieu *supra* en 1, 2, 2, et Introduction, ch. VI.

5. *Magnificentius* : les thèmes de *magnificus* et *magnificens* tendent à s'équivaloir depuis l'époque classique, avec le même sens intensif que *magnus* (voir *supra* la note à 1, 21, 2) qualifiant par excellence les actes héroïques et leurs auteurs. Le mot semble viser ici à la fois la forme et le contenu de l'exposé martinien de Gallus.

6. *Minima et cotidiana* : paradoxe facile sur la grandeur des moindres actes de Martin ; *captatio* de l'auditoire.

7. *Non uidi... prius... fidelium sermone* : dément l'engagement initial de Gallus à ne rapporter que ce dont il avait été le témoin oculaire direct (voir *supra* 1, 27, 8, dernière phrase du premier livre).

5. Eo fere tempore, quo primum episcopus elatus est,  
 20 fuit ei necessitas adire comitatum. Valentinianus tum  
 maior rerum potiebatur. Hic cum Martinum ea petere  
 cognouisset quae praestare nolebat, iussit eum palatii  
 foribus arceri. Etenim ad animum illius inमितem ac  
 25 superbum uxor accesserat Arriana, quae totum illum a  
 sancto uiro, ne ei debitam reuerentiam praestaret, auerterat.  
 6. Itaque Martinus, ubi semel atque iterum superbum  
 principem adire temptauit, recurrit ad nota praesidia :  
 cilicio obuoluitur, cinere conspergitur, cibo potuque  
 abstinet, orationem noctibus diebusque perpetuat. 7.  
 Septimo die adsistit ei angelus ; iubet eum ad palatium ire  
 30 securum : regias fores quamlibet clausas sponte reserandas,

5, 18 *elatus scripsi* : datus *codd. Halm* || 20 rerum potiebatur *Fv* : r. omnium p. imperiuest *V* r. summa p. *A* regno p. *BD* || 28 orationem *VBMD* : -nes *F<sup>2</sup>v* -nibus *F'A* || 29 adsistit *V* : adstitit *FA*, *Hyltén* adstetit *D*

1. *Tempore quo primum...* : tour embarrassé = *tempore primo quo* = littéralement « dans les premiers temps où ».

2. *Episcopus elatus est* : notre correction *elatus* équivaut graphiquement à la leçon *datus* des manuscrits, qui serait peu claire. Il s'agirait donc de « l'élévation » de Martin au siège épiscopal de Tours : emploi du mot comparable à celui qui désigne l'élévation à une magistrature chez CICÉRON, *Cat.* 1, 28, *ad summum imperium extulit*. Le début de l'épiscopat de Martin doit se placer en 370 ou 371, dit prudemment C. STANCLIFFE, *Saint Martin*, p. 116.

3. *Valentinianus tum maior* : Valentinien I<sup>er</sup> (littéralement « l'Aîné ») a régné de 364 à 375, mais il convient de placer cet incident après 370 ou 371.

4. *Quae praestare nolebat* : probablement la grâce de certains prévenus arrêtés injustement, en particulier par des agents du fisc ; les évêques ont entrepris souvent ces démarches, confiées initialement aux *defensores ciuitatis* (fonction créée officiellement par Valentinien en 368 : voir O. SEECK, s. v., *PW* 4, 2, 1901, col. 2365 s. ; A. DEMANDT, *Die Spätantike*, Munich 1989, p. 335).

5. *Superbum* : confirmé par AMMIEN, 29, 3, 2 s.

6. *Vxor Arriana* : selon la *PLRE* 1, p. 488, s. v. *Iustina*, l'impératrice n'aurait révélé ses sentiments de sympathisante arienne qu'après la disparition de Valentinien. Mais, bien avant de s'affronter violemment à Ambroise de Milan, elle avait sans doute manifesté déjà de l'hostilité

Prodiges de  
 Martin face à  
 l'empereur  
 Valentinien

5. A peu près vers les premiers temps<sup>1</sup> où il fut élevé à l'épiscopat<sup>2</sup>, Martin se trouva dans l'obligation de se rendre à la cour. Valentinien l'Ancien était alors au pouvoir<sup>3</sup>. Ce dernier, ayant appris que Martin demandait ce que lui ne voulait pas lui accorder<sup>4</sup>, donna ordre de lui interdire les portes du palais. En effet, son âme cruelle et orgueilleuse<sup>5</sup> avait été, de surcroît, prévenue contre lui par son épouse arienne<sup>6</sup> : elle l'avait totalement indisposé contre le saint homme, pour l'empêcher de témoigner à celui-ci le respect qu'il lui devait. 6. Aussi Martin, ayant tenté par deux fois d'avoir accès auprès de ce prince orgueilleux, en revient à ses recours familiers<sup>7</sup> : il s'enveloppe d'un cilice, s'asperge de cendre, s'abstient de nourriture et de boisson, poursuit nuit et jour une prière ininterrompue. 7. Le septième jour, un ange se présente à lui<sup>8</sup> et lui donne ordre de se rendre au palais<sup>9</sup> en toute sécurité : même bien fermées, les portes princières s'ouvriront d'elles-mêmes<sup>10</sup>, et la superbe

envers un moine nicéen comme Martin – qui plus est, disciple d'Hilaire de Poitiers, l'un des principaux adversaires de l'arianisme en Occident.

7. *Recurrit ad nota praesidia* : quatre rites pénitentiels (le sac, la cendre, mais aussi le jeûne et la « xérophagie »), enfin la pratique de l'idéal paulinien de la prière perpétuelle – que Martin n'aurait jamais interrompue, quelle que fût son occupation (à en croire *Vita* 25, 3 et comm. p. 1091).

8. *Adsistit ei angelus* : écho d'une apparition semblable (avec emploi du même verbe) à Pierre emprisonné, au moment de sa libération miraculeuse (*Ac* 12, 7).

9. *Ad palatium* : mise en forme dramatique d'une motion intérieure ? Ce palais n'est pas localisé ; est-on à Trèves ou à Tours ? Les deux adjectifs en *-us* qui suivent (avec l'infinitif *esse* sous-entendu) ont ici, comme souvent en latin tardif, la valeur d'infinitifs futurs passifs : ils expriment donc une annonce prophétique, et non une obligation.

10. *Sponte reserandas* : de même, en termes plus simples, dans *Ac* 12, 10, *portam... quae ultro aperta est*.

imperatoris spiritum superbum molliendum. 8. Igitur, istiusmodi praesentis angeli confirmatus adloquio et fretus auxilio, palatium petit. Patent limina, nullus obsistit. Postremo usque ad regem, nemine prohibente, peruenit.

35 Qui, cum uenientem eminus uideret, frendens cur fuisset admissus, nequaquam adsurgere est dignatus adstanti, donec regiam sellam ignis operiret ipsumque regem ea parte corporis qua sedebat adflaret incendium. 9. Ita e

40 Multumque complexus quem spernere ante decreuerat, uirtutem sensisse se diuinam emendatior fatebatur; nec expectatis Martini precibus, prius omnia praestitit quam rogaretur. 10. Conloquio illum atque conuiuio frequenter adsciuit: postremo abeunti multa munera obtulit, quae uir

45 beatus, ut semper, paupertatis suae custos cuncta reiecit.

5, 41 sensisse se A: sens. VD, Halm

1. *Spiritum superbum*: cet orgueil impérial peut sembler un cliché, car, dans la peinture des vices de ce prince, AMMIEN (30, 8) le dit seulement cruel, coléreux, cupide, envieux, mais cf. *supra* 5, 6).

2. *Patent limina*: souvenir possible de l'ouverture spontanée des portes de l'antré de la sibylle, dans *Aen.* 6, 81.

3. *Frendens*: comme Protée captif, en *Georg.* 4, 452.

4. *Ignis operiret... adflaret incendium*: ces métaphores nobles stylisent le réalisme cru de la scène, et préviennent une nuance satirique — que Sulpice pourtant n'ignore pas en bien d'autres épisodes.

5. *Ea parte... qua sedebat*: cette périphrase ingénieuse compense, elle aussi, le burlesque de la situation. Quelle est la source de cette anecdote, qui semble unique en son genre? Était-elle d'origine populaire? militaire? aristocratique? Vengeait-elle, par une humiliation imaginaire, mais appropriée, les victimes des cruautés d'un empereur qui, selon AMMIEN 30, 8, 6, passait précisément pour avoir « augmenté le nombre des châtements par le feu »?

6. *E solio... superbis excutitur*: transposition inattendue, sinon ironique, du célèbre verset du *Magnificat* biblique attribué à Marie

arrogance<sup>1</sup> de l'empereur se radoucira. 8. Ainsi donc, affirmi par la présence de l'ange qui lui tient de tels propos, et confiant en son aide, il se rend au palais. Les seuils sont ouverts<sup>2</sup>, personne ne barre la route. Il finit par arriver jusqu'au souverain sans que personne l'en empêche. En le voyant venir de loin, le prince, furieux<sup>3</sup> qu'on l'eût laissé entrer, ne daigna aucunement se lever devant l'évêque debout près de lui, jusqu'au moment où le trône impérial fut couvert de feu, et où l'incendie atteignit de son souffle<sup>4</sup> la personne de l'empereur dans la partie du corps sur laquelle il siégeait<sup>5</sup>. 9. Ainsi l'orgueilleux est-il expulsé violemment de son trône<sup>6</sup>, et il se lève malgré lui devant Martin; ayant longuement embrassé<sup>7</sup> celui qu'il avait auparavant résolu de mépriser, il avouait, bien corrigé de sa faute, qu'il avait éprouvé la puissance divine. Et sans attendre les demandes de Martin, il lui accorda tout avant même d'en être requis. 10. Il l'invita bien souvent à s'entretenir avec lui et à partager sa table; finalement, à son départ, il lui offrit nombre de cadeaux, mais le bienheureux, veillant comme toujours à préserver sa pauvreté, les repoussa tous sans exception.

par l'Évangile de Luc (1, 52): *deposuit potentes de sede et exaltauit humiles*.

7. *Multumque complexus*: le geste est d'autant plus chargé de sens que le baiser d'un empereur est une marque d'honneur. Pourtant, cette conversion brutale, et si totale, est un dernier indice de fiction, comme toutes les marques d'empressement exagérées que le narrateur détaille ensuite complaisamment, et comme le refus final de Martin. Elles sont peu compatibles avec ce qu'on entrevoit d'un prince défiant, et qui réussit à « tenir un juste milieu entre les diverses religions » (AMMIEN, 30, 9, 5). On entre de plain-pied dans une sorte de légende martinienne, d'origine orale: *fratrum sermone uulgata*, comme il a été annoncé *supra* 2, 5, 4.

6, 1. Et quia palatium semel ingressi sumus, licet diuersis in palatio temporibus gesta conecctam. Nequaquam enim praetermittendum uidetur circa Martini admirationem reginae fidelis exemplum. Maximus imperator rempublicam gubernabat, 2. uir omni uitae merito praedicandus, si ei uel diadema non legitime tumultuante milite inpositum repudiare uel armis ciuilibus abstinere licuisset; sed magnum imperium nec sine periculo renui nec sine armis potuit retineri. 3. Hic Martinum saepius euocatum receptumque intra palatium uenerabiliter honorabat; totus illi cum eo sermo de praesentibus, de futuris, de fidelium gloria, de aeternitate sanctorum, cum interim diebus ac noctibus de ore Martini regina penderet: euangelico illo non inferior exemplo, pedes sancti fletu rigabat, crine tergebat. 4. Martinus, quem nulla umquam

6, 5 uitae: uita VMF<sup>1</sup>A, Prato Halm uirtute D || 9 retineri V: teneri DFAv || 13 penderet A: -debat D, Halm

1. *Palatium... in palatio*: le noyau de l'anecdote précédente pourrait appartenir d'abord aux petites histoires inventées et colportées oralement dans les milieux civils et militaires de la cour – celle de Valentinien, ou celle de Maxime? –, avant de passer dans le répertoire de ce que nous avons appelé « la tradition de Marmoutier »; voir *Vita*, Introduction, p. 191 s.

2. *Reginae*: l'épouse de Maxime.

3. *Maximus*: usurpa le pouvoir en août 383; voir *PLRE* 1, p. 588, *Magnus Maximus* et HEINZELMANN, « Prosopographie », p. 650.

4. *Vitae merito praedicandus*: le jugement de la *Vita* 20, 1 (et comm. p. 913) était de prime abord moins élogieux.

5. *Si ei... licuisset*: reprend et résume les justifications que Martin aurait tenues de la bouche même de Maxime, selon *Vita* 20, 2.

6. *Sed magnum imperium...*: met en forme l'idée exprimée plus allusivement dans le texte de la *Vita*.

7. *Euocatum receptumque*: un accueil quasi officiel est réservé à Martin. Le verbe *euocare* avait désigné une citation à comparaître devant un magistrat; il exprime ici une invitation en forme, de la part de l'empereur. Les faits doivent se placer lors du premier séjour

Familiarité  
de Martin  
avec Maxime  
et son épouse

6, 1. Et puisque, pour une fois, nous voici entrés au palais, j'y joindrai des faits qui se sont déroulés au palais<sup>1</sup>, en des temps néanmoins bien différents: il me semble en effet que je ne dois en aucune manière omettre l'admiration exemplaire, envers Martin, d'une impératrice<sup>2</sup> pleine de foi. 2. L'empereur Maxime<sup>3</sup> gouvernait la république. C'était un homme dont la conduite eût mérité tous les éloges<sup>4</sup>, s'il lui eût été loisible de repousser le diadème que des soldats mutinés avaient illégalement posé sur son front<sup>5</sup>, ou de s'abstenir de la guerre civile: mais il est aussi impossible de décliner sans péril le pouvoir suprême que de le conserver sans prendre les armes<sup>6</sup>. 3. Cet empereur honorait et vénérât Martin, toutes les fois qu'il l'avait fait venir à lui et reçu dans son palais<sup>7</sup>; tous leurs entretiens<sup>8</sup> portaient sur le présent, l'avenir, la gloire promise aux fidèles, la vie éternelle des saints; et pendant ce temps, jour et nuit, l'impératrice était suspendue aux lèvres de Martin<sup>9</sup>: sans le céder au célèbre exemple de l'Évangile, elle mouillait de ses pleurs les pieds du saint, et les essuyait de sa chevelure<sup>10</sup>. 4. Martin, que pourtant aucune femme n'avait jamais

de Martin à Trèves, en 384-385, avant la condamnation de Priscillien; voir *Vita*, comm. p. 913.

8. *Totus sermo*: ces entretiens religieux portent sur de vastes sujets, en relation avec l'avenir et les fins dernières, mais non avec des problèmes théologiques proprement dits. Ils reflètent les anxiétés du temps, et d'abord celles d'un usurpateur préoccupé avant tout de sa destinée personnelle et immédiate.

9. *Diebus ac noctibus de ore... regina penderet*: souvenir probable de VIRGILE, *Aen.* 4, 79, concernant justement l'admiration de Didon – autre souveraine – écoutant elle aussi jour et nuit les récits d'Énée: *pendetque iterum narrantis ab ore*.

10. *Pedes... fletu rigabat, crine tergebat*: comme la pécheresse aux pieds de Jésus (Lc 7, 38), *lacrimis coepit rigare pedes eius et capillis tergebat*.

femina contigisset, istius adsiduitatem, immo potius seruitutem non poterat euadere. Non illa opes regni, non imperii dignitatem, non diadema, non purpuram cogitabat : diuelli a Martini pedibus solo strata non poterat.

20 Postremo a uiro suo poposcit – dicens Martinum uterque compellant – ut ei, remotis omnibus ministris, praebere sola conuiuium. 5. Nec potuit uir beatus obstinatius reluctare. Conponitur castus reginae manibus apparatus : sellulam ipsa consternit, mensam admouet, aquam manibus

25 subministrat, cibum quem ipsa coxerat adponit. Ipsa, illo edente, eminus secundum famulantium disciplinam solo fixa consistit immobilis, per omnia ministrantis modestiam et humilitatem exhibens seruiantis. Miscuit ipsa bibituro et ipsa porrexit. 6. Finita cenula, fragmenta panis absumpti

30 micasque collegit, satis fideliter illas reliquias imperialibus

6, 20 poposcit *DFAV* : poscit *VB*, *Halm* || 22 reluctare *V* : -ri *ceteri*, *Halm* || 26 edente *VD* et *duo codd.* *Gis.* : sedente *FAV* || 27 consistit : -stitit *B*

1. *Nulla femina contigisset* : pour les moines plus encore que pour Tertullien, la femme était « la porte du diable ». La crainte d'être touché par une femme pouvait se prévaloir d'une lecture littérale du mot de Jésus ressuscité à Marie de Magdala, rapporté par Jn 20, 17, *noli me tangere*.

2. *Adsiduitatem... seruitutem* : non seulement l'impératrice l'importune, mais elle tient à se comporter comme une servante. Cette outrance dans l'humilité paraît à Martin déplacée.

3. *Opes... dignitatem... diadema... purpuram...* : deux groupes paronymiques désignant la supériorité matérielle et sociale des princes, et ses signes extérieurs ; ni la réalité de la souveraineté ni ses apparences sensibles ne retiennent l'attention de la pieuse impératrice.

4. *Solo strata* : attitude quasi adorante du prosternement. On attendrait *in solo* en langue classique.

5. *Diuelli a Martini pedibus* : interférence de deux images, évangélique : la pécheresse aux pieds de Jésus (Lc 7, 38) ; et virgilienne : les adieux d'Évandre à son fils Pallas (*Aen.* 8, 568), *non ego nunc dulci amplexu diuellerer usquam*.

6. *Praebere sola conuiuium* : après avoir imité Marie, l'impératrice

touché<sup>1</sup>, ne pouvait se dérober à ses soins assidus – ou bien plutôt à son attitude de servante<sup>2</sup>. Elle ne songeait ni à la puissance du pouvoir souverain ni à la dignité impériale, ni au diadème ni à la pourpre<sup>3</sup> : prosternée sur le sol<sup>4</sup>, on ne pouvait l'arracher des pieds de Martin<sup>5</sup>. Finalement, elle présenta une requête à son mari, en lui disant qu'ils doivent l'un et l'autre contraindre Martin à la laisser lui servir seule un repas en écartant tous les domestiques<sup>6</sup>. 5. Et le bienheureux fut dans l'impossibilité de résister, malgré toute son obstination. De ses propres mains, la souveraine prépare une collation frugale<sup>7</sup> : elle dispose elle-même une sellette<sup>8</sup>, approche la table<sup>9</sup>, lui verse l'eau sur les mains, sert les aliments qu'elle avait fait cuire elle-même. Et pendant qu'il mange, elle se tient immobile à l'écart et sans bouger, selon la discipline des serviteurs, montrant ainsi en tous points l'attitude modeste de celui qui sert à table, et l'humilité d'un domestique. Elle a coupé le vin elle-même pour qu'il boive, et le lui a présenté elle-même. 6. Ce léger repas terminé, elle a recueilli les morceaux et les miettes du pain qu'il avait consommé, préférant, avec une grande foi, ces reliefs aux festins

veut jouer l'humble rôle de Marthe, qui servit le Christ à table (Lc 10, 40 s.).

7. *Castus apparatus* : elle veut faire mieux que Marthe, qui (selon Lc, *ibid.*) « s'affairait à un service compliqué » ; l'impératrice, elle, veut s'adapter au sobre régime d'un ascète.

8. *Sellulam...* : elle entend assumer à elle seule les rôles de tous les domestiques intervenant dans un repas, du cuisinier au maître d'hôtel et au serveur.

9. *Mensam admouet* : cette habitude de dresser seulement peu avant le repas la table – qui n'était pas un meuble fixe – a subsisté très tard en Occident. Le détail indique indirectement que ce repas « privé » n'a pas eu lieu dans un *triclinium* d'apparat avec des lits de table maçonnés.

10. *Fragmenta panis collegit... reliquias* : le geste s'apparente à celui qui accompagne le miracle évangélique de la multiplication des pains, suivant l'indication donnée par Jésus lui-même, selon Jn 6, 12 : « Rassemblez les morceaux qui restent, de sorte que rien ne soit perdu ».

epulis anteponens. Beata mulier, tantae pietatis adfectu illi merito comparanda, quae uenit a finibus terrae audire Salomonem – siquidem simplicem sequamur historiam. 7. Sed fides reginarum est conferenda, quod mihi liceat separata mysterii maiestate dixisse: illa expetiit audire sapientem; ista, non tantum audisse contenta, meruit seruire sapienti.»

7, 1. Ad haec Postumianus: — «Iam dudum, inquit, Galle, audiens te loquentem, uehementer admiror reginae fidem. Sed ubi illud est quod nulla umquam femina ferebatur propius adstitisse Martino? 2. Ecce ista regina non solum adstitit, sed etiam ministravit ei, et uereor ne isto aliquantulum se tueantur exemplo qui libenter feminis inseruntur.» 3. Tum Gallus: — «Quid tu? inquit, non uides quod solent docere grammatici, locum,

7, 5 ministravit ei et scripsi: m. ei con. Halm m. et D, scripsit Halm

Ces «reliefs» sont déjà tenus pour de précieuses reliques – susceptibles de guérir ou d'exorciser. Comparer, en effet, les vierges qui guérissent un possédé avec des brins de la paille sur laquelle avait dormi Martin (*infra* 2, 8, 8-9).

1. *Beata mulier*: «macarisme» biblique – une formule de bienvenue et de félicitation, de caractère liturgique à l'origine. Ici, elle proclame la sainteté de l'impératrice, en amorçant une comparaison – à son avantage – entre elle et la reine de Saba.

2. *Illi... quae uenit a finibus terrae audire Salomonem*: la reine de Saba, dont la Bible rapporte seulement (en 1 R 10, 1 s.) qu'attirée par le renom de Salomon, «elle vint le mettre à l'épreuve par des énigmes», obtint réponse à toutes ses questions et «vit toute la sagesse de Salomon». Mais cette page ne dit rien de la situation géographique de son royaume.

3. *Siquidem... historiam*: c'est-à-dire si l'on s'en tient à l'histoire littérale de cette rencontre, sans entrer dans les légendes dont elle fut entourée très tôt (voir *DBS* 72, 1996, art. «Sheba», 1, 1, 3, «La visite de la reine de Saba à Jérusalem», col. 1095 s.).

4. *Separata mysterii maiestate*: allusion probable à des interprétations

impériaux<sup>10</sup>. Bienheureuse femme<sup>1</sup>! Pour ces dispositions si pieuses, elle mérite d'être rapprochée de celle qui vint des bornes de la terre entendre Salomon<sup>2</sup> – puisque nous devons nous en tenir à la simple lettre de cette histoire<sup>3</sup>. 7. Mais il y a lieu de comparer la foi des souveraines; qu'il me soit permis de le dire, en mettant à part la majesté du mystère<sup>4</sup>: la première a vivement désiré entendre un sage; la seconde, non contente de l'avoir simplement entendu, a mérité de servir ce sage<sup>5</sup>.»

7, 1. A cela Postumien répliqua: Pourquoi Martin — «Voici déjà longtemps, Gallus, qu'à s'est laissé servir t'écouter j'admire fort la foi de cette par une femme souveraine; mais qu'en est-il de cette rumeur selon laquelle jamais aucune femme ne s'était approchée de Martin<sup>6</sup>? 2. Voici que cette souveraine dont tu parles non seulement s'est approchée de lui, mais qu'elle l'a même servi; et je redoute que ne s'autorisent un tantinet<sup>7</sup> de cet exemple ceux qui s'insinuent volontiers dans l'intimité des femmes.» 3. Gallus repartit alors: — «Que dis-tu là! Ne vois-tu pas ce qu'enseignent ordinairement les grammairiens: le lieu, la circonstance et

allégoriques, qui voyaient dans cette rencontre un symbole de l'universalité du salut, promis également à des «gentils» comme la reine.

5. *Audire... seruire*: ingénieuse transposition de l'antithèse entre Marie qui se contenta d'écouter, et Marthe de servir. Mais la valeur des deux expressions de la foi est inversée, puisque «servir» est ici donné pour préférable à «écouter»: Sulpice estime donc la foi agissante de l'impératrice romaine supérieure à celle de la reine de Saba.

6. *Nulla umquam... ferebatur*: la tradition orale prêtait à Martin cette défiance absolue de toute fréquentation des femmes.

7. *Aliquantulum*: diminutif ironique; ceux (des clercs) qui se glissent dans l'intimité des femmes croiront trouver dans l'exemple donné par Martin une «très légère» mais réelle justification. Ces mêmes personnages sont dénoncés avec verve par JÉRÔME, *Epist.* 22, 16 et 28. La valeur du verbe *inseruntur* est la même que dans HORACE, *Carm.* 2, 5, 21, *quem si puellarum insereres choro.*

tempus et personam? Propone enim tibi ante oculos  
 10 captum in palatio imperatoris precibus ambiri, reginae  
 fide cogi, temporis necessitate constringi ut clausos carcere  
 liberaret, exiliis datos restitueret, bona adempta redhiberet.  
 Haec quanti putas constare episcopo debuisse, ut pro his  
 omnibus non aliquantulum de rigore propositi relaxaret?  
 15 4. Verumtamen, quia occasione huius exempli male usuros  
 esse aliquos arbitraris, illi uero felices erunt si a disciplina  
 exempli istius non recedant! Videant enim quia Martino,  
 semel tantum in uita, iam septuagenario, non uidua libera,  
 non uirgo lasciuiens, sed sub uiro uiuens, ipso uiro pariter  
 20 supplicante, regina seruiuit et ministravit edenti, non cum  
 epulante discubuit, nec ausa participare conuiuium, sed  
 deferebat obsequium. 5. Disce igitur disciplinam: seruiat

7, 12 redhiberet *duo codd. Gis.*: rehib- *Halm* redemeret *D* || 13 putas  
*codd.*: putes *v* || 17 istius *VBMD*: i. uiri *FAv* || 21 ausa *V*: a. est  
*DFAv* || participare conuiuium *codd.*: -ri -io *v*

1. *Locum, tempus et personam*: trois sources d'arguments techniques, tirés des *circumstantiae (peristaseis)* selon la rhétorique classique; trois « circonstances atténuantes », qui excusent l'attitude de Martin face à l'impératrice.

2. *Captum in palatio...*: circonstance de lieu (*ratio loci*); Martin n'y était plus libre de ses mouvements, se trouvant face à plus puissants que lui.

3. *Imperatoris precibus... reginae fide*: double *ratio personae*, renforcée par l'appartenance chrétienne des deux princes.

4. *Temporis necessitate*: exigences inéluctables de la conjoncture (*ratio temporis*); graves enjeux actuels de trois catégories de torts à redresser grâce à l'indulgence de l'empereur: libération de prisonniers, retour d'exilés, restitution de biens confisqués. Il peut s'agir de la grâce de prétendus priscillianistes injustement condamnés, grâce qui sera effectivement obtenue de Maxime par Martin (récit *infra* 3, 12-13).

5. *Debuisse*: valeur d'irréel du passé; car, en fait, Martin a cédé aux demandes des princes pour obtenir ces grâces.

6. *Non aliquantulum...*: reprise ironique du même adverbe que *supra* 2, 7, 2; l'exception « légère » faite par Martin à sa rigueur habituelle semble autoriser par avance la « légère » justification que certains clercs,

la personne<sup>1</sup>? Imagine en effet de tes propres yeux que, prisonnier au palais<sup>2</sup>, il se trouvait assailli par les instances de l'empereur, obligé par la foi de l'impératrice<sup>3</sup>, contraint par les exigences inéluctables des circonstances<sup>4</sup> à faire élargir des détenus, rappeler des exilés, restituer des biens confisqués. Réalises-tu combien il aurait dû<sup>5</sup> en coûter à un évêque de ne pas mitiger quelque peu<sup>6</sup>, en échange de toutes ces grâces, la rigueur de ses engagements? 4. Mais néanmoins, puisque tu juges que quelques-uns feront un mauvais usage de l'occasion fournie par un tel exemple, heureux seront-ils en vérité s'ils ne s'écartent pas de la règle de vie exemplaire<sup>7</sup> de ce saint! Qu'ils considèrent en effet qu'une seule et unique fois dans son existence, quand Martin était déjà septuagénaire, ce n'est pas une veuve libre d'engagements ni une vierge frivole, mais une souveraine vivant sous le joug d'un mari – et alors que ce mari lui-même l'en suppliait également<sup>8</sup> – qui a servi ce repas sans prendre place auprès du convive: elle n'a pas eu l'audace de participer à un festin<sup>9</sup>, mais elle lui rendait un hommage. 5. Apprends donc cette règle de vie: qu'une matrone te

aux mœurs trop libres, croiraient pouvoir tirer de son attitude face à l'impératrice.

7. *Disciplina exempli*: encore faudrait-il que ces clercs et leurs amies observent la même discipline rigoureuse que se sont imposée Martin et l'impératrice en cette occurrence. D'abord, Martin avait bien plus que ce qu'on appellerait plus tard « l'âge canonique ». Ce chiffre de 70 ans fait bien naître Martin en 316, et constitue donc un indice en faveur de la « chronologie longue » (que nous avons défendue). Mais STANCLIFFE, *Saint Martin*, p. 133, pense que ce chiffre est une exagération, tout en concluant très prudemment que la « chronologie courte » lui paraît « l'option la plus raisonnable ».

8. *Non uirgo... supplicante*: second argument (double): c'était une femme mariée, et son époux s'est joint à sa demande.

9. *Non discubuit... nec... participare conuiuium*: aucune intimité douteuse, donc aucune de ces privautés que peut faciliter un « lit de table » (voir par exemple PÉTRONE, *Sat.* 67, 11 s.!).

tibi matrona non imperet, et seruiat non recumbat. Sicut  
 Martha illa ministravit Domino, nec tamen est adscita  
 25 conuiuio; immo praelata est ministranti quae uerbum  
 potius audiebat. Sed in Martino ista regina utrumque  
 compleuit: et ministravit ut Martha, et audiuit ut Maria.  
 6. Quod si quis hoc uti uoluerit exemplo, per omnia  
 30 teneat: talis causa sit talisque persona, tale obsequium,  
 tale conuiuium, et in omni uita semel tantum.»

8, 1. — « Praeclare, inquit Postumianus, nostros istos, ut  
 Martini non egrediantur exemplum, tua constringit oratio;  
 sed profiteor tibi quia haec surdis auribus audientur!  
 2. Nam si Martini sequeremur uias, numquam causas de  
 5 osculo diceremus, et uniuersis scaeuae opinionis opprobriis  
 careremus. Ceterum, sicut tu soles dicere cum edacitatis  
 argueris, Galli sumus; ita nos in hac parte numquam nec  
 Martini exemplo uel tuis disputationibus corrigemur.

7, 24 domino: deo VD

1. *Non imperet*: jeu de mots? L'impératrice aurait pu se montrer « impérieuse ».

2. *Martha illa*: retour à l'épisode de Marthe et Marie (et paraphrase de Lc 10, 38 s. et Jn 12, 2).

3. *Compleuit*: elle s'est ainsi montrée une disciple accomplie, supérieure aux deux saintes femmes de l'Évangile, dont elle suivit entièrement les deux exemples.

4. *Causa*: ce mot couvre l'ensemble, mais d'abord le motif profond d'une telle invitation à dîner. Il était impossible que ces conditions particulières fussent réunies par d'autres personnes; la péroraison serrée propose donc une sorte de démonstration, par l'absurde, de l'erreur de tous ceux qui voudraient trouver dans cette rencontre une autorisation quelconque de leurs propres désordres.

5. *Nostros istos*: les clercs portés aux fréquentations féminines, désignés en 2, 7, 2 par Postumien.

6. *Surdis auribus*: expression proverbiale, sous-entendue dans VIRGILE, *Ecl.* 10, 8, *non canimus surdis*; voir aussi, par exemple, TIRE-LIVE, 3, 70, 7, *haud surdis auribus dicta*.

serve sans se montrer impérieuse<sup>1</sup>, et qu'elle te serve sans se mettre à table, ainsi que cette célèbre Marthe<sup>2</sup> servit le Seigneur sans être pourtant admise à son repas: bien plus, à celle qui servait fut préférée celle qui avait choisi d'écouter la Parole. Mais, dans le cas de Martin, cette souveraine accomplit<sup>3</sup> l'un et l'autre: elle le servit comme Marthe, aussi bien qu'elle l'écouta comme Marie. 6. Et si quelqu'un veut suivre cet exemple, qu'il s'y tienne en tous points: même motif<sup>4</sup>, même rôle, même hommage, même repas, et dans toute son existence une seule et unique fois!»

8, 1. — « Tes propos, dit Postumien et Sulpice Postumien, contraignent à merveille critiquent certains débordements des Gaulois nos gens dont tu parles<sup>5</sup> à ne pas s'écarter de l'exemple de Martin. Mais je te déclare bien haut qu'ils feront la sourde oreille à tes propos<sup>6</sup>!

2. Car si nous suivions les voies de Martin, jamais nous ne plaiderions pour une affaire de baiser<sup>7</sup>, et nous ne serions pas unanimement couverts de tous les opprobres d'une réputation détestable. Au reste, comme tu as coutume de le dire quand on t'accuse de goinfrerie<sup>8</sup>, nous sommes des Gaulois: aussi, sur ce point<sup>9</sup>, jamais l'exemple de Martin ni tes beaux discours ne nous amenderont<sup>10</sup>!

7. *Causas de osculo*: allusion obscure à un scandale récent, qui aurait obligé les martinien à défendre le coupable? Cette anecdote évoque les privautés fâcheuses prises par des clercs de Rome; voir JÉRÔME, *Epist.* 22, 16.

8. *Edacitatis argueris*: rappelle *supra* 1, 4, 6.

9. *In hac parte*: en matière de sensualité.

10. *Numquam corrigemur*: raisonnement curieux de la part d'un chrétien — et surtout d'un martinien: comme si goinfrerie et sensualité étaient l'une et l'autre, chez les Gaulois, des traits de nature, toujours « incorrigibles ».

3. Verumtamen haec nobis iam dudum agentibus, quid tu  
 10 tam obstinate, Sulpici, taces ? — « Ego uero, inquam, non  
 solummodo taceo, sed olim de istis tacere disposui. Nam,  
 quia quandam uiduam uagam, nitidulam, sumptuosam  
 oburgauerim lasciuus uicitantem, itidemque uirginem  
 15 cum quidem ipsam frequenter audissem de eius amore  
 profitentem, alios etiam qui talia agerent increpantem, tanta  
 mihi omnium feminarum cunctorumque monachorum  
 odia conciu, ut aduersum me utraeque legiones iurata bella  
 susceperint. 4. Vnde quaeso taceatis, ne etiam quod uos  
 20 loquimini ad meam referatur inuidiam. Tota nobis istorum  
 memoria relinquatur ; ad Martinum potius reuertamur.  
 5. Tu, Galle, ut adgressus es, coeptum opus explica. »

Tum ille : — « Iam quidem uobis, inquit, tanta narraui  
 ut satisfacere studiis uestris meus sermo debuerit. Sed quia  
 25 uoluntati uestrae non obsecundare mihi non licet, quantum

8, 10 sulpici : -cii V || 15-16 de eius amore profitentem V : confitentem  
 de e. a. D || 16 qui talia ceteri : quia t. BM om. D

1. *Iam dudum... quid tu taces* : conscient du piétinement de la conversation, et de la faiblesse de ses derniers propos, Postumien tente de rompre le mutisme de Sulpice, et de l'impliquer dans la discussion.

2. *De istis tacere disposui* : le pronom *istis* désigne ici les mêmes personnes que *nostros istos* en 2, 8, 1, et *istorum* au § 4.

3. *Viduam uagam, nitidulam, sumptuosam... lasciuus uicitantem* : portrait critique en quatre traits négatifs, le second donnant à l'ensemble une couleur de comédie ; cf. PLAUTE, *Pseudolus* 220 : *nitidiusculum*. Voir, chez les auteurs chrétiens, les portraits de veuves « évaporées » tracés par TERTULLIEN (par exemple *Ad uxor.* 1, 8, 4), et, plus près de Sulpice, son modèle JÉRÔME (*Epist.* 22, 16) ; pour *lasciuus*, voir cette même lettre. *Victito* est un verbe fréquent chez Plaute et Térence.

4. *Adhaerentem... increpantem* : la mauvaise tenue de cette jeune personne était aggravée par le fait qu'elle invectivait celles qui en faisaient autant.

5. *Feminarum... monachorum* : délire de la persécution ? Du moins généralisation abusive et passionnée.

6. *Utraeque legiones* : cette métaphore filée des « hostilités » montre

3. Mais voyons : pendant que nous débattons de cette affaire depuis déjà un bon moment, toi, Sulpice, pourquoi t'obstines-tu tellement à garder le silence<sup>1</sup> ? — « Eh bien moi ! dis-je, non seulement je garde le silence, mais il y a beau temps que j'ai décidé de le garder sur ces gens-là<sup>2</sup>. Car pour avoir reproché son train de vie si déréglé à certaine veuve capricieuse, coquette, dépensière<sup>3</sup>, et de même, à une vierge, de serrer de trop près, avec une indécence extrême, certain jeune homme qui m'est cher — alors qu'en vérité je l'avais entendue bien des fois avouer elle-même ouvertement son amour pour lui, mais aussi critiquer d'autres personnes qui se comportaient ainsi<sup>4</sup> —, j'ai suscité tant d'hostilité à mon égard, de la part de toutes les femmes et de la totalité des moines<sup>5</sup>, que l'une et l'autre légions se sont bien juré de me faire constamment la guerre<sup>6</sup>. 4. Aussi je vous prie de garder le silence, de peur que même le contenu de vos propos ne soit interprété à mon détriment. Laissons là tout souvenir de ces gens, et revenons en plutôt à Martin. 5. Et toi, Gallus, ainsi que tu as commencé, va jusqu'au bout de la tâche que tu as entreprise. »

Il poursuit alors : — « A vrai dire, La paille je vous en ai déjà tant raconté que mes miraculeuse propos auraient dû<sup>7</sup> satisfaire vos désirs. Mais comme je suis dans l'obligation de ne pas me dérober à votre volonté, je parlerai tant qu'il

bien, en tout cas, l'isolement croissant des martinien, voire leur délire obsidional. *Legiones* est déjà une métaphore comique chez PLAUTE (*Cas.* 50) ; doit-on penser aussi à la réponse de Satan, en Mc 5, 9 : « Mon nom est légion... » ? *Iurata bella* : des guerres dont les futurs combattants sont comme des soldats ayant prêté ensemble le serment de fidélité à leurs enseignes (*coniurati*). Au reste, la valeur de cette précision est ici plus affective que juridique : comme *legiones*, ce trait est probablement satirique.

7. *Debuerit* : dès la langue classique, les temps du parfait de *debeo* peuvent avoir la valeur d'un irréel du passé ; le subjonctif dépend ici d'*ut* consécutif.

adhuc diei superest loquar. 6. Nam certe, dum stramen  
 illud quod in lectos nostros paratur aspicio, subuenit in  
 memoriam etiam de stramine, in quo Martinus iacuerat,  
 factam esse uirtutem. 7. Res ita gesta est : Claudiomagus  
 30 uicus est in confinio Biturigum atque Turonorum ; ecclesia  
 ibi est celebris religione sanctorum, nec minus gloriosa  
 sacrarum uirginum multitudine. Praeteriens ergo Martinus  
 in secretario ecclesiae habuit mansionem. 8. Post discessum  
 illius, cunctae in secretarium illud uirgines inruerunt :  
 35 adlambunt singula loca, ubi aut sederat uir beatus aut  
 steterat, stramentum etiam, in quo iacuerat, partiuntur.  
 9. Vna earum post dies paucos partem straminis, quam  
 sibi pro benedictione collegerat, energumeno, quem spiritus  
 erroris agitabat, de ceruice suspendit. Nec mora, dicto citius  
 40 eiecto daemone, persona curata est.

fera encore jour<sup>1</sup>. 6. Au fait, en apercevant cette paille<sup>2</sup>  
 que l'on apprête pour nos lits, je me rappelle justement le  
 pouvoir miraculeux exercé par la paille<sup>3</sup> sur laquelle  
 Martin avait couché. 7. La chose s'est passée ainsi : Claudio-  
 magus<sup>4</sup> est un bourg aux confins des cités de Bourges et  
 de Tours. Il s'y trouve une église fameuse pour la dévotion  
 de ses saints, et non moins glorieuse par la foule de ses  
 vierges consacrées<sup>5</sup>. En passant par là, Martin fit donc  
 étape dans la sacristie<sup>6</sup> de l'église. 8. Après son départ,  
 toutes les vierges firent irruption dans cette sacristie. Elles  
 couvrent de baisers<sup>7</sup> tous les endroits où le bienheureux  
 s'était tenu assis ou debout, et se partagent<sup>8</sup> même la  
 paille où il avait couché. 9. L'une d'elles, quelques jours  
 après, suspendit au cou<sup>9</sup> d'un possédé tourmenté par un  
 esprit malin un peu de la paille qu'elle avait recueillie pour  
 elle-même en guise de bénédiction<sup>10</sup>. Sans retard, le démon  
 ayant été expulsé plus vite qu'il ne faut pour le dire, la  
 personne fut guérie.

8, 40 curata VD et cod. Vorst. : purgata FAv

1. *Quantum... diei* : prévoit l'achèvement de ce récit avec la chute  
 du jour : voir *infra* 2, 14, 7-8.

2. *Nam certe... stramen* : transition assez lâche ; la particule logique  
*nam* laisse entendre que Gallus continuera son récit parce qu'il vient  
 de se rappeler (d'où le sens de *nam* = « au fait ») un miracle oublié.

3. *De stramine... uirtutem* : croyance en la subsistance d'un pouvoir  
 spirituel attaché à un objet matériel ayant touché un saint ; cet objet  
 devient une sorte de relique efficace. STANCLIFFE, *Saint Martin*, p. 368  
 rapproche justement Ac 19, 12, où sont rapportés guérisons et exor-  
 cismes opérés par des linges ayant touché le corps de saint Paul.

4. *Claudiomagus* : probablement Clion, sur l'Indre, au Sud-est de  
 Tours ; voir L. PIETRI, *Tours*, p. 41 et note 88 (carte p. 796) ; et la  
 notice détaillée et récente de G. COULON, « Clion-sur-Indre », dans  
*Agglomérations secondaires antiques en région Centre, 1 (RACF, sup-  
 plément 17)*, Tours 1999, p. 101-104 ; monastère probablement fondé  
 par Martin (ainsi, déjà, STANCLIFFE, *Saint Martin*, p. 329).

5. *Sanctorum... uirginum* : juxtaposition de deux monastères,  
 d'hommes et de femmes ? Plus probablement, *sanctorum* pourrait  
 désigner les moines desservant l'église paroissiale.

6. *Secretario* : comme *supra* 2, 1, 2. Mais à *Claudiomagus* il n'y a  
 qu'un *secretarium*, alors qu'il y en a deux à Tours.

7. *Adlambunt* : geste de dévotion abusif, mais comparable à celui  
 des pèlerins vénérant par un baiser une tombe de martyr romain, tels  
 que les décrit PRUDENCE, *Peristephanon* 11, 193.

8. *Partiuntur* : c'est à cette époque que commence le dépècement  
 des corps saints ; les brins de paille sont ici des sortes de reliques de  
 substitution – comme le sont encore aujourd'hui les copeaux extraits  
 du plancher d'une chambre naguère occupée par certains saints.

9. *De ceruice suspendit* : c'est une « ligature » magique condamnée  
 par ISIDORE, *Etyim.* 8, 9, 30 ; voir AUGUSTIN, *Doctr. christ.* 2, 75.

10. *Benedictione* : correspond au grec *eulogia*, avec la valeur technique  
 d'un objet (souvent rapporté de pèlerinage) chargé d'une « vertu » spi-  
 rituelle : c'est la « bénédiction » qui en émane ; voir. A. STUIBER, art.  
 « Eulogia », *RAC* 6, 1965, col. 922 s.

9, 1. Per idem fere tempus, Martino a Treueris reuertenti fit obuiam uacca quam daemon agitabat. Quae, relicto grege suo, in homines ferebatur et iam multos noxie petulca confoderat. Verum ubi nobis coepit esse contigua, hi qui  
5 eam eminus sequebantur praedicere magna uoce coeperunt ut caueremus. 2. Sed postquam ad nos toruis furibunda luminibus propius accessit, Martinus eleuata obuiam manu pecudem consistere iubet : quae mox ad uerbum illius stare coepit immobilis, 3. cum interea uidit Martinus dorso illius  
10 daemonem supersedentem. Quem increpans : — « Discede, inquit, funeste, de pecude, et innoxium animal agitare desiste. » Paruit nequam spiritus et recessit. 4. Nec defuit sensus in bucula quin se intellegeret liberatam : ante pedes sancti, recepta quiete, prosternitur ; dein, iubente Martino,  
15 gregem suum petiit seque agmini ceterarum oue placidior inmiscuit.

5. Hoc illud fuit tempus quo inter medias flammas positus non sensit incendium. Quod mihi non arbitror esse

9, 4 hi VFv, Hyltén : hii DA ii M, Halm || 7 obuiam : obuiam inter uncus scripsit Halm obuia D om. V || 9 uidit V : uidet DFAv || 10 discede Halm : descende BM

1. *Vacca... petulca* : la menace de cette vache possédée est à rapprocher du meurtre satanique d'un bouvier qui, travaillant à Marmoutier, fut tué par le coup de corne d'un de ses bœufs : voir *Vita* 21, 2-4. Rapport possible avec les dieux païens celtiques à cornes, tels Cernunnos et Taruos : ainsi *Vita*, comm. p. 956.

2. *Toruis furibunda luminibus* : vocabulaire noble, de tradition virgilienne (appliqué ici à une vache possédée !) : *Aen.* 3, 677, *lumine toruo* (mais ce sont les Cyclopes en furie) ; *furibunda* qualifie chez VIRGILE deux êtres féminins hors d'eux-mêmes : Didon montant sur le bûcher (*Aen.* 4, 646), et la reine Amata, rendue folle par la Furie Allecto (*ibid.* 7, 348).

3. *Eleuata manu* : parallèle au geste d'« immobilisation » quasi magique d'un enterrement païen, en *Vita* 12, 3 ; de même, pour un pin arrêté dans sa chute, en *Vita* 13, 8.

4. *Stare immobilis* : cliché « héroïque » (voir *supra* 1, 24, 3).

5. *Daemonem supersedentem* : le démon *domine* le comte Avitien, alors

Martin exorcise  
une vache, échappe  
à un incendie  
et sauve un levraut

9, 1. C'est vers le même temps que Martin, en revenant de Trèves, rencontre une vache tourmentée par un démon : elle avait abandonné son troupeau pour foncer sur les hommes et, de ses dangereux coups de corne, avait déjà transpercé bien des gens<sup>1</sup>. Mais, quand elle commença à se rapprocher de nous, ceux qui la suivaient de loin se mirent à nous avertir à grands cris de prendre garde. 2. Mais quand elle se fut encore approchée de nous, en fureur et les yeux farouches<sup>2</sup>, Martin lève le bras<sup>3</sup> face à elle et ordonne à la bête de s'arrêter. Aussitôt, à ces mots elle commença de s'immobiliser<sup>4</sup>, 3. quand Martin aperçut entre temps un démon juché sur son échine<sup>5</sup>, et l'invectiva en ces termes<sup>6</sup> : — « Sors de cette bête, être sinistre<sup>7</sup>, et cesse de tourmenter cet animal innocent ! » L'esprit mauvais<sup>8</sup> obéit et se retira. 4. Et la vachette ne manqua pas assez de sens pour être incapable de comprendre qu'elle avait été libérée : retrouvant son calme, elle se prosterna aux pieds du saint<sup>9</sup>, puis, sur l'ordre de Martin, elle rejoignit son troupeau et se mêla, plus paisible qu'une brebis<sup>10</sup>, au reste de la troupe en marche.

5. C'est aussi à ce moment que, se trouvant au milieu des flammes, Martin ne s'aperçut pas d'un incendie ; je ne crois pourtant pas qu'il y ait lieu de le rapporter, puisque

qu'il apparaîtra auprès de Martin mourant (*Vita, Epist.* 3, 16).

6. *Increpans... discede... desiste* : dialogue, de tradition évangélique, entre le saint et le démon.

7. *Funeste* : désigne Satan comme meurtrier, au double sens physique et spirituel.

8. *Nequam spiritus* : biblisme ; voir Ac 19, 12 et 19, 16, mais aussi *Vita* 17, 1, et *infra* 3, 15, 4.

9. *Prosternitur* : interprétation humaine et religieuse d'un geste animal vraisemblable : la bête a baissé l'encolure avant de se retirer ; l'imagination des assistants a fait le reste.

10. *Oue placidior* : comparaison avec l'animal qui est par excellence le symbole biblique de la douceur.

referendum quia hoc plenius iste Sulpicius, licet in libro suo  
20 praeteritum, in epistula tamen postea quam ad Eusebium,  
tunc presbyterum, modo episcopum fecit, exposuit. Quam  
tu, Postumiane, aut credo legisti, aut si incognita tibi est,  
cum libuerit in promptu ex illo armario habes; nos ab  
illo ommissa referemus.

25 6. Quodam tempore, cum dioeceses circumiret,  
uenantium agmen incurrimus. Canes leporem sequebantur;  
iamque multo spatio uicta bestiola, cum undique campis  
late patentibus nullum esset effugium, mortem inminentem  
iam iamque capienda crebris flexibus differebat. Cuius  
30 periculum uir beatus pia mente miseratus, imperat canibus  
desisterent sequi et sinerent abire fugientem. Continuo ad  
primum sermonis imperium constiterunt: crederes uinctos,  
immo potius adfixos, in suis haerere uestigiis. Ita lepusculus  
persecutoribus alligatis incolumis euasit.

10, 1. Operae pretium autem est etiam familiaria illius  
uerba, spiritualiter salsa, memorare. 2. Quem recens

9, 25 circumiret *BDA*: circuiret *Halm* || 31 desisterent: ut d. *FAV*  
ut absisterent *D*

10, 2 spiritualiter salsa *B*: spiritaliter sale condita *MA* spiritali sale  
condita *F<sup>2v</sup>* et *codd. Gis*. spiritaliter sancta *V* spiritalia facta *D*

1. *Epistula ad Eusebium*: la première des trois lettres qui constituent  
autant d'appendices à la *Vita*, p. 316-325 et comm. p. 1119-1175. Sur  
Eusèbe, voir *ibid.*, p. 1122.

2. *Ab illo ommissa*: confirme que le *Gallus* a bien été conçu, dès  
l'origine, comme un complément de la *Vita* – du moins pour ce qui  
est des actes et des paroles de Martin.

3. *Venantium agmen*: rencontre vraisemblable d'une chasse à pied  
ou à courre. Les mosaïques africaines représentent souvent ce sport  
noble; ainsi entre autres, au Musée du Bardo à Tunis, la « mosaïque  
du Seigneur Julius ». En revanche, ce motif est rare en Gaule, et on  
ne l'a découvert en Aquitaine que sur une mosaïque de la villa du  
Palat; voir C. BALMELLE, *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine*,  
Bordeaux-Paris 2001, p. 300.

4. *Victa bestiola*: alliance d'une image noble (la défaite) et d'un  
diminutif familier.

Sulpice, que voici, avait bien omis l'épisode dans son livre,  
mais qu'il l'a raconté ensuite tout au long dans une lettre  
adressée à Eusèbe<sup>1</sup> – alors prêtre et maintenant évêque. De  
deux choses l'une, Postumien: ou bien, comme je le crois,  
tu l'as lue, ou bien, si tu ne la connais pas, quand tu le  
voudras elle est à ta disposition dans cette armoire; et nous,  
nous ne rapporterons que ce que Sulpice a omis<sup>2</sup>.

6. En un certain temps où Martin faisait une tournée  
de ses paroisses, nous tombons soudain sur une troupe de  
chasseurs<sup>3</sup>. Leurs chiens poursuivaient un lièvre, et la petite  
bête, déjà fourbue<sup>4</sup> par une longue course, incapable de  
s'échapper dans les champs largement découverts de toutes  
parts<sup>5</sup>, et, tout près de se faire prendre, ne faisait que différer  
sa mort imminente en changeant fréquemment de direction<sup>6</sup>.  
Le bienheureux, ayant dans sa bonté pris en pitié<sup>7</sup> le danger  
couru par l'animal, donne aux limiers l'ordre formel de  
cesser leur poursuite et de le laisser s'enfuir. Ils s'arrêtèrent  
immédiatement, au premier ordre qu'il donna: on les aurait  
crus enchaînés ou, bien plutôt, cloués sur place, immobilisés  
sur leurs propres traces. C'est ainsi que, ses poursuivants se  
trouvant paralysés<sup>8</sup>, le levraut s'échappa sain et sauf.

10, 1. Mais il vaut la peine de  
rappeler aussi les aphorismes familiers  
de ce grand saint, aphorismes remplis  
d'un sel spirituel<sup>9</sup>. 2. Ayant aperçu par

Aphorismes  
champêtres  
de Martin

5. *Campis late patentibus*: poésie quasi virgilienne des vastes plaines;  
voir *Aen.* 12, 710, *uacuo patuerunt aequore campi*.

6. *Crebris flexibus*: réalisme précis d'une chose exacte et bien vue.

7. *Pia mente miseratus*: les « entrailles de miséricorde » de Dieu se  
manifestent dans les sentiments qui poussent Martin à intervenir.

8. *Constiterunt... uinctos... adfixos... haerere... alligatis*: cette nou-  
velle scène d'immobilisation, comparable à celles de l'enterrement  
païen (*Vita* 12, 3) et des agents du fisc (*supra* 2, 3, 6), accumule les  
images d'arrêt et d'enchaînement.

9. *Familiaria... salsa*: Sulpice cherche à tourner en termes classiques le

tonsam forte conspexerat : — « Euangelicum, inquit, mandatum ista conpleuit : duas habuit tunicas, unam  
5 earum largita est non habenti. Ita ergo et uos facere debetis. »

3. Item, cum subulcum algentem ac paene nudum in pellicia ueste uidisset : — « En, inquit, Adam eiectus de  
10 paradiso in ueste pellicea sues pascit ; sed nos, illo uetere deposito qui adhuc in isto manet, nouum Adam potius induamus. »

4. Boues ex parte prata depauerant, porci etiam nonnulla suffoderant ; pars cetera, quae manebat inlaesa, diuersis  
15 floribus quasi picta uernabat. — « Speciem, inquit, gerit pars illa coniugii, quae, a pecore depasta, etsi non penitus gratiam amisit herbarum, nullam tamen florum retinet dignitatem ; illa uero, quam porci pecora inmundas  
20 foderunt, fornicationis imaginem foedam ostendit ; ceterum, illa portio, quae nullam sensit iniuriam, gloriam uirginitatis ostendit : herbis fecunda luxuriat, faeni in ea

10, 16 a pecore depasta VDB : pecore d. F<sup>1</sup>Av quam decora depasta sunt F<sup>2</sup> || 19 foedam : foeda A foedera V foedae D || ostendit D : prot- Halm praet- FAv || 21 faeni V : feni A et femineo D

concept évangélique de « parabole » ; mais, en latin classique, *salsus* ne renvoyait qu'à un caractère piquant et « spirituel » — au sens littéraire, sinon oratoire, de ce mot. *Spiritualiter* y ajoute ici une inflexion religieuse : les « paraboles martinienes » qui suivent sont essentiellement destinées, comme les paraboles de Jésus, à développer et inculquer un enseignement moral et religieux.

1. *Recens tonsam* : elle évoque à Martin le précepte évangélique rapporté par Lc 3, 11. Mais la brebis ne s'était pas tondue elle-même, ni par amour du prochain : on est donc plutôt devant une énigme, qui resterait quelque peu obscure si son sens n'était aussitôt explicité en un précepte.

2. *Subulcum... pellicia ueste* : interférence de souvenirs bibliques ; ce porcher misérable, couvert d'une peau de bête, évoque la parabole évangélique du « fils prodigue » tombé dans la misère et commis à la garde des porcs (Lc 15, 15), mais aussi Adam chassé du paradis (Gn 3, 21 : *fecit Dominus Deus tunicas pelliceas et induit eos*). Le nom d'Adam

hasard une brebis que l'on venait de tondre<sup>1</sup> : — « Celle-ci, dit-il, a pleinement obéi au précepte évangélique : elle avait deux tuniques, elle en a donné généreusement une à celui qui n'en n'avait pas ; vous devez donc, vous aussi, en faire autant. »

3. De même, ayant vu un porcher grelottant et presque nu sous son vêtement de peau<sup>2</sup> : — « Voilà, dit-il, Adam qui, chassé du paradis, en vêtement de peau fait paître les porcs. Mais nous, dépouillant le vieil Adam qui subsiste encore en cet homme, revêtons plutôt le nouveau. »

4. Des bœufs avaient en partie<sup>3</sup> brouté des prés, des pourceaux en avaient même défoncé quelques-uns ; le reste du champ, demeurant intact, gardait son éclat printanier et paraissait brodé de fleurs multicolores. — « Cette partie broutée par le bétail, dit-il, présente l'aspect du mariage<sup>4</sup> : sans doute n'a-t-elle pas entièrement perdu le charme de son herbage, mais elle ne garde rien de la beauté des fleurs ; quant à la partie défoncée par les pourceaux — ces animaux impurs —, elle offre l'image affreuse de la fornication<sup>5</sup>. Mais la partie qui n'a souffert aucune atteinte manifeste la gloire de la virginité : elle est fertile en herbe, et luxuriante, le

fait rebondir la parabole, qui développe l'opposition paulinienne entre les deux Adam : l'ancien, dont il faut se dévêtir, et le nouveau, qu'il faut revêtir (Ep 4, 22-24). Dans ce triple raccourci allusif, on est loin de la claire simplicité des paraboles évangéliques.

3. *Ex parte* : les trois traitements de cette prairie — broutée, saccagée, intacte — symbolisent les trois états de vie : mariage, fornication, virginité. A replacer dans une vue d'ensemble sur l'évolution de la pensée chrétienne touchant la sexualité : voir par exemple BROWN, *Body*, en particulier la troisième partie, sur le IV<sup>e</sup> siècle occidental. A la fin de ce siècle, de tels problèmes sont au premier plan des idées de Jovinien (et de leur réfutation par Jérôme).

4. *Coniugii* : état toléré, mais sévèrement qualifié ; la prairie est proprement « déflourée ».

5. *Fornicationis* : pratique de la sexualité hors mariage, et même dans la prostitution, ici dénoncée par deux images : les porcs animaux impurs, la prairie défoncée.

fructus exuberat et, ultra omnem speciem distincta floribus, quasi gemmis micantibus ornata radiat. Beata species et Deo digna ! Nihil uirginitati est comparandum. 5. Ita et illi, qui coniugia fornicationi comparant, uehementer errant ; et illi, qui coniugia uirginitati aequanda aestimant, miseri penitus et stulti sunt. 6. Verum haec a sapientibus tenenda distinctio est, ut coniugium pertineat ad ueniam, uirginitas spectet ad gloriam, fornicatio deputetur ad poenam, nisi satisfactione purgetur. »

11, 1. Miles quidam cingulum in ecclesia, monachum professus, abiecerat ; cellulam sibi eminus in remoto quasi eremita uicturus erexerat. Interea, astutus inimicus uariis cogitationibus brutum pectus agitabat, ut coniugem suam, quam Martinus in monasterio puellarum esse praeceperat, uoluntate mutata, secum potius uellet habitare. 2. Adit ergo Martinum fortis eremita et quid haberet animi confitetur.

10, 23 radiat : -auit VD || 26 aestimant D : existi- B et codd. apud Prato

11, 6 adit BMD : adiit VFAv

1. *Faeni... fructus* : la luxuriance des plantes portant fleurs et fruits, symbole de l'incomparable état de virginité – apanage de la condition monastique.

2. *Coniugia uirginitati aequanda* : thèse essentielle du moine Jovinien, condamnée aussi par Ambroise, Sirice, et JÉRÔME dans son *Aduersus Iouinianum* (vers 392-393).

3. *Veniam... gloriam... poenam* : cette position équilibrée demeure alors celle des catholiques orthodoxes, répudiant à la fois l'encratisme absolu des manichéens, et le refus, professé par Jovinien, d'une supériorité de la seule virginité. Mais l'Église antique n'a guère reconnu la valeur religieuse propre du mariage, en dépit de la position plus ouverte qui avait été celle de Paul en Ep 5, 21-33.

4. *Satisfactione* : la pénitence (encore publique à cette époque).

5. *Cingulum abiecerat* : geste symbolique de démission de l'armée ; voir TERTULLIEN, *De corona*, ch. 1, et les notes *ad loc* de notre édition, Paris 1966, p. 41-56, mais aussi, plus largement, J. FERNÁNDEZ UBIÑA, *Cristianismo y militia : la iglesia antigua ante el ejército y la guerra*, Université de Grenade 2000, p. 258-267.

6. *In ecclesia* : mise en scène, d'une affectation regrettable, surtout chez un futur moine ; mais serait-ce un détail ajouté par le narrateur,

fruit des fenaisons<sup>1</sup> y foisonne ; rehaussée de fleurs au-delà de tout beauté, elle rayonne comme si elle était parée de gemmes étincelantes : bienheureuse beauté, et digne de Dieu ! 5. Il n'est rien de comparable à la virginité. Ainsi, ceux qui assimilent le mariage à la fornication sont dans une grave erreur, tout comme ceux qui estiment que le mariage doit être égalé à la virginité<sup>2</sup>, sont de bien misérables fous. 6. Mais les gens sages doivent s'en tenir à cette distinction : le mariage est affaire de permission, la virginité vise à la gloire, la fornication doit être vouée au châtement<sup>3</sup> à moins d'être purifiée par la pénitence<sup>4</sup>. »

Un soldat devenu moine est détourné par Martin de cohabiter à nouveau avec sa femme

11, 1. Certain soldat avait jeté le ceinturon<sup>5</sup> dans l'église<sup>6</sup>, ayant fait profession de se faire moine : il s'était construit une cellule au loin en un lieu retiré, pour vivre<sup>7</sup> en ermite. Sur ces entrefaites,

l'Ennemi plein d'astuce agitait de diverses pensées son cœur mal dégrossi<sup>8</sup> : sa femme (à qui Martin avait imposé de vivre dans un monastère de vierges) devait changer de résolution<sup>9</sup> et consentir à habiter plutôt avec son époux. 2. Notre vaillant ermite<sup>10</sup> va donc trouver Martin et lui confesse ses intentions. Mais ce dernier refuse

pour corser ce premier portrait d'un homme qu'il présente, avec une certaine ironie, comme bien sûr de soi (il était parti au désert de son propre chef) ?

7. *Victurus* : jeu de mots sur les deux sens possibles (dans la même perspective), s'agissant d'un soldat : vie et victoire ?

8. *Astutus... brutum* : antithèse attendue entre la malignité de Satan (l'Ennemi, l'un de ses anciens titres bibliques) et le manque de finesse du soldat.

9. *Voluntate mutata* : cette volonté s'était déjà doublement exprimée, par l'obéissance de cette femme à Martin, et par ses premiers engagements dans un monastère de femmes.

10. *Fortis eremita* : antiphrase ironique. Ce substantif semble apparaître ici pour la première fois en latin : voir GRIBOMONT, « Monachisme oriental », p. 144 s.

Ille uero uehementer abnuere feminam uiro rursus, iam monacho non marito, incongrua ratione misceri. Postremo, cum miles insisteret, adfirmans nihil hoc proposito esse nociturum, se solo coniugis uti uelle solacio, porro ne rursus se in sua reuoluerent non esse metuendum; se esse militem Christi, illam quoque in eadem militiae sacramenta iurasse: pateretur episcopus sanctos, sexum suum fidei merito nescientes, pariter militare. 3. Tum Martinus (uerba uobis ipsa dicturus sum) : — « Dic mihi, inquit, si umquam in bello fuisti, si in acie constitisti. » At ille respondens : — « Frequenter, inquit, in acie steti et in bello frequenter interfui. » 4. Ad haec Martinus : — « Dic mihi ergo : numquid in illa acie, quae armata in proelium parabatur, aut iam aduersus hostilem exercitum, conlato comminus pede, dstricto ense pugnabat, ullam feminam stare aut pugnare uidisti ? » 5. Tum demum miles confusus erubuit, gratias agens errori suo se non fuisse permissum, nec aspera

11, 10 insisteret *V* et *cod. Vorst.* : instaret *FAv* insultaret *D* || 13 in eadem *V* : eadem eiusdem *MFAv*, *Hyltén* in eiusdem *D* || 14 sanctos *Gis.* : scs uel sanctus *codd.* || sexum *VDA* : et s. *BF<sup>1</sup>* *Halm* eos s. *MF<sup>2</sup>* || 18 et in bello frequenter *V* : et fr. in b. *D* et bello fr. *FAv* || 23 tum *VBMD* : tunc *FAv*

1. *Quid animi... ille abnuere* : pour *quem animum* et *abnuet* ; rapidité d'un tour de langue parlée, un ancien soldat répondant à un soldat. Cette présence constante de l'armée colore tout le récit, dans ses images mêmes.

2. *Monacho non marito... misceri* : sans équivoque, sauf le double sens possible de *misceri*.

3. *Proposito... solacio* : le soldat veut concilier les inconciliables : l'austérité implicite de son projet érémitique avec les commodités et satisfactions de sa vie conjugale dans le monde.

4. *In sua reuoluerent* : image antique de la « rechute » dans un genre de vie antérieure ; ainsi, déjà, TERENCE, *Hec.* 691 s. : *in eandem uitam te reuolutum denuo uideo esse*. Ce serait ici la reprise d'une cohabitation totale.

absolument<sup>1</sup> l'idée incongrue qu'une femme reprenne la vie commune avec un homme qui était désormais un moine, et non plus un homme marié<sup>2</sup>. Le soldat insistait finalement, en soutenant que cela ne nuirait en rien à leur profession : il voulait simplement bénéficier du réconfort que donne une épouse<sup>3</sup>, et il n'y avait donc pas lieu de craindre de les voir retomber à nouveau dans leurs habitudes<sup>4</sup> ; il était soldat du Christ, elle aussi<sup>5</sup> avait pris des engagements dans la même milice ; l'évêque devait laisser militer ensemble des religieux qui, par les mérites de leur foi, ignoraient leur sexe<sup>6</sup>. 3. Alors Martin déclara — je vais vous citer ses propres paroles : — « Dis-moi si tu es jamais allé à la guerre et si tu t'es trouvé en première ligne<sup>7</sup>. » Or l'autre fit cette réponse : — « J'ai bien des fois été en première ligne, et bien des fois j'ai pris part à une guerre. » 4. Martin répliqua : — « Dis-moi donc si, par hasard, sur cette première ligne qui se préparait en armes au combat ou qui déjà, l'épée dégainée, se battait au corps à corps<sup>8</sup> contre l'armée ennemie, tu as vu une femme se tenir<sup>9</sup> ou se battre ? » 5. C'est alors seulement que le soldat rougit de confusion<sup>10</sup>, en rendant grâces de n'avoir pas été abandonné à son erreur et d'avoir été remis dans le droit chemin, non point par d'après reproches mais par une

5. *Se esse... illam quoque* : comme si la profession monastique (exprimée ici à travers l'image militaire du serment légionnaire) pouvait autoriser un accommodement aussi insolite et périlleux.

6. *Sexum nescientes* : naïveté ironique.

7. *Dic mihi si* : appel à l'expérience militaire de l'interlocuteur ; proposition interrogative indirecte « préromane » (*si* + indicatif).

8. *Conlato... pede dstricto ense* : pure langue technique, sans effets stylistiques.

9. *Stare* : se tenir sur la ligne de front.

10. *Confusus erubuit* : retour à un style affectif et oratoire.

25 increpatione uerborum, sed uera et rationabili secundum personam militis comparatione correctum. 6. Martinus autem conuersus ad nos, sicut eum frequens fratrum turba uallauerat : — « Mulier, inquit, uirorum castra non adeat, acies militum separata consistat ; procul femina in suo  
30 degens tabernaculo sit remota : contemptibilem enim reddit exercitum, si uirorum cohortibus turba feminea misceatur. 7. Miles in acie, miles pugnet in campo ; mulier se intra murorum munimenta contineat. Habet et illa gloriam suam si pudicitiam uiro absente seruauerit, cuius haec prima  
35 uirtus et consummata uictoria est non uideri. »

12, 1. Illud uero, Sulpici, meminisce te credo, quo affectu nobis, cum et tu coram adesses, illam uirginem praedicarit, quae ita se penitus ab omnium uirorum oculis remouisset,

11, 28 mulier inquit *D* : ita dicebat m. i. *V. Hyltén*

1. *Errori suo non permisum... rationabili... comparatione* : ce brutum pectus (*supra* 2, 11, 1!) se montre soudain sensible, reconnaissant, admiratif même envers la pédagogie ingénieuse de Martin : habitué à la rudesse des relations militaires, il a été traité ici comme un être « raisonnable » (au premier sens du terme).

2. *Conuersus ad nos* : le narrateur, désormais, ne s'intéresse plus qu'à Martin, dans une sorte de scène de genre : un *imperator* se retourne vers ses troupes pour les haranguer.

3. *Vallauerat* : image militaire encore, à la clé de la harangue.

4. *Mulier... militum... procul femina* : position de l'idée générale : chaque soldat (du Christ), homme ou femme, doit mener son combat séparément, pour ainsi dire à son poste respectif.

5. *In suo tabernaculo* : image militaire, mais aussi biblique (voir les tentes des Hébreux dans le désert) ; c'est ici le monastère (de femmes) qui est ainsi désigné.

6. *Virorum cohortibus turba feminea* : les femmes barbares, elles, participaient parfois aux rixes, en « faisant le coup de poing » avec leurs époux, comme l'a raconté sarcastiquement AMMIEN, en 15, 12, 1 s., dans un portrait caricatural des Gauloises.

7. *Intra murorum munimenta* : évoque à la fois les femmes réfugiées à l'intérieur des murailles des villes, et la clôture monastique.

8. *Gloriam... si pudicitiam seruauerit* : seuls comptent le combat spirituel et moral ainsi que ses victoires.

comparaison véridique et raisonnable, appropriée à la personnalité d'un soldat<sup>1</sup>. 6. Et Martin, s'étant tourné vers nous<sup>2</sup> (dans la mesure où le lui permettrait l'attroupement serré<sup>3</sup> des frères) : — « Une femme, dit-il, ne doit pas rejoindre le camp des hommes ; que chaque ligne de soldats prenne position à part ; que la femme demeure au loin, à l'écart<sup>4</sup> sous sa tente<sup>5</sup> : car, si une troupe de femmes se mêle aux cohortes des hommes<sup>6</sup>, elle rend une armée méprisante. 7. Qu'un soldat se batte en première ligne, qu'il combatte sur le champ de bataille, et qu'une femme se maintienne à l'intérieur des retranchements<sup>7</sup> ; elle aussi possède sa propre gloire, si elle a gardé sa pudeur<sup>8</sup> en l'absence de son mari : sa valeur première, sa victoire complète, est de ne pas se laisser voir<sup>9</sup>. »

12, 1. Mais je crois, Sulpice, que tu te rappelles dans quels sentiments<sup>10</sup>, quand tu étais encore là toi aussi<sup>11</sup>, il fit publiquement l'éloge de cette vierge célèbre, qui s'était si totalement écartée à l'abri tous les regards masculins<sup>12</sup> qu'elle ne laissa

9. *Victoria est non uideri* : à comprendre en rapprochant du présent texte le conseil de JÉRÔME, dans sa *Lettre* 22, 17 à la jeune Eustochium : *rarus sit egressus in publicum* ; à l'opposé des matrones mondaines (en particulier les veuves qui cherchent à se remarier et, pour cela, à « se faire voir » en public auprès des clercs : *ibid.* 22, 16). C'est ce conseil que va suivre strictement, au chapitre suivant, la vierge qui refuse de recevoir Martin ; d'où l'enchaînement et les jeux verbaux sur *uidere* et *uideri*.

10. *Quo affectu* : littéralement : dispositions affectives ; ici, sentiments d'affection et enthousiasme passionné, mais également le ton sur lequel ils sont exprimés.

11. *Et tu* : la présence actuelle d'un témoin oculaire de la scène paraît au narrateur une garantie d'authenticité du récit.

12. *Se... remouisset* : l'éloignement du monde est le premier acte de l'« anachorèse » des ermites (comparer *supra* 2, 11, 1) ; cette chrétienne a donc associé à la virginité consacrée la profession monastique la plus exigeante, pour se prémunir contre tout regard masculin.

5 ut ne ipsum quidem ad se Martinum, cum eam ille officii causa uisitare uellet, admiserit. 2. Nam cum praeter agellum illius praeteriret in quo se ante conplures annos pudica cohibuerat, audita fide illius atque uirtute, deuertit ut tam inlustris meriti puellam religioso officio episcopus honoraret. 3. Nos consequentes gauisuram illam uirginem 10 putabamus, siquidem hoc in testimonium uirtutis suae esset habitura, ad quam tanti nominis sacerdos, deposito propositi rigore, uenisset. 4. Verum illa fortissimi uincula propositi ne Martini quidem contemplatione laxauit. Ita uir beatus, accepta per aliam feminam excusatione laudabili, 15 ab illius foribus, quae se uidendam salutandamque non dederat laetus abscessit.

5. O uirginem gloriosam, quae ne a Martino quidem passa est se uideri ! O Martinum beatum, qui illam repulsam non ad contumeliam suam duxit, sed, magnificans illius cum 20 exultatione uirtutem, inusitato in his dumtaxat regionibus gaudebat exemplo ! 6. Ergo cum haud longe ab illa uillula

1. *Officii causa* : le sens antique de la visite – comme accomplissement d'un devoir moral et social d'amitié – n'est pas ici exclu d'une visite de l'évêque liée à son *officium ecclesiasticum* (en particulier au cours d'une « tournée pastorale »).

2. *Agellum* : le diminutif suggère qu'il ne s'agit pas d'une riche matrone, si tant est qu'il ne faille pas le prendre en un sens figuré, comme l'expression concrète d'un désir d'humilité. Une telle notation suggère aussi que la retraite de cette vierge restait encore fidèle, sous une forme christianisée, à l'idéal romain antique du *secessus in uillam* ; voir notre étude dans *Epektasis, Mélanges offerts au Cardinal J. Daniélou*, Paris 1972, p. 571-595.

3. *Fide atque uirtute* : couple de mots cliché (la puissance spirituelle qui résulte de la foi, et la valeur morale qu'elle inspire) appliqué souvent à Martin (voir Introduction, ch. VII) ; c'est ici laisser entendre que la sainteté de cette vierge égale celle de Martin.

4. *Religioso officio* : précise le sens de ce substantif (cité *supra* § 1), comme *officium ecclesiasticum*.

5. *Virtutis* : sens global de « valeur spirituelle » (voir Introduction, *ibid.*), attestée par sa double profession de vierge et d'ermite.

6. *Deposito propositi rigore* : comme dans le cas de l'invitation faite à

pas même Martin en personne s'approcher d'elle, le jour où, pour lui présenter ses devoirs<sup>1</sup>, il voulait lui rendre visite. 2. Car, passant au long du petit domaine<sup>2</sup> où elle s'était recluse pudiquement depuis bien des années, apprenant sa foi et sa vertu<sup>3</sup> il se détourna de sa route pour rendre hommage – à titre d'évêque et par devoir religieux<sup>4</sup> – à une vierge d'un mérite aussi éclatant. 3. Et nous qui l'accompagnions, nous pensions que cela ferait plaisir à cette vierge, car elle tiendrait pour un témoignage rendu à sa vertu<sup>5</sup> qu'un évêque de si grand renom, abandonnant la rigueur de sa profession monastique<sup>6</sup>, fût venu lui rendre visite. 4. Mais elle ne desserra pas, même pour contempler<sup>7</sup> Martin, les liens d'une profession si vaillante<sup>8</sup>. Ainsi le bienheureux, ayant reçu par l'intermédiaire d'une autre femme<sup>9</sup> ces excuses louables, s'éloigna joyeusement des portes de celle qui ne lui avait pas accordé de la voir et de la saluer.

5. Ô vierge glorieuse, qui ne se laissa pas voir, même de Martin ! Ô bienheureux Martin<sup>10</sup>, qui ne tint point ce refus pour un affront à son égard, mais qui, en célébrant avec exultation la vertu de cette vierge, prenait plaisir à cette conduite exemplaire et inhabituelle – du moins dans nos régions<sup>11</sup> ! 6. Or donc, la nuit tombante nous ayant

Martin par l'impératrice de Trèves, où le narrateur a déjà utilisé ce groupe de mots : *supra* 2, 7, 2, *aliquantum de rigore propositi relaxaret*.

7. *Vincula propositi... laxauit* : retournement de situation, la vierge se montrant plus intransigeante que l'évêque.

8. *Contemplatione* : ablatif de cause finale (*ad contemplandum* serait plus clair).

9. *Per aliam feminam* : pour respecter son vœu de ne plus être vue d'aucun homme, la vierge n'est pas venue en personne donner sa réponse négative à Martin.

10. *O uirginem... O Martinum...* : double « macarisme » (voir *supra* 2, 6, 6) célébrant des mérites symétriques.

11. *Inusitato in his... regionibus* : pointe contre la rareté de vocations aussi rigoureuses dans la région (tourangelle, si l'on accepte l'hypothèse d'une visite pastorale).

nos manere nox imminens coegisset, xenium beato uiro eadem illa uirgo transmisit; fecitque Martinus quod ante non fecerat – nullius enim ille umquam xenium, nullius munus accepit: nihil ex his quae uirgo uenerabilis miserat refutauit, dicens benedictionem illius a sacerdote minime respuendam, quae esset multis sacerdotibus praefenda. 7. Audiant, quaeso, uirgines istud exemplum, ut fores suas, si eas malis obsistere uolunt, etiam bonis claudant, et, ne ad se improbis sit liber accessus, non uereantur excludere etiam sacerdotes. 8. Totus hoc mundus exaudiat: uideri se a Martino uirgo non passa est! Non utique illa quemcumque a se reppulit sacerdotem, sed in eius uiri conspectum puella non uenit, quem uidere salus uidentium fuit. 9. Quis autem hoc praeter Martinum sacerdos non ad suam iniuriam rettulisset? Quos aduersum sanctam uirginem motus quantasque iras mente concepisset? Haereticam iudicasset et anathemandam esse decreuisset.

12, 38 anathemandam VD: -matizandam FAu

1. *Villula*: ce diminutif complète l'information donnée *supra* 2, 12, 2 par le mot *agellum*; mais le mot *uillula* tend à prendre le simple sens de *uilla* en latin tardif. Peut-être Martin espérait-il être hébergé avec les siens dans ce domaine, qui devait se trouver sur leur route.

2. *Xenium*: primitivement, le cadeau offert par un invité (grec *xenos*) à son hôte; d'où le recueil de poèmes des *Xenia*, que l'épigrammatiste Martial avait écrits en guise de tels cadeaux. Mais il s'agit ici d'un « cadeau de bénédiction » ou eulogie, par lequel le donateur veut exprimer hommage, sympathie, amitié, charité chrétienne; voir l'article « Eulogia » RAC 6, 1965, col. 922-923. Repris par *benedictione* – ce mot signifiant ici à la fois l'objet donné et sa signification.

3. *A sacerdote*: Martin se désigne ici lui-même comme évêque.

4. *Illius quae esset multis sacerdotibus praefenda*: l'évêque de Tours accepte ce cadeau, en tant qu'il vient d'une vierge jugée par lui spirituellement supérieure à bien des évêques. Compliment aussi ingénieux qu'hyperbolique – avec un « revers »: une pointe contre ses confrères (mais cette critique est-elle bien de Martin? ou ajoutée par le narrateur martinien – ici Gallus? ou par le rédacteur – Sulpice?).

contraints à faire étape non loin de ce petit domaine<sup>1</sup>, cette même vierge fit porter un cadeau d'hospitalité<sup>2</sup> au bienheureux; et Martin fit ce qu'il n'avait pas fait jusque là – car il n'avait jamais accepté de personne ni cadeau d'hospitalité, ni aucun autre présent: il ne repoussa rien de ce qu'avait envoyé cette vénérable vierge, en disant qu'un évêque<sup>3</sup> ne devait en aucune façon refuser les présents bénis de cette femme, qu'il fallait tenir pour supérieure à bien des évêques<sup>4</sup>... 7. Que les vierges, je vous prie, écoutent cet exemple<sup>5</sup>, pour fermer leurs portes même aux gens de bien; et si elles veulent les clore aux gens douteux, qu'elles n'hésitent pas à laisser dehors même des évêques, pour ne pas donner libre accès auprès d'elles aux individus malhonnêtes. 8. Que le monde entier entende bien cela: une vierge n'a pas supporté de se laisser voir par Martin! Ce n'est absolument pas un évêque quelconque qu'elle a repoussé loin d'elle, mais c'est d'un homme dont la vue était le salut des clairvoyants<sup>6</sup> qu'elle n'a pas voulu être vue. 9. Et quel autre prêtre que Martin n'aurait pas tenu cette attitude pour injurieuse à son égard? Quelle émotion et quel violent mouvement de colère n'eût-il point ressentis en son âme contre cette vierge sainte<sup>7</sup>? Il l'aurait traitée d'hérétique et aurait décidé qu'il fallait jeter l'anathème

5. *Audiant... exaudiat...*: moralité de l'*exemplum*; mise en garde critique, adressée aux vierges consacrées, contre tous les visiteurs éventuels – même de bonne réputation, même évêques.

6. *Quem uidere salus uidentium fuit*: jeu de mots un peu elliptique sur l'aveugle-né, dont Jésus guérit à la fois la cécité physique et l'aveuglement spirituel. Mais rapprocher aussi la foi de Pierre en la résurrection de Jésus, à la vue du tombeau vide (Jn 20, 6-8), et, à l'inverse, le mot du Ressuscité à Thomas (Jn 20, 29): *Beati qui non uiderunt et crediderunt*.

7. *Ad suam iniuriam rettulisset... motus... iras*: l'orgueil blessé eût suscité des sentiments d'hostilité, de rancune, de vengeance, opposés à l'humble acceptation et à l'enthousiasme intelligent de Martin. De *motus* à *iras* (un pluriel virgilien, *Aen.* 7, 305 et 445), il n'y a qu'un crescendo d'intensité affective.

10. Quam uero illi beatae animae illas uirgines praetulisset  
 40 quae crebris occursibus ubique se praebent obuias sacerdoti,  
 quae conuiuia sumptuosa disponunt, quae una pariter  
 discumbunt! 11. Sed quo me ducit oratio? Paululum iste  
 liberior sermo reprimendus est, ne in aliquorum forsitan  
 45 incurrat offensam. Etenim infidelibus obiurgationis uerba  
 non proderunt, fidelibus autem satisfaciet exemplum. Verum  
 ego ita uirtutem huius uirginis praedicabo, ut tamen nihil  
 illis, quae ad Martinum uidendum ex longinquis regionibus  
 saepe uenerunt, arbitrer derogandum, siquidem hoc beatum  
 uirum frequenter affectu etiam angeli frequentarint.

13, 1. Ceterum hoc quod dicturus sum, Sulpici, hoc te  
 – me autem intuebatur – teste perhibeo. Quodam die,  
 ego et iste Sulpicius pro foribus illius excubantes, iam per

12, 42 discumbunt *VD et cod. Vorst.* : acc- *FAv* || 49 frequentarint  
*V* : -tarent *D* -tauerunt *B* uisitarunt *A*

13, 1 te *V* : tibi *F<sup>1</sup>Av* isto tibi *F<sup>2</sup>* || 2 quodam die... : *capitulum*  
*hoc Paulinus Petricord. omisit*

1. *Haereticam... anathemandam* : confusion volontaire entre un affront apparent et un délit d'hétérodoxie. Il règne alors (depuis 385 et le procès de Trèves) une psychose d'hostilité au priscillianisme qui fait soupçonner d'hérésie tout chrétien à la mine ascétique (voir *infra* 3, 11, 5).

2. *Crebris occursibus* : les ascètes soupçonnent bien des évêques d'accueillir trop complaisamment les avances les plus osées de certaines vierges. On revient à de petits tableaux satiriques à la manière de Jérôme.

3. *Discumbunt* : déjà utilisé en 1, 4, 3, ce terme quasi technique désigne le fait de s'étendre sur un « lit de table » ; c'est tout le contraire de l'attitude de l'impératrice à Trèves (*supra* 2, 7, 2 et 2, 8, 4) ; le composé, proche de *concombunt*, peut avoir ici la valeur d'une insinuation. En tout cela (et de part et d'autre) médisance contre médisance ? ou calomnie contre calomnie ?

4. *Liberior sermo reprimendus* : récuse l'opportunité, mais non l'authenticité des propos tenus ; l'excuse est oratoire et clichée. Mais ces critiques satisferont les « gens de foi », c'est-à-dire, en l'occurrence, les martinien, brouillés avec certains évêques. – *Aliquorum* : a ici la valeur de *quorundam*, ou plutôt d'*aliquot*.

sur elle<sup>1</sup> ! 10. Au contraire, comment eût-il préféré à cette âme bienheureuse ces vierges qui partout se jettent à la tête d'un évêque en accourant sans cesse à sa rencontre<sup>2</sup>, qui lui apprêtent des festins somptueux, qui s'attablent avec lui<sup>3</sup> comme des égales ! 11. Mais où m'entraîne mon discours ? Il me faut mettre une légère sourdine à ces trop libres propos<sup>4</sup>, de peur qu'ils n'aillent peut-être en choquer certains. Et, de fait, des paroles de reproche ne serviront de rien à aux incroyants, mais l'exemple donnera satisfaction aux croyants. Pourtant, quant à moi, je célébrerai hautement la vertu de cette vierge, sans estimer pour autant qu'il faille rien retirer à celles qui sont souvent venues de pays lointains<sup>5</sup> pour voir Martin, puisque c'est dans ces dispositions que même des anges ont bien des fois<sup>6</sup> rendu visite<sup>7</sup> au bienheureux.

#### Entrevues surnaturelles de Martin

13, 1. Au reste, ce que je vais dire, Sulpice, je le rapporte sur ton témoignage<sup>8</sup> – et il fixait les yeux sur moi. Certain jour, Sulpice que voici et moi montions la garde<sup>9</sup> à la porte<sup>10</sup> de

5. *Ex longinquis regionibus* : on venait de loin rencontrer Martin, comme on le faisait auprès de certains moines d'Égypte, à commencer par Antoine. Sulpice lui-même avait fait ce « pèlerinage » à Tours (*Vita* 25, 2, et comm. p. 1047).

6. *Frequenter affectu* : la valeur du mot *affectus* est ici très proche de celle qu'il avait en 2, 12, 1 ; il désigne d'abord les sentiments de charité qui animent et attachent entre elles toutes les créatures spirituelles – âmes humaines et anges.

7. *Frequentarint* : souligne, de manière un peu exagérée, la fréquence de ces visites venues de l'autre monde.

8. *Hoc te... teste* : prise à témoin plus solennelle, en raison du caractère incroyable des révélations qui vont suivre.

9. *Excubantes* : comme des *excubitores*, des soldats du palais montant la garde (voir *infra* : *excubias duceremus*) à la porte des appartements impériaux.

10. *Foribus* : bien emphatique pour une simple cellule ; mais cette porte mène à l'au-delà.

5 aliquot horas cum silentio sedebamus, ingenti horrore et tremore, ac si ante angeli tabernaculum mandatas excubias duceremus, cum quidem nos, clauso cellulae suae ostio, ibi esse nesciret. 2. Interim conloquentium murmur audimus et mox horrore quodam circumfundimur ac stupore, nec ignorare potuimus nescio quid fuisse diuinum. 3. Post 10 duas fere horas, ad nos Martinus egreditur. Ac tum eum iste Sulpicius, sicut apud eum nemo familiaris loquebatur, coepit orare ut pie quaerentibus indicaret quid illud diuini fuisset horroris quod fatebatur nos ambo sensisse, uel 15 cum quibus fuisset in cellula conlocutus: tenuem enim nos scilicet et uix intellectum sermocinantium sonum pro foribus audisse. 4. Tum ille, diu multumque cunctatus – sed nihil erat quod ei Sulpicius non extorqueret inuito (incredibilia forte dicturus sum, sed Christo teste non mentior, nisi quisquam est tam sacrilegus, ut Martinum

13, 7 audimus *VBM*: audiuius *DFAv* || 12 pie quaerentibus *VBM*: perquir- *FAv* || 18 incredibilia: -lia *BMD* || 19 nisi: nisi si *B* nisi quis *D*

1. *Horrore et tremore*: groupement synonymique de deux termes, bibliques (Jdt 4, 2, *tremor...* et *horror inuasit sensum eorum*), mais aussi virgiliens: *Aen.* 7, 446 et 11, 424, *tremor occupat artus*; 3, 29 s., *horror membra quatit*. Le premier terme paraît ici plus religieux et intérieur, le second plus exclusivement physiologique.

2. *Ante angeli tabernaculum*: souvenir possible d'Ex 38, 8, *excubabant in ostio tabernaculi*; en tout cas *tabernaculum* est ici une allusion à cette « tente de la rencontre » (entre Dieu et les hommes) dans l'ancien Israël; et les deux anges font-ils référence aux deux chérubins gardant l'arche d'alliance (Nb 7, 89)?

3. *Conloquentium murmur*: notation auditive juste, mais un peu trop humaine.

4. *Horrore... circumfundimur ac stupore*: l'alliance expressive de concret et d'abstrait vise à rendre sensible la présence de la transcendance. *Stupor* se trouve aussi dans la Bible avec cette valeur d'effroi devant le surnaturel.

5. *Post duas horas... egreditur*: maintien de la vraisemblance par un retour à des données précises de temps et de lieu.

Martin, et nous restions assis là, en silence, depuis déjà un certain nombre d'heures, saisis d'un prodigieux tremblement d'effroi<sup>1</sup>, comme si nous étions des anges ayant reçu mission de monter la garde devant le tabernacle<sup>2</sup>, alors qu'à vrai dire, ayant clos la porte de sa cellule, il ne savait pas que nous étions là. 2. Sur ces entrefaites, nous entendons le murmure d'une conversation<sup>3</sup>, et bientôt nous sommes envahis d'une sorte d'horreur sacrée et de stupeur<sup>4</sup>, sans avoir pu ignorer qu'il y avait là je ne sais quoi de divin. 3. Au bout de deux heures environ<sup>5</sup>, Martin sort et s'approche de nous. Et c'est alors que Sulpice que voici – personne ne s'exprimant devant lui<sup>6</sup> avec plus de familiarité<sup>7</sup> – se mit à le prier de répondre à nos respectueuses questions en nous expliquant quelle avait été cette sorte d'horreur sacrée que nous déclarions avoir l'un et l'autre ressentie, et avec quelles personnes il s'était entretenu dans sa cellule: car, en fait, nous n'avions entendu devant la porte (et guère perçu) que le filet de voix d'une conversation<sup>8</sup>. 4. Alors lui, après avoir longuement et fortement hésité – mais il n'était rien que Sulpice ne lui arrachât malgré lui<sup>9</sup> (je vais peut-être dire des choses bien incroyables, mais le Christ m'est témoin que je ne mens pas<sup>10</sup>, à moins qu'on ne soit assez sacrilège pour estimer

6. *Sicut*: valeur causale (archaïque ou tardive; voir SZANTYR, *Syntax*, p. 635).

7. *Familiaris... pie quaerentibus*: mélange savoureux d'indiscrétion et de respect (ironie socratique envers soi-même?).

8. *Cum quibus... uix intellectum*: curiosité et précaution: ils ne savent pas qui parlait, mais ils voudraient le savoir.

9. *Extorqueret inuito*: toujours la distance ironique, qui maintient dans le récit une couleur humaine sinon ludique – et prévient ainsi tout merveilleux.

10. *Non mentior*: double jeu – involontaire? – entre fiction acceptée et vérité garantie par un serment.

20 aestimet fuisse mentitum). 5. — « Dicam, inquit, uobis, sed uos nulli quaeso dicatis : Agnes, Thecla et Maria mecum fuerant. » Referebat autem nobis uultum atque habitum singularum. 6. Nec uero illo tantum die, sed frequenter se ab eis confessus est uisitari : Petrum etiam et Paulum  
 25 Apostolos uideri a se saepius non negauit. Iam uero daemones, prout ad eum quisque uenisset, suis nominibus increpabat. Mercurium maxime patiebatur infestum, Iouem brutum atque hebetem esse dicebat. 7. Haec plerisque etiam in eodem monasterio constitutis incredibilia uidebantur,  
 30 nedum ego confidam omnes, qui haec audient, credituros. Nam nisi inaestimabilem uitam atque uirtutem Martinus egisset, nequaquam apud nos tanta gloria praeditus haberetur. Quamquam minime mirum, si in operibus Martini infirmitas humana dubitauit, cum multos hodieque  
 35 uideamus nec Euangeliiis credidisse. A Martino autem saepe angelos uisos familiariter et sensimus et experti sumus.

13, 25 apostolos : et ap. D

1. *Nulli dicatis* : Martin est présenté ici comme singulièrement plus naïf que nature.

2. *Agnes, Thecla et Maria* : trois vierges, comme telles particulièrement chères aux ascètes. Thècle, martyre de Séleucie d'Isaurie, avait été rendue populaire par les légendaires *Acta Pauli*, qui ont joué anciennement un grand rôle en faveur de l'idéal chrétien de virginité consacrée ; voir BROWN, *Body...*, p. 5 s. Agnès, vierge et martyre vénérée à Rome, a été l'objet d'un *Hymne* d'Ambroise de Milan. Marie est ici la mère de Jésus : Martin et surtout Sulpice appartiennent à la génération d'Helvidius, contre qui JÉRÔME avait composé en 383 son traité *De uirginitate beatae Mariae*.

3. *Vultum atque habitum* : bel exemple de la « précision imprécise » chère à Sulpice, et probablement inspirée de formules évangéliques.

4. *Petrum et Paulum apostolos* : les deux princes des Apôtres, martyrisés à Rome, célébrés alors par des poèmes d'Ambroise et de Prudence, et devenus les garants idéologiques du prestige de l'évêque de Rome ; voir C. PIETRI, *Roma christiana*, particulièrement ch. 18, p. 1637 s. Leur apparition confirme la fidélité de Martin au « siège apostolique ».

5. *Daemones* : c'est ici la suite du chapitre 22 de la *Vita*.

6. *Mercurium... Iouem...* : ces dieux antiques de la Gaule romaine étaient identifiés par les chrétiens avec des démons. La *Vita* 22, 1 évoquait

que Martin a menti) : 5. — « Je vais vous le dire, répondit-il, mais je vous prie instamment de ne le répéter à personne<sup>1</sup> : c'étaient Agnès, Thècle et Marie<sup>2</sup> qui étaient avec moi. » Et il nous rapportait les traits et les manières<sup>3</sup> de chacune d'elle. 6. Mais, en toute vérité, il nous avoua que ce n'était pas seulement ce jour-là, mais bien des fois, qu'il recevait leur visite ; il ne nia pas non plus que, très souvent, il voyait les Apôtres Pierre et Paul<sup>4</sup>. Quant aux démons<sup>5</sup>, à mesure de leur venue respective, il les apostrophait par leurs noms. Il subissait surtout le harcèlement de Mercure, et disait que Jupiter<sup>6</sup> était stupide et obtus. 7. Ces visions paraissaient incroyables, même à la plupart de ceux qui résidaient dans le même monastère : à plus forte raison je ne m'attends guère, pour ma part, à ce que pareilles choses soient crues de tous ceux qui les entendront. Car en fait, si Martin n'avait montré une vie et des pouvoirs de thaumaturge inestimables<sup>7</sup>, il ne passerait en aucune façon pour jouir d'une réputation aussi considérable chez nous. Encore n'est-il pas du tout étonnant que la faiblesse humaine ait éprouvé des doutes sur les œuvres de Martin, quand nous voyons encore aujourd'hui bien des gens qui n'ont pas cru non plus aux Évangiles<sup>8</sup>... Mais que, bien des fois, Martin ait vu familièrement des anges, nous en avons eu à la fois la perception et l'expérience<sup>9</sup>.

déjà les combats défensifs de Martin contre les attaques du premier, mais elle ne mentionnait que rapidement le second ; ici, les deux épithètes peu amènes dont Jupiter est gratifié sont à rapprocher des passages de deux poèmes dans lesquels PRUDENCE stigmatise les défauts du paganisme : *Peristephanon* 1, 94, *bruta... gentilitas*, et 7, 78, *gentilis... stupor*.

7. *Vitam atque uirtutem* : sa moralité et son pouvoir thaumaturgique.

8. *Infirmitas humana... nec Euangeliiis credidisse* : excuse condescendante envers l'incroyance, avant une comparaison sans nuances entre la foi aux miracles de Martin et la foi en ceux de Jésus ; naïveté ? ou apologétique intrépide et narquoise ? Plutôt la seconde explication : car, selon Sulpice, le Christ continue à agir en ses saints (voir Introduction, ch. VII).

9. *Angelos familiariter... et sensimus et experti sumus* : hyperboles

8. Rem minimam dicturus sum, sed tamen dicam. Apud Nemausum episcoporum synodus habebatur, ad quam quidem ire noluerat, sed quid gestum esset scire cupiebat.  
 40 Casu cum eo iste Sulpicius nauigabat, sed procul, ut semper, a ceteris in remota nauis parte residebat. Ibi angelus quid gestum esset in synodo ei nuntiauit. Nos postea, tempus habiti concilii sollicite requirentes, satis conpertum habuimus ipsum diem fuisse conuentus et eadem ibi fuisse  
 45 decreta quae Martino angelus nuntiarat.

14, 1. Ceterum, cum ab eo de fine saeculi quaereremus, ait nobis Neronem et Antichristum prius esse uenturos : Neronem in occidentali plaga subactis decem regibus

14 Hoc capitulum VMD tantum praebent et cod. Ven. secundum Prato tresque codd. Gis.

imprécises ; les deux verbes forment un groupe synonymique purement expressif.

1. *Apud Nemausum... synodus* : synode épiscopal réuni en 396 ou plutôt 394 ; voir GRIFFE, *Gaule chrétienne* 1, p. 328 ; C.J. HEFELE – H. LECLERQ, *Histoire des conciles* 2, 1, Paris 1908, p. 91 s. Ce concile a compté surtout des évêques « féliciens » (et Martin apparaît parmi les « antiféliciens » : voir *infra* 3, 13, 2), mais d'abord des ennemis obstinés du priscillianisme ; d'où la répugnance de Martin à se rendre à ce concile de Nîmes.

2. *Nauigabat* : Martin et sa suite durent d'abord remonter la Loire, et descendre ensuite le Rhône, pour gagner la Provence ?

3. *In remota nauis parte* : de même que Jésus dormant à la poupe, dans l'épisode évangélique de la « tempête apaisée » ? Sur le goût de Martin pour la solitude, voir *supra* 2, 1, 2.

4. *Angelus* : comme l'indique son nom grec biblique de « messager » (grec *aggelos*), l'ange est essentiellement porteur de messages divins.

5. *Conpertum* : l'exactitude de la nouvelle a été vérifiée par les martinienis, qui ont recoupé par d'autres sources les déclarations de Martin.

6. *De fine saeculi* : la venue prochaine – et quasi datée – de l'Antéchrist annoncée par Martin (*infra* § 4) ne s'étant pas ensuite réalisée, on comprend que ce chapitre ait été éliminé par une partie de la tradition manuscrite (la « famille française » ; voir notre appareil critique). La « petite apocalypse » de Mt 24, 29-34 prévoyait déjà un schéma dra-

8. C'est un bien menu fait que je vais rapporter, mais je le rapporterai quand même. A Nîmes se tenait un synode épiscopal<sup>1</sup> auquel Martin n'avait justement pas voulu aller, mais il désirait savoir ce qui s'y était passé. Il se trouvait par hasard que Sulpice ici présent était en bateau avec lui<sup>2</sup>, mais Martin se tenait assis, comme toujours, à l'écart des autres passagers, dans une partie retirée du navire<sup>3</sup>. C'est là qu'un ange<sup>4</sup> lui annonça ce qui s'était fait au synode ; et nous, ultérieurement, en nous enquérant avec soin de la date à laquelle s'était tenu ce concile, nous avons bien vérifié<sup>5</sup> que c'était ce jour même que s'était tenue cette assemblée, et que les décisions que l'on y avait prises étaient bien celles que l'ange avait annoncées à Martin.

Révélation de  
Martin sur la fin  
prochaine du monde

14, 1. Au reste, un jour que nous l'interrogeons sur la fin du monde<sup>6</sup>, il nous dit que l'Antéchrist et Néron viendraient d'abord. Néron, du côté de l'Occident<sup>7</sup>, soumettrait dix rois, puis exercerait l'empire, et il déchaînerait

matique des fins dernières : catastrophes cosmiques, apparition du Fils de l'homme, sonneries de trompettes angéliques. JÉRÔME, *In Ezech.* 11, a rejeté la présente interprétation, donnée, selon lui, par Commodien, Irénée, Lactance, Victorinus, Sulpice. C'est à cette occasion que Jérôme fait explicitement la plus ancienne référence connue au *Gallus*. Sur ces traditions apocalyptiques, voir aussi E. LOHMEYER, art. « Antichrist », *RAC* 1, 1950, col. 450-451 ; S. PRETE, *Convivium* 26, 1958, p. 394-404 ; notre commentaire de la *Vita*, p. 1014-1022 ; R. LANDES, dans le recueil *The Use and Abuse of Eschatology in the Middle Ages*, Louvain-la-Neuve 1988, p. 137-211 ; enfin, l'excellente étude de J. VÆRSEN, « Sulpice Sévère et la fin des temps », *ibid.* p. 49-71. A la fin du IV<sup>e</sup> siècle occidental, l'intensité nouvelle de telles spéculations, et donc d'abord de l'attente eschatologique, est bien illustrée par le traité d'Hilarianus intitulé *De cursu temporum* (ou *De mundi duratione*), et datable de 397.

7. *Neronem in occidentali plaga* : relecture « actualisée » d'Ap 13 sur Néron, les dix rois et l'adoration de la Bête.

imperaturum, persecutionem ab eo eatenus exercendam, ut  
 5 idola gentium coli cogat. 2. Ab Antichristo uero primum  
 Orientis imperium esse capiendum, qui quidem sedem et  
 caput regni Hierosolymam esset habiturus ; ab illo et urbem  
 et templum esse reparandum. 3. Illius eam persecutionem  
 10 futuram, ut Christum Deum cogat negari, se potius  
 Christum esse confirmans, omnesque secundum legem  
 circumcidi iubeat : ipsum denique Neronem ab Antichristo  
 esse perimendum, atque ita sub illius potestate uniuersum  
 orbem cunctasque gentes esse redigendas, donec Christi  
 15 aduentu Impius opprimatur. 4. Non esse autem dubium  
 quin Antichristus malo spiritu conceptus iam natus esset  
 et iam in annis puerilibus constitutus, aetate legitima  
 sumpturus imperium. Quod autem haec ab illo audiuius,  
 annus octauus est : uos aestimate quam iam in praecipiti  
 consistant quae futura metuuntur...

14, 4 persecutionem V: -nemque M et cod. Ven. et p. D p. autem  
 v || 5 primum M et cod. Ven. : primo VD || 9 deum : dominum D ||  
 14-19 non esse... metuuntur : om. M et cod. Ven. non dubium autem  
 natum esse ante antichristum quia esset... D || 17 quod autem : quo  
 autem D || 17 ab illo audiuius : aud. ab illo tr. D. || 18 uos aestimate  
 quam iam in praecipiti consistant quae futura metuuntur V: v. autem  
 aes. quod in praecipitio consistant q. f. m. D uos autem aestimate  
 quo in praecipitio consistunt quae futura sunt v

1. *Ab Antichristo uero...* : l'attente de ce nouvel nouvel « Empire d'Orient » est ici probablement liée à toute la légende d'Alexandre le Grand. Relais des traditions chrétiennes sur l'Antéchrist au début du III<sup>e</sup> siècle : le traité (attribué à Hippolyte) qui lui fut alors consacré. Les développements sur la reconstruction du Temple et sur la persécution des chrétiens peuvent avoir été enrichis par le personnage, l'action, la propagande religieuse de l'empereur Julien. L'obligation de la circoncision laisse entrevoir ici un complexe de traditions juives et antijuives.

2. *Christi aduentu* : c'est le retour du Christ, annoncé par lui. Voir DUFRAIGNE, *Aduentus*, p. 419-444, pour les développements patristiques du thème.

une persécution en vue de contraindre à adorer les idoles païennes. 2. Mais l'Antéchrist prendrait d'abord le pouvoir en Orient, il aurait sans doute pour siège et pour capitale de son royaume Jérusalem ; et la ville et le Temple seraient restaurés par lui<sup>1</sup>. 3. Il se livrerait à une persécution pour contraindre à renier la divinité du Christ, en soutenant que c'était plutôt lui qui était le Christ, et en ordonnant la circoncision générale conformément à la Loi. Finalement, l'Antéchrist ferait périr Néron lui-même, et le monde entier et l'ensemble des nations seraient ainsi réduits sous son pouvoir, jusqu'à ce que l'Impie soit écrasé par l'avènement du Christ<sup>2</sup>. 4. Mais il ne faisait pas de doute que l'Antéchrist, conçu par l'Esprit mauvais, était déjà né<sup>3</sup>, qu'il se trouvait déjà dans ses années d'enfance<sup>4</sup>, et que, parvenu à l'âge légal<sup>5</sup>, il prendrait le pouvoir suprême. Or, il y déjà sept ans<sup>6</sup> que nous avons entendu Martin dire ces choses : à vous d'estimer combien ces redoutables événements à venir se trouvent déjà en un point critique ! »

3. *Iam natus* : si le dernier acte de la fin des temps est commencé, les martinienis professaient donc une sorte d'« adventisme » immédiat.

4. *Annis puerilibus* : jusqu'à la quatorzième année, selon une tradition classique représentée par ISIDORE, *Etym.* 11, 2, 3 ; selon une autre, jusqu'à dix-huit ans.

5. *Aetate legitima* : l'âge fixé par la loi, celui auquel on devient un adulte jouissant de tous les droits du citoyen romain, probablement à dix-huit ans.

6. *Annus octauus* : à compter au plus tard à partir de la dernière année de vie de Martin (397). On pourrait alors descendre jusqu'en 404 = 397 + 7 ans au moins. Rien n'oblige à penser que Martin n'aurait révélé ses convictions « adventistes » que juste avant sa mort ; néanmoins, la date de 404 apparaît comme une sorte de *terminus ad quem* pour une datation vraisemblable de la rédaction du *Gallus* – ou tout au moins pour celle du présent chapitre.

20 5. Haec cum maxime Gallus, necdum explicitis quae statuerat referre, loqueretur, puer familiaris ingressus est, nuntians Refrigerium presbyterum stare pro foribus. 6. Dubitare coepimus utrum Gallum adhuc esset melius audire, an exoptatissimo nobis uiro, qui officii causa ad  
25 nos ueniebat, occurrere. 7. Tum Gallus : — « Etiamsi non ob aduentum sanctissimi sacerdotis relinquenda nobis haec esset oratio, nox ipsa cogebat hucusque prolatum finire sermonem. 8. Verum quia de Martini uirtutibus nequaquam explicari uniuersa potuerunt, haec  
30 uos hodie audisse sufficiat ; cras reliqua dicemus. » Ita pariter accepta hac Galli sponsione, surreximus.

14, 28 prolatum *V* : protractum *DFAu* pertractum *Lazius* || 31 surreximus : s. explicit liber tertius *A* s. explicit liber tertius de uita sancti martini dialogus secundi (*sic*) *F* s. finit I ts incipit sequenti die de eadem re *V* s. explicit secundus liber incipit tertius Galli *D*

1. *Haec cum maxime* : coïncidence précise (*maximé*) entre les prédictions de Martin sur l'arrivée prochaine de l'Antéchrist, et la brusque annonce de l'arrivée immédiate et inattendue d'un nouvel auditeur.

2. *Nuntians Refrigerium* : le nom de ce prêtre — ami des martinienis inconnu par ailleurs — prêtait à une sorte d'équivoque « eschatologique ». Car le nom commun *refrigerium* désignait depuis plusieurs siècles le bonheur final des élus, dans ce que la liturgie catholique appelle encore « le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix ». Le nom du prêtre a donc pu être perçu d'abord par certains assistants comme prophétique et de bon augure.

3. *Stare pro foribus* : la réalité matérielle (le prêtre « se tient à la porte ») est énoncée en des termes qui renvoient clairement aussi aux paroles adressées par le Christ à l'Église de Laodicée dans l'*Apocalypse* 3, 20 : « Je me tiens à la porte et je frappe ; si quelqu'un entend ma voix et qu'il ouvre la porte, j'entrerai chez lui ; je prendrai la cène avec lui, et lui avec moi. »

4. *Occurrere* : geste naturel de politesse, d'affection et d'hommage, qui se pratique encore ; mais, dans l'Antiquité tardive, il désignait aussi, quasi techniquement, un acte important du rituel d'*aduentus*

Interruption  
du dialogue  
à l'arrivée  
du prêtre  
Réfrigérius

5. Au moment précis<sup>1</sup> où Gallus prononçait ces paroles, sans avoir encore achevé ce qu'il avait résolu de rapporter, un esclave domestique entra en annonçant que le prêtre Réfrigérius<sup>2</sup> se tenait devant la porte<sup>3</sup>. 6. Nous avons commencé par hésiter : valait-il mieux continuer d'écouter Gallus, ou aller au-devant<sup>4</sup> d'un homme dont nous désirions vivement la présence, et qui venait pour nous rendre ses devoirs<sup>5</sup> ? 7. Alors Gallus dit : — « Même si nous n'avions pas<sup>6</sup> à laisser là ce discours en raison de l'arrivée d'un très saint prêtre, la nuit même nous contraignait à mettre un terme aux propos que nous avons prolongés jusqu'ici. 8. Mais puisqu'il n'a pas été possible de développer à fond tout ce qu'il y avait lieu de raconter sur les vertus de Martin, qu'il vous suffise d'avoir entendu tout cela aujourd'hui ; nous dirons le reste demain<sup>7</sup>. » C'est ainsi qu'ayant tous également accepté<sup>8</sup> cet engagement de Gallus, nous nous sommes levés.

des empereurs : voir DUFRAIGNE, *Aduentus*, p. 9 et *passim*. Le terme d'*aduentus* est d'ailleurs — avec toutes ces harmoniques — présent dans la phrase suivante.

5. *Officii causa* : sens antique, mais avec la nuance chrétienne d'un devoir propre à la fraternité martinienne ; voir *supra* 2, 12, 2, *religioso officio*.

6. *Esset* : irréel, pour préciser qu'en l'occurrence la contrainte objective de la nuit tombante a plus de poids, en fait, que des obligations morales d'accueil envers le nouvel arrivant.

7. *Nox ipsa... hodie... cras* : articulation chronologique entre la chute du jour actuelle et l'annonce de la reprise de l'exposé de Gallus le lendemain matin. Cette phrase marque la coupure originelle du *Gallus* en deux livres : le premier équivalant à 1 et 2 Halm, le second à l'actuel livre 3 ; voir Introduction, ch. II.

8. *Pariter accepta* : par les organisateurs de la « célébration martinienne », et par les auditeurs, anciens et nouveaux.

## DIALOGUS TERTIUS

1, 1. — « Lucescit hoc, Galle : surgendum est. Nam, ut uides, et Postumianus instat et hic presbyter, qui hesternum auditorium amisit, exspectat ut quae de Martino nostro in hodiernum diem explicanda distuleras, debitor sponsionis euoluas. 2. Non ignarus quidem iste omnium quaecumque memoranda sunt, sed dulcis et grata cognitio est etiam nota relegenti, siquidem natura ita comparatum sit, ut meliore quis conscientia se nosse congaudeat quae multorum testimoniis non esse incerta cognoscat. 3. Nam et hic, a prima adulescentia Martinum secutus, nouit quidem omnia, sed libenter cognita recognoscit. Fatebor enim tibi, Galle, Martini mihi saepius auditas esse uirtutes,

3, 1, 3 hesterno : h. die *D* -num *BM* || 10 et hic : *uerbo* et *inter uncos posito Halm* et is *D* hic *V*.

1. *Lucescit hoc* : comme dans certaines scènes de la comédie romaine classique, cette seconde « journée » s'ouvre avec l'annonce du point du jour, adressée par Sulpice à Gallus. Et elle est faite dans les mêmes termes ; voir PLAUTE, *Amph.* 543, et TÉRENCE, *Haut.* 410.

2. *Surgendum est* : au sens littéral, mais on peut sous-entendre la valeur éthique et spirituelle du geste de se (re)lever, ainsi que dans le vers d'AMBROISE, *Hymn.* 1, 17, *surgamus ergo strenue* ; voir le commentaire de ce vers dans notre édition, Paris 1992, p. 165 s.

3. *Hic presbyter* : Réfrigérius, nommé *supra* 2, 14, 5, et *infra* 3, 1, 3.

4. *Auditorium* : sens proche de celui du calque français « auditoire ».

5. *Debitor sponsionis* : métaphore juridique filée. Gallus avait pris la veille un engagement public, dont il doit s'acquitter comme d'une dette ; voir aussi, déjà, *supra* 1, 27, 1, *cogor ut... munus istud quod inponitis non recusem*.

6. *Explicanda distuleras* : renvoie aux dernières paroles de Gallus la veille (*supra* 2, 14, 8, *nequaquam explicari uniuersa potuerunt... cras reliqua dicemus*).

7. *Etiam nota relegenti* : image antique du plaisir pris au récit des épreuves ou des exploits anciens ; son expression évoque en partie le vers célèbre d'*Aen.* 1, 203, *forsan et haec olim meminisse iuuabit* ; et aussi OVIDE, *Met.* 4, 569 s., *dum prima retractant fata domus releguntque suos sermone labores*.

8. *Natura ita comparatum sit* : cette formule, plus classique que

## LIVRE TROISIÈME

Sulpice  
invite Gallus  
à poursuivre  
ses récits  
martiniens

1, 1. — « Voici le jour qui pointe<sup>1</sup>, Gallus : il faut se lever<sup>2</sup> ! Car, tu le vois, non seulement Postumien est là, mais aussi ce prêtre<sup>3</sup> qui a manqué la séance<sup>4</sup> d'hier : il attend que tu développes, en t'acquittant de ta promesse<sup>5</sup>, ce que tu avais différé d'exposer<sup>6</sup> jusqu'à aujourd'hui, au sujet de notre cher Martin. 2. Ce n'est point qu'il ignore tout ce qui va être rappelé ; mais l'on éprouve du plaisir et de l'agrément, même à repasser ce qui est déjà connu<sup>7</sup> ; car la nature a voulu<sup>8</sup> que l'on partage mieux la joie de connaître ensemble plus sûrement<sup>9</sup> ce dont on reconnaît, par de nombreux témoignages, la certitude absolue<sup>10</sup>. 3. De fait, ce prêtre lui aussi, s'étant dès sa prime jeunesse attaché aux pas de Martin, connaît déjà tous ces faits ; mais c'est avec plaisir qu'il prend à nouveau connaissance de ce qu'il connaissait déjà<sup>11</sup>. Je t'avouerai en effet, Gallus, que j'ai fort souvent entendu évoquer les « vertus » de Martin, puisque j'ai même

chrétienne, se trouve effectivement dans une lettre de PLINE LE JEUNE (5, 19, 5), où l'auteur constate que l'affection pour un être est naturellement accrue par la crainte de le perdre : *Est enim natura comparatum ut nihil aeque animum incitet... quam carendi metus...*

9. *Meliore conscientia se nosse congaudeat* : une meilleure connaissance suscite une joie partagée avec les autres témoins.

10. *Quae multorum testimoniis non esse incerta cognoscat* : ces deux réactions, intellectuelle et affective, tiennent à la certitude absolue acquise grâce aux témoignages multiples. Ceux-ci seront souvent évoqués dans les nouveaux récits martiniens : c'est une idée directrice de ce troisième livre.

11. *Nouit... cognita recognoscit* : résume, dans une sorte de figure étymologique, l'idée de la phrase précédente, en la justifiant par l'expérience de Réfrigérius : celle d'une longue fréquentation de Martin. Doit-on apparenter aussi cette réflexion à l'« anamnèse » platonicienne, selon laquelle tout souvenir serait un « ressouvenir » ? Voir CICÉRON,

15 quippe qui de eo etiam litteris multa mandauerim ; sed per gestorum admirationem semper mihi noua sunt quae de illo, licet audita saepius, reuoluuntur. Proinde additum nobis Refrigerium auditorem eo inpensius gratulamur, quo promptius Postumianus iste, qui haec Orienti inferre festinat, quasi sub testibus consignatam abs te accepturus est ueritatem. »

20 4. Haec me loquente, Gallo iam ad narrandum parato, inruit turba monachorum : Euagrius presbyter, Aper, Sabbatius, Agricola ; et post paululum ingreditur presbyter Aetherius cum Calupione diacono et Amatore subdiacono ; postremus Aurelius presbyter, dulcissimus meus, longiore  
25 uia ueniens, anhelus occurrit. 5. — « Quid uos, inquam,

1, 23 calupione VB : calypione A calyppono F calapione D callioppo Barth || 25 quid uos MDFA, Hyltén : quid V, Halm

*Tusc.* 1, 57 (avec le même verbe) : *non... discere, sed reminiscendo recognoscere*, que Sulpice s'est peut-être rappelé ici ?

1. *Litteris multa* : allusion hyperbolique à la *Vita Martini* et aux trois lettres qui l'accompagnent.

2. *Gestorum* : sens épique, comme dans l'application de ce mot aux actes du Christ par JUVENCUS dans son poème (*Praefatio*, 17), *Christi uitalia gesta*, puis PRUDENCE (*Cath.* 9, 2, *gesta Christi insignia*), et à ceux des martyrs (GENNADE, *Vir. ill.* 38 : notice sur l'évêque Vigile de Trente et sa lettre *in laudem martyrum*).

3. *Reuoluuntur* : voir, avec le même sens qu'ici, *Aen.* 2, 101 et 10, 61. Déjà exprimée dans le passage précédent (*etiam nota relegenti*), l'idée est reprise par une variation synonymique, à titre de témoignage personnel.

4. *Audita saepius* : la répétition de ce groupe de mots de la phrase précédente souligne la garantie donnée par Sulpice à l'authenticité de ces récits, qui lui avaient été répétés bien des fois.

5. *Inpensius gratulamur* : surexpressif (= *magis gaudemus*).

6. *Orienti inferre* : Postumien va repartir en Orient avec une mission de propagande martinienne ; voir *infra* 3, 17, 2 : *Martini nomen et gloriam sparge per populos*.

7. *Sub testibus consignatam* : comme un document officiel « cosigné » (scellé) par des témoins qui en attestent ensemble l'authenticité.

8. *Turba monachorum* : sont-ils à distinguer des clercs dont suivent ici les noms et les divers rangs dans le clergé ? Mais ceux-ci doivent

confié à l'écriture bien des faits<sup>1</sup> qui le concernent ; mais l'admiration de ses faits et gestes<sup>2</sup> me rend toujours nouveau ce qu'on répète<sup>3</sup> sur lui, même si je l'ai entendu bien des fois<sup>4</sup>. Et puis, nous nous félicitons d'autant plus vivement<sup>5</sup> de voir Réfrigérius associé à notre auditoire, que Postumien, ici présent, dans sa hâte d'introduire ces récits en Orient<sup>6</sup>, va recueillir de tes lèvres avec d'autant plus d'empressement une vérité pour ainsi dire scellée sous la foi de témoins<sup>7</sup>. »

Arrivée de  
nouveaux  
auditeurs

4. Je prononçais ces mots, et Gallus était prêt à commencer son récit, quand fait irruption une troupe de moines<sup>8</sup> : le prêtre Évagre<sup>9</sup>, Aper, Sabbatius, Agricola ; et tout juste après entre le prêtre Éthérius, avec le diacre Calupion et le sous-diacre Amator ; survient en dernier le prêtre Aurèle<sup>10</sup>, mon ami très cher, hors d'haleine, au terme d'un plus long trajet<sup>11</sup>.  
5. — « Pourquoi, vous autres, dis-je, accourez-vous ici de

être (à la suite de Martin et de Paulin) des moines entrés « dans la cléricature ». Le mot *turba* avait déjà désigné les foules de moines accourus pour assister aux funérailles de Martin (*Vita, Epist.* 3, 19). Ils sont nommés ici avec leurs rangs respectifs dans le clergé, pour bien montrer qu'ils ont été fidèles à Martin et à sa double profession de moine et de clerc (*Vita* 10, 1 s.).

9. *Euagrius presbyter* : Sulpice rappelle ces rangs dans la cléricature, en un temps où les martinieniens sont devenus suspects à bien des évêques. Les noms des moines sont presque tous latins (même si Évagre est un mot d'origine grecque : *Euagros*), et Calupion sans doute aussi ; voir les noms de personne *Kallippos*, ou *Calliopius* (*PLRE* 1, p. 174 s.), ou encore *Callippio* (nom d'un oncle d'Ausone). Barth a proposé de lire ici *Calliopius*. Voir aussi les formes *Calupa* (*CIL* 3, 5061), et *Caluppanae*... dans GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist.* 5, 9 : *de Caluppanae*...

10. *Aurelius presbyter* : quand il n'était encore que diacre, Sulpice lui avait adressé son oraison funèbre de Martin (*Epist.* 2 ; *Vita* p. 325 et comm. p. 1184) ; dans les deux textes, Aurélius reçoit l'épithète affectueuse de *dulcissimus* (dont Cicéron avait salué son propre frère).

11. *Longiore uia* : il ne peut cependant venir de bien loin, puisque le contexte fait état d'une diffusion très récente de l'annonce de cette « commémoration » martinienne (*hesterno* = la veille).

tam subito et insperati tam ex diuersis regionibus tam mane concurritis ? » — « Nos, inquit, hesterno cognouimus Gallum istum per totum diem Martini narraſſe uirtutes, et reliqua in hodiernum diem, quia nox oppreſſerat, diſtulisse. 30 Propterea maturauiſſus frequens auditorium facere de tanta materia locuturo. »

6. Interea, nuntiatur multos ſaecularium ſtare pro foribus, nec ingredi audentes, ſed ut admitterentur rogantes. Tum Aper : — « Nequaquam, inquit, iſtos nobis admisceri conuenit, quia ad audiendum curiositate 35 potius quam religione uenerunt. » 7. Confuſus ego illorum uice quos non admittendos eſſe cenſebat, aegre tandem obtinui ut Eucherium ex uicariis et Celſum admitterent conſularem ; ceteri ſunt reſuſi. Tum Gallum media in

1, 30-31 de tanta materia *V et cod. Vorst.* : tantam materiam *MDFAv* || 34 inquit iſtos *FA* : iſtos inquit *tr. Dv* quidem iſtos *V* || 37 tandem *Halm* : tamen *codd.* || 38 admitterent *D* : -ret *B, Prato*

1. *Diuerſis regionibus* : laiſſe ſuppoſer certaine pénétration du monachisme martinien en Aquitaine ; réalité ou propagande ?

2. *Virtutes* : au ſens des pouvoirs ſpirituels, et des miracles (*signa*) qui les manifèſtent.

3. *Nox oppreſſerat* : emploi intransitif d'*opprimo* ? Ou faut-il ſuppoſer une haplographie des deux mots *nox nos*, de forme très voisine, et rétablir le pronom complément ?

4. *Stare pro foribus* : reprise de la formule et de l'idée déjà utilisées pour l'arrivée de Réfrigérius (*ſupra* 2, 14, 5).

5. *Nec... audentes* : il n'y a ſans doute, à Primuliacum, d'autre « clôture » monaſtique que l'entrée du domaine, devant laquelle la ſimple diſcrétion arrête les arrivants ; mais les martinienſ du lieu peuvent auoir veillé à aſſurer leur tranquillité, et même leur ſimple ſécurité, en « filtrant » avec ſoin les viſiteurs — ſurtout les laïcs venant du ſiècle.

6. *Admisceri* : tout mélange eſt péjoratif et ſuſpect pour Sulpice ; voir notre étude ſur « Pureté et mélange : le 'racisme' ſpirituél de Sulpice Sévère », dans *Mémorial Jean Gribomont*, Rome 1988, p. 233-251.

7. *Curiositate... religione* : Aper auait peut-être des raiſons précises de ſe méfier, et de ſe montrer ici plus rigoureux que Sulpice : il n'admet d'abord aucun moyen terme entre les motifs profanes et « mondains »

manière ſi bruſque et inattendue, de pays ſi diuers<sup>1</sup> et de ſi bon matin ? » — « Nous ? diſent-ils, nous auons appris hier que ton ami Gallus auait raconté tout le jour des miracles<sup>2</sup> de Martin, et qu'il auait différé le reſte à aujourd'hui, auant été pris de court par la nuit<sup>3</sup>. C'eſt pourquoi nous nous ſommes hâtés de lui faire un auditoire nourri, puisſqu'il qu'il va traiter d'un ſi grand ſujet. »

6. On annonce, ſur ces entreſaites, qu'un grand nombre de laïcs ſe tiennent devant la porte<sup>4</sup> ſans oſer entrer, mais en ſollicitant d'être admis<sup>5</sup>. Aper dit alors : — « Il eſt tout à fait inconuenant qu'ils ſe mêlent à nous<sup>6</sup>, car ils ſont venus écouter par curiosité plutôt que par zèle religieux<sup>7</sup>. » 7. Et moi, impressionné par les dignités<sup>8</sup> de ceux qu'il était d'auis de ne pas laiſſer entrer, je finis par obtenir à grand peine qu'on laiſſât entrer l'ancien vicaire Eucher<sup>9</sup> et le conſulaire Celſe<sup>10</sup>, tandis que tous les autres furent renvoyés. Nous

d'une telle requête, et ſes motifs religieux ; il préjuge ainſi globalement des ſentiments des arrivants, ce que ne va pas faire Sulpice, qui connaît mieux certains d'entre eux.

8. *Illorum uice* : le mot *uicis* a ici le ſens de fonction ſociale et même politique ; ce ſont d'anciens magistrats haut placés (voir *infra* leurs titres). Il eſt curieux que Sulpice n'inuoque pas des motifs religieux pour les faire admettre.

9. *Eucherium ex uicariis* : au Bas-Empire, le vicaire eſt le représentant d'un préfet du prétoire, gouvernant un diocèſe qui inclut pluſieurs provinces : ainſi, dans les Gaules méridionales, le diocèſe de Vienne. Eucher auait-il été *agens uices praefecti praetorio* en Gaule du Sud — où il ſe ſerait enſuite retiré ſur un domaine peu éloigné de Primuliacum ? Dans ce cas, le titre a-t-il été réel, ou honorifique ?

10. *Celsum... conſularem* : titre de gouverneur d'une province ; Celſus était-il encore en fonction ? dans la province où ſe trouuait Primuliacum ? On comprend, en tout cas, que Sulpice ait fait entrer ces deux dignitaires — venus par ſympathie personnelle ? ou par curiosité quaſi professionnelle ? Il était, de toute façon, non ſeulement poli, mais prudent de ne pas les renvoyer. En l'occurrence, Sulpice pourrait auoir réagi par une ſorte de « ſolidarité de claſſe », et pour ſe ménager de puiffants protecteurs laïques.

40 sede conponimus. 8. Qui cum diu nobili sua uerecundia silentium tenuisset, tandem ita exorsus est :

2, 1. — « Conuenistis, inquit, ad me audiendum, uiri sancti et disertis ; sed religiosas potius quam doctas aures, ut arbitror, adtulistis, audituri me fidei testem, non oratoris copia locuturum. Quae autem hesterno dicta sunt, non reuoluam : illa qui non audierunt, ex scripturis cognoscent. 2. Noua Postumianus expectat, nuntiaturus Orienti ne se in comparatione Martini praeferat Occidenti. Ac primum gestit animus quod Refrigerius in aurem suggerit explicare : 3. Res in Carnutena gesta est ciuitate. 10 Paterfamilias quidam duodecennem filiam ab utero

2, 5 scripturis VD : -tore B -tis MFAv

1. *Media in sede conponimus* : c'est la place d'un maître au milieu d'un groupe de disciples, place indiquée à plusieurs reprises dans le Nouveau Testament ; voir aussi les représentations du Christ parmi ses Apôtres sur certains sarcophages chrétiens du IV<sup>e</sup> siècle.

2. *Silentium... exorsus est* : souvenir probable du récit d'Énée, au premier vers d'*Aen.* 2 : *conticuere omnes... inde toro pater Aeneas sic orsus ab alto*, déjà évoqué en 1, 2, 6 : chacun des passages signale le début d'une prise de parole. La forme composée *exorsus* y associe peut-être l'image rhétorique de l'exorde oratoire : ce serait un réflexe professionnel de Gallus.

3. *Sancti et disertis* : ce sont des ascètes lettrés, l'ordre des deux adjectifs reflétant celui des valeurs respectées par les auditeurs. A la vaine « curiosité » supposée chez les laïcs précédemment nommés, ce groupe de mots oppose implicitement les mobiles d'abord religieux des martinienis présents.

4. *Religiosas... locuturum* : après l'antithèse *religiosas-doctas* (acte de foi du narrateur), Gallus oppose *fidei testem à oratori* ; il se dit témoin de bonne foi (avec un jeu sur les deux sens de *fides* ?), et se prétend peu soucieux de brio oratoire dans la forme de ses propos. Sur le « témoignage de foi », au sens prophétique, puis chrétien, voir Jr 42, 5 et Lc 24, 48 ; et l'article « Témoin » dans le *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, Turnhout 1981, p. 1244.

5. *Ex scripturis* : allusion probable au compte rendu des prises de parole de la veille : peut-être une sténographie prise en séance, comme pour les Actes de la *Conférence de Carthage* en 411.

installons alors Gallus au centre de l'auditoire<sup>1</sup> ; 8. lui, après avoir gardé longtemps le silence avec sa timidité bien connue, prit enfin la parole en ces termes<sup>2</sup> :

2, 1. — « Vous vous êtes rassemblés, Gallus conte la guérison d'une jeune muette dit-il, pour m'écouter, religieuses et éloquentes personnes<sup>3</sup> ; mais vous êtes venus me prêter, je pense, une oreille zélée plutôt que savante, pour m'entendre parler comme un témoin de la foi, et non pas comme un orateur abondant<sup>4</sup>. Quant à ce qui a été dit hier, je n'y reviendrai pas : ceux qui ne l'ont pas entendu en prendront connaissance d'après la relation écrite<sup>5</sup>. 2. C'est du nouveau qu'attend Postumien<sup>6</sup>, pour le faire connaître aux Orientaux, afin d'empêcher ceux-ci de se juger supérieurs aux Occidentaux<sup>7</sup>, en se comparant à Martin<sup>8</sup>. Mais d'abord, mon cœur brûle de vous raconter en détail ce que Réfrigérius me souffle à l'oreille<sup>9</sup>. 3. La chose s'est passée dans la cité des Carnutes<sup>10</sup>. Certain père de famille vint présenter<sup>11</sup> à Martin sa fille de douze ans<sup>12</sup>,

6. *Noua nuntiaturus* : mission martinienne de Postumien (voir *supra* 3, 1, 3) : certains lecteurs lui auraient réclamé en Orient cette suite de la *Vita*.

7. *Orienti... Occidenti* : allusion à la rivalité entre Antoine et Martin ; voir la comparaison entre la *Vie d'Antoine* et la *Vie de Martin* (*infra* 3, 17, 6).

8. *In comparatione Martini* : tour elliptique = *dum Martinum cum Antonio comparant*.

9. *In aurem suggerit* : transition brusque, et assez naïve, vers le premier récit qui va suivre.

10. *In Carnutena ciuitate* : première attestation connue de l'adjectif *Carnutenus*, qu'on lira également dans GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist.* 9, 5 sous la forme *Carnotinus* : *urbis Carnotinae*. Sulpice situe aussi dans cette région la résurrection d'un enfant par Martin (*supra* 2, 4, 4-7). Sur cette ville et ses antécédents religieux païens, voir la note *ibid.* Est-ce ici un autre épisode historique, ou un « doublet littéraire » ?

11. *Offerre* : même geste symbolique et même mot que pour la présentation, à Martin, d'un enfant mort (voir *supra* 2, 4, 6).

12. *Duodecennem* : autre « âge remarquable » (et symbolique ?) ; il

mutam Martino coepit offerre, poscens ut linguam ligatam meritis suis sanctis uir beatus solueret. 4. Ille, cedens episcopis qui tum forte latus illius ambiebant, Valentino atque Victricio, inparem se esse tantae moli, sed illis quasi  
 15 sanctoribus nihil impossibile fatebatur. 5. At illi, pias preces una cum patre supplici uoce iungentes, orare Martinum ut sperata praestaret. Nec cunctatus ultra — utrumque  
 20 praeclarum, et ostendendo humilitatem nec differendo pietatem —, iubet circumstantis populi multitudinem submoueri; episcopis tantum et puellae patre adsistentibus, in orationem suo illo more prosternitur. 6. Dein pusillum olei cum exorcismi praefatione benedicit, atque ita in os puellae sanctificatum liquorem, cum et linguam illius digitis

2, 13 ualentino V: -tiano DF<sup>1</sup> -tiniano F<sup>2</sup>Av

était celui de Jésus « présenté » au Temple (Lc 2, 42), mais aussi celui où Martin aurait « désiré vivre au désert » (*Vita* 2, 4, et comm. p. 449).

1. *Mutam*: comparer la guérison d'un muet par Jésus, contée par Mt 9, 33 et 15, 39; Lc 11, 14; Mc 9, 25.

2. *Ab utero*: biblisme de valeur généralement positive, qui servait à marquer la prédestination d'un enfant; ainsi Jg 13, 5 ou Is 49, 1.

3. *Meritis*: vision trop humaine d'une guérison qui serait due à des mérites personnels, alors que toute *uirius* de Martin est un don gratuit de Dieu: une « grâce », obtenue au terme d'une prière intense exprimant la *fides* de l'orant.

4. *Cedens*: geste initial d'humilité envers deux confrères qui n'ont a priori aucune supériorité ni aucune autorité sur lui.

5. *Valentino*: inconnu par ailleurs; peut-être l'évêque d'un diocèse du nord de la Gaule, étant donné ici son compagnonnage avec le suivant?

6. *Victricio*: évêque de Rouen, auteur du sermon *De laude sanctorum* (CPL 481); voir HEINZELMANN, « Prosopographie », p. 714; et notre notice sur Victrice, à paraître dans le *Handbuch der lateinischen Literatur der Antike*, 6, § 600. Tous trois se sont-ils réunis pour aller introniser un nouveau confrère (le canon 4 du Concile de Nicée avait prescrit un minimum de trois consécrateurs)?

7. *Tantae moli*: souvenir adapté du vers proverbial d'*Aen.* 1, 33, *tantae molis erat Romanam condere gentem*.

8. *Nihil impossibile*: formule adaptée de la parole de Jésus (à propos de la difficulté qu'il y a, pour un riche, à entrer dans le royaume des

muette<sup>1</sup> depuis le sein<sup>2</sup> de sa mère, en demandant instamment au bienheureux de délier par ses saints mérites<sup>3</sup> la langue entravée. 4. Lui, cédant la place<sup>4</sup> aux évêques Valentin<sup>5</sup> et Victrice<sup>6</sup> qui se trouvaient alors à ses côtés, se déclarait incapable d'une tâche si écrasante<sup>7</sup>, tandis qu'il n'y avait rien d'impossible<sup>8</sup> pour ces évêques, à son avis plus saints que lui. 5. Mais eux, joignant d'une voix suppliante<sup>9</sup> leurs pieuses prières à celles du père, demandèrent à Martin de répondre à cette attente. Sans tarder davantage — l'une et l'autre attitude étaient exceptionnelles<sup>10</sup>: il avait montré son humilité sans différer la manifestation de sa bonté —, Martin fait écarter la foule de peuple qui l'entourait<sup>11</sup>. En la seule présence des évêques et du père de la petite fille, il se prosterne en prière — selon son habitude bien connue<sup>12</sup>. 6. Puis, prononçant au préalable une formule d'exorcisme, il bénit quelques gouttes d'huile<sup>13</sup>; il versa ensuite dans la bouche de la petite fille le liquide sanctifié, en tenant également de ses doigts la

cieux, en Mt 19, 24): *Apud homines hoc impossibile est, apud Deum autem omnia possibilia sunt*.

9. *Supplici uoce*: pathétique et poétique; cf. OVIDE, *Met.* 6, 33: *supplice uoce roga*.

10. *Vtrumque praeclarum*: l'acte d'humilité précède la bonté active; par une double attention envers ses confrères, Martin respecte leur dignité, mais cède à leurs instances. Riche et double assonance des deux groupes de mots suivants.

11. *Multitudinem submoueri*: comme Jésus, avant de guérir la fille de Jaïre, ne garde avec lui que les parents de l'enfant (Mc 5, 37 et 40).

12. *Suo more*: même rite que pour ressusciter le catéchumène de Ligugé (*Vita* 7, 3).

13. *Pusillum olei cum exorcismi praefatione*: le mutisme est traité comme une forme de possession, mais la guérison est opérée par une sorte de traitement médical (tenue de la langue, infusion d'huile). Comparer avec les guérisons qu'opèrent les Douze envoyés par Jésus, en Mc 6, 13: « Ils chassaient beaucoup de démons, faisaient des onctions d'huile à beaucoup de malades et les guérissaient ». Ainsi sont combinés deux gestes sacrés anciens accomplis par les Apôtres: le toucher et l'onction.

teneret, infudit. 7. Nec fefellit sanctum uirtutis euentus :  
 25 patris nomen interrogat, mox illa respondit. Proclamat pater  
 cum gaudio pariter et lacrimis, Martini genua complexus, et  
 hanc primam se filiae audisse uocem, cunctis stupentibus,  
 fatebatur. 8. Ac ne cuiquam id incredibile forte uideatur,  
 30 perhibeat uobis praesens Euagrius testimonium ueritatis ;  
 nam res ipso praesente tum gesta est.

3, 1. Paruum illud est, quod nuper Arpagio presbytero  
 referente cognoui, sed non praetermittendum uidetur.  
 2. Auitiani comitis uxorem misisse Martino oleum, quod  
 ad diuersas morborum causas necessarium, sicut est  
 5 consuetudo, benediceret ; ampullam uitream istius modi  
 fuisse, ut rotunda in uentrem cresceret ore producto, sed  
 oris extantis concuum non repletum, quia ita moris sit  
 uascula conplere ut pars summa umbonibus obstruendis

2, 24 infudit : infundit DA || 25 respondit VD : -det ed. Ald.  
 3, 1 arpagio VDFA : har- v || 6 rotunda : -dam B -dum con. Prato  
 || 8 conplere VFA : compleri v non repleri D || pars summa umbonibus  
 con. Prato scr. Halm : p. summabonibus V p. umbonibus DFAu

1. *Nec fefellit* : tour courant, dont VIRGILE avait apprécié la litote expressive (*Aen.* 6, 347 et 691).

2. *Genua complexus* : geste traditionnel de supplication ; comparer, par exemple, celui d'Achémenidès, en *Aen.* 3, 607, *genua amplexus* ; et *supra* 1, 1, 2, où il s'agit d'un geste de salutation respectueuse.

3. *Veritatis* : génitif ayant la valeur de datif d'attribution ; tour courant en latin tardif : voir E. LÖFSTEDT, *Late Latin*, Oslo 1959, p. 126-128.

4. *Praesens... praesente* : la double présence d'Évagrius (à la guérison, et à son récit actuel) valide son témoignage, auquel Sulpice fait appel comme devant un tribunal ; mais ne pas omettre la connotation du « témoignage chrétien », dont Jean le Baptiste fut le premier représentant (Jn 1, 7, 8 et 15).

5. *Paruum* : c'est un « miracle » (peut-être du type « coïncidence » ; voir *Vita*, Introduction p. 200 s.) ne concernant qu'un objet.

6. *Auitiani uxorem* : comme l'impératrice, femme de Maxime (*supra* 2, 6, 1 s.), la femme du comte Avitien fait preuve, ici, d'une piété exceptionnelle envers Martin.

langue de l'enfant. 7. Et l'heureuse issue du miracle ne déçut point<sup>1</sup> le saint homme : il lui demande le nom de son père, elle répondit aussitôt. Le père pousse un cri, en embrassant les genoux<sup>2</sup> de Martin, tout à la fois dans la joie et les larmes ; à la stupéfaction générale, il proclamait qu'il avait entendu la voix de sa fille pour la première fois. 8. Et pour que la chose ne puisse, éventuellement, paraître incroyable à personne, qu'Évagre, ici présent, vous porte témoignage de l'authenticité du fait<sup>3</sup>, car la chose fut alors accomplie en sa présence<sup>4</sup>.

Deux fioles miraculeusement préservées et un chien réduit au silence 3, 1. Ce que j'ai récemment appris par un récit du prêtre Arpagius n'a guère d'importance<sup>5</sup>, mais il ne me semble pas qu'on doive le taire. 2. L'épouse du comte Avitien<sup>6</sup> avait envoyé à Martin l'huile nécessaire à la guérison de diverses maladies, pour qu'il la bénît comme de coutume<sup>7</sup>. C'était une de ces ampoules en verre<sup>8</sup> dont la panse s'arrondit<sup>9</sup> tandis que le goulot s'allonge – mais la concavité de ce goulot saillant n'est pas remplie<sup>10</sup>, l'usage étant d'emplir ces récipients de manière à laisser libre leur sommet

7. *Oleum... benediceret* : on croyait que cette huile bénie se « chargeait » d'une *uirtus* émanée du saint : de même, le pouvoir curatif des linges ayant touché le corps de saint Paul (*Ac* 19, 11) ; à rapprocher du rôle de l'huile dans la guérison de la muette de Chartres (*supra* 3, 2, 6), mais aussi de la foi dans le pouvoir des ampoules d'« eulogie » (= bénédiction) rapportées de tombes saintes. Le monastère de Condat (Jura) garda jusqu'à la fin du Moyen Âge une *ampullam cum oleo beati Martini* ; voir les *Vitae patrum Iurensium*, SC 192, et comm. p. 61-64.

8. *Rotunda...* : forme sphérique en « ballon ».

9. *In ventrem cresceret* : souvenir probable de la description du concombre dans VIRGILE, *Georg.* 4, 122, *cresceret in ventrem cucumis* ; mais l'emploi devient ici métaphorique et statique, en passant du végétal à l'objet.

10. *Oris... concuum* : un second petit renflement précédait l'ouverture proprement dite.

libera relinquatur. 3. Testabatur presbyter uidisse se oleum  
 10 sub Martini benedictione creuisse, quoad, exundante copia  
 superne, diffluet, eademque, dum ad matremfamilias  
 uasculum referretur, ferbuisse uirtute. 4. Nam inter manus  
 15 pueri portantis ita semper exundasse oleum, ut omne illius  
 uestimentum copia superfusi liquoris operiret; matronam  
 ita usque ad summum labrum plenum uasculum recepisse,  
 ut presbyter hodieque fateatur obdendi pessuli, quo claudi  
 diligentius seruanda consuerunt, in uitro illo spatium non  
 fuisse.

5. Mirum et illud, quod huic – me autem intuebatur  
 20 – memini contigisse. Vas uitreum cum oleo quod Martinus  
 benedixerat in fenestra paululum editiore deposuit; puer  
 familiaris incautior linteum superpositum, ampullam ibi  
 esse ignorans, adtraxit. Vas super constratum marmore  
 pauimentum decidit, cunctis metu exterritis ne benedictio  
 25 deperisset; ampulla perinde incolumis est reperta ac si

3, 11 diffluet VM: deff- DFAu || 12 ferbuisse uirtute V': feruisse  
 u. V<sup>2</sup>D || 23 ignorans VB: ignarus DFAu, Prato || 24 ne benedictio  
 deperisset FAu, Hyltén: ne b. Martini periisset D benedictionem Dei  
 perisse V, Halm

1. *Vmbonibus obstruendis*: usage métaphorique du terme militaire  
*umbo*, qui désignait littéralement le renflement central d'un bouclier  
 romain. S'agit-il de bouchon(s) ? ou, à nouveau, des derniers renfle-  
 ments du goulot « à boucher » (*obstruendis*) ? Le sens général ne fait  
 pas de doute, mais bien la construction, et la correction même du  
 texte – donné indirectement par le seul manuscrit V.

2. *Exundante*: comme la jarre de la veuve, qui « ne désemplira pas  
 jusqu'au jour où le Seigneur donnera la pluie » (1 R 17, 14 et 16) ?

3. *Diffluet*: peut-être souvenir d'une description de LUCRÈCE, 3,  
 434 s.: *quassatis undique uasis diffluere umorem*.

4. *Spatium non fuisse*: dans le petit ballon supérieur, qui se trouvait  
 ainsi constamment rempli d'huile à ras bord.

5. *Obdendi pessuli*: opération déjà décrite, mais moins clairement,  
 au § 2.

6. *In fenestra... editiore*: elle comportait un rebord, trop large et  
 trop élevé pour que le petit esclave pût le voir.

7. *Linteum superpositum*: évoque les « jetés de table », de mode au XIX<sup>e</sup>

pour pouvoir les boucher<sup>1</sup>. 3. Le prêtre attestait qu'il avait  
 vu, sous la bénédiction de Martin, l'huile monter, jusqu'au  
 moment où son abondance<sup>2</sup> la fit déborder en haut<sup>3</sup> et se  
 répandre à l'extérieur. Et cette surabondance, tandis qu'on  
 rapportait le petit récipient à la mère de famille, s'était  
 mise à bouillonner, par la même vertu du saint. 4. De fait,  
 entre les mains du petit esclave qui la portait, l'huile n'avait  
 cessé de déborder, tant et si bien que son vêtement était  
 entièrement taché par le liquide qui s'était abondamment  
 répandu dessus. La matrone avait ainsi reçu le récipient  
 rempli à ras bords: aussi le prêtre atteste-t-il, aujourd'hui  
 encore, qu'il n'y avait pas la place<sup>4</sup>, dans cette fiole, pour  
 enfoncer le bouchon<sup>5</sup> servant habituellement à sceller les  
 liquides que l'on veut conserver avec un soin particulier.

5. Non moins étonnant aussi, cet autre incident qui, je  
 me rappelle, était arrivé à celui-ci – et il fixait les yeux  
 sur moi: il avait posé sur une fenêtre légèrement plus  
 élevée<sup>6</sup> une fiole en verre, remplie d'une huile bénie par  
 Martin; un esclave domestique tira bien imprudemment à  
 lui le linge posé sur la fenêtre<sup>7</sup>, sans savoir que s'y trouvait  
 une petite fiole. Le récipient tomba sur le pavement de  
 marbre<sup>8</sup>, à la frayeur générale<sup>9</sup>: on craignait fort que la  
 bénédiction divine ne fût totalement perdue<sup>10</sup>. Mais on  
 retrouva la petite fiole aussi intacte que si elle était tombée

siècle, qui ont causé des accidents analogues aux petits enfants curieux  
 de voir ce qu'il y avait au centre d'une table ainsi recouverte.

8. *Constratum marmore pavimentum*: on avait scellé, sur le sol de  
 la *uilla*, du marbre disposé soit en dalles entières, soit en *opus sectile*.

9. *Metu exterritis*: la perte de l'objet inquiète moins que celle de la  
 « bénédiction » (en l'occurrence le pouvoir de guérir) attachée à l'huile  
 qu'il contient. L'alliance de mots *metu exterritis* est virgilienne; voir  
*Aen.* II, 806 s., *exterritus... laetitia mixtoque metu* (Arruns est saisi de  
 cette terreur sacrée après avoir porté un coup mortel à Camille, reine  
 des Volques).

10. *Ne... deperisset*: la construction à l'infinitif impliquerait que le  
 mal est déjà fait; or il n'en sera rien.

super plumas mollissimas decidisset. 6. Quae res non potius ad casum quam ad Martini est referenda uirtutem, cuius benedictio perire non potuit.

30 Quid illud, quod factum a quodam est, cuius nomen, quia praesens est et prodi se uetuit, supprimitur: cui quidem tempore hic etiam Saturninus interfuit. 7. Canis nobis inportunior oblatrabat. — « In nomine, inquit, Martini iubeo te: obmutesce. » Canis — haesit latratus in gutture, linguam abscisam putares — obmutuit. 8. Ita 35 parum est ipsum Martinum fecisse uirtutes: credite mihi quia etiam alii in nomine eius multa fecerunt.

4, 1. Auitiani quondam comitis noueratis barbaram nimis et ultra omnia cruentam feritatem. Hic rabido spiritu ingressus Turonum ciuitatem, sequentibus eum

3, 30 prodi se uetuit: uetuit prodi *D* || 30-31 cui quidem: huic *q.* *D* || 31-32 interfuit canis nobis *om.* *D* || 32 inportunior: inoportunis *D* || 33 te: tibi *D* || haesit *om.* *D* || 35 parum: primum *D* || 36 in nomine eius: in illius nomine *D*

4, 2 omnia *VBMD*: omnes *FAv*

1. *Casum... uirtutem*: laisse entrevoir le partage de l'assistance entre les incrédules (qui suspectent une coïncidence possible et le fruit d'un heureux hasard), et les martinienis croyants (qui veulent voir là une nouvelle preuve des pouvoirs du saint).

2. *Saturninus*: inconnu par ailleurs, ce pourrait être un clerc martinien, puisque l'incident du chien aboyeur, qui va être raconté, se produit au cours d'une tournée pastorale (voir *nobis*).

3. *Canis*: début d'une série de manifestations des pouvoirs de Martin sur des animaux domestiques et sauvages des Gaules.

4. *In nomine Martini*: la formule transpose le début de l'ordre intime par Pierre quand il guérit l'infirmes de la Belle Porte du Temple, en *Ac* 3, 6, *in nomine Iesu Christi Nazareni*; sur la théologie du Nom divin, voir la note *v* de la *TOB* sur *Ac* 3, 16. Prendre en compte la tradition biblique qui tenait le chien pour un animal méprisable, en raison de sa servilité ou de sa vie de rapine; pour les chrétiens, il était même aussi impur que le porc (voir *DB*, s. v.)

5. *Haesit latratus in gutture*: souvenir épique possible d'*Aen.* 7, 533

sur les plumes les plus moelleuses. 6. C'est une chose qu'il n'y a pas lieu d'attribuer au hasard plutôt qu'à la vertu de Martin<sup>1</sup>, dont la bénédiction ne put se perdre.

Que dire de ce que fit une personne dont le nom ne sera pas cité — parce qu'elle est ici et qu'elle a voulu rester dans l'anonymat? C'était à un moment où Saturninus<sup>2</sup>, ici présent, se trouvait également là. 7. Un chien<sup>3</sup> aboyait contre nous d'une manière fort gênante. — « Au nom de Martin<sup>4</sup>, dit-il, je te l'ordonne, tais-toi! » Le chien se tut; l'aboiement s'arrêta dans sa gorge<sup>5</sup>: on aurait cru qu'on lui avait tranché la langue. 8. Ainsi serait-ce trop peu que Martin en personne ait fait des miracles: croyez-moi, d'autres aussi en ont fait beaucoup en son nom<sup>6</sup>.

Martin  
contraint  
le comte Avitien  
à libérer des  
prisonniers

4, 1. Vous connaissiez naguère la férocité du comte Avitien<sup>7</sup>, fort barbare et sanglante au-delà de toute expression<sup>8</sup>. Cet homme, avec une arrogance enragée<sup>9</sup>, avait fait son entrée dans la cité de Tours suivi de longues files de

(une flèche vient de transpercer la gorge d'un héros): *haesit enim sub gutture uolnus*.

6. *Alii in nomine eius multa fecerunt*: en accomplissant, à travers Martin, la promesse du Christ à ses Apôtres (*Mc* 16, 17 s.)

7. *Auitiani comitis*: à identifier peut-être avec le *uicarius Africae* connu sous ce nom en 362-363; voir *PLRE* 1, p. 126, note 2; et HEINZELMANN, « Prosopographie », p. 567. Fut-il gouverneur de la Lyonnaise Seconde? Apparaît-il ici dans les fonctions d'un commissaire impérial chargé par Maxime de traquer en Gaule, et notamment à Tours, les partisans de Gratien ou les priscillianistes? sinon de pourchasser des débiteurs du fisc insolubles, ou des colons en fuite? Voir L. PIETRI, *Tours*, p. 14 s. et note 19.

8. *Cruentam feritatem*: concentration d'un vocabulaire pathétique assez conventionnel; voir par exemple CICÉRON, *S. Rosc.* 146. La *Vita Genouefae* 44 le qualifie ainsi: *Auicianum iudicem pertinacissimum*.

9. *Rabido spiritu*: la caricature traditionnelle du *tyrannus*, passée à celle des juges des chrétiens martyrs dans la littérature hagiographique, est ici appliquée à Avitien.

5 miserabili facie ordinibus catenatis, diuersa perdendis  
 6 parari iubet genera poenarum. Disponit postero die  
 adtonita ciuitate ad opus triste procedere. 2. Quod ubi  
 Martino conpertum est, solus paulo ante mediam noctem  
 ad praetorium bestiae illius tendit. Sed cum, profundae  
 10 noctis silentio quiescentibus cunctis, nullus foribus  
 obseratis pateret ingressus, ante limina cruenta prosternitur.  
 Interea Auitianus, graui somno sepultus, angelo ingruente  
 percellitur : — « Seruus, inquit, Dei ad tua limina iacet, et  
 tu quiescis ? » 3. Qua ille uoce percepta, lecto suo turbatus  
 15 excutitur, conuocatisque seruis trepidus exclamat Martinum  
 esse pro foribus : irent protinus, claustra reserarent, ne Dei  
 seruus pateretur iniuriam. 4. Sed illi, ut est omnium natura

4, 5 disponit V: -nens DFAv || 12-13 et tu : tu V fortasse recte

1. *Ordinibus catenatis* : comme le seront encore au XIX<sup>e</sup> siècle les forçats marchant en « chaînes » de prisonniers.

2. *Perdendis... poenarum... opus triste* : globalise avec emphase les supplices de la « question » préalable et ceux qui précédaient immédiatement les exécutions capitales.

3. *Adtonita* : fréquent chez VIRGILE en début de vers (ainsi *Aen.* 5, 529, et 7, 814), ce mot est pris ici en un sens figuré, et complète la stylisation dramatique.

4. *Tendit* : image militaire de la « marche à l'ennemi » ; voir CÉSAR, *Ciu.* 3, 36, 2 et VIRGILE, *Aen.* 1, 410.

5. *Praetorium* : en chaque ville importante, bâtiment officiel destiné à accueillir l'empereur ou son représentant. A Tours, il se trouvait probablement dans la partie septentrionale du *castrum* : voir L. PIETRI, *Tours*, p. 545 et note 21.

6. *Bestiae illius* : incarnation apocalyptique du mal, c'est-à-dire du Malin, mais d'abord figure de l'empereur persécuteur (par exemple Ap 13), et donc, ici, de son représentant.

7. *Quiescentibus cunctis* : rappelle discrètement *Aen.* 2, 268 s., *tempus erat quo prima quies mortalibus aegris incipit...*, repris ici un peu plus loin par « tu quiescis ? ».

8. *Profundae noctis silentio* : nocturne virgilien ; ainsi *Aen.* 4, 527 et 7, 87, *sub nocte silenti*.

9. *Prosternitur* : rite familier à Martin, quand il voulait obtenir de

prisonniers enchaînés<sup>1</sup>, à l'aspect pitoyable ; il fait apprêter diverses sortes de supplices pour les exécuter, et décide de procéder le jour suivant à la sinistre besogne<sup>2</sup> devant la cité épouvantée<sup>3</sup>. 2. Dès que Martin apprit la chose, un peu avant la mi-nuit il marche<sup>4</sup> tout seul sur le prétoire<sup>5</sup> de ce monstre<sup>6</sup>. Mais comme tous reposaient<sup>7</sup> dans le silence d'une profonde nuit<sup>8</sup>, et qu'il était impossible d'entrer, les portes étant verrouillées, il se prosterne<sup>9</sup> devant le seuil sanglant<sup>10</sup>. Pendant ce temps, Avitien, enseveli dans un lourd sommeil<sup>11</sup>, est violemment secoué par un ange qui se jette sur lui<sup>12</sup> : — « Le serviteur de Dieu, dit-il<sup>13</sup>, est couché par terre devant ton seuil, et toi tu reposes ! » 3. Ayant perçu cette voix, le comte, tout bouleversé, est tiré brutalement de son lit ; il convoque ses serviteurs et s'écrie en tremblant que Martin était devant la porte<sup>14</sup> : ils devaient s'y rendre immédiatement, et repousser les verrous, pour que le serviteur de Dieu ne subît aucun affront. 4. Mais eux, suivant le naturel propre à tous les

Dieu une grâce exceptionnelle ; voir *Vita* 7, 3 ; 13, 8 ; 16, 3 et comm. *ad loc.*

10. *Limina cruenta* : comme si le sang des victimes d'Avitien coulait sur les marches de son palais. Le pluriel *limina* est fréquent chez Virgile (à qui, outre les effets d'emphase, il procurait le dactyle cinquième de l'hexamètre).

11. *Somno sepultus* : image de VIRGILE, *Aen.* 2, 265, *somno uinoque sepultam*.

12. *Ingruente* : terme violent, quasi militaire ; ainsi *Aen.* 11, 899 : *ingruere infensos hostes*, mais déjà PLAUTE, *Amph.* 236 ; mêmes valeurs de sens (quasi paronymiques) de *percellitur* et *excutitur* (dans *Aen.* 2, 302 : *excutor somno*, où Énée raconte ainsi son réveil brutal, durant la dernière nuit de Troie). Le réalisme quasi ironique – sinon comique – de cette mise en scène est tout à l'opposé du récit solennel de l'intervention angélique par laquelle Héliodore avait été chassé du Temple (selon 2 M 3, 24 s.).

13. *Inquit (angelus)*.

14. *Esse pro foribus* : comme *stare pro foribus*, expression allusivement biblique (voir *supra* 2, 14, 5), mais *esse* remplace logiquement *stare* : en effet, Martin est alors prosterné en prière (*supra* § 2).

seruorum, uix prima limina egressi, inridentes dominum suum quod somnio fuisset inlusus, negant quemquam esse pro foribus, ex suomet ingenio coniectantes neminem nocte  
 20 posse uigilare, nedum illi crederent in illo noctis horrore iacere ante aliena limina sacerdotem ; idque Auitiano facile persuasum est. Rursum soluitur in soporem ; sed mox, ui maiore concussus, exclamat Martinum stare pro foribus : sibi ideo nullam quietem animi corporisque permitti.  
 25 5. Tardantibus seruis, ipse usque ad limina exteriora progreditur : ibi Martinum, ut senserat, deprehendit. Percussus miser tantae manifestatione uirtutis : 6. — « Quid, inquit, mihi hoc, domine, fecisti ? Nihil te loqui necesse est : scio quid desideres, uideo quid requiras.  
 30 Discede quantocius, ne me ob iniuriam tuam caelestis ira consumat : satis soluerim hucusque poenarum ! Crede

4, 18 somnio *D, Prato* : somno *VMFA fortasse recte* || 22 persuasum *FAv* : p. est *D, Halm* || 27 manifestatione uirtutis *MDFAv, Hyltén* : u. m. tr. *V, Halm*

1. *Prima limina* : celui de la chambre d'Avitien, par opposition au seuil extérieur du palais, seuil désigné *supra* § 2 (sans déterminant), et devant lequel est allongé Martin.

2. *Inridentes* : séquence de thèmes de comédie : quiproquos ; moqueries traditionnelles d'esclaves sur leur maître — les deux interlocuteurs étant trompés tour à tour ; comique de « double vision » ; comique de répétition : voir la seconde « attaque » de l'ange sur le dormeur, et l'affolement du maître réveillé et détrompé.

3. *Noctis horrore* : c'est l'heure où errent et agissent les puissances du mal, et en particulier, pour les chrétiens, les démons ; voir AMBROISE, *Hymn.* 1, 11 et comm. p. 160 s. de notre édition ; et PRUDENCE, *Cath.* 1, 37 s.

4. *Soluitur in soporem* : combine sans doute deux souvenirs d'*Aen.* 4, 530, *soluitur in somnos*, et 522, *placidum carpebant... soporem*.

5. *Stare pro foribus* : attitude d'attente, matérielle et spirituelle ; même expression que *supra* 2, 14, 5 et 3, 1, 6.

6. *Percussus* : aux deux sens, littéral et figuré.

7. *Virtutis* : il ne s'agit pas de la valeur personnelle d'un évêque cou-

serviteurs, à peine franchi le premier seuil<sup>1</sup>, en raillant<sup>2</sup> leur maître de s'être laissé abuser par un songe assurent qu'il n'y a personne devant la porte : en se fiant à leur propre caractère, ils supposaient que personne ne pouvait veiller la nuit ; à plus forte raison étaient-ils incapables de croire que, dans l'horreur de cette nuit<sup>3</sup>, un évêque fût allongé devant le seuil d'une demeure étrangère. Avitien s'en laissa persuader aisément. Il se détend et s'assoupit à nouveau<sup>4</sup>. Mais, bientôt, ayant reçu une secousse plus violente, il s'écrie que Martin se tient devant la porte<sup>5</sup>, et que pour cette raison lui-même ne peut jouir d'aucun repos d'esprit ni de corps. 5. Comme les esclaves traînaient, il s'avance en personne jusqu'au seuil de la porte extérieure. Il y tombe sur Martin, comme il l'avait pressenti. Frappé<sup>6</sup> par la manifestation d'un pareil pouvoir<sup>7</sup>, le malheureux déclare : 6. — « Pourquoi<sup>8</sup>, Seigneur<sup>9</sup>, m'as-tu fait cela ? Tu n'as nul besoin de parler. Je sais ce que tu veux, je vois ce que tu réclames : éloigne-toi au plus vite, de peur que la colère du ciel ne me foudroie<sup>10</sup> pour l'affront que je t'ai fait : puisse-je avoir été suffisamment puni<sup>11</sup> jusqu'ici !

rageux, mais du pouvoir surnaturel qui lui a permis de faire réveiller Avitien, à deux reprises, par un ange (autre intervention angélique *infra* 3, 13, 4).

8. *Quid... mihi* : la brièveté de ces premières phrases traduit l'émotion violente ressentie par Avitien.

9. *Domine* : forme de politesse romaine, avec laquelle interfère ici le titre hébreu *rabbi*, dont les Apôtres saluaient leur Maître, et plus tard les chrétiens leurs saints. Il connote ici respect et soumission, pour atténuer un reproche enveloppé.

10. *Caelestis ira consumat* : reflet du célèbre vers d'*Aen.* 1, 11, *tantaene animis caelestibus irae* ? Foudroiement d'un pécheur : voir Ez 22, 31, *in igne irae meae consumpsi eos* ; et Ez 15, 7.

11. *Poenarum* : les rudoiements de l'ange sont déjà ressentis par Avitien comme un châtement de ses propres cruautés passées.

quia non leuiter apud me actum est ut ipse procederem. »  
 7. Post discessum autem sancti, aduocat officiales suos,  
 iubet omnes custodias relaxari, et mox ipse proficiscitur.  
 35 Ita fugato Auitiano, laetata est ciuitas et liberata.

5, 1. Haec cum multis Auitiano referente conperta sunt,  
 tum nuper Refrigerius presbyter, quem coram uidetis, a  
 Dagrigo, fideli uiro ex tribunis, sub inuocatione diuinae  
 maiestatis audiuit, qui sibi hoc ab ipso Auitiano relatum  
 5 esse iurabat. 2. Ceterum, nolo miremini me hodie facere  
 quod hesterno non feci, ut ad singulas quasque uirtutes  
 nomina testium personasque subnectam, ad quas si quis  
 fuerit incredulus, quia adhuc in corpore sunt, recurrat. 3.  
 Exegit id infidelitas plurimorum, qui in aliquibus, quae  
 10 hesterno memorata sunt, nutare dicuntur. Accipiant ergo  
 testes adhuc incolumes atque uiuentes, quibus, quia de  
 fide nostra dubitant, magis credant. Sed si adeo infideles  
 sunt, profiteor quia nec illis sunt credituri. 4. Miror autem

4, 35 est ciuitas et liberata VFA : est se c. -tam codd. Gis. et v om. D

5, 1 sunt Dv : sint VBFA || 2-3 a dagrigo V : abagarido MFA auagrigo B abagarario D ab euagrigo cod. Gis. et v

1. *Non leuiter* : litote un peu comique, probablement de langue familière.

2. *Officiales* : subordonnés d'un *officium* (les « bureaux » d'un magistrat).

3. *Iubet... liberata* : sorte de moralité du récit ; Martin a fait office de *defensor ciuitatis* efficace – en l'occurrence, de sa propre cité épiscopale.

4. *Auitiano referente* : le récit autobiographique d'Avitien est appuyé sur une chaîne de deux témoins successifs ; le dernier, le prêtre Réfrigérius présent dans l'assistance, le tenait de Dagrigo – ancien officier supérieur, au nom d'origine probablement germanique. Ce dernier a été l'auditeur direct du récit d'Avitien (sous les ordres duquel il avait peut-être servi ?). L. GANSHOF (dans AB 67, 1949, p. 203-215) conjecturait même qu'il pourrait avoir été son « adjoint » (?) à Tours.

Crois bien qu'on ne m'a pas traité de main morte<sup>1</sup> pour me faire sortir ici en personne... » 7. Et, après le départ du saint, il convoque ses subordonnés<sup>2</sup>, ordonne de relâcher tous les captifs, et part ensuite à son tour. C'est ainsi que la fuite d'Avitien rendit à la cité sa joie et sa liberté<sup>3</sup>.

Véracité  
des faits et  
incrédulité  
persistante

5, 1. Ces faits sont non seulement connus de bien des gens, par le témoignage d'Avitien<sup>4</sup>, mais récemment encore le prêtre Réfrigérius, que vous voyez ici présent, les a entendu relater par Dagrigo, un ancien tribun digne de foi, qui prenait à témoin la majesté divine<sup>5</sup> et jurait<sup>6</sup> que cela lui avait été raconté par Avitien en personne. 2. Au reste, je ne veux pas que vous vous étonniez de me voir faire aujourd'hui ce que je n'ai pas fait hier – à savoir associer étroitement à chacun des différents miracles le nom et la personne de témoins<sup>7</sup>, pour que les incrédules, s'il en est, puissent s'en rapporter aussitôt à ces personnes, car elles sont encore de ce monde. 3. C'est ce qu'exigeait le manque de foi de tant de gens qui, dit-on, mettent en doute<sup>8</sup> sur certains points les faits rappelés hier. Qu'ils agrément<sup>9</sup> donc des témoins encore bien vivants, afin de leur accorder plus de crédit, puisqu'ils doutent de notre bonne foi. Mais s'ils sont aussi incrédules, je suis bien sûr que, même à ceux-là, ils n'accorderont pas plus de crédit. 4. Pourtant, je m'étonne

5. *Sub inuocatione* : la divinité est prise à témoin de la vérité, selon un rite et une formule antiques ; ainsi TITE-LIVE, 41, 25, 4, *deos testes inuocare*.

6. *Iurabat* : Jésus avait pourtant mis en garde contre le serment (Mt 5, 34 s.).

7. *Nomina testium personasque* : reprise de l'image juridique de la *consignatio* apposée par les témoins au bas d'un acte (*subnectam*) ; voir aussi *supra* 3, 1, 3.

8. *Nutare (dubitare)* : attitude du sceptique, qui n'a pas encore décidé s'il allait croire ou non (aux récits du jour précédent).

9. *Accipiant...* : variation synonymique sur la même idée.

15 quemquam, qui uel tenuem sensum religionis habeat, tantum piaculi uelle committere, ut putet quemquam de Martino posse mentiri. 5. Facessat a quoquam, qui sub Deo uiuit, ista suspicio : neque enim Martinus hoc indiget ut mendaciis adseratur. Sed totius sermonis fidem, Christe, apud te deponimus, nos nec alia dixisse nec alia dicturos  
 20 quam quae aut ipsi uidimus aut quae manifestis auctoribus uel plerumque ipso referente cognouimus. 6. Ceterum, etsi dialogi speciem, quo ad leuandum fastidium lectio uariaretur, adsumpsimus, nos pie praestruere profitemur historiae ueritatem. Haec me extrinsecus inserere  
 25 nonnullorum incredulitas non sine meo dolore conpulit. 7. Sed redeat ad nostrum sermo consessum : in quo cum me tam studiose audiri uideam, fatear necesse est Aprum fecisse constanter, qui reppulit infideles, eos tantum iudicans audire debere qui crederent.

5, 18-19 totius sermonis fidem christe apud te VB : t. s. f. apud te christe tr; FAu a. te t. s. f. christe D || 23 praestruere VDF<sup>1</sup>A : praestare F<sup>2</sup>v || 27 fatear Prato Halm : fateor VDv fatebor BFA

1. *Tantum piaculi* : construction déjà classique : par exemple CICÉRON, *Cato* 44 *tantum licentiae*.

2. *Sub Deo uiuit* : ceux qui sont engagés dans le *propositum* monastique, et au premier chef les martinien, dont le scepticisme était évidemment encore plus scandaleux. Pour l'expression, voir *supra* 1, 7, 6, *multitudinem... sub Christi confessione uiuentem*.

3. *Sermonis fidem apud te deponimus* : image juridique du dépôt confié à un tiers chargé de le préserver, et peut-être aussi allusion à la procédure testamentaire du « fidéicommis » (mission d'effectuer un legs, confiée à un héritier digne de confiance).

4. *Dialogi speciem... adsumpsimus* : témoignage capital sur la forme et les intentions de l'ouvrage. Gallus exprime surtout ici les idées littéraires de l'auteur. Ce « dialogue » serait donc une mise en scène artificielle – du type de celle des dialogues cicéroniens ; voir *supra* 1, 1.

5. *Ad lenandum fastidium lectio uariaretur* : hantise de certains auteurs tardifs et médiévaux : voir E.R. CURTIUS, *Littérature européenne et*

qu'une personne possédant ne fût-ce qu'un soupçon de sens religieux veuille commettre le sacrilège si grave<sup>1</sup> d'imaginer que l'on puisse mentir sur le compte de Martin ! 5. Que cette suspicion s'écarte de toute personne qui vit soumise à Dieu<sup>2</sup>, car Martin n'a pas besoin d'être défendu par des mensonges. Mais nous déposons auprès de Toi, ô Christ, la foi en tous nos propos<sup>3</sup> : nous n'avons rien dit ni ne dirons rien d'autre que ce que nous avons vu personnellement, ou bien connu par des garants irrécusables, ou – le plus souvent – entendu rapporter par Martin lui-même. 6. D'ailleurs, même si nous avons adopté la forme apparente d'un dialogue<sup>4</sup>, pour varier la lecture en vue de dissiper tout ennui du lecteur<sup>5</sup>, nous professons scrupuleusement que nous plaçons avant tout la véracité de l'histoire<sup>6</sup>. Telle est l'observation que l'incredulité de quelques-uns m'a contraint à insérer ici hors de propos, non sans que j'en éprouve personnellement de la peine. 7. Mais que mon exposé en revienne à notre assemblée : quand je m'y vois écouté avec tant de zèle, je suis contraint de reconnaître qu'Aper<sup>7</sup> a agi courageusement, quand il a repoussé des incroyants en jugeant que seuls les croyants devaient être nos auditeurs.

*Moyen Âge latin*, trad. fr., Paris 1956, appendice 13. Elle converge avec l'idéal cicéronien de *uarietas*, qui inspire et explique aussi le mélange des genres et des tons dans ce texte ; selon P.L. SCHMIDT, « Zur Typologie », p. 122, Sulpice vise avec soin à composer « einen szenisch gestalteten Dialog in der Tradition Ciceros » : à la page 180, Schmidt classe le *Gallus* dans le genre du « dialogue hagiographique » (voir ici notre Introduction, ch. IX).

6. *Adsumpsimus... profitemur* : la mise en forme dialoguée est un élément annexe, par rapport au projet explicite d'asseoir d'abord (*praestruere* : TERTULLIEN, *Prax.* 5, 7 et 16, 3) l'authenticité d'une « vérité historique », c'est-à-dire la véracité des récits ; comparer *Vita* 19, 5, *non subtrahere ueritatem*, et comm. p. 893.

7. *Aprum* : il avait fait refouler une partie des arrivants (voir *supra* 3, 1, 6).

6, 1. Efferor, si quid creditis, spiritu et prae dolore totus insanio : non credunt Martini uirtutibus Christiani, quas daemones fatebantur !

2. Monasterium beati uiri duobus a ciuitate erat milibus  
5 disparatum : sed si quotiens uenturus ad ecclesiam pedem  
extra cellulae suae limen extulerat, uideres per totam  
ecclesiam energumenos rugientes, et quasi adueniente  
iudice agmina damnanda trepidare, ut aduentum episcopi  
clericis, qui uenturum esse nescirent, daemoniorum  
10 gemitus indicaret. Vidi quendam adpropiante Martino  
in aera raptum, manibus extensis in sublime suspendi,  
ut nequaquam solum pedibus adtingeret. 3. Si quando  
autem exorcizantium daemonum Martinus operam  
recepisset, neminem manibus adtrectabat, neminem  
15 sermonibus increpabat sicut plerumque per clericos rotatur

6, 5 disparatum scripsit Halm : dissep- V sepa- D fortasse recte con-  
Halm || 9 clericis ceteri : -ci A om. V || 10 indicaret : -rent BDF<sup>2</sup>

1. *Efferor spiritu* : mimique prophétique de l'« inspiration » soudaine, qui ravit en extase le narrateur jusqu'à lui faire perdre la raison (*insanio*). Mais le mot *spiritu* est associé ici à *dolore*, qui traduit le ressentiment d'une sainte colère, mal contenue (*intus*), contre les incrédules. Les exorcismes dans la cathédrale de Tours (*infra* 3, 6, 2 s.) apparaissent à Gallus non seulement comme une preuve objective de la réalité des pouvoirs spirituels de Martin, mais comme leur aveu par les démons eux-mêmes.

2. *Duobus... milibus* : cette précision sur la distance entre Marmoutier et la cathédrale de Tours (2950 pas = un peu moins de 3 km) prépare la description d'un curieux phénomène de télépathie entre Martin et les possédés qu'il va exorciser.

3. *Pedem extra cellulae limen* : depuis l'Antiquité, le seuil a valeur sacrée de frontière entre deux univers spirituels.

4. *Energumenos rugientes...* : les possédés – ou réputés tels – étaient autorisés à résider dans la cathédrale, en attendant d'être exorcisés par Martin. Pour leurs rugissements, voir JÉRÔME, *Vie d'Hilarion* 22, où un soldat de Constantin, possédé, est dit *inmane rugisse* en présence du saint. Cette description physiologique évoque celle de la crise d'épilepsie, telle que l'avait analysée Lucrèce (3, 487 s.).

La sainteté  
de Martin  
chaumaturge est  
reconnue même  
par les démons

6, 1. Si vous m'en croyez, je suis transporté hors de moi par un souffle inspiré<sup>1</sup>, et la douleur me fait perdre totalement la tête : des chrétiens ne croient pas aux miracles de Martin que les démons reconnaissent !

2. Le monastère du bienheureux se trouvait à une distance de deux milles<sup>2</sup> de la cité. Mais quand parfois il avait franchi le seuil de sa cellule<sup>3</sup> pour se rendre à l'église, on pouvait y voir dans toute l'église des énergumènes rugir<sup>4</sup>, et les troupes promises à la damnation trembler comme à l'arrivée de leur juge<sup>5</sup>, en sorte que les plaintes de démons<sup>6</sup> indiquaient l'arrivée de l'évêque aux clercs qui ignoraient sa venue prochaine. J'ai vu un possédé, emporté dans les airs à l'approche de Martin, y demeurer suspendu<sup>7</sup>, les bras tendus vers le haut de sorte que ses pieds ne touchaient aucunement le sol<sup>8</sup>. 3. Si, à l'occasion, Martin avait assumé la tâche d'exorciser les démons, il n'en touchait aucun de ses mains et il n'en invectivait aucun de ses paroles<sup>9</sup> (à la manière dont généralement les clercs font

5. *Iudice* : l'exorciste est considéré comme un juge des démons, qu'il condamne en les chassant. Sur les problèmes religieux et littéraires posés par les textes qui décrivent possessions et exorcismes, voir J.H. WASZINK, « Besessenheit », *RAC* 2, 1954, col. 183-185 ; K. THRAEDE, « Exorzismus », *RAC* 7, 1966, col. 44-117 ; et notre étude du dossier des possédés dans la poésie de Prudence », dans *Hommages à Jean Bayet*, Bruxelles 1964, p. 196-213. Martin a pratiqué aussi à Trèves un exorcisme, décrit dans la *Vita* 16, 7 (et comm. p. 827).

6. *Daemoniorum gemitus* : dans l'épilepsie également, le malade pousse des gémissements ; voir LUCRÈCE, 3, 489 et 495.

7. *In aera raptum... suspendi* ; voir HILAIRE, *C. Const.* 8, *eleuari sine laqueis*, et JÉRÔME, *Epist.* 108, 13.

8. *Nequaquam adtingeret* : semble une broderie personnelle sur la notation précédente.

9. *Adtrectabat... increpabat* : critique des mimiques inutilement théâtrales des exorcistes du temps.

turba uerborum, sed, admotis energumenis, ceteros iubebat abscedere, ac foribus obseratis, in medio ecclesiae cilicio circumtectus, cinere respersus, solo stratus orabat. 4. Tum uero cerneret miseris diuerso exitu perurgueri : hos, sublatis in sublime pedibus, quasi de nube pendere, nec tamen uestes defluere in faciem, ne faceret uerecundiam nudata pars corporum ; at in parte alia uideres sine interrogatione uexatos et sua crimina confitentes. Nomina etiam nullo interrogante prodebant : ille se Iouem, iste Mercurium fatebatur. 5. Postremo cunctos diaboli ministros cum ipso cerneret auctore cruciari, ut iam in Martino illud fateamur inpletum quod scriptum est : « quoniam sancti de angelis iudicabunt ».

6, 16 turba VD : turbo FA<sup>v</sup> || 21 in faciem VDB : super faciem FA<sup>v</sup> || 25 fatebatur DF<sup>2</sup>Av : -bantur VF<sup>1</sup>

1. *Rotatur turba uerborum* : comme dans les formules magiques et les incantations. Ici, l'image caricature la violence verbale de ces clercs. Le verbe *rotare* s'emploie plus couramment pour les « moulinets » d'une épée (*Aen.* 9, 441 s., *rotat ensem fulmineum*) : donc, allusion possible aux chérubins qui, de leur « épée foudroyante » (Gn 3, 24), écartèrent Adam et Ève du paradis ?

2. *Abscedere* : comme parfois le Christ, Martin commence par faire évacuer le local (déjà *supra* 2, 2, 5).

3. *Cilicio... cinere... solo stratus* : rituel pénitentiel de prosternation « dans le sac et la cendre » ; en *Vita* 7, 3, même expression pour la fermeture des portes, en une occurrence comparable.

4. *Exitu perurgueri* : sous la vive pression spirituelle de la prière de Martin, les démons sont contraints de sortir du corps qu'ils possédaient ; procédé et image semblables à certaines expulsions de démons par Jésus : ainsi, en Mc 5, 8, *exi, spiritus immunde, ex homine* (de même Mc 9, 25). *Exitu* est à comprendre au sens d'un datif, équivalent à la valeur de *in* ou *ad* avant l'accusatif (répondant à la question *quo* ?). Curieux exemple d'un démon chassé par les voies naturelles dans *Vita* 17, 7.

5. *Sublime pedibus... nec... uestes defluere in faciem* : souvenir de la description de JÉRÔME, *Epist.* 108, 13, *suspensisque pede feminis, uestes*

tournoyer une foule de mots<sup>1</sup>) ; mais il faisait approcher les énergumènes, ordonnait à toutes les autres personnes de se retirer<sup>2</sup> et, les portes une fois verrouillées, enveloppé dans son cilice et aspergé de cendre il priaît prosterné sur le sol au milieu de l'église<sup>3</sup>. 4. Et en vérité, on pouvait voir alors les misérables démons finalement contraints à sortir<sup>4</sup> de diverses manières : les uns, les pieds en l'air, paraissaient suspendus à la nuée, sans que pourtant leurs vêtements ne glissent sur leur visage<sup>5</sup> – pour leur éviter une nudité indécente ; mais dans un autre endroit, on pouvait les voir torturés sans avoir été soumis à la question<sup>6</sup>, et avouant leurs crimes. Ils révélaient même leurs noms<sup>7</sup>, sans que personne les questionnât : l'un avouait qu'il était Jupiter, l'autre Mercure. 5. Finalement, on pouvait voir l'ensemble des serviteurs du diable tourmentés avec leur patron même, au point que nous pouvons confesser que s'est accompli maintenant, en Martin, le mot de l'Écriture : « car les saints jugeront les anges<sup>8</sup> ».

*non defluere in faciem* (quand Paula assiste à des séances d'exorcismes à Samarie). La remarque suivante paraît une addition personnelle du narrateur ; même contenu, plus fantaisiste, dans PAULIN DE NOLE, *Carm.* 23, 86 s. : *corpore uerso suspendi pedibus spectantem tecta supinis* ; et 23, 65-66 : *tolluntur in altum, suspensi solito sublimius*.

6. *Sine interrogatione uexatos* : les corps sont « mis à la question » (à la torture), mais sans que l'assistance entende l'interrogatoire ; souvenir probable d'HILAIRE, *C. Const.* 8 : *confiteri s. i. u.*

7. *Nomina prodebant* : comme des accusés devant un tribunal, ces démons déclinaient leur identité, en déclarant leurs noms de dieux païens (déjà avoués par eux dans *Vita* 2, 1 et *supra* 2, 13, 6). La *Vita* citait aussi Vénus et Minerve ; les deux dieux y étaient nommés dans l'ordre Mercure, Jupiter ; ici, simple variation formelle ?

8. *Quoniam... iudicabunt* : adaptation un peu complaisante, par les martinien, de Paul, 1 Co 6, 2-3 : *nescitis quoniam angelos iudicabimus* ; la *TOB*, *ad loc.*, glose : « les anges déchus ». Le contexte paulinien laisse penser que, dans ce verset, l'Apôtre faisait allusion au Jugement dernier.

7, 1. Pagum quendam in Senonico annis singulis grando  
 uexabat. Conpulsi extremis malis, incolae a Martino  
 auxilium poposcerunt; missa per Auspicium praefectorium  
 uirum satis fida legatio, cuius agros specialiter grauior  
 5 quam ceterorum adsuerat procella populari. 2. Sed, facta  
 ibi oratione, Martinus ita uniuersam penitus liberauit  
 ab ingruenti peste regionem ut per uiginti annos quibus  
 postea mansit in corpore, grandinem in illis locis nemo  
 pertulerit. 3. Quod ne fortuitum esse et non potius Martino  
 10 praestitum putaretur, eo anno quo ille defecit, rursus  
 incubuit rediuiua tempestas. Adeo sensit et mundus uiri  
 fidelis excessum, ut cuius uita iure gaudebat, eiusdem  
 mortem lugeret. 4. Ceterum, si ad haec probanda quae  
 diximus testes etiam infirmior auditor exegerit, non  
 15 unum ego hominem, sed milia multa producam, et totam  
 in testimonium uirtutis expertae Senonum aduocabo  
 regionem. 5. Et tamen tu, Refrigeri presbyter, credo,  
 meministi nuper nobis super hoc cum Romulo Auspicii

7, 2 uexabat VBD: uastabat FAu || 7 ingruenti VD: -te BF || 10 defecit VB: diffecit D defunctus est FAu

1. *Pagum*: un canton, sur le territoire d'une tribu gauloise; ainsi CÉSAR, *Gall.* 1, 12, 4, évoque les *pagi* des Helvètes.

2. *Senonico*: territoire de la cité de Sens (*ciuitas Senonum*). L'adjectif *Senonicus*, déjà présent dans AULU-GELLE, 17, 21, 22, se retrouve dans le haut Moyen Âge; sur Sens, notice de B. BEAUJARD, dans J.-C. PICARD *et alii*, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule* 8, Paris 1992, p. 13-32. Doit-on supposer une tradition de magie celtique?

3. *A Martino auxilium*: les Gaulois le prennent encore pour une sorte de chaman, ou de *rainman* africain, puissant sur les éléments naturels.

4. *Praefectorium uirum*: un ancien préfet du prétoire (des Gaulles? titre probablement honoraire, selon la *PLRE* 1 s. v.), possédant un domaine dans la région?

5. *Ingruente peste*: la grêle apparaît comme une matérialisation redoutable des forces du Mal, qui « agressent » l'homme.

Martin chasse  
 le fléau de  
 la grêle dans  
 la région  
 de Sens

7, 1. Certain canton<sup>1</sup> du Sénonais<sup>2</sup> était mis à mal tous les ans par la grêle. Pressés par l'extrême gravité de ce fléau, les habitants requièrent le secours de Martin<sup>3</sup>. Une députation bien digne de foi fut envoyée par Auspicius, un ancien préfet<sup>4</sup>, dont les champs étaient d'ordinaire dévastés par un orage singulièrement plus grave que ne l'étaient, en général, ceux des autres habitants. 2. Mais, ayant fait une prière en ces lieux, Martin libéra tant et si bien toute la région de l'assaut de ce fléau<sup>5</sup> que, pendant les vingt années<sup>6</sup> où le saint fut encore de ce monde, personne en ce pays n'eut à souffrir de la grêle. 3. Et pour qu'on n'allât point penser que c'était l'effet du hasard<sup>7</sup> et non pas plutôt d'une grâce accordée à Martin –, l'année de son décès la tempête se raviva et s'abattit à nouveau sur le pays; tant il est vrai que même le monde<sup>8</sup> ressentit le décès de cet homme de foi, au point de déplorer la mort de celui dont la vie faisait à juste titre sa joie. 4. Au reste, si un auditeur trop incrédule réclame encore des témoins pour avoir la preuve de nos dires, ce n'est pas un seul homme que je produirai, moi, mais bien des milliers, et je prendrai le Sénonais entier à témoin d'une puissance dont il a fait l'expérience<sup>9</sup>. 5. Et pourtant toi, prêtre Réfrigérius, tu te rappelles, je crois, que nous nous sommes entretenus récemment de ces faits avec Romulus – le fils d'Auspicius –,

6. *Per uiginti annos*: invite à placer l'événement plutôt dans la vieillesse de Martin, donc vers 377.

7. *Ne fortuitum esse...*: nouvelle mise en garde contre les interprétations sceptiques de certains de ses miracles.

8. *Mundus*: concept flou, mais ici plutôt antique; il s'agit d'un « phénomène cosmique » au sens large. Pourtant, les hommes sont effectivement au cœur de l'épisode: le sens du mot est donc bien global, comme en français « le monde entier ».

9. *Expertae*: sens passif; emploi rare, mais ancien et classique.

illius filio, honorato et religioso uiro, fuisse sermonem.  
 20 Qui haec nobis tamquam inconperta referebat et, cum futuris prouentibus per adsidua damna trepidaret, ut ipse uidisti, magno secum maerore lugebat Martinum non in haec tempora reseruatum.

8, 1. Sed ut ad Auitianum recurram, qui, cum in omnibus locis cunctisque in urbibus ederet crudelitatis suae infanda monumenta, Turonis tantum innocens erat : et illa bestia, quae humano sanguine et infelicitum mortibus alebatur,  
 5 mitem se atque tranquillum beato uiro praesente praestabat.  
 2. Memini quodam die ad eum uenisse Martinum. Qui ubi secretarium eius ingressus est, uidit post tergum ipsius daemonem mirae magnitudinis adsidentem. Quem eminus

8, 7 uidit : uidet *BDEFA*

1. *Honorato et religioso* : sa moralité et sa foi chrétienne sont deux garanties de la véracité de ses propos.

2. *Inconperta referebat* : il était trop jeune pour avoir connu directement les calamités naturelles antérieures à l'intervention de Martin.

3. *Per adsidua damna* : au temps de son père.

4. *Non reseruatum* : comme si la Providence avait abandonné les Sénonis.

5. *Recurram* : retour à l'affrontement entre Martin et le comte Avitien (*supra* 3, 4).

6. *Locis... urbibus...* : enquêtes et poursuites dans les campagnes et les villages, où les suspects devaient le plus souvent chercher refuge ? procès et exécutions éventuelles dans les villes, où siégeaient les « assises » judiciaires (*conuentus*) en leur chef-lieu, et où résidait habituellement le personnel administratif et judiciaire ?

7. *Infanda monumenta* : sens concret : lieux et instruments de tortures et d'exécutions ; mais aussi sens figuré et abstrait : les actes sanglants dont ces lieux et ces choses gardaient le souvenir.

8. *Turonis* : voir *supra* 1, 25, 6 « Turonos ». L'ablatif de question *ubi* est formé sur le pluriel *Turoni* (comme dans AMMIEN 15, 11, 12, suivant la correction de Valois que nous avons adoptée pour l'édition de la CUF).

9. *Ille bestia* : évoque en Avitien à la fois un fauve sanguinaire et la « Bête » de l'Apocalypse (voir Ap 13 et 14) – donc un magistrat d'une cruauté démoniaque.

un notable et un homme pieux<sup>1</sup> ; il nous rapportait cette histoire comme un fait peu connu<sup>2</sup>. Et ces dommages répétés<sup>3</sup> le faisant trembler pour ses futures récoltes (ainsi que tu l'as vu personnellement), il déplorait à part soi, avec beaucoup de chagrin, que Martin n'eût pas été gardé en vie<sup>4</sup> jusqu'à notre temps.

Martin  
 exorcise  
 Avitien

8, 1. Mais, pour en revenir à Avitien<sup>5</sup>, alors qu'il laissait partout et dans toutes les villes<sup>6</sup> des marques révoltantes<sup>7</sup> de sa cruauté, il n'était inoffensif qu'à Tours<sup>8</sup> ; et ce monstre<sup>9</sup>, qui se repaissait du sang humain<sup>10</sup> et de la mort des infortunés<sup>11</sup>, ne se montrait doux et paisible<sup>12</sup> qu'en présence du bienheureux. 2. Je me rappelle qu'un jour Martin était venu le voir ; dès son entrée dans la salle<sup>13</sup>, il vit, siégeant derrière son dos, un démon<sup>14</sup> d'une taille prodigieuse<sup>15</sup>. Et de loin<sup>16</sup>

10. *Humano sanguine alebatur* : qualification clichée du *tyrannus* dans la littérature chrétienne martyriale ; voir PRUDENCE, *Peristephanon* 3, 87 : *sanguine pascitur innocuo*.

11. *Et mortibus* : effet précieux d'alliance entre le verbe imagé (*pascitur*) et un nom abstrait.

12. *Mitem atque tranquillum* : retournement de la « bête » en un homme exemplaire, à la fois par sa sagesse antique (voir, par exemple, le *De tranquillitate animi* de SÉNÈQUE), et par sa « douceur » évangélique (Jésus se dit *mitis... et humilis corde* en Mt 11, 29).

13. *Secretarium* : du sens judiciaire ancien – la salle où les juges se retiraient pour délibérer (par exemple *Cod. Theod.* 1, 17, 1) –, on est passé au sens religieux (salle annexe à une église) ; voir *supra* 2, 1, 2.

14. *Vidit daemonem* : présence physique du diable, visible pour Martin ; voir *infra* 3, 15, 7 : *uidit duos daemones in excelsa... rupe consistere* ; de même à son lit de mort, *Vita, Epist.* 3, 16, *diabolum uidit propter adsistere*. Ici, il siège comme « assesseur » au tribunal du gouverneur, mais derrière lui (*post tergum*), pour lui « souffler » secrètement des sentences cruelles ; d'où le « contre-souffle » de l'*exsufflatio* chrétienne.

15. *Mirae magnitudinis* : cliché qualifiant une bête d'une grandeur monstrueuse... et même le modeste aspic égyptien (*supra* 1, 10, 3) !

16. *Eminus* : pour se tenir hors de portée du souffle diabolique ?

- (ut uerbo, quia ita necesse est, parum Latino loquamur)  
 10 exsufflans, Auitianus, se exsufflari existimans : — « Quid me, inquit, sancte, sic accipis ? ». Tum Martinus : — « Non te, inquit, sed eum qui ceruici tuae taeter incumbit ».  
 3. Cessit diabolus et reliquit familiare subsellium ; satisque constat post illum diem Auitianum mitiorem fuisse, seu  
 15 quod intellexit egisse se semper adsidentis sibi diaboli uoluntatem, seu quod inmundus spiritus, ab illius consessu per Martinum fugatus, priuatus est potestate grassandi, cum erubesceret minister auctore nec ministrum auctor urgueret.  
 20 4. In uico Ambatiensi, id est castello ueteri quod nunc frequens habitatur a fratribus, idolium noueratis

8, 15 intellexit *coni. Halm* : intellexerit *D, scr. Halm* -xerat *F* || 20 ambatiensi *Halm* : ambaciensi *F<sup>1</sup>* ambiaciensi *F<sup>2</sup>* ambiaciensi *A* ambiensium *D* ambiaciensi *ceteri* || 21 idolium *Bart. Halm* : idulum *D* idolum *ceteri* || 21 grandi *D* : grande *Halm*

1. *Parum Latino* : excuse « coquette », pour avoir recouru à un verbe technique calquant le mot grec *ekpnein* = expulser en soufflant.

2. *Exsufflans* : ce rite baptismal (qui a subsisté jusqu'au xx<sup>e</sup> siècle) était probablement d'origine gnostique ; il apparaît dans les textes chez HIPPOLYTE (*Trad. apost.* 20, 8) et CYRILLE DE JÉRUSALEM (*Catech. mystagog.* 2, 3b). À l'époque de Sulpice, cette forme archaïque d'exorcisme est très discutée en Occident, par exemple entre Pélage et Augustin ; le présent récit laisse entendre que Martin le pratiquait encore : voir J. DANIELOU, *DSP* 4, 2, 1961, col. 2001-2003 ; K. THRAEDE, « Exorcismus », *RAC* 7, 1966, col. 89 s. ; et « Hauch », *ibid.* 13, 101, 1985, col. 732 s.

3. *Existimans* : Avitien le comprend comme un geste purement humain, exprimant le rejet méprisant (on crache son « souffle » sur quelqu'un) ; voir en ce sens JÉRÔME, *Mal.* 1, 13 et AUGUSTIN, *Eu. Ioh.* 11, 13.

4. *Eum qui taeter* : double nuance, matérielle et morale : c'est la couleur noirâtre d'un être repoussant.

5. *Ceruici incumbit* : évoque la vision du « cauchemar » comme d'une bête qui, en « pesant sur » un homme (*incumbere*), coupe sa

(pour user, par nécessité, d'un mot qui n'est guère latin<sup>1</sup>), il « souffla<sup>2</sup> » sur lui ; Avitien, croyant<sup>3</sup> que c'était sur lui personnellement que l'évêque avait soufflé, déclara : « Saint homme, pourquoi me traites-tu pareillement ? » Alors Martin dit : — « Ce n'est pas sur toi que je souffle, mais sur l'être hideux<sup>4</sup> qui pèse sur ta nuque<sup>5</sup> ! ». 3. Le diable se retira et abandonna son petit siège coutumier<sup>6</sup> ; et il est bien établi qu'à dater de ce jour, Avitien fut plus traitable, soit qu'il eût compris<sup>7</sup> qu'il avait toujours fait la volonté du diable qui lui servait d'assesseur, ou que l'esprit impur, délogé de son siège par Martin, eût été privé de tout pouvoir d'agression : l'exécutant rougissant de son conseiller, et le conseiller ne harcelant plus son exécutant<sup>8</sup>.

Martin détruit  
 par la prière deux  
 sanctuaires païens

4. Dans le bourg d'Amboise<sup>9</sup>, c'est-à-dire au château vieux, habité maintenant par une foule de frères, vous connaissiez un sanctuaire

respiration : ainsi, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, dans un tableau onirique du peintre suisse Füssli.

6. *Subsellium* : image comique, préparée par les jeux de mots sur *sedere* ; le diable est juché sur la nuque d'Avitien, comme un assesseur sur sa « banquette » dans un tribunal.

7. *Intellexit* : la nuance de subjectivité et de doute qu'introduirait la leçon au subjonctif *intellexerit* (par opposition à la constatation de fait à l'indicatif *priuatus est*) exprimerait une différence subtile, qui ne paraît pas nécessaire ici.

8. *Minister auctore... ministrum auctor* : cette savante antimétabole oppose le juge, devenu « serviteur » de Satan, au diable renonçant à sa domination de « mauvais conseiller ». Partir du sens classique d'*auctor* (J. HELLEGOUARC'H, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris 1966, p. 321 : « La personnalité qui, par ses hautes qualités, possède assez de *fides* pour exercer une influence sur les actions d'autrui »).

9. *Vico Ambatiensi* ... : la future ville d'Amboise, à 24 km en amont de Tours sur la rive gauche de la Loire, n'est encore à cette époque qu'un modeste *uicus*, avec un ancien poste fortifié (*castellum uetus*), — peut-être à l'emplacement d'un *oppidum* gaulois ? et situé sur une *uia munita* ? C'est toujours, aujourd'hui, le site du château.

grandi opere constructum. Politissimis saxis moles turrata surrexerat quae, in conum sublime procedens, superstitionem loci operis dignitate seruabat. 5. Huius destructionem  
 25 Marcello, ibidem consistenti presbytero, uir beatus saepe mandauerat. Post aliquantum tempus regressus, increpat presbyterum cur adhuc idoli structura consisteret. 6. Ille causatus uix militari manu et ui publicae multitudinis tantam molem posse subuerti, nedum id facile putaret per  
 30 inbecillos clericos aut infirmos monachos quiuisset curari! 7. Tum Martinus, recurrens ad nota subsidia, nocte tota in oratione peruigilat: mane orta tempestas aedem idoli usque ad fundamentum prouoluit. Verum haec Marcello teste dicta sint.

8, 27 idoli *codd.*: -lii *Halm* || 28 tantam *D*: tantum *A* || 31 nocte tota *V*: t. n. *tr. D* noctem totam *FAV*

1. *Idolium*: a le sens de « temple d'idole » qui était celui d'*eidôlion* chez Paul, 1 Co 8, 10.

2. *Grandi opere*: le grand appareil de blocs assemblés en *opus quadratum*, propre aux monuments publics romains?

3. *Moles turrata*: suite de la même description? Mais une « tour massive » fait plutôt penser à un monument funéraire, du type de celui qui a subsisté (et donné son nom) à Cinq-Mars-de-Pile (en aval de Tours, sur la rive droite de la Loire).

4. *In conum*: couverture conique surmontant une coupole? ou vue de profil d'une pyramide funéraire? Cf. les stèles gallo-romaines en forme de pyramide (région de Dijon: corpus de H. JOUBAUX, dans *Gallia* 46, 1989, p. 214 s.). Il semble qu'il y ait eu de tels pyramidions en haut de la « pile » de Cinq-Mars.

5. *Operis dignitate*: les habitants du *uicus* restaient sensibles au *decus* de leurs monuments antiques. Comparer l'admiration du poète chrétien PRUDENCE, *C. Symm.* 1, 504, pour les statues antiques, et son souhait: *haec pulcherrima ornamenta fiant patriae*.

6. *Destructionem*: Martin, au contraire, souhaite vivement la démolition des sanctuaires païens: voir l'épisode de Levroux, dans *Vita* 14.

païen<sup>1</sup> bâti en grand appareil<sup>2</sup>: il se dressait comme une masse en forme de tour<sup>3</sup>, aux blocs soigneusement parés, et, s'avancant dans les airs en forme de cône<sup>4</sup>, il entretenait les superstitions locales par l'aspect imposant de son architecture<sup>5</sup>. 5. A plusieurs reprises, le bienheureux avait confié au prêtre Marcel, qui résidait là, le soin de le détruire<sup>6</sup>. Revenu après quelque temps, il s'en prend au prêtre<sup>7</sup>, en lui demandant pour quelle raison l'édifice du sanctuaire païen était encore debout. 6. Celui-ci alléguait que l'on pourrait à grand-peine abattre pareille masse avec une troupe de soldats et la force d'une foule de peuple: à plus forte raison, Martin ne devait-il pas s'imaginer qu'il aurait pu être aisé d'y remédier en faisant appel à de chétifs clercs<sup>8</sup> ou à de faibles moines! 7. Alors Martin, recourant à ses ressources familières<sup>9</sup>, veille la nuit entière en prière: au point du jour, une tempête se lève et renverse jusqu'aux fondations la demeure de l'idole. Mais en vérité je prends Marcel à témoin de ce que je viens de dire.

7. *Consistenti presbytero*: est-il ce qu'on appellera plus tard un « prêtre habitué »? Ou déjà l'ancêtre d'un prêtre « curé » (en l'occurrence nommé par Martin, son évêque)? Il reste en tous cas, et à plusieurs reprises, sourd aux mises en demeure réitérées de Martin; et même il lui tient tête, avec des arguments matériels que Sulpice se complait à détailler, non sans un certain humour.

8. *Clericos*: voir L. PIETRI, *Tours*, p. 684 et note 561.

9. *Nota subsidia*: la « grande prosternation » orante et nocturne qui permet à Martin d'obtenir des grâces extraordinaires, face à la mort (à Ligugé), à la maladie (Lycontius), et même aux fléaux naturels (comme la grêle). Ici, il utilise ce rite pour obtenir de Dieu la destruction à laquelle n'ont pas voulu procéder les hommes – à commencer par le prêtre Marcel, qui en a été le témoin principal. Sulpice ne manque pas l'occasion de tourner certains clercs en ridicule.

9, 1. *Aliam eius non dissimilem in simili opere uirtutem, Refrigerio adstipulante, perhihebo. Columnnam immensae molis, cui idolum superstabat, parabat euertere, sed nulla erat facultas qua id daretur effectui. Tum ad orationem suo more conuertitur.* 2. *Visam certum est parilem quodammodo columnnam ruere de caelo, quae in pacta idolo totam illam inexpugnabilem molem soluit in puluerem : parum scilicet, si inuisibiliter caeli uirtutibus uteretur, nisi ipsae uirtutes uisibiliter seruire Martino humanis oculis cernerentur.*

3. *Idem autem Refrigerius mihi testis est mulierem profluuiio sanguinis laborantem, cum Martini uestem exemplo mulieris illius euangelicae contigisset, sub momento temporis fuisse sanata.*

4. *Serpens flumen secans ad ripam, in qua constiteramus, adnabat : « In nomine, inquit, Domini iubeo te redire ».*

9, 15 ad ripam *scripsi* : in ripam *D, Halm* in ripa *V* ripam *F* ripae *F<sup>2</sup>Av*

1. *Columnnam... cui idolum superstabat* : une de ces colonnes gallo-romaines surmontées d'une statue du « Jupiter à l'anguipède », qui avaient une signification à la fois religieuse, politique, militaire ? Voir H. LAVAGNE, « Les ambivalences d'une image du pouvoir impérial : le cavalier à l'anguipède en Gaule romaine », dans les Actes du colloque d'Angers sur *Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'Antiquité*, Paris 2001, p. 37-43 et 4 planches. Ou plutôt d'un Jupiter trônant en majesté, comme sur le pilier d'Yzeures ; voir C. HERVÉ, « Yzeures-sur-Creuse (Indre-et-Loire) », dans *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre* 1, Tours, 1999, p. 155-158, spéc. p. 157.

2. *Parilem columnnam ruere de caelo* : cette colonne céleste dévastatrice est clairement la trombe descendante d'un cyclone.

3. *Soluit in puluerem* : rappelle la destruction du veau d'or par Moïse (Ex 32, 20, *contriuit usque ad puluerem*) ; de même Dt 9, 21.

4. *Inexpugnabilem* : qualifie d'abord, au sens propre, une forteresse imprenable. Sulpice l'a utilisé aussi pour caractériser la résistance invincible de la *uirtus* de Martin face à ses adversaires (*supra* 1, 24, 3).

5. *Caeli uirtutibus* : a désigné d'abord les neuf catégories d'anges que le PSEUDO-DENYS L'ARÉOPAGITE décrit dans sa *Hiéarchie céleste*.

Martin  
guérit une  
hémorroïsse  
et se fait obéir  
d'un serpent

9, 1. Il est un autre miracle tout à fait semblable, qui eut pour objet un monument comparable ; je l'attesterai avec Réfrigérius pour garant. 2. Martin s'apprêtait à renverser une colonne à la masse énorme, surmontée d'une idole<sup>1</sup>, mais il n'avait pas les moyens de réaliser ce projet ; il se tourne alors vers la prière, selon son habitude. Il est certain que l'on vit se précipiter du haut du ciel une colonne pour ainsi dire identique<sup>2</sup>, qui vint heurter l'idole et réduire en poussière<sup>3</sup> toute cette masse inexpugnable<sup>4</sup>. C'est qu'il eût été insuffisant de recourir à l'action invisible des Puissances du ciel<sup>5</sup>, si des yeux humains n'avaient pu voir ces Puissances mêmes se mettre de manière visible au service de Martin.

3. Le même Réfrigérius m'est témoin, d'autre part, qu'une femme affligée d'un flux de sang<sup>6</sup> se trouva guérie à l'instant<sup>7</sup>, pour avoir touché le vêtement de Martin à l'exemple de la célèbre femme de l'Évangile.

4. Un serpent fendait une rivière et s'approchait à la nage de la rive où nous nous tenions : — « Au nom du Seigneur<sup>8</sup>, dit-il, je t'ordonne de repartir ! » A la parole du

ISIDORE en énumère cinq, dans ses *Etym.* 7, 5, 16 s., et il explique en 7, 5, 17 leur nom de *uirtutes* : *Virtutes angelicae quaedam ministeria perhibentur, per quos [sic] signa et miracula in mundo fiunt ; propter quod et uirtutes dicuntur.* C'est donc bien leur fonction propre qui se serait exercée ici.

6. *Profluuiio sanguinis* : même miracle opéré par Jésus, et rapporté en termes identiques, en Mc 5, 25 s.

7. *Momento temporis* : amplifie *confestim* du texte évangélique. La place de cet épisode et la sécheresse de la notice sont ici également surprenantes.

8. *In nomine Domini* : nouvel emploi de cette formule solennelle remontant aux Apôtres, et précédant un miracle ; mais ici, il s'agit d'un animal et d'un motif futile : le thème serait-il d'origine folklorique et magique ?

Mox se mala bestia ad uerbum sancti retorsit et in ulteriorem ripam, nobis inspectantibus, transmeauit. Quod cum omnes non sine miraculo cerneremus, altius ingemiscens ait : « Serpentes me audiunt, et homines non audiunt ! »

10, 1. Piscem Paschae diebus edere consuetus, paulo ante horam refectionis interrogat an haberetur in promptu. 2. Tum Cato diaconus, ad quem monasterii administratio pertinebat, doctus ipse piscari, negat per totum diem sibi ullam cessisse capturam ; sed neque alios piscatores, qui uendere solebant, quicquam agere quiuisset. 3. — Vade, inquit, mitte linum tuum, captura proueniet. » Contiguuum flumini, ut Sulpicius iste descripsit, habebamus habitaculum.

9, 20 ingemiscens *F<sup>2</sup>Av* : -mescens *VDF<sup>1</sup>*, *Halm*

10, 7-8 contiguuum... habitaculum *VBMDF* : -gua... -cula *Av*, *Prato*

1. *Mala bestia* : l'épithète peut refléter l'antique malédiction biblique du serpent (Gn 3, 14).

2. *Miraculo* = *admiratione*.

3. *Ingemiscens* : à rapprocher du même mot dans un contexte analogue, appliqué à Jésus dans Mc 8, 12 (quand les juifs de son temps lui demandent un signe).

4. *Serpentes* : ces animaux avaient une place à part dans le monde celte ; voir par exemple V. KRUTA, *Les Celtes*, Paris 2000, p. 414 s.

5. *Pisces Paschae* : le Christ ressuscité – commémoré à Pâques par les chrétiens – avait préparé pour ses Apôtres, et partagé avec eux, du poisson grillé (Jn 21, 9 s.) ; dans l'art paléochrétien, son symbole était souvent le poisson (en grec *ikhthys*, qu'on lisait comme le groupement des initiales de *Iêsous Khristos Theou Uios Sôtêr* = Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur). Sur le développement de ces titres et symboles, voir la monographie de J. ENGEMANN, « Fisch, Fischer, Fischfang », *RAC* 7, 55-58, 1968, col. 1059-1097.

6. *Edeve consuetus... interrogat* : c'était pour Martin (sujet de la phrase) une sorte de paraliturgie pascale, dédiée au Christ ressuscité.

7. *Haberetur in promptu* : est-il exclu que, comme dans les monastères médiévaux (ainsi déjà le *Viuarium* de Cassiodore), on ait aménagé des viviers à Marmoutier ?

8. *Cato diaconus* : sans doute le « diacre de l'évêque » qui assumait la

saint, la méchante bête<sup>1</sup> fit aussitôt demi-tour, et sous nos yeux passa sur la rive d'en face. Comme nous voyions tous que la chose n'allait pas sans un certain miracle<sup>2</sup>, il dit en gémissant<sup>3</sup> très profondément : « Les serpents<sup>4</sup> m'écourent, et les hommes ne m'écourent pas ! »

Pêche  
miraculeuse  
pour le repas  
pascal

10, 1. Habitué à manger du poisson les jours de Pâques<sup>5</sup>, Martin demande<sup>6</sup>, un peu avant l'heure du repas, si l'on en disposait<sup>7</sup>. 2. Alors le diacre Caton<sup>8</sup>, à qui incombait la gestion du monastère, étant lui-même expert en matière de pêche<sup>9</sup>, assure que de tout le jour il n'a pas pris une seule pièce, et que les autres pêcheurs<sup>10</sup> qui avaient l'habitude d'en vendre, n'avaient rien pu faire, eux non plus. 3. — « Va, lui dit-il, lance ton filet, la prise viendra ensuite<sup>11</sup>... » Nous avons notre demeure<sup>12</sup> tout près du fleuve, ainsi que l'a décrite Sulpice ici présent. Nous nous sommes tous avancés – car

gestion matérielle. Ici, ce « serviteur » (premier sens du mot *diakonos* en grec classique, voir Th. KLAUSER, « Diakon » *RAC* 3, 1957, col. 888-909), devait assurer d'abord à la communauté martinienne les repas et le ravitaillement. Il est donc logique que Martin l'ait questionné sur le poisson qu'il comptait servir au repas pascal.

9. *Doctus ipse piscari* : pour pouvoir se procurer directement du poisson.

10. *Alios piscatores* : le méandre alors formé par la Loire, en amont du monastère, constituait donc un bief réputé poissonneux.

11. *Vade, mitte linum... proueniet* : rappelle le mot du Christ à Pierre avant sa « pêche miraculeuse » dans le lac de Génésareth, en Lc 5, 4-7 (et Jn 21, 10-11) : *Dixit ad Simonem : Duc in altum, et laxate retia uestra in capturam. Linum* signifiait d'abord un fil de pêche à la ligne, mais il avait pris très tôt le sens de *rete*.

12. *Habitaculum* : une cellule située contre le fleuve, en bas du monastère, et destinée à chaque moine qui désirait y venir prier pour quelque temps ? ou simple métonymie pour désigner l'ensemble du monastère ?

Processimus cuncti, utpote feriatis diebus, uidere piscantem,  
 10 omnium spebus intentis non incassa futura temptamina,  
 quibus piscis, Martino auctore, Martini usibus quaereretur.  
 4. Ad primum iactum, in rete permodico immanem  
 isocem diaconus extraxit et ad monasterium laetus  
 accurrens, nimirum, ut dixit poeta nescio quis (utimur  
 15 enim uersu scholastico, quia inter scholasticos fabulamur),  
 'captiumque suem mirantibus intulit Argis'.  
 5. Vere Christi iste discipulus, gestarum a Salvatore  
 uirtutum quas in exemplum sanctis suis edidit aemulator,  
 Christum in se monstrabat operantem. Qui, sanctum suum  
 20 usquequaque glorificans, diuersarum munera gratiarum in  
 unum hominem conferebat.

10, 13 isocem *ceteri codd.*: essicem D esocem Halm || 15  
 scholastico: scol- (bis) DFA

1. *Feriatis diebus*: les jours de Pâques – ou toute la future « octave » de la fête ?

2. *Martino... Martini...*: garant et futur bénéficiaire de cette pêche, Martin y assume une sorte de double patronage, qui semble par avance une double garantie de réussite.

3. *Permodico immanem*: jeu de mots sur la disproportion entre l'épuisette minuscule et la prise énorme.

4. *Isocem*: c'est l'*isox* d'ISIDORE DE SÉVILLE, *Etym.* 20, 2, 30. *Isox* est un mot d'origine probablement gauloise, car le *TLL*, s. v., le traduit par l'allemand *Lachs*, et rapproche ce terme de formes irlandaise et cornique. La saison printanière de la pêche permet d'appuyer cette identification, car les saumons – bons candidats ici par leur taille (voir *immanem*!) – remontent toujours, effectivement, la Loire à partir du printemps.

5. *Poeta nescio quis*: par coquetterie littéraire, l'auteur feint d'ignorer ce grand poète du premier siècle qu'avait été STACE. Sulpice cite en effet ici, presque exactement, un vers de la *Thébaïde* (8, 750):

c'étaient jours de fête<sup>1</sup> – pour voir le pêcheur en action, en nous attendant tous avec espoir à ce que ne fussent point vaines les prochaines tentatives, destinées à attraper un poisson sur le conseil de Martin et à l'usage de Martin<sup>2</sup>.  
 4. Au premier lancer, le diacre tira de l'eau dans un minuscule filet un énorme<sup>3</sup> saumon<sup>4</sup>, et accourut tout joyeux au monastère, assurément comme l'a dit je ne sais quel poète<sup>5</sup> – nous recourons en effet à un vers savant, puisque nous parlons devant un auditoire de savants<sup>6</sup> – : 'Et il mit sous les yeux des Argiens stupéfaits un sanglier captif'.

5. C'était, en vérité, le disciple du Christ, rivalisant avec les miracles accomplis par le Sauveur, et que celui-ci avait donnés en exemple à ses saints : il manifestait en lui-même l'opération du Christ<sup>7</sup> qui, glorifiant<sup>8</sup> son saint en toutes circonstances, reportait sur un seul homme ses dons de grâces de toute sorte<sup>9</sup>.

*captiumque suem clamantibus intulit Argis*. Mais ce tableau d'une chasse au sanglier, chez Stace, est plaisamment transposé ici en un « tableau de pêche ».

6. *Versu scholastico... inter scholasticos...*: nouvelle ironie envers Gallus, déjà traité doublement de *scholasticus* en 2, 27, 5. Stace était donc encore un auteur au programme des écoles gallo-romaines ? Il a effectivement servi de modèle à Ausone ; voir *Ausonio, Obras*, trad. y notas de A. ALVAR EZQUERRA, 1, Madrid 1990, p. 118 s.

7. *Christum in se operantem*: Postumien avait peut-être été chargé d'enquêter en Orient sur cette « opération » des pouvoirs thaumaturgiques du Christ à travers ses « saints » moines (*supra* 1, 2, 2).

8. *Glorificans*: la gloire de Dieu se manifeste ainsi dans ses disciples, devenus thaumaturges comme leur Maître ; pour ce sens biblique du verbe, voir Jn 8, 54 : le Père glorifie le Fils.

9. *Diuersarum... unum*: Martin était à lui seul capable de miracles divers, ce qui semble à Sulpice la preuve d'une sainteté exceptionnelle.

6. Testatur Arborius ex praefecto uidisse se Martini manum sacrificium offerentis, uestitam quodammodo nobilissimis gemmis, luce micare purpurea, et ad motum dexteræ conlisarum inter se fragorem audisse gemmarum.

11, 1. Veniam ad illud quod propter temporum notam semper occuluit, sed nos celare non potuit. In quo illud est miraculi, quod facie ad faciem cum eo est angelus conlocutus. 2. Maximus imperator, alias sane bonus, deprauatus consiliis sacerdotum post Priscilliani necem Ithacium episcopum Priscilliani accusatorem ceterosque illius socios (quos nominari non est necesse) ui regia

1. *Testatur Arborius* : exemple étrange et peu connu de ces miracles. L'ancien magistrat Arborius a été cité dans *Vita* 19, 1 (voir comm. p. 873 s.).

2. *Martini manum... gemmis* : vision du même genre et dans le même contexte que *supra* 2, 2, 1 (apparition d'un globe de feu sur la tête du célébrant). Dans la tradition iconographique médiévale de ce type de visions, rapprocher la représentation de la « Messe de saint Grégoire », où le célébrant, en élevant le calice, voit le Christ lui apparaître et verser son sang dans le calice. Sur le thème littéraire des gemmes, très appréciées de l'esthétique romaine tardive, dossier de textes (de Tertullien à Prudence et Jérôme) dans notre étude sur « La femme dans la poésie de Prudence », dans *Mélanges Marcel Durry* = REL 47 bis, 1969 (1970), p. 63-66. Aujourd'hui, dans l'esthétique littéraire des styles, celui qui transpose l'éclat corruscant des gemmes est justement qualifié de « style de joaillerie ». Image, ici, de la lumière divine ; sur celle-ci, voir L. GOSSEZ, *Poésie de lumière. Une lecture de Prudence*, Louvain 2001. *Fragor*, mot épique et virgilien, désigne souvent le fracas éclatant du tonnerre (par exemple *Aen.* 9, 541), mais il est inattendu pour exprimer un cliquetis de pierres. Sans doute ce bruit est-il perçu ici comme une traduction auditive de la transcendance divine (ainsi que dans *Georg.* 4, 493) ?

3. *Temporum notam* : alliance de mots de couleur taciteenne dans son pessimisme et sa concentration ; mais elle existe chez CICÉRON, *Off.* 3, 18, 74 (éd. C.F.W. Mueller, et éd. P. Vettori) : *O turpem notam temporum*. Sulpice stigmatise la cause du retrait de Martin : l'incrédulité hostile à laquelle se heurtent ses visions de personnages de l'au-delà, anges et saints ; cette incrédulité culminera ici dans le récit des injures de Brice à Martin (*infra* 3, 15, 4)

6. L'ancien préfet Arborius atteste<sup>1</sup> qu'il vit la main de Martin, offrant le sacrifice, comme revêtue des plus nobles pierres<sup>2</sup>, étinceler d'une lumière éclatante, et qu'il entendit, au mouvement de sa main droite, un cliquetis de pierres qui se heurtaient.

Martin intercède efficacement pour sauver des chrétiens d'Espagne accusés de priscillianisme

11, 1. J'en viendrai à ce que Martin a toujours caché en raison de l'ignominie de notre temps<sup>3</sup>, mais qu'il n'a pu nous dissimuler. Ceci tient en lui du miracle<sup>4</sup> : un ange s'entretint avec lui face à face<sup>5</sup>.

2. L'empereur Maxime<sup>6</sup> – en d'autres temps un authentique homme de bien –, dévoyé<sup>7</sup> par les conseils des évêques après la mise à mort de Priscillien, protégeait de sa puissance souveraine<sup>8</sup> l'évêque Ithace<sup>9</sup>, accusateur de Priscillien, ainsi que tous ses autres complices (qu'il n'est pas nécessaire de nommer<sup>10</sup>) ; et cela, pour

4. *Miraculi* : génitif d'appartenance ayant la valeur d'un datif de but : tour courant en latin tardif.

5. *Facie ad faciem* : comme Moïse devant Dieu (Ex 33, 11), Jacob (Gn 32, 31) ; ou encore 1 Co 13, 12 (vision béatifique). Cet entretien place Martin sur le même plan mystique que les grands initiés des deux Testaments.

6. *Maximus* : voir *Vita* 20 (souper de Martin à la table de cet usurpateur).

7. *Bonus, deprauatus* : jugement nuancé, mais quelque peu partial. Les erreurs de Maxime sont imputées ici aux mauvais conseils des évêques.

8. *Vi regia* : cette protection aurait été le « fait du prince », par un favoritisme abusif ; l'évêque Priscillien aurait dû comparaître devant des évêques, et non devant le tribunal civil désigné par l'empereur – dont le jugement personnel, en cette affaire, aurait donc été « faussé » par certains évêques.

9. *Ithacium* : évêque d'*Ossonoba* (Faro, dans le Sud du Portugal), meneur du parti épiscopal hostile à Priscillien ; voir CHADWICK, *Priscillian*, p. 51-55.

10. *Nominari non est necesse* : Sulpice les a nommés dans *Chron.* 2, 50, 2, *imperator per Magnum et Rufum deprauatus* (comm. *ad loc.*, éd.

tuebatur, ne quis ei crimini daret opera illius cuiuscumque  
 modi hominem fuisse damnatum. 3. Interea Martinus,  
 10 multis grauibusque laborantium causis ad comitatum ire  
 compulsus, procellam ipsam totius tempestatis incurrit.  
 Congregati apud Treueros episcopi tenebantur, qui, cotidie  
 communicantes Ithacio, communem sibi causam fecerant.  
 His ubi nuntiatum est inopinantibus adesse Martinum,  
 15 totis animis labefactati, mussitare et trepidare coeperunt.  
 4. Et iam pridie imperator ex eorum sententia decreuerat  
 tribunos summa potestate armatos ad Hispanias mittere,  
 qui haereticos inquirerent, deprehensis uitam et bona  
 adimerent. 5. Nec dubium erat quin sanctorum etiam  
 20 magnam turbam tempestas ista depopulatura esset, paruo

qu'on ne lui<sup>1</sup> fit pas grief de ce qu'un homme, quel qu'il  
 fût<sup>2</sup>, eût été condamné par son intervention. 3. Sur ces  
 entrefaites, Martin, contraint de se rendre à la cour par  
 bien des affaires graves qui mettaient en péril des  
 personnes<sup>3</sup>, affronte la bourrasque même de toute la  
 tempête<sup>4</sup>. On retenait assemblés<sup>5</sup> à Trèves les évêques qui,  
 communiant quotidiennement<sup>6</sup> avec Ithace, avaient fait  
 cause commune avec lui. Quand on leur annonça la  
 présence inopinée<sup>7</sup> de Martin, complètement bouleversés  
 ils se mirent à chuchoter et à trembler<sup>8</sup>. 4. Or, dès la  
 veille, en suivant leur avis, l'empereur venait de décider<sup>9</sup>  
 d'envoyer dans les Espagnes<sup>10</sup> des tribuns<sup>11</sup> armés des pleins  
 pouvoirs pour procéder à la recherche des hérétiques et,  
 ceux-ci une fois arrêtés, leur ôter la vie et confisquer leurs  
 biens. 5. Et il n'était pas douteux que cette tempête allait  
 décimer aussi une grande foule de saints<sup>12</sup>. Car on ne

Senneville p. 487 s.). Rufus était évêque de Metz ; voir CHADWICK,  
*Priscillian*, p. 139, note 1.

1. *Ei = Ithacio*, repris par *illius*.

2. *Cuiuscumque modi hominem* : un individu quelconque, coupable ou  
 non. Cette protection officielle devait être destinée à éviter à Hydace  
 non seulement les représailles des priscillianistes, mais celles de tous  
 les évêques et de bien d'autres chrétiens scandalisés par ses intrigues,  
 qui avaient abouti à la condamnation à mort de Priscillien.

3. *Laborantium causis* : bien des suspects avaient été mis en cause  
 par le parti hostile à Priscillien, et donc gravement menacés dans  
 leurs biens et leurs personnes. Au lendemain du procès, une véritable  
 « chasse aux sorcières » soupçonna tous les ascètes – y compris les  
 martinien ; voir *infra* § 5.

4. *Procellam totius tempestatis* : image du « coup de vent » plus fort,  
 au cœur d'une tempête. La suspicion envers l'ascétisme monastique (on  
 est après 386) se concentre sur l'évêque de Tours, accueilli à Trèves  
 comme un véritable bouc émissaire.

5. *Congregati... tenebantur* : Ithace et l'empereur pensent fortifier la  
 cohésion des évêques antipriscillianistes – désormais sur la défensive –  
 en les retenant dans une sorte d'assemblée épiscopale informelle, mais  
 permanente.

6. *Cotidie communicantes* : la participation quotidienne à la liturgie

eucharistique maintient, entre ces évêques et leur meneur Ithace, une  
 « communion » aux sens littéral et figuré, liturgique et moral. Ils font  
 ainsi avec Ithace « cause commune », aux sens canonique, juridique  
 et usuel.

7. *Inopinantibus* : pour bénéficier d'un effet de surprise (qui réussit  
 aussitôt), Martin s'est rendu à Trèves quasiment incognito.

8. *Totis animis... coeperunt* : peinture dramatisée – dans la tradition  
 de Salluste et Tacite – du désarroi total où les Ithaciens sont plongés  
 par l'annonce de l'arrivée inattendue de Martin.

9. *Ex eorum sententia decreuerat* : présente les Ithaciens comme une  
 sorte de pseudo *consilium principis* ecclésiastique, dictant officieusement  
 ses volontés à l'empereur.

10. *Ad Hispanias* : le diocèse des Espagnes, patrie de Priscillien,  
 pouvait être réputé à juste titre comme la région de l'Occident où ses  
 partisans demeuraient les plus nombreux, les plus fidèles, et souvent  
 aussi les plus riches.

11. *Tribunos* : des officiers supérieurs, probablement choisis parmi les  
 plus fidèles compagnons de l'usurpateur.

12. *Sanctorum* : après avoir désigné aux premiers siècles tous les  
 chrétiens, ce mot était alors réservé à ceux qui avaient adopté le *pro-*  
*positum* monastique (voir *supra* 1, 2, 2, *sanctorum quies*).

discrimine inter hominum genera: etenim tum solis oculis iudicabatur, ut quis pallore potius aut ueste quam fide haereticus aestimaretur. 6. Haec nequaquam placitura Martino episcopi sentiebant, sed male consciis illa uel molestissima erat cura, ne se ab eorum communione adueniens abstinere, non defuturis qui tanti uiri constantiam praemissa auctoritate sequerentur.

7. Ineunt cum imperatore consilium ut, missis obuiam magistri officialibus, urbem illam propius uetaretur accedere, nisi se cum pace episcoporum ibi consistentium adfore fateretur. Quos ille callide frustratus, profiteretur se cum pace Christi esse uenturum. 8. Postremo, ingressus nocturno tempore, adiit ecclesiam, tantum orationis gratia. Postridie, palatium petit. Praeter multas quas

11, 33 adiit: adit BMD, Prato || 34 petit D: petiit F<sup>2</sup>A

1. *Solis oculis iudicabatur*: par une sorte de psychose antipriscillianiste, on présume et « juge sur la mine » l'identité des ascètes.

2. *Pallore... ueste*: voir la description plus précise des moines venus aux funérailles de Martin (*Vita, Epist.* 3, 19: *sanctae multitudinis pallidas turbas... agmina palliata...*).

3. *Male consciis*: non par remords de leurs manœuvres fatales à Priscillien – et donc de leur complicité dans la responsabilité de son exécution –, mais par crainte d'être désavoués par le prince: de ce fait, ils seraient isolés, condamnés par l'opinion publique, par les pouvoirs politiques et ecclésiastiques, et d'abord par les ascètes martinien et l'évêque de Tours.

4. *Ne se abstinere*: ce qui va arriver; d'où les derniers efforts désespérés des Ithaciens pour tenter d'obtenir que la *uis regia* contraigne Martin à partager leur communion.

5. *Praemissa auctoritate*: les Ithaciens savent que, dans leurs rangs mêmes, nombre d'évêques ont désapprouvé le tour tragique pris par l'affaire; ceux-là risquent de préférer, comme Maxime va le faire (*infra* 3, 12, 2 et 3, 13, 2), l'autorité morale et spirituelle de Martin aux pressions scandaleuses d'Ithace: d'où bien des défections en perspective dans le camp de ce dernier.

6. *Ineunt... consilium*: nouveau « Diktat » et nouvel ultimatum à l'empereur, visant indirectement, mais clairement, Martin.

7. *Magistri officialibus*: membre des bureaux du chef suprême de la

faisait guère de différence entre les divers genres de personnes: en effet, on en jugeait alors sur un simple coup d'œil<sup>1</sup>, au point de soupçonner quelqu'un d'hérésie sur sa pâleur ou son vêtement<sup>2</sup> plutôt que sur sa foi. 6. Les évêques se rendaient bien compte que de pareilles mesures déplaieraient absolument à Martin; mais, dans leur mauvaise conscience<sup>3</sup>, leur souci le plus vif était qu'à son arrivée il ne s'abstînt pas de communier avec eux<sup>4</sup>, car il n'en manquerait point qui, se prévalant de son prestige<sup>5</sup>, se rallieraient au ferme courage d'une personnalité si forte.

7. Ils entrent en délibération avec l'empereur<sup>6</sup>, en vue d'envoyer à sa rencontre des subordonnés du maître des offices<sup>7</sup>, pour interdire à Martin d'approcher davantage de cette ville, à moins qu'il ne déclarât expressément qu'il se présenterait en paix<sup>8</sup> avec les évêques qui siégeaient là. En les jouant avec adresse<sup>9</sup>, Martin s'engage publiquement à venir avec la paix du Christ. 8. Finalement, entré de nuit, il se rendit à l'église, mais seulement pour y prier<sup>10</sup>. Le lendemain, il gagne au palais. Outre bien d'autres requêtes

chancellerie impériale. Le *magister officiorum* dirigeait, en particulier, la toute puissante police secrète des « chargés d'affaires » – ou « agents en mission » (*agentes in rebus*).

8. *Cum pace*: formule à éclairer par celle de TERTULLIEN, *Praescr.* 32, 8, *nec recipiuntur in pacem et communicationem*. Mais chacun des interlocuteurs va l'entendre en un sens différent: les évêques ne la conçoivent que comme un engagement contraignant Martin à une communion liturgique avec leur assemblée; l'évêque de Tours, lui, trompe cette attente en donnant à l'expression le sens vague de dispositions personnelles pacifiques à leur égard.

9. *Callide frustratus*: Sulpice juge que c'est « bien joué »; mais les réserves de son jugement sur cette « tromperie retorse » annoncent implicitement le remords ultérieur de Martin (*infra* 3, 13, 4, *merito... conpungeris*).

10. *Nocturno tempore... orationis gratia*: la garde est certainement moins sévère de nuit; et comment barrer la route à un évêque qui demande à se rendre dans une église pour y prier? Cette double décision semble avoir été prise par Martin en dernière heure (*postremo*). Le lecteur moderne trouvera ces *officiales* (ou ces *protectores*?) un peu naïfs.

35 euoluere longum est, has principales petitiones habebat :  
 pro Narsete comite et Leucadio praeside, quorum ambo  
 Gratiani partium fuerant, pertinacioribus studiis, quae  
 non est temporis explicare, iram uictoris emeriti ; 9. illa  
 praecipua, ne tribuni cum iure gladiatorum ad Hispanias  
 40 mitterentur. Pia enim erat sollicitudo Martino ut non  
 solum Christianos, qui sub illa erant occasione uexandi,  
 sed ipsos etiam haereticos liberaret. 10. Verum, primo die  
 atque altero, suspendit hominem callidus imperator, siue  
 ut rei pondus inponeret, siue quia, obnoxius episcopis,  
 45 bonis implacabilis erat, seu quia, ut plerique tum  
 arbitrabantur, auaritia repugnabat, siquidem in bona eorum  
 inhiauerat. 11. Fertur enim ille uir, multis bonisque artibus  
 praeditus, aduersus auaritiam parum consuluisse nisi regni

11, 36 quorum *DF*<sup>1</sup> : qui *F*<sup>2</sup> fortasse recte || 38 temporis *D* : huius  
 t. *Ald.* || 44-45 obnoxius episcopis bonis implacabilis *scripsi* : obn.  
 ep. implacabilis *Halm* bonis id sibi *V* : obnoxius sibi *M* omissis  
*B* nimis sibi *FAv* || 47 artibus *scripsi* : actibus *ceteri codd. et edd.*  
 actibusque *D* || 48 nisi *VDFa* : n. si *BM* n. fortasse *v cum Prato*

Mais l'église (cathédrale ?) était aussi, sans doute, l'un des lieux où ils savaient que Martin serait le plus à l'abri d'une agression éventuelle.

1. *Narsete...* : ce « comte » (*PLRE* 1, « Narsès » 3, p. 616 s.), au nom d'origine perse, avait dû exercer des fonctions de gouvernement en Gaule ou en Espagne sous Gratiën (359-383) – le jeune empereur assassiné à Lyon par le « maître de la cavalerie » Andragathus.

2. *Leucadio* : avait été vraisemblablement *praeses*, en Bretagne, en Gaule ou en Espagne ; voir *PLRE* 1, « Leocadius 1 », p. 504 ; et HEINZELMANN, « Prosopographie », p. 638.

3. *Studiis* : la fidélité de ces personnages envers l'empereur légitime est considérée (par l'usurpateur et les siens) comme la marque d'un esprit de parti abusif.

4. *Illia praecipua* : l'essentiel était d'obtenir que fût rapporté le décret d'« inquisition » (*supra* § 4).

5. *Christianos... haereticos* : la poursuite de l'hérésie paraît moins importante à Martin que le respect de la vie humaine, y compris celle des hérétiques.

6. *Primo die atque altero* : constatation (pas de réponse immédiate

qu'il serait trop long d'énumérer, les principales étaient en faveur du comte Narsès<sup>1</sup> et du gouverneur Leucadius<sup>2</sup>, tous deux fidèles du parti de Gratiën qui avaient encouru la colère de son vainqueur en raison de leur parti-pris fort obstiné<sup>3</sup> – mais ce n'est point le moment de développer la chose. 9. La requête essentielle<sup>4</sup> était que des tribuns avec droit de glaive ne fussent point envoyés dans les Espagnes. Car le religieux souci de Martin était de faire libérer non seulement les chrétiens qui seraient maltraités à cette occasion, mais également les hérétiques eux-mêmes<sup>5</sup>. 10. Pourtant, cet empereur rusé laissa notre homme en suspens un premier jour puis un second<sup>6</sup>, soit pour donner du poids à l'affaire, soit qu'en raison de son inféodation aux évêques, il fût implacable envers les gens de bien, soit<sup>7</sup> que – selon un sentiment qui était alors celui de la plupart des gens<sup>8</sup> – il répugnât à la mesure par cupidité, ayant convoité leurs biens<sup>9</sup>. 11. Ce prince passe en effet pour avoir été doté de bien des qualités<sup>10</sup>, mais s'être insuffisamment gardé de la cupidité – à moins que ce ne fût pour les besoins urgents

du prince) et non explication ? Car trois motifs possibles vont être ensuite proposés.

7. *Siue...* : le premier serait le dessein de « grossir » l'affaire (pour se donner de l'importance et impressionner Martin ?) ; le second, de poursuivre les « gens de bien » (qui avaient défendu Priscillien), en cédant à l'hostilité des évêques ithaciens (obstinés dans leur refus de négocier avec Martin) ; le troisième, de s'assurer rapidement des rentrées d'argent importantes pour renflouer les caisses de l'Empire.

8. *Plerique* : cette dernière version fut acceptée par la plus grande partie de l'opinion publique.

9. *Auaritia... inhiauerat* : erreur d'interprétation du public ; Sulpice laisse entendre qu'en fait, Maxime n'aurait pas agi par cupidité personnelle.

10. *Bonis artibus praeditus* : correction nécessaire ; être « doué de bonnes actions » (*actibus*) n'aurait guère de sens ; en revanche être « doué de qualités » est clair, et l'expression *bonis artibus* courante chez SALLUSTE avec cette valeur : voir, par exemple, *Cat.* 11, 2 et *Iug.* 4, 7. Sulpice veut dire que Maxime avait de réelles qualités de caractère, mais qu'il s'est trouvé forcé (*necessitate*) de se procurer d'urgence de l'argent par tous les moyens.

50 necessitate: quippe, exhausto a superioribus principibus reipublicae aerario, paene semper in expectatione atque procinctu bellorum ciuilium constitutus, facile excusabitur quibuslibet occasionibus subsidia imperio parauisse.

12, 1. Interea episcopi, quorum communionem Martinus non inibat, trepidi ad regem concurrunt, praedamnatos se conquerentes, actum esse de suo omnium statu, si Theogniti pertinaciam, qui eos solus palam lata  
5 sententia condemnauerat, Martini armaret auctoritas: non oportuisse hominem recipi moenibus; illum iam non defensorem haereticorum esse, sed uindicem; nihil actum morte Priscilliani, si Martinus exerceat illius ultionem. 2. Postremo, prostrati cum fletu et lamentatione,  
10 potestatem regiam inplorant ut utatur aduersus unum hominem ui sua. Nec multum aberat quin cogeretur

12, 2 non inibat *Halm*: non ibat *F*<sup>1</sup> non adibat *F*<sup>2</sup> inhibeat *D* || 4 si theogniti: sit deheognitis *V* si theognisti *FAV* si theonesti *D*

1. *Expectatione... procinctu*: ou bien il s'attendait à une prochaine guerre, ou bien il la faisait; dans les deux conjonctures, il devait se procurer au plus vite « le nerf de la guerre », et, dans l'immédiat, accélérer les préparatifs de sa prochaine « descente » en Italie.

2. *Praedamnatos*: si Martin est autorisé à ne pas entrer en communion avec les Ithaciens, ceux-ci seront implicitement « condamnés par avance », sans avoir été entendus de manière contradictoire par l'empereur ou son représentant.

3. *Statu*: la position religieuse et sociale privilégiée que leur assure, face aux priscillianistes, la confirmation de leur bon droit par l'empereur.

4. *Theogniti*: évêque gallo-romain (en dépit de son nom d'origine grecque) dont le siège est inconnu; il est le seul des Ithaciens qui ait eu le courage de rompre ouvertement avec leur faction, en condamnant leurs manœuvres.

5. *Non oportuisse*: remontrances à l'empereur, accusé de soutenir des hérétiques.

6. *Vindicem ... ultionem*: littéralement, le *uindex* réclame réparation d'un dommage (par exemple, l'usurpation illégitime de la propriété d'un

de l'empire: car, le trésor public ayant été totalement épuisé par les princes précédents, et lui-même se trouvant presque constamment à la veille de guerres civiles et même en pleines opérations militaires<sup>1</sup>, on l'excusera sans peine d'avoir tiré parti de toutes les occasions pour procurer des ressources à son pouvoir.

Manœuvres  
épiscopales  
et impériales  
contre ces chrétiens

12, 1. Cependant les évêques, avec lesquels Martin n'entrait pas en communion, accourent tremblants auprès du souverain, en se plaignant d'avoir été condamnés par avance<sup>2</sup>: c'en était fait de leur position à tous<sup>3</sup>, si le prestige de Martin donnait des armes à l'obstination de Théognitus<sup>4</sup>, le seul à les avoir désavoués ouvertement après que la sentence eut été prononcée. Il n'aurait pas fallu<sup>5</sup> admettre cet homme à l'intérieur des murs; ce n'était plus le défenseur des hérétiques, mais leur vengeur: la mort de Priscillien n'avait servi à rien, si Martin s'employait à le venger<sup>6</sup>. 2. Finalement, prosternés dans les pleurs et les lamentations, ils implorent<sup>7</sup> le pouvoir souverain d'user de son autorité contre un seul homme<sup>8</sup>. Et peu s'en fallait

bien); l'*ultor* est celui qui exécute une vengeance: il y a donc ici une gradation croissante de gravité dans ce jugement sur l'intervention de Martin, et une nuance de malveillance grandissante à son égard.

7. *Prostrati... inplorant*: cette supplication se conforme à l'étiquette impériale de la *proskynèse* (prosternation, héritée des cours monarchiques d'Orient); à ne pas confondre avec les rites de prière prosternée et pénitente devant Dieu, que Martin pratique d'après des antécédents bibliques.

8. *Vt utatur aduersum unum hominem ui sua*: troisième et dernier ultimatum des Ithaciens à Maxime. Ils réclament une intervention violente, en la justifiant par le nombre des plaignants face à un seul homme, semeur de trouble; les Ithaciens (ou l'auteur) ont probablement pensé à la célèbre suggestion de Caïphe aux juifs à propos de Jésus, rapportée par Jn 11, 50 (= 18, 14): *quia expedit nobis ut unus moriatur homo pro populo*.

imperator Martinum cum haereticorum sorte miscere. Sed ille, licet episcopis nimio fauore esset obnoxius, non erat nescius Martinum fide, sanctitate, uirtute cunctis  
 15 praestare mortalibus. Alia uia sanctum uincere parat. 3. Ac primo, secreto arcessitum blande appellat : haereticos iure damnatos, more iudiciorum publicorum potius quam insectationibus sacerdotum ; non esse causam, qua  
 20 esse damnandam : Theognitum odio potius quam causa fecisse discidium, eundemque tamen solum esse, qui se a communione interim separarit ; a reliquis nihil nouatum. Quin etiam, ante paucos dies habita synodus Ithacium pronuntiauerat culpa non teneri. 4. Quibus cum Martinus  
 25 parum moueretur, rex ira accenditur ac se de conspectu eius abripuit. Mox percussores his pro quibus Martinus rogauerat diriguntur.

12, 20 theognitum V: -gnistum FAu theonesti D

1. *Cogeretur... Martinum cum haereticorum sorte miscere* : les évêques veulent lui forcer la main – en exerçant sur lui une véritable pression –, pour le contraindre à assimiler Martin aux hérétiques (priscillianistes).

2. *Episcopis nimio fauore... obnoxius* : nouvelle dénonciation (cf. *supra* 3, 11, 10) du favoritisme antérieur de l'empereur envers les Ithaciens.

3. *Fide, sanctitate, uirtute* : triple supériorité de Martin, suivant un ordre logique : celle de sa foi entraîne celle de sa sainteté, qui lui permet de posséder des pouvoirs thaumaturgiques supérieurs.

4. *Blande appellat* : tactique et expression anciennes ; voir CICÉRON, *Clu.* 72 : *appellat... hominem... ut blandissime potest*.

5. *Iure damnatos more iudiciorum* : premier argument : la régularité de la procédure suivie par le préfet Évodius, représentant l'empereur, fut irréprochable, et les interventions des évêques ithaciens n'auraient guère pesé sur la sentence finale (ce qui est ici minimiser leurs manœuvres et leurs pressions). Second argument (dédûit du précédent) : Martin n'aurait donc pas de raison valable de refuser de communier avec les Ithaciens.

6. *Theognitum odio... solum esse...* : double imputation calomnieuse, car il n'existe aucune preuve des sentiments ici prêtés à cet évêque, et sa résistance solitaire n'est pas non plus une preuve de ce qu'il ait eu tort.

que l'empereur ne fût forcé de confondre le sort de Martin avec celui des hérétiques<sup>1</sup> ; mais, lui, bien que son favoritisme l'inféodât aux évêques<sup>2</sup>, n'ignorait point que Martin était supérieur à tous les mortels en foi, en sainteté et en puissance spirituelle<sup>3</sup> ; c'est par une autre voie qu'il se dispose à vaincre le saint homme. 3. Pour commencer, il le fait venir en secret et le chapitre doucement<sup>4</sup> : les hérétiques avaient été condamnés légalement, selon la procédure des tribunaux publics<sup>5</sup> plutôt qu'en raison d'attaques acharnées des évêques : Martin n'avait donc pas de raison de tenir pour condamnable la communion avec Ithace et les autres évêques de son parti. Théognitus avait fait sécession par animosité plutôt que pour une raison précise, et il était néanmoins le seul qui, dans l'intervalle, se fût séparé de la communion avec le reste des évêques<sup>6</sup> – qui pourtant n'avaient pris aucune décision illégale par sa nouveauté<sup>7</sup>. Bien plus, le synode tenu quelques jours auparavant avait prononcé qu'aucune culpabilité n'était retenue contre Ithace. 4. Comme Martin ne se laissait guère ébranler par ces propos, le souverain embrasé de colère se retira brusquement hors de sa vue. Les tueurs<sup>8</sup> sont immédiatement envoyés contre ceux pour qui Martin avait présenté sa requête.

7. *A reliquis nihil nouatum* : mais en fait, cette assemblée spontanée d'évêques divers, non mandatés selon la procédure de convocation impériale des synodes conciliaires, est bien une *nouatio* au sens politique péjoratif des *res nouae* ; le terme utilisé de *synodus* ne suffisait pas à l'autoriser officiellement (rien n'assurant même qu'il eût été régulièrement convoqué à ce titre par Maxime).

8. *Percussores* : la violence de la rupture incite Maxime à un nouveau chantage : il renouvelle les ordres d'« inquisition » initialement donnés (*supra* 3, 11, 4), qui vont être finalement rapportés par lui (*infra* 3, 13, 1). Les tribuns chargé de cette mission ne sont plus nommés ici comme tels, mais – par un raccourci dramatique – immédiatement identifiés comme des « bourreaux » chargés d'exécuter les futurs accusés condamnés à mort. Martin peut avoir conscience de son échec.

13, 1. Quod ubi Martino compertum est, iam noctis tempore palatium inrupit. Spondet, si parceretur, se communicaturum, modo uti et tribuni iam ad excidium ecclesiarum ad Hispanias missi retraherentur. Nec mora, Maximus indulget omnia. 2. Postridie Felicis episcopi ordinatio parabatur, sanctissimi sane uiri et uere digni qui meliore tempore sacerdos fieret. Huius diei communionem Martinus iniiit, satius aestimans ad horam cedere quam his non consulere quorum ceruicibus gladius imminabat. 3. Verum tamen, summe episcopis nitentibus ut communionem illam subscriptione firmaret, extorqueri non potuit. Postero die, se inde proripiens, cum reuerteretur in uiam et maestus ingemisceret se uel ad horam noxiae communioni fuisse permixtum, haud longe a uico cui nomen est Andethanna, qua uasta solitudine siluarum secreta patent, praegressis paululum comitibus ille subsedit,

13, 12-13 cum reuerteretur in uiam V: reuertens in uia DAu reuertens in uiam F || 13 ingemisceret F<sup>2</sup>Av: ingemes- D, Halm || 15 andethanna A: -tanna F anathena D || uasta solitudine VDFA: -tas -nes v || 16 patent scripsi: panduntur coni. Hyltén patescunt coni. Halm patiuntur ceteri et cruce praeposita scr. Halm petentur cod. Vorst. poenetrabantur D

1. *Felicis...*: hommage appuyé à un évêque – qui a peut-être aidé les Martinien dans leur lutte?

2. *Ad horam cedere*: maxime de couleur antique, qui ressemble à un thème lyrique ancien: il faut céder à la vague. On en retrouve l'équivalent chez AMMIEN 31, 13, 19, *bellorum iniquitati cesserunt ad tempus*, après le désastre romain d'Andrinople face aux Goths en 378.

3. *Ceruicibus... imminabat*: souvenir scolaire de l'épée de Damoclès (ici au sens figuré); voir CICÉRON, *Tusc.* 5, 62: *gladium... demittit iussit, ut impenderet illius beati cervicibus*.

4. *Subscriptione... extorqueri...*: Martin pratique une certaine restriction mentale, dont ni les évêques ni Maxime n'ont pu être dupes. Il va en être réduit à fuir brusquement (*se proripiens*). Quant à Maxime, excédé par les nouvelles exigences abusives des évêques (faire signer à l'évêque de Tours une « profession de communion », en plus de son acte), mais aussi impressionné par Martin, il n'a osé ni faire poursuivre ni faire arrêter celui-ci.

Martin communie avec les évêques suspects et s'en va plein de remords

13, 1. Dès que la chose eut été connue de Martin, il se précipita au palais alors qu'il faisait déjà nuit. Il s'engage, si la grâce des condamnés était accordée, à faire acte de communion, à la seule condition que

l'on rappelât aussi les tribuns déjà envoyés dans les Espagnes pour la ruine des Églises. Sans retard, Maxime accorde tout. 2. Le lendemain, on s'apprêtait à la consécration de l'évêque Félix – en vérité un très saint homme, et bien digne de devenir évêque en de meilleurs temps<sup>1</sup>. Martin entra en communion ce jour là, estimant qu'il valait mieux céder momentanément<sup>2</sup> que de ne pas veiller au sort de ceux dont le glaive menaçait la nuque<sup>3</sup>. 3. Néanmoins, les évêques redoublant d'efforts pour lui faire confirmer cette communion par une signature, on ne put la lui extorquer<sup>4</sup>. Le jour suivant, il quitta précipitamment les lieux et, reprenant la route, se mit à gémir tristement<sup>5</sup> d'avoir été mêlé<sup>6</sup>, même temporairement, à cette communion coupable. Non loin du bourg appelé Andethanna<sup>7</sup>, là où, en des solitudes désertes<sup>8</sup> s'ouvrent les retraites des forêts<sup>9</sup>, ses compagnons ayant pris une légère avance, il s'arrêta,

5. *Maestus*: assombri par les remords d'avoir effectivement communiqué avec les Ithaciens, ce qu'il ressent comme un reniement.

6. *Permixtum*: nouvel exemple des connotations négatives du « mélange » chez Sulpice (voir *supra* note à 3, 1, 6).

7. *Andethanna*: toponyme préromain figurant sur l'*Itinéraire d'Antonin* comme un *uicus*, et correspondant à l'actuelle Niederanwen, à 12 km à l'Est de Luxembourg. Martin et sa suite ont « coupé » à travers la forêt d'Ardenne (pour se déplacer plus rapidement et plus sûrement?).

8. *Qua... patent*: variation sur les paysages déserts; comparer *supra* 1, 3, 3 et 1, 9, 7. Cette description prépare un cadre approprié à l'apparition de l'ange, le désert étant, dans la Bible, un lieu où la divinité mène l'homme pour « parler à son cœur » (Os 2, 16).

9. *Qua uasta solitudine... patent*: la proposition relative esquissant le paysage boisé d'Andethanna inclut son antécédent *uasta solitudine*,

causam doloris et facti, accusante ac defendente inuicem cogitatione, peruoluens.

4. Adstitit ei repente angelus : — « Merito, inquit, Martine, conpungeris ; sed aliter exire nequisti. Repara uirtutem, resume constantiam, ne iam non periculum gloriae, sed salutis incurras ». 5. Itaque ab illo tempore satis cauit cum illa Ithacianae partis communionem misceri. Ceterum, cum quosdam ex energumenis tardius quam solebat et gratia minore curaret, subinde nobis cum lacrimis fatebatur se propter communionis illius malum, cui se uel puncto temporis necessitate non spiritu miscuisset, detrimentum sentire uirtutis. 6. Sedecim postea uixit annos ; nullam synodum adiit, ab omnibus episcoporum conuentibus se remouit.

13, 28 sedecim : sedicem V sed decem fortasse legendum XIX con. Chadwick

apposé à Andethanna — les deux noms étant à l'ablatif de lieu (littéralement : « à Andethanna, à travers la solitude déserte duquel »). *Solitudo* et *uasta* (ou *uastitas*) sont des mots apparus dès le latin classique ; voir, par exemple, CICÉRON, *Verr.* 4, 114 : *quae solitudo... in agris, quae uastitas* (et aussi QUINTE CURCE, 4, 9, 13 : *loca omni solitudine... atque uasta inopia*). Le sentiment intérieur de la solitude correspond au spectacle extérieur d'un lieu désert. La correction *patent* semble appuyée par le texte parallèle *supra* 1, 9, 7 : *uaste patentis eremi solitudines* (paysage de la Thébéide).

1. *Cogitatione... angelus* : dans le cadre de cette délibération anxieuse, où Martin s'accuse et se défend lui-même, la réponse intérieure de Dieu fait l'objet d'une mise en scène biblique.

2. *Angelus* : c'est la (sobte) apparition du messager angélique venu le rassurer. Rapprocher la réponse à un arien (dictée à Ambroise par un ange) dans *Vita Ambrosii* 17 : *angelum ad aurem tractantis episcopi loquentem*. La voix de la conscience devient ainsi celle de Dieu même : comparer *Vita* 19, 4. La monition divine tient en quatre points : 1) *merito conpungeris* : la voix confirme que Martin a mérité d'être transpercé par le remords de sa communion coupable (l'image de *conpungere* traduit celle du grec chrétien *katanussesthai*) ; voir *DSp* 2, col. 1312 s., s. v. « Componction ». 2) *aliter exire nequisti* : circonstance atténuante, l'impossibilité de sauver autrement les ascètes menacés. La valeur d'*exire* est ici la même que dans SÉNÈQUE, *Epist.* 19, 8 :

ressassant continuellement les raisons de sa souffrance et de son acte, tandis que sa conscience tour à tour l'accusait et le défendait<sup>1</sup>.

4. Un ange soudain se présenta à lui<sup>2</sup> : — « Martin, lui dit-il, tes remords sont justifiés, mais tu ne pouvais t'en sortir autrement. Reprends courage, retrouve ta constance, de peur de risquer désormais non plus ta réputation, mais ton salut ! » 5. Aussi, depuis ce temps là, se garda-t-il bien de se mêler<sup>3</sup> à la communion de ce parti ithacien. Au reste, quand il guérissait certains énergumènes plus lentement que d'habitude — et avec une moindre grâce spirituelle —, il nous avouait fréquemment, en versant des larmes, qu'il éprouvait une diminution de sa puissance<sup>4</sup> en raison de cette communion malencontreuse, à laquelle il s'était mêlé pourtant un simple instant par nécessité, et non pas en esprit. 6. Il vécut encore seize années<sup>5</sup>, sans se rendre à aucun synode, en se tenant à l'écart de toutes les réunions épiscopales.

*quomodo... exibo*, justement traduit dans la CUF par « comment vais-je en sortir ? ». 3) *uirtutem... constantiam...* : appel à un sursaut spirituel et moral. 4) *gloriae... salutis...* : risques encourus ; mettre en péril sa gloire terrestre (curieux appel à un sens — très humain — de l'honneur ; mais le salut de bien des disciples de Martin en dépend), voire aussi son salut éternel.

3. *Cauit... misceri* : construction rare en prose classique. Sur le sens de *misceri*, voir *supra* 3, 1, 6 *admisceri* et note *ad loc.*

4. *Gratia minore... detrimentum uirtutis* : Martin ayant faibli dans sa foi, Dieu s'est en partie, et temporairement, retiré de lui : telle fut, du moins, la confiance que fit Martin de son chagrin. C'est la pénitence qui lui aurait été imposée pour racheter sa communion coupable.

5. *Sedecim annos* : si Priscillien a bien été exécuté en 386 et que Martin est décédé en 397, on attendrait ici *undecim* ou même *decem*. Erreur possible des copistes — à partir d'une graphie (fragile) en chiffres romains ? — ou des sources orales de Sulpice ? ou de lui-même ? La correction *sed decem* à partir de la leçon *sedicem* de V serait tentante, mais la valeur logique de *sed* (= *nihilominus* ?) ne clarifierait guère la suite des idées ; et pas davantage la correction suggérée par CHADWICK, *Priscillian*, p. 132-133, qui proposait de lire : XIX.

14, 1. Sed plane, ut experti sumus, inminutam ad tempus gratiam multiplicata mercede reparavit. Vidi postea ad pseudoforum monasterii ipsius adductum energumenum et prius quam limen adtingeret fuisse curatum. Testantem quendam nuper audiui, cum in Tyrrheno mari cursu illo, quo Romam tenditur, nauigaret, subito turbinibus exortis extremum uitae omnium fuisse discrimen. 2. In quo cum quidam Aegyptius negotiator necdum Christianus magna uoce clamauerit « Deus Martini, eripe nos », mox tempestatem fuisse sedatam, seque optatum cursum cum summa placati aequoris quiete tenuisse.

3. Lycontius ex uicariis, uir fidelis, cum familiam illius lues extrema uexaret et inauditae calamitatis exemplo per totam domum corpora aegra procumberent, Martini per litteras inplorauit auxilium. 4. Quo tempore uir beatus rem esse promisit difficilem inpetrari. Nam spiritu

14, 2 multiplicata (-tam V) VBM: -plici DFAv || 16 rem esse promisit difficilem inpetrari Fv, Prato et cruce uerbo rem praeposita scripsit Halm: r. e. p. d. impetratu uel r. e. p. difficili inpetratione con. Halm fortasse recte remeare permissus difficili impetratione V r. e. permensus difficilis impetrari B r. e. permensus difficilem impetrat A mente permensus est difficile inpetrari D

1. *Inminutam ad tempus gratiam... reparavit*: le retrait de la grâce divine n'a duré qu'un temps, au terme duquel Martin eut la compensation de voir multipliés à nouveau ses dons de puissance spirituelle, en particulier dans les exorcismes; d'où le récit suivant, dont Sulpice atteste doublement l'authenticité (*expertis sumus... uidi*).

2. *Pseudoforum*: correspond sans doute à l'*atrium monasterii*, ainsi désigné dans un monastère d'Égypte: voir *supra* 1, 19, 5.

3. *Prius quam*: cette nouvelle guérison à distance (comme celle de la « maison » d'Évanthius, *supra* 2, 2, 3) est une preuve de la restitution, à Martin, de ses *uirtutes* de naguère.

4. *Tyrrheno mari*: ce bateau convoyait sans doute, d'Alexandrie à Ostie et Rome, du blé d'Égypte (voir *Romam... quidam Aegyptius*), par la route maritime habituelle (*cursu illo quo Romam tenditur*).

5. *Necdum christianus*: la « tempête apaisée » va donc être une sorte d'expérience spirituelle pour ce païen.

6. *Tempestatem sedatam*: sur le modèle du célèbre miracle de Jésus (Lc 8, 22 s.); néanmoins on n'observe ici aucun parallèle formel avec le récit évangélique.

Martin guérit  
un possédé,  
apaise une tempête  
et chasse une épidémie

14, 1. Mais à dire vrai et à en croire notre expérience, il compensa cette diminution temporaire de ses grâces en multipliant les bienfaits<sup>1</sup>. J'ai vu par la suite un énergumène amené dans la cour de son monastère<sup>2</sup> et guéri avant<sup>3</sup> d'en atteindre le seuil. J'ai entendu récemment quelqu'un témoigner de ce que, lors d'une traversée vers Rome sur la Mer Tyrrhénienne<sup>4</sup>, des coups de vent se levèrent brusquement et mirent en un danger extrême la vie de tous les passagers. 2. C'est alors que certain marchand égyptien, qui n'était pas encore chrétien<sup>5</sup>, s'étant écrié d'une voix forte: « Dieu de Martin, tire nous de là! », la tempête se calma brusquement<sup>6</sup> et il tint le cap souhaité, tandis que la plaine marine, apaisée<sup>7</sup>, gardait un calme parfait.

3. L'ancien vicaire Lycontius<sup>8</sup>, un homme de foi<sup>9</sup>, comme sa domesticité se trouvait éprouvée par une épidémie<sup>10</sup> extrêmement violente, et les corps des malades prostrés<sup>11</sup> dans toute la maison – offrant ainsi l'exemple d'un malheur inouï –, implora par lettre le secours de Martin. 4. A ce moment, le bienheureux assura<sup>12</sup> que c'était une chose difficile à obtenir<sup>13</sup>, car il percevait spirituellement que cette

7. *Placati aequoris*: peut refléter *Aen.* 1, 612, *tumida aequora placat*.

8. *Lycontius ex uicariis*: ancien préfet du prétoire (des Gaules?): voir HEINZELMANN, « Prosopographie », p. 642.

9. *Vir fidelis*: peut recouvrir plusieurs sens (un fidèle de l'Église, un homme de foi, un ami fidèle, un homme sûr).

10. *Lues*: dans le sens fort, et quasi technique, d'épidémie – souvent en poésie.

11. *Procumberent*: verbe porteur de l'image épique du guerrier qui « tombe en avant », et donc est tué face à l'ennemi.

12. *Rem esse promisit*: sens rare, mais classique (assurer par avance; comparer en français moderne l'expression « je vous jure que... »).

13. *Difficilem inpetrari*: construction avec l'infinitif passif, attestée dès la poésie classique: ainsi PROPERCE, 4, 8, 40, *facilis spargi*.

sentiebat domum illam diuino numine uerberari. Tamen non prius destitit, septem totos dies totidemque noctes orando et ieiunando continuans, quam id quod exorandum receperat inpetraret. 5. Mox ad eum Lycontius, diuina expertus beneficia, peruolauit nuntians – simul et agens gratias – domum suam omni periculo liberatam. Centum etiam argenti libras obtulit, quas uir beatus nec respuit nec recepit; 6. sed priusquam pondus illud monasterii limen adtingeret, redimendis id captiuis continuo deputauit. Et cum ei suggereretur a fratribus ut aliquid ex eo in sumptum monasterii reseruaret – omnibus in angusto esse uictum, multis deesse uestitum : « Nos, inquit, ecclesia et pascat et uestiat, dum nihil nostris usibus quaesisse uideamur. »

30 7. Succurrunt hoc loco illius uiri magna miracula, quae facilius admirari possumus quam referre. Agnoscitis

14, 26 sumptum D : -tu A -tus F || 31 possumus : possumus BD

1. *Numine uerberari* : une double tradition attribuait à la divinité l'envoi d'une peste : Apollon décochant ses flèches, dans Homère ; mais aussi Yahvé frappant ses ennemis ou son peuple infidèle (en particulier dans les Prophètes ; par exemple Ez 7, 15).

2. *Septem dies...* : rite biblique d'une longue prière pénitentielle ; ainsi les amis de Job en Jb 2, 13.

3. *Domum... liberatam* : accord global avec *nuntians* (on attendrait, avec *agens gratias*, une proposition par *quod*).

4. *Centum argenti libras* : coïncidence curieuse avec le poids chiffré des aromates apportés et donnés par Nicodème pour embaumer le corps de Jésus (Jn 19, 39). La *libra* pesant 324 grammes, il y a là près de 33 kg d'argent.

5. *Redimendis captiuis* : AMBROISE a donné l'exemple, en envoyant à la fonte des vases sacrés pour racheter des chrétiens captifs des barbares (Off. 2, 28, 136). Pour Martin aussi, la libération de cette catégorie de prisonniers passe avant les besoins matériels de la communauté de Marmoutier.

6. *Omnibus... multis...* : la communauté risque d'être menacée dans son existence même par cet appauvrissement général. Une telle crise pourrait s'expliquer par plusieurs raisons : l'insuffisance des revenus tirés d'un modeste scriptorium ? la mise en commun totale des biens

maison était frappée par la puissance divine<sup>1</sup> ; pourtant, il ne cessa de prier et de jeûner sans interruption pendant sept jours entiers et tout autant de nuits<sup>2</sup>, avant d'obtenir ce qu'il s'était chargé d'arracher finalement par la prière. 5. Ensuite, aussitôt que Lycontius eut perçu ces divins bienfaits, il accourut d'un trait jusqu'à lui, à la fois pour apporter la nouvelle que sa maison avait été libérée<sup>3</sup> de tout danger, et pour en rendre grâce. Il fit même une offrande de cent livres d'argent<sup>4</sup> que le bienheureux ne refusa ni n'accepta ; 6. mais avant que cette somme n'atteignît le seuil du monastère, il l'affecta séance tenante au rachat de captifs<sup>5</sup>. Et comme il lui était suggéré par les frères d'en réserver une part aux dépenses du monastère – la nourriture y étaient chiche pour tous et beaucoup manquaient de vêtements<sup>6</sup> –, il dit : « Que l'Église nous nourrisse et nous vête<sup>7</sup>, pourvu qu'on voie que nous n'avons rien demandé à notre usage. »

Impudeur  
d'un frère

7. A ce point, il me revient en mémoire de grands miracles de ce saint<sup>8</sup>, qu'il nous est plus facile d'admirer que de relater. Assurément, vous savez bien

et l'interdiction d'acheter ou de vendre (voir *Vita* 10, 6) ? les transferts d'argent opérés de la Gaule vers les ascètes d'Égypte et de Palestine (transferts que Vigilance critique vers 400-403) ? la baisse du niveau social, dans un recrutement qui avait d'abord inclus un grand nombre de nobles ? ou encore un désintérêt pour une véritable gestion des biens de la communauté, résultant d'une sorte d'« angélisme » évangélique ?

7. *Nos ecclesia et pascat et uestiat* : dans la pensée de Martin, les ressources du monastère devaient venir des seules générosités de l'Église de Tours (et de bien d'autres diocèses). Un tel financement par des dons ne pouvait se justifier que par le désintéressement total des moines. La présente déclaration (en forme de souhait !) implique peut-être une sorte de semonce aux Églises, et donc aux évêques : ils avaient pu commencer de suspecter d'irréalisme cette gestion martinienne, et, en conséquence, de réduire leurs subventions à la communauté de Marmoutier ?

8. *Succurrunt ... magna miracula* : retour, quelque peu laborieux, aux clichés de l'admiration devant l'inexplicable et l'indicible.

profecto quod dico : multa sunt illius quae non queant explicari. Velut istud est quod nescio an ita ut gestum est a nobis possit exponi. 8. Quidam e fratribus – nomen  
 35 non ignoratis, sed celanda persona est : ne sancto uiro uerecundiam fecerimus ! – quidam ergo, cum ad fornaculam illius carbonum copiam repperisset, et admota sibi sellula diuaricatis pedibus super ignem illum nudato inguine resideret, continuo Martinus factam sacro tegmini  
 40 sensit iniuriam, magna uoce proclamans : 9. « Quis, inquit, nudato inguine nostrum incestat habitaculum ? » Hoc ubi frater audiuit et ex conscientia quod increpabatur agnouit, continuo ad nos cucurrit exanimis, pudorem suum non sine Martini uirtute confessus.

15, 1. Quodam itidem die, dum in area quae parua admodum tabernaculum illius ambiebat, in illo suo (quod nostis omnes) sedili ligneo resedisset, uidit duos daemones in excelsa illa, quae monasterio supereminet,  
 5 rupe consistere, inde alacres ac laetos uocem istiusmodi adhortationis emittere : « Heia te, Briccio ! heia te, Briccio ! »

14, 32 queant *codd.* : queunt *v* || 40 proclamans : pr. ait *V*  
 15 *Hoc capitulum in fine dialogi ponit F om. V*

1. *Nescio... an possit exponi* : l'anecdote sera en effet bizarre et scabreuse ; relève-t-elle d'un modeste phénomène de télépathie, plutôt que d'un *miraculum* suscitant une admiration justifiée ?

2. *Fratribus... sancto uiro* : la charité impose un silence discret sur l'identité d'un *sanctus uir* qui en l'occurrence ne mérite guère ce titre.

3. *Fornaculam illius* : le seul « chauffeoir » monastique existant alors se réduisait donc à un brasero, dont l'abbé partageait la chaleur avec ses moines.

4. *Sellula* : du type de la *sellula rusticana* ou *tripeccia*, sur laquelle on a vu Martin assis (*supra* 2, 1, 4 ; et aussi *infra* 3, 15, 1).

5. *Sacro tegmini* : cette périphrase pompeuse semble désigner le cilice, porté sans aucun vêtement de dessous.

6. *Incestat* : verbe religieux et virgilien ; ainsi *Aen.* 6, 150.

ce que je dis : bon nombre de ses actes sont inexplicables. Ainsi celui-ci (je ne sais si nous pourrons l'exposer tel qu'il s'est passé<sup>1</sup>) : 8. un des frères – vous n'ignorez pas son nom, mais il faut lui garder l'anonymat : ne faisons pas honte à un saint homme<sup>2</sup> ! –, un certain frère, donc, ayant trouvé le brasero<sup>3</sup> de Martin bien chargé de braises, approcha de lui sa sellette<sup>4</sup> et, écartant les jambes, il resta assis au-dessus de ce feu en dévoilant sa nudité. Martin perçut aussitôt l'affront fait à la robe sacrée<sup>5</sup> et s'écria très fort : 9. « Qui souille<sup>6</sup> notre logis par sa nudité ? » Quand le frère entendit cela et que, prenant conscience de sa faute, il se rendit compte que le reproche lui était adressé, il accourut aussitôt auprès de nous hors d'haleine<sup>7</sup>, confessant sa honte aussi bien que la puissance de Martin.

15, 1. De même, un jour où, dans la cour minuscule qui entourait son logis, le saint se trouvait assis sur son fameux siège de bois que vous connaissez tous, il vit deux démons, installés en haut de cette roche élevée qui surplombe le monastère<sup>8</sup>, lancer de là-haut, fort allégrement<sup>9</sup>, un cri d'encouragement dans ce genre : « Allons ! A toi<sup>10</sup>, Brice<sup>11</sup> ! Allons ! A toi, Brice ! » Ils voyaient de loin, je crois, le

7. *Cucurrit exanimis* : alliance de mots épique, passée de VIRGILE (*Aen.* 4, 672), *audiit exanimis... exterrita cursu*, à STACE (*Theb.* 11, 239), *exanimi suspensus pectora cursu*.

8. *Excelsa illa rupe* : la falaise de plusieurs dizaines de mètres qui domine la rive nord de la Loire, et surplombe ainsi la zone du monastère situé à son pied (voir *Vita* 10, 4.)

9. *Alacres ac laetos* : alliance de mots cicéronienne ; voir *Verr. (actio prima)*, 17 : *ex illacri atque laeto... humilis atque demissus*.

10. *Heia te* : sous entendu *adhortamur* : encouragement à passer à l'action ; comparer *Aen.* 4, 569 : *heia age, rumpe moras*, et aussi *ibid.* 9, 38.

11. *Briccio* : disciple direct de Martin – et même son successeur prochain à l'évêché de Tours ! Il y connaîtrait des démêlés violents avec

10 Credo cernebant miserum eminus propinquantem, conscii  
quantam illi rabiem spiritus suscitassent. 2. Nec mora :  
Briccio furibundus inrupit ; ibi, plenus insaniae, euomit  
in Martinum mille conuicia. Obiurgatus enim pridie ab  
eo fuerat cur, qui nihil umquam ante clericatum (quippe  
in monasterio ab ipso Martino nutritus) habuisset, equos  
15 aleret, mancipia compararet. Nam illo tempore arguebatur a  
multis non solum pueros barbaros, sed etiam puellas scitis  
uultibus coemisse. 3. Quibus rebus infelicissimus insano  
felle commotus est, ut credo praecipue daemonum illorum  
agitatus instinctu, Martinum ita adgressus est ut uix  
20 manibus temperaret, cum quidem sanctus, uultu placido,  
mente tranquilla, infelicis amentiam per mitia uerba  
cohiberet. 4. Sed ita in eo nequam spiritus redundabat,  
ut ne sua quidem illi, quamuis uana admodum, mens  
subesset. Trementibus labiis incertoque uultu, decolor  
prae furore, rotabat uerba peccati, se asserens sanctiorem,  
quippe qui a primis annis in monasterio inter sacras

15, 8 spiritus : sui sp. MD || 9 euomit BFA : -muit Dv || 11 quippe  
MD : q. qui F'A, Halm q. qui fuisset F<sup>2</sup>

les clercs et le peuple chrétien ; voir L. PIETRI, *Tours*, p. 103-118. — *spiritus* : sens démoniaque possible depuis MINUCIUS FELIX, *Octavius* 26, 8 ; voir aussi AUGUSTIN, *Ciu. Dei* 2, 25, 1 : *maligni spiritus*.

1. *Furibundus* : cette aliénation par la colère serait une sorte de possession, comme Brice lui-même en conviendra (*infra* § 5). Vocabulaire épique : comparer la folie furieuse de Didon prête au suicide (*Aen.* 4, 646) et la crise de colère de la reine Amata, épouse de Latinus (*ibid.* 7, 348).

2. *Plenus insaniae* : voir, à l'opposé, Martin *Deo plenus* (*Vita* 3, 1, comm. p. 481 et note 2), ainsi que l'âme humaine *plena Deo* chez PRUDENCE, *Apoth.* 790.

3. *Equos aleret, mancipia compararet* : peinture conventionnelle des fantaisies « séculières » de Brice, qui avait adopté le style de vie reproché à certains clercs mondains (*supra* 1, 21, 3). Sur la passion des jeunes gens de l'Antiquité pour les chevaux, voir, par exemple, TÉRENCE, *Andr.* 56 s. Au IV<sup>e</sup> siècle, PAULIN DE PELLA, *Eucharisticos* 154 s., évoque les

misérable s'approcher, en sachant bien toute la rage que leurs souffles avaient excitée en lui. 2. Sans tarder, Brice fit irruption, tout en furie<sup>1</sup> : c'est là qu'en pleine folie<sup>2</sup>, il vomit contre Martin mille injures — ayant été effectivement, la veille, ainsi réprimandé par lui : pourquoi, lui qui, avant d'entrer dans la cléricature, n'avait jamais rien possédé (ayant été éduqué au monastère par Martin en personne), élevait-il des chevaux et achetait-il des esclaves<sup>3</sup> ? Car en ce temps là, beaucoup l'accusaient d'avoir acheté en quantité<sup>4</sup> non seulement de petits esclaves barbares, mais aussi de jeunes personnes aux jolis minois<sup>5</sup>. 3. Le misérable entre tous en fut ému d'une colère folle<sup>6</sup>, poussé surtout, je crois, par l'instigation de ces démons, il s'attaqua à Martin, au point qu'il fut à deux doigts d'en venir à des voies de fait<sup>7</sup>, tandis qu'en vérité le saint, le visage calme et l'âme tranquille, arrêta par de douces paroles le délire du malheureux. 4. Mais le souffle mauvais<sup>8</sup> débordait en lui à ce point qu'en vérité il avait perdu jusqu'au peu de raison qu'il avait : lèvres tremblantes, visage décomposé<sup>9</sup>, blême de fureur, il faisait tourner des mots<sup>10</sup> peccamineux, en se prétendant plus saint pour avoir grandi dès ses premières

désordres de sa jeunesse dissipée en Gaule, et en particulier sa passion pour les chevaux.

4. *Coemisse* : cet achat « groupé » suppose des ressources inattendues chez un clerc, a fortiori chez un moine.

5. *Pueros barbaros... puellas scitis uultibus* : comme la jeune captive germaine Bissula, célébrée par AUSONE, *Carm.* 15, 2 s. et, à l'époque classique, PLAUTE, *Merc.* 755 (*scitam*), ou TÉRENCE, *Phorm.* 109 (*scita*).

6. *Felle* = *ira* : voir, au sens premier, PLINE, *Nat.* 11, 193, *in felle nigro insaniae causa homini*, et *supra* 2, 1, 8.

7. *Vix manibus temperaret* : euphémisme classique, pour signifier des voies de fait ; voir, par exemple, TITE-LIVE, 2, 23, 10.

8. *Spiritus* : désigne déjà le diable chez TERTULLIEN, *Spect.* 4, 2, et CYPRIEN, *Epist.* 75, 10, 2 s.

9. *Vultu decolor* : signe clinique de la « colère blanche ».

10. *Rotabat uerba* : déjà appliqué avec ironie aux exorcistes qui faisaient « tourner » sur les possédés un flot de paroles (*supra* 3, 6, 3).

25 ecclesiae disciplinas, ipso Martino educante, creuisset ;  
 Martinum uero et a principio, quod ipse diffiteri non  
 posset, militiae actibus sorduisse, et nunc, per inanes  
 superstitiones et fantasmata uisionum, ridicula prorsus  
 30 etiam quae reticere melius est acerbiora uomuisset, egressus  
 tandem furore satiato, quasi qui se penitus uindicasset,  
 rapidis ea parte qua uenerat gressibus recurrebat, cum  
 interea, credo per Martini orationes fugatis ab illius corde  
 35 daemonibus, redactus in paenitentiam mox reuertitur  
 atque ad Martini se genua prosternit : ueniam poscit,  
 fatetur errorem, nec sine daemone se fuisse tandem sanior  
 confitetur. 6. Non erat apud Martinum labor iste difficilis  
 ut ignosceret supplicanti. Tunc et ipsi et nobis omnibus  
 sanctus exposuit qualiter illum a daemonibus uidisset  
 40 agitari : se conuiciis non moueri, quae magis illi a quo  
 essent effusa nocuissent. 7. Exinde cum idem Brictio multis  
 apud eum magnisque criminibus persaepe premeretur, cogi  
 non potuit ut eum a presbyterio submoueret, ne suam

15, 34 redactus *D* : reductus *MFA* || 35 poscit *BM* : poposcit  
*D* poscens *FAv*

1. *Sacras ecclesiae disciplinas* : il ne s'agit pas de l'instruction par les arts libéraux, mais de l'éducation morale et spirituelle qui préparait les « disciples » de Martin à s'engager dans la vie monastique.

2. *Militiae actibus sorduisse* : les violences et exactions de toute sorte auxquelles se livraient, souvent impunément, les membres des deux *militiae* ; voir, par exemple, les mauvais traitements infligés à Martin lui-même par des agents du fisc (*supra* 2, 3, 4).

3. *Inanes superstitiones... fantasmata uisionum... ridicula deliramenta...* : trois traits d'une prétendue déchéance sénile de Martin – vue par Brice hors de lui. Celui-ci caricature ses rites de prière nocturne en grande prosternation et ses visions illusoire d'êtres célestes. Les deux groupes de mots sont repris dans le troisième et dernier, qui stigmatise globalement, par une sorte de synonymie, toutes ces « divagations ridicules ».

4. *Se... uindicasset* : des reproches sévères de son maître.

5. *Redactus* : leçon (= *coactus*) plus expressive et appropriée que

années au monastère, sous la férule de Martin en personne, parmi les disciplines sacrées de l'Église<sup>1</sup> ; tandis que Martin, non seulement dès le début (il ne pouvait le nier) avait été souillé par les agissements propres aux militaires<sup>2</sup> ; et maintenant il avait vieilli parmi de vaines superstitions et des apparences de visions – au milieu de divagations à coup sûr ridicules<sup>3</sup>. 5. Ayant vomé ces injures sans nombre, et d'autres encore plus acerbes dont il vaut mieux ne rien dire, ayant assouvi sa fureur il finit par sortir comme un homme qui se serait vengé à fond<sup>4</sup>, et il repartait à pas rapides par où il était venu, quand sur ces entrefaites (je crois que, par les prières de Martin, les démons avaient été chassés de son cœur), ayant été réduit<sup>5</sup> à la pénitence, il revient sans tarder se prosterner aux genoux de Martin : il implore son indulgence, avoue son erreur et, reprenant enfin ses esprits, confesse qu'il avait bien été en proie à un démon. 6. Pour Martin, ce n'était guère une tâche difficile que de pardonner<sup>6</sup> à un suppliant. Alors le saint nous raconta, à lui-même et à nous tous, comment il avait vu les démons exciter Brice : personnellement, il ne s'émouvait pas d'injures qui avaient nui davantage à celui qui les avait répandues. 7. Par la suite, alors que le même Brice était constamment l'objet de plaintes nombreuses et accablantes auprès de lui, Martin ne put se laisser contraindre à l'écartier de son clergé<sup>7</sup>, de crainte d'avoir

*reductus*, de sens trop bénin, et d'abord inexact : car Brice n'est pas « ramené » à un état de pénitence antérieur, mais il est « réduit », par la puissance d'un exorcisme, à faire pénitence, de trois manières : en revenant sur ses pas, en prenant l'attitude d'un suppliant, en avouant enfin ses erreurs et sa possession.

6. *Ignosceret* : cet exemple suprême de pardon des injures achève de mettre en valeur la sainteté de Martin (comparer *Vita* 26, 5). Il rejette la responsabilité de l'incident sur les démons : l'imprécateur, par ses calomnies, n'a porté préjudice qu'à lui-même.

7. *Criminibus... cogi non potuit* : en dépit d'accusations répétées, Martin a refusé une mesure d'expulsion qui eût pu laisser croire à

persequi uideretur iniuriam, illud saepe commemorans :  
« Si Christus Iudam passus est, cur ego non patiar  
Bricionem ? »

16, 1. Ad haec Postumianus : — « Audiatur, inquit, istud  
exemplum noster iste de proximo. Qui, cum sit sapiens  
immemor praesentium, immemor futurorum, si fuerit  
leuiter offensus, insanit in sua se non habens potestate :  
5 saeuit in clericos, grassatur in laicos, totumque terrarum  
orbem in suam commouet ultionem ; in qua per triennium  
iugiter dimicatione consistens, nec tempore nec ratione  
sedatur. 2. Dolenda hominis et miseranda condicio, etiamsi  
hac sola insanabilis mali peste premeretur. Verum ista ei  
10 patientiae et tranquillitatis exempla referre saepius, Galle,  
debueras, ut nesciret irasci et sciret ignoscere. 3. Qui si  
istum ipsum breuiter insertum sermonem meum in se  
prolatum forte cognouerit, sciat non magis ore inimici  
quam amici animo me locutum, quia, si fieri posset,

16, 4 leuiter (uel leniter) *codd. apud Prato et ed. Ald. : om. cum  
aliis codd. Halm*

une vengeance personnelle. Si l'idéal d'une imitation du Christ jus-  
qu'en sa Passion est authentiquement martinien, on peut néanmoins  
se demander si la mise en forme oratoire, acérée, ingénieuse, de cette  
ultime *sententia* n'est pas une sorte de signature personnelle de l'auteur :  
ce rapprochement final, entre Brice et Judas, est bien d'un ton familier  
et ironique propre à Sulpice.

1. *Noster iste de proximo* : périphrase énigmatique, mais de sens  
probablement concret ; car elle est proche de l'expression de PLAUTE,  
*Aululaire* 290 : *Euclionis senis e proximo*. Qui fut ce voisin irritabile  
et vindicatif, auquel Postumien, reprenant la parole, adresse cette der-  
nière « leçon » martinienne, assez douce-amère ? Un latifondiaire des  
environs ? un évêque d'une cité voisine ? le personnage — également  
innommé — qui venait d'abandonner les martinien (supra 1, 2, 4) ?  
Son portrait constitue un dernier morceau de bravoure dont on perçoit  
mal l'intention précise.

2. *Immemor praesentium... immemor futurorum* : prétention d'une

l'air de poursuivre une vengeance personnelle, et il rappelait  
souvent ces mots : « Si le Christ a supporté Judas, pourquoi,  
moi, ne supporterai-je pas Brice ? »

Dernier  
« intermède  
gaulois » : le  
voisin agressif

16, 1. A ces mots Postumien déclara :  
« Puisse un tel exemple être entendu de  
cet individu de notre voisinage<sup>1</sup> : il a  
beau être un sage qui ne tient compte  
ni du présent ni de l'avenir<sup>2</sup>, si on  
l'offense légèrement il perd le sens<sup>3</sup> et  
ne se maîtrise plus : il se déchaîne contre les clercs, s'attaque  
aux laïcs<sup>4</sup> et bouleverse le monde entier pour se venger ;  
s'obstinant constamment au long de trois années dans cette  
attitude hostile, il ne se laisse apaiser ni par le temps ni  
par la raison. 2. La condition de cet homme serait  
déplorable et misérable, même s'il n'était accablé que par  
ce fléau d'un mal incurable<sup>5</sup> ! Mais tu aurais dû, Gallus,  
lui rappeler plus souvent tes exemples de patience et de  
calme, pour qu'il ignorât la colère et sût pardonner. 3. S'il  
vient par hasard à prendre connaissance de ce que c'est lui  
que visent ces propos mêmes que j'introduis ici brièvement,  
qu'il sache que je n'ai pas parlé avec la bouche d'un ennemi,  
mais plutôt avec les dispositions d'un ami<sup>6</sup> ; car, si la chose  
était possible, je souhaiterais qu'on le dît semblable à

sagesse qui échapperait au temps et serait inaccessible aux souvenirs  
comme aux prévisions ?

3. *Offensus insanit* : démenti apporté à cette prétention par une perte  
durable de contrôle face à la moindre contrariété. L'adverbe *leuiter*  
paraît ici préférable à *leniter* ; mais les graphies et les sens des deux  
mots sont très voisins.

4. *In clericos... in laicos* : son acharnement à se venger bouleverse  
toute l'Église.

5. *Dolenda... condicio... premeretur* : de la déploration, le ton monte  
vers de nouveaux griefs, puis vers la leçon « martinienne ».

6. *Non magis ore inimici quam amici animo* : protestation maladroite,  
après les griefs précédents. Rapprocher supra 1, 2, 4 : *amicum... amau  
cum putabatur inimicus*.

15 optarem ut Martino potius episcopo quam Phalari tyranno similis diceretur. 4. Sed istum, cuius commemoratio parum suavis est, transeamus, et ad Martinum nostrum, Galle, redeamus. »

17, 1. Tum ego, cum iam adesse uesperum occiduo sole sentirem : — « Dies, inquam, abiit, Postumiane, surgendum est ; simul studiosis auditoribus cena debetur. De Martino autem exspectare non debes ut ulla sit meta referenti : latius  
5 ille diffunditur quam ut ullo ualeat sermone concludi. 2. Ista interim de illo uiro portabis Orienti, et dum recurris diuersasque oras, loca, portus, insulas urbesque praeterlegis, Martini nomen et gloriam sparge per populos. In primis, memento non praeterire Campaniam : 3. etsi maxime  
10 cursus in deuiio sit, non tamen tibi tanti sint uel magnarum morarum ulla dispendia, quin illic adeas inlustrem uirum

17, 4 referenti V: -rendi FAu

1. *Martino...* *Phalari* : antichèse boiteuse et inutilement pédante – sans doute un souvenir scolaire ? Phalaris, tyran d'Agrigente, faisait brûler ses victimes dans un taureau de bronze chauffé au rouge : vieil *exemplum*, déjà cité par CICÉRON (*Verr.* 4, 73, ou *Off.* 2, 26). Curieux faire-valoir pour l'évêque Martin ! Ce personnage ne se conduit pas comme l'évêque Martin (ce qui ne veut pas dire qu'il soit lui-même évêque), mais en tyran de légende, comme certains mauvais prélats imbus de leur *potestas*. Sulpice aurait pu éliminer ce médiocre chapitre, plein d'une rancœur mal dissimulée.

2. *Adesse uesperum occiduo sole* : cette fin de la seconde « journée » est annoncée de manière analogue à la fin de la première, *supra* 1, 27, 6 : *iam solis occidui umbra prolixior monet non multum diei... superesse*.

3. *Surgendum est* : comme *supra* 3, 1, 1 – où il s'agissait, au contraire, du lever matinal des martinien.

4. *Cena debetur* : le repas monastique de la fin d'après-midi ? ou plutôt une vraie *cena* à la mode antique ?

5. *Latius diffunditur* : annonce du dernier sujet : passé et avenir de la propagande martinienne, et des œuvres de Sulpice.

6. *Recurris* : désigne le nouveau voyage, mais on attendrait un complément (disparu dès l'archétype, par exemple *in orientem*, ou simplement *ibi* ?), et il subsiste une légère anacoluthie.

l'évêque Martin plutôt qu'au tyran Phalaris<sup>1</sup>... 4. Mais laissons là cet individu, dont l'évocation est trop désagréable : et revenons, Gallus, à notre cher Martin. »

17, 1. C'est alors que, m'apercevant, avec le déclin du soleil, de la venue prochaine du soir<sup>2</sup>, je dis : « Le jour s'en est allé, Postumien, il faut lever la séance<sup>3</sup> – sans compter qu'un dîner est dû<sup>4</sup> à des auditeurs aussi zélés. Quant à Martin, tu ne dois pas t'attendre à ce qu'il y ait quelque terme à notre récit : il est trop largement connu<sup>5</sup> pour qu'on puisse l'enfermer dans un simple entretien. 2. En attendant, tu porteras ce récit en Orient, au sujet de ce grand homme. En y retournant<sup>6</sup>, en longeant divers rivages, parages et ports, îles et villes répands à travers les peuples<sup>7</sup> le renom et la gloire<sup>8</sup> de Martin. En premier lieu, souviens toi de ne pas omettre la Campanie<sup>9</sup>. 3. Même si c'est un bien long détour, n'attache point, cependant, un tel prix à une perte de temps – si grande soit-elle – que tu n'y rendes visite<sup>10</sup> à un homme célèbre et dont le monde entier fait

7. *Nomen et gloriam* : synonymie emphatique.

8. *Spargere per populos* : comparer OVIDE, *Met.* 8, 267 s. : *sparserat Argolicas nomen uaga fama per urbes Theseos*.

9. *Campaniam* : où se trouve Nole ; l'évêque en est alors l'Aquitain (et martinien) Paulin, dont Martin avait fait le plus grand éloge (*Vita* 25, 4).

10. *Non tibi tanti sint... morarum ulla dispendia quin illic adeas* : mouvement et contenu imités d'*Aen.* 3, 453 et 456 (Énée dut se détourner de sa route pour se rendre auprès de la Sibylle de Cumès) : *hic tibi ne qua morae fuerint dispendia tanti... quin adeas uatem precibusque oracula poscas*. Ce rapprochement est aussi justifié par la topographie de la Campanie (Cumès est sur la côte Nord de cette province, et Nole dans l'intérieur, mais à une latitude comparable), et aussi par la personnalité de Paulin, devenu en quelque sorte l'oracle martinien de l'Italie en se faisant le diffuseur actif des œuvres de Sulpice. Tout cela est bien recherché.

ac toto laudatum orbe Paulinum ; illi, quaeso te, primum sermonis nostri, quod uel hesterno confecimus uel hodie diximus uolumen euolue. 4. Illi omnia referes, illi cuncta recitabis, ut mox per illum sacras uiri laudes Roma cognoscat, sicut primum illum nostrum libellum non per Italiam tantum, sed per totum etiam diffudit Illyricum. 5. Ille, Martini non inuidus, gloriarum sanctarumque in Christo uirtutum piissimus aestimator, non abnuet praesulem nostrum cum suo Felice componere.

Inde, si forte ad Africam transfretabis, referes audita Carthagini : licet iam, prout ipse dixisti, uirum nouerit, tamen nunc praecipue de eo plura cognoscat, ne solum ibi Cyprianum martyrem suum, quamuis sancto illius sanguine consecrata, miretur.

6. Iam si ad laeuam Achaiae sinum paululum deuexus intraueris, sciat Corinthus, sciant Athenae non sapientiosem in Academia Platonem nec Socraten in carcere fortiosem. Felicem quidem Graeciam, quae meruit

17, 13 quod V'A : quo V<sup>2</sup>F quem v || 22 licet iam prout scripsit Halm : l. etiam pr. V l. iam pridem ut v l. etiam pridem ut FA l. etiam D || 26 achaiae sinum : aciem (e uerbo achaicum putauit Halm) sinum V

1. *Sermonis nostri uolumen* : une copie complète du dialogue.

2. *Cuncta recitabis* : après une première lecture privée de ce manuscrit à Paulin et à son entourage, Postumien espère que se poursuivra, en Italie et dans l'Illyricum – au profit de ce nouvel ouvrage – l'effort de diffusion qui avait réussi à Paulin pour la *Vita*.

3. *Per illum... Roma cognoscat* : nous savons, par plusieurs lettres de PAULIN, qu'il avait l'habitude, au moins depuis 398, de se rendre à Rome pour la fête des Apôtres Pierre et Paul : voir ses lettres 17, 1 à Sulpice et 20, 2 à Victrice. En 401, dans une autre lettre à Sulpice, il évoque explicitement cette *sollemnis consuetudo*.

4. *Illyricum* : un agent de cette diffusion a pu être l'évêque Nicéta de Rémésiana (actuelle Biela Palanka en Serbie) ; voir le poème 17 (*Propemptikon*) adressé à Nicéta, et la lettre 29, 14 où PAULIN s'était fait auprès de lui le propagandiste de la *Vita*.

5. *Praesulem nostrum cum suo Felice componere* : cet ancien évêque de

l'éloge : Paulin. Commence, je te prie, par lui dérouler tout au long le volume de nos entretiens<sup>1</sup> – celui d'hier comme celui d'aujourd'hui : 4. tu lui rapporteras tout, tu lui liras absolument tout<sup>2</sup>, afin qu'ensuite, par son intermédiaire, Rome prenne connaissance<sup>3</sup> de l'éloge sacré de notre grand homme, de même qu'il a diffusé ce premier opuscule de nous, non seulement à travers toute l'Italie, mais aussi à travers tout l'Illyricum<sup>4</sup>. 5. Cet homme qui est si désintéressé envers Martin, et qui apprécie si pieusement les gloires et les saintes vertus dans le Christ, ne refusera point de placer notre patron aux côtés de son cher Félix<sup>5</sup>.

De là, si d'aventure tu passes en Afrique, tu rapporteras à Carthage<sup>6</sup> ce que tu as entendu : même si – à ce que tu as dit toi-même – elle connaît déjà ce grand homme, encore faut-il, surtout à présent, qu'elle en sache davantage à son sujet, pour ne pas admirer seulement là-bas son martyr Cyprien, bien qu'elle ait été consacrée par le précieux sang de cet illustre saint.

6. Puis, si, infléchissant légèrement ta course vers la gauche<sup>7</sup>, tu pénètres dans le golfe d'Achaïe<sup>8</sup>, que Corinthe sache, et Athènes aussi, que Platon n'a pas été un plus grand sage à l'Académie, ni Socrate plus vaillant dans sa prison<sup>9</sup>. Heureuse en vérité la Grèce, qui a mérité d'entendre

Nole, célébré par Paulin comme un « confesseur », trouvera en Martin un guide (*praesulem* : désigne littéralement le « chorège » menant un chœur de danse) comparable à Félix.

6. *Africam... Carthagini* : Postumien avait déjà fait un pèlerinage à des tombeaux de saints à Carthage, et en particulier à celui de Cyprien (*supra* 1, 3, 2).

7. *Ad laeuam deuexus* : soit vers le nord-est, à babord de sa course.

8. *Achaiae sinum* : de là, après une relâche au fond du golfe de Corinthe, et le passage de l'isthme par la « glissière » du *dromos*, il pourra atteindre Athènes par le golfe Saronique.

9. *Platonem... Socraten* : la préface de la *Vita* avait déjà marqué un dédain – fort expéditif – envers la philosophie socratique.

30 audire Apostolum praedicantem, sed nequaquam a Christo  
 Gallias derelictas, quibus donauerit habere Martinum!  
 7. Cum uero ad Aegyptum usque perueneris, quamquam  
 illa suorum sanctorum numero sit et uirtutibus superba,  
 tamen non dedignetur audire quam illi uel uniuersae Asiae  
 35 in solo Martino Europa non cesserit.

18, 1. Ceterum, cum Hierosolyma inde petiturus uentis  
 rursum uela commiseris, negotium tibi nostri doloris  
 iniungo, ut si umquam inlustri illius Ptolemaidis litus  
 accesseris, sollicitus inquiras ubi sit consepultus noster ille  
 5 Pomponius, nec fastidias uisitare ossa peregrina. 2. Multas  
 illic lacrimas tam ex affectu tuo quam ex nostris funde  
 uisceribus, ac, licet inani munere, solum ipsum flore

18, 1 hierosolyma : -mam *FAv*

1. *Apostolum praedicantem* : allusion au fameux Discours de Paul sur l'Aréopage, relaté dans *Ac* 17, 22-31.

2. *Nequaquam... Gallias derelictas* : Paulin avait aussi célébré ceux qu'il considérait comme les plus saints de la Gaule : Exupère de Toulouse y figure en tête de huit évêques, – dans un fragment de lettre de PAULIN DE NOLE (éd. Hartel) cité par GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist.* 2, 13. Martin est ici considéré comme un saint Paul de l'Occident.

3. *Aegyptum... uniuersae Asiae...* : cette extension rapide de la gloire martinienne jusqu'aux limites du monde connu soutient la prétention finale de l'Europe – en fait, des moines gaulois méridionaux – à défer les « saints » de tout l'Orient ; en particulier ceux de l'Égypte, berceau du mouvement monastique.

4. *Ventis uela commiseris* : cliché épique sur les incertitudes de la navigation, qu'on trouve déjà dans *Aen.* 10, 69, *uitam committere uentis*, et 11, 560, *quae nunc dubiis committitur auris*.

5. *Hierosolyma petiturus* : en pèlerinage ? – pour faire ensuite, à Bethléem, un nouveau séjour auprès de Jérôme ? En tout cas, on peut déduire, de la mention de Ptolémaïs (*infra*), qu'il avait l'intention de se rendre par mer de Grèce en Palestine.

6. *Negotium... nostri doloris* : le chagrin d'avoir perdu un être cher (un affranchi ?), probablement un martinien, péri en mer au cours d'une traversée vers les lieux saints.

prêcher l'Apôtre<sup>1</sup> ! Mais les Gaules n'ont été en aucune façon délaissées par le Christ, puisqu'il leur a donné d'avoir Martin<sup>2</sup> ! 7. Et quand tu seras parvenu jusqu'en Égypte, même si elle s'enorgueillit du nombre et des vertus de ses saints, qu'elle ne dédaigne point, cependant, d'entendre combien l'Europe, en la personne du seul Martin, ne l'a cédé ni à celle-là ni à l'Asie toute entière<sup>3</sup>.

18, 1. Mais quand tu auras à nouveau confié tes voiles aux vents<sup>4</sup> pour gagner de là Jérusalem<sup>5</sup>, je te charge expressément d'une mission qui nous est douloureuse<sup>6</sup> : si jamais tu approches du rivage de cette illustre Ptolémaïs<sup>7</sup>, enquires-toi avec sollicitude de l'endroit où est enseveli<sup>8</sup> ce Pomponius qui nous fut cher<sup>9</sup>, et qu'il ne te pèse point de rendre visite à ses ossements déposés en terre étrangère<sup>10</sup>. 2. Là, répands bien des larmes, celles de ton affection autant que celle de notre cœur<sup>11</sup>, et, si vain soit cet hommage, jonche le sol même de fleurs éclatantes et

7. *Inlustri illius Ptolemaidis* : la future Saint-Jean-d'Acre (actuelle Akko ou Akkr) tenait son double nom *Colonia Claudia Caesaris Ptolemais* (*PW* 23, fasc. 2, 1959, col. 1883-1891) du roi d'Égypte Ptolémée Philadelphe (255-246) qui l'avait reconstruite et embellie, puis de l'empereur Claude qui y avait établi des vétérans et lui avait accordé le titre de colonie. Cette double illustration historique de la cité doit rejaillir sur la tombe en question, et sur le pèlerinage funéraire demandé à Postumien.

8. *Consepultus* : le verbe composé signifie-t-il que Pomponius avait été enseveli avec d'autres victimes du même naufrage ? ou n'a-t-il que la valeur expressive d'un préverbe perfectif ?

9. *Noster ille* : affection et emphase marquent cet hommage à un tombeau.

10. *Ossa peregrina* : raccourci d'expression pour *ossa in terra peregrina sepulta*, donc loin de la patrie de Pomponius.

11. *Visceribus* : biblisme des « entrailles de miséricorde » ; voir *Is* 63, 15 ou *Lc* 1, 78, et note de la *TOB*, *ad loc.*

purpureo et suaue redolentibus sparge graminibus. Simul ignosce decepto et miserere fugituo; placatum illi esse  
 10 Dominum et indulgens tantis obnoxio erroribus precare iudicium. Dices tamen illi, sed non aspere, non acerbe, compatiens alloquio, non exprobrantis elogio. 3. Quod si uel te quondam uel me semper audire uoluisset, et Martinum magis quam illum quem nominare nolo fuisset  
 15 imitatus, numquam, a me tam crudeliter disparatus, ignoti pulueris syrte tegetetur, naufragi sorte praedonis passus in medio mari mortem, et uix in extremo nactus litore sepulturam. 4. Videant hoc opus suum quicumque in ultione illius mihi nocere uoluerunt, uideant gloriam suam  
 20 et uel nunc aduersum nos grassari desinant uindicati. »

18, 8-11 simul... iudicium *solus praebet D* || 9 placatum *scripsi* : placitum *D* || 10 indulgens *D* : ind- ei *fortasse legendum* || 12 alloquio : elo- *F* || 19 uoluerunt *D* : -runt *V* uolunt *B* || 20 nos *BMD* : me *FA om. V*

1. *Licet inani munere... flore purpureo... sparge* : emprunt, à peine modifié, aux célèbres vers par lesquels VIRGILE avait rendu un hommage posthume au jeune Marcellus, neveu d'Auguste, récemment disparu (*Aen.* 6, 884 s.) : *purpureos spargam flores... et fungar inani munere*. Même utilisation de ce passage dans le *De obitu Baebiani*, 56 ; voir Y.-M. DUVAL, « Sulpice Sévère », p. 222, note 29. Les « plantes odorantes » semblent ici une addition du narrateur.

2. *Simul ignosce... fugituo* : Pomponius mérite à la fois le pardon (parce qu'il a été trompé) et la pitié (il n'aurait été qu'un « fuyard » irresponsable). Il serait tentant d'identifier ce personnage avec l'« affranchi ingrat » (*supra* 1, 12, 3) dont la fuite avait provoqué la colère de Sulpice. Sur cette hypothèse, voir l'étude de E.-C. BABUT, « Sur trois lignes de Sulpice Sévère », *Le Moyen Âge* 10, 1906, p. 205-213, qui s'appuie sur le texte du manuscrit de Dublin, le seul à donner ce texte.

3. *Placatum... Dominum* : notre correction à la leçon *placitum* (du *Dublinensis*) permet de rendre le texte plus intelligible : puisse Dieu renoncer à sa colère, et son Jugement pardonner aux coupables ; comparer *Ex* 28, 38 : *ut placatus sit eis Dominus*.

4. *Non aspere, non acerbe* : vocabulaire cicéronien ; voir *De orat.* 3, 45, ou *Fam.* 13, 29 (= 474 éd. J. BEAUJEU), 4 : *nihil aspere, nihil acerbe*, et *Epist.* 1, 5a (= 101 éd. L.A. CONSTANS), 1 : *aspere et acerbe*.

5. *Compatiens* : vocable virgilien ; antithèse richement assonancée.

de plantes à la douce fragrance<sup>1</sup>. En même temps, pardonne à cet homme qu'on a trompé, et aie pitié de ce fugitif<sup>2</sup> : prie le Seigneur d'être bienveillant à son égard<sup>3</sup>, et de juger avec indulgence celui qui fut coupable de si grandes erreurs. Tu parleras néanmoins à Pomponius, mais sans âpreté, sans amertume<sup>4</sup>, en lui adressant des mots de compassion<sup>5</sup>, et non pas des invectives pleines de reproches. 3. Car<sup>6</sup> s'il avait voulu t'écouter<sup>7</sup> un jour, et m'écouter toujours, s'il eût imité Martin plutôt que celui que je ne veux pas nommer<sup>8</sup>, jamais il n'eût été si cruellement éloigné de moi, pour être recouvert d'une syrte<sup>9</sup> aux sables inconnus, ayant subi par le hasard d'un naufrage la mort d'un pirate<sup>10</sup> en pleine mer, et trouvé à grand peine une sépulture à l'extrémité d'un rivage<sup>11</sup>. 4. Que voient là leur ouvrage tous ceux qui ont voulu me nuire en se vengeant de lui, qu'ils y voient leur gloire, et, à présent du moins qu'ils sont vengés, qu'ils cessent leurs attaques contre nous<sup>12</sup> ! »

6. *Quod si* : marque l'opposition entre la volonté de compassion qui précède et la raucœur qui va s'exprimer.

7. *Audire* : le disparu n'a pas écouté les conseils de prudence de son entourage.

8. *Martinum magis quam illum* : alors que Martin et Postumien étaient hostiles à ce voyage, un mauvais conseiller l'a encouragé.

9. *Syrte* : sens originel de « banc de sable » ; mais l'allusion de ce vocable grec au rivage désert des Syrtes (même si le naufrage a eu lieu ailleurs) nous a incité à traduire par ce mot, en le réduisant à l'état de nom commun par une initiale minuscule (une « syrte »). Souvenir d'*Aen.* 11, 865 s. (abandon du cadavre d'Arruns) : *socii... ignoto camporum in puluere linqunt*.

10. *Praedonis mortem* : sort misérable d'un pirate noyé en pleine mer (après que son bateau a coulé ? – vision très romaine).

11. *In extremo nactus litore sepulturam* : l'expression reflète le paysage paysage marin de *Georg.* 3, 541 s., *maris... prolem... litore in extremo, ceu naufraga corpora, fluctus proliuit*.

12. *Videant opus suum...* : « flèche du Parthe » ! Ce brutal éclat de Sulpice étonne, de la part d'un martinien cultivé et sensible, qui avait lancé jusqu'ici tant d'appels au pardon et montré tant de finesse littéraire.

5. Haec cum maxime flebili uoce gemeremus, omnium lacrimis per nostra lamenta commotis, cum magna quidem Martini admiratione, sed non minore ex nostris fletibus dolore discessum est.

18, 24 discessum est : d. e. explicit dialogus de uita beati martini episcopi et confessoris per seuerum sulpicium monachum V explicit dialogus secundus de uita sancti martini F finit amen D in BMA nulla est subscriptio

1. *Maxime flebili uoce* : l'expression de la rancœur fait néanmoins place, finalement, à une sorte d'élégie en prose, très conventionnelle, et surchargée de vocabulaire affectif. La cause et l'objet en restent volontairement incertains : est-ce la mort de Pomponius ? sont-ce les persécutions subies par les martinien de la part de tant d'ennemis acharnés ? leur manque croissant de foi et de respect envers Martin ? ou plutôt, globalement, toutes les angoisses de Sulpice et du mouvement martinien en difficulté ?

2. *Non minore dolore...* : une dispersion anonyme achève cette sorte de « thrène » sur le monachisme martinien et l'Église des Gaules. Comparer avec le tableau désolant de cette Église, à la fin des *Chroniques*

5. En prononçant ces mots avec des gémissements et d'une voix extrêmement plaintive<sup>1</sup>, nous avons tiré des larmes à tous par nos lamentations. Et c'est assurément avec une profonde admiration pour Martin, mais avec une douleur non moindre provoquée par nos pleurs<sup>2</sup>, que l'on se sépara<sup>3</sup>.

de Sulpice – elles aussi du début du v<sup>e</sup> siècle. Au contraire, la *Vita* s'était achevée par un acte d'espérance : celle d'une récompense divine pour « tous ceux qui auront cru » (ce sont précisément les mots sur lesquels se conclut la *Vita*, en 27, 7). Mais, en quelques années, la conjoncture a bien changé.

3. *Discessum est* : cette dernière image est celle de la séparation des participants, dans une lamentation générale. De plus, en utilisant la forme à l'*impersonnel*, le temps *parfait* et la voix *passive* de ce verbe, Sulpice semble lui donner une résonance plus ample, et par là plus tragique : on pourrait y voir le pressentiment de la dispersion définitive qui menace désormais la communauté martinienne de Primuliacum.

**INDEX**

## INDEX DES NOMS DE PERSONNES

A l'exception du nom de Martin, omniprésent, cet index comporte tous les noms de personnes ou de personnages que compte le texte. Les chiffres renvoient respectivement au livre, au chapitre et au(x) paragraphe(s).

Adam : 2, 10, 3  
Aetherius : 3, 1, 4  
Agnes : 2, 13, 5  
Agricola : 3, 1, 4  
Amator : 3, 1, 4  
Ambrosius : 1, 25, 6  
Antonius : 1, 17, 1  
Aper : 3, 1, 4.6 ; 3, 5, 7  
Arborius : 3, 10, 6  
Arpagius : 3, 3, 1  
Auitianus : 3, 3, 2 ; 3, 4, 1.2.4.7 ; 3, 5, 1 ; 3, 8, 1.2.3  
Aurelius : 3, 1, 4  
Auspicius : 3, 7, 1.5

Belgicus : 1, 8, 5 ; 1, 9, 2  
Briccio : 3, 15, 1.2.7

Caesar (Caius Iulius) : 1, 3, 6  
Calupio : 3, 1, 4  
Cato : 1, 3, 6  
Celsus : 3, 1, 7  
Claudiomagus : 2, 8, 7  
Cyprianus : 1, 3, 2 ; 3, 17, 5

Dagridus : 3, 5, 1

Euagrius : 3, 1, 4 ; 3, 2, 8  
Euanthius : 2, 2, 3.4  
Eucherius : 3, 1, 7  
Eusebius : 2, 9, 5

Felix : 3, 13, 2 ; 3, 17, 5

Gallus : 1, 1, 1.4 ; 1, 4, 5 ; 1, 5, 2 ; 1, 8, 4.6 ; 1, 9, 3 ; 1, 12, 2 ; 1, 20, 4 ; 1, 21, 5 ; 1, 26, 7.8 ; 1, 27, 1.2.5.7 ; 2, 5, 1.3.4 ; 2, 7, 1.3 ; 2, 8, 2.5 ; 2, 14, 5.6.7.8 ; 3, 1, 1.3.4.5.7 ; 3, 16, 2.4

Gratianus : 3, 11, 8

Gurdonicus : 1, 27, 2

Hieronymus : 1, 7, 3 ; 1, 8, 2 ; 1, 9, 3.4 ; 1, 21, 5

Iohannes (Baptista) : 1, 27, 4

Ithacius : 3, 11, 2.3 ; 3, 12, 3 ; 3, 13, 5 (Ithaciana pars)

Iudas (Iscariotes) : 3, 15, 7

Iuppiter (Iouem) : 2, 13, 6 ; 3, 6, 4

Leucadius : 3, 11, 8

Lycontius : 3, 14, 3.5

Marcellus : 3, 8, 5.7

Maria : 2, 7, 5 ; 2, 13, 5

Martha : 2, 7, 5

Maximus : 2, 6, 1 ; 3, 11, 2 ; 3, 13, 1

Mercurius : 2, 13, 6 ; 3, 6, 4

Narses : 3, 11, 8

Nero : 2, 14, 1.3

Origenes : 1, 6, 1 ; 1, 7, 3

Paulinus : 1, 23, 4 ; 3, 17, 3

Paulus (apostolus) : 2, 13, 6

Paulus (eremita) : 1, 17, 1

Petrus (apostolus) : 2, 13, 6

Phalaris : 3, 16, 3

Plato : 3, 17, 6

Pomponius : 3, 18, 1

Postumianus : 1, 1, 1.3.4 ; 1, 2, 3.6 ; 1, 5, 1 ; 1, 9, 4 ; 1, 12, 4.5.7 ; 1, 21, 6 ; 1, 23, 2 ; 1, 24, 1 ; 1, 26, 1 ; 1, 27, 1.4 ; 2, 5, 1 ; 2, 7, 1 ; 2, 8, 1 ; 2, 9, 5 ; 3, 1, 1.3 ; 3, 2, 2 ; 3, 16, 1 ; 3, 17, 1

Priscillianus : 3, 11, 2 ; 3, 12, 1

Refrigerius : 2, 14, 5 ; 3, 1, 3 ; 3, 2, 2 ; 3, 5, 1 ; 3, 7, 5 ; 3, 9, 1

Romulus (Auspicii filius) : 3, 7, 5

Sabbatius : 3, 1, 4

Sallustius : 1, 3, 3

Saturninus : 3, 3, 6

Socrates : 3, 17, 6

Sulpicius : 1, 1, 5 ; 1, 3, 1 ; 1, 4, 6 ; 1, 12, 5 ; 1, 20, 4 ; 1, 27, 7 ; 2, 4, 1 ; 2, 5, 2 ; 2, 8, 3 ; 2, 9, 5 ; 2, 12, 1 ; 2, 13, 1.3.4.8 ; 3, 10, 3

Thecla : 2, 13, 5

Theognitus : 3, 12, 1.3

Valentinianus : 2, 5, 5

Valentinus : 3, 2, 4

Victricius : 3, 2, 4

Vincentius : 1, 25, 6

Zacharia : 1, 27, 4

## INDEX DES NOMS DE LIEUX ET DE PEUPLES

- Academia : 3, 17, 6  
Achaia : 3, 17, 6  
Aegyptius : 1, 11, 5 ; 1, 25, 1 ; 3, 14, 2  
Aegyptus : 1, 1, 3.4 ; 1, 3, 6 ; 1, 9, 6 ; 1, 22, 1 ; 1, 23, 6 ; 1, 26, 1.2 ; 3, 17, 7  
Aethiops : 1, 26, 2  
Africa : 1, 3, 1 ; 1, 3, 6 ; 1, 23, 5 ; 3, 17, 5  
Alexandria : 1, 3, 2 ; 1, 6, 1 ; 1, 7, 5 ; 1, 8, 1 ; 1, 9, 6 ; 1, 23, 6  
Ambatiensis uicus : 3, 8, 4  
Andethanna : 3, 13, 3  
Aquitani : 1, 27, 2  
Argi : 3, 10, 4  
Armenia : 1, 26, 2  
Asia : 1, 22, 1 ; 3, 17, 7  
Athenae : 3, 17, 6
- Bethleem : 1, 8, 1  
Bituriges : 2, 8, 7  
Blemmyae : 1, 15, 3 ; 1, 22, 1  
Bosporus exclusus : 1, 26, 2
- Campania : 3, 17, 2  
Carnotum oppidum : 2, 4, 4  
Carnutena ciuitas : 3, 2, 3  
Carthago : 1, 3, 2 ; 1, 23, 5 ; 3, 17, 5  
Claudiomagus : 2, 8, 7  
Corinthus : 3, 17, 6  
Cyreneorum ora : 1, 3, 6  
Cyrenensis : 1, 4, 7 ; 1, 5, 2 ; 1, 23, 5
- Europa : 3, 17, 7
- Fortunatae insulae : 1, 26, 2
- Galli : 1, 4, 6.7 ; 1, 5, 1 ; 1, 8, 5 ; 1, 13, 4 ; 2, 1, 4 ; 2, 3, 6  
(Gallicus)  
Galliae : 1, 21, 6 ; 1, 25, 6 ; 3, 17, 6

Graecia : 2, 1, 4 ; 3, 17, 6

Graecus : 1, 8, 3.5

Gurdonicus : 1, 27, 2

Hebraeus : 1, 8, 3

Hierosolyma/Hierosolymae : 1, 8, 1.2 ; 2, 14, 2 ; 3, 18, 1

Hispaniae : 3, 11, 4.9 ; 3, 13, 1

Illyricum : 3, 17, 4

Indus : 1, 26, 2

Latinus : 1, 8, 3 ; 3, 8, 2

Massilia : 1, 1, 3

Memphiticus : 1, 23, 6

Narbo/Narbona : 1, 1, 3 ; 1, 3, 1

Nemausum (*uel* Nemausus) : 2, 13, 8

Nilus : 1, 10, 1 ; 1, 13, 1 ; 1, 17, 6 ; 1, 19, 3

Nitria : 1, 15, 3 ; 1, 23, 6

Occidens : 3, 2, 2

Oriens : 1, 1, 1 ; 1, 2, 2 ; 1, 20, 8 ; 2, 14, 2 ; 3, 1, 3 ; 3, 2, 2 ; 3, 17, 2

Parthus : 1, 26, 2

Persa : 1, 26, 2

Ptolemais : 3, 18, 1

Roma : 1, 23, 4 ; 3, 14, 1 ; 3, 17, 4

Senones : 3, 7, 4

Senonicum : 3, 7, 1

Sina : 1, 17, 2.6

Syene : 1, 16, 1

Syria : 1, 26, 2

Syrtis : 1, 3, 2

Thebais : 1, 9, 6 ; 1, 23, 6

Treueri : 2, 9, 1 ; 3, 11, 3

Turones (-ni) : 1, 25, 6 ; 2, 8, 7 ; 3, 4, 1 ; 3, 8, 1

Tyrrhenum (mare) : 3, 14, 1

## CARTES



## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	7
INTRODUCTION .....	11
I. LES ÉTUDES MARTINIENNES AU XX <sup>e</sup> SIÈCLE .....	13
II. SUJET, TITRE, PARTITION, DATATION .....	17
Titre .....	18
Partition du texte .....	19
Datation .....	20
III. DIVERSITÉ DES PUBLICS ET DES FONCTIONS DE L'OUVRAGE .....	23
IV. DES STRUCTURES JUXTAPOSÉES .....	29
V. TROIS PERSONNAGES ? .....	39
VI. LES MIRAGES D'UNE ÉGYPTE MONASTIQUE .....	46
VII. FOI, « VERTU », MIRACLES ; THAUMATURGIE ET MORALE.....	51
VIII. SECONDE <i>VITA</i> OU SIMPLE DOSSIER DE TÉMOI- GNAGES ? .....	57
IX. GENRES ET TONS DANS LE <i>GALLUS</i> .....	61
X. LE CRÉPUSCULE DE L'ASCÉTISME MARTINIEN ....	66

XI. LES PRINCIPAUX PARTIS DE LA PRÉSENTE ÉDITION ..	74
Apparat.....	75
Annotation .....	77
Ponctuation .....	78
Traduction .....	78
SOMMAIRES .....	81
ABRÉVIATIONS ET SIGLES.....	87
BIBLIOGRAPHIE .....	89
TEXTE ET TRADUCTION	
<i>CONSPECTVS SIGLORVM</i> .....	99
LIVRE I.....	100
LIVRE II.....	214
LIVRE III.....	286
INDEX	
Index des noms de personnes .....	369
Index des noms de lieux et de peuples .....	373
CARTES.....	375

## SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : † H. de Lubac, s.j.  
 † J. Daniélou, s.j. ; † C. Mondésert, s.j.  
 Directeur : J.-N. Guinot  
 Directeur-adjoint : B. Meunier

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par noms d'auteurs anciens et titres d'ouvrages anonymes, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection.

Pour une information plus complète, une « liste numérique » est téléchargeable sur le site Internet, à l'adresse suivante : [www.sources-chretiennes.mom.fr](http://www.sources-chretiennes.mom.fr). Elle présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique également les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.

On peut se la procurer aussi au secrétariat de l'Institut des « Sources chrétiennes », 29 rue du Plat, F-69002 Lyon (Tél. : 04 72 77 73 50 et Courriel : [sources.chretiennes@mom.fr](mailto:sources.chretiennes@mom.fr)).

### LISTE ALPHABÉTIQUE (1-510)

ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE : 194, 195, 224 et 373	- IX-XII: 430
ADAM DE PERSEIGNE Lettres, I : 66	ARISTÉE Lettre à Philocrate : 89
ALFRED DE RIEVAUX Quand Jésus eut douze ans : 60 La Vie de recluse : 76	ARISTIDE Apologie : 470
AMBROISE DE MILAN Apologie de David : 239 Des mystères : 25 bis Des sacrements : 25 bis Explication du Symbole : 25 bis La Pénitence : 179 Sur S. Luc : 45 et 52	ATHANASE D'ALEXANDRIE Deux apologies : 56 bis Discours contre les païens : 18 bis Voir « Histoire acéphale » : 317 Lettres à Sérapion : 15 Sur l'incarnation du Verbe : 199 Vie d'Antoine : 400
AMÉDÉE DE LAUSANNE Huit homélies mariales : 72	ATHÉNAGORE Supplique au sujet des chrétiens : 379 Sur la résurrection des morts : 379
ANSELME DE CANTORBÉRY Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91	AUGUSTIN Commentaire de la Première Épître de S. Jean : 75 Sermons pour la Pâque : 116
ANSELME DE HAVELBERG Dialogues, I : 118	AVIT DE VIENNE Histoire spirituelle, - I-III : 444 - IV-V : 492
APHRAATE LE SAGE PERSAN Exposés : 349 et 359	BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172
APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145	BARSANUPHE ET JEAN DE GAZA Correspondance, - vol. III : 426 et 427 - vol. III : 450 et 451 - vol. III : 468
APOPHTEGMES DES PÈRES, - I : 387 - II : 474	
APPONIUS Commentaire sur le Cantique des Can- tiques, - I-III : 420 - IV-VIII: 421	

**BASILE DE CÉSARÉE**

- Contre Eunome : 299 et 305
- Homélie sur l'Hexaéméron : 26 bis
- Sur le Baptême : 357
- Sur l'origine de l'homme : 160
- Traité du Saint-Esprit : 17 bis

**BASILE DE SÉLEUCIE**

- Homélie pascale : 187

**BAUDOIN DE FORD**

- Le Sacrement de l'autel : 93 et 94

**BÈDE LE VÉNÉRABLE**

- Le Tabernacle : 475
- Histoire ecclésiastique du peuple anglais,
  - I-II : 489
  - III-IV : 490
  - V : 491

**BENOÎT DE NURSIE**

- La Règle : 181-186

**BERNARD DE CLAIRVAUX**

- Introduction aux Œuvres complètes : 380

- A la louange de la Vierge Mère : 390
- L'Amour de Dieu : 393
- La Conversion : 457
- Éloge de la nouvelle chevalerie : 367
- La Grâce et le Libre Arbitre : 393
- Lettres,
  - 1-41 : 425
  - 42-91 : 458
- Le Précepte et la Dispense : 457

**Sermons pour l'année,**

- I.1 : 480
- I.2 : 481

**Sermons sur le Cantique,**

- 1-15 : 414
- 16-32 : 431
- 33-50 : 452
- 51-68 : 472

**Vie de S. Malachie : 367****CALLINICOS**

- Vie d'Hypatios : 177

**CASSIEN, voir Jean Cassien****CÉSaire D'ARLES**

- Œuvres monastiques,
  - II. Œuvres pour les moniales : 345
  - II. Œuvres pour les moines : 398
- Sermons au peuple : 175, 243 et 330
- Sermons sur l'Écriture, 81-105 : 447

**CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE Psaume**

- 118 : 189 et 190

**CHARTREUX**

- Lettres des premiers chartreux : 88 et 274

**CHROMACE D'AQUILÉE**

- Sermons : 154 et 164

**CLAIRE D'ASSISE**

- Écrits : 325

**CLÉMENT D'ALEXANDRIE**

- Extraits de Théodote : 23
- Le Pédagogue : 70, 108 et 158
- Protreptique : 2 bis
- Stromate,
  - I : 30
  - II : 38
  - IV : 463
  - V : 278 et 279
  - VI : 446
  - VII : 428

**CLÉMENT DE ROME**

- Épître aux Corinthiens : 167

**CONCILES GAULOIS DU IV<sup>e</sup> SIÈCLE : 241****CONCILES MÉROVINGIENS (CANONS DES) : 353 et 354****CONSTANCE DE LYON**

- Vie de S. Germain d'Auxerre : 112

**CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES : 320, 329 et 336****COSMAS INDICOPLEUSTÈS**

- Topographie chrétienne : 141, 159 et 197

**CYPRIEN DE CARTHAGE**

- A Démétrien : 467
- A Donat : 291
- La Bienfaisance et les Aumônes : 440
- La Vertu de patience : 291

**CYRILLE D'ALEXANDRIE**

- Contre Julien, I-II : 322
- Deux dialogues christologiques : 97
- Dialogues sur la Trinité : 231, 237 et 246
- Lettres festales,
  - I-VI : 372
  - VII-XI : 392
  - XII-XVI : 434

**CYRILLE DE JÉRUSALEM**

- Catéchèses mystagogiques : 126

**DÉFENSOR DE LIGUGÉ**

- Livre d'étincelles : 77 et 86

**DENYS L'ARÉOPAGITE**

- La Hiérarchie céleste : 58 bis

**DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR**

- L'OCTAVE DE PÂQUES : 146

**DHUODA**

- Manuel pour mon fils : 225 bis

**DIADOQUE DE PHOTICÉ**

- Œuvres spirituelles : 5 bis

**DIDYME L'AVEUGLE**

- Sur la Genèse : 233 et 244
- Sur Zacharie : 83, 84 et 85
- Traité du Saint-Esprit : 386

**A DIOGNÈTE : 33 bis****DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES**

- (DIDACHÈ) : 248 bis

**DOROTHÉE DE GAZA**

- Œuvres spirituelles : 92

**ÉGÈRIE**

- Journal de voyage : 296

**ÉPHREME DE NISIBE**

- Commentaire de l'Évangile concordant ou Diatessaron : 121
- Hymnes sur la Nativité : 459
- Hymnes sur le Paradis : 137

**EUDOCIE, PATRICIUS, OPTIMUS, CÔME**

- DE JÉRUSALEM
- Centons homériques : 437

**EUGIPPE**

- Vie de S. Séverin : 374

**EUNOME**

- Apologie : 305

**EUSÈBE DE CÉSARÉE**

- Voir PAMPHILE, Apologie pour Origène : 464 et 465

**Contre Hiéroclès : 333****Histoire ecclésiastique,**

- Introduction et index : 73

**- I-IV : 31****- V-VII : 41****- VIII-X : 55****Préparation évangélique,**

- I : 206

**- II-III : 228****- IV-V, 17 : 262****- V, 18 - VI : 266****- VII : 215****- VIII-X : 369****- XI : 292****- XII-XIII : 307****- XIV-XV : 338****ÉVAGRE LE PONTIQUE**

- Le Gnostique : 356
- Scholies à l'Éclésiaste : 397
- Scholies aux Proverbes : 340
- Sur les pensées : 438
- Traité pratique : 170 et 171

**ÉVANGILE DE PIERRE : 201****EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124****FACUNDUS D'HERMIANE**

- Défense des Trois Chapitres,

**- I.0 : 471****- II.1 : 478****- II.2 : 479****- III : 484****FIRMUS DE CÉSARÉE**

- Lettres : 350

**FRANÇOIS D'ASSISE**

- Écrits : 285

**FULGENCE DE RUSPE**

- Lettres ascétiques et morales : 487

**GALAND DE REIGNY**

- Parabolaire : 378
- Petit livre de proverbes : 436

**GÉLASE I<sup>er</sup>**

- Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes : 65

**GEOFFROY D'AUXERRE**

- Entretien de Simon-Pierre avec Jésus : 364

**GERTRUDE D'HELFTA**

- Les Exercices : 127
- Le Héraut : 139, 143, 255 et 331

**GRÉGOIRE DE NAREK**

- Le Livre de prières : 78

**GRÉGOIRE DE NAZIANZE**

- Discours,

**- 1-3 : 247****- 4-5 : 309****- 6-12 : 405****- 20-23 : 270****- 24-26 : 284****- 27-31 : 250****- 32-37 : 318****- 38-41 : 358****- 42-43 : 384****Lettres théologiques : 208****La Passion du Christ : 149****GRÉGOIRE DE NYSSE**

- La Création de l'homme : 6
- Discours catéchétique : 453
- Homélie sur l'Éclésiaste : 416
- Lettres : 363
- Sur les titres des psaumes : 466
- Traité de la virginité : 119
- Vie de Moïse : 1 bis
- Vie de sainte Macrine : 178

**GRÉGOIRE LE GRAND**

- Commentaire sur le Cantique : 314
- Dialogues : 251, 260 et 265
- Homélie sur Ézéchiël : 327 et 360
- Morales sur Job,

**- I-II : 32 bis****- XI-XIV : 212****- XV-XVI : 221****- XXVIII-XXIX : 476****Registre des Lettres : 370, 371****Règle pastorale : 381 et 382****Sermons sur les Évangiles :****- I (1-20) : 485****GRÉGOIRE LE GRAND (PIERRE DE CAVA)**

- Commentaire sur le Premier Livre des Rois : 351, 391, 432, 449, 469, 482

**GRÉGOIRE LE THAUMATURGE**

- Remerciement à Origène : 148

**GUERRIC D'IGNY**

- Sermons : 166 et 202

GUIGUES I<sup>er</sup> LE CHARTREUX  
Les Coutumes de Chartreuse : 313  
Méditations : 308

GUIGUES II LE CHARTREUX  
Lettre sur la vie contemplative : 163  
Douze méditations : 163

GUILLAUME DE BOURGES  
Livre des guerres du Seigneur : 288

GUILLAUME DE SAINT-THIERRY  
Exposé sur le Cantique : 82  
Lettre aux Frères du Mont-Dieu : 223  
Le Miroir de la foi : 301  
Oraisons méditatives : 324  
Traité de la contemplation de Dieu : 61

HERMAS  
Le Pasteur : 53 bis

HERMIAS  
Satire des philosophes païens : 388

HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM  
Homélie pascals : 187

HILAIRE D'ARLES  
Vie de S. Honorat : 235

HILAIRE DE POITIERS  
Commentaire sur le Psaume 118 : 344 et 347  
Contre Constance : 334  
Sur Matthieu : 254 et 258  
Traité des Mystères : 19 bis  
La Trinité : 443, 448 et 462

HIPPOLYTE DE ROME  
Commentaire sur Daniel : 14  
La Tradition apostolique : 11 bis

HISTOIRE « ACÉPHALE » ET INDEX SYRIAQUE  
DES LETTRES PASTORALES D'ATHANASE  
D'ALEXANDRIE : 317

HOMÉLIES PASCALES : 27, 36 et 48

HONORAT DE MARSEILLE  
Vie d'Hilaire d'Arles : 404

HUGUES DE BALMA  
Théologie mystique : 408 et 409

HUGUES DE SAINT-VICTOR  
Six opuscules spirituels : 155

HYDACE  
Chronique : 218 et 219

IGNACE D'ANTIOCHE  
Lettres : 10 bis

IRÉNÉE DE LYON  
Contre les hérésies,  
- I : 263 et 264  
- II : 293 et 294  
- III : 210 et 211  
- IV : 100 (2 vol.)  
- V : 152 et 153

Démonstration de la prédication  
apostolique : 406

ISAAC DE L'ÉTOILE  
Sermons,  
- 1-17 : 130  
- 18-39 : 207  
- 40-55 : 339

ISIDORE DE PÉLUSE  
Lettres,  
- I : 422  
- II : 454

JEAN D'APAMÉE  
Dialogues et traités : 311

JEAN DE BÉRYTE  
Homélie pascals : 187

JEAN CASSIEN  
Conférences : 42, 54 et 64  
Institutions : 109

JEAN CHRYSOSTOME  
A Théodore : 117  
A une jeune veuve : 138  
Commentaire sur Isaïe : 304  
Commentaire sur Job : 346 et 348  
Homélie sur Ozias : 277  
Huit catéchèses baptismales : 50  
Lettre d'exil : 103  
Lettres à Olympias : 13 bis  
Panégyriques de S. Paul : 300  
Sermons sur la Genèse : 433  
Sur Babylas : 362  
Sur l'égalité du Père et du Fils : 396  
Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28 bis  
Sur la providence de Dieu : 79  
Sur la vaine gloire et l'éducation des  
enfants : 188  
Sur le mariage unique : 138  
Sur le sacerdoce : 272  
Trois catéchèses baptismales : 366  
La Virginité : 125

PSEUDO-CHRYSOSTOME  
Homélie pascals : 187

JEAN DAMASCÈNE  
Écrits sur l'islam : 383  
Homélie sur la Nativité et la  
Dormition : 80

JEAN MOSCHUS  
Le Pré spirituel : 12

JEAN SCOT  
Commentaire sur l'Évangile de Jean : 180  
Homélie sur le Prologue de Jean : 151

JÉRÔME  
Apologie contre Rufin : 303  
Commentaire sur Jonas : 323  
Commentaire sur S. Matthieu : 242  
et 259

Débat entre un Luciférien et un  
Orthodoxe : 473

JONAS D'ORLÉANS  
Le Métier de roi : 407

JULIEN DE VÉZELAY  
Sermons : 192 et 193

LACTANCE  
La Colère de Dieu : 289  
De la mort des persécuteurs : 39  
(2-vol.)  
Épitomé des Institutions divines : 335  
Institutions divines,  
- I : 326  
- II : 337  
- IV : 377  
- V : 204 et 205  
L'Œuvre du Dieu créateur : 213  
et 214

LÉON LE GRAND  
Sermons,  
- 1-19 : 22 bis  
- 20-37 : 49 bis  
- 38-64 : 74 bis  
- 65-98 : 200

LÉONCE DE CONSTANTINOPLÉ  
Homélie pascals : 187

LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198

LIVRE D'HEURES DU SINAI : 486

PSEUDO-MACAIRE  
Œuvres spirituelles, I : 275

MANUEL II PALÉOLOGUE  
Entretien avec un musulman : 115

MARC LE MOINE  
Traité : 445 et 455

MARIUS VICTORINUS  
Traité théologiques sur la Trinité :  
68 et 69

MAXIME LE CONFESSEUR  
Cercuies sur la Charité : 9

MÉLANIE, voir VIE

MÉLITON DE SARDES  
Sur la Pâque : 123

MÉTHODE D'OLYMPÉ  
Le Banquet : 95

NERSÈS SNORHALI  
Jésus, Fils unique du Père : 203

NICÉTAS STÉTHATOS  
Opuscules et Lettres : 81

NICOLAS CABASILAS  
Explication de la divine liturgie :  
4 bis  
La Vie en Christ : 355 et 361

NIL D'ANCYRE  
Commentaire sur le Cantique des  
Cantiques, I : 403

OPTAT DE MILÈVE  
Traité contre les donatistes,  
- I-II : 412  
- III-VII : 413

ORIGÈNE  
Commentaire sur le Cantique : 375  
et 376  
Commentaire sur S. Jean,  
- I-V : 120 bis  
- VI-X : 157  
- XIII : 222  
- XIX-XX : 290  
- XXVIII et XXXII : 385  
Commentaire sur S. Matthieu, X-  
XI : 162  
Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et  
227  
Entretien avec Héraclide : 67  
Homélie sur la Genèse : 7 bis

Homélie sur l'Exode : 321  
Homélie sur le Lévitique : 286 et 287  
Homélie sur les Nombres,  
- I-X : 415  
- XI-XIX : 442  
- XX-XXXVIII : 461  
Homélie sur Josué : 71  
Homélie sur les Juges : 389  
Homélie sur Samuel : 328  
Homélie sur les Psaumes 36 à 38 :  
411  
Homélie sur le Cantique : 37 bis  
Homélie sur Jérémie : 232 et 238  
Homélie sur Ézéchiel : 352  
Homélie sur S. Luc : 87  
Lettre à Africainus : 302  
Lettre à Grégoire : 148  
Philocalie : 226 et 302  
Traité des principes : 252, 253, 268,  
269 et 312

PACIEN DE BARCELONE  
Écrits : 410

PALLADIOS  
Dialogue sur la vie de Jean  
Chrysostome : 341 et 342

PAMPHILE, EUSÈBE DE CÉSARÉE  
Apologie pour Origène : 464 et 465

PASSION DE PÉRETTUE ET DE FÉLICITÉ  
suivi des ACTES : 417

PATRICK  
Confession : 249  
Lettre à Coroticus : 249

PAULIN DE PELLA  
Poème d'action de grâces : 209  
Prière : 209

PHILON D'ALEXANDRIE  
La Migration d'Abraham : 47

PSEUDO-PHILON  
Les Antiquités bibliques : 229 et 230  
Prédications synagogales : 435

PHILOXÈNE DE MABBOUG  
Homélie : 44

PIERRE DAMIEN  
Lettre sur la toute-puissance divine : 191

PIERRE DE CAVA (voir GRÉGOIRE LE GRAND)

PIERRE DE CELLE  
L'École du cloître : 240

POLYCARPE DE SMYRNE  
Lettres et Martyre : 10 bis

PTOLÉMÉE  
Lettre à Floir : 24 bis

QUATORZE HOMÉLIES DU IX<sup>e</sup> SIÈCLE : 161

QUESTIONS D'UN PAÏEN À UN CHRÉTIEN : 401 et 402

QUODVULTDEUS  
Livre des promesses : 101 et 102

LA RÈGLE DU MAÎTRE : 105-107

LES RÈGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et 298

RICHARD DE SAINT-VICTOR  
Les Douze Patriarches : 419  
La Trinité : 63

RICHARD ROLLE  
Le Chant d'amour : 168 et 169

RITUELS  
Rituel cathare : 236  
Trois antiques rituels du Baptême : 59

ROMANOS LE MÉLODE  
Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283

RUFIN D'AQUILÉE  
Les Bénédiction des patriarches : 140

RUPERT DE DEUTZ  
Les Œuvres du Saint-Esprit,  
- I-II : 131  
- III-IV : 165

SAUVIEN DE MARSEILLE  
Œuvres : 176 et 220

SCOLIES ARIENNES SUR LE CONCILE D'AQUILÉE : 267

SOCRATE DE CONSTANTINOPLÉ  
Histoire ecclésiastique,  
- I : 477  
- II-III : 493

SOZOMÈNE  
Histoire ecclésiastique,  
- I-II : 306  
- III-IV : 418  
- V-VI : 495

SULPICE SÉVÈRE  
Chroniques : 441  
Vie de S. Martin : 133-135

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE  
Catéchèses : 96, 104 et 113  
Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques : 51 bis  
Hymnes : 156, 174 et 196  
Traité théologiques et éthiques : 122 et 129

SYMÉON LE STUDITE  
Discours ascétique : 460

TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256, 261, 271 et 282

TERTULLIEN  
À son épouse : 273  
La Chair du Christ : 216 et 217  
Contre Hermogène : 439  
Contre les valentiniens : 280 et 281  
Contre Marcion,  
- I : 365  
- II : 368  
- III : 399  
- IV : 456  
- V : 483  
De la patience : 310  
De la prescription contre les hérétiques : 46  
Exhortation à la chasteté : 319  
Le Mariage unique : 343  
La Pénitence : 316  
La Pudicité : 394 et 395  
Les Spectacles : 332  
La Toilette des femmes : 173  
Traité du Baptême : 35  
Le Voile des vierges : 424

THÉODORET DE CYR  
Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et 315  
Correspondance : 40, 98, 111 et 429  
Histoire des moines de Syrie : 234 et 257  
Thérapeutique des maladies helléniques : 57 (2 vol.)

THÉODOTE  
Extraits (Clément d'Alex.) : 23

THÉOPHILE D'ANTIOCHE  
Trois livres à Autolyceus : 20

TYCONIUS  
Livre des Règles : 488

VICTORIN DE POETOVIO  
Sur l'Apocalypse et autres écrits : 423

VIE D'OLYMPIAS : 13 bis

VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90

VIE DES PÈRES DU JURA : 14

## SOUS PRESSE

BERNARD DE CLAIRVAUX, **Sermons sur le Cantique**. Tome V. R. Fassetta, P. Verdeyen.

FAUSTIN et MARCELLIN, **Supplique aux empereurs**. A. Cancllis.

JÉRÔME, **Trois vies de moines**. P. Leclercq, E. Morales, A. de Vogüé.

**Commentaire de la Paraphrase chrétienne du Manuel d'Épictète**. M. Spanneut.

LACTANCE, **Institutions divines**. Livre VI. Tome VI. C. Ingremau.

JUSTIN, **Apologie**. C. Munier.

PHILOXÈNE DE MABBOUG, **Homélie**. 2<sup>e</sup> éd. E. Lemoine (†), R. Lavenant.

SOCRATE DE CONSTANTINOPLÉ, **Histoire ecclésiastique**. Livres IV-VI. Tome III. P. Périchon (†), P. Maraval.

SOCRATE DE CONSTANTINOPLÉ, **Histoire ecclésiastique**. Livre VII et Index. Tome IV. P. Périchon (†), P. Maraval.

## PROCHAINES PUBLICATIONS

AMBROISE DE MILAN, **Caïn et Abel**. M. Ferrari, L. Pizzolato, M. Poirier.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE, **Le Salut du riche**. P. Descourtieux, C. Nardi.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE, **Stromate III**. A. Le Boulhuc, C. Mondésert (†).

[ÉVAGRE LE PONTIQUE], **Chapitres des disciples d'Évagre**. P. Géhin.

GRÉGOIRE LE GRAND, **Homélie sur l'Évangile**. Livre II. Tome II. R. Étaix (†), B. Judic, C. Morel (†).

HILAIRE DE POITIERS, **Commentaire sur les Psaumes**. P. Descourtieux.

JEAN CHRYSOSTOME, **Discours contre les juifs**. R. Brändle, W. Pradels.

JEAN CHRYSOSTOME, **Lettres d'exil**. R. Delmaire, A.-M. Malingrey (†).

JEAN DE BOLNIST, **Homélie**. S. Verhelst.

NICÉPHORE BLEMMYDÈS, **Traité**. M. Stavrou.

NIL D'ANCYRE, **Commentaire sur le Cantique**. Tome II. M.-G. Guérard.

ORIGÈNE, **Exhortation au martyr**. C. Morel (†), C. Noce.

SOZOMÈNE, **Histoire ecclésiastique**, Livres VII-IX. Tome IV. L. Angliviel de la Baumelle, A.-J. Festugière (†), B. Grillet, G. Sabbah.

TERTULLIEN, **Le Manteau**. M. Turcan.

THÉODORET DE CYR, **Sur la Trinité et Sur l'Incarnation**. J.-N. Guinot.

## RÉIMPRESSIONS PRÉVUES EN 2006

37 bis. ORIGÈNE, **Homélie sur le Cantique**. O. Rousseau.

42. JEAN CASSIEN, **Conférences**. Tome I. E. Pichery.

54. JEAN CASSIEN, **Conférences**. Tome II. E. Pichery.

96. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE, **Catéchèses**. Tome I. B. Krivochéine, J. Paramelle.

201. **Évangile de Pierre**. M. G. Mara.

222. ORIGÈNE, **Commentaire sur S. Jean**. Tome III. C. Blanc.

226. ORIGÈNE, **Philocalie 21-27**. É. Junod.

278. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, **Stromate V**. Tome I. A. Le Boulluéc.

414. BERNARD DE CLAIRVAUX, **Sermons sur le Cantique**. Tome I. R. Fassetta, P. Verdeyen.